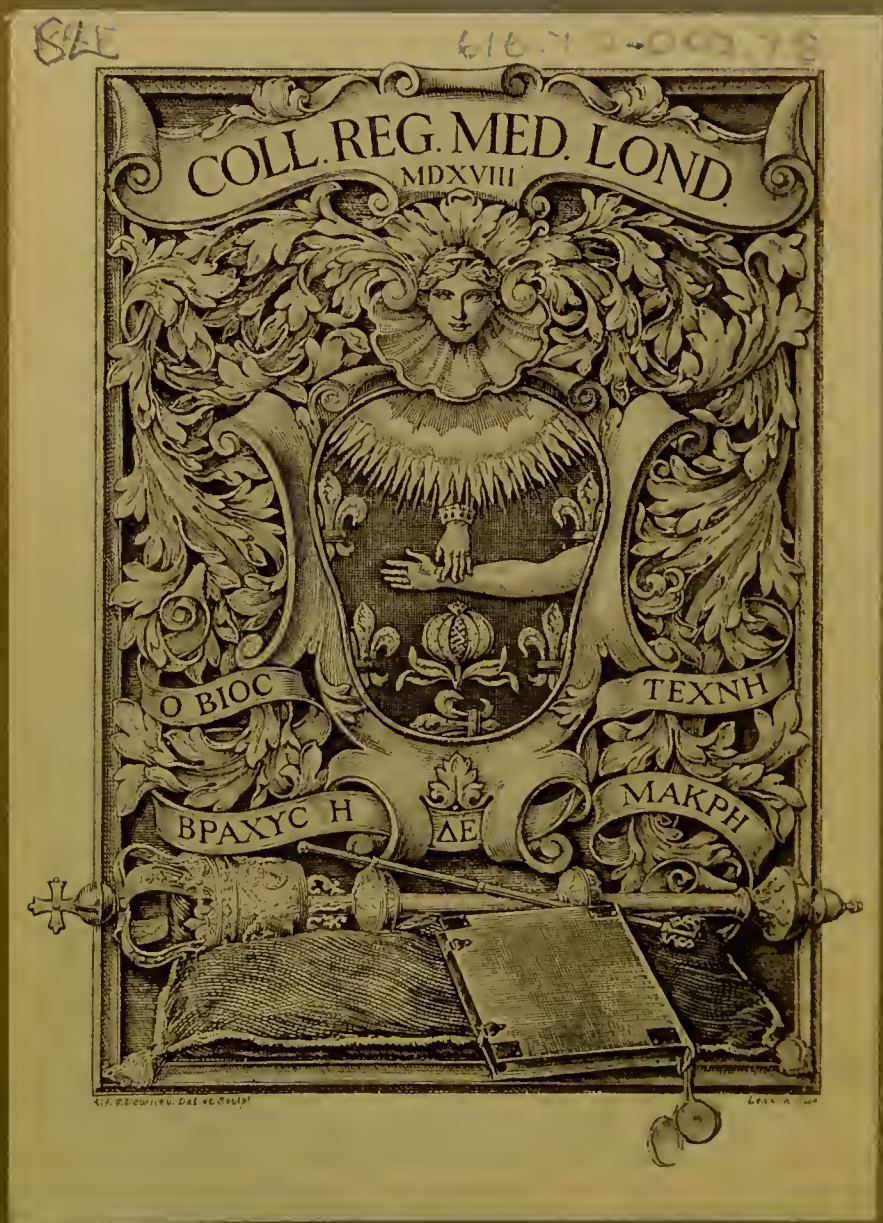
COLL. REG. MED. LOND.
MDXVIII
O BIOC
TEXNH
BPAXYC H
ΔE
MAKPH

DU MÊME AUTEUR

Hippocrate et le facies adénoïdien. (Presse Médicale, mars 1898.)

La période prépubère. (Presse Médicale, août 1898.)

L'alcoolisme avant l'alcool. (Presse Médicale, décembre 1898.)

De l'habitus tuberculeux et en particulier de la prédisposition des roux à la phtisie selon Hippocrate. (Presse Médicale, juillet 1899.)

Retrécissement mitral et arrêt de développement. Société médicale des hôpitaux, 28 avril 1899.

CHARTRES. — IMPRIMERIE DURAND, RUE FULBERT.

HERMODACTES ET COLCHIQUES

1 et *2*. **Hermodacte** des officines et des bazars orientaux. *Hermodacte blanc.*

1. Face dorsale convexe ;
2. Face antérieure marquée d'un sillon superficie.

V. chap. XX, p. 602 et suiv.

3. **Colchique d'automne** de nos pays. *C. autumnal.*

a. Plante arrachée au printemps (feuilles) ;
b. Plante arrachée en automne (fleurs).

V. p. 567-602.

4 et *5*. **Bulbe de colchique d'automne recueilli au printemps** (mois de mai, en Poitou) et desséché dans une obscurité absolue. Type blanc. *Hermodacte blanc* des Grecs.

1. Face dorsale convexe ;
2. Face antérieure creusée d'un sillon.

V. p. 609 et suiv.

6. **Bulbe de colchique d'automne**, recueilli et desséché comme le précédent. Type rouge. *Hermodacte rouge* des Grecs.

1. Face dorsale convexe ;
2. Face antérieure creusée d'un sillon.

V. p. 609 et suiv.

7. **Bulbe de colchique d'automne recueilli en mai** comme les précédents, mais non desséché dans l'obscurité absolue. *Type noir. Hermodacte noir* des Grecs.

8. **Colchique panaché**. *C. variegatum.*

1. Plante arrachée au printemps (feuilles ondulées) ;
2. Plante arrachée en automne (fleurs en damier).

V. p. 602-618.

9. **Bulbe de colchique panaché**, pourvu d'un prolongement dactyloïde (figure empruntée à la thèse de Planchon).

V. p. 614.

10. **Petit colchique**. *C. montanum : C. bulbocodioides : C. ægyptiacum : C. pusillum.*

V. p. 558-558.

11. **Bulbe de colchique d'automne** de nos pays, recueilli en automne et desséché pour l'usage thérapeutique, face concave.

V. p. 567-602.

12. **Quintefeuille**. *Potentilla reptans. Hermodacte long* des Grecs.

V. p. 552-557.

COLCHIQUES

Bulbe de colchique d'automne recueilli en mai comme les précédents, mais non desséché dans l'obscurité absolue. *Type noir. Hermodacte noir* des Grecs.

Colchique panaché. *C. variegatum.*

1. Plante arrachée au printemps (feuilles ondulées);
2. Plante arrachée en automne (fleurs en damier).

V. p. 602-618.

Bulbe de colchique panaché, pourvu d'un prolongement dactyloïde (figure empruntée à la thèse de Planchon).

V. p. 614.

Petit colchique. *C. montanum : C. bulbocodioides : C. ægyptiacum : C. pusillum.*

V. p. 558-558.

Bulbe de colchique d'automne de nos pays, recueilli en automne et desséché pour l'usage thérapeutique, face concave.

V. p. 567-602.

Quintefeuille. *Potentilla reptans. Hermodacte long* des Grecs.

V. p. 552-557.

Georges CARRÉ et C. NAUD, Éditeurs.

Draeger frères, Imp.

Georges CARRÉ et C. NAUD, Éditeurs.

HISTOIRE DES MALADIES

La Goutte & le Rhumatisme

PAR

ARMAND DELPEUCH
MÉDECIN DE L'HOPITAL COCHIN

PARIS
GEORGES CARRÉ ET C. NAUD, ÉDITEURS
3, RUE RACINE, 3

1900

ROYAL COLLEGE OF PHYSICIANS
LIBRARY
CLASS 616.72-002 18
ACCN 23517
SOURCE
DATE

PRÉFACE

Chaque maladie devrait avoir son histoire particulière, non point une courte notice rappelant quelques noms, quelques faits et quelques dates, mais un ouvrage de longue haleine où l'on trouverait réunis, mis en ordre et brièvement commentés tous les documents laissés par les siècles précédents. Nous disons tous, et la masse n'en serait pas très grande, car il faudrait retenir les seules pièces originales et laisser de côté les copies de toutes sortes, les abrégés et les amplifications, c'est-à-dire les trois quarts, sinon plus, de la littérature médicale. Beaucoup d'in-folio, beaucoup d'encyclopédies ne fourniraient aucune ligne à ce recueil.

En feuilletant le dossier d'une affection ainsi mise à part et isolée des autres, on suivrait aisément le progrès, plus ou moins rapide selon le temps, quelquefois le recul de nos connaissances. On saisirait l'évolution des doctrines, leur genèse et leur déclin ; on verrait les mots de la langue médicale naître et se modifier dans leur forme et dans leur sens, sous des influences qui ne sont capricieuses qu'en apparence.

Mais, en dehors de ces raisons toutes désintéressées qui suffiraient à justifier le moindre des travaux historiques, il en est une autre tirée de l'utilité, disons mieux, de la nécessité urgente : il est temps de veiller à la conservation des vérités acquises que rien ne défend aujourd'hui. De là, dans

la théorie comme dans la pratique, tant de retours à des errements condamnés par l'expérience, de là si souvent la résurrection, saluée comme une éclosion nouvelle, d'idées justes, d'observations exactes qui étaient vieilles, mais oubliées depuis longtemps.

De toutes les sciences, la médecine est celle où le défaut d'archives bien ordonnées, où le manque d'une histoire bien faite est le plus sensible et le plus à regretter.

Aucune n'est plus oublieuse de son passé, ni plus injustement. Elle ne prend pas le temps de regarder en arrière, tant elle est pressée d'arriver à son but, pour des raisons diverses dont une au moins est tout à son honneur. Parce qu'elle ne dérive pas seulement de la curiosité des hommes, mais aussi de leur charité, elle a hâte, avant la preuve dernière, de considérer comme définitifs des résultats dont elle escompte d'avance les bienfaits, ou au contraire de rejeter les tentatives qui n'ont pas réalisé dès le premier jour les espérances qu'elle en avait conçues. La déception vient aussi vite que l'engouement, et sans plus de motifs. Il serait difficile de dire pourquoi telle idée, telle médication ont été abandonnées avant une étude plus sérieuse, avant une expérimentation plus prolongée, qui en eussent peut-être établi la justesse ou l'efficacité.

Ce sont d'ailleurs ceux qui les premiers ont prôné une nouveauté qui les premiers la délaissent pour une autre. Ce sont les mêmes qui, selon l'occasion, crient en avant ou sauve qui peut ! Il est déplorable qu'on prenne trop souvent pour la marque d'un zèle scientifique ces entraînements suivis de promptes retraites, ces enthousiasmes successifs et contradictoires qui sont plutôt, à les considérer de près, une forme de scepticisme.

Et qu'on ne croie pas que seules des notions partielles, des idées accessoires, des acquisitions de peu de prix se perdent ainsi en chemin. Les choses les plus grosses peuvent s'égarer de même. Quel fait plus important à tous égards que celui-ci : la phtisie est une maladie contagieuse ?

La pathologie générale, la thérapeutique et l'hygiène y sont également intéressées, et l'on ne saurait dire combien de vies humaines y sont suspendues. Eh bien, c'est de nos jours, dans la plus belle époque peut-être que la médecine ait connue jamais, que l'on a mis en oubli cette notion classique depuis des milliers d'années, classique encore à la fin du siècle dernier.

Quelles causes donner d'un pareil aveuglement, sinon le mépris du passé et l'orgueil du présent qu'inspiraient à eux-mêmes et à leurs contemporains les découvertes des Bichat, des Laennec et de tant d'autres ? On crut la médecine née avec ces grands hommes, comme on avait cru jadis qu'elle était née avec Hippocrate, et l'on fit table rase, comme on l'avait fait alors, de tout ce qui existait avant eux.

On souriait, comme d'une chose trois fois absurde et ridicule, de la question posée par Alexandre d'Aphrodisie ou par l'un de ses contemporains, seize cents ans auparavant : pourquoi la phtisie, la gale et l'ophtalmie sont-elles contagieuses, alors que telles autres maladies ne le sont pas ? Et cependant cette triple affirmation était juste et le problème énoncé était un des plus beaux parmi ceux que ce siècle devait résoudre.

L'histoire de la goutte nous fournira des exemples pareils. Comment la notion du rhumatisme articulaire aigu se perdit au point qu'on a cru les anciens exempts de cette affection, comment le traitement de la goutte par le colchique d'automne, après de longs et merveilleux succès, fut tout à coup abandonné pour reparaître enfin et retrouver son ancienne faveur, nous le montrerons au cours de ce travail.

Peut-être chaque jour laissons-nous tomber de même quelque idée, quelque pratique utile qu'un chercheur de l'avenir se donnera la peine de découvrir à nouveau. Mais, dira-t-on, ces idées et ces pratiques sont recueillies, reproduites à des milliers d'exemplaires et sauvées ainsi de la destruction. De la destruction peut-être, non de l'oubli. Précisément cette

foule innombrable d'imprimés qui va se multipliant est une cause de ruine pour les notions justes et neuves. Elle les engloutit pêle-mêle avec les erreurs et les redites et, si jamais elles reparaissent au jour, le hasard y a d'ordinaire plus de part qu'une recherche méthodique.

Le remède à cela, c'est l'histoire particulière des maladies, c'est-à-dire une série de monographies nous montrant comment une même affection a été observée, comprise, décrite et traitée depuis les temps classiques jusqu'à nos jours. Malheureusement la litttérature médicale nous offre peu d'exemples d'un semblable travail et ne nous en fournit aucun modèle. La célèbre « histoire de la syphilis » de Rosenbaum n'est pas une histoire et ne traite pas de la syphilis. C'est une étude très fouillée et très complète de la débauche dans l'antiquité.

Du reste une tâche semblable ne peut être menée à bien avant que la philologie n'ait tiré de l'ombre certains manuscrits qui y dorment encore et n'ait mis entre nos mains des textes sûrs que nous puissions interpréter en médecins. Or, ce travail se poursuit lentement. Pourtant les efforts de l'érudition ont, depuis cinquante ans, modifié quelques préjugés, reçus jadis comme des axiomes, dessiné des physionomies nouvelles, déplacé des renommées. La figure d'Hippocrate se dégage enfin du brouillard de la légende ; son œuvre personnelle commence à se définir, et il n'est plus permis de citer indistinctement sous son nom les livres les plus disparates, les plus éloignés les uns des autres par la forme, la doctrine, le temps même et le lieu de leur composition. Les deux gloires médicales d'Éphèse, Rufus et Soranus, ont repris au premier rang la place usurpée par des traducteurs comme Cælius Aurelianus, par des compilateurs comme Paul d'Égine, par des hommes de lettres comme Celse, par des médecins trop artistes et trop peu médecins comme Arétée.

Enfin, aux deux bouts du moyen âge, on trouve maintenant, comme les deux ailes d'un édifice qui se construit peu

à peu, la collection Salernitaine de de Renzi, d'une part, et, de l'autre, l'ensemble des textes latins du ve siècle publiés par V. Rose. La collection Salernitaine confirme, dans son ensemble, l'opinion qu'avait donnée de la célèbre école ce qu'on en connaissait déjà. Mais l'œuvre de V. Rose est d'une tout autre conséquence ; il nous a fait connaître le petit traité de Cassius Félix et des fragments de Vindicianus Afer, il nous a donné un texte meilleur de Priscien, il a restitué à Cælius Aurelianus deux livres considérés comme anonymes, et, comme ce sont là, à peu de chose près, les seules sources où le moyen âge ait puisé ce qu'il savait de médecine, il nous a suggéré cette conclusion implicitement contenue dans ses recherches ; la médecine du moyen âge dérive tout entière d'une école, d'un groupe d'hommes qui vivaient tous au commencement ou au milieu du ve siècle et habitaient tous la terre d'Afrique.

C'est là une notion qui dépasse de beaucoup la portée d'une monographie médicale, car elle intéresse au plus haut degré l'histoire de la civilisation occidentale. Nous ne pouvions l'envisager dans sa généralité ; il nous suffira d'en établir l'exactitude, en ce qui concerne la médecine, et de rechercher entre les hommes de l'École africaine et les premiers Salernitains dont nous ayons les œuvres, la trace d'une filiation. De là la mention de fragments qui paraîtront peut-être barbares et presque informes, et qui le sont en effet si on les considère en eux-mêmes, mais qui prennent quelque valeur si on y voit, comme on le doit, les anneaux d'une chaîne brisée. De là aussi la place que nous avons donnée à l'étude des mots goutte et rhumatisme, de leur origine, de leurs connexions, de leurs synonymies. En un temps où l'on écrivait peu, la langue vulgaire était le principal organe de conservation des connaissances, médicales ou autres, et on peut les y retrouver.

Il va sans dire, après les réserves qui précèdent, que nous ne prétendons pas avoir fait pour la goutte ce qui se fera un

jour ou l'autre pour toutes les maladies, ce qui sera une œuvre de longue et patiente érudition. Nous avons agi en médecin, non en philologue. Nous avons pris dans ce *corpus morborum* à peine ébauché les pièces principales pour les mettre en lumière et les juger avec les seules ressources de la critique médicale.

Notre premier devoir était d'en vérifier et d'en respecter l'intégrité avant de les placer sous les yeux du lecteur. Nous croyons nos citations, quoique nombreuses et quelquefois longues, dignes d'une confiance entière. L'affirmation paraîtra peut-être étrange et superflue à quelques-uns ; nos confrères ne s'en étonneront pas ; ils savent comme nous combien l'inexactitude des citations, altérées dans leur texte ou dans leur sens, dépouillées de la marque certaine de leur origine, dépare les livres de médecine les plus estimables sous d'autres rapports.

Autant que nous l'avons pu, nous sommes remontés aux sources. Nous avons traduit directement sur le texte grec ou latin les pages dont il n'existe aucune version autorisée, et alors même que nous pouvions adopter quelque traduction à la fois belle et fidèle, comme celles de Littré ou de Daremberg, nous l'avons toujours confrontée avec le texte, la modifiant quand cela nous a paru utile et juste, au risque d'enlever quelque chose à son mérite littéraire. Mais l'objet plus limité de notre étude exigeait une précision plus grande dans l'interprétation de quelques termes et, d'autre part, les résultats déjà acquis de nos recherches permettaient quelquefois de mieux pénétrer la pensée de l'auteur.

L'examen des matériaux ainsi réunis et mis en œuvre a confirmé en nous et défini un sentiment jusqu'alors trop vague et plus instinctif que raisonné, nous a donné la pleine conscience de la solidarité qui lie les médecins d'aujourd'hui à leurs devanciers les plus lointains ou les plus humbles. Que l'on envisage les connaissances, les théories, les pratiques, le langage, il en est ainsi. Nul ne peut répudier cette

hérédité. Le plus dédaigneux du passé porte en lui-même une longue tradition, sorte de patrimoine où il puise sans cesse et inconsciemment.

Les médecins d'ailleurs n'ont pas à rougir de leurs ancêtres. Il est facile de ramasser des phrases et des errements qui semblent étranges et ridicules et qu'on va ressassant pour opposer à l'ignorance ou à la crédulité de nos pères notre science à nous et notre ferme bon sens. Mais, pour peu qu'on pénètre le fond des choses, on reconnaît que ces formes de langage avaient leur raison d'être, qu'elles recouvraient des idées communes à tous les temps et qui ne paraissent aujourd'hui nouvelles que parce qu'elles ont des habits neufs, destinés eux aussi à l'usure et à la moquerie.

Quant aux pratiques que l'on raille avec justice, l'histoire de la goutte suffira à nous apprendre qu'il est d'autant moins équitable de les reprocher à la médecine ancienne qu'elles sont nées en dehors d'elle et l'ont envahie comme des plantes parasites qu'elle s'est toujours efforcée d'arracher. C'est que la médecine véritable, c'est-à-dire la médecine clinique, a toujours eu à lutter, nous ne dirons pas contre la rivalité, mais contre l'hostilité et les empiètements de la superstition. Prêtres d'Esculape, mages de l'Orient, prophètes de l'Égypte, sorciers de village, gens du monde, charlatans, illuminés, tous ont voulu traiter la goutte à leur manière, *invitis etiam medicis*, comme dira l'un d'eux.

Mais, leur part faite à tous ces empiriques, il restera à l'actif de la médecine hippocratique une longue série d'efforts dominés, dirigés par un esprit tout scientifique. En réalité, si la goutte était encore mal comprise dans son mécanisme intime — l'est-elle si bien aujourd'hui ? — elle était bien connue dans ses formes habituelles, dans ses complications soudaines, dans ses causes accessibles, et elle était bien traitée.

La prophylaxie et le régime étaient réglés avec un soin judicieux ; la thérapeutique était, comme il convenait, tantôt prudente jusqu'à la timidité, tantôt active jusqu'à la har-

diesse. Si le succès final n'a pas été meilleur, c'est que la goutte est une maladie sociale plus encore qu'individuelle ; à ce titre, elle échappe en partie au médecin pour relever du moraliste et du législateur. Un seul homme a fait reculer la goutte, c'est Mahomet. On peut hésiter à payer le prix d'une semblable victoire.

En suivant ainsi, pas à pas, les traces des vieux maîtres qui nous ont transmis et conservé cet ensemble de notions éprouvées et d'utiles hypothèses, de saines doctrines et de bons exemples, qui sont la meilleure part de l'enseignement médical, nous avons conduit la goutte jusque vers la fin du XVIIe siècle.

Nous pouvions nous arrêter là. Dans un espace de quarante ans, de 1643 à 1683, on voit se produire trois événements qui marquent une crise dans l'étude des maladies articulaires. Les idées de Baillou, restées jusque-là ignorées, viennent à la lumière et la conception nouvelle du rhumatisme s'impose aux esprits malgré ses lacunes et ses erreurs ; Thomas Sydenham publie son petit traité *de podagra*, et le succès en est tel que la plupart de ceux qui ont écrit depuis lors sur la goutte font commencer à cette date (1683) l'histoire de la maladie ; enfin, changement plus grand encore, la vieille doctrine dont relevaient jusqu'à cette heure la goutte et les affections qui proviennent de la même souche, l'Humorisme, déjà vacillant depuis la Renaissance, tombe pour toujours sous la poussée dernière de Conrad Schneider, qui, suivant sa propre expression, arrache jusqu'à ses racines la fable des catarrhes.

La chute de l'humorisme, provoquée, après deux mille ans de règne, par de menues découvertes anatomiques, est pleine d'enseignements. C'est une même cause qui assure le triomphe des systèmes médicaux et qui en prépare la ruine. Leur vice fondamental est de chercher leur appui en dehors de la médecine elle-même, de demander les pierres de leurs assises à des sciences dont les médecins ne peuvent contrô-

ler les matériaux. On nous dit : telle doctrine médicale est vraie, définitive, car la physique, la chimie et la physiologie la consacrent et lui confèrent leur propre caractère de certitude scientifique. Nous en croyons l'orateur sur parole, et pour cause. Quelques années se passent : une découverte chimique, un procédé nouveau d'exploration physique, une interprétation meilleure des expériences de la physiologie, science décevante entre toutes, viennent renverser le système entier et compromettre pour longtemps les notions exactes qu'il pouvait contenir et qui s'écroulent avec lui.

Ne demandons pas à des sciences changeantes parce qu'elles sont progressives, à celles surtout qui sont proches de leur berceau, d'expliquer et de régler par des lois les faits immuables de la clinique. C'est assez qu'elles ajoutent chaque jour à celles que nous leur devons déjà des méthodes nouvelles et meilleures d'investigation. La chimie et les autres nous ont fait en ce genre les dons les plus admirables et les plus précieux, mais on reconnaît déjà, on reconnaîtra mieux encore avec le temps qu'elles ont confirmé plus souvent qu'elles n'ont démenti les enseignements séculaires de l'expérience et de la tradition médicales. L'histoire tout entière de la goutte est là pour en faire foi (1).

---

(1) La confusion si longtemps faite entre la goutte et le *rhumatisme articulaire* nous a obligés à joindre à l'histoire de la première celle du second jusqu'au jour de leur séparation définitive.

CHAPITRE PREMIER

LES COMMENCEMENTS DE LA PODAGRE. — LE MOT ET LA CHOSE

Les noms que la goutte a portés dans les deux grandes périodes de son histoire sont sortis l'un et l'autre de la foule, celui de podagre dans l'antiquité, celui de goutte au moyen âge. Nous étudierons plus tard le second et nous essaierons d'en dire l'origine et le sens véritables ; quant au premier, l'explication en est simple.

Ποδάγρα καλοῦμαι, γιγνομένη ποδῶν ἄγρα (1) ; on m'appelle podagre parce que je suis un piége. Ainsi parle la déesse du conte de Lucien et l'étymologie qu'elle donne est tout à fait exacte. Avant que la goutte fût décrite, le mot ποδάγρα était déjà en usage ; il avait le même sens que ποδοστράβη et désignait le piége qui servait à prendre les bêtes à la chasse, les cerfs, par exemple (2).

Il y avait en Laconie un temple dédié à Artemis Podagra (3). Cela ne voulait point dire, comme on l'a cru, que cette déesse fût secourable aux goutteux, ni que son sanctuaire fût fréquenté par eux comme celui d'Esculape à Epidaure ; ils ne venaient pas demander là une guérison que la chasseresse sobre, alerte et chaste, aurait pu, mieux que tout

---

(1) Tragopodagra. Vers 188, in Œuvres de Lucien. Édition grecque-latine de Didot, 1842, p. 800.

(2) Xénophon. Cyropédie, liv. I, ch. vi, 28.

(3) Clément d'Alexandrie. Cohort. ad gentes. Édit. Migne, t. I, p. 117.

autre, leur assurer en leur donnant sa vie en exemple. La vérité est que la déesse de la chasse était connue et adorée là sous le nom de Diane au piége, comme elle l'était ailleurs sous le nom de Diane aux filets, Δίκτυνα (1).

L'existence, dans la langue courante, d'un mot *podagre*, ayant le sens de piége, éclaire l'origine du nom imposé à la goutte. Ce ne sont pas les savants ni les médecins qui ont réuni les deux racines ποῦς et ἄγρα comme le fait plaisamment le pédant d'Ocype (2). L'enfantement a été moins laborieux : un malade, un chasseur a usé, pour désigner un mal nouveau pour lui, d'une comparaison empruntée à son parler de tous les jours, il a dit ποδαγράω, je suis pris par la patte, et le mot est resté.

Il devait rester, car il serait impossible de donner en moins de lettres une description plus exacte de la maladie, de mieux dire la brusquerie du début, le siège et l'intensité des douleurs, leur caractère même qui les a toujours fait comparer soit aux piéges des chasseurs, soit aux instruments du bourreau.

Certains n'ont pas trouvé assez noble cette origine du mot podagre et lui ont cherché une autre étymologie; il ne voudrait plus dire piége, mais *douleur férine du pied*, et viendrait de ποῦς et de ἄγριος sauvage. Soranus avait un faible pour les étymologies, n'ayant garde d'oublier les plus singulières. C'est lui qui nous a transmis la précédente par l'intermédiaire de son traducteur Cælius Aurelianus (3).

Les médecins ont accepté dans leur langue ce mot podagre, malgré son origine populaire. Quelquefois cependant on rencontre dans leurs ouvrages l'expression ποδαλγία *podalgie*, qui a une physionomie franchement technique et

---

(1) Pausanias. Liv. III, ch. xxiv et liv. X, ch. xxxvi.

(2) Ocype. Œuvres de Lucien, v. 135 et suiv. Édit. Didot, p. 807.

(3) Cælius Aurelianus. De morbis acutis et chronicis, libri VIII. Édit. Conrad Amman. Amsterdam, 1755, p. 557, voir plus loin, chap. ix.

qui, sans doute pour cela, n'a pas eu la même fortune que son synonyme moins savant. Nous ne pensons pas, en effet, qu'il faille s'arrêter à l'opinion que Rosenbaum formule en ces termes : « Podargia vient de podalgia et on a fait par métathèse podagra (1) ».

Le mot podagre se rencontre pour la première fois dans des livres écrits vers la fin du cinquième siècle avant notre ère : il se lit dans une comédie d'Aristophane et dans divers traités d'Hippocrate ou des Asclépiades ses contemporains ; il est placé par Platon dans la bouche de Socrate. Il ne faut pas croire cependant à une apparition aussi tardive de la maladie. A la manière dont s'expriment Aristophane, Hippocrate et Platon, on voit déjà qu'ils n'étaient pas les premiers à parler d'elle, à l'appeler par son nom. Ce que l'on sait de ses origines prouve mieux encore qu'elle était déjà vieille en Grèce en ce temps-là.

La goutte a pour causes l'oisiveté et la bonne chère, deux choses qui devraient être inconciliables et que la richesse permet d'associer. Toute l'histoire de la goutte confirme cette pathogénie, depuis le premier cas que l'antiquité nous offre jusqu'aux observations les plus récentes. Mais cette notion, banale aujourd'hui, demande quelques explications. L'oisiveté ne doit s'entendre que du repos musculaire, non de la paresse intellectuelle. L'activité cérébrale prédispose à la podagre, loin d'en préserver. C'est une remarque que n'ont point assez faite les anciens, ou qu'ils ont faite trop tard. Elle eût adouci la sévérité des jugements portés sur une foule de poëtes et de magistrats, de philosophes et de médecins, qui étaient des hommes d'étude et non des fainéants.

Quant au régime habituel, il ne mérite pas toujours le

---

(1) Rosenbaum. Histoire de la syphilis dans l'antiquité. Trad. Santlus. Bruxelles, 1847, p. 207.

nom de gourmandise ou de gloutonnerie ; il suffit que la quantité des aliments dépasse un peu les besoins de l'organisme, ou plutôt que les divers éléments de cette alimentation ne soient pas entre eux dans un juste rapport, que les substances minérales ou féculentes soient sacrifiées aux matières azotées, aux viandes de toute nature, qui se prêtent mieux aux artifices d'une cuisine experte à provoquer, avec le désir, l'apparence de la faim. Excès de table veut dire presque toujours excès de viande, et la *Créophagie* a été de bonne heure considérée comme une des principales causes de la goutte.

Cette influence nocive d'une nourriture trop animalisée a été bien mise en lumière par Corradi qui y voit avec raison l'explication des exceptions apparentes à la loi qui rattache, soit dans le passé, soit dans le présent, la goutte à la richesse. On a vu, par exemple, cette maladie fréquente à des époques qui passent pour avoir été fort misérables ; mais alors, pour des raisons tirées de cette misère même, de l'insécurité des campagnes, du défaut ou du ravage des récoltes, les populations urbaines, les nobles et les riches vivaient surtout de viandes et de gibier, la chasse étant souvent moins une distraction qu'une nécessité (1).

Nous ne voulons pas faire de l'étiquette *goutteux* un brevet de sagesse et de sobriété, mais nous croyons qu'elle implique une modération relative dans les écarts de régime ou de conduite. Certes, il est difficile de fixer en ces matières la limite qu'on ne saurait dépasser sans enfreindre les lois de la morale et de l'hygiène, mais il nous semble que la goutte est la peine imposée aux plus vénielles de ces infractions ; c'est par des affections plus cruelles encore et plus graves du cerveau ou de la moelle, du foie ou de l'estomac, que se paient les autres, celles qui méritent les noms d'ivro-

(1) A. Corradi. Della odierna diminuzione della podagra et delle sue cause. Saggio di patologia storica. Bologna, in-4°, 1860, p. 36 et suiv.

gnerie et de débauche. On a fait la podagre fille de Baechus et de Vénus; le père et la mère pourraient également la désavouer.

Retenons seulement ces deux causes de la podagre, oisiveté et bonne chère, et partout où nous les trouverons réunies, nous verrons les goutteux être en grand nombre. S'il nous était possible d'établir une statistique sérieuse et d'en tracer le graphique, la courbe de la goutte se montrerait parallèle à celle de la richesse et aussi à celle de la civilisation. Les maxima en seraient successivement Syracuse, Athènes, Alexandrie, Rome, Constantinople. Ce sont aussi les premières étapes de la route que nous avons à parcourir.

Le premier goutteux authentique que mentionne l'histoire est, sauf erreur, Hiéron, qui fut tyran de Syracuse de 478 à 467. Bien d'autres avant lui ont dû connaître les mêmes souffrances; la goutte n'a certainement pas manqué au temps d'Anacréon ni aux derniers jours des Sybarites; elle n'est pas apparue brusquement au v° siècle, en Sicile. Mais tous les documents qui pouvaient éclairer de quelque lumière la pathologie et l'hygiène des autres pays et des autres peuples ont péri.

En dehors du monde grec, on trouve bien un roi de Juda, Asa (roi de 944 à 904 av. J.-C.) qui, dans sa vieillesse, eut une affection chronique des pieds et consulta les médecins, au lieu d'invoquer le Seigneur; aussi mourut-il après avoir langui deux ans. Mais les expressions employées par la Bible (1) en deux passages différents, ne permettent pas d'affirmer le diagnostic *podagre*, comme le font Sprengel (2) et Corradi (3).

Au sujet d'Hiéron, le doute est moins permis. Pindare

---

(1) *Bible*. Paralip., liv. II, ch. XVI. Rois, liv. III, ch. XV.

(2) SPRENGEL. Essai d'une histoire pragmatique de la médecine. Trad. franç., 1815-1820, t. I, p. 73.

(3) CORRADI. *Loc. cit.*, p. 6.

nous dit que la fortune lui faisait payer cher la victoire de son cheval Phérénicos aux jeux de Delphes et qu'il aurait eu grand besoin des soins du centaure Chiron (1). La langue des odes ne permettait pas au poëte d'être plus précis, mais le scholiaste a pu nous révéler que Hiéron ἐποδαλγίᾳ. Par surcroît, Plutarque le montre tourmenté par la gravelle (2). Il aurait donc offert le premier exemple connu d'une association morbide qui devait être si fréquente.

La Sicile, si elle ne fut pas la patrie de la goutte, devait être pour elle un pays d'élection. La meilleure sauvegarde qu'on ait contre cette maladie, c'est le respect de l'axiome hippocratique : « mets, boissons, travail, sommeil, amour : usons de tout avec mesure (3) ». Or cette mesure fut dépassée, et d'un grand pas, dans les villes de la Grande Grèce et de la Sicile, aux VIe et Ve siècles avant notre ère. Parvenues à la richesse plus tôt que les villes de la Grèce proprement dite, elles connurent plus tôt aussi la décadence morale et les maladies que le luxe engendre et entretient.

Elles connurent surtout les premières les raffinements de la table. Dès le cinquième siècle, la cuisine sicilienne était célèbre ; elle avait ses historiens et ses poëtes. Hiéron lui-même, qui avait accueilli à sa cour Eschyle et Pindare, réserva une constante prédilection à l'auteur comique Épicharme, qui chanta surtout le vin et la bonne chère et qui le premier mit à la scène ce personnage du Parasite en qui se résument la gourmandise et l'ivrognerie antiques.

Épicharme était médecin. Il avait composé quelques traités médicaux que mentionnent Pline (4), Diogène de Laërte (5) et Jamblique, et où la goutte ne pouvait être oubliée. Mal-

---

(1) Pindare. Pyth. III.

(2) Plutarque. Œuvres morales. Édit. Didot, p. 492, t. I.

(3) Hippocrate. Livre VI des épidémies, sect. VI, 2.

(4) Pline. Histoire naturelle, liv. XX, ch. XXXIV et XXXVI.

(5) Diogène de Laerte. Vies des philosophes. Paris, 1570 (en grec), p. 335.

heureusement, le temps les a moins respectés encore que ses comédies, car il ne nous en reste aucun fragment. Le souvenir d'Hiéron podagre et graveleux, voilà, ou à peu près, tout ce qui se rapporte à notre sujet dans l'histoire médicale de la Sicile.

Transportons-nous à Athènes. L'apparition de la goutte y fut et devait y être plus tardive. Cette mesure dans le travail, dans le plaisir, et même dans les passions, qui manquait si fort aux Grecs d'Italie, fut au contraire l'idéal constant des Athéniens du ve siècle. Leur sobriété en toutes choses fut célèbre à juste titre : elle résista aux tentations de la richesse, de la gloire et de la puissance sous Cimon et même sous Périclès, mais déjà ce dernier put voir dans sa propre famille grandir les mœurs nouvelles.

Aussi la goutte fut-elle fréquente, quoi qu'on en ait dit, dès le temps de Socrate et d'Aristophane. Dans le *deuxième Alcibiade*, Socrate s'exprime ainsi : « Penses-tu qu'un malade ait nécessairement *la goutte*, la fièvre ou une ophtalmie ? Et ne peut-il avoir une maladie, sans avoir aucune de celles-là, car il y en a beaucoup d'autres et ce ne sont pas là les seules (1) ? »

Ce texte nous paraît très important ; il nous donne en quelques mots la preuve, non seulement de l'existence de la goutte au temps de Périclès, mais encore de sa fréquence relative. On ne saurait prétendre en effet que le nom de la goutte s'est présenté par hasard à l'esprit du philosophe, que le hasard seul l'a fait citer le premier quoiqu'il fût celui d'une maladie rare, que le hasard encore l'a fait suivre du nom des affections les plus communes du climat oriental, les fièvres et les ophtalmies. Il est évident, au contraire, que Socrate, sous peine de n'être pas compris, a dû choisir comme exemples des maladies bien connues de ses auditeurs, et que,

(1) Platon. Deuxième Alcibiade. Édit. Didot, t. I, p. 493.

pour être plausible, son argument devait porter sur des maladies assez répandues pour donner un instant l'illusion qu'elles embrassaient la pathologie entière.

Nous pouvons donc conclure que la goutte n'était ni une rareté, ni une nouveauté, mais qu'elle était d'observation courante et de connaissance vulgaire. Cependant le témoignage de Socrate, que nous venons d'invoquer, perdrait un peu de sa valeur du fait qu'il se trouve, non dans un des écrits authentiques de Platon, mais dans un des dialogues qui lui sont contestés, si nous ne pouvions y ajouter l'attestation non moins précise d'un contemporain de Socrate, d'Aristophane qui, dans sa comédie de Plutus, trace cette petite esquisse pathologique : « *Pénia* (la pauvreté) : Tu essaies de plaisanter et de railler au lieu de parler sérieusement ; tu ne sais donc pas que, de corps et d'âme, je rends les hommes meilleurs que ne le fait *Plutus* (la richesse). Chez lui, ils sont *goutteux*, ventrus, ont les jambes épaisses, un embonpoint scandaleux ; chez moi, au contraire, ils sont minces, ont des tailles de guêpes et sont redoutables aux ennemis (1) ».

Cette boutade de l'auteur comique contient en germe tout ce que la goutte a inspiré de réflexions plaisantes ou sérieuses à des milliers d'écrivains de tous les siècles et de tous les pays. Le fait qu'elle se trouve dans une comédie jouée devant le peuple athénien tout entier montre assez qu'il ne s'agissait pas d'une maladie exceptionnelle, désignée par un nom technique, mais d'une affection que tous connaissaient bien, pour l'avoir vue frapper leurs concitoyens les plus gras et les plus riches, car, dès son apparition sur la scène, la goutte se révèle comme l'ennemie du pauvre, Μισόπτωχος θέα (2).

---

(1) Plutus. Vers 557 et suiv. Le Plutus fut représenté pour la première fois en 409.

(2) Lucien. Epigram. in Œuvres. Édit. Didot, p. 813.

Une maladie aussi fréquente devait être étudiée avec soin dans les œuvres médicales de cette époque, et, en effet, il en est parlé en divers endroits de la collection hippocratique, soit par Hippocrate lui-même, soit par ceux dont les écrits ont été réunis aux siens par des éditeurs malavisés. Nous insisterons longuement sur la manière dont Hippocrate et les autres Asclépiades ont compris et traité la goutte. Mais, au ve siècle, les Asclépiades n'étaient pas seuls en possession d'enseigner et de pratiquer la médecine. Jusqu'au jour où la renommée personnelle de l'un d'entre eux leur assura une sorte de privilège, les médecins les plus connus étaient sortis des écoles de philosophie, avaient appris leur art en Italie ou en Sicile. Enfin, l'éclat de la philosophie grecque de ce temps ne doit pas nous masquer la superstition populaire qui, toujours semblable à elle-même, continuait à demander à l'intervention divine, obtenue par des offrandes et par des prières, le secours qu'elle n'espérait plus de la science humaine.

Nous suivrons les goutteux dans les temples d'Esculape, dans les écoles de philosophie et même dans les gymnases, sans adopter pour cela l'opinion longtemps classique qui donnait cette triple origine à la science médicale. Bien au contraire, l'histoire de la goutte suffirait à prouver qu'avant Hippocrate il n'y a eu que deux médecines dignes de ce nom : la médecine théorique des philosophes, la médecine clinique des Asclépiades laïques de Cos et de Cnide. Les prêtres n'ont pris aucune part à la naissance ni aux progrès de notre art. Quant aux maîtres de gymnase, ils n'ont fait que mettre en action les idées, les conseils des philosophes.

Dès les premiers temps de la goutte, les désespérés ou les impatients ne manquaient pas qui désertaient l'*iatrion* du médecin pour le portique d'Esculape, y cherchant non plus de savoir, mais plus de puissance, y demandant non une ordonnance, mais un miracle. Naguère encore on avait

quelque illusion sur le caractère et la valeur de la médecine pratiquée dans les temples et l'on n'eût pas manqué de dire qu'Hippocrate et les autres avaient pu lire sur les murs des Asclepieia de Cos, d'Épidaure ou d'ailleurs, quelques beaux récits de guérison de la goutte et avaient dû profiter, sans l'avouer toutefois, des nombreuses observations recueillies par les prêtres-guérisseurs.

Pausanias, racontant son voyage d'Argolide, dit ceci : « Il y avait autrefois dans l'enceinte même (autour du temple d'Épidaure), un grand nombre de stèles, mais il n'en est resté debout que six : on y lit gravés les noms de ceux, hommes ou femmes, qu'Esculape a guéris et aussi la maladie de chacun et le mode de traitement suivi (1). » On comprend quels regrets avait inspirés la ruine, considérée comme certaine, de ces stèles où l'on aurait appris sans doute tant de choses curieuses sur la pathologie populaire des Grecs, sur la science des prêtres d'Esculape, sur les origines de la médecine laïque.

Beaucoup croyaient encore que ces temples, ces *asclepieia* étaient le berceau de la science médicale, que celle-ci en était sortie pour s'émanciper au temps d'Hippocrate seulement, emportant un fonds précieux de doctrines, d'observations et de recettes. Peut-être même les fameuses « sentences cnidiennes » aujourd'hui perdues, ou les « prénotions coaques » conservées dans la collection hippocratique, n'étaient-elles que le résumé de l'enseignement et de la pratique des prêtres de Cnide et de Cos.

C'était là l'opinion classique ; c'était celle de Littré (2) et on regrette de la rencontrer encore dans de récents ouvrages d'ailleurs estimables. Elle n'est plus soutenable. Elle reposait sur un on-dit rapporté par Strabon et surtout sur la

---

(1) Pausanias. Liv. II, ch. xxvii.
(2) E. Littré. Traduction d'Hippocrate, t. I, p. 6 et suiv.

confusion faite entre les descendants plus ou moins authentiques d'Esculape et les prêtres qui desservaient ses temples. Or les Asclépiades n'ont jamais, du moins à ce titre, rempli de fonctions sacerdotales. Dans les villes où vivaient encore de prétendus petits-fils d'Hercule, on distinguait les Héraclides des prêtres des Héracleia. De même les prêtres d'Esculape n'étaient pas des asclépiades et n'ont jamais porté ce nom. Ils pratiquaient, il est vrai, une sorte de médecine, mais il faut avouer que le caractère du dieu qu'ils servaient, les raisons mêmes qui lui avaient valu l'apothéose leur en faisaient presque une nécessité.

La croyance que cette médecine religieuse avait quelque mérite était déjà fort ébranlée par la critique (1), par l'étude des inscriptions déjà connues, notamment de celles du temple d'Esculape à Rome. Les fouilles d'Épidaure lui ont porté le dernier coup (2).

Ces fouilles, exécutées de 1881 à 1887, ont fait découvrir deux des stèles dont parle Pausanias. On y trouve relatés des cas de cécité, de paralysie, de calvitie, de cancer, d'hydropisie, de mutisme, de vers intestinaux, de migraine, de quelques autres maladies communes et enfin de *goutte*. On lit en effet sur l'une des stèles : « Un tel, goutteux. Comme cet homme approchait, à l'état de veille, une oie se jeta sur ses pieds, les ensanglanta et le guérit de la goutte » (3).

La plupart des observations ainsi exposées à la vénération des fidèles sont aussi ridicules ; il y en a d'obscènes ; quelques-unes seulement révèlent quelque connaissance, sinon de la médecine, au moins de l'hygiène. En tout cas, il n'y a rien là qu'on puisse considérer comme une ébauche

---

(1) Ch. Daremberg. Histoire des Sciences médicales. Paris, 1870, t. I, p. 81.

(2) P. Cawadias. Les fouilles d'Épidaure. Athènes, 1893.

(3) S. Reinach. *Revue archéologique*, 1885, t. I, p. 270.

même grossière de la médecine hippocratique. Il y a au contraire opposition absolue entre les pratiques des prêtres d'Esculape qui promettent et machinent un miracle et les enseignements des écoles de Cnide ou de Cos.

Ces inscriptions ne remontent en réalité qu'au 3e ou au 4e siècle avant notre ère, mais nous avons pu les mentionner à cette place parce qu'elles nous présentent un choix fait parmi les cas de guérison, quelques-uns fort anciens, dont le souvenir avait été conservé par des ex-voto. On en a la preuve pour l'une des plus célèbres de ces cures, celle d'une femme atteinte de vers intestinaux, puisqu'elle est rapportée, presque dans les mêmes termes, par Hippys de Rhegium qui florissait à l'époqué des guerres médiques (1).

Plus tard, à l'époque romaine, les traitements conseillés par Esculape sont un peu moins étranges ; on a une inscription où un dyspeptique raconte comment il fut guéri par un régime assez bien entendu. « Cette inscription, dit très bien Cawadias, montre qu'aux temps romains on ne se bornait plus à des guérisons complètement miraculeuses. La foi au pouvoir merveilleux d'Esculape étant alors diminuée, les prêtres se virent obligés d'appliquer aux malades les ressources de la médecine proprement dite » (2). C'est précisément le contraire de ce qu'on avait admis jusqu'à ce jour. Ce n'est pas des Asclepieia qu'est sortie la médecine laïque, c'est celle-ci au contraire qui, à la longue, a fait pénétrer dans les temples un rayon de lumière et de raison.

Le caractère mystique de cette médecine d'Esculape, et le dédain de la science humaine qu'elle suppose, sont bien exprimés par cet ex-voto placé par un prêtre goutteux sur les murs de l'Asclepicion d'Athènes; il est postérieur de quelques siècles aux inscriptions d'Epidaure, mais il ne

---

(1) Fragm. Hist. Graec, II, 15.
(2) Cawadias, p. 33.

marque pas un grand progrès. « Voici la prière que te fait Diophantos. Sauve-moi, dieu bienheureux, dieu fort ; guéris cette méchante goutte, au nom de ton père à qui j'adresse mille vœux. Personne parmi les mortels qui habitent la terre ne peut apporter de remède à de pareilles souffrances ; toi seul, dieu bienheureux, tu en as le pouvoir; ce sont les dieux tout-puissants qui t'ont donné aux hommes, présent inappréciable, pour prendre en pitié leurs maux et les soulager. — O bien heureux Asclepios, dieu guérisseur, c'est grâce à ton art que Diophantos, débarrassé de son incurable et horrible mal, n'aura plus désormais l'allure d'une écrevisse; il ne marchera plus sur des épines, mais il aura bon pied comme tu l'as voulu » (1).

Le goutteux reconnaissant avait dû, selon l'usage, joindre à ce pieux hommage l'image en terre, en marbre ou en argent de la partie malade. On a le catalogue fort ancien et fort long de cette sorte de musée pathologique, où ne manquait même pas ce que nous enfermerions à cette heure dans un musée secret.

Aujourd'hui, dans cette même Grèce, la goutte a disparu avec les arts, avec la richesse, avec les temples ; ce n'est plus une maladie commune. Elle s'est réfugiée dans quelques asiles où elle trouve réunies sans doute les conditions habituelles de son développement. « Presque dans toute la Grèce, dit un témoin autorisé, la goutte est mentionnée comme une maladie très rare. Elle est pourtant assez fréquente dans les couvents d'hommes, entre autres dans le grand monastère de Mega-Spileon (2) ».

Nous ne nous arrêterons pas davantage aux pratiques superstitieuses dont la goutte a été l'occasion dans l'ancienne Grèce. Nous retrouverons d'ailleurs à toutes les époques et dans tous les pays, cachés sous d'autres noms,

---

(1) P. Girard. L'Asclepicion d'Athènes, 1881, p. 121.
(2) Clôn Stephanos. Art. Grèce du *Dict. encyclop.*, p. 541.

les prêtres et les pèlerins d'Esculape. Nous avons hâte d'arriver aux premières recherches raisonnables sur la cause et l'évolution des maladies, aux travaux des philosophes et des asclépiades du cinquième siècle avant notre ère.

CHAPITRE II

L'HUMORISME ANCIEN

L'étude de l'ancien humorisme est une introduction nécessaire à l'histoire médicale de la goutte. Les mots humeurs, catarrhes, rhumatisme, fluxions, métastases, d'autres encore, à peine tombés en désuétude, reviendront sans cesse sous notre plume ; or pour les bien comprendre, il faut les ramener à leur sens originel, ou du moins au sens qu'avaient leurs équivalents grecs durant cette période, au delà de laquelle nous ne saurions remonter, où les philosophes d'Italie, de Grèce et d'Ionie pratiquaient et enseignaient la médecine concurremment avec les cliniciens de Cnide et de Cos.

Et ce n'est pas seulement quelques termes de notre langue qui nous seront expliqués de la sorte, c'est aussi nombre d'idées que l'on croit surannées parce qu'elles sont très vieilles, et qui pourtant ne laissent pas de nous dominer à notre insu. Notre médecine en effet n'est pas née d'hier : elle se rattache par une filiation légitime à la médecine grecque du temps de Périclès. Sans sortir de notre sujet, nous relèverons mainte preuve de cette descendance. Il se trouve même que, par une sorte d'atavisme, nos doctrines actuelles ressemblent à celles qui régnaient il y a vingt-quatre siècles plus qu'aux doctrines intermédiaires. Nous sommes plus près des Asclépiades que de Galien ou des Arabes.

Pour définir l'humorisme et pour en dire les caractères

généraux, nous ferons appel à la fois aux philosophes médecins et aux médecins tout court. Les premiers sont trop oubliés, pour deux raisons : ils avaient beaucoup écrit, mais de cette très ancienne et très riche littérature il ne nous reste que des lambeaux ; d'un autre côté, leur enseignement médical, jusque-là prépondérant, déclina précisément vers la fin du Ve siècle pour disparaître bientôt. La perte de leurs écrits, la chute prématurée de leurs écoles ont fait méconnaître la grandeur de leur œuvre. Et pourtant la philosophie grecque est une des deux sources de la science médicale, source moins abondante mais aussi pure de superstition que l'autre, que la médecine clinique des Asclépiades.

L'œuvre médicale des philosophes mérite donc plus d'attention qu'on ne lui en accorde d'ordinaire. On peut reprocher à la philosophie ancienne ses fragiles inductions, mais par cela même qu'elle prétendait tout embrasser dans ses recherches, tout enfermer dans ses systèmes, elle a eu souvent sur la pathologie et sur l'hygiène des vues plus larges, plus voisines de l'image vraie des choses, que les conceptions trop étroites, trop terre à terre des médecins. Nous ne parlons ici que de la philosophie d'avant Socrate, de celle qui étudiait la nature tout entière, choses visibles et invisibles, et l'homme tout entier, corps et âme. Comme elle ne dédaignait aucune des réalités, elle avait un souci constant de la vie journalière de l'homme, de ses travaux, de son régime. La médecine qu'elle instituait était surtout une méthode d'éducation pour l'enfant, un code hygiénique pour l'homme fait.

Aucune maladie ne peut profiter plus que la goutte de cette manière d'envisager la médecine. Si jamais elle doit disparaître, c'est une réforme morale et non une découverte thérapeutique qui en marquera la fin. La sagesse antique a échoué dans sa lutte pour une vie plus saine, plus active et plus sobre, mais il est juste de rappeler des efforts qui n'ont pas été tout entiers perdus.

La médecine avait toujours eu sa place dans les traités περὶ φύσεως que chaque philosophe se croyait tenu d'écrire. Ioniens et Italiques aimaient également à poursuivre jusque dans leurs conséquences dernières leurs théories sur l'origine des choses, à conduire l'homme depuis la conception jusqu'à la mort, à travers les accidents physiques ou moraux de son existence terrestre. C'est dans les débris conservés de cette littérature qu'on trouve les premiers linéaments de l'ancien humorisme (1).

On est frappé de la diversité extrême des sentiments. Les différentes écoles, à l'exception peut-être de la secte pythagoricienne, laissaient à leurs adeptes une telle indépendance que les opinions professées par eux, en médecine comme en toute chose, se rattachaient souvent par des liens assez lâches aux doctrines du maître avoué. Cette variété est un des caractères de la médecine ancienne à l'époque de son plus grand éclat. Quand l'heure viendra de l'uniformité et de la discipline, la décadence sera proche.

L'étude de ces conceptions individuelles serait fastidieuse : il suffira de montrer ce qu'elles avaient de commun, de dire quelle idée générale on se formait alors des maladies humorales et quelles règles d'hygiène et de thérapeutique découlaient de la pathogénie admise. Cette idée était la suivante.

En opposition avec les maladies qui viennent fondre sur l'homme à l'improviste et qu'il ne peut éviter, il est une classe d'affections issues d'un vice permanent de l'hygiène personnelle. Une alimentation trop copieuse, une vie oisive laissent dans le corps des résidus nuisibles, περιττώματα, de véritables poisons, qui se portent, qui *fluent* vers tel ou tel point de l'économie et créent, selon le lieu où ils s'arrêtent,

---

(1) Voir : J.-M. Guardia. De ortu medicinæ apud Graecos progressuque per philosophiam. Paris, 1855.

Et Anonymi Londinensis ex Aristotelis iatricis Menoniis et aliis medicis eclogæ. Éd. H. Diels. Berlin, 1893.

un danger plus ou moins grand, à moins que la thérapeutique n'intervienne assez tôt pour les modifier, les détourner ou les chasser. Cette dépuration, ce nettoyage, c'est la Κάθαρσις, la purgation, au sens général où l'entendaient les anciens. Arrêtons-nous sur ces différents points.

Quand il disait : « Les maladies chroniques viennent de l'homme, les maladies aiguës viennent de Dieu (1) », Sydenham était l'écho de la sagesse antique. Pour celle-ci, il y avait un certain nombre d'affections créées par l'homme, entretenues par lui, destinées à disparaître le jour où il le voudrait résolûment. Chaque génération en reprochait à sa devancière ou s'en reprochait à elle-même la naissance. C'est un sentiment dont nous trouvons la fréquente expression dans la littérature ancienne que les maladies dues au mauvais régime de l'homme sont de date récente. Les historiens, les philosophes, les poëtes acceptent que de tous temps l'homme ait souffert des intempéries, des accidents de la guerre ou du travail, et surtout de la colère des dieux ; que les fièvres, les blessures et les pestes soient éternelles et fatales, mais la dépravation humaine, et pour eux elle commence avec le bien-être, est toujours née d'hier.

C'est ainsi que Platon, voulant fixer une date à l'apparition de la sensualité et des affections qui en sont la suite, fera dire à Socrate : « Recourir à l'art du médecin, non pour des blessures ni pour quelque maladie saisonnière, mais pour les effets de cette vie molle, de ce régime que nous avons décrit et qui nous remplit de flux et de vapeurs, comme des marécages ; mettre les Aselépiades dans la nécessité d'ajouter à leur beau langage les noms de *vents* et de *catarrhes*, n'est-ce pas une chose honteuse à ton avis ? — Glaucon. En effet, Socrate, ce sont des noms de maladies nouveaux et étranges (2) ».

---

(1) Sydenham. Dissert. epist. ad G. Cole.
(2) Platon. La République, liv. III. Édit. Didot, t. II, p. 54.

Ils n'étaient au temps de Socrate ni étranges, ni nouveaux; ils n'appartenaient pas en propre à la langue des Aselépiades. Nous avons cependant reproduit ce qu'en dit Platon parce qu'il importe de noter le sens qu'ils ont eu dès leur apparition. Flux, catarrhe, c'est ce qui coule, ce qui descend, ce qui se transporte rapidement d'un point à l'autre de l'organisme, et ces mots impliquaient à ce point une idée de changement et de mobilité que le même auteur, par une comparaison qui est exactement l'envers de la précédente, les applique, non plus aux humeurs de l'homme, mais à la nature entière et reproche à quelques sceptiques de « porter sur eux-mêmes et sur les choses ce jugement qu'il n'y a rien là de solide, mais que tout coule comme l'argile et que vraiment les choses sont comme des hommes catarrheux et que tout va par flux et par catarrhe (1). »

Une telle mobilité, que prouvaient à l'évidence la disparition brusque et le retour facile des accidents, ne pouvait appartenir qu'à un élément fluide, à une humeur. Si l'on se rappelle que les fonctions du système nerveux étaient ignorées des hommes de cette époque, on conviendra que l'observation était judicieuse. Aujourd'hui même, la notion des réactions nerveuses et de leur rôle probable dans les épisodes paroxystiques des maladies diathésiques n'a pas fait oublier les anciennes hypothèses et, dans un grand nombre de cas, nous sommes obligés d'admettre un véritable transport d'humeur peccante, de matière toxique. Il paraît bien en être ainsi dans les paroxysmes goutteux, qu'ils soient articulaires ou viscéraux.

Ce n'est donc pas d'une heureuse rencontre, ou d'une conception à priori, qu'est née la théorie humorale; elle est le fruit de l'observation clinique et du raisonnement. Il y a des maladies mobiles, passagères, sujettes aux déplacements

(1) Platon. Cratyle, I, p. 325.

et aux retours soudains ; c'est là un fait d'expérience. De telles maladies ne sauraient être rapportées aux éléments fixes de notre organisme ; c'est là une déduction légitime. Elles ne peuvent dépendre que d'un élément ayant les mêmes attributs de mobilité et de fluctuation qu'elles-mêmes, c'est-à-dire d'une humeur. Réserve faite de la part qui revient au système nerveux, à ses forces invisibles, à ses influx, à ses ondes, mobiles elles aussi à l'égal et à la manière d'une humeur, la méthode suivie par les premiers humoristes, était irréprochable.

Ouvrons maintenant le traité *des lieux dans l'homme*, un des livres les plus précieux de la collection hippocratique et le plus utile de tous à l'histoire de l'Humorisme. L'Humorisme ancien y est contenu en germe ; il en procède tout entier, comme du livre de Polybe sur *la nature de l'homme* découlera logiquement l'humorisme de Galien, fort différent de celui qui nous occupe.

Les *lieux dans l'homme* ne sont pas d'Hippocrate. Si on les compare aux écrits authentiques du maître, on y relève des divergences théoriques, une connaissance plus rudimentaire de l'anatomie, certaines expressions propres et familières à l'auteur et que l'on ne retrouve nulle part ailleurs employées dans le même sens, enfin et surtout on y remarque une forme dénuée de l'art hippocratique. Mais en revanche il y a entre ce livre et les autres une grande analogie de doctrines et de singulières rencontres de pensées et de mots. L'idée s'impose qu'Hippocrate a eu cet ouvrage sous les yeux, qu'il en a médité et adopté les enseignements et qu'il n'a pas dédaigné de lui emprunter quelques-uns de ses traits les plus admirés. Les éléments du premier aphorisme, par exemple, se retrouvent épars et isolés dans les *lieux dans l'homme*. Sans méconnaître la témérité de notre hypothèse, nous formulerons en ces termes notre opinion sur l'âge, le caractère et la valeur de ce traité : s'il y a, ce qu'on ignore, dans la collection hippocratique, un livre écrit par Héraclide, père et

premier maître d'Hippocrate, les *lieux dans l'homme* sont ce livre-là (1).

Le premier paragraphe expose que tout se tient dans le corps de l'homme ainsi que dans un cercle et qu'on ne peut dire de l'un ni de l'autre où est le commencement, où est la fin ; en réalité les maladies affectent dès le début le corps tout entier car toutes les parties sont solidaires et se transmettent leur souffrance, qu'elles soient petites ou grandes, rapprochées ou éloignées. Après ces réserves si sages, et qu'on oubliera quelque peu, l'auteur ajoute textuellement ceci : « Par nature ce qui est sec (c'est-à-dire solide) contracte plus facilement les maladies et souffre davantage, ce qui est humide moins. Les affections des solides sont fixes et continues, les affections humorales ἐν τῷ ὑγρῷ sont mobiles, prédominent tantôt dans un point, tantôt dans un autre, changent toujours, ont des rémissions, enfin cessent plus vite, n'étant pas fixes. Les diverses parties du corps, où que le mal se jette, se le communiquent aussitôt les unes aux autres, le ventre à la tête, la tête aux chairs et au ventre et ainsi de tout le reste. En effet le ventre, quand il n'évacue pas d'une manière régulière tout en continuant à recevoir, arrose le corps de l'humeur provenant de l'alimentation ; cette humeur, exclue du ventre, se porte en masse à la tête ; arrivée là et ne trouvant pas une place suffisante dans les vaisseaux de cette partie, elle coule où elle peut. Si elle revient vers le ventre, elle y cause une maladie, si elle va ailleurs, elle cause ailleurs une maladie et ainsi de suite ».

D'après la seule observation clinique, l'auteur nous donne la raison d'être des maladies humorales, de leurs paroxysmes, de leurs rémissions et de leurs métastases et les oppose nettement aux affections des solides. L'humorisme ne constituait donc pas alors, comme on le répète, la patho-

---

(1) Les lieux dans l'homme, in Œuvres d'Hippocrate. Édit. Littré, t. VI, p. 276 et suiv.

logie générale tout entière. Ici encore le galénisme, avec son humorisme absolu, a fait tort à la doctrine qui l'a précédé.

Le cadre restreint des maladies humorales n'embrassait pas l'ensemble des affections internes. En dehors de lui, les lésions des solides, les troubles dynamiques eux-mêmes avaient leur place. Outre les *lieux dans l'homme* et quelques autres livres de la collection hippocratique, le *Timée* de Platon et surtout l'abrégé récemment découvert du recueil de Ménon fourniraient d'utiles matériaux à une histoire de l'anatomie pathologique en général et des lésions des solides en particulier. Nous nous bornerons à citer ici quelques lignes de Philistion et une page du Timée.

Philistion de Locres, un des plus célèbres parmi les prédécesseurs immédiats d'Hippocrate, admet trois grandes classes de maladies. Après avoir dit que nous sommes formés des quatre éléments classiques, ayant chacun une qualité propre, il résume ainsi la pathogénie telle qu'il la conçoit : « Les maladies proviennent ou des éléments premiers, ou des choses du dehors, ou de la disposition anatomique du corps : 1° le mal est dû aux éléments quand le chaud ou l'humide sont en excès, ou au contraire quand le chaud diminue ou s'affaiblit ; 2° les causes extérieures sont au nombre de trois : les coups et les blessures ; l'excès de la chaleur, du froid et des conditions analogues ; le passage du chaud au froid, du froid au chaud, d'une bonne nourriture à une nourriture impropre et malsaine ; 3° les dispositions anatomiques agissent ainsi : quand le corps tout entier respire bien et que le pneuma (lisons mentalement oxygène) y circule sans obstacle, il y a santé. *La respiration en effet ne se fait pas seulement par la bouche et les narines,* mais par le corps tout entier. Si le corps ne respire pas bien c'est la maladie, etc. (1). »

C'est pour servir d'instrument et de voie à cette respira-

(1) Anon. Londin, p. 36.

tion générale que Timée imaginera le filet d'un tissu extrêmement fin, la nasse qui a tant occupé les commentateurs. Ce réseau qui pénètre tous les organes et renferme ce que l'air a de plus vivifiant existe, c'est le réseau capillaire ; mais son mode de communication avec les sacs aériens supérieurs, ἐγκύρτια de Platon, devait échapper à Timée et à ses successeurs, c'était le secret de la circulation pulmonaire.

Changement dans les proportions ou les rapports des éléments invisibles dont nous sommes constitués, accidents de la vie extérieure de l'homme ou suites de son mauvais régime, trouble de la nutrition intime des organes, voilà pour Philistion toute l'étiologie. Si nous laissons de côté les affection chirurgicales, elle se ramène aux trois termes suivants : désordres fonctionnels sans lésion apparente, maladies humorales, affections viscérales.

Par une rencontre qui ne doit certainement rien au hasard, Timée, compatriote de Philistion et peut-être son élève, expose dans le dialogue qui porte son nom les mêmes principes de nosologie, mais il y ajoute, sur les humeurs, leur source et leur rôle, quelques idées originales qui se rattachent directement à notre sujet et méritent d'être rappelées.

Nous disons Timée et non Platon. Quelque opinion qu'on ait sur le mode de composition du célèbre dialogue, c'est au philosophe de Locres, et par lui à ses maîtres (1), qu'il convient de faire honneur de ces idées. Platon a pu partager, dans une certaine mesure, des sentiments qu'il développe avec complaisance mais il n'en assume ni la responsabilité ni le mérite; il n'en charge pas son maître Socrate comme de

---

(1) Un vers attribué à Empédocle (col. Didot, Fragm. Phil., t. I, p. 1), et extrait peut-être de son poème médical, nous paraît se rapporter à cette division des maladies :

ἄλλων ἔθνεα Κηρῶν
Ἀυγμηραί τε νόσοι καὶ σήψιες ἔργα τε ῥευστά.

Nous traduirions volontiers : les maladies ardentes (les fièvres), les corruptions viscérales, les affections fluxionnaires. C'est la classification même de Timée.

coutume ; il cite son auteur ou plutôt il le laisse parler. Or, ce que dit Timée des choses médicales porte la marque certaine de l'enseignement de Pythagore (1).

Il reconnaît, lui aussi, trois groupes de maladies. Les fièvres, continues, quotidiennes, tierces ou quartes, sont dues aux modifications subies par les principes, feu, air, eau et terre dont nous sommes constitués ; elles forment donc une classe à part et dépendent d'une altération des éléments profonds et invisibles, et non, comme les autres affections, d'une lésion tangible des organes. C'était là naguère encore une doctrine classique. Il n'y a pas longtemps que les pyrexies ont cessé d'être des maladies *sine materia*.

Mais, en dehors des principes élémentaires, il y a dans le corps des groupements, des formations secondaires, nous dirions aujourd'hui des tissus, dérivés des premiers, mais ayant leur existence propre, ce sont la moelle, les os, la chair et le sang. C'est leur lésion, leur corruption qui cause les maladies de la deuxième classe (la troisième de Philistion). L'auteur, qui vient de mentionner en termes formels l'assimilation et la désassimilation, qui a fait dépendre de leur rapport réciproque la croissance et la vieillesse, la maladie et la mort, ajoute ces lignes textuelles où l'on trouve sur les lésions viscérales, sur les altérations humorales qui en résultent, sur l'empoisonnement général qui en est l'aboutissant ultime, des vues si conformes à l'observation qu'on ne saurait, sans injustice, en faire honneur aux seules inductions d'un philosophe, s'appelât-il Platon : « La chair altérée repousse dans les vaisseaux les produits de sa décomposition ; le sang accru dans sa masse roule avec le pneuma des substances de toutes couleurs, amères, acides ou salées, se charge de biles, d'ichors, et de phlegmes divers. Ces humeurs résorbées infectent le sang, ne fournissent plus au corps

(1) Platon. Édit. grecque-latine de Didot, t. II, p. 241 et suiv.

les éléments de sa nutrition, ne suivent plus l'ordre naturel de leur circulation ; incompatibles entre elles, inconciliables, elles attaquent ce qui fait l'unité et la stabilité du corps dont elles entraînent la ruine et la corruption ».

On le voit, Timée affirme nettement l'existence d'une lésion des solides comme *substratum* de certaines maladies ; bien plus, il nous montre dans les altérations viscérales l'origine de quelques humeurs morbides, se rapprochant ainsi des théories contemporaines. Il ne faudrait pas beaucoup forcer les termes pour être en droit de lui attribuer la première mention des auto-intoxications.

« Enfin (1), formant une dernière classe, sont les maladies qui dérivent du pneuma, de la bile et du phlegme, lorsque, accrues dans leur masse, ces humeurs se portent hors de leurs voies naturelles ou vers des organes importants. Alors en effet elles prennent la place d'un élément meilleur qu'elles chassent de son milieu légitime, s'y établissent, altèrent l'organisme entier où elles finissent par se dissoudre (2) ».

Platon donne quelques exemples : le tétanos est dû à une distribution vicieuse du pneuma, les diverses phlegmasies à l'excès de la bile qui fait irruption dans tel ou tel organe ou dans les vaisseaux sanguins, les dartres à une variété de

---

(1) Timæi Locri. De anima mundi et natura, in Fragm. Philos. Græc. Didot. 1867. II, p. 44.

(2) Ces lignes sont extraites, non du dialogue célèbre, mais du petit opuscule intitulé *De l'âme du monde* et qui est un résumé du discours que Platon fait tenir à Timée. L'auteur, quel qu'il soit, use de la langue médicale avec précision et avec justesse. S'il se borne le plus souvent, comme dans le fragment que nous rapportons, à abréger et à éclaircir le texte assez diffus de son modèle, il en modifie quelquefois le sens, pour le rapprocher de doctrines plus récentes. On en trouvera un exemple plus loin. Pour cette raison, et pour d'autres, on a été amené à penser que le traité *De l'âme du monde* avait été écrit au plus tôt au premier siècle de notre ère par un médecin attaché aux sentiments d'Athénée, c'est-à-dire à la secte pneumatique.

Voir : J.-K.-W. Anton. De origine libelli περὶ ψυχᾶς, etc. Numburgi ad Sal., 1891.

phlegme, le phlegme blanc; enfin les maladies catarrhales ont pour origine le phlegme aigre ou salé.

En dehors de cette classification ternaire, qui n'appartient pas en propre à la médecine pythagoricienne, on relève, dans la doctrine exposée par Timée, un caractère particulier: elle porte une empreinte orientale. Est-ce à dire que l'humorisme ancien soit un legs de la civilisation hindoue? nullement. Ce n'est plus comme naguère une croyance générale que l'Inde ait été le berceau du langage, de la poésie et de la science; on a peur d'avoir été dupe d'un mirage et l'on tend à rendre à la race hellène la gloire d'avoir tout tiré de son propre fonds.

L'histoire de l'humorisme et de la goutte montre précisément combien peu la médecine classique a emprunté à la médecine hindoue. Elles sont restées presque étrangères l'une à l'autre, et cela à leur détriment commun. L'Inde a prêté à la philosophie grecque, ou plutôt à une école de cette philosophie, non des notions précises de pathologie, mais des idées générales sur la constitution de l'homme et les conditions de sa santé. Sur ce point, le doute est impossible. Si l'on compare la médecine de Timée à celle des Vedas, l'identité de certaines données est telle qu'elle suppose une transmission directe. Cette transmission, d'ailleurs, a été admise de tous temps et, si c'est une légende, c'est une légende bien vieille qui nous montre Pythagore allant demander aux sages de l'Inde une philosophie médicale que les prêtres de l'Égypte n'avaient pu lui donner (1).

Timée fait reposer son système nosologique sur l'existence, au dedans de nous, de trois humeurs qui sont la bile, le phlegme et le pneuma, le sang n'étant pas considéré comme une humeur, mais comme un organe, au même titre que la moelle et les viscères. Or, c'étaient là également les principes de la physiologie hindoue aux temps les plus re-

(1) Apulée. Les Florides, XV.

culés, à l'époque védique. Ces principes sont assez originaux pour n'avoir pu donner lieu à une coïncidence. L'assimilation du pneuma (*Vata* des Hindous) aux humeurs et du sang aux viscères solides ne peut provenir d'une double et indépendante initiative. La manière surtout d'envisager le sang était heureuse : elle permettait de lui constituer une pathologie propre, et de fait le rhumatisme articulaire et la goutte seront considérés par les Hindous comme le résultat d'une altération sanguine. On a soutenu naguère que le sang n'était pas une humeur, mais un tissu. Ce paradoxe a été une vérité banale il y a trois mille ans.

Les idées que nous venons de rappeler devaient, en Grèce, rester particulières à une école et disparaître avec elle; mais dans l'Inde, au contraire, elles persisteront identiques et, après quelques siècles écoulés, Çaraka et Suçruta ne connaîtront pas d'autre pathologie générale. Une ressemblance aussi grande, sur un point précis, devait être notée et ajoutée à la métempsycose et aux autres vestiges reconnus d'une inspiration orientale; mais, si elle établit la réalité d'un emprunt fait à l'Inde ancienne, elle montre aussi, par sa durée éphémère, que les éléments étrangers ne se sont pas incorporés à la science hellène, qu'ils ne s'y sont mêlés qu'un instant.

Dépouillé du masque oriental qu'il devait à Pythagore et qu'il perdit si vite, l'humorisme se présente comme une doctrine banale, n'appartenant en propre à aucun temps, à aucun pays. Au ve siècle, il était déjà assez répandu pour constituer un lien entre les doctrines des philosophes, les enseignements des médecins et les croyances les moins raisonnées des peuples barbares. D'après Anaxagore de Clazomène, les maladies aiguës provenaient de la bile qui, devenue surabondante, se jetait sur les poumons, les vaisseaux ou le côté (1); mais les Libyens nomades de son temps

(1) Aristote. De part. anim., IV, 2.

n'étaient pas moins humoristes que lui, puisque Hérodote nous les montre brûlant chez leurs enfants les vaisseaux du sommet de la tête et même les vaisseaux des tempes, pour les préserver dans l'avenir des dangers du phlegme coulant de la tête, c'est-à-dire des catarrhes (1)

Un certain nombre de maladies étaient donc attribuées à des humeurs, soit aux humeurs normales, modifiées dans leur composition ou dans leur proportion relative, soit à des humeurs nouvelles, nées à la faveur d'un trouble fonctionnel ou d'une lésion viscérale.

Toutes ces humeurs étaient-elles bien définies et pouvait-on dire de chacune le nom, l'origine et les propriétés? Loin de là. Une telle précision était alors plus impossible encore qu'elle n'est aujourd'hui. On se contentait d'une assez vague distinction. On avait l'intuition que les poisons formés dans le corps de l'homme malade étaient nombreux, incomptables peut-être, et que la physiologie rudimentaire du temps ne fournissait aucun moyen sérieux de détermination. Aussi, les anciens n'ont-ils pas attaché une signification invariable aux termes dont ils se servaient pour dénommer les diverses humeurs.

Souvent, on renonce à préciser et on emploie les expressions d'humeur ὑγρόν, de chyme χυμός ou tout autre aussi vague, que l'on fait suivre d'une épithète destinée à marquer le caractère supposé de l'humeur en cause. Il y a des humeurs de toutes les couleurs, de toutes les consistances, de tous les goûts : blanches, jaunes ou noires; épaisses, visqueuses ou fluides; aigres, douces, salées, âcres ou amères. Ces divers attributs distinctifs rappellent tous une propriété physique ou organoleptique, parce qu'il n'y avait pas d'autres propriétés connues avant la naissance de la chimie et de la biologie. C'était là une classification toute

(1) Hérodote. Liv. IV, ch. 187.

provisoire, faite pour la commodité du discours, sans prétention à une rigoureuse exactitude.

Mais le besoin de clarté, qui explique et excuse bien des erreurs médicales, la nécessité de se plier aux exigences de la pratique et de l'enseignement amenèrent de bonne heure les médecins à une conception plus simple encore. Cette conception, on la voit poindre dans quelques-uns des fragments que nous avons cités ; elle se développe franchement dans plusieurs livres de la collection hippocratique, dans ceux surtout qui émanent de Cnide ; elle finira par dominer toutes les autres et deviendra la théorie classique jusqu'à la réforme de Galien. Voici en quoi elle consistait :

Les mots de χολή et de φλέγμα désignaient depuis longtemps deux humeurs normales, la bile, venue du foie, la pituite coulant des narines et qu'on croyait être une sécrétion physiologique du cerveau. Mais avec le temps, leur sens s'était élargi. Quelques auteurs avaient étendu ces appellations aux liquides nouveaux, formés au sein de l'organisme malade, et tout à fait étrangers aux deux humeurs primitives. Il y eut une bile proprement dite, d'origine hépatique, et des biles diverses sans localisation particulière ; il y eut de même le phlegme et des phlegmes. Le Timée de Platon, après avoir parlé de biles, d'ichors et de phlegmes de toutes sortes, ajoute : « Le nom commun de bile a été donné à toutes ces humeurs par un médecin ou par quelque autre à l'esprit généralisateur (1) ». L'auteur cnidien du traité des maladies internes dit de son côté : « J'ai sur le phlegme la même opinion que sur la bile, à savoir qu'il y en a de plusieurs espèces » (2). Enfin, les médecins dont les opinions sont résumées dans le Papyrus de Londres laissent souvent aux mots bile et phlegme ce sens vague et indécis.

Une pareille incertitude dans l'acception qui leur conve-

---

(1) Platon. *Loc. cit.*, p. 242.
(2) Œuvres d'Hippocrate, t. VII, p. 215.

nait permit de leur faire subir un autre changement. En dépit de leur sens primitif et de leur nom, on leur imposa une signification nouvelle, on leur donna une valeur inattendue, toute clinique celle-là, et qu'il importe de fixer. Pour ne l'avoir pas fait, on a souvent prêté à la pathologie ancienne et à la médecine populaire, son héritière, des absurdités dont elles sont innocentes.

Dans le système que nous analysons, les accidents morbides, qu'ils fussent toute la maladie ou n'en fussent que des épisodes intercurrents, furent rattachés, selon leur apparence symptomatique et leur évolution, à deux groupes différents. Ce qui était lent, apyrétique, froid, fut rapporté au phlegme ; ce qui était chaud, aigu, fébrile, releva d'un excès de bile. Il est évident que bile et phlegme ne sont là que des formes de langage traduisant, bien ou mal, des notions tirées de l'expérience, mais n'impliquant aucune pathogénie précise, tenant tout au plus la place d'une cause ignorée.

Il y aura donc des maladies dues au phlegme, d'autres dues à la bile, et dans une même maladie les deux humeurs pourront être incriminées tour à tour selon que l'aspect clinique du moment se rapprochera de l'un ou de l'autre des deux types préétablis. L'épithète de bilieux résumera la marche rapide des accidents, leur caractère inflammatoire et douloureux, celle de phlegmatique rendra le manque de réaction générale ou locale, l'indolence, l'allure lente et comme froide du mal. On se servira plus tard, dans les mêmes conditions, des locutions maladie chaude, maladie froide. Celse et Scribonius parleront de la goutte chaude et de la goutte froide. Les mots chaud et bilieux, froid et phlegmatique seront considérés comme synonymes.

L'idée était ingénieuse et simple, trop simple même, mais l'expression avait été arbitrairement choisie. Le terme de χολή, avec son double sens de colère et de bile, convenait à la rigueur à un état que nous qualifions quelquefois d'irritation, mais le mot de phlegme était moins heureux. Déjà, Philolaus faisait cette remarque que le phlegme ne pouvait

être froid puisque son nom venait de φλέγειν, brûler (1). L'habitude prise persista néanmoins : la bile resta la cause supposée des phlegmasies et le phlegme celle des maladies non inflammatoires. Notre langue garde encore les traces de ces lointaines discussions et les adjectifs phlegmasique et phlegmatique, si voisins de figure, ont des sens bien différents.

Il est facile de faire à la goutte l'application de ce système. Les paroxysmes douloureux, les signes d'inflammation locale comporteront l'intervention momentanée de la bile, agent irritant par définition; mais la maladie elle-même, si lente dans son évolution qu'elle peut durer la vie entière, si peu fébrile que cette apyrexie, au moins apparente, la distingue mieux que tout autre caractère des affections qui la simulent, la maladie elle-même sera due au phlegme.

Comment tout cela se conciliait-il avec l'anatomie et la physiologie du temps ? Très facilement et pour cause. Ici encore on peut surprendre la méthode suivie par les anciens. Ils ne cherchaient pas à déduire leur pathologie de la connaissance incomplète ou inexacte qu'ils avaient de la « nature de l'homme ». Ils procédaient inversement. Leur médecine une fois établie sur une observation sérieuse, ils cherchaient à en tirer l'explication physiologique par voie d'induction et de cette physiologie hypothétique ils s'élevaient, par une nouvelle hypothèse, à une anatomie nécessairement plus théorique encore et plus chimérique.

On a écrit que la physiologie des anciens, malgré ses faiblesses, valait mieux que leur anatomie et n'avait pas nui au progrès de leur médecine. La chose est évidente et nous

---

(1) Anon. Lond., p. 33. — Galien attribue cette critique à Hérodicus.

En réalité, le choix du mot φλέγμα est moins étrange qu'il ne paraît. Dans certaines conditions, en cas de coryza aigu, l'écoulement nasal brûle, enflamme les narines et la lèvre. C'est à cette sécrétion morbide que l'appellation fut réservée d'abord ; on l'étendit ensuite aux autres sécrétions qui n'avaient pas le même caractère irritant, mais dérivaient, croyait-on, de la même source.

venons de dire pourquoi. La physiologie ancienne n'avait pas d'existence propre ; elle n'avait ni matière, ni moyen d'investigation ; elle était fille et esclave de la clinique qui l'avait créée de toutes pièces à son usage. Il ne pouvait donc y avoir entre elles de désaccord.

Dans cette œuvre, toute de théorie et presque d'imagination, les Grecs ont eu des trouvailles admirables. L'invention du pneuma, cet élément vital que le sang empruntait à l'air extérieur pour le distribuer partout et le faire servir à la respiration interne des organes, est un coup de génie qui leur permit d'ignorer, sans trop de dommage, le mécanisme anatomique de la circulation et la chimie des échanges respiratoires.

Sans avoir, à beaucoup près, le même mérite, la théorie des *catarrhes*, c'est-à-dire des migrations du phlegme eut le même succès. Née elle aussi de l'hypothèse pour obéir aux exigences de la clinique, elle rendit pendant plus de deux mille ans un compte suffisant des symptômes, des accidents, des anomalies observées au cours de certaines maladies, de la goutte par exemple. Mais elle ne put survivre à la ruine des fondements anatomiques qu'on lui avait donnés.

Le *catarrhe*, qui deviendra, par voie de synonymie, le καταστάγμός de quelques-uns (1), de Soranus entre autres (2), la *destillatio* des Latins, la *gutta* du moyen âge, le rhumatisme de la Renaissance, la goutte de nos jours au sens étendu du mot, le catarrhe est un flux venu d'en haut, de la tête, c'est une descente du phlegme vers les parties déclives.

Aussi loin que nous puissions remonter dans l'histoire médicale, nous trouvons établie cette croyance que l'encéphale sécrète une sérosité particulière, phlegme des Grecs,

---

(1) Celse. Liv. IV, ch. v.
(2) Soranus, in Celius Aur. Maladies chroniques.

BOTANISTES ET THÉRAPEUTES

I.

D'après un manuscrit de Dioscoride, conservé à la Bibliothèque impériale de Vienne et remontant au cinquièm
(voir la note additionnelle à la fin du volume).

Les personnages représentés dans ce tableau sont : Chiron, Machaon, Nigros (*Sextius Niger*), Pamphile, Héraclide de Tarente, Xénocrate et Mantias.

Georges CARRÉ et C. NAUD, Éditeurs

BOTANISTES ET THERAPEUTES

Imprimerie de la Société d'Histoire Naturelle.

Icorismus hic pertinet ad Libri secundi Commentariorum de Augustissimâ Bibliothecâ Cæsar Vindobonensi Caput septimum, et est inserendus è regione paginæ 525 (**).

Georges CARRÉ et C. NAUD, Éditeurs.

pituite des Latins, qui est le résultat d'une véritable dépuration. A l'état normal, cette émonction est presque insensible et se fait par les cavités nasales, buccale et pharyngée; mais qu'une intempérie survienne, qu'un refroidissement atteigne la tête, l'écoulement augmente : il envahit la trachée-artère, le poumon lui-même et provoque les catarrhes si graves que l'on observe surtout en hiver et surtout chez les vieillards. Tel a été le premier sens du mot catarrhe.

Il y avait, nous l'avons vu, d'autres phlegmes que cette humeur excrémentitielle de l'encéphale : les uns provenaient d'une lésion des solides, d'une fonte des chairs comme on disait; les autres résultaient d'une élaboration vicieuse des aliments dans l'estomac ou dans l'intestin. Ces phlegmes n'avaient donc pas leur source dans la tête comme la sécrétion dont ils usurpaient le nom, mais leur sort n'en était guère changé, ni leur rôle. En effet, formés loin de la tête, ils s'y portaient en masse par un mouvement naturel, développaient davantage encore dans cette « métropole du froid » leurs propriétés caractéristiques et devenaient eux aussi la matière d'une catarrhe, d'une fluxion descendante qui se faisait non seulement par les cavités de la tête, du cou ou de la poitrine, mais encore par les divers vaisseaux et par toutes les voies que lui ouvrait la laxité des tissus.

On assignait donc aux fluxions diverses qui constituaient les catarrhes un point de départ unique, la tête, et on en faisait dériver une affection comme la podagre, aussi éloignée par sa nature que par son siège des troubles céphaliques. C'était une conséquence nécessaire des errements que nous relevions tout à l'heure. L'observation superficielle du corps humain, de ses fonctions et de leurs désordres, la clinique en un mot, livrée à ses seules ressources, avait enfanté un véritable roman physiologique, où la tête jouait le premier rôle.

Elle était le centre, la citadelle de l'organisme. Toute force venait de là. La médecine avait appris qu'elle commandait aux opérations de la sensibilité, du mouvement et

de l'intelligence. Comme on ignorait alors le véritable usage des nerfs, on avait dû donner au sang déjà chargé de distribuer l'aliment assimilable, une fonction nouvelle, celle de conduire les sensations et les volontés. Les mêmes raisons théoriques qui, à défaut d'autres meilleures, nous feraient placer encore dans l'encéphale l'origine de tout influx nerveux, avaient conduit les anciens à faire du réseau vasculaire de la tête, la source de tous les vaisseaux de l'organisme. Les voies qui portaient aux extrémités l'énergie, le mouvement et la vie ne pouvaient avoir d'autre point de départ.

Les progrès de l'anatomie, en renversant cette physiologie naïve, ne porteront aucune atteinte à la théorie des catarrhes.

Les découvertes d'Érasistrate et d'Hérophile, qui révèleront la fonction véritable des nerfs, laisseront la théorie debout. Les nerfs, émanés du cerveau ou de la moelle allongée, serviront seulement d'une voie de plus pour l'écoulement et le transport au loin du phlegme céphalique. Il faudra bien des siècles et bien des efforts pour anéantir cet humorisme. La découverte d'Harvey n'y suffira pas. Mais, un jour les choses seront ramenées à leur point de départ et les patientes recherches de Conrad Schneider viendront démontrer l'inanité de cette prétendue sécrétion encéphalique dont on avait fait la cause et la matière du premier catarrhe. Or, la *dissertatio de osse cribriformi* et le livre *de catarrhis* qui l'a suivie ont été écrits dans la seconde moitié du XVIIe siècle, au temps de Sydenham, il n'y a guère plus de deux cents ans.

Revenons aux catarrhes et à leur rôle dans la genèse de la goutte. L'auteur des *Lieux dans l'homme*, comme il nous a dit la nature et la raison d'être des maladies humorales, nous explique aussi le mécanisme des divers catarrhes, ou plutôt des flux venus de la tête, car il semble ignorer la première appellation. Nous lui empruntons seulement ce qui concerne les fluxions articulaires.

Comme il pense que « la connaissance de l'anatomie humaine est le point de départ de toute recherche médicale », il fait précéder son étude d'une description des vaisseaux, artères ou veines, car il confond sous le nom commun de φλέβες les vaisseaux qui battent comme ceux des tempes et nos veines proprement dites. Les lignes suivantes intéressent seules l'histoire de la goutte.

« Deux autres vaisseaux se portent du sinciput, le long des oreilles, dans la partie antérieure du cou des deux côtés, jusqu'au vaisseau creux (1). Celui-ci marche avec l'œsophage, passe à travers le diaphragme, à travers le cœur et dans l'intervalle du diaphragme ; il se partage aux aines et aux cuisses en dedans, émet des rameaux dans les cuisses et se porte aux jambes en dedans le long des malléoles ; ces vaisseaux coupés rendent l'homme stérile ; ils se terminent dans le gros orteil (2) ».

A cette disposition anatomique des vaisseaux, correspondait un certain nombre de fluxions. Notre auteur en compte sept, toutes venant de la tête. La dernière est celle qui suit la voie décrite plus haut. « Le flux, peu abondant, produit, quand il s'arrête, le mal de hanche et les engorgements articulaires ; il est peu abondant et repoussé de toutes parts. Peu abondant, il est plus faible que tout ce qui l'entoure ; repoussé de toute part, il n'a point où s'écouler, aussi cherche-t-il un refuge dans les jointures (3) » (page 276).

Telle est, largement esquissée, la plus ancienne des théories de la podagre. Elle comprend trois éléments ingé-

---

(1) Littré traduit κοίλη φλέψ par veine cave. Mais comme l'auteur ne distingue pas les artères des veines, il vaut mieux ne pas préciser plus que lui, d'autant que dans le passage cité ce n'est pas la veine cave, mais l'aorte qu'il a certainement en vue.

(2) Hipp. T. VI, p. 282.

(3) Plusieurs des auteurs cités dans le Papyrus de Londres, notamment Alcamène d'Abydos et Timothée de Metaponte, expriment sur la genèse des maladies en général, et des catarrhes en particulier, des opinions fort analogues à celles de l'auteur de Lieux dans l'homme.

nieusement groupés : une surcharge humorale due à un excès de l'alimentation, une poussée venue du centre et rejetant l'humeur morbide vers les parties inférieures, enfin l'arrêt de cette humeur au point le plus faible, la jointure du gros orteil.

La loi de moindre résistance, qui n'est qu'indiquée ici, est plus nettement formulée dans un autre passage où l'auteur nous dit : « Quand les voies sont interceptées et que le flux n'a pas où aller, il se porte sur les articulations, flue sur les endroits qui cèdent (1) ». C'était un lieu commun de la médecine ancienne que la lutte permanente des éléments de l'organisme. Un équilibre temporaire des forces, une harmonie précaire, sorte de paix armée, était la condition de la santé.

La thérapeutique des maladies humorales fut conforme à ces principes. Deux idées la dominèrent : prévenir ou dissiper toute surcharge, toute plénitude ; soutenir et diriger les efforts spontanés faits par l'organisme pour son propre salut.

Quelques noms qu'on leur donnât, les humeurs morbides avaient pour origine un vice de l'hygiène. L'alimentation avait dépassé les besoins ou plutôt les forces de l'économie : un résidu, un déchet était resté qui n'avait pas été éliminé par les voies normales d'excrétion, voies visibles ou invisibles. Ce περίττωμα, résultat de la *polytrophie*, était l'ennemi à combattre, à chasser ; il fallait en purifier, en purger le corps. Mais comment ?

C'était alors une opinion commune à toutes les écoles que les maladies avaient une tendance naturelle à la guérison ou plutôt que le corps humain trouvait de lui-même les

---

(1) Œuvres d'Hippocrate, t. VI, p. 314. Voir dans le dernier chapitre de ce livre une courte étude des lois qui réglaient la pathologie générale des anciens.

meilleurs modes de défense contre le mal et qu'il suffisait de surveiller cette lutte, d'être prêt à soutenir l'organisme en cas de défaillance. On reconnaît la doctrine formulée ainsi par Hippocrate : « Les organismes sont leurs propres médecins ».

La conséquence nécessaire fut que la médecine antique, celle des asclépiades comme celle des philosophes, répugna aux remèdes de la pharmacie, se contentant, à moins de nécessité urgente, du régime et des pratiques de la gymnastique. Lucien prête à Solon un langage que celui-ci n'eût pas désavoué, lorsque, dans son *Anacharsis*, il lui fait louer les exercices du gymnase et user pour en définir l'action salutaire d'une heureuse métaphore. Rappelant la polysarcie molle et blanche ou au contraire la maigreur blême de ceux qui s'étiolent comme des femmes vivant dans l'ombre, frissonnant, suant et haletant au moindre effort, ou au soleil de midi, Solon conclut : « Nos jeunes gens à nous sont colorés et brunis par le soleil, ont un air mâle, respirent la vie, l'ardeur et le courage, ont tous les signes de la santé ; ils ne sont ni secs et ridés, ni massifs et lourds; leur forme au contraire est d'un juste dessin ; ce que leur chair peut laisser d'inutile et de superflu, ils le dissipent avec la sueur, ce qui donne la force et l'énergie ils le retiennent et le conservent pur de tout mauvais mélange. Ce que fait au blé l'instrument du vanneur, le gymnase le fait au corps humain : il jette au vent la balle et les barbes, sépare et ramasse le bon grain » (1).

Comme le Solon de Lucien, le Timée de Platon ne saurait trop louer les exercices physiques ni placer trop haut l'art dont ils relèvent. A l'entendre, la gymnastique et la médecine assurent au même titre les qualités du corps, santé, force et beauté, comme l'éducation et la philosophie développent les qualités de l'âme. Le travail, les pratiques

(1) Lucien. Édit. grecque-latine de Didot, p. 559.

du gymnase, la sagesse du régime, voilà leurs moyens d'action. Quant aux médicaments, ils peuvent avoir une utilité, mais toute passagère, tout exceptionnelle : on les prescrit comme on punit, comme on réprimande pour corriger les vices de l'âme.

L'auteur de « l'âme du monde », ne reculant pas devant une assimilation aussi naturelle de son temps qu'elle nous paraît aujourd'hui étrange et injurieuse, ira jusqu'à dire : « L'aliptique et la médecine, ces deux proches parentes (1), ont également pour but de maintenir la santé ; elles rendent plus purs le sang et le pneuma qui coule avec lui pour que, une maladie quelconque survenant, elle cède bientôt à l'action de ce sang et de ce pneuma devenus plus forts ».

Platon lui-même avait mis dans la bouche de Timée des paroles tout autres, qui auraient mérité d'être respectées par l'abréviateur, et qui sont bonnes à reproduire car elles résument en termes heureux les sentiments de la médecine antique touchant la nature des maladies et le caractère fatal de leur évolution. « En fait de dépuration et d'autres soins corporels, les meilleurs sont : en premier lieu les exercices du gymnase, puis le balancement d'un navire en marche ou les courtes promenades en voiture (2) ; enfin il est une autre manière de remuer l'organisme, très utile certes, mais

---

(1) Philon a écrit : « L'aliptique est sœur de la médecine. » Cette rencontre de pensée et d'expression, l'importance donnée à la pratique des bains, des onctions et du massage ; le rôle attribué au pneuma dans la résistance aux maladies sont au nombre des arguments invoqués par Anton à l'appui de sa thèse que le petit opuscule *De l'âme du monde* a été écrit au plus tôt vers la fin du premier siècle et l'a été par un médecin pneumatique. Mais nous remarquerons que Philon a lui aussi donné de la goutte une théorie où le pneuma a quelque rôle, et cela avant le premier médecin pneumatique, avant Athénée (Philon, édit. Mangey, t. II, p. 432). — On pourrait donc reporter jusqu'au milieu du premier siècle la date *De l'âme du monde*, et peut-être jusqu'à Philon lui-même.

(2) Ce sont là deux modes de *gestation*, pratique fort aimée des anciens et fort délaissée des modernes.

seulement quand elle est nécessaire, seul cas où un homme sensé doive y recourir. C'est la dépuration médicale à l'aide de remèdes. Il ne faut pas irriter par des médicaments les maladies peu dangereuses. En effet la nature des maladies ressemble un peu à celle des animaux. Ceux-ci sont constitués pour vivre un temps déterminé, qu'il s'agisse de l'espèce entière ou d'un seul individu : ils reçoivent la vie pour une durée fatale, immuable, sauf les accidents... Il en est de même des maladies : si on veut les juguler avant le temps fixé, elles croissent en nombre et en gravité. Il faut donc les diriger par le régime, παιδαγωγεῖν δεῖ διαίταις, autant qu'on le peut, et ne pas exaspérer leur caractère difficile par des médicaments ».

Cette direction, cette éducation des maladies par le régime que loue et conseille ici Timée, Socrate la blâme ailleurs et en reproche, à tort, l'invention à Hérodicus de Sélymbrie (1). Celui-ci n'avait pas créé la méthode que condamne Socrate, mais il l'avait poussée à ses dernières conséquences, vulgarisée dans ses écrits, appliquée étroitement dans son gymnase ; enfin il lui avait donné un nom, celui-là même dont use Platon ou un autre très approchant (2). Elle l'avait conduit à une médication systématique des maladies humorales qu'il se flattait de prévenir ou de guérir par un ensemble de précautions, de soins et d'exercices minutieusement combinés.

Nous avons peut-être un des livres où il avait exposé comment on pouvait « adroitement ramener à l'état naturel » ce qui dans le corps humain s'en était écarté et ce livre n'est autre que le traité du *Régime* de la collection hippocratique. On l'attribuait dans l'antiquité à divers médecins,

---

(1) Républ., liv. III. Éd. Didot, t. II, p. 55. Dans ce passage, assez paradoxal, Socrate dit de la médecine d'Hérodicus qu'elle est παιδαγωγική des maladies.

(2) D'après l'anonyme de Londres, Hérodicus avait défini la médecine : ἐντεχνον ἀγωγὴν εἰς τὸ κατὰ φύσιν, *loc. cit.*, p. 15.

tous contemporains d'Hippocrate ou plus anciens que lui. Il ne faut retenir de l'énumération faite par Galien (1) que l'ancienneté incontestable du livre ; aucune des attributions proposées n'est acceptable, au moins en ce qui concerne ceux des auteurs cités qui sont suffisamment connus.

Autrement séduisante est l'hypothèse formulée en ces termes timides par Daniel Le Clerc : « Si j'osais joindre mes conjectures à celles-là, je dirais que les livres en question pouvaient être d'Hérodicus, qui a passé, du consentement de toute l'antiquité, pour l'inventeur de la gymnastique médicinale » (2).

Nous croyons la conjecture bien près d'être vérifiée. Qu'était Hérodicus ? Un philosophe σοφιστής, un maître de gymnastique, παιδοτρίβης, qui avait associé cet art à la médecine μίξας γυμναστικὴν ἰατρικῇ. Ainsi le désigne Platon. Hippocrate lui reproche quelque part (épid. VI, 3, 18) d'épuiser ses malades par les courses, les exercices, les sudations qu'il leur impose, traitant la fatigue par la fatigue. Il avait dû, si l'on en croit Eustathe, étudier tout ce qui concerne le régime μελετῆσαι τὰ περὶ δίαιταν (3).

Chose que ne pouvait prévoir Le Clerc, les notes de l'Anonyme de Londres sont venues confirmer qu'il avait écrit sur le régime, qu'il voyait dans les fautes de l'hygiène journalière l'origine des maladies et qu'il faisait des exercices violents, douloureux même, la condition nécessaire de la digestion et de l'assimilation des aliments, l'instrument le meilleur du maintien ou du retour de la santé (4.)

Si nous cherchons maintenant à apprendre par la seule lecture de son livre (5), ce qu'était l'auteur du *Régime*, nous

---

(1) Galien. Éd. Kuhn, VI, p. 473, XV, p. 455, XVIII[a], p. 8.

(2) Histoire de la médecine, liv. III, ch. XIII.

(3) Eustathe. Comment. ad Homeri Iliadem. Leipzig, 1827-1830. t. I, p. 277.

(4) Anon. Lond., p. 15.

(5) Traité du régime, in Œuvres d'Hippocrate, t. VI, p. 466 et suiv.

retrouvons en lui : un philosophe, disciple d'Héraclite, un maître de gymnase, qui examine journellement les hommes dépouillés de leurs vêtements, qui abuse dans ses prescriptions des exercices violents, qui fait consister la santé dans la juste proportion à garder ou à rétablir entre l'alimentation et l'exercice, entre la recette et la dépense. Ajoutons à cela qu'Hippocrate passait pour avoir suivi les leçons d'Hérodicus et que le deuxième livre du Régime a de frappantes ressemblances avec certaines pages du Traité des Eaux, des Airs et des Lieux, dont il paraît comme une ébauche, et on sera amené à regarder comme très plausible, pour ne pas dire plus, l'hypothèse de Le Clerc.

Il lui manque, pour perdre tout caractère conjectural, d'être vérifiée en un détail secondaire. L'histoire ne nous dit pas à quelle secte se rattachait Hérodicus de Sélymbrie, tandis que l'auteur du Régime s'avoue franchement pour le disciple d'Héraclite. En effet, pour suivre un usage cher aux médecins philosophes, mais étranger aux habitudes des Asclépiades, il a fait précéder l'exposé de ses doctrines médicales d'une véritable profession de foi, qui remplit le premier livre presque tout entier. Or, à l'exception de quelques phrases qui paraissent empruntées à Anaxagore, tout n'est qu'imitation servile ou citation littérale d'Héraclite : mêmes idées, mêmes formules étranges, même obscurité. Le fait d'ailleurs avait été noté dès l'antiquité et Ischomaque de Bithynie assurait qu'à l'ouvrage propre d'Hippocrate touchant le Régime on avait ajouté le livre d'Héraclite sur le même sujet (1).

Juste ou non, l'hypothèse que nous adoptons a au moins le mérite de donner une idée exacte du contenu de l'ouvrage.

---

(1) Daremberg. Œuvres choisies d'Hippocrate, 2e édit., 1855, p. LXXXIII note.

V. aussi Mullach, Fragm. Philos. Graec, I, p. 328.

Ilberg. Studia pseudippocratea. Lipsiae, 1833, p. 13.

Remarquons en passant que la dernière phrase du deuxième livre, p. 13,

L'auteur du Régime fait consister la santé dans l'équilibre entre les dépenses et les recettes. « Les aliments et les exercices, dit-il, ont des vertus opposées, qui cependant concourent à l'entretien de la santé : les exercices dépensent, les aliments et les boissons réparent. ». Ces termes n'ont pas vieilli et nous usons encore des mêmes comparaisons. Il ne se vante pas d'ailleurs d'avoir le premier envisagé l'hygiène sous cet aspect. Mais il revendique l'honneur de ce qu'il appelle une belle et utile découverte. Cette découverte, la voici. Il est facile de constater la rupture de l'équilibre dans un sens ou dans l'autre quand on voit les hommes journellement, s'exerçant tout nus dans un gymnase, réflexion qui révèle la profession de l'auteur; il est facile aussi de corriger ces légers écarts ; mais ce qui est chose nouvelle et difficile, c'est de reconnaître à des signes certains que les disproportions même minimes entre les aliments et les exercices, vont, par leur répétition, aboutir à la maladie déclarée. Cette imminence de la maladie, notre philosophe le premier a appris à la prévoir et à la prévenir.

Dans quelques pages, curieuse esquisse d'une histoire de la pléthore, il nous présente quelques types bien choisis de pléthoriques par excès relatif de l'alimentation et nous enseigne la prophylaxie et le traitement de cette πλησμονή. Le maître de gymnase se montre encore ici dans la minutie avec laquelle il énumère les exercices conseillés : les promenades en ligne droite ou en ligne courbe, les courses simples ou diaules, avec ou sans manteau, les chevauchées, le cerceau, les divers simulacres ou préparatifs de lutte, la lutte elle-même debout ou dans la poussière, l'acrochirie, la chironomie, le jeu du corycos, la rétention du souffle. Ajoutez à cela les onctions, les frictions, les bains et enfin un régime alimentaire d'une sobriété parfaite, interrompu

---

rappelle les expressions favorites d'Hérodicus que nous avons citées plus haut : Τῇ δὲ προσαγωγῇ χρησάμενος καταστήσεις τὸ σῶμα ἐς τὴν ἀρχαίην δίαιταν.

seulement deux ou trois fois par mois, sauf l'été, par ces vomissements de précaution qui étaient des indigestions provoquées. C'est ainsi qu'on prévient la pléthore et les maladies qui en sont la conséquence.

Si l'on a négligé quelque peu les préceptes d'Hérodicus, si la pléthore est survenue, le traitement usera encore des mêmes ressources, mais surtout de la diète et des vomissements. On ne peut s'empêcher de rapprocher cet abus des vomissements provoqués de la pratique des Égyptiens qui, suivant l'expression d'Hérodote, poursuivaient la santé à coups de clystères et de vomitifs, dans la pensée que presque toutes les maladies provenaient d'un vice de l'alimentation.

L'ouvrage se termine par l'étude des cas où « les exercices surmontent les aliments », c'est-à-dire des cas de fatigue, d'épuisement, de surmenage. Les dernières lignes du livre résument la médication à instituer : « il convient de prendre des bains chauds, de coucher sur un lit mou, de s'enivrer une fois ou deux, mais sans aller trop loin, de faire l'amour à l'occasion, de suspendre les exercices à l'exception des promenades » (1).

Cette simple phrase où l'auteur conseille pour des cas déterminés, à titre de médication occasionnelle, qu'on ne répètera pas plus de deux fois, l'usage des boissons fermentées porté jusqu'à l'ivresse, a eu une fortune singulière ; elle a fait accuser Hippocrate, bien innocent en l'espèce, d'avoir recommandé en tout temps, comme une chose profitable, de s'enivrer une fois ou deux par mois. Ni Hippocrate, ni l'auteur du Régime lui-même n'ont eu semblable pensée, non plus que les médecins de nos jours qui, dans certaines maladies aiguës, adynamiques, prescrivent de donner l'alcool à dose ébrieuse, et cela au grand bénéfice du patient.

En revanche ce régime, trop sensuel à tous égards, nous ramène à Héraclite qui aurait, au dire de Jamblique, consi-

---

(1) Hippocrate. T. VI, p. 636.

déré les orgies bachiques comme des remèdes (1). Il serait piquant de rejeter sur le sombre philosophe d'Éphèse la paternité du joyeux conseil tant reproché à Hippocrate. Ces orgies étaient d'ailleurs une importation égyptienne, comme l'abus des vomitifs, comme la théorie alimentaire des maladies, comme les idées cosmogoniques d'Héraclite (2). De sorte que nous pourrions opposer ici la médecine ionienne à la médecine italique et montrer que l'une a eu quelque contact avec la vieille Égypte, comme l'autre avec l'antique civilisation hindoue.

---

(1) Jamblique. De Mysteriis liber. Éd. Parthey. Berlin, 1857. Il est vrai que l'auteur du livre des mystères ne parle des fêtes de Bacchus qu'en tant que spectacle et ne prend l'expression de remèdes qu'au figuré.

(2) Tannery. Pour l'histoire de la science hellène. Paris, 1887, p. 176.

CHAPITRE III

HIPPOCRATE

RAPPORTS DE LA GOUTTE AVEC LA FONCTION GÉNITALE

La médecine des Asclépiades était restée obscure jusqu'au temps de Périclès. Elle ne pouvait rivaliser avec la médecine des philosophes, n'avait rien à opposer aux œuvres brillantes des Empédocle, des Alcméon et de tant d'autres. Avec Hippocrate tout change. La médecine clinique, celle que l'on pratiquait depuis longtemps à Cos et à Cnide, arrive brusquement à la gloire ; l'autre décline et sa ruine est si complète qu'il nous reste bien peu de monuments de son époque de vigueur et d'éclat. Le discours que tient Timée de Locres, ou que Platon lui prête, est le résumé de plusieurs siècles d'enseignement, mais c'est aussi le testament d'une grande école.

Le caractère propre des deux médecines explique leur sort si différent. L'œuvre médicale des Ioniens ou des Italiques participait à la renommée des traités philosophiques auxquels elle se trouvait mêlée ; elle se faisait d'ailleurs accessible à tous par son tour large, par son dédain des faits et des détails, par sa forme élégante, que nous dirions aujourd'hui plus littéraire que scientifique. Les Asclépiades au contraire s'adonnaient à l'observation terre à terre, non à la spéculation ; ce que nous savons de leurs préceptes et de leurs méthodes nous prouve leur souci constant de la pratique, leur crainte du bruit et de la foule. Leur école était l'asile des vertus professionnelles. L'obscurité y était une marque de probité, de pureté pour parler comme eux.

Leurs leçons s'adressaient à leurs seuls élèves, non aux profanes. Où l'on a vu une sorte de règle religieuse, nous ne voyons que les maximes d'une fièvre morale corporative.

Ainsi ces deux médecines, celle des philosophes et celle des Asclépiades, suivaient parallèlement leur route, étrangères l'une à l'autre, lorsque parut Hippocrate de Cos qui revêtit, avant de la vulgariser, la médecine de son école des mêmes formes séduisantes dont les philosophes avaient paré la leur. Dès lors une comparaison devint possible : elle devait être funeste aux théoriciens et assurer le triomphe de la médecine d'observation.

Contemporain de Timée, Hippocrate était, comme lui, héritier de plusieurs siècles de recherches et de réflexions, mais ces travaux étaient jusqu'à lui restés obscurs, presque anonymes. C'était le patrimoine commun des fils d'Esculape. Avant de l'enrichir pour sa part, Hippocrate l'ouvrit à tous, même aux profanes : on le lui attribua tout entier ; et le labeur d'une longue série de médecins devint aux yeux des anciens, est resté, aux yeux des modernes, le bien propre d'un seul.

De cette confusion est né le type presque fabuleux d'un divin vieillard, auteur unique de cette encyclopédie étrange, où il n'y a ni unité de plan, ni unité de forme, ni unité de doctrine et qu'on appelle cependant les œuvres d'Hippocrate.

Là se trouve ce que les Asclépiades de Cos et de Cnide ont su et dit de la goutte, là aussi la pensée propre du novateur qui a rejeté dans l'ombre et ses successeurs et ses devanciers. Pour dégager et exposer ces diverses conceptions, un premier travail d'analyse s'impose, plus difficile en apparence qu'il n'est en réalité. Il faut restituer à chacun sa part et dire : ceci appartient à un médecin inconnu de Cos ou de Cnide, cela appartient à notre Hippocrate, au fils d'Héraclide. Limitée à notre sujet, cette distinction peut se faire sans trop de témérité. Nous étudierons donc en deux chapitres séparés la goutte d'après Hippocrate et ses écrits

légitimes, et ensuite la goutte d'après les autres Asclépiades. Cette recherche nous apprendra incidemment quel homme fut Hippocrate et nous montrera derrière l'image effacée du vieillard, du demi-dieu, une figure plus jeune, plus vivante, plus vraie.

L'auteur des *Aphorismes*, des *Épidémies* et du traité des *Airs, des Eaux et des Lieux* a sur la goutte des idées originales, un système bien à lui, qui eut peu de prise sur l'esprit de ses contemporains et de ses élèves immédiats. Il le formule dans les *Aphorismes* en quelques phrases que voici :

« Section V. 25. Les gonflements et les douleurs sans plaie, dans les articulations, *la podagre*, les ruptures (musculaires) sont généralement soulagées par d'abondantes affusions d'eau froide qui diminuent la tuméfaction et amortissent la douleur ; un engourdissement modéré a la propriété de dissiper la douleur ».

« Section VI, aph. 28. *Les eunuques ne deviennent ni goutteux, ni chauves.* »

29. « *Une femme n'a pas la goutte avant que ses règles n'aient cessé.* »

30. « *Un jeune garçon n'a pas la goutte avant l'usage du coït.* »

49. « Dans les affections goutteuses, l'inflammation tombe et se dissipe en quarante jours (1). »

55. « Les affections goutteuses se mettent en mouvement surtout au printemps et à l'automne. »

Il y a deux parts à faire dans ces six aphorismes. Les uns, le premier et les deux derniers, ne font que traduire une observation plus ou moins exacte, sans prétention dogmatique ; les autres, ceux que nous avons soulignés, ont une tout autre portée.

Nous n'insisterons pas à cette place sur le traitement des accès de goutte par l'eau froide, sur l'époque habituelle de

---

(1) Hippocrate. Éd. Littré, t. IV, p. 541, 571 et 577.

leurs retours. Hippocrate a résumé ici, avec sa concision habituelle, les résultats de son expérience et de celle de ses devanciers. Il est certain que l'eau froide soulage les douleurs de la goutte et que celle-ci revient plus volontiers à certaines époques de l'année. Notons seulement la première apparition dans l'histoire d'une pratique très répandue encore, quoique dangereuse, et d'une notion que tous les observateurs ont confirmée.

Quant à la durée de l'attaque, l'auteur, cédant à une de ses préoccupations favorites, à une de ses faiblesses, a voulu imposer à l'accès de goutte une durée uniforme, porter la précision mathématique en des matières qui ne la comportent pas. Le délai de 40 jours ne répond à aucune réalité : il est trop long pour l'accès de goutte aiguë, trop court pour les formes chroniques ; d'autre part ce serait méconnaître absolument les doctrines et les habitudes d'Hippocrate que d'y voir une sorte de moyenne.

Restent les trois aphorismes inséparables 28, 29, et 30 de la VIe section. Ils formulent avec une netteté parfaite ce qu'on peut appeler la *théorie génitale* de la goutte. Les eunuques, les femmes, les enfants n'ont pas la goutte, donc elle est liée, dans son origine et dans son évolution, à la fonction génitale de l'homme. Ce n'est pas là une interprétation gratuite, c'est bien la pensée véritable, l'idée maîtresse d'Hippocrate, que seule la forme spéciale donnée aux aphorismes l'a empêché de développer.

Les affirmations contenues dans les trois célèbres aphorismes sont-elles exactes? Personne ne l'a soutenu parmi les disciples les plus fervents d'Hippocrate. Mais, par un artifice qui nous montre de quelle piété était entourée sa mémoire, quel caractère quasi divin on attribuait à sa parole, on ne peut se résoudre à le trouver en faute et on accuse le changement des choses pour laisser à ses oracles toutes les apparences de la vérité.

C'est ainsi que Galien écrira : « A l'époque d'Hippocrate il y avait peu de goutteux parce que la vie y était sagement

réglée, mais de nos jours le luxe de la table est devenu tel qu'il ne peut être surpassé... Aussi les eunuques eux-mêmes sont atteints de podagre, tant est grande leur paresse, leur gourmandise et leur ivrognerie » (1).

C'est ainsi que Sénèque, dans une page superbe, après avoir cité de mémoire et inexactement le texte de l'aphorisme 29, ajoutera : « Et cependant les femmes perdent leurs cheveux et deviennent podagres. Ce n'est pas leur nature qui a changé, c'est leur vie. Devenues les égales des hommes par la débauche, elles le sont par la maladie... Qu'y a-t-il donc d'étonnant à ce que l'on puisse s'inscrire en faux contre le plus grand des médecins en montrant tant de femmes goutteuses ou chauves. Leurs vices leur ont fait perdre le bénéfice de leur sexe : en dépouillant la femme, elles se sont condamnées aux maladies de l'homme » (2).

Il ne faut voir dans ces paroles de Galien et de Sénèque que d'ingénieuses et complaisantes explications. En réalité, la goutte peut frapper, rarement il est vrai, une femme honnête et jeune, un eunuque, un enfant encore vierge ; et Hippocrate l'a méconnu. L'erreur a sa source dans la vie médicale du maître et dans les conditions d'observation restreinte qu'elle lui a imposées.

La goutte aime les grandes villes, il les fuyait ; la goutte est la maladie des riches, il était le médecin des pauvres ; il a donc eu moins que d'autres l'occasion de l'étudier. C'est la part des circonstances dans l'erreur commise. Mais on peut lui reprocher à lui-même ses inductions téméraires. Pour interpréter les cas, nombreux ou non, qu'il a rencontrés sur sa route, il appelle à son aide une anatomie peu exacte, une physiologie aventureuse, une observation superficielle des mœurs et coutumes des peuples qu'il a visités.

Il en est résulté un système fort ingénieux, que nous

---

(1) Galien. Commentaire sur l'aph., 28. Éd. Kuhn, t. XVIII, p. 42.
(2) Sénèque. Lettre 95 à Lucilius.

essaierons de décomposer pièce à pièce pour en montrer à la fois le savant mécanisme et la fragilité. Jusque dans ses erreurs, le génie d'Hippocrate apparaîtra avec ses qualités propres de clarté, de logique et de hardiesse. Ce qui manque à la solidité de l'œuvre, ce n'est pas le talent de l'artiste, c'est le choix des matériaux premiers.

Pour montrer comment est née l'idée hippocratique de la goutte et comment elle s'est développée peu à peu, au jour le jour, au hasard des remarques et des trouvailles, il nous faut faire un retour sur la vie si mal connue d'Hippocrate, le suivre dans ses pérégrinations, dans ses étapes, dans ses *Épidémies* pouvons-nous dire, car c'est là le vrai sens du titre donné à son recueil de notes, de réflexions et de souvenirs de toute nature.

La vie d'Hippocrate fut une véritable odyssée. La comparaison est ancienne et, au dire de son biographe, les artistes le représentaient à dessein coiffé, comme Ulysse, du *pilos* qui était le bonnet des voyageurs. Devenu orphelin, il quitta, jeune encore, l'île de Cos, emportant un fonds de connaissances médicales que son père Héraclide lui avait enseignées peu à peu et dès le bas âge, et cette belle culture générale qui était le partage des Grecs de son temps. Une incartade de jeune homme avait peut-être hâté son départ, mais il est plus simple de croire qu'il fit comme tous les élèves de l'École : munis d'une instruction surtout théorique, ils allaient la parfaire par la pratique, parcourir les villes et montrer, suivant l'expression de *la Loi* qu'ils étaient médecins non seulement de nom, mais de fait.

Il se rendit en Thessalie : il y resta longtemps, une dizaine d'années environ. Il y vit un grand nombre de malades. Dans quelle mesure l'histoire de la goutte a-t-elle profité de ce séjour et de ces études ? Nous allons le rechercher. Nous devrions, semble-t-il, nous demander d'abord si Hippocrate vit en Thessalie beaucoup de goutteux. Mais la question ainsi posée resterait sans réponse, faute de documents, car le mot de podagre n'est pas prononcé dans les

Épidémies, aussi faut-il la ramener à celle-ci, d'une solution plus facile : les malades soignés par lui appartenaient-ils à la classe riche, aimée de la goutte, ou à la classe pauvre exempte de cette affection ?

On a pu avancer les deux opinions contraires. « Il résulte, dit Littré, des curieuses recherches de M. Meinecke, que les médecins hippocratiques ont exercé leur art à Larisse parmi les familles les plus considérables de la Thessalie. Cela ne contribue pas peu à mieux asseoir et à mieux déterminer tout ce que l'on sait sur le rang qu'Hippocrate occupait parmi les hommes de son temps (1). »

Mais si, à l'exemple de Rossignol (2), on relève les professions des malades mentionnés dans les Épidémies, on reconnaît bien vite qu'ils furent tous de pauvres ouvriers ou des esclaves ; et si quelques noms moins humbles s'y rencontrent, ils désignent, non les clients d'Hippocrate, mais les propriétaires de ces ouvriers, les maîtres de ces esclaves. Pour nous en tenir à la ville de Larisse, nous lisons : la servante d'Œnésidème, la servante de Dyséris, le palefrenier de Palamède. Œnésidème, Dyséris et Palamède furent peut-être des personnages considérables mais rien ne prouve qu'Hippocrate fût leur médecin.

Loin de constituer une nouveauté, l'affirmation qu'Hippocrate ne fut pas le médecin de l'aristocratie thessalienne, nous ramène à l'idée que les anciens se firent toujours de sa pratique. Galien, traçant le portrait du médecin idéal, écrivait : « S'il se trouve un tel médecin, il dédaignera les faveurs d'Artaxerxe et de Perdiccas; jamais il ne paraîtra devant le premier; quant au second, il le soignera, s'il souffre de quelque maladie qui réclame l'art d'Hippocrate, mais il ne se croira pas obligé de rester toujours auprès de

---

(1) Littré. T. XVIII, p. xi.

(2) J.-P. Rossignol. Gnathon et Scymnus, deux peintres découverts dans les Épidémies d'Hippocrate. Paris, 1858.

lui et se rendra à Cranon, à Thasos et dans d'autres bourgades, pour y soigner les pauvres » (1).

Mais, s'il n'y traita guère les nobles et les riches, Hippocrate ne resta pas de longues années en Thessalie, sans en remarquer les mœurs et le régime, sans apprendre à quelles affections étaient sujettes les diverses classes de la population. Peu de goutteux réclamèrent ses soins, beaucoup sans doute furent connus de lui. Aussi le souvenir du séjour en ce pays ne fut-il pas étranger à la conception qu'il devait se faire un jour de la podagre.

Il avait emporté de Cos, dans sa mémoire, cette phrase des *Prénotions* (2) : « les maladies suivantes ne se développent pas *avant la puberté* : la péripneumonie, la pleurésie, la *goutte*, etc. » Mais il n'y avait là que la relation d'un fait d'observation, il n'y avait le germe d'aucune théorie. La mention dans une même phrase de la pleurésie et de la pneumonie à côté de la goutte montre assez que l'auteur ne songeait pas à incriminer l'évolution génitale comme l'origine commune de ces trois affections.

C'est en Thessalie qu'Hippocrate crut saisir un rapport plus étroit entre la goutte et la puberté, qu'il ébaucha son hypothèse et établit les prémisses de son raisonnement. Il vit des goutteux, tous adultes ou âgés, et il remarqua qu'ils appartenaient tous à l'aristocratie. Or quelles étaient les mœurs de cette aristocratie ? Depuis la plus haute antiquité, en paix comme en guerre, elle ne connaissait qu'un plaisir, qu'un exercice, qu'un passe-temps, l'équitation.

La Thessalie avait été la patrie des centaures, elle était restée la patrie des meilleurs cavaliers (3). Un rapprochement sembla naturel entre les habitudes et la pathologie d'une même race : il donna lieu à cette opinion, formulée dans *les Airs, les Eaux et les Lieux* : la goutte est fréquente

---

(1) Galien. Œuvres traduites par Daremberg, t. I, p. 5.
(2) Prénotions Coaques. XXX, 502.
(3) Hérodote, VII, 196. — Xénophon, Hellen., VII, 5.

chez les cavaliers. C'est là le point de départ de la théorie d'Hippocrate et le commencement de son erreur.

En même temps que l'abus de l'équitation, il aurait dû retenir un autre trait des mœurs thessaliennes, la gloutonnerie. Les Thessaliens étaient célèbres par leurs formidables mâchoires : ils n'exigeaient certes pas la chère délicate des Siciliens, mais ils méritaient qu'Aristophane les montrât mangeant « à pleines charretées » (1). Mais, comme Hérodote, avec lequel il a plus d'une ressemblance, Hippocrate ne croit guère à l'influence de l'alimentation sur la production des maladies. Le milieu, les conditions atmosphériques, les circonstances extérieures, voilà pour lui les seules causes des affections de l'homme.

Il quitte la Thessalie, oubliant les excès de nourriture dont il a été le témoin, satisfait d'avoir confirmé par son expérience propre l'enseignement de ses maîtres de Cos : la goutte ne se montre pas avant la puberté, et d'y avoir ajouté cette notion nouvelle : l'équitation est une des causes de la goutte. Le lien est encore fragile entre ces deux propositions ; quelques observations faites à Thasos, à Abdère et à Périnthe, le rendront plus solide, au moins en apparence.

Hippocrate passa quelques années à Thasos. Toutes les maladies que nous nommons infectieuses paraissent avoir sévi durant cette période, depuis les oreillons jusqu'au typhus, en passant par l'infection puerpérale, les diverses septicémies et la fièvre récurrente. Aussi n'eut-il guère le loisir d'étudier la goutte. Et cependant, pour une partie au moins de ses habitants, Thasos réunissait toutes les conditions favorables à l'éclosion et à la diffusion de cette maladie. Les Thasiens avaient une terre fertile, des mines d'or, des carrières de marbre blanc ; les revenus qu'ils en tiraient étaient tels qu'au temps d'Hérodote ils ne payaient

(1) Aristophane. Fragm. 413. Éd. Didot, p. 503. Outre ces mots d'Aristophane, Athénée cite d'autres extraits de divers auteurs, exprimant la même opinion au sujet des Thessaliens.

aucun impôt; ils buvaient un des vins les plus fameux de l'antiquité et étalaient bravement sur leurs monnaies la tête de Bacchus; enfin ils cultivaient les arts et étaient fiers de leur compatriote Polygnote.

Tous ces avantages, il est vrai, étaient le partage des seuls citoyens et Hippocrate, à Thasos comme ailleurs, ne soignait pas l'aristocratie locale; il soignait la population la plus misérable du port, ouvriers, esclaves, étrangers venus de Clazomène ou de Paros, logeant en garni, dans des cabanes ou à la belle étoile. Misère, promiscuité, intempéries, c'est un milieu fait à souhait pour l'étude des maladies aiguës, non pour l'étude de la podagre. Aussi est-ce d'une façon très indirecte que le séjour à Thasos a fourni un appoint à la théorie génitale de la goutte. Voici à quelle occasion.

De Thasos, Hippocrate se rendit à Abdère. Il y vit une femme dont l'aspect le frappa et lui rappela une de ses malades de Thasos. C'était une servante dont il raconte ainsi l'histoire : « A Abdère, Phaétuse, la femme de charge de Pythéas, avait eu des enfants auparavant ; mais, son mari s'étant enfui, ses règles se supprimèrent pendant longtemps ; à la suite *douleurs et rougeurs aux articulations*. Cela étant ainsi, le corps prit l'apparence virile, cette femme devint velue partout, il lui poussa de la barbe, la voix contracta de la rudesse ; et malgré tout ce que nous pûmes faire pour rappeler les règles, elles ne vinrent pas ; cette femme mourut au bout d'un temps qui ne fut pas bien long. Il en arriva autant à Nanno, femme de Gorgippe, à Thasos ; d'après tous les médecins que je rencontrai, la seule espérance de voir reparaître les attributs de la femme était dans le retour des règles ; mais chez elle aussi, malgré tout ce qu'on fit, elles ne purent venir ; cette femme ne tarda pas à succomber » (1).

---

(1) Épid., liv. VI, t. V, p. 356.

Voilà l'origine de l'aphorisme 29 : « une femme n'a pas la goutte avant que ses règles n'aient cessé ». On saisit sur le fait le mode de composition des aphorismes, les uns d'une justesse absolue, les autres au moins hasardés, suivant que l'auteur a généralisé sous une forme concise un plus ou moins grand nombre d'observations.

Ici l'exemple de cette virago, prise d'une affection qu'Hippocrate n'ose encore nommer goutte, concorde si bien avec les résultats de ses recherches de Thessalie et de Thrace qu'il n'hésite pas à y voir la confirmation absolue de son système. Il en est des modifications physiques comme des changements moraux : la femme se condamne aux maladies de l'homme quand elle dépouille son sexe pour revêtir quelques uns des attributs de l'homme.

Il manquait à la théorie génitale une consécration dernière, une preuve tangible, nous dirions aujourd'hui une preuve expérimentale. Hippocrate crut la trouver au cours de son voyage en Thrace et dans les pays voisins.

En l'année 426 (1), il était à Périnthe sur la rive nord de l'Hellespont. C'était un poste d'observation merveilleusement choisi. C'était le point de contact de trois climats, de trois civilisations : l'Asie, le Nord barbare, le monde grec. Qu'il se bornât à recevoir et à coordonner les récits qu'apportaient les voyageurs, ou qu'il fît de Périnthe un centre d'excursions vers la Scythie d'une part, vers les provinces septentrionales de l'Asie Mineure de l'autre, Hippocrate pouvait recueillir et contrôler, sans trop de peine, les éléments de son fameux ouvrage sur *les Airs, les Eaux et les Lieux*. Nous penchons vers la seconde hypothèse qui en fait un témoin oculaire des mœurs qu'il décrit. Il nous semble que les Scythes Sauromates, que les habitants du Phase sont peints dans ce livre d'après nature. Laissant de

(1) V. Littré, t. V, p. 16.

côté le Phase et ses cités lacustres, nous nous occuperons un instant des Sauromates.

Hippocrate nous montre leurs formes épaisses, leur corps chargé d'embonpoint, leurs articulations masquées par la graisse ; il note leur vie sédentaire, interrompue seulement par de longues chevauchées ; il nous dit qu'ils se nourrissent de viandes cuites et de lait de jument ; enfin, il relève chez eux la fréquence des affections articulaires et de l'impuissance. Cette impuissance, c'était la maladie des *anandres*, des *énarées*, c'était la θήλεια νοῦσος, qui a suscité tant de controverses, donné lieu à tant d'hypothèses depuis la vengeance de Vénus, qu'invoque Hérodote (1), jusqu'à l'inversion sexuelle que propose Rosenbaum et qu'il discute longuement (2).

Hippocrate a son système qui se rattache directement à notre sujet : « Voici, selon moi, comment vient cette impuissance ; elle est le fait de l'équitation perpétuelle des Scythes, qui leur donne des engorgements aux articulations, attendu qu'ils ont toujours les pieds pendants le long du cheval, et qui va même jusqu'à occasionner la claudication et l'ulcération de la hanche chez ceux qui sont gravement atteints. Ils se traitent de leur impuissance ainsi qu'il suit : au début du mal, ils ouvrent le vaisseau placé derrière l'une et l'autre oreille. Quand le sang coule, la faiblesse excite le sommeil et ils s'endorment ; puis ils s'éveillent, les uns guéris, les autres non. Mais ce traitement même me semble altérer la liqueur séminale ; car il y a derrière les oreilles des vaisseaux qui coupés privent ceux qui ont subi cette opération de la faculté d'engendrer : or ce sont ces vaisseaux-là qu'ils me paraissent couper... Cette maladie affecte, parmi les Scythes, non les hommes du dernier rang, mais les riches,

---

(1) Hérodote. Liv. I, 105.

(2) Rosenbaum. Hist. de la syphilis, ch. xiv-xxi. Trad. franç., 1847, p. 107-165.

ceux qui sont les plus puissants par leur noblesse et leur fortune. L'équitation en est cause ; et, si les pauvres y sont moins sujets, c'est qu'ils ne vont pas à cheval... Au reste, il en est de même pour les autres hommes ; là où l'équitation est un exercice journalier, beaucoup sont affectés d'engorgements des articulations, de sciatique, de goutte, et deviennent inhabiles à la génération » (1).

Au moment où Hippocrate écrivait ces lignes, la Thessalie revenait sans aucun doute à sa mémoire, la Thessalie et son aristocratie cavalière et goutteuse. Les mots : « là ou l'équitation est un exercice journalier » ne sauraient convenir aux autres pays habités par l'auteur, aux îles de Cos et de Thasos. Le vice de son raisonnement est évident. Cherchant un intermédiaire entre ces deux termes goutte et richesse, il ne pense pas à la vie sédentaire qu'il a pourtant notée, à la nourriture excessive que devait lui suggérer l'obésité des Sauromates ; il va prendre l'équitation qui était le signe le plus apparent, la marque d'un état social. C'est comme si, au moyen âge, la goutte frappant plus de chevaliers que de serfs ou d'artisans, on eût méconnu tant de causes tirées de l'hygiène différente pour n'accuser que le cheval.

Mais l'histoire des Scythes Sauromates ne confirmait pas seulement, dans l'esprit d'Hippocrate, cette opinion que l'équitation était une cause de podagre, elle semblait prouver aussi une corrélation entre les affections articulaires et les troubles des fonctions génitales : l'abus du cheval rend à la fois goutteux et impuissant, donc il y a un rapport physiologique et une sympathie entre les extrémités, siège ordinaire de la goutte, et l'appareil génital.

Ce rapport, cette sympathie étaient de notion courante au ve siècle et l'on en trouvait l'explication et la preuve dans l'anatomie vasculaire de ces deux régions. Nous avons cité, à propos des catarrhes, le passage du traité des Lieux dans

(1) Hipp. Éd. Littré, t. II, p. 79 et suiv.

l'homme où sont décrits les vaisseaux qui, partis du sommet de la tête, longent les oreilles, se rendent aux cuisses et aux jambes et se terminent dans les gros orteils, et dont l'auteur dit : « Ces vaisseaux coupés rendent l'homme stérile ». Il est vrai que les Lieux dans l'homme ne sont pas d'Hippocrate, mais ce dernier acceptait certainement les notions anatomiques qui y sont enseignées, puisqu'il les a transmises à Polybe, son gendre et son élève. Dans un paragraphe absolument authentique, puisqu'il est donné par Aristote, sous le nom même de Polybe, on lit : « les vaisseaux de la seconde paire, nommés jugulaires, viennent de la tête près des oreilles, passent par le cou, longent le rachis en avant des deux côtés et arrivent le long des lombes aux testicules et aux cuisses, puis, par la partie interne des jarrets et par les jambes aux malléoles et aux pieds » (1).

Voilà le lien anatomique qui réunit les jointures du pied aux organes génitaux de l'homme. C'est un nouvel exemple de la substitution des vaisseaux aux nerfs comme voies de relation, de sympathie, entre les divers organes. On a maintenant sous les yeux tous les éléments de la théorie génitale de la goutte et l'on peut la reconstituer par morceaux.

La goutte ne se montre pas avant la puberté (*Prénotions coaques*). Pourquoi ? parce que les articulations des membres inférieurs sont liées dans leur développement et dans leur nutrition à l'intégrité des organes génitaux de l'homme. Ils puisent le sang et la force à une source commune et la section des vaisseaux qu'ils reçoivent, faite près de leur origine, détermine à la fois l'impuissance et les engorgements articulaires (*Lieux dans l'homme*). Par suite, tout ce qui troublera les fonctions génitales lèsera du même coup les articulations des membres inférieurs : il en sera ainsi de l'équitation (2).

---

(1) De la nature de l'homme. Œuvres d'Hippocrate, t. VI, p. 58.

(2) Il est possible que tout ne soit pas à rejeter dans cette manière de

Mais cette disposition des vaisseaux, trait d'union entre le testicule et les extrémités, ne concerne que l'homme, donc l'homme seul peut devenir goutteux, à l'exclusion des enfants, des femmes et des eunuques (*Aphorismes*). La femme d'Abdère et celle de Thasos paraissent faire exception, mais précisément ces femmes n'étaient plus réglées et ressemblaient plus à des hommes que des enfants ou des eunuques aux figures imberbes et aux voix aiguës. (*Épidémies*).

Cette théorie de la goutte a peu séduit les médecins. En ce qui concerne les effets de l'équitation, Celse, qui n'était qu'un amateur, dira bien que monter à cheval est contraire aux goutteux (1) ; Paul d'Égine, qui ne fait que résumer ou copier, rangera bien parmi les causes de la podagre les chevauchées trop fréquentes (2), mais les grands maîtres de la science antique, Soranus, Arétée, Galien lui-même, seront muets à ce sujet. Et l'opinion d'Hippocrate qu'il a négligé, peut-être à dessein, de reproduire dans les Aphorismes, sera oubliée à ce point que Sydenham, sans s'excuser de l'irrévérence, pourra dire qu'en fait d'exercice, l'équitation est de beaucoup le meilleur pour les goutteux, pourvu qu'ils ne soient pas trop vieux, ni affligés de gravelle. Il ajoutera même que celui qui connaîtrait une drogue, un arcane aussi efficace contre la goutte qu'est l'équitation habituelle et prolongée, en tirerait une fortune immense (3).

Les rapports de la goutte avec les désordres de la fonction génitale méritent de nous arrêter plus longtemps. La pensée qui a inspiré les aphorismes n'a pas disparu entièrement ; on peut en relever la trace à travers toutes les pé-

---

voir. On a cité des faits qui prouveraient une certaine relation entre les organes génitaux et les membres inférieurs ; ces derniers s'allongeraient chez les eunuques (E. Godard).

(1) Celse. Édit. Vedrenes, p. 268.

(2) Paul d'Égine. Liv. III, ch. LXXVIII.

(3) Sydenham. *Loc. cit.*, p. 226.

riodes de l'histoire médicale et la suivre jusqu'à nos jours, où elle va s'effaçant.

Sénèque et Galien nous ont dit que dans leur forme absolue ces aphorismes ne pouvaient être acceptés, que les femmes, que les eunuques pouvaient à l'occasion être atteints de podagre. Mais cette réserve ne fut pas gardée par tous et quelques-uns, érigeant en article de foi la formule hippocratique, s'arrogèrent le droit d'en tirer la conséquence thérapeutique qui y était implicitement contenue et qui était celle-ci : la suppression de la fonction génitale serait le meilleur traitement ou la plus sûre prophylaxie de la goutte. La goutte est liée à la virilité : on peut trancher l'une et l'autre du même coup.

L'histoire de cette médication sommaire relève plus, grâce à Dieu, de l'art vétérinaire que de la médecine humaine. Le premier document que nous rencontrions ayant trait à ce sujet est un passage de l'*Histoire des Animaux*, où Aristote étudie la podagre chez le chien, le bœuf et le cheval. Il va sans dire que l'affection dénommée ici podagre n'a de rapport qu'une localisation commune avec la maladie humaine (1).

« Les chevaux qui paissent en liberté ne sont sujets à aucune autre maladie que la goutte : ils en souffrent beaucoup, et parfois ils en perdent leurs soles ; mais quand ils les ont perdues, ils les refont vite ; et en même temps que l'une tombe, l'autre se reforme au-dessous. Le symptôme de la maladie, c'est *le tressaillement du testicule droit*, ou

---

(1) Virgile parle de même de la podagre des moutons. Georg. liv. III. v. 299.

De même est désignée sous le nom de podagre une affection des pieds commune aux hommes et aux animaux et qui aurait sévi, au rapport de Pytherme, durant une période de 20 ans, pendant laquelle les mûriers n'auraient porté aucun fruit. V. Athénée. Le banquet des savants. Trad. Lefébure de Villebrune, t. I, p. 194.

bien un petit creux et une sorte de ride qui se forme un peu au-dessous du milieu des nasaux (1). »

La mention de ce signe a paru si étrange à Barthélemy-Saint Hilaire, qu'il ajoute en note : « Il ne semble pas que les vétérinaires modernes aient constaté rien de semblable aux détails qui sont donnés ici et qui ne sont peut-être qu'une addition étrangère. » Ce que nous avons dit de la théorie génitale de la podagre, le passage des Airs, des Eaux et des Lieux, celui de Lieux dans l'homme que nous avons rapportés et surtout le fragment de Polybe, cité par Aristote lui-même, enlèvent à la phrase de l'Histoire des animaux tout ce qu'elle peut avoir d'invraisemblable et nous permettent d'écarter tout soupçon d'interpolation.

Aristote s'est gardé de toute déduction thérapeutique. En revanche, les vétérinaires grecs, cités dans l'Hippiatrique, ont accepté cette sympathie étrange avec toutes ses conséquences pratiques. Apsyrte, vétérinaire de l'armée de Constantin, écrit à Artemas le hongreur : « il est bon que tu saches ceci : quand un cheval est atteint de podagre, il ne peut ni se tenir debout, ni marcher, mais reste étendu tout comme s'il était fourbu. Il a une répugnance extrême pour la nourriture, refuse celle qu'on lui offre ; il a la bouche brûlante et sèche, le palais enflé. Les deux testicules sont agités tour à tour de tressaillements ; la verge est pendante, hors du fourreau... Si le mal persiste, il faut couper les testicules. Alors l'animal guérit (2) ».

Dans le même recueil, Hiérocles copie presque textuellement les lignes précédentes. L'auteur latin Végèce est plus explicite : « La podagre, dit-il, frappe quelquefois les bêtes de somme par contagion de l'homme aux animaux. Voici

---

(1) Aristote. Histoire des animaux. Trad. Barthélemy-Saint Hilaire, liv. VIII, ch. XXIII.

Et Aristote. Éd. grecque-latine. Didot, p. 166.

(2) Veterinariæ Medicinæ. Libri II. Paris, 1530, liv. I, ch. LIV, p. 63.

les signes de cette affection : (ce sont ceux qui sont énumérés par Apsyrte et par Hiéroclès). Si aucun autre remède ne réussit, qu'on châtre l'animal et il guérira ; car la podagre frappe rarement les eunuques (1) ». Le lien est ici nettement avoué entre l'aphorisme d'Hippocrate et la pratique des vétérinaires.

Les médecins ont-ils toujours reculé devant ces conséquences logiques de la théorie génitale ? A consulter seulement les auteurs classiques de la médecine ancienne, on peut soutenir qu'ils n'ont jamais conseillé de châtrer les goutteux, mais il est probable que de tous temps il s'est trouvé, sur les confins de la profession, des praticiens aventureux pour oser une intervention dont ils pouvaient, à la rigueur, rejeter la responsabilité sur Hippocrate. La chose au moins n'est pas douteuse pour les temps modernes, comme le prouve ce curieux passage d'Amman : « La torture est-elle bonne pour les goutteux ? C'est l'opinion de Fabrice de Hilden, qui rapporte plusieurs cas où l'application de la torture débarrassa le patient de la goutte ou de l'arthritis ; les goutteux devraient donc, pour leur plus grand bien, être soumis à ce supplice. Nous croyons, nous, qu'il n'appartient pas à un médecin de faire de la torture un remède. Si le malade le veut, qu'il aille lui-même trouver le bourreau ! Nous en dirons autant de la castration, puisque pour les préserver de nouvelles attaques, on ose parfois conseiller aux goutteux cette opération répugnante, inefficace et absolument honteuse. Cette idée paraît provenir de l'aphorisme d'Hippocrate sur les eunuques, aphorisme qui n'est pas même toujours vrai (2) ».

Les anciens ne paraissent donc pas avoir châtré les goutteux, mais il faut peut-être attribuer leur réserve à la bénignité relative de la podagre, plus qu'à des scrupules du genre de

---

(1) Vegetii Renati. Artis veterinariæ, etc. Manheim, 1781, p. 142.
(2) Amman. *Medicina Critica*. Stadæ, 1679. Disc. 19. p. 159.

ceux qui animaient Amman et nous animeraient aujourd'hui. Peut-être au cours d'une maladie plus grave, si elle relevait pour eux de la même pathogénie que la goutte, n'hésitaient-ils pas. Hippocrate, en effet, n'a pas limité au pied ni à la podagre sa théorie génitale, il l'a étendue aux affections de la hanche, à celles notamment qui s'accompagnent de lésions profondes. Une même erreur physiologique devait conduire à un même excès chirurgical ; et le pas fut franchi.

Une mention, assez inattendue, de cette opération barbare se trouve dans Grégoire de Tours. L'abbesse de Poitiers était accusée par une rivale d'avoir fait transformer un jeune homme en eunuque et de l'avoir introduit, revêtu d'habits de femme, dans son monastère. « L'accusatrice ayant désigné le jeune eunuque par son nom, l'Archiatre Réovalis intervint et dit : « Ce garçon, étant tout petit, avait une maladie de la cuisse, et l'on désespérait de sa vie ; sa mère vint trouver sainte Radegonde, la suppliant qu'elle fît faire quelque chose pour lui. La reine m'appela et m'ordonna de le secourir autant que je le pourrais. Alors, comme je l'avais vu faire autrefois aux médecins de Constantinople, je coupai les testicules et rendis l'enfant guéri à sa mère en larmes (1). »

L'épisode raconté par Grégoire eut lieu peu de temps après la mort de Radegonde, mort arrivée en 587. Il est curieux de retrouver à Poitiers, sous les Mérovingiens, ce commentaire en action d'un aphorisme d'Hippocrate.

Bornée à l'influence des excès vénériens sur l'apparition de la goutte, la théorie hippocratique a été acceptée par presque tous les médecins, sans qu'aucun d'eux ait donné en sa faveur des preuves bien sérieuses. Et pourtant que d'objections ! Il suffit de regarder autour de soi, à une époque où l'on dit que la goutte est devenue rare, pour voir combien

(1) Grégoire de Tours. Hist. franc., liv. X, ch. xv.

cette théorie est loin de la vérité. La goutte aime, au cours des longs repas, le récit des prouesses bachiques ou amoureuses, mais ce sont là *verba et voces* : le goutteux n'est pas un homme d'action, il ne l'est dans aucun sens.

La paillardise ne conduit pas à la podagre, la chasteté n'en détourne pas. Sur ce dernier point, nous souscrivons volontiers à l'opinion de Galtier-Boissière et acceptons les motifs qu'il en donne. « Grâce à la civilisation, nous n'avons plus parmi nous ni eunuques, ni castrats ; mais la société catholique romaine a ce que, dans l'évangile selon saint Mathieu, on appelle des eunuques volontaires, qui ne sont pas préservés de la goutte par le célibat. » L'observation suivante, qui concerne un prêtre « aussi estimable par ses vertus que distingué par son esprit » a la clarté et la valeur d'une expérience. « Né de parents dans un état voisin de l'indigence, il avait été précepteur chez un riche banquier obèse, qui était devenu goutteux, lui, ainsi que son cuisinier et son cocher. Ce prêtre n'avait eu lui-même la podagre qu'à 46 ans, après avoir eu pendant fort longtemps du sable dans ses urines, sans que jamais cela l'eût fait beaucoup souffrir. Aucun de ses parents, à sa connaissance, n'avait eu ni la gravelle, ni la goutte (1). » Cette histoire est celle de tant d'autres fils de paysans ou d'ouvriers, devenus podagres pour avoir fait meilleure chère, pour avoir moins peiné que leurs pères, sans avoir plus qu'eux sacrifié à l'amour.

Déjà, au temps de Rabelais, on invoquait les mêmes arguments. François Vallois, Prosper Martianus, cités par Schneider, Van Helmont, voyant la goutte si fréquente dans les monastères, soutenaient que la chasteté ne préservait pas de cette affection, et Vallois, par respect pour l'autorité d'Hippocrate, voulait que l'on traduisit le *Ante usum*

---

(1) Galtier-Boissière. De la goutte. Paris, 1860, p. 56.

Veneris des aphorismes par « avant l'âge habituel de l'Amour. »

Quelques-uns allèrent plus loin : les excès vénériens ne seraient pas la cause, mais l'effet de la goutte ; les malades y seraient portés par une stimulation intérieure due aux sels irritants de leurs humeurs. C'est un peu l'opinion de Schneider. « Il y a, dit-il, quelques goutteux auxquels un usage modéré de l'amour n'est pas si mauvais. Je pense qu'un mari peut retirer quelque profit de la satisfaction de ce plaisir, une fois l'attaque finie. La force de l'habitude est si grande. Et puis il y a une autre raison. *Pudoris ratio ubique est habenda* (1). »

Laurent Joubert (2), dans ses Erreurs Populaires, a fait une spirituelle synthèse des causes banales et des excès d'amour: « La goutte procède bien souvent de l'acte vénérien importun et intempestif. C'est quand on s'y abandonne bientôt après le repas et à l'entrée du lit : ainsi que font volontiers les oisifs et sédentaires. Au contraire, les pauvres travailleurs qui sont bien las de la journée, soudain qu'ils sont au lit s'endorment ; et s'ils ont à demander quelque chose à leur femme, c'est après le repos, ayant dormi et fait digestion du souper. En quoi ils ont plus de plaisir, le font mieux à leur aise, gaillardement, et en rapportent le profit qu'on doit prétendre de cette action naturelle : savoir est, qu'ils se lèvent plus dispos et allègres, la chaleur naturelle en étant excitée, non dissipée ou affaiblie ; et sont plus assurés d'engrosser leurs femmes, s'il y a lieu. » Cela vaut le paradoxe hippocratique de l'équitation.

Plus prudents, la plupart des médecins anciens ou modernes se sont bornés à mentionner les excès vénériens parmi les causes banales de la goutte sans insister davan-

---

(1) Conrad Schneider. Liber de Arthritide, à la suite de liber de catarrhis specialissimus. Wittemberg, 1664, p. 645.

(2) Laurent Joubert. Erreurs populaires, etc. Bordeaux, 1578, ch. VII

tage. Ils rapportent un axiome traditionnel, ne le discutent pas. Par contre, ce côté de la théorie génitale plut singulièrement aux hommes de lettres, aux poètes, aux philosophes qui y trouvèrent une ample et facile matière. De là ce monceau d'écrits sérieux ou burlesques, où la médecine n'a rien à prendre, qui encombrent l'histoire de la goutte et qui sont le plus regrettable effet des trois fameux aphorismes.

Ce fut le rôle et la destinée d'Hippocrate, non de créer la médecine déjà vieille avant lui, non de lui donner des lois précises et un caractère de sévère observation, car il eut l'esprit plus aventureux que ses devanciers de Cos ou de Cnide, mais de faire entrer la médecine dans la littérature, de prouver par son exemple qu'en dehors des philosophes qui, par définition, savaient tout et parlaient de tout, même des choses médicales, un médecin, qui pratiquait son art comme l'avaient fait avant lui tant d'hommes obscurs, pouvait plaire à la foule à l'égal d'un historien comme Hérodote, d'un orateur comme Périclès, et cela sans sortir du cercle de ses études journalières. Il ne fut pas le père de la médecine au sens de la légende, mais il lui donna vraiment le jour en la tirant de l'obscurité.

CHAPITRE IV

LES ASCLÉPIADES. — LE RHUMATISME ARTICULAIRE AIGU

La théorie hippocratique de la goutte n'est qu'un épisode isolé dans l'histoire de cette affection. Les Asclépiades du cinquième et du quatrième siècles semblent l'ignorer et leur silence ne laisse pas d'étonner un peu ; il porte à soupçonner qu'Hippocrate n'eut peut-être pas parmi eux l'autorité que l'on s'est plu à lui accorder. Ils s'attachent, plus qu'il ne l'avait fait, à l'analyse clinique des symptômes et se contentent, en fait de théorie, du vieux système humoral que nous avons exposé. Mais la publication sous le seul nom d'Hippocrate de la vaste encyclopédie, où son œuvre propre n'occupe qu'une place restreinte, a fait rapporter au seul fils d'Héraclide des sentiments et des doctrines qu'il n'eût pas avoués, qui appartenaient à des maîtres inconnus des écoles de Cnide et de Cos, et qu'il est juste de leur restituer.

Deux des ouvrages contenus dans la collection hippocratique traitent de la goutte : le deuxième livre des *Prédictions* ou *deuxième prorrhétique* et le livre des *Affections*. Ils ne portent aucun nom : seuls les renseignements que l'on peut tirer de leur contenu nous donnent quelque lumière sur les opinions et sur le caractère de ceux qui les ont écrits.

Le Deuxième prorrhétique, comme son nom l'indique, concerne l'art de prévoir la marche et l'issue de certaines maladies. L'auteur n'a pas la prétention, chère aux Asclé-

piades de Cos, de deviner à certains signes, sans aucun renseignement émané du patient ou de sa famille, tout le passé et tout l'avenir. Il ne dit pas avec le Pronostic : « le meilleur médecin me paraît être celui qui sait connaître d'avance. Pénétrant et exposant au préalable, près des malades, le présent, le passé et l'avenir de leurs maladies, expliquant ce qu'ils omettent, il gagne leur confiance (1) ». Il dit simplement : « Pour moi je ne ferai point de telles divinations, mais j'écris les signes par lesquels on doit conjecturer, parmi les malades, quels guériront et quels mourront, quels guériront et quels mourront en peu ou en beaucoup de temps (2) ».

Cela paraît bien dirigé contre l'école de Cos, mais la phrase suivante est plus explicite encore. « Quant à ceux dont on cite les prédictions pour leur exactitude, les uns, j'ai conversé avec eux, les autres, j'ai parlé avec leurs enfants et leurs disciples ; d'autres, j'ai pris leurs écrits ; de sorte que c'est connaissant bien ce que chacun d'eux pensait, et n'ayant trouvé nulle part cette exactitude, que j'ai essayé d'écrire ceci » (3).

Aucun doute n'est possible : c'est toute une école qui est incriminée ici, et le système qu'on y condamne c'est la fameuse πρόνοια qui était l'orgueil des cliniciens de Cos et la marque des œuvres sorties de leurs mains. Les termes mêmes dont use l'auteur conviennent absolument à une école de caractère familial comme était celle des Asclépiades et portent à penser qu'il a eu entre les mains les Prénotions coaques, le Premier prorrhétique, qui justifient l'un et l'autre toutes ses critiques, et le Pronostic beaucoup plus réservé ; qu'il s'est entretenu avec Hippocrate lui-même ou quelqu'un de ses parents ; qu'il était pour les maîtres de

(1) Hippocrate. Éd. Littré, t. II, p. III.
(2) *Ibid.*, t. IX, p. 9.
(3) *Ibid.*, p. 21.

Cos un étranger. C'était peut-être un Cnidien, mais peut-être aussi doit-on admettre que, dès cette époque, des hommes se trouvaient qui, désireux d'apprendre la médecine, allaient s'instruire auprès des médecins renommés, sans faire acception de doctrines, sans entrer dans aucune corporation. Avant la révolution hippocratique, ils eussent été philosophes et théoriciens, ils étaient maintenant observateurs et éclectiques.

Immédiatement après les paroles que nous avons reproduites, l'auteur entre en matière : « Au sujet des hydropisies, des phtisies, *de la goutte* et de ceux qui sont affectés de la maladie dite sacrée, je dis ceci qui est jusqu'à un certain point commun à toutes ces affections, c'est que chez celui qui y a une disposition congénitale, il faut savoir que la guérison sera difficile. Le reste je l'écrirai isolément » (1). Après deux paragraphes consacrés au pronostic des hydropisies et de la phtisie vient le suivant (2). « Quant aux *goutteux*, ceux qui sont vieux ou qui ont des concrétions autour des articulations ou qui mènent une vie oisive et ont le ventre resserré, tous ceux-là sont au-dessus des ressources de l'art humain, autant du moins que je sache. Ce qui les guérit le mieux, ce sont des dysentéries, si elles surviennent ; et, en général, les autres colliquations qui se portent vers les parties inférieures sont utiles. Mais celui qui est jeune, qui n'a pas de concrétions autour des articulations, qui soigne son genre de vie, aime l'exercice et a le ventre obéissant aux choses administrées, celui-là, rencontrant un médecin intelligent, guérira ».

Ces lignes, écrites au quatrième siècle, ou peut-être à la fin du cinquième, nous donnent sur la goutte des notions qu'on n'oubliera plus : la goutte est plus rebelle quand elle est héréditaire ; l'oisiveté la cause ou l'aggrave ; la sobriété

(1) *Ibid.*, p. 21.
(2) *Ibid.*, p. 27.

et l'exercice la préviennent ou l'atténuent ; le traitement le plus efficace c'est la dérivation intestinale spontanée ou provoquée, encore n'agit-elle que dans les périodes initiales de la maladie, avant les tophus, avant la vieillesse.

Revenons sur ces divers points, mais remarquons auparavant que ces indications pronostiques impliquent chez celui qui les donne une science assez profonde de la goutte. Si, au lieu d'un traité du pronostic, il eût laissé un traité de pathologie, nous y lirions sans doute bien des faits exacts dont on a fait honneur à des écrivains plus récents comme d'une découverte. Il faut toujours se rappeler, quand on parle de la médecine antique, que nous n'en possédons que des lambeaux, et il faut en agir avec elle comme avec les monuments du même âge et d'après quelques fragments reconstituer l'ensemble.

L'hérédité de la goutte était de connaissance banale chez les anciens et lorsqu'elle n'est pas formellement mentionnée il faut la sous-entendre. Quand Galien appelle la podagre une maladie honteuse et flétrit ceux qu'elle atteint, il parle uniquement de ceux qui l'ont méritée par leurs excès, non de ceux qui l'ont reçue toute faite de leurs parents. Les hommes sages ne manquaient pas qui souffraient de la goutte jusqu'à crier, jusqu'à désirer la mort, et qui n'avaient pas la ressource de s'en prendre à eux-mêmes et à leurs fautes passées.

Le sentiment que l'on pouvait endurer les pires douleurs en expiation des écarts paternels et la persuasion que cette goutte innocente était la moins curable de toutes, devaient conduire au suicide un des amis de Pline le Jeune, Corellius Rufus. « A l'âge de trente-trois ans, il fut pris de la goutte. C'était un mal de famille. Les maladies comme le reste se transmettent par héritage. Aussi longtemps que l'âge lui laissa quelque vigueur, il dompta son mal et le brisa par sa sobriété et par sa continence ; il lui opposait toute la force de son âme courageuse depuis que la vieillesse était venue l'aggraver encore. Mais il endurait d'incroyables souffrances,

des tortures indignes ». Aussi quand Pline accourut à sa campagne il ne trouva qu'un cadavre (1).

Cela se passait sous Domitien, au temps où Juvénal disait : fuyez le mal, de peur que vos enfants ne suivent votre exemple (2),

Si quid
Turpe paras, pueri ne tu contempseris annos,
Sed peccaturo obsistat tibi filius infans.

La maxime n'est pas moins vraie au physique qu'au moral. L'hygiène des pères fait la santé des fils. On n'use point assez parmi les médecins de cette *potens ratio* comme l'appelle Juvénal. Tel que n'arrête pas la menace d'une vie courte ou d'une vieillesse lamentable se troublerait peut-être à la pensée d'un enfant chétif, infirme ou condamné à d'irrémédiables souffrances. D'autant que l'innocent est souvent frappé plus fort que le coupable. Il en est ainsi du moins pour la goutte, pour les affections arthritiques, pour les déchéances nerveuses. Elles peuvent épargner le générateur en dépit de ses excès, pour n'apparaître qu'à la seconde ou à la troisième génération.

Outre la notion d'hérédité, le Deuxième prorrhétique nous donne pour la première fois le nom grec des tophus ἐπιπωρώματα (plus tard on dira simplement πῶροι), mais il ne fait allusion qu'aux dépôts périarticulaires, les plus fréquents à la vérité, mais non les seuls. Il semble que la médecine ancienne ait ignoré les autres concrétions ; du moins la littérature médicale est muette à leur sujet et il nous faudra descendre jusqu'à un auteur profane (il l'était alors à tous égards) jusqu'à Sidoine Apollinaire, pour voir décrite en termes saisissants l'oreille spéciale des goutteux. Du reste ce que dit le Prorrhétique est juste ; les défor-

(1) Pline le Jeune. Liv. I, lettre 12.
(2) Juvénal. Satire XIV.

mations des jointures sont un signe d'incurabilité au même titre que l'ancienneté du mal ou que la vieillesse du sujet. Au contraire l'intégrité des jointures dans l'intervalle des attaques, surtout s'il s'agit d'un homme encore jeune, est la meilleure raison qu'on ait d'espérer la guérison ou au moins la rareté des retours douloureux.

Mais plus encore que ces remarques judicieuses, nous devons relever cette assertion que l'oisiveté a des effets funestes et que seul l'homme jeune φιλόπονος peut guérir. L'amour du travail physique, le besoin de mouvement, la *philoponie* comme nous devrions redire, fut un trait propre du caractère antique, non moins que l'amour de la science ou l'amour de la beauté. L'éducation grecque reposait sur ce trépied, cherchant à maintenir un équilibre difficile : elle n'y réussit pas toujours et versa tour à tour, et selon l'occasion, dans les excès de l'athlétisme, du sophisme ou de l'esthétisme.

Ce que dit le Prorrhétique de la guérison spontanée et de la cure de la podagre nous montre combien vieille est la notion des suppléances entre les diverses affections de la même famille que la goutte. Il était logique de considérer la liberté du ventre comme nécessaire dans une maladie causée par les excès et caractérisée par de la pléthore, mais l'effet salutaire des évacuations, quels qu'en fussent la nature et le mécanisme, au cours d'une goutte constituée, prouvait une plus délicate observation. D'autant que l'auteur ne se borne pas à louer les purgations : il mentionne et les dérivations intestinales spontanées qu'il désigne du nom général de dysentéries, et les affections qui résultent du transport et de la fixation sur les régions inférieures du corps des produits liquides de la désassimilation ἐκτήξιες ; il veut dire les hémorroïdes, les varices, la sciatique. Il ne les nomme pas, mais l'histoire ultérieure nous apprendra que c'est bien elles qu'il faut sous-entendre ici.

Avec le traité des *Affections* nous faisons un grand pas et nous franchissons sans doute une assez longue période ; le

livre en effet nous paraît un des plus jeunes de la collection ; il a dû être écrit vers le milieu du quatrième siècle et précéder de bien peu les ouvrages similaires de Dioclès et de Praxagore. Par l'idée, par le plan, par le contenu, il est plus éloigné encore que le Deuxième prorrhétique des enseignements et des habitudes d'Hippocrate. C'est un livre de médecine populaire qui étudie, l'une après l'autre, les diverses affections. Il se termine par un petit cours d'hygiène alimentaire.

Voici ce qu'il dit de la goutte : « *La podagre* est la plus violente de toutes les maladies articulaires, la plus longue et la plus tenace ; elle se produit quand le sang qui est dans les petits vaisseaux a été vicié par la bile et le phlegme, et, d'autant qu'il s'agit là des vaisseaux du corps les plus ténus et les plus étroitement serrés, de nerfs et d'os nombreux et rapprochés, le mal atteint le plus haut degré de persistance et de ténacité. Les mêmes moyens qu'à l'*arthritis* conviennent ici ; la maladie est longue et douloureuse, mais non mortelle. Si la douleur reste fixée sur les gros orteils, on brûlera les vaisseaux de l'orteil un peu au-dessus du condyle et on les brûlera avec du lin écru (1) ».

Nous voyons résumés là un essai de pathogénie et une thérapeutique qui nous remettent en mémoire les vieilles doctrines humorales. Mais il s'y ajoute une localisation exacte des lésions et surtout une comparaison, qui mérite de nous arrêter, avec une affection voisine, avec l'arthritis.

Qu'est-ce que l'arthritis du traité des Affections ? C'est le *rhumatisme articulaire aigu* de nos jours, et ce n'est que cela. Il est facile de s'en convaincre en rapprochant, comme l'a fait l'auteur, la description de l'arthritis de celle de la podagre, les deux affections étant mises ainsi en parallèle, en opposition.

---

(1) Des affections par. 31. T. VI. p. 143.

« Dans l'*arthritis*, la fièvre survient, une douleur aiguë s'empare des articulations du corps, et ces douleurs, tantôt plus aiguës, tantôt plus douces, vont se fixer tantôt sur une articulation, tantôt sur une autre. Il convient d'appliquer sur la partie douloureuse des rafraîchissants, de débarrasser le ventre des matières par des lavements ou un suppositoire, et de donner en potages et en boissons ce qui vous paraîtra utile. Quand la douleur s'est relâchée, on donne un purgatif, puis on fait boire du petit lait cuit ou du lait d'ânesse. Cette maladie provient de la bile et du phlegme qui, mis en mouvement, se sont fixés sur les articulations ; elle est de courte durée et aiguë, mais non mortelle ; elle attaque les jeunes plus volontiers que les vieux (1) ».

La lecture et la comparaison des deux paragraphes que nous venons de citer emportent la condamnation de l'opinion courante sur la rareté ou l'absence du rhumatisme articulaire aigu dans l'antiquité et sur la confusion commise alors par tous les médecins entre la goutte et cette affection. « Les anciens, dit Charcot, ont toujours confondu la goutte et le rhumatisme articulaire dans une description commune sous le nom d'arthritis ou de maladie articulaire (*articulorum passio*) ; et il ne semble même pas qu'aucun d'eux ait jamais songé à établir entre les deux affections une séparation tranchée (2) ».

Nous aurons souvent, au cours de cet ouvrage, l'occasion de montrer combien est excessive, ou mieux inexacte, l'opinion formulée par Charcot. Mais, dès maintenant et en

---

(1) *Ibid.* T. VI. p. 243.

On lit dans le *Régime dans les maladies aiguës :*

« Les auteurs des *Sentences cnidiennes* ne prescrivent qu'un petit nombre de remèdes, car leur traitement se réduit pour l'ordinaire, sauf dans les maladies aiguës, à donner des médicaments purgatifs, du petit lait et du lait, suivant la saison ». C'est précisément le traitement de la podagre et de l'arthritis selon l'auteur des Affections.

(2) Charcot. Note à la traduction de la Goutte de Garrod par Ollivier. Paris, 1867, p. 5.

ce qui concerne le traité des Affections, il nous semble qu'on ne saurait établir entre les deux maladies une séparation plus tranchée, puisque de l'une à l'autre le contraste est absolu. L'une est aiguë, l'autre est chronique, et l'on doit relever cette observation judicieuse des anciens qui ont bien vu que les accès de goutte les plus isolés, à ce qu'il semble, se rattachent en réalité les uns aux autres par un lien continu ; l'une attaque les jeunes, l'autre préfère les vieux ; l'une s'empare d'un grand nombre de jointures, l'autre occupe les jointures du pied et surtout les gros orteils ; l'une est mobile, l'autre est fixe ; l'une est franchement fébrile, l'autre ne s'accompagne pas de fièvre au moins en apparence.

Qu'on ne dise point que ces affirmations si nettes sont particulières à l'auteur des Affections, qu'elles sont perdues dans un seul livre de la collection hippocratique. Ce serait une erreur. La notion de l'arthritis, du rhumatisme articulaire aigu était classique, banale en ce temps-là : ce n'est que beaucoup plus tard, à Alexandrie, qu'elle s'est obscurcie, sans s'effacer complètement.

On trouve, par exemple, dans un livre franchement cnidien, les *Affections internes*, une description des formes les plus sévères du rhumatisme articulaire aigu, où les troubles locaux, si intenses qu'ils soient, s'effacent devant la gravité de l'état général ; où il y a maladie de la substance entière, où il y a, comme dit l'auteur, τῦφος. « Ce typhus vient de cette façon : quand la bile corrompue se mêle au sang dans les vaisseaux et dans les articulations et qu'elle s'y arrête, il se forme, aux articulations surtout, du gonflement qui s'y fixe ; parfois aussi ce gonflement survient dans le reste du corps ; et des douleurs aiguës se font sentir. La plupart sont estropiés par cette maladie quand la bile, interceptée dans les articulations, s'y durcit (1) ».

Le traitement consiste en applications chaudes, en onc-

(1) Maladies internes, § 41, t. VII, p. 267.

tions ; quand la douleur se relâche on fait prendre un bain de vapeur et on administre l'ellébore (*veratrum album*). « Si quelqu'une des articulations demeure obstinément gonflée, appliquez une ventouse et tirez du sang, piquez le genou avec une aiguille triangulaire, si la tuméfaction est au genou, mais ne piquez aucune autre jointure... En cas de guérison, le malade se tiendra en garde contre le froid et la chaleur et ne se gorgera pas trop d'aliments ; car la récidive est à craindre. Cette maladie ainsi traitée guérit en six mois ; car, même quand elle est soignée tout d'abord, c'est le terme qui décide si elle est mortelle ou non. Mais cette maladie est difficile ; et chez la plupart elle entraîne la mort ».

Littré, dans sa traduction, intitule avec raison ce paragraphe *rhumatisme articulaire aigu*. La maladie qui y est décrite ne diffère de l'arthritis que par la gravité et par le nom. Nous retrouvons encore le rhumatisme et l'arthritis dans un autre livre dont on peut dire qu'il a la même origine et sans doute le même auteur que le traité des Affections : nous voulons parler des *Maladies*, livre premier. On y lit que l'*arthritis* ni la podagre ne sont mortelles à moins de complications, mais qu'elles laissent fréquemment des lésions permanentes des mains et des pieds et que la podagre est toujours longue (1).

Enfin Hippocrate lui-même, dans l'aphorisme suivant, donne au mot arthritis le sens que nous lui avons reconnu de rhumatisme articulaire aigu : « Les sécheresses engendrent des phtisies, des ophtalmies, des *arthritis*, des stranguries et des dysentéries (2). » En effet, comme les ophtalmies, comme les dysentéries, le rhumatisme articulaire

---

(1) Des maladies, liv. Ier, t. VI, p. 145.

Dans ce paragraphe, la podagre et l'arthritis ne sont pas nommées l'une à côté de l'autre, mais séparées par diverses maladies, les fièvres, les ophtalmies, les affections de la peau ; ce qui montre combien peu elles étaient confondues dans l'esprit de l'auteur.

(2) Aphorismes, sect. III, 16, t. IV, p. 493.

aigu est plus fréquent en été. En tout cas, dans cet aphorisme, le mot arthritis ne saurait désigner la podagre qui a, selon Hippocrate, une étiologie toute spéciale et ses retours réguliers en des saisons dont la sécheresse n'est pas le caractère dominant.

Deux mille ans après l'époque hippocratique, pour des raisons moins nombreuses et moins solides que celles que donne l'auteur des Affections, Baillou séparera à nouveau le rhumatisme du groupe des maladies des jointures : il invoquera les douleurs généralisées à tout le corps, l'impossibilité du moindre mouvement sans une souffrance atroce, d'où une fausse apparence de paralysie, une chaleur âcre de la peau sans grande accélération du pouls et ce fait que l'affection nommée par le vulgaire *catarrhe* et par lui *rhumatisme* n'a pas les retours périodiques de la goutte. Il admettra d'ailleurs une étroite parenté des deux maladies et le passage facile de l'une à l'autre, le rhumatisme n'étant qu'une préparation à la goutte qu'il nommera *arthritis* (1).

Le mot arthritis a eu une destinée singulière. Opposé d'abord au mot podagre, il veut dire rhumatisme articulaire aigu, plus tard il absorbe la goutte dans sa signification élargie, comme au temps d'Arétée, de Soranus, et de Galien : il se voit enfin retirer par Baillou ce même rhumatisme qui avait été sa raison d'être et il ne désigne plus que la podagre par une interversion complète, et presque plaisante. De tels changements dans les mots ne laissent pas d'obscurcir l'histoire des choses de la médecine et de justifier des recherches de la nature de celles que nous poursuivons.

La podagre et l'arthritis n'étaient pas pour les Asclépiades les seules maladies articulaires : ils avaient su reconnaître et esquisser un autre type morbide, de physionomie plus com-

---

(1) G. Baillou. Liber de rheumatismo et pleuritide dorsali, op. omnia. Genève, 1762, t. IV, p. 213 et suiv.

plexe, de traits moins arrêtés, si mal défini encore que nous ne savons quel nom lui réserver et que nous le laissons, le plus souvent, confondu dans le groupe hétéroclite des rhumatismes chroniques. C'est encore au Deuxième prorrhétique que nous en empruntons la description.

« Chez ceux à qui des douleurs viennent aux articulations avec des gonflements, et cessent, *sans avoir les caractères de la podagre*, vous trouverez les viscères tuméfiés et un dépôt blanc dans l'urine ; et si vous interrogez le sujet, il dira qu'il souffre souvent aux tempes ; il dira aussi qu'il a des sueurs nocturnes. Mais si ni ce dépôt dans l'urine, ni les sueurs n'existent, il est à craindre que les articulations ne soient estropiées ou qu'il ne s'y forme ce qu'on nomme mélicéris. Cette maladie survient à ceux chez qui des épistaxis, habituelles dans l'enfance et dans la jeunesse, ont cessé ; on questionnera donc sur l'hémorragie, pour savoir si elle avait lieu dans la jeunesse ; s'il y a des démangeaisons dans la poitrine et dans le dos ; et si le ventre cause des douleurs intenses sans dérangement ; et s'il y a des hémorroïdes, car tel est le commencement de ces affections. Si ces sujets sont de mauvaise couleur, on leur demandera s'ils souffrent de la tête ; et ils diront que oui. De ces malades, ceux chez qui le ventre est douloureux à droite, ont des souffrances plus fortes, surtout quand le reliquat de la douleur est dans l'hypochondre, au foie (1) ».

Ici, le nom d'arthritis n'est pas prononcé parce qu'il ne s'agit pas de notre rhumatisme articulaire aigu. Il s'agit de ces formes subaiguës de polyarthrite que l'on englobe sous le nom de rhumatisme, sans attacher grande valeur à cette appellation. Les principaux caractères en sont énumérés : la douleur et le gonflement passager des jointures, les sueurs, les urines sédimenteuses, la possibilité d'un passage à l'état chronique entraînant la déformation des articulations, l'exis-

(1) Prorrhétique, liv. II, § 42, t. IX, p. 73.

tence d'une prédisposition, d'une diathèse dont les épistaxis, les migraines, les coliques hépatiques, les éruptions prurigineuses et les hémorroïdes seraient les signes habituels. Cette page trop oubliée est la première et non la moins belle de l'histoire de l'arthritisme.

Ainsi, les Asclépiades avaient su s'élever à une conception générale des affections, saisir le lien qui unit les divers accidents morbides d'une même existence, ébaucher ce qu'on appellera plus tard une diathèse, et dessiner d'un trait merveilleusement exact la figure de notre arthritisme. Si nous ajoutons que nos arthropathies et nos arthrites secondaires étaient décrites à part sous le nom de dépôts sur les jointures, que les douleurs de notre rhumatisme musculaire étaient rejetées parmi les courbatures sous le nom de lassitudes spontanées et nettement séparées des affections articulaires, on reconnaîtra que nos plus vieux maîtres s'étaient montrés cliniciens habiles et pathologistes éclairés.

Revenons sur le traitement que les Asclépiades opposaient à la podagre et à l'arthritis. Il n'est qu'indiqué dans le traité des Affections, il est exposé tout au long dans ce même passage sur le typhus articulaire que nous avons déjà cité. « Quand la douleur se fait sentir, on fait des applications chaudes, après avoir oint avec de l'huile. La douleur se relâchant, on fait prendre un bain de vapeur général et on administre l'ellébore. Le lendemain, faites cuire du petit-lait de chèvre et préparez-en deux conges (1), édulcorant l'un des conges avec du miel et salant l'autre, le patient boira alternativement une tasse de l'un et une tasse de l'autre, jusqu'à ce qu'il ait tout pris. »

« Le soir, après l'évacuation, il aura pour potage un oxybaphe (2) de lentilles et un oxybaphe de bettes grasses, sau-

---

(1) Le conge contenait environ trois litres et quart.

(2) L'oxybaphe contenait une quinzaine de cuillerées ou 67 centimètres cubes.

poudrées de farine. Il mangera du poulet, ou du pigeon, ou de la tourterelle, ou du mouton, ou du cochon gras. Il prendra de l'ellébore tous les six jours. Dans les jours intermédiaires, il aura pour aliments de céréales du pain très cuit, de la polenta pétrie avec l'huile et le miel; pour mets, une volaille rôtie sans sel, sinon, bouillie; mais le bouillon sera sans fromage, ni sésame, ni sel; en fait de poissons, il prendra les plus charnus, mais grillés de la même façon que les viandes, ou bouillis après avoir été saupoudrés avec de l'origan et frottés avec de l'huile. Il boira un vin blanc, s'il lui est bon; sinon, un vin noir. Pendant le jour, il prendra l'exercice de la promenade, et après le dîner et le matin. Dans la saison, il boira continuellement du petit-lait et du lait; vous pouvez encore, si vous le jugez convenable, donner du lait d'ânesse cuit (1) ».

Sans prononcer le nom de la podagre ou de l'arthritis, l'auteur des Affections nous donne à la fin de son traité une ordonnance qui rappelle et complète la précédente : « Voulez-vous, chez une personne indisposée, relâcher le ventre par l'alimentation, vous donnerez de la pâte d'orge avec le mets, qui sera ou des salaisons marines cuites dans la sauce, ou des viandes cuites de jeune brebis, de chevreau, de jeune chien, de volaille, et des bettes, ou des blettes, ou de la patience, ou de la courge, si c'en est la saison; pour légumes verts, le céleri, l'aneth, le basilic; pour vin, un vin mielleux, vieux, blanc, coupé d'eau (2) ».

Voilà ce qu'on entendait par « soigner son genre de vie et avoir un ventre obéissant. »

Passons à la médication externe. On connaît le sentiment d'Hippocrate au sujet des affusions froides. Cette pratique, très approuvée dans l'antiquité, a été fort critiquée, et avec raison, par les modernes, malgré la haute autorité dont elle

(1) T. VIII, p. 269.
(2) T. VI, p. 253.

BOTANISTES ET THÉRAPEUTES

II.

Les personnages représentés sont : Galien, Cratevas, Dioscoride, Apollonius, Andreas, Nicandre de Colophon et Rufus d'Éphèse.

(Voir la planche II et la note additionnelle à la fin du volume).

Georges CARRÉ et C. NAUD, Éditeurs.

BOTANISTES ET THÉRAPEUTES.

Iconismus hic pertinet ad Libri secundi Commentariorum de Augustissimâ Bibliothecâ Cæsareâ Vindobonensi Caput septimum, et est inserendus inter pag. 550 et 551

Georges CARRÉ et C. NAUD, Éditeurs.

pouvait se réclamer. Au moyen âge, les médecins, pour concilier la prudence avec le culte hippocratique, usaient d'un détour ingénieux. Ils rappelaient que le divin vieillard avait écrit (aph. sect. V. 18) que le froid était l'ennemi des os, des dents et des nerfs et que le chaud, au contraire, était leur ami. Ils ne voulaient se souvenir que de cet aphorisme et feignaient d'ignorer l'autre.

Tout le monde reconnaît aujourd'hui que le froid calme les douleurs de la goutte, mais on ajoute que ce bienfait momentané est acheté trop cher au prix d'une aggravation ultérieure de la maladie devenue plus fréquente dans ses retours, plus rebelle et plus grave. C'est peut-être ce qu'a voulu dire Hippocrate, sous la forme concise qu'il aimait, quand il a écrit ces deux aphorismes en apparence contradictoires : « Les affusions froides soulagent la douleur de la goutte en provoquant un engourdissement » et « le froid est l'ennemi des nerfs », c'est-à-dire du tissu fibreux.

D'autres étaient plus éclectiques, comme l'auteur de l'*Usage des liquides*, d'après lequel certaines affections, la goutte, par exemple, sont soulagées aussi bien par le froid que par le chaud, et qui, après avoir cité textuellement l'aphorisme 25 sur les affusions froides, ajoute cette réserve : « mais le chaud aussi atténue et assouplit (1) ».

Dans ces essais d'intervention locale, il n'est fait aucune allusion à l'emploi des narcotiques. La première mention, en ce qui concerne la goutte, en est postérieure d'une ou deux générations aux plus récents des livres dits hippocratiques. Théophraste, le premier, dit qu'on use de la racine de mandragore contre les affections goutteuses, mais il est difficile de décider s'il parle de l'usage externe ou de l'usage interne de cette plante qui, selon lui, était bonne pour les ulcères et les érysipèles (il s'agit évidemment d'applications externes), bonne aussi pour procurer le sommeil ou préparer

(1) T. VI, p. 133.

des philtres (cela ne peut s'entendre que d'une drogue à ingérer) (1).

Reste une pratique qui, bien que tombée en désuétude, mérite de nous arrêter un instant, c'est la cautérisation des veines ou plutôt des vaisseaux, conseillée par le traité des Affections, où l'on dit des vaisseaux de l'orteil « qu'on les brûlera avec du lin écru ». C'était là une vieille méthode qu'on retrouvait partout, en Grèce, en Libye, en Scythie même et qui était une conséquence logique des théories humorales. On se proposait, d'une part, de dessécher, de fortifier par ce moyen les parties trop humides et trop faibles et, d'autre part, d'intercepter le cours du sang et d'empêcher l'afflux des humeurs morbides.

Il y avait plusieurs manières de brûler les veines et les artères, car on brûlait quelquefois aussi les artères jusqu'à ce qu'on ne sentît plus les battements. La plus simple consistait à user du cautère actuel; une autre était la cautérisation avec le lin écru; c'est celle qui était recommandée contre la podagre. Comment se pratiquait-elle ? Nous ne saurions en donner une description plus complète que celle qu'on trouve dans le livre de Prosper Alpin sur la médecine des Égyptiens (2).

« Quand les Égyptiens veulent brûler quelque partie du corps, ils prennent une pièce de lin, longue d'une coudée et large de trois doigts; ils en entourent un peu de coton, façonnent le tout en forme de pyramide et lient avec un fil de soie. Ils placent sur la partie à cautériser la base de la pyramide, en l'appliquant bien contre la peau; ils allument l'autre extrémité et laissent brûler jusqu'au bout le lin et le coton; la peau ainsi est cautérisée. On a soin de protéger les parties environnantes contre l'action de la flamme avec un anneau de fer. » P. Alpin ajoute que ce mode de cauté-

---

(1) Théophraste. Hist. Plant., liv. IX, ch. ix.

(2) P. Alpinus. De Medicina Ægyptorum, liv. III, ch. xii. Paris, 1645, p. 97. V. p. 102, la figure explicative.

risation est familier aux Égyptiens et encore plus aux cavaliers arabes qui vivent sous la tente et aux autres habitants du désert ; qu'il s'applique à une foule d'affections, notamment à la podagre, pourvu qu'il n'y ait pas encore de tophus. « On brûle les jointures et les veines situées au-dessus. Dans la goutte où la douleur occupe l'articulation du gros orteil, on brûle au-dessus, entre le pouce et l'index ».

P. Alpin relève l'ancienneté de la méthode et cite Platon le comique, Hippocrate, Polybe (comme auteur supposé du traité des Affections) Rufus, Galien, Aétius et quelques autres. Mais il est plus rationnel de penser que les peuples barbares voisins de l'Égypte continuaient au seizième siècle la pratique des Libyens du temps d'Hérodote et n'avaient rien emprunté aux Asclépiades. L'emploi même de la toile de lin porte à penser que la méthode est née en Égypte, pays des tissus de lin.

Si l'on ajoute à ces prescriptions diverses le conseil de ne pas mener une vie oisive et de fréquenter la palestre, on aura une médication antigoutteuse qui pourra supporter la comparaison avec d'autres plus récentes ou plus célèbres. On peut s'étonner seulement de ne pas y voir mentionnée une pratique qui sera bientôt l'un des éléments obligés du traitement, l'agent principal de la prophylaxie. Nous voulons parler de la saignée.

Nous venons de résumer les travaux qu'Hippocrate et les Asclépiades de son temps avaient consacrés à la podagre. La plupart de ces travaux sont anonymes : seules, des raisons tirées de leur contenu nous ont permis d'établir parmi eux un certain ordre et une chronologie probable. Désormais, nous pourrons user de points de repère moins hypothétiques. Les écrivains seront mieux connus, la date des écrits moins incertaine. Le traité des Affections nous a conduits à la seconde moitié du IVe siècle ; deux auteurs, célèbres l'un et l'autre, Dioclès de Caryste et Praxagore de Cos, combleront l'intervalle qui nous sépare du IIIe siècle.

Dioclès de Caryste était mis par les anciens peu au-dessous d'Hippocrate. Il venait immédiatement après lui dans le temps et dans la gloire, selon l'expression de Pline l'Ancien. Il n'est pas compté au nombre des Asclépiades ; cependant Sextus Empiricus, écrivain exact d'ordinaire, dit qu'il était sorti de cette école (1). Il avait beaucoup écrit et avait, dans ses livres de pathologie et dans ses livres d'hygiène, parlé de la goutte. Des premiers, il nous reste un titre ; des seconds, un fragment important que nous résumons plus bas. A la fin de son chapitre de l'arthritis et de la podagre, Soranus énumère les travaux dont ces deux affections ont été l'objet depuis Hippocrate jusqu'à lui et commence ainsi cette petite bibliographie :

Dioclès. — Traité des affections, de leurs causes et de leur traitement.

Praxagore. — Des maladies. Troisième livre.

L'ouvrage de Dioclès est également cité par Galien sous le titre sans doute plus exact : *Affection, Cause, Traitement* (2). Malheureusement, ce qu'il était dit de la goutte dans ce livre nous est inconnu, par la faute de Cælius qui a éliminé du texte de Soranus tout ce qui concernait l'histoire médicale, sous prétexte que cela était futile, prolixe et ennuyeux.

Mais Dioclès fut plus qu'un clinicien habile : les questions d'hygiène, de régime, de prophylaxie furent traitées par lui avec prédilection. Or, il est difficile de parler longtemps de l'hygiène sans dire un mot de la goutte. Cette affection était sans doute mentionnée dans la lettre à Pleistarchus, περὶ ὑγιεινῶν, que nous n'avons plus ; elle figure à sa place dans une autre lettre « à Antigone ».

---

(1) Sexti Empirici, opera græce et latine. Lipsiæ, 1840, p. 299.

Dans ce passage, Sextus dit que Dioclès faisait manger à ses malades de la chair de jeune chien, ce qui rappelle le même conseil donné par l'auteur du traité des Affections.

(2) Πάθος, αἰτία, θεραπεία. Galien, t. XVIII[a], p. 7 et t. VIII, p. 185.

Cette consultation hygiénique, Ἐπιστολὴ προφυλακτική (1), est adressée au roi Antigone « déjà fort avancé en âge » ; elle a donc été écrite entre l'année 307 (Antigone prend le titre de roi), et l'année 301 (Antigone meurt à 84 ans).

Dioclès y donne un aperçu de la pathologie générale et de la prophylaxie telles qu'on les comprenait à cette époque ; il veut apprendre à Antigone l'origine des maladies, le moyen de les prévoir, l'art de les prévenir. « Jamais, dit-il, la tempête n'éclate au ciel sans s'annoncer d'une façon certaine aux pilotes et à tous les hommes expérimentés par quelques signes précurseurs ; de même aucune maladie n'attaque l'organisme humain sans quelque indice avant-coureur. »

Pour Dioclès, le corps se divise en quatre régions : la tête, la poitrine, le ventre, la vessie. Cette division est fort ancienne et remonte pour le moins à Philolaus (2). Toutes les maladies se rapportent à l'une ou à l'autre de ces régions ; de là quatre groupes de symptômes prémonitoires, de syndromes communs aux diverses affections rangées sous une même étiquette, et aussi quatre régimes différents à conseiller.

Les maladies des yeux, des oreilles, des dents, de la gorge, quelques autres encore, constituent la première classe. Puis viennent les affections thoraciques parmi lesquelles on s'étonnerait de rencontrer les fièvres, le causus, la mélancolie, la léthargie, la frénésie, associées à la pleurésie et à la péripneumonie, si l'on ne se rappelait le rôle joué jadis par le diaphragme dans l'explication des troubles de l'intelligence.

Dioclès s'occupe ensuite des maladies du ventre et pour lui ce sont : la diarrhée, les coliques, la lientérie, l'iléus, la sciatique, la fièvre tierce, la *podagre*, l'apoplexie, les

---

(1) V. pour le texte grec la Bibliothèque grecque de Fabricius, anc. édit., vol. XII, p. 585.

Pour la traduction latine, les diverses éditions de Paul d'Égine, fin du premier livre.

(2) Fragm. Philos. Graec. Édit. Didot, t. II, p. 6.

hémorroïdes, l'*arthritis*. On remarquera que la goutte est placée dans la sphère abdominale comme dépendant d'un vice de l'alimentation et, en second lieu, que l'apoplexie et les hémorroïdes sont interposées entre l'arthritis et la podagre regardées comme des maladies distinctes.

Les signes précurseurs de ces affections sont les suivants : « Le ventre est douloureux, bouleversé ; les aliments et les boissons paraissent amers. Les genoux fléchissent ; les reins sont roides ; il y a des douleurs généralisées venues sans cause, de l'engourdissement des jambes, un peu de fièvre. » Après cette brève description de l'embarras gastrique, Dioclès ajoute : « Cela étant, il faut relâcher le ventre, non par des médicaments, mais par le régime. C'est plus sûr et l'on est à l'abri de toute erreur, si l'on emploie par exemple les bettes cuites dans l'eau miellée, l'ail, la mauve, la patience, la mercuriale, les gâteaux au miel. Tout cela est laxatif. Si les symptômes s'accusent davantage, on mêlera aux décoctions précédentes du suc de cnicus ; c'est agréable et sans danger. Le chou lisse cuit à grande eau, son suc, à la dose de quatre hémines, additionné de miel et de sel, conviennent encore ; de même une décoction de pois chiches ou d'ers bue à jeun. » Le régime laxatif de Dioclès ressemble, on le voit, à celui de l'auteur des Affections. Si l'on néglige les avertissements donnés on s'expose à l'une ou à l'autre des affections qui ont leur origine dans le ventre, à la podagre, par exemple.

La lettre s'occupe ensuite des maladies qui ont leur cause dans le bas-ventre, dans la région vésicale, selon l'expression impropre de l'auteur. Ce sont l'hydropisie, l'hypertrophie de la rate, les douleurs hépatiques et les diverses affections des reins et de la vessie. Viennent enfin quelques conseils appropriés aux diverses saisons de l'année. Dioclès en compte six qui commencent : au solstice d'hiver (90 jours), à l'équinoxe de printemps (46 jours), au lever des Pleïades (45 jours), au solstice d'été (93 jours), à l'équinoxe d'automne (46 jours), au coucher des Pleïades (45 jours).

On a contesté à tort l'authenticité de cette lettre curieuse. Elle porte en elle-même la preuve de sa légitimité. Depuis sa première ligne, c'est-à-dire depuis sa suscription, elle est de son temps : divisions régionales du corps, saisons de l'année, classification des maladies, régime conseillé, tout nous ramène au IVe siècle avant notre ère, et, pour être plus précis, à l'époque du traité des Affections.

L'opuscule de Dioclès était célèbre et fut souvent imité. Trois cents ans plus tard, Antonius Musa écrira à Mécène une lettre inspirée certainement de la première (1). Les analogies comme les différences que nous relèverons entre elles nous permettront de noter sur plusieurs points les progrès faits par la médecine durant la période alexandrine. Quant aux lettres qu'on a comparées à celle de Dioclès pour combattre l'authenticité de celle-ci, elles ne méritent pas qu'on s'y arrête : l'une, publiée par Ermerins et intitulée lettre d'Hippocrate au roi Ptolémée (2), est une imitation lointaine du modèle ; c'est un travail de la période gréco-romaine sans intérêt. Une autre, écrite en latin, et envoyée par Largus Designatianus à ses fils, sous le nom de lettre d'Hippocrate à Antiochus (3), est une version altérée de la lettre de Dioclès. Largus avoue lui-même avoir traduit son œuvre du grec de mémoire et sans s'attacher au sens littéral. Enfin Boissonnade a publié une lettre « d'Hippocrate de Cos au roi Ptolémée (4). » Un examen rapide suffit à montrer que c'est la traduction grecque d'une traduction latine de l'original que nous avons analysé.

Après Dioclès, Praxagore. Lui aussi avait étudié la goutte dans un traité de pathologie dont il ne nous est parvenu

---

(1) Elle est généralement intitulée lettre d'Hippocrate à Mécène.

(2) Ermerins. Anecdota medica graeca. Lugd. Bat., 1840, p. 279.

(3) Elle est publiée avec quelques autres en tête du livre de médicaments de Marcellus, notamment dans la collection d'H. Estienne. Paris, 1567.

(4) Boissonnade. Anecdota Graeca. Paris, 1829-1844, t. III, p. 422. Voir aussi Hase. Notices et extraits des manuscrits, t. IX, II, p. 130.

aucun fragment. Nous avons espéré un instant suppléer à cette lacune. Daremberg, dit en effet : « J'ai retrouvé dans deux manuscrits grecs et je compte publier bientôt des fragments complètement inconnus de Praxagore et d'autres médecins anciens (1) ». Nous reviendrons dans un autre chapitre sur le petit traité anonyme auquel Daremberg fait allusion. Nous l'avons consulté, mais il ne nous a rien appris des sentiments de Praxagore. Si l'on se reporte, en effet, aux paragraphes qui concernent l'arthritis, la sciatique et la podagre, au lieu des noms cités habituellement de Dioclès, de Praxagore et d'Érasistrate, on rencontre cette vague formule οἱ ἀρχαῖοι : « Les anciens ont assigné à la podagre une cause semblable (à celle de l'arthritis et de la sciatique) et l'ont définie l'inflammation des articulations du pied *et de leurs ligaments.* » En réalité, la définition de l'arthritis est un peu différente : « Les anciens ont donné comme cause manifeste de l'arthritis l'inflammation *des ligaments périarticulaires* (2). »

Quoi qu'il en soit de l'omission dans cette dernière formule de l'inflammation de la jointure elle-même, omission qui avait peut-être dans la pensée de l'auteur original plus d'importance que ne lui en a accordé l'abréviateur du manuel, la mention des ligaments νεῦρα συνδετικά, prouve que cette définition ne peut remonter plus haut qu'Hérophile qui, le premier, au dire de Rufus (3), sépara les ligaments articulaires des nerfs proprement dits. Les paragraphes *Signes* et *Traitement* s'inspirent d'autorités plus récentes encore.

Ainsi rien ne peut nous rendre ce que pensait de la goutte Praxagore. Nous ne pouvions cependant passer son nom sous silence, car il est le trait d'union entre deux grandes époques ; il transmet en quelque sorte la primauté médicale

---

(1) Daremberg. Hist. des Sc. méd., t. I, p. 150 note.
(2) M. S. grec, 636, supplément.
(3) Rufus d'Ephèse. Éd. Daremberg, p. 163 et 185.

du vieux monde grec à la nouvelle Égypte. Avec lui finit le IVe siècle et commence une ère nouvelle. Il ferme les temps hippocratiques. C'est le dernier des Asclépiades dont l'histoire fasse mention et c'est le maître d'Hérophile.

CHAPITRE V

LA GOUTTE A ALEXANDRIE

Dès ses premiers jours, Alexandrie eut la grandeur et les vices d'une capitale. On ne peut pas dire d'elle, comme d'Athènes ou de Rome : à telle époque les mœurs changèrent et les maladies avec elles. La goutte y élut domicile avec ses premiers habitants et s'y multiplia au point que Soranus cite Alexandrie d'Égypte comme un des pays du monde où il y avait le plus de goutteux.

Les fondateurs de la ville l'avaient voulue belle et salubre entre toutes ; ses voies principales étaient disposées de manière à donner accès aux vents frais de la haute mer ; il n'y avait pas de rues étroites ou tortueuses (1), mais de larges avenues se coupant à angle droit, des jardins, des fontaines, tous les raffinements de l'hygiène urbaine à l'époque où elle fut le mieux comprise et le mieux dotée. Mais il y avait aussi toute la richesse et tout le luxe de l'Asie, tous les arts, tout l'esprit de l'Europe hellénique.

Plus encore que la ville savante, Alexandrie fut la ville voluptueuse. Longtemps avant qu'Antoine et Cléopâtre y vécussent cette *vie inimitable* dont Plutarque s'est fait l'historien, on célébrait, on enviait le charme de la vie égyptienne. Dans une de ces petites scènes qu'il place à Cos, et jusque

---

(1) Diodore de Sicile. Liv. XVII, ch. LII.

dans le temple d'Esculape, Hérondas fait dire à une entremetteuse : « Là-bas est la demeure d'Aphrodite : tout ce qui est, tout ce qui a jamais été sur terre, on le trouve en Égypte (1) ».

On ne saurait s'étonner que les privilégiés de cette terre, que Ptolémée Philadelphe et maint autre de ses successeurs, qu'un grand nombre des pensionnaires du Musée aient été goutteux. Mais, par une exception que l'on retrouve de nos jours dans une ville aussi opulente et aussi industrieuse qu'Alexandrie, nous voulons parler de Londres, la goutte ne fut pas seulement la maladie des riches, elle descendit dans les quartiers populaires et s'attaqua aux ouvriers. On a sur ce point le témoignage de l'empereur Adrien qui, dans une lettre au consul Servianus, exprime ainsi l'opinion qu'il a des Alexandrins : « C'est bien la race la plus turbulente, la plus frivole et la plus agressive qui soit. Leur ville abonde en ressources, en richesses, en produits de toutes sortes. Personne n'y reste oisif. Les uns soufflent le verre, les autres fabriquent le papier et tous, quelle que soit leur profession apparente ou réelle, tissent le lin. *Les podagres y travaillent*, les aveugles y ont leur occupation, les chiragres mêmes n'y restent pas sans rien faire (2) ».

La médecine grecque eut donc en Égypte un champ fertile à souhait pour l'étude de la goutte, mais elle y trouva aussi une tradition médicale vieille de plusieurs milliers d'années, des coutumes singulières, une profusion de drogues de toutes sortes et de tous pays. Au contact d'une civilisation si complexe, elle subit quelques changements que nous aurons à définir et à juger. Mais ces changements ne se marquèrent pas tout d'abord et les fondateurs de l'école

---

(1) Les Mimes d'Hérondas. Traduction française par G. Dalmeyda, Paris. 1893, p. 61.

(2) Vopiscus, in Hist. Aug. Vie de Saturnin.

médicale d'Alexandrie continuèrent la route tracée par les Asclépiades leurs maîtres.

Le plus illustre de tous, Érasistrate, garda fidèlement en Égypte les enseignements qu'il avait reçus de Chrysippe de Cnide. Il ne demanda à la nouvelle cité que le droit et les moyens d'approfondir l'anatomie humaine par de méthodiques dissections. Il avait écrit un livre sur la goutte, et la perte de cet ouvrage est peut-être la plus grande que nous ayons à regretter, car il paraît avoir été le traité classique auquel on renvoyait toujours, qu'on adoptât ou non les sentiments qui y étaient proposés. Asclépiade l'avait discuté dans son livre des *Préparations* ; Rufus et Soranus le citent ; Galien le commente avec sa vivacité habituelle ; témoignages assurés de l'autorité qu'il retenait encore longtemps après son apparition.

A défaut de ce livre, quelques fragments tirés d'un autre ouvrage, et cités par Galien, nous donnent quelque lumière sur la manière dont Érasistrate concevait les maladies de la nutrition et la pléthore en particulier. « Lorsque la matière alimentaire distribuée dans les veines n'y est plus digérée, *élaborée* (c'est le terme même employé par l'auteur ἐκπεπονουμένη) comme de coutume, ni éliminée par une voie quelconque, la plénitude des vaisseaux en résulte nécessairement (1) », et, comme elle augmente avec les apports de la nourriture, il arrive un moment où les veines sont tendues à l'excès et, pour peu qu'une charge nouvelle leur survienne, sont forcées de précipiter leur contenu dans les vaisseaux réservés au pneuma, c'est-à-dire dans les artères. C'était là, on le sait, pour Érasistrate, la cause anatomique, l'explication de l'inflammation. « Mais il faut savoir, ajoute-t-il, que tous les hommes ne sont pas portés aux mêmes maladies ; qu'un même phénomène morbide, la pléthore par exemple, se produise chez plusieurs, la poussée ὁρμή se fait chez tous

(1) Galien. T. VII, p. 537.

aux endroits qui lui sont habituels : chez ceux-ci au foie, chez ceux-là au ventre, chez d'autres *sur les jointures* (1) ».

Si l'on fait abstraction de l'hypothèse erronée, connue sous le nom d'*erreur de lieu*, et qui consistait à faire dégorger les veines trop pleines dans les artères supposées vides de sang, la théorie émise par Érasistrate trahit le but constant de ses efforts, qui fut de ruiner la doctrine humorale de ses devanciers et de lui substituer des notions positives tirées de l'examen des lésions anatomiques. Dans l'exemple choisi, la conclusion implicite des phrases citées est la suivante : la goutte est une phlegmasie des jointures, consécutive à une poussée sanguine, à une congestion locale comme nous dirions aujourd'hui, déterminée elle-même par la pléthore générale de l'économie.

Comment diminuer la pléthore et en prévenir les effets sur les articulations ou sur d'autres points ? Les moyens sont simples (2) : il faut augmenter un peu la somme des exercices habituels, se faire suer à l'étuve et ensuite prendre des bains ; diminuer la quantité des aliments par la suppression du déjeuner et la frugalité du dîner ; choisir des mets moins nourrissants, user surtout de légumes, d'herbes, de citrouilles, de concombres, de melons, de figues, car tout cela maintient le ventre libre et ne constitue pas une nourriture trop abondante ni trop forte. Au contraire, il faut s'abstenir presque complètement de viande, de poisson, de sauces préparées au lait ou à la farine. Si l'on a le vomissement facile, il sera bon de vomir après le repas, mais pas trop longtemps après, pour qu'il reste encore quelque chose qu'on puisse rejeter.

Si ces mesures purement hygiéniques ne suffisent pas, si le malaise devient maladie et qu'à la pléthore succède l'inflammation, il faut une médication plus puissante.

---

(1) *Id.* T. XI, p. 239.
(2) Galien. T. XI, p. 237 et suiv.

Il semble aisé de la déduire de la théorie admise qui rattache tous les accidents à la réplétion vasculaire. Mais il faut compter avec la personnalité d'Érasistrate, avec l'instruction qu'il avait reçue. Il était l'élève de Chrysippe de Cnide qui avait banni de sa pratique et la saignée et la purgation. Aussi, en cas de pléthore, si intense qu'elle fût, il ne recourait jamais aux évacuants ; conduite illogique qui mettait Galien de fort méchante humeur.

Sans le secours d'aucune médication énergique, Érasistrate prétendait dissiper, résoudre toute inflammation née de la pléthore, par les urines, par les sueurs, à l'aide de la diète et des exercices (1). En somme, le meilleur traitement de la goutte était le régime qui en était la meilleure sauvegarde. Il se peut cependant qu'Érasistrate n'ait pas été tout à fait aussi intraitable que la lecture de Galien le ferait croire. Certes, il repoussait la saignée dont le nom n'était pas même prononcé dans son traité de la Podagre, non plus que dans ses autres livres, mais en ce qui concerne les évacuants, il admettait quelque accommodement. La phrase suivante de Cælius permet du moins de le penser : « Érasistrate, dans son livre de la Podagre, défend d'administrer les purgatifs qu'on nomme cathartiques ». Sans doute il autorisait les purgatifs légers, quelques lavements, juste de quoi assurer la liberté du ventre sans provoquer un flux trop abondant.

En dehors des raisons d'ordre général qui lui faisaient repousser les purgations énergiques, aussi débilitantes à son sens que la saignée, il invoquait un autre motif pour les interdire aux goutteux : « il craignait, dit Celse, qu'en dirigeant le flux vers les parties inférieures, on n'augmentât la pléthore aux pieds ». Ce à quoi Celse répond très justement que les purgations dégagent aussi bien les parties inférieures que les supérieures (2).

---

(1) Galien. T. XI, p. 246.
(2) Celse. Liv. IV, ch. xxxi.

On voit combien étaient modiques les secours qu'Érasistrate offrait aux goutteux. Une diète relative, des sudations, des bains, des exercices modérés. Il faut y ajouter quelques applications locales : dans son traité de la Podagre il promettait au roi Ptolémée un certain malagme de son invention, mais il négligeait d'en donner la formule. Celui qui portait son nom n'avait rien d'authentique, au dire de Soranus (1).

Après Dioclès, Praxagore et Érasistrate, Soranus mentionne dans son index bibliographique « de nombreux élèves d'Hérophile ; Asclépiade (livres à Érasistrate) ; Héraclide de Tarente ». Laissant de côté Asclépiade que nous retrouverons à Rome, nous devons nous arrêter un instant aux noms d'Hérophile et d'Héraclide parce que leur influence a été grande sur les écrivains qui ont étudié la goutte après eux, et surtout sur les praticiens qui l'ont traitée.

Ils sont les auteurs d'une révolution médicale qui substitua aux médications simples et presque uniquement diététiques des anciens une véritable débauche thérapeutique. Ils continuaient l'un et l'autre, en l'exagérant, la tradition de Cos, comme Érasistrate celle de Cnide ; et cette double tendance des esprits à accorder ou à refuser leur confiance aux remèdes de la pharmacie permet de reconnaître dans la suite des temps les disciples, les héritiers, conscients ou non, des deux fameuses écoles.

Hérophile avait fait une découverte qui aurait dû modifier quelque peu les idées que les anciens se formaient de la douleur goutteuse, modifier surtout l'explication qu'ils en donnaient. Il avait montré que sous le nom de *nerfs* on entendait des choses fort différentes et il avait séparé les nerfs proprement dits, moteurs ou sensitifs, des ligaments arti-

(1) Morb. chron., liv. V, ch. II.

culaires et des tendons. Mais les médecins eux-mêmes tinrent peu de compte de cette distinction; quant au langage populaire, il a conservé jusqu'à nos jours une erreur réfutée depuis plus de deux mille ans (1).

Les préceptes d'Hérophile disant qu'il n'est aucune maladie qui ne réclame des remèdes (2); qu'il n'est pas jusqu'aux plantes que l'on foule aux pieds qui n'aient de grandes vertus (3); que les médicaments sont des *mains divines*, (4) eurent un meilleur succès et trouvèrent à Alexandrie des esprits merveilleusement préparés à les accueillir.

Héraclide de Tarente (5) se rattachait par son maître Mantias à la secte d'Hérophile; il joignait la science botanique de l'un au zèle thérapeutique de l'autre. Il répudiait d'ailleurs toute théorie, ne croyait qu'à l'expérience et cherchait partout, pour les soumettre à ce contrôle, des remèdes acceptés de toutes mains. C'était donc un empirique au meilleur sens du mot. Mais il n'est pas de doctrine qui puisse plus difficilement que l'empirisme se maintenir dans les limites de sa définition, et, malgré le grand savoir et la bonne foi dont le loue Galien, Héraclide connut les excès et les erreurs des empiriques vulgaires. Il ne sut pas se garder assez des préjugés qui l'entouraient. C'est dans le milieu où il vécut, milieu si différent de celui où avaient appris et enseigné les Asclépiades, qu'il prit les éléments les plus suspects de sa thérapeutique, l'abus des médicaments et l'emploi de certaines herbes considérées comme les antidotes de tous les poisons, les remèdes de tous les maux.

Au temps de l'odyssée, l'Égypte était déjà célèbre par ses

---

(1) Rufus d'Éphèse. Œuvres. Éd. Daremberg, p. 185.

(2) Celse. Liv. V, préface.

(3) Pline. Liv. XXV, ch. v. Pline donne à la phrase d'Hérophile un sens qui nous paraît inacceptable.

(4) Scr. largus. Lettre dédic.

(5) Héraclide vivait dans le second siècle avant J.-C. Soranus qui respecte d'ordinaire l'ordre chronologique le nomme tantôt avant, tantôt après Asclépiade.

drogues, ses poisons et ses médecins (1); quelques siècles plus tard, ses habitants se vantaient encore d'être les gens les mieux portants du monde et attribuaient ce privilège à l'excellence de leur hygiène prophylactique : « Chaque mois, pendant trois jours de suite, dit Hérodote, ils provoquent des évacuations (cette pratique se nommait le syrmaïsme), poursuivant la santé à coups de vomitifs et de clystères, dans la pensée que toutes les maladies de l'homme proviennent de son alimentation (2) ».

Le clystère, conseillé dans les plus vieux traités de médecine que nous ayons (3), avait toujours été d'un fréquent usage chez les Égyptiens qui l'avaient peut-être employé les premiers. Ils revendiquaient, du reste, l'honneur de la découverte pour un de leurs oiseaux, pour l'ibis, qui s'injecterait de l'eau dans l'intestin à l'aide de son bec. Chabas a donné de cette légende une explication très plausible. « Cette fable ridicule, dit-il, s'explique par une confusion qu'a pu faire le narrateur grec entre l'ibis et le roi Thôt dont le nom s'écrit précisément au moyen de l'hiéroglyphe de cet oiseau (4) ». Or, Thôt passait pour avoir le premier enseigné aux hommes la médecine et ses moyens d'action.

Un papyrus récemment publié et traduit, le papyrus Ebers (5), nous renseigne mieux encore sur la matière médicale de la vieille Égypte; il nous montre quelle en était déjà, trois mille ans avant notre ère (6), la richesse et l'incohérence. « Les médicaments égyptiens, dit Joret, étaient de nature essentiellement complexes; on comptait dans la

---

(1) Odyssée, IV, v. 229-233.

(2) Hérodote. Livr. II, ch. LXXVII.

(3) H. Brugsch. Notice raisonnée d'un traité de médecine datant du XIVe siècle avant notre ère, et contenu dans un papyrus hiératique du Musée Royal de Berlin. Leipzig, 1863.

(4) Chabas. La médecine des anciens Égyptiens, antiquité des clystères, etc., in Mélanges égyptologiques, 1re et 2e séries. Chalon, 1862-64, p. 66.

(5) Papyros Ebers. Édit. H. Joachim. Berlin, 1890.

(6) D'après Chabas, *Acad. des inscriptions*, t. IX, 1878, p. 111.

plupart d'entre eux jusqu'à dix à douze substances différentes; à cet égard, la pharmacopée pharaonique a servi de modèle à celle des Grecs et a devancé celle des Arabes (1) ».

C'est donc en Égypte que devait naître la polypharmacie. L'école empirique l'adopta la première. Certes, Sérapion et Héraclide montrèrent une heureuse hardiesse en faisant ingérer à leurs malades l'opium, la ciguë, la jusquiame, considérées plus souvent jusqu'alors comme des poisons que comme des remèdes, mais ils eurent le tort de les mêler ensemble et de leur associer d'autres ingrédients. Le procès de ces compositions hétéroclites, nous le savons, n'est pas jugé encore et elles trouvent des défenseurs. Il est possible que quelques-unes d'entre elles, parmi les plus simples, acquièrent, par la correction réciproque de leurs éléments, des propriétés nouvelles, mais cet avantage hypothétique ne saurait compenser la nécessité où elles réduisent le médecin d'agir en aveugle, de prescrire sans se rendre un compte raisonné du choix des drogues, de leur nombre, de leur dose, sans pouvoir contrôler l'action ou l'inertie de chacune d'elles prise isolément. En tout cas, il était bon de rappeler que la polypharmacie n'est pas née d'une lente, méthodique et sérieuse observation, mais qu'elle a été recueillie par une école médicale d'Alexandrie comme un legs des traditions locales, qu'elle est un souvenir et un vestige des superstitions les plus étrangères à la médecine véritable. L'histoire des médications instituées contre la goutte nous en fournira mainte preuve.

Nous avons quelques-unes des formules d'Héraclide. Ce sont surtout des préparations calmantes faites pour soulager les douleurs de toute nature et apaiser en même temps les craintes du malade. Aussi renferment-elles presque toutes de l'opium. Les empiriques de l'école d'Alexandrie surent

---

(1) Ch. Joret. Les plantes dans l'antiquité et au moyen âge. Paris, 1897, p. 311.

les premiers reconnaître et mettre à profit les propriétés de l'opium, la double action qu'il a sur le physique et sur le moral de l'homme. On trouve, par exemple, dans le traité des antidotes de Galien une préparation d'Héraclide destinée à rendre inoffensives les plaies faites par les bêtes féroces, à modérer les plus violentes douleurs, à calmer les attaques d'hystérie. Elle contenait du suc de ciguë, de la jusquiame, du castoreum, du poivre blanc, du costus, de la myrrhe et de l'opium (1).

Soranus mentionne des pilules, *catapotia multis ex speciebus confecta*, prescrites par Sérapion et par Héraclide contre le flux intestinal, et un vin à la myrrhe, au pavot et au safran qui fait penser au laudanum de Sydenham (2). Enfin, dans un livre sur les bêtes dangereuses, περὶ θηρίων, Héraclide donnait la composition de son *enneapharmacum*, mixture formée des neuf substances suivantes : la myrrhe, l'opopanax, l'opium, la racine de bryone, l'écorce d'aristoloche longue, la racine de pyrèthre, les semences de rue sauvage (peganum harmala), le cumin d'Éthiopie et les semences de triphyllon (trèfle bitumineux) (3).

Deux de ces préparations, la première et la dernière, sont des thériaques, au sens propre du mot, les plus vieilles que nous connaissions, les plus vieilles sans doute auxquelles un médecin sérieux ait attaché son nom. Galien, énumérant un certain nombre de ces remèdes, les range, en effet, dans l'ordre suivant : thériaques d'Héraclide de Tarente, de Cratevas, de Dioscoride, de Niger, d'Iollas, de Rufus d'Éphèse (4). C'est nous dire qu'Héraclide un des premiers, sinon le premier, a introduit dans la médecine grecque des errements qu'elle avait méprisés jusqu'alors ; c'est nous dire aussi à quelle date et sous quels auspices a commencé le

(1) Galien. Éd. Kuhn, t. XIV, p. 181.
(2) Soranus. in Cœlius Aurelianus, liv. III, ch. XXI.
(3) Galien. *Loc. cit.*, p. 186.
(4) Galien. *Ibid.*, p. 6.

traitement de la goutte par de prétendus spécifiques, car les thériaques et les drogues dites spécifiques ont la même origine, ont puisé leurs éléments aux mêmes sources superstitieuses, ont la même composition. L'histoire est curieuse et bonne à rappeler, puisque les antidotes de la podagre ont survécu aux thériaques tombées dans l'oubli.

On sait quelle peur les Égyptiens avaient des bêtes féroces et des serpents venimeux et quelles pratiques étranges cette peur leur avait inspirées : l'application ou, plus rarement, l'ingestion de certaines plantes, de certaines matières animales, passait parmi eux pour préserver des morsures ou au moins pour en conjurer les dangers. Il n'y avait là aucune observation, aucune expérience ; c'était pure chimère, simple mysticisme. Il suffit de lire la composition, le mode d'application de ces remèdes et surtout les règles bizarres qui devaient présider à la récolte et à la préparation des plantes pour en être convaincu.

C'est de là pourtant, de cette médecine populaire, absurde ou répugnante, qu'est née l'une des médications de la goutte qui ont rencontré le plus de faveur, même de nos jours. Si quelques herbes, pensait-on, ont cette vertu de prévenir ou de guérir la morsure des serpents et des autres bêtes dangereuses pour l'homme, elles peuvent aussi mettre à l'abri d'accidents moins effrayants mais aussi graves, à l'abri des empoisonnements et des maladies réputées incurables. Rien ne s'oppose à cette extension de leur pouvoir, celui-ci étant fondé, non sur une connaissance raisonnée de leurs propriétés réelles, mais sur l'hypothèse d'une action mystérieuse et quasi divine.

Ainsi les thériaques devinrent des alexipharmaques, de véritables panacées. Elles furent le remède suprême des maladies désespérées, de celles que la médecine était encore tentée d'abandonner à elles-mêmes comme elle l'avait fait jadis. Toutes les affections qui sont au-dessus des ressources médicales, soit par leur évidente gravité, comme certains traumatismes, soit par leur apparence mystérieuse comme

certains empoisonnements, soit par leur origine première qui les rattache au fond même de l'homme, à sa constitution native ou à cette seconde nature que lui font ses habitudes et son régime, toutes ces maladies seront tributaires de la thériaque.

Mais la médecine répudie les pratiques des sorciers, même quand elle leur emprunte quelque chose. Elle n'emploiera pas leurs remèdes en applications externes, elle n'entourera pas la préparation des drogues des cérémonies du rituel magique, elle les donnera sous forme de poudres, d'électuaires, de potions ; elle n'usera pas d'amulettes, elle prescrira des antidotes.

Le mot antidote avait dans l'antiquité un sens plus étendu qu'il n'a aujourd'hui. Celse, qui résume fidèlement l'œuvre des Alexandrins, dit ceci : « Les antidotes sont rarement nécessaires : néanmoins ils le sont quelquefois au premier chef, parce qu'ils remédient à des accidents extrêmement graves... Ils sont surtout indiqués contre les poisons introduits dans notre corps par les morsures, les aliments et les boissons (1) ». Galien est à peu de chose près du même sentiment : « Les médicaments qui ne sont pas employés en applications externes, mais administrés à l'intérieur sont nommés par les médecins antidotes. Il en est trois espèces différentes : les uns sont prescrits contre les poisons mortels, d'autres contre les morsures venimeuses, d'autres encore conviennent dans les maladies qui résultent d'une hygiène vicieuse ; quelques-uns même ont les trois indications comme la thériaque proprement dite, celle d'Andromaque (2) ».

Les paroles de Galien montrent clairement la route qui a mené des thériaques aux antidotes. Le fait que ces derniers sont définis à la fois des médicaments internes et des

(1) Celse. Liv. V, ch. XVIII.
(2) Galien. De antidotis, liv. I, ch. I, t. XIV, p. 1.

remèdes contre les affections désespérées n'a rien qui doive étonner sous la plume d'un ancien : il rappelle l'époque où pour toutes les maladies, bénignes ou graves, on se contentait de prescrire quelque drogue vomitive ou purgative à ingérer une ou deux fois, quelques tisanes plus alimentaires que médicinales et quelques précautions hygiéniques. Pour justifier les médications prolongées, pour justifier surtout l'absorption fréquente d'un médicament quelconque, il n'a pas fallu moins que la notion de l'incurabilité de certaines maladies. Thérapeutique interne a été longtemps synonyme de thérapeutique de désespoir.

Remarquons à ce propos que, dès l'origine, les maladies humorales ont été jugées incurables, non certes que leurs différents épisodes fussent considérés comme fatalement mortels ou comme faits pour durer la vie entière, mais parce que le fond même de la maladie, dont ces épisodes n'étaient que la révélation accidentelle, restait immuable entre deux paroxysmes, parce que la diathèse restait permanente et identique à elle-même sous ses formes cliniques diverses et passagères et qu'on n'espérait pas la modifier. Ajoutons à cela que les maladies humorales dues au mauvais régime de l'homme avaient toujours été comparées à des empoisonnements, et cela bien avant Celse, bien avant Galien, et l'on comprendra que ces affections incurables et toxiques appartenaient à un double titre au domaine des antidotes et des thériaques.

Quels étaient les agents de cette thérapeutique peu louable dont nous venons de dire les origines lointaines et qui ne laisse pas d'avoir encore ses défenseurs et ses croyants? La question est plus actuelle qu'il ne semble d'abord. La plupart des remèdes héroïques désignés sous les noms d'antidotes ou de thériaques, depuis les plus simples comme l'ennéapharmaeum jusqu'aux plus compliqués comme la thériaque d'Andromaque qui contenait 74 substances, ou l'hécatontamigma de Galien qui en contenait cent, étaient formés des éléments suivants :

1° Des gommes, des aromates et des épices qui assuraient l'homogénéité et la longue conservation du mélange, le rendaient agréable à l'odorat et au goût ;

2° Des narcotiques ; l'opium, seul ou associé à la jusquiame et à la ciguë, était l'élément le plus sérieux des thériaques ; il calmait les souffrances trop vives, procurait le sommeil et préparait ainsi cette tranquillité que promettait l'étiquette de l'une d'elles γαλήνη ;

3° Des poudres végétales, qui en étaient pour les anciens la partie essentielle et la raison d'être, car c'étaient leurs propriétés merveilleuses qui triomphaient tout ensemble des venins, des poisons et des humeurs morbides.

Si, laissant de côté les deux premiers éléments constitutifs, on s'arrête au dernier, on est frappé du fait suivant : qu'il s'agisse des thériaques proprement dites, des alexipharmaques ou des antidotes de la goutte, ce sont les mêmes noms qui reviennent sans cesse. Si quelques herbes ont acquis dans la suite une spécificité plus étroite, elles n'ont rien eu pendant longtemps qui les distinguât des espèces auxquelles elles étaient associées. Elles guérissaient toutes la podagre au même titre, comme elles guérissaient les morsures de vipères ou les empoisonnements.

Leur nombre était très grand, et cela seul aurait dû faire douter de leur efficacité. Les plus fréquemment conseillées sont : l'aristoloche ronde, la germandrée, l'ivette, la gentiane, la petite centaurée, la rue sauvage, la quintefeuille, le millepertuis, la sauge, l'absinthe, la menthe et bien d'autres dont nous relèverons les noms chemin faisant. Ce sont elles qui ont fourni jusqu'à nos jours les éléments des drogues antigoutteuses les plus vantées. La poudre du duc de Portland, si en faveur au siècle dernier, était composée d'aristoloche, de gentiane, de germandrée, de petite centaurée et d'ivette (1). Sydenham lui-même, si sceptique en

(1) Van Swieten. Comment., t. IV, p. 320.

fait de thérapeutique, si peu porté par nature à copier servilement les anciens, usait volontiers d'un électuaire où il n'entrait pas moins de trente de ces herbes et parmi elles presque toutes celles que nous avons énumérées.

La liste des plantes salutaires aux goutteux, comme aux blessés et aux empoisonnés, s'était allongée par un procédé qui ne laisse aucun doute sur le caractère peu médical du choix dont elles avaient été l'objet. La similitude du nom, des analogies plus superficielles encore furent des titres à usurper les mêmes vertus et les mêmes usages. Parce qu'une plante dédiée au centaure Chiron avait été considérée comme une panacée, toutes les centaurées reçurent le même privilège ; de même l'aristoloche longue dut partager ses propriétés avec l'aristoloche ronde, mieux encore, la germandrée *petit chêne* appela nécessairement à sa suite dans une même formule l'ivette *petit pin*. Il ne faut pas hélas ! chercher de raison plus sérieuse à la réputation qu'a cette dernière plante de guérir la goutte, au surnom qu'elle portait au moyen âge d'*Iva arthritica*, au sort qui lui est échu de figurer dans la plupart des poudres végétales dites spécifiques.

La thérapeutique des Alexandrins était enseignée, vulgarisée dans une foule de petits livres, de manuels décorés des noms d'*Antidotaires*, d'*Euporistes*, de *Dynameron*, dont on retrouve des fragments dans Celse, dans Scribonius Largus, dans Aétius et surtout dans les ouvrages légitimes ou supposés de Galien. Aucun de ces formulaires ne nous est parvenu en entier ; il existe bien en manuscrit à l'Escurial et à Venise, un recueil de médicaments composé par un Alexandrin nommé Ælius Promotus qu'on dit avoir vécu après le grand Pompée, mais nous n'en connaissons que la table des matières (1). Elle nous apprend que le 130e et dernier chapitre contient les remèdes de la podagre.

---

(1) Publiée par R. Briau. *Gazette hebdomadaire*, 1873, p. 310.

En dehors de ces ouvrages qui retenaient encore quelque chose de la réserve et de la dignité médicales, il y avait en Égypte une littérature qui touchait elle aussi aux choses de la thérapeutique et de l'hygiène, mais qui était dépourvue à un rare degré de tout esprit scientifique. Nous voulons parler des rhizotomes et de leurs travaux. Les rhizotomes ne méritent guère le nom de botanistes : placés entre la médecine qu'ils ignoraient et les superstitions populaires qu'ils rencontraient à chaque pas dans leur recherche des simples, ils se firent les interprètes et les serviteurs de ces superstitions, les agents de ce mysticisme qui restera la marque et la tache de la pensée alexandrine dans tous les efforts qu'elle tentera vers les sciences ou vers la philosophie.

Leur œuvre nous est mieux connue que celle des médecins leurs contemporains. Nous avons dans leur intégrité les poèmes de Nicandre, nous avons quelques fragments d'un curieux poème sur les plantes ; le livre de Cratevas a passé par morceaux dans l'Histoire naturelle de Pline, avec bien d'autres fragments des autres rhizotomes, d'Andreas, d'Iollas et de Niger ; enfin le traité de la matière médicale de Dioscoride est parvenu jusqu'à nous, nous apportant à la fois les notions sérieuses de botanique qu'il tenait de ses devanciers ou qu'il avait acquises lui-même et les fables ridicules empruntées aux pires pratiques de la médecine populaire.

Par leurs recherches, par quelques trouvailles, les herboristes ont servi et encouragé la passion qu'avaient les Alexandrins pour la thérapeutique ; ils ont augmenté, au moins en apparence, les ressources de la matière médicale ; ils ont substitué dans la pharmacopée égyptienne à la flore pharaonique une flore nouvelle empruntée pour une grande part aux pays voisins et même à l'Extrême-Orient. Mais ils ont contribué aussi à introduire et à acclimater en Égypte les mythes, les légendes, toute la magie de la Perse et de la Chaldée, et leurs livres, même celui du savant Dioscoride, sont souillés des mêmes rêveries, des mêmes absurdités.

Ce sont les vertus merveilleuses des simples qui sont le sujet principal des poèmes de Nicandre. Dans ses *thériaques*, il énumère les herbes qui préservent ou guérissent des morsures, et, parmi les trois premières que loue ce contemporain d'Héraclide, on rencontre précisément l'aristoloche et le trèfle bitumineux qui entraient dans la composition de l'enéapharmacum, prototype et modèle de tous les antidotes, ce qui confirme ce que nous avons dit de l'origine extra-médicale de ces drogues spécifiques. L'autre plante était « l'herbe du centaure Chiron », c'est-à-dire une centaurée, mais les caractères décrits par Nicandre ne conviennent à aucune des plantes connues sous ce nom.

Dans les *alexipharmaques*, une trentaine de vers sont consacrés à l'éphémère de Colchide, mais il n'y est considéré que comme un poison redoutable. Nous reviendrons sur ce passage quand nous résumerons l'histoire du colchique d'automne.

Le poëme anonyme « Sur les plantes », qu'on a quelquefois et à tort attribué à Rufus, n'a d'autre prétention que d'être l'interprète fidèle de la crédulité populaire. Les fragments qui nous en restent célèbrent les propriétés de la camomille, du nerprun, de l'armoise, de la verveine, de la sauge, de la grande centaurée et de quelques autres herbes. Chose pour nous plus intéressante, on y lit pour la première fois le mot d'hermodacte, de doigt d'Hermès, appliqué à la quinte-feuille, et cette mention, nous le verrons, nous donne l'origine, le sens et la valeur de ce terme si controversé.

Les œuvres des rhizotomes de profession, d'Andreas, de Cratevas, d'Iollas et d'autres ont passé, avons-nous dit, presque tout entières dans les livres que Pline l'Ancien a consacrés à la matière médicale. Ces livres sont, sans aucun doute, les plus mauvais de tous. C'est le triomphe de l'empirisme, au mauvais sens du mot, sans méthode, sans contrôle, sans jugement. L'auteur accepte les renseignements de toutes mains, au hasard de ses lectures, car il paraît n'avoir guère choisi les livres qu'il a compilés. On

s'est étonné de ne pas voir figurer dans son index les noms d'auteurs éminents qui avaient certainement écrit avant lui, tels qu'Athénée, Rufus et Dioscoride. On a cherché des explications plausibles : il n'y en a pas d'autre que le hasard qui n'a pas fait tomber leurs ouvrages sous sa main. Ce n'est pas qu'il les ait dédaignés, car il avait la prétention de tout lire et soutenait qu'il n'y avait si méchant livre dont on ne pût extraire quelque chose.

Il fournit, il est vrai, des armes contre lui-même, car de son énorme travail, où la goutte est nommée dans près de cent chapitres nous ne pouvons presque rien tirer, ou du moins rien de bon. C'est un tissu de fables et d'insanités qui, par malheur, ont été trop souvent accueillies à cause du rang et de la célébrité de leur auteur ; rien n'a contribué davantage à décrier la médecine antique.

L'*Histoire naturelle* contient une liste interminable de remèdes contre la goutte tirés des plantes, des animaux et des minéraux. Quelquefois Pline nomme ses auteurs, quand ce sont des Italiens : « Lycus de Naples donne l'arroche en application avec le miel, le vinaigre et le nitre (1) ». « Le Cydnus, fleuve de Cilicie, guérit la goutte, comme il appert d'une lettre de Cassius de Parme à M. Antoine (2). » Les eaux du Cydnus étaient renommées pour leur fraîcheur ; c'est ce qui avait donné lieu à l'opinion très ancienne qu'elles étaient bonnes pour la podagre : Vitruve, Strabon, Rufus rapportent le même fait. Mais il est curieux de le voir mentionné dans une lettre adressée à Antoine : le Cydnus devait lui porter, avec Cléopâtre et sa galère dorée, tout autre chose qu'une cure ou un régime de goutteux.

Mais, ce que Pline aime surtout, ce qu'il énumère sans indication de source, ce sont les remèdes populaires, inconnus ou méprisés des médecins, ces remèdes fussent-ils

(1) *Hist. nat.*, liv. XX, ch. LXXXIII.
(2) *Hist. nat.*, liv. XXX, ch. VIII.

ridicules ou répugnants. « L'urine d'homme guérit la goutte, ce qui le prouve ce sont les foulons qui, assure-t-on, sont préservés de la sorte de cette maladie (1). — Les premiers cheveux qu'on coupe aux enfants et en général les cheveux de tous les impubères, attachés autour des membres goutteux, calment, dit-on, les attaques (2). — Des chairs ou des ossements humains, lorsqu'il s'en trouve dans l'estomac d'une hyène tuée, sont en fumigations un remède pour la goutte (3). »

La bouse de vache, les excréments de veau qui n'a pas mangé d'herbe, les loups et les renards cuits vivants, une patte de lièvre coupée sur l'animal vivant et qu'on porte continuellement sur soi, les rats fendus, le sang de belette, la fiente de poule, la cendre de vers de terre figurent avec bien d'autres ingrédients de même nature dans cette étrange matière médicale. Une de ces recettes pourtant mérite qu'on s'y arrête, parce qu'elle porte à croire que l'idée, que Rufus devait affirmer et développer si clairement, de l'utilité de la goutte articulaire en certains cas, était répandue dans le vulgaire et avait déjà suggéré des tentatives thérapeutiques : « En frottant les pieds avec de la cendre de la cuisse ou du pied gauche du caméléon mêlée avec du lait de truie, on y fait venir la goutte (4) ».

Deux anecdotes pour finir : « M. Varron rapporte que Servius Clodius, chevalier romain, vaincu par la violence des douleurs de la goutte, se frotta les jambes avec des sucs vénéneux et que depuis lors ces parties restèrent sans aucun sentiment, mais aussi sans douleurs (5) ».

« Sextus Pomponius, qui eut un fils préteur, et qui tenait le premier rang dans l'Espagne Citérieure, était occupé à

---

(1) Liv. XXVIII, ch. XVIII.
(2) *Ibid.*, ch. IX.
(3) *Ibid.*, ch. XXVII.
(4) *Ibid.*, ch. XIX.
(5) Liv. XXV, ch. VII.

faire vanner ses grains quand il fut saisi par une douleur de goutte; aussitôt il s'enfonça jusqu'au-dessus des genoux dans un tas de blé. Il fut soulagé; ses pieds se dégonflèrent merveilleusement, et depuis il se servit de ce remède (1). »

Il est difficile, quand on a lu tout ce que Pline a écrit de la goutte, de ne pas se ranger à l'avis de Littré, juge peu sévère d'ordinaire : « Une part notable de son livre est consacrée à la médecine, et certes il est impossible de trouver rien de plus mauvais que cette portion-là... Sa thérapeutique, si on peut se servir de ce mot pour une telle chose, est un ramassis d'absurdités et de superstitions. Ce semble vraiment le livret des recettes de quelque vieux berger, et parfois des formules de quelque sorcier (2) ».

La comparaison est tout à fait juste et Pline lui-même ne l'eût pas contestée. De propos délibéré, il a rempli son livre des pratiques d'un art qu'il savait « le plus menteur de tous ». Malheureusement il a rejeté au trentième livre de son histoire cette profession de foi, après avoir énuméré avec complaisance, dans les livres précédents, les vertus mystérieuses des animaux, des métaux et des plantes pêle-mêle avec leurs propriétés réelles, et sans qu'un mot nous avertît du scepticisme de l'auteur.

Dans ce trentième livre, il esquisse à grands traits une histoire de la magie, où tout n'est pas à rejeter, et qui prouve qu'il avait sous les yeux des ouvrages fort analogues à ceux qui constituent encore la littérature alchimique. Il fait remonter l'origine de la magie au Persan Zoroastre; il cite Ostanès et Démocrite comme les plus illustre adeptes de cette prétendue science qui, selon ses propres expressions, « tient les hommes par le triple lien de la médecine, de la religion et de l'astrologie, prévaut chez un grand nombre de nations et commande en Orient aux rois des rois ».

---

(1) Liv. XXII, ch. LVII.
(2) *Hist. nat.* Trad. Littré. Collect. Nisard, t. I, p. VII.

Ailleurs, outre Zoroastre, Démocrite et Ostanès, il cite Pétosiris, le roi Archélaus, Orphée, Pythagore, Platon et Aristote, tous noms qui figurent parmi ceux des maîtres de l'art dans les manuscrits alchimiques.

Voilà la source où Pline a puisé largement, comme l'avaient fait avant lui Nicandre, Cratevas, Andreas, l'auteur du poème sur les plantes, et Xénocrate d'Aphrodisie, comme devait le faire bientôt ce Pamphile dont parle Galien et qui, ignorant la botanique, s'avisa d'en écrire en empruntant toutes les rêveries d'un petit livre attribué à Hermès l'Égyptien et contenant les trente-six herbes sacrées des horoscopes (1).

Nous avons dit que, dans une trop large mesure, Dioscoride s'était associé à cette œuvre de superstition. Le mieux que l'on en puisse dire c'est qu'il s'était borné à recopier ce qu'avaient écrit Cratevas et ses autres devanciers, limitant son effort personnel à une étude sérieuse et vraiment scientifique des plantes considérées dans leurs caractères extérieurs et dans leur mode de végétation.

Ces réserves faites, cherchons dans les cinq livres de la *Matière Médicale* (2) quelles substances végétales, minérales ou animales étaient utilisées contre la goutte. Il est un contraste frappant que nous avons déjà noté : la médecine populaire n'use que d'applications externes; la liste de celles-ci comprend une cinquantaine de noms; un seul médicament interne est mentionné, l'amome.

Les substances destinées aux applications locales sont aussi variées que possible, empruntées qu'elles sont aux trois règnes de la nature et à l'homme lui-même. Ce sont, et nous en passons peut-être, l'amome, les feuilles de peuplier noir, les feuilles et l'écorce de saule, le marc d'olive, le suc de figuier, la farine d'orge, les coings, les lentilles, les raves,

(1) Galien. T. XI, p. 797 et 798.
(2) Dioscoride. De materia medica. Lipsiæ. 1829-1830. 2 vol.

les choux, la farine de fénugrec, la chicorée, la courge, l'arum, la racine de cyclamen, le panax, le scordium, la giroflée, l'androsace, la pariétaire, la joubarbe, la jusquiame, la corallinc, le concombre sauvage, la noix de ben, la farine d'ivraie, les feuilles de sureau, les feuilles d'héliotrope, l'aristoloche et enfin la racine de chanvre pour les tophus.

Le règne minéral est représenté par le bitume, le natron, le soufre, la rouille, le sel, la pierre d'assos, la pierre gagates, les briques ; le règne animal par les escargots avec leur coquille, les belettes grillées et réduites en cendre, les méduses, le suif de bouc, la fiente de chèvre, la bouse de vache. Enfin Dioscoride mentionne le lait de femme et le sang menstruel.

Si nous ajoutons à ces remèdes antigoutteux d'autres qui étaient en usage pour toutes les douleurs des jointures, comme la crasse raclée par la strigile sur le corps des baigneurs, la boue, mélange de sueur, d'huile et de poussière, que fournissaient les lutteurs de la palestre, on aura une collection d'ingrédients qui ne déparerait pas le papyrus Ebers.

Sous le nom de Dioscoride, mais d'un Dioscoride plus jeune, on a un traité des Euporistes où l'on lit (Livre I, ch. 234) : « Aux podagres et aux arthritiques conviennent les médicaments suivant *pris par l'estomac* : l'amome en décoction, l'androsace dans de l'eau, le suc de petite centaurée, la décoction de mauve, la rue sauvage bouillie avec de l'aneth, le suc de malabathrum pris avec les aliments, la germandrée en décoction, la bétoine dans du vin. La chair de vipère est bonne aussi » (1). Enfin une autre collection de remèdes rangés par ordre alphabétique, d'après le nom des maladies auxquelles ils sont destinés, porte les noms de Dioscoride et de Stéphanus d'Athènes. Elle existe dans divers manuscrits, notamment dans le manuscrit grec 2181. Le chapitre περὶ ποδαγρικῶν (fol. 41 v°) énumère quelques-unes des applica-

(1) Ped. Dioscoridis. Opéra. Francfort. 1598.

tions externes mentionnées par Dioscoride dans sa Matière Médicale et quelques autres dont il ne parle pas.

Dans ces deux ouvrages, dans l'avant-dernier surtout, on retrouve quelque influence de la médecine sérieuse, mais les autres, quelque forme qu'ils affectent, quel que soit leur auteur, Nicandre ou Cratevas, Dioscoride ou Pline, n'appartiennent pas à l'histoire de la médecine ; ils relèvent d'une autre histoire, celle de l'empirisme ou plutôt du mysticisme médical.

Il y a eu, pendant de longs siècles, deux courants parallèles que l'on confond trop souvent : la tradition médicale dépourvue de mystère et d'imposture, telle que la maintenaient des praticiens honnêtes et instruits, et la superstition médicale qui s'était grossie à Alexandrie de tout ce que la magie orientale avait ajouté à la masse des vieilles fables égyptiennes. Le tort de Pline et des autres compilateurs étrangers à la médecine a été de mêler deux choses aussi distinctes, aussi contraires, et c'est le grand mérite de Celse d'avoir gardé son livre pur d'une semblable altération.

L'histoire de la goutte nous a déjà montré comment ont procédé ces compilateurs, ces rhizotomes qui ont recueilli sans discernement les rêveries des *Mages* de la Perse et des *Prophètes* de l'Égypte. Un dernier exemple encore nous paraît nécessaire. Il y a un livre singulier connu sous le nom de Kiranides (les reines) et donné comme l'œuvre du roi des Perses. Le titre de la traduction latine, *liber physico-medicus kiranidarum kirani, id est regis Persarum* (1), la suscription d'un manuscrit de Madrid βίβλος κοιρανίς (2), des citations d'Olympiodore et de Georges le Syncelle, qui renvoient soit à la kyranis, soit aux livres kiranides, prouvent l'antiquité, sinon de l'ouvrage lui-même tel que nous l'avons,

(1) Kirani kiranides. Liber physico-medicus kiranidarum kirani id est regis Persarum, etc. 1638, in-8°.

D'après le traducteur, ce livre résulterait de la fusion de deux autres, l'un portant le titre précédent, l'autre écrit par Harpocration et dédié par lui à sa fille.

(2) Fabricius. Biblioth. græca, t. I, p.

au moins des éléments dont il est composé. A ces preuves d'authenticité relative, nous pouvons ajouter un vers de Lucien que nous commentons dans un autre chapitre et qui montre le goutteux tirant ses remèdes παρὰ τῆς κοιράνου (1).

Si l'on parcourt cet ouvrage, on est frappé de l'analogie des recettes qu'il renferme avec celles qu'on lit dans Pline et aussi dans Dioscoride. C'est surtout en ce qui concerne les remèdes tirés des animaux que l'analogie, pour ne pas dire l'identité, est évidente : la fiente de chèvre, la bouse de vache, les pattes de grenouilles coupées et appliquées sur les pieds malades, la belette cuite, l'urine de mulet, les souliers en peau de phoque ou de castor, le sang ou les pattes de lièvre, les souliers en peau d'hyène, le bouillon de renard, d'autres produits encore sont des topiques anti-goutteux que nous avons vu conseiller par Pline ou que nous verrons recommander par d'autres écrivains aussi peu médecins.

Le caractère magique de ces prescriptions n'est pas douteux. Les substances que nous venons d'énumérer n'agissaient pas en vertu de leurs propriétés internes, mais par une force mystérieuse qu'elles tenaient de leur mode de préparation et d'administration. Par exemple, l'auteur de la kiranide conseille en ces termes l'urine de mulet : « Si l'on prend en cachette de l'urine de mulet, qu'on la fasse cuire avec de l'huile, de la cire et de la litharge et qu'on l'applique sur le pied d'un goutteux, celui-ci guérira, mais la douleur sera transportée au pied du mulet. On prendra de l'urine de mule, s'il s'agit d'une femme ». Nous retrouverons ce topique antigoutteux : on en usait encore au temps de Philagrius, et c'était si bien un remède magique que l'on croyait nécessaire, pendant sa préparation, de cracher dans la marmite en prononçant certains mots mystérieux.

Les pattes de grenouilles aussi étaient bonnes contre la goutte, mais à la condition d'user des précautions suivantes : « On prend, au nom de quelqu'un, une grenouille vivante,

(1) Lucien. Tragapodagra, vers 174.

alors que ni le soleil, ni la lune ne sont sur l'horizon ; on lui coupe les deux pattes de derrière avec une serpe, on les met dans de la peau de cerf et on les attache la droite au pied droit, la gauche au pied gauche du goutteux qui guérit, à n'en pas douter ».

Du reste on ne saurait isoler ces recettes de celles qui les entourent : or celles-ci ne concernent pas seulement les maladies, n'affectent pas toujours la forme de remèdes ; il y a des formules pour attirer sur soi l'amour, l'amitié, la faveur, pour provoquer la discorde chez ses ennemis, pour obtenir une heureuse traversée, pour avoir des songes de bon augure, pour mettre en fuite les bêtes féroces ; il y a un grand nombre de conseils *ad libidinem excitandam*, des secrets pour jeter des sorts et nouer l'aiguillette.

Telle était la médecine magique. Il en est de la thérapeutique d'Ostanès et de ses adeptes comme de celle d'Esculape et de ses prêtres : elles révèlent une égale défiance de la raison humaine, un égal besoin de mystère. Elles dérivent l'une et l'autre des plus vieilles religions antiques. Elles sont étrangères à la médecine à laquelle on ne saurait les rattacher sans injustice. Elles sont des formes passagères d'une superstition qui ne change pas. Un Alexandrin atteint de podagre chaussait des souliers de castor, un Anglais du XIIIe siècle chaussera les bottes d'un saint évêque.

Ce serait une œuvre utile que de retracer l'histoire du mysticisme médical. On y apprendrait qu'il n'est pas, qu'il n'a jamais été le produit naïf et spontané de l'imagination populaire, mais qu'il constitue au contraire un ensemble de croyances et de pratiques transmis à travers les siècles par un véritable enseignement, ayant ses origines lointaines en Perse, en Chaldée, dans l'Inde et dans l'Égypte, mais ayant trouvé à Alexandrie sa patrie véritable et son meilleur foyer. On suivrait les traces de son expansion graduelle, non seulement chez les empiriques de Rome et de Byzance, mais encore chez les Arabes, chez les Latins du moyen âge, chez les paysans de nos jours.

Ce n'est pas sans surprise qu'on verrait un pape du XIIIe siècle, Pierre d'Espagne (Jean XXI) recueillir dans son « Trésor des pauvres », les recettes les plus absurdes parmi celles que nous avons citées. Dans son chapitre *de omni gutta*, il reproduit textuellement l'ordonnance concernant les pattes de grenouilles (1), plus loin il recommande la fiente de lièvre en emplâtre contre la sciatique et nomme en toutes lettres son auteur, *Kyranus*. Ailleurs il emprunte à la même source les moyens qu'on a d'exciter à l'amour ou d'y mettre obstacle, de mettre en fuite les démons, de rompre les enchantements et de s'attirer la prospérité. Or, nul livre au moyen âge n'a été plus répandu, plus populaire que le « Trésor des Pauvres » dont le titre indique assez à qui s'adressait l'auteur (2).

La foule n'invente rien que des mots ; elle n'observe, ni ne réfléchit ; ce que l'on attribue à l'expérience anonyme des siècles n'est le plus souvent qu'une rêverie vieille de plusieurs milliers d'années, éclose dans le cerveau de quelque prêtre de la Perse ou de la Chaldée et transmise par les voies si sûres de la tradition orale chez les peuples ignorants. En somme il en est du mysticisme médical comme de l'astrologie et de l'alchimie. L'histoire de cette dernière, telle que Berthelot l'a reconstituée, éclaire l'histoire des deux autres. Les trois superstitions sont inséparables : elles ont les mêmes origines, ont subi les mêmes vicissitudes.

Nous ne saurions terminer sur ces réflexions l'étude de la goutte chez les Alexandrins, ce serait juger avec trop de sévérité Héraclide et ses disciples que de paraître les confondre avec les herboristes et les empiriques grossiers dont nous avons rappelé et condamné les errements : ce serait oublier aussi qu'à côté de cette école, qui se réclamait d'Hérophile comme de son premier chef, il y avait en Égypte

(1) Une faute d'impression ou de copie a fait mettre araneam au lieu de ranam.

(2) Le Trésor des Pauvres. A la suite des œuvres de Mesué.

d'autres médecins dont les doctrines et les pratiques se rattachaient aux enseignements d'Érasistrate.

Ils constituaient une secte pleine de vitalité, sinon d'éclat, puisqu'on la retrouve debout plusieurs siècles plus tard et digne encore des attaques de Galien. On devine quels sentiments devait leur inspirer la vue des excès thérapeutiques d'Héraclide et de ses élèves. Malheureusement rien ne reste de leur œuvre et nous pourrions croire qu'ils ont assisté résignés et muets à cette invasion de la médecine par les préjugés populaires, si leur enseignement n'avait suscité le plus hardi, le plus heureux des réformateurs, Asclépiade de Bithynie. Celui-ci dut le meilleur de sa doctrine à Epicure et à Érasistrate ; il suivit les traces de ces deux maîtres en combattant à la fois le mysticisme en philosophie, l'abus des drogues en médecine, deux choses souvent associées partout, mais qui ne le furent jamais aussi étroitement qu'à Alexandrie.

L'Égypte ne vit pas cette révolution. Ce n'est plus en Orient que se consacrent les renommées, que se fondent les systèmes, c'est à Rome, où Asclépiade introduit pour la seconde fois la médecine grecque, non plus à titre précaire, comme au temps d'Archagatus, mais en maîtresse obéie des esprits et des corps.

Dans la pénurie où nous sommes de textes médicaux, c'est à un philosophe, à Philon le Juif, que nous demanderons la conclusion de ce chapitre. Comme tous les philosophes qui l'avaient précédé, Philon aimait la médecine et lui empruntait volontiers ses exemples et ses comparaisons ; il estimait les médecins, honorait leur indépendance et louait leur charité (1). Il avait même appris d'eux ce qu'était la goutte et il nous le redit : « Le sang des veines perd tout ce qu'il a de vital, le fluide artériel n'est plus renouvelé, vivifié

(1) Voir deux très beaux passages. Philonis judæi opera. Éd. Mangey. in-fol., 1742, t. I, p. 187 et t. II, p. 637.

par l'air extérieur d'où il émane ; les fibres se relâchent et se détendent, laissant les membres sans lien, sans cohésion et sans force, parce qu'un flux d'une humeur salée et amère s'est insinué peu à peu; celle-ci, enfermée dans d'étroits espaces, cherche en vain une issue, comprime les parties voisines, est comprimée par elles et engendre ainsi d'atroces, d'intolérables douleurs. C'est l'origine de l'arthritis et de la goutte, affections auxquelles on n'a trouvé aucun remède et qui sont au-dessus des efforts de l'art humain (1) ».

Ces lignes contiennent une explication de la goutte où le pneuma a son rôle ; il y a là l'ébauche d'une pathogénie que les stoïciens Athénée, Archigène et Arétée pousseront à ses dernières conséquences ; elles répètent aussi une fois de plus cet axiome que la goutte est incurable. Et pourtant Philon avait grande confiance dans le zèle et le talent de ses concitoyens, témoin ce passage où l'on peut voir une allusion aux succès de l'école empirique : « Certains médecins, habiles à soigner toutes les affections, toutes les maladies, les moindres malaises, ne peuvent en donner une explication tant soit peu exacte ou seulement plausible, d'autres, au contraire, d'une rare éloquence, exposent dans la perfection les signes, les causes, les remèdes, toute la médecine enfin, et sont absolument incapables de traiter un malade et de lui apporter le moindre secours (2) ». La remarque n'était pas seulement spirituelle, elle était, elle est encore d'une saisissante vérité.

---

(1) *Ibid.*, t. II, p. 432.
(2) *Ibid.*, t. I, p. 199.

CHAPITRE VI

LA GOUTTE A ROME

L'extrême fréquence de la goutte à Rome est une notion banale, sur laquelle il serait oiseux d'insister, tant les preuves en abondent dans la littérature ancienne. Il est d'un intérêt plus grand de rechercher à quelle époque cette maladie s'est montrée en Italie, ou du moins y a pris une notable extension. A-t-elle attendu, pour naître et pour grandir, la dépravation qui a marqué les dernières années de la liberté et le règne des premiers Césars, ou, au contraire, existait-elle depuis très longtemps et s'est-elle accrue seulement alors dans une mesure que l'hérédité et la persistance des mêmes causes suffisent à expliquer ?

Pour Pline l'Ancien, la réponse est simple. Elle est telle qu'on pouvait l'attendre de son patriotisme étroit. « La goutte, dit-il, était rare, non seulement du temps de nos pères et de nos aïeux, mais même aussi de nos jours ; en effet c'est là *une maladie étrangère* : si elle eût anciennement régné en Italie, elle aurait un nom latin (1) ». Dans sa pensée il en est de la podagre comme de la médecine, des lettres et des arts : c'est une importation grecque, une conséquence éloignée de la conquête de l'Achaïe.

L'opinion de Pline n'est pas dépourvue de vérité et la raison qu'il en donne est judicieuse. Il se trompe seulement

---

(1) Pline. *Hist. nat.* Trad. Littré, liv. XXVI, ch. LXIV.

sur le temps de l'invasion des mœurs et des maladies grecques en Italie. Il oublie que bien avant lui, avant même le triomphe de Mummius, Ennius s'avouait goutteux (1), et qu'un personnage de Plaute traitait de podagres des témoins trop lents à son gré (2), ce qui prouve que le mot *podagrosus* était déjà entré dans la langue commune et déjà compris de tous.

Enfin, au temps du vieux Caton, la goutte frappait déjà les hommes d'État. On lit en effet dans Plutarque : « Les Romains avaient choisi pour envoyer en Bithynie trois ambassadeurs dont l'un était goutteux, l'autre avait été trépané et le troisième passait pour fou. Caton dit en plaisantant que les Romains envoyaient une ambassade qui n'avait ni pieds, ni tête, ni cœur (3) ». Il est vrai que dans son *de agricultura* où la médecine, humaine ou animale, tient une grande place, Caton ne parle pas de la goutte, mais la raison en est simple. Le régime sévère qu'il imposait à sa *familia* laissait à la goutte peu de chances de survenir. Par contre, il observait souvent chez ceux qu'il traitait à sa guise le rhumatisme articulaire aigu contre lequel il ordonnait son remède favori, le chou. *Verum morbum articularium nulla res tam purgat quam brassica cruda* (4).

La remarque de Pline que la podagre n'a pas de nom latin est juste et mérite d'être retenue. Elle prouve que les Romains ont ignoré la podagre, le mot et la chose, jusqu'au jour où ils ont connu la civilisation grecque et en ont adopté les errements. Mais cette transformation des mœurs ne s'est pas faite au temps de Pline, loin de là ; elle s'est faite trois siècles auparavant. Ce n'est même pas le sac de Corinthe qui en marque la date, c'est la prise de Tarente (272 avant J.-C.). Au temps de Caton, les Romains con-

---

(1) Ennius. Fragm. Poet. roman. Éd. Baehrens, p. 122.
(2) Plaute, in Pnul, III, 1, 29. Éd. Teubner. Leipzig, fasc. v.
(3) Plutarque. Vie de Caton, § 13.
(4) Caton. De agricultura, CLVII. Édit. Teubner, p. 81.

naissaient donc depuis un siècle au moins le bien-être et ses méfaits.

Le luxe de la table était depuis lors arrivé à un tel degré qu'il motiva le vote de la première loi somptuaire, de la loi Orchia, la 3e année de la censure de Caton. Elle fut suivie, à de courts intervalles, de quelques autres lois non moins sévères, non moins inutiles. Macrobe qui les énumère, après Aulu-Gelle, se demande si leur rigueur prouve la sagesse ou au contraire la corruption de leur siècle, et il s'arrête avec raison au second terme de l'alternative en invoquant l'aphorisme « c'est des mauvaises mœurs que viennent les bonnes lois (1) ».

Les mœurs étaient devenues grecques, la pathologie le fut aussi. Les mêmes causes avaient eu les mêmes effets ; l'abondance et l'oisiveté avaient été suivies des affections qui sont leurs compagnes habituelles, et parmi elles la goutte tenait le premier rang. Une modification surtout du régime habituel avait entraîné cette conséquence ; nous voulons parler de l'alimentation carnée qui s'était substituée à la frugalité ancienne. Autrefois, le principal repas se réduisait au mets national, la bouillie de farine, et à quelques autres aliments fort simples, notamment des légumes communs ; car la viande ne faisait point partie du menu ordinaire (2). Mais maintenant les Romains montraient pour les diverses viandes une avidité insatiable, nuisible toujours, mais dangereuse surtout en un climat où il est facile de vivre sain et robuste avec une nourriture plus simple et plus légère.

L'équilibre est décidément rompu entre les recettes et les dépenses. Pour ramener au même niveau les deux plateaux de la balance, sans se condamner à un retour trop

---

(1) Macrobe. Saturnales, liv. II, ch. XIII.
Aulu-Gelle. Nuits attiques, liv. II, ch. XXIV.

(2) Marquardt. La vie privée des Romains. Trad. Victor Henry, t. I, p. 349.

pénible à l'ancienne modération, les Romains empruntent aux Grecs un expédient. Ils remplacent les fatigues salutaires de la vie champêtre et de la vie militaire, par les exercices artificiels du gymnase. Mais, parmi ces derniers, ils dédaignent les plus sévères, les plus utiles, ceux qui demandent un effort continu et impliquent une certaine sobriété, pour s'attacher à ce qui était seulement chez les Grecs la préparation aux exercices ou leur conclusion. Ils multiplient les bains, les frictions, les onctions de toute nature, passant leur journée dans les thermes en des pratiques qui n'avaient plus pour but de maintenir leur corps propre, agile et fort, mais devenaient l'occasion d'une nouvelle déchéance, physique et morale à la fois.

Les historiens ont noté ce parallélisme entre la sensualité de l'alimentation et le raffinement des soins corporels. « Le bain et le dîner sont en si étroit rapport que le frappant contraste de l'antique simplicité de mœurs et de la soif moderne de jouissances, marche de pair dans l'un et dans l'autre (1) ». Aussi il en a été des bains comme des excès vénériens : comme ils étaient l'un des plaisirs favoris, la principale occupation de la journée d'un grand nombre de goutteux, on en fit l'une des causes de la podagre et les médecins incriminèrent, à côté de l'ivrognerie et de la débauche, l'usage des bains chauds trop fréquents ou trop prolongés. Il y a du reste une part de justice dans cette condamnation : s'ils ne sont pas une des causes de la goutte elle-même, ils sont, de l'aveu de tous, l'occasion fréquente d'un retour des accès.

Telles étaient les mœurs romaines quand Asclépiade vint à Rome, vers 130 ou 120 avant Jésus-Christ. On l'a accusé d'avoir favorisé ces excès et de les avoir couverts de son autorité de médecin. Nous croyons ce reproche immérité.

---

(1) Marquardt. *Ibid.*, p. 349.

Mais, avant d'aborder ce point, il nous faut relever une méprise fréquemment commise et qui consiste à rajeunir Asclépiade d'une ou deux générations.

On dit partout qu'il fut le médecin et l'ami de Cicéron, et Daremberg lui-même a répété cette erreur. Une phrase du *de Oratore* en est l'origine (1) : « *Asclépiades is quo nos medico amicoque usi sumus,* etc. » Elle a bien été écrite par Cicéron, mais elle a été placée par lui dans la bouche de Crassus. C'est de Crassus, et non de Cicéron, qu'Asclépiade avait été l'ami et le médecin ; c'est Crassus qui déplore sa perte (car il parle au passé) dans un dialogue où son principal interlocuteur est Antoine, mort en 87 avant Jésus-Christ. Cicéron a du reste pris soin de dater son dialogue et cette date répond à l'année 91. Il n'était lui-même alors qu'un adolescent.

On objectera que l'auteur du *de Oratore* ne s'astreignait pas plus que Platon à une chronologie exacte, que les formules précises dont il se sert ont pour but de donner un semblant d'authenticité à la conversation qu'il imagine, et comme une couleur locale, rien de plus. Mais cette raison, excellente pour expliquer une erreur de peu d'années, est insuffisante à justifier un plus grand écart, tant l'histoire de chacun des personnages mis en cause était présente à la mémoire de tous. Crassus et Antoine étaient les deux orateurs les plus brillants de leur époque, le meurtre d'Antoine avait été le plus tragique épisode de la lutte entre Marius et Sylla ; quant à Asclépiade, sa renommée égalait celle de Crassus et d'Antoine. L'erreur d'un contemporain à son sujet serait difficile à expliquer, l'erreur d'un client et d'un ami est chose inconcevable.

Du reste on lit dans Sextus Empiricus un passage qui nous paraît décisif. Antiochus d'Ascalon avait écrit : « Un autre qui ne le cédait à personne en médecine et qui avait

(1) Cicéron. De oratore, liv. I, 14. Amsterdam, 1661, t. I, p. 71.

touché à la philosophie pensait que nos sensations sont bien et dûment des perceptions et que nous ne saisissons rien par l'intelligence. » Sextus cite cette phrase et ajoute (1) : « il semble bien que, par ces paroles, Antiochus désigne la doctrine que nous avons dite et fasse allusion à Aselépiade le médecin qui supprimait en effet tout principe supérieur et qui vivait de son temps ». Il résulte du rapprochement de ces textes qu'Aselépiade était un peu plus âgé qu'Antiochus d'Ascalon, or celui-ci l'était plus que Cicéron qui, jeune encore, avait suivi ses leçons à Athènes. Nous placerons donc entre 130 et 90 avant Jésus-Christ le séjour d'Aselépiade à Rome et la phase glorieuse de sa vie.

Maurice Albert dit de lui (2) : « Personne ne contribua davantage à généraliser la mode des thermes que les mœurs grecques avaient introduits à Rome ». La vérité est qu'il fut le premier à déplorer l'abus que faisaient des exercices de tous genres les hommes bien portants, à soutenir que ces exercices n'étaient d'aucune utilité pour le maintien de la santé (3), que rien n'était moins solide que la constitution athlétique (4). Quant aux bains, il recommandait seulement les bains froids, ce qui implique leur moindre fréquence et leur brièveté. Enfin, s'il accordait volontiers le vin à certains malades comme un « secours plus que divin », aux autres, et à plus forte raison aux gens valides, il conseillait de boire de l'eau, de l'eau froide.

Nous avons sur ce point le propre témoignage d'Aselépiade. Il traite, en un passage cité par Galien, d'une affection que l'on peut rapprocher de la goutte, car elles appartiennent l'une et l'autre à la même famille pathologique, se rencontrent souvent réunies chez un même sujet et parais-

---

(1) Sextus Empiricus. Œuvres. Leipzig, 1841, t. II, p. 380.
Et Gumpert. Asclepiadis Bithyni fragmenta. Vinariæ, 1794, p. 23.
(2) Maurice Albert. Les médecins grecs à Rome, 1894, p. 58.
(3) Galien. De sanitate tuenda, t. VI, p. 39.
(4) Cælius Aurelianus. Liv. I, ch. xiv.

sent exiger pour se produire les mêmes prédispositions. Il s'agit de la calvitie. Bien que dans les lignes suivantes Asclépiade use du mot alopécie, il est certain qu'il comprend sous ce nom et la calvitie et les alopécies proprement dites, que l'on étudiait alors dans un chapitre commun, ne distinguant la première des autres que par son incurabilité. Voici en quels termes Galien nous a conservé cette précieuse ordonnance : « Ce qu'a écrit Asclépiade dans son livre de l'alopécie, je parle ici non d'Asclépiade le Jeune qui a donné tant de formules remarquables dans ses nombreux ouvrages, mais de l'Ancien, d'Asclépiade de Bithynie. Celui-ci se glorifie d'avoir trouvé une méthode de traitement par laquelle il aurait guéri un grand nombre d'alopécies très rebelles. Le régime serait d'après lui plus puissant que les remèdes, pour amener la guérison. Voici ce qu'il en dit : Il faut s'abstenir totalement du vin et jusqu'au bout, pour les mêmes raisons (ce qui indique qu'il avait déjà exposé ces raisons et que pour les connaître il suffit de se reporter à son livre). Il ajoute ensuite qu'il ne faut pas se gorger d'aliments ; il défend les viandes, le fromage, le lait, les graines légumineuses et en général tout ce qui sous un petit volume a des propriétés très nourrissantes ou flatulentes ; il conseille enfin de s'abstenir presque entièrement des exercices du gymnase et d'éviter les bains prolongés et l'abus des sudations » (1).

On ne saurait se montrer plus franchement hostile aux thermes que dans ces conseils, aussi est-il difficile de comprendre le reproche fait à Asclépiade d'avoir été un médecin trop complaisant aux faiblesses de ses malades et le surnom qu'il avait reçu de donneur de vin « οἰνοδότης ». L'explication est certainement dans une distinction qu'on a négligé de faire entre la thérapeutique des maladies chroniques et celle des maladies aiguës.

---

(1) Galien. De comp. med. sec. locos, t. XII, p. 410.

Les pratiques bannies par Asclépiade du régime à suivre dans les maladies chroniques devenaient les meilleures ressources de la médecine au cours des maladies aiguës, ressources d'autant plus efficaces que l'effet n'en avait pas été émoussé d'avance par l'habitude. Les médecins de nos jours ne raisonnent pas autrement au sujet de la balnéation froide ou de l'usage de l'alcool dans les mêmes affections. Or Asclépiade, aux yeux de ses contemporains, fut par excellence le médecin des maladies aiguës. Il les avait étudiées avec prédilection, leur avait imposé le nom de maladies rapides. Peut-être même, comme nous le verrons bientôt, employait-il une expression analogue à celle de maladies galopantes. En tout cas il n'avait pas écrit séparément sur les affections chroniques, qu'il continuait à appeler de ce nom.

Ce qu'il pensait de quelques-unes d'entre elles se trouvait disséminé dans divers ouvrages de thérapeutique et d'hygiène et surtout dans le livre à Érasistrate. Le titre donné par Ser. Largus est *Liber* παρασκευῶν, *id est præparationum.* C'était donc un livre de thérapeutique pratique, presque un formulaire (1). Cælius cite une des opinions qui y était exprimée, l'inutilité de la ligature des membres préconisée par Érasistrate pour arrêter les hémoptysies ; mais c'est surtout Scribonius qui nous renseigne sur le caractère véritable de l'ouvrage.

Quelques médecins de son temps prétendaient qu'Asclépiade n'usait pour ses malades d'aucune médication interne : il qualifie cette assertion de mensonge, d'invention impudente, de sacrilège et de parricide et il conclut : « Asclé-

(1) On devait y lire cette erreur physiologique relevée par Archigène : « Archigène, dit Galien, reproche à Asclépiade de soutenir que dans les affections articulaires le nerf est exempt de douleur, parce qu'il est insensible, tandis que la chair, bien qu'exempte d'affection, souffre cependant par suite de la compression des parties voisines. » Galien, Des lieux affectés, liv. II, ch. VIII. Trad. Daremberg.

piade pouvait, aux fébricitants et à ceux qui étaient atteints de ces affections galopantes, *vitiis præcipitibus*, que les Grecs nomment maladies aiguës ὀξέα πάθη, ne pas donner de médicaments internes, parce qu'il trouvait plus prudent de les traiter par l'alimentation et le vin donnés ou suspendus à propos. Mais dans le livre intitulé παρασκευῶν, c'est-à-dire *des préparations*, il considère comme un médecin de dernier ordre celui qui n'aurait pas pour chaque affection deux ou trois formules éprouvées et toutes prêtes » (1). Scribonius ne cite à l'appui aucune recette due à Asclépiade, mais il a soin de rappeler « qu'il est en pays étranger et n'a avec lui que le nombre de livres tout juste nécessaire ».

Il résulte de ce qui précède qu'Asclépiade était l'auteur d'un livre sur les maladies rapides, ou même galopantes, qu'il n'était pas autant qu'on l'a dit ennemi des médicaments et qu'il lui arrivait d'en approuver l'usage, au moins dans les maladies chroniques. Scribonius en atteste le livre des Préparations.

Que l'on se reporte maintenant au traité de la Goutte de Rufus, ou plutôt à la vieille traduction latine découverte et publiée par Littré. Rufus y énumère quelques poudres composées utiles aux goutteux et ajoute : « Et aliæ quidem, quas *Aucistæ auctor* laudat ; scripsit enim *in libris confectionum*, etc. ». Littré dit : « je ne sais ce que peut être *aucistæ auctor* et Ruelle traduit : « il est encore d'autres potions que recommande l'auteur de l'Aucista (?) ; il écrit en effet dans ses livres des préparations, etc. » (2).

A l'époque où écrivait le traducteur de Rufus le mot *confectiones* servait à dénommer les récettes pharmaceutiques ; nous avons un formulaire du IXe siècle intitulé *liber confectionarius*. *Libri confectionum*, ce sont donc des livres de préparations. D'autre part le médecin qui louait certaines

(1) Scribonii Largi compositiones. Leipzig, 1887, p. 3.
(2) Rufus d'Ephèse. Œuvres. Édit. Daremberg, p. 276.

mixtures antigoutteuses était assez connu du temps de Rufus pour qu'on pût le désigner clairement par le titre de l'un de ses ouvrages. Or au 1er siècle de notre ère, quand Rufus écrivait, la plus haute autorité médicale que l'on pût invoquer après Hippocrate et Érasistrate, était Asclépiade. Il avait fait une révolution dans le traitement des maladies aiguës dont il avait changé le nom. Celui de maladies rapides, titre de l'ouvrage qu'il leur avait consacré, évoquait aussi nettement à l'esprit le nom d'Asclépiade que les mots d'épidémies ou d'aphorismes celui d'Hippocrate. Asclépiade, c'était l'auteur de ὠκεα πάθη, peut-être même de ὤκιστα πάθη, ce qui répondrait mieux aux *vitiis præcipitibus* de Scribonius Largus.

Nous proposons donc de lire ainsi la phrase de Rufus : « il est encore d'autres remèdes internes que loue lui-même l'auteur des maladies rapides ὤκιστα (πάθη). Il a écrit en effet dans ses livres des *préparations* : « R. germandrée 10 oboles, aristoloche ronde 9 oboles, gentiane 8 oboles, absinthe 7 oboles, centaurée 6 oboles, millepertuis 5 oboles, valériane 4 oboles, meum 3 oboles, persil 2 oboles, agaric 1 obole, miel q. s. »

Rufus, qui conseille à regret, et en les modifiant quelque peu, ces mélanges de poudres végétales, legs de la médecine alexandrine, paraît heureux de se couvrir de l'autorité d'un homme que l'on savait peu porté aux superstitions et peu favorable aux médications internes. On peut soupçonner cependant qu'Asclépiade n'a pas imaginé cette formule qui sent la polypharmacie alexandrine et où la disposition des doses en escalier, d'où le nom de κλῖμαξ donné plus tard à cette mixture, si elle a quelque valeur mnémonique, révèle aussi chez son inventeur un grand scepticisme thérapeutique ou une grande puérilité.

Mais Asclépiade a pu l'inscrire dans son formulaire, et en recommander l'usage au besoin, parce qu'elle ne contenait aucune de ces drogues irritantes qu'il avait rejetées de la médecine et parce qu'elle renfermait des éléments ou diu-

rétiques comme le persil et l'absinthe, ou laxatifs comme l'agaric, dont il reconnaissait l'utilité. C'était en somme une de ces recettes que chaque médecin devait avoir dans sa mémoire *expertas et protinus paratas.*

Dans son ensemble le livre des Préparations paraît avoir été dirigé contre les idées et les pratiques d'Érasistrate, comme l'indique du reste le sous-titre, à, c'est-à-dire contre, Érasistrate. Cependant, si nous réunissons les notions éparses que nous avons sur la manière dont Asclépiade traitait la goutte et les autres maladies chroniques, on ne peut s'empêcher de remarquer combien sa méthode ressemblait à celle d'Érasistrate. Tous les modes de friction, de gestation, de bercement y avaient leur emploi, l'institution d'un bon régime y était préférée aux drognes de la pharmacie ; les purgatifs y étaient défendus, les lavements seuls étant permis ; enfin il y était fait un usage très modéré de la saignée. Les théories pathogéniques d'ailleurs n'étaient pas sans analogie et si la pléthore n'était plus pour Asclépiade la cause efficiente des maladies, elle était la cause adjuvante de la plupart d'entre elles.

Asclépiade meurt dans les premières années du 1er siècle avant notre ère. Avec lui finit une période de l'histoire médicale. La médecine a été jusqu'ici vraiment grecque par le caractère comme par la langue. Il y a eu de nombreux systèmes, l'esprit grec s'accommodant mal d'un joug quelconque, mais il n'y a pas eu de secte fermée, intolérante. Ni Érasistrate, ni Hérophile, ni Sérapion, ni Asclépiade n'ont imposé de formules étroites à leurs élèves ; ceux-ci se rattachent à leurs maîtres par des tendances philosophiques communes, par des théories générales, par quelques habitudes thérapeutiques, mais gardent néanmoins la plus grande liberté de penser et d'agir.

A Rome tout change. C'est le pays de l'ordre, de la discipline, du droit. La pensée y revêt naturellement la forme impérative. Un long séjour en Italie a modifié à ce point

ANTONIUS MUSA

Affranchi et médecin d'Auguste.

Tête de Musa d'après la statue du Musée du Vatican.

Georges CARRÉ et C. NAUD, Éditeurs.

ANTONIUS MUSA

Affranchi et médecin d'Auguste.

Tête de Musa d'après la statue du Musée du Vatican.

Georges GARRÉ et C. NAUD, Éditeurs

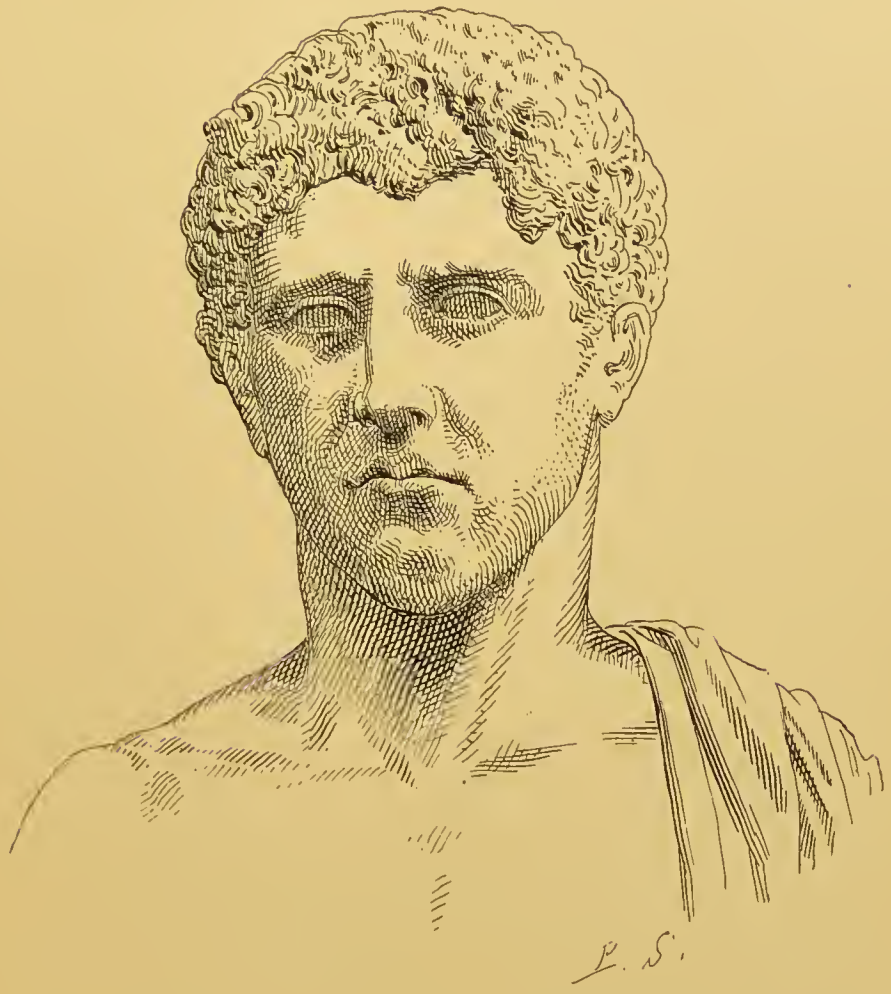

Georges CARRÉ et C. NAUD, Éditeurs.

l'intelligence d'un disciple d'Épicure, d'un élève d'Asclépiade, de Thémison de Laodicée, qu'il crée de toutes pièces une sorte de code médical, qui, complété par Thessalus, répondra à toutes les exigences de la pratique ; les prescriptions en seront courtes, claires, absolues. Pour son œuvre Thémison trouve un nom heureux, celui de *méthode*.

Le méthodisme a eu une trop longue et trop grande influence sur l'histoire de la goutte pour que nous ne rappelions pas brièvement en quoi il consistait. « Des médecins de notre époque, dit Celse, soutiennent, sous l'autorité de Thémison, leur chef avoué, que la connaissance des causes n'apporte aucune lumière au traitement et qu'il suffit d'observer les caractères communs des maladies, caractères qui sont de trois sortes : le resserrement, le relâchement et un état mixte ; qu'en effet les excrétions du malade sont tantôt trop faibles, tantôt trop abondantes, ou insuffisantes d'un côté et excessives de l'autre ; que ces maladies sont aiguës ou chroniques, font des progrès, restent stationnaires ou bien diminuent : qu'en conséquence, étant connu celui de ces états auquel on a affaire, si le corps est resserré, il faut le relâcher ; s'il est relâché, le resserrer ; s'il éprouve ces deux dérangements, remédier successivement au plus violent ; qu'on doit traiter autrement les maladies selon qu'elles sont aiguës ou chroniques, à leur période d'augment, d'état ou de déclin. L'observation de ces règles constitue suivant eux la médecine, qu'ils font consister dans une certaine manière, qu'ils appellent *méthode*, de considérer ce qu'il y a de commun dans les maladies » (1).

La goutte était, dans ce système, une maladie par resserrement, c'est-à-dire une maladie où les excrétions étaient insuffisantes, et dans la pensée des méthodiques, il fallait tenir compte non seulement des excrétions visibles telles que la sueur, l'urine, les matières fécales, mais encore de

(1) Celse. Traduction Vedrenes, p. 35.

celles qui se font par des voies insensibles. On ne saurait méconnaître que cette théorie s'appliquait assez bien à la goutte et à quelques autres affections et justifiait dans une certaine mesure l'enthousiasme de ses partisans. Si nous plaçons en face d'un goutteux un phtisique amaigri, sujet aux sueurs et à la diarrhée, il saute aux yeux que ces deux malades ne peuvent appartenir à la même catégorie. Dans les deux cas, la *communauté est évidente* suivant la formule même de l'école. On voit de suite l'étiquette qui convient, *strictum* au premier, *laxum* au second. N'est-ce pas comme une première ébauche des maladies par accélération (*laxum*) ou par ralentissement (*strictum*) de la nutrition ?

Cette révolution médicale fut accomplie par Thémison, élève d'Asclépiade ; tout le monde est d'accord sur ce point ; mais à quelle date le fut-elle ? La chose est plus controversée. Comme les dates précises font souvent défaut dans l'histoire de la médecine, on est obligé de recourir aux rapports de succession qu'on sait avoir existé entre les divers auteurs. Dans le cas présent, on raisonne ainsi : Columelle dit de Celse *vir nostræ ætatis* ; Celse dit que Thémison fit sa réforme *nuper* ; Thémison était élève d'Asclépiade et Asclépiade contemporain de Cicéron. Columelle ayant écrit vers le milieu du premier siècle de notre ère, on en déduit que Celse écrivait sous Tibère, et Thémison sous Auguste. On a là une chaîne dont tous les anneaux paraissent se tenir solidement.

Mais, nous l'avons montré, il faut reporter plus haut, jusqu'à l'adolescence de Cicéron, c'est-à-dire vers 90 av. J.-C., la mort d'Asclépiade ; d'un autre côté, Thémison ne peut guère avoir prolongé sa vie plus de quarante ou cinquante ans après la fin de son maître. Comme, au rapport de Pline, il était déjà vieux quand il créa le méthodisme, il en résulte que ce système vit le jour vers le milieu du premier siècle, vers 50 av. J.-C. Ce que nous savons de Celse confirmera, nous le verrons bientôt, l'exactitude de notre calcul, mais il en existe une preuve plus curieuse et jusqu'ici inaperçue.

Dans le premier livre des Géorgiques, exposant les moyens qu'a le laboureur d'améliorer sa terre, ce qui est une sorte de médecine agricole, Virgile dit ceci :

> Sæpe etiam steriles incendere profuit agros,
>
> . . . . . .
>
> Seu plures calor ille vias et cæca *relaxat*
> *Spiramenta*, novas veniat quà succus in herbas,
> Seu durat magis et venas *astringit* hiantes (1).

« Souvent aussi, il est bon de mettre le feu à un champ stérile..... soit que la chaleur multiplie et *relâche les pores invisibles* par où l'aliment pénètre dans l'herbe nouvelle, soit, au contraire, qu'elle endurcisse le sol et en *resserre les veines béantes*. »

Les mots *relaxat, spiramenta, astringit* ne laissent place à aucun doute. Virgile applique aux pores de la terre la théorie du *laxum* et du *strictum* comme Thémison avait fait pour les pores du corps humain. On ne peut supposer que le poète ait devancé le médecin : c'est donc qu'il connaissait le méthodisme, qu'il l'adoptait au point de chercher dans la pratique des laboureurs une confirmation ingénieuse du système nouveau.

Rien dans la vie ou le caractère de Virgile ne répugne à cette conclusion. Il avait abordé les diverses sciences, et parmi elles la médecine. « En quittant Cremone, dit son biographe, il alla à Milan et peu de temps après à Naples. Là, après s'être adonné avec passion aux lettres tant grecques que latines, il appliqua tous ses soins, tout son zèle à l'étude de la *médecine* et des mathématiques (2) ». Aussi, a-t-il toujours parlé avec convenance et justesse des choses qui touchent à la médecine, des choses naturelles. Il a fait mieux : louant Iapis d'avoir dédaigné, pour soigner son

---

(1) Virgile. Géorgiques, liv. I, vers 84 et suiv.
(2) Vie de Virgile, par Donat, in édit. Lemaire, t. VIII, p. 266.

père en danger de mort, les offres les plus alléchantes d'Apollon, il a trouvé pour définir l'œuvre des médecins de son temps et de tous les temps, ces mots qui pourraient nous servir de la plus belle et de la plus fière des devises : *Mutas agitare inglorius artes* (1), pratiquer sans gloire un art muet.

C'est vers le milieu du premier siècle avant J.-C. que Virgile étudiait à Naples, c'est-à-dire à l'époque même où nous avons été amenés à placer la tentative de Thémison. Il est naturel qu'un poète élevé à l'école d'Épicure ait accepté volontiers une doctrine médicale dérivée du système atomique, qu'il ait parlé, avec une exactitude qui n'a rien sacrifié aux formes poétiques, de choses auxquelles il était initié depuis peu. Enfin, il ne risquait pas d'être incompris : les géorgiques ont été commencées vers 37 av. J.-C. ; l'invention du méthodisme était alors assez récente pour laisser toute son originalité à la métaphore, assez connue pour lui ôter toute obscurité.

Le méthodisme, tel qu'il sortit des mains de son auteur, manquait d'unité et de cohésion. Thémison était vieux, « encore imbu des erreurs d'Asclépiade (2) » et il n'eut pas le temps de parfaire son œuvre. Ce qu'il disait de la goutte en particulier n'était pas absolument conforme aux principes de la nouvelle école. « Dans le second livre des maladies lentes, dit Soranus, Thémison parle de la podagre tantôt en méthodique, tantôt en non méthodique ; il saigne au pied, permet le vin, confond les qualités des cataplasmes et ne distingue pas les relâchants des resserrants » (3). Thessalus devait, sous Néron, fixer la doctrine, et Soranus, un siècle plus tard, devait en faire un magistral exposé.

---

(1) Énéide. Liv. XII, vers 398.
(2) Cælius Aurelianus. Morb. chron., liv. I, chap. I.
(3) *Id.*, liv. V, ch. II.

C'est dans le livre de Soranus, traduit par Cælius, que nous chercherons la pathologie de la goutte selon l'école méthodique. Nous relèverons seulement ici une première et fâcheuse conséquence des idées de Thémison. Il dédaignait la recherche des causes et l'étude des symptômes propres à chaque maladie, pour s'attacher uniquement à quelques syndromes généraux, à quelques communautés, comme il disait, évidentes pour le médecin le moins instruit. Cela conduisait à restreindre à l'extrême le cadre de la pathologie, à rapprocher, à réunir des entités morbides qui auraient dû rester distinctes. Dans son zèle de simplification, le méthodisme devait oublier tant de caractères qui éloignent le rhumatisme articulaire aigu de la goutte. Il ne tenait compte ni de l'âge, ni des causes : comment n'aurait-il pas confondu les deux affections ?

Cependant, médecins et profanes les distinguaient encore au temps de Thémison. Cicéron, par exemple, voulant montrer que la volonté ne suffit pas pour vaincre la souffrance, dit qu'il « pourrait nommer un grand nombre d'hommes courageux qui, pendant de longues années, ont été torturés par d'atroces douleurs, du fait de la podagre (1) ». Il s'agit ici de concitoyens, d'indifférents, à qui il peut, sans trop de scrupule, attribuer une maladie aussi mal famée que la goutte, mais quand il parle de la santé de sa femme, il a soin d'éviter l'expression malséante : « Terentia magnos dolores articulorum habet (2) ». Le rhumatisme articulaire est une maladie décente dont les causes sont avouables.

Lucilius marque aussi nettement la non-identité des deux maladies dans ce vers (3) :

Quod deformis senex, ἀρθριτικός ac podagrosus,

où il emploie le terme grec qui correspond le mieux à notre

(1) Cicéron. Tuscul. Quæst., liv. II, 19.
(2) *Id.* Lettres à Atticus, liv. I, lettre 5.
(3) Lucilius. Satires, liv. IX. Fragm. Poet. rom. Éd. Bæhrens, p. 181.

mot rhumatisant. Enfin, ce passage de Vitruve mérite d'être rappelé : « Les maladies dont la guérison est difficile dans les lieux dont il est parlé plus haut (les lieux exposés au vent) sont les rhumes, l'*arthritis*, la toux, la pleurésie, la phtisie, les hémoptysies et en général toutes les affections qui réclament non des débilitants, mais des fortifiants. La difficulté de leur guérison vient en premier lieu de ce qu'elles sont causées par le froid (1) ». L'arthritis de Vitruve n'est et ne peut être autre chose que notre rhumatisme articulaire aigu, maladie *a frigore*, plus anémiante que toute autre et exigeant davantage encore le recours à la médication tonique.

Le même Vitruve est moins heureux dans un passage (2) où l'on aurait tort de voir la première mention de la goutte saturnine et où il dénomme podagre les affections articulaires survenues aux pieds des ouvriers qui boivent les eaux malsaines qu'on trouve dans le voisinage des mines et notamment des mines de plomb.

Pline l'Ancien, énumérant les propriétés, réelles ou imaginaires, des diverses plantes, aura soin de dire nettement si elles sont employées contre la podagre ou contre l'affection articulaire, ou contre les deux à la fois. Musa et Scribonius Largus éviteront de même la déplorable confusion faite si longtemps entre les deux maladies. L'origine de cette erreur remonte aux premiers temps de l'école d'Alexandrie, aux plus anciennes recherches d'anatomie pathologique. L'étude des lésions obscurcit les résultats de l'observation clinique ; de la similitude du siège, de l'analogie des phénomènes inflammatoires, on eut tort de conclure à l'identité de nature.

Nous voici arrivés au règne d'Auguste : nous aurons désormais pour nous guider des documents moins fragmen-

---

(1) Vitruve. Liv. I. Éd. Panckouke, p. 72.
(2) *Id.*, liv. VIII, ch. III.

taires que ceux où nous avons été réduits jusqu'à cette heure. Le premier en date des traités de médecine qui nous ont été conservés est celui de Celse, qui l'a écrit dans les premières années du règne d'Auguste, avant la grave maladie de ce prince en l'an 23, avant la faveur de Musa (1). Celse pouvait donc dire de Thémison qu'il avait écrit récemment, *nuper*.

Le livre de Celse est un modèle de clarté et d'élégance, mais le fond est loin de valoir la forme. Cela est vrai de tous les chapitres, mais par-dessus tout de celui qui concerne « les affections des mains, des pieds et des jointures ». La goutte aurait dû, selon sa coutume, mieux inspirer un homme de lettres, car Celse n'était que cela. S'il avait pratiqué, si peu que ce fût, la médecine, il aurait observé, dans le milieu où il vivait, assez de goutteux pour nous donner de leur maladie une peinture plus originale et plus ressemblante et ne pas se borner à traduire les aphorismes célèbres d'Hippocrate sans y ajouter un mot.

Heureusement, si la partie descriptive est absente, le traitement est exposé avec soin, avec méthode et résume clairement la pratique des élèves d'Asclépiade. Voici cette thérapeutique. Dès la première menace, il faut saigner ; si cette opération est pratiquée tout à fait au début, elle peut préserver, souvent pour l'année entière, quelquefois pour toujours. D'autres précautions se sont montrées aussi efficaces : l'usage du lait d'ânesse, grâce à ses effets laxatifs ; l'abstinence, pendant une année entière, de vin, de boissons vineuses, de femmes.

Si, malgré cela, la crise survient, il faut recourir à la gestation. On peut s'étonner de voir cette méthode théra-

---

(1) Le nom de Musa, médecin et favori d'Auguste, ne se lit pas dans le livre de Celse, peu avare pourtant de citations, et les méthodes employées par lui avec succès y sont condamnées d'avance. Ces deux raisons invoquées par Bianconi (epist. de Celsi ætate) nous paraissent décisives, rapprochées surtout des conclusions auxquelles nous sommes arrivés pour Thémison.

peutique appliquée à une affection aussi douloureuse que la goutte et aussi amie du repos ; mais, dans un chapitre antérieur, Celse, après avoir dit qu'il ne fallait jamais user de la gestation dans le cas de douleurs générales ou partielles, ajoute cette restriction : « sauf quand la douleur siège uniquement dans les parties fibreuses (1) », ce qui était le cas de la goutte chez les anciens.

Les divers modes de gestation doivent être mesurés aux forces et aux ressources du patient. Celse les range dans l'ordre suivant en commençant par le procédé le plus doux ; le bateau dans un port ou dans une rivière, le bateau en haute mer, la litière, enfin la voiture qui est le mode de gestation le plus dur. On peut suppléer à ces prescriptions coûteuses en plaçant le sujet dans un lit suspendu que l'on balance, ou tout simplement dans un lit dont on a surélevé deux des pieds et que l'on fait osciller. Sans aucun doute, tout cela est emprunté à Aselépiade.

Il faut user de cette gestation le matin, puis on doit se faire transporter en un lieu de promenade et là, si on a la goutte aux pieds, on marche, s'asseyant et se relevant fréquemment. Avant le repas et sans prendre le bain habituel, on se fait frotter doucement, on transpire et on se fait arroser d'eau à peine dégourdie. Alors on fait un repas médiocrement substantiel au cours duquel on prend quelques substances diurétiques (2). Enfin chaque fois que l'on éprouve de la pesanteur d'estomac on se fait vomir.

Le traitement local varie selon les caractères de l'affection. Celse admet trois types cliniques :

1° Il n'y a pas de gonflement. Ce qui convient, ce sont les fomentations chaudes, les bains de pieds dans de l'eau de mer ou dans de l'eau salée aussi chaude qu'on peut le

---

(1) Celse. Liv. II. ch. xv.

(2) Celse donne (liv. II. ch. xxxi) la liste des espèces diurétiques ; parmi elles figurent le persil et l'absinthe qui font partie de la poudre composée mentionnée par Rufus et recommandée, croyons nous, par Aselépiade.

supporter; enfin, la nuit, des cataplasmes réchauffants, par exemple de la racine de mauve cuite dans du vin;

2° Il y a du gonflement et de la chaleur, c'est-à-dire on a affaire à la goutte chaude. Il faut employer les réfrigérants : tremper les jointures dans de l'eau très froide, mais pas longtemps, ni chaque jour, de peur qu'il ne se produise des indurations, *ne nervi indurescant*; appliquer d'abord des cataplasmes rafraîchissants mais passer bien vite aux émollients. La douleur est-elle très forte, on use des mixtures suivantes : têtes de pavot cuites dans du vin et cérat rosat; cire, axonge et vin, en ayant soin de renouveler le topique dès qu'il est échauffé ;

3° Outre le gonflement et la douleur, il y a des indurations. On applique une éponge trempée dans l'huile, le vinaigre ou l'eau froide, ou encore un mélange à parties égales de poix, de cire et d'alun.

L'auteur mentionne ensuite divers malagmes et parle de la pierre d'Assos, si célèbre dans l'antiquité sous le nom de *sarcophage* : il suffisait de mettre et de laisser quelque temps les pieds malades dans une excavation creusée dans cette pierre pour que la douleur se calmât.

L'attaque finie, il faut observer un régime sévère, se livrer à des exercices modérés, être très sobre, se faire faire des onctions douces, par exemple avec de l'huile de troëne, ne pas monter à cheval. Si la goutte a des retours fixes, il faut, quelque temps avant l'époque présumée de l'attaque, surveiller de plus près son alimentation pour que rien ne reste qui aurait dû être éliminé ; il faut se faire vomir souvent et, si quelque trouble de la santé fait craindre une rechute, il faut user de lavements ou se purger avec du lait, malgré l'avis d'Érasistrate.

Dans cette ordonnance que nous avons reproduite presque textuellement, on remarque l'absence de toute médication interne, à l'exception de quelques diurétiques, l'omission des purgatifs proprement dits, le lait seul étant conseillé comme laxatif; on y remarque enfin l'importance accordée au

régime et surtout à ces pratiques diverses, lotions, gestation, lits suspendus qui caractérisaient la médecine d'Asclépiade. Celse n'a guère fait sans doute que résumer ce qu'il était dit de la goutte dans le livre des *Préparations*.

Notons le conseil de saigner par précaution ; nous avons vu que Thémison ouvrait aussi la veine de ses malades ; ce sont les premières mentions connues de l'usage de la saignée chez les goutteux. Cette pratique paraît avoir été fort restreinte et fort prudente à l'origine, mais nous la verrons bientôt s'étendre et dépasser toute mesure. On peut se demander si la médecine alexandrine n'a pas subi, en ce point particulier, l'influence de la médecine hindoue, où l'abus de la saignée était une conséquence logique des doctrines qui rattachaient à une altération du sang l'origine de la goutte et de quelques autres maladies.

Ce n'est point à l'école d'Asclépiade ou de Thémison, c'est dans les livres d'Érasistrate qu'Antonius Musa avait cherché les principes de sa philosophie médicale et les règles de sa pratique. Il se contentait d'être le médecin le plus célèbre et le mieux renté de son temps, aussi ne nous a-t-il laissé en témoignage de ses sentiments que le souvenir de la cure fameuse d'Auguste et un tout petit opuscule qu'on lui a même contesté, à tort d'ailleurs. Nous voulons parler de la lettre adressée à Mécène et imitée de la lettre que nous connaissons de Dioclès à Antigone (1).

Le début trahit déjà son auteur : « Le petit livre que tu m'as demandé, je l'ai composé de mon mieux et je te l'envoie. C'est un guide de santé clair et méthodique. Je te prie de mettre à le suivre la même application que j'ai mise à l'écrire. Avec le plus grand soin, quoique en peu de mots,

---

(1) Ant. Musæ, qui Augusti Cæsaris medicus fuit, fragmenta quæ estant collegit... Florian. Caldani.

Bassano, 1800. La lettre a été quelquefois imprimée sous le titre ridicule *Hippocrate à Mécène !*

j'ai réuni les diverses sortes de médications, comme je l'avais fait récemment dans le petit traité que j'ai remis à l'empereur en ta présence ». La fin est plus claire encore : « Voilà longtemps, n'est-ce pas, mon cher Mécène, que nous sommes attachés l'un et l'autre à la personne de l'empereur ; eh bien, durant tant d'années, grâce à ce régime tu n'as jamais été malade et notre maître lui-même n'a pas souffert de trop pénibles affections (1). Maintenant tu m'as près de toi, ayant mon livre : lis-le avec soin, il peut me remplacer et te donner en toute occasion un bon conseil ».

Pour Musa, le corps de l'homme est composé de quatre éléments, le froid, le chaud, le sec et l'humide : au froid répond l'appareil respiratoire, au chaud le souffle vital, au sec les os et leurs ligaments, à l'humide le sang qui est l'aliment de la vie et que les veines portent et distribuent partout.

Quand le sang est en excès, la santé est troublée. Du sang dérivent le pus que nous voyons dans les plaies béantes, la pituite qui donne les nausées, la bile, amère et acide, qu'on a nommée la *mère des maladies*. La bile engendre les inflammations, la pituite les refroidissements. Les excès de nourriture et de boissons augmentent la quantité du sang, les troubles de la digestion le corrompent. Le sang, ainsi vicié, sort de ses voies naturelles *evacuatur extra cursum naturæ*, porte la maladie à travers le corps et, sur quelque organe qu'il se jette, le lèse et l'affaiblit.

Il est facile pourtant de jouir du bénéfice de la santé et d'éviter toute incommodité, quand on sait reconnaître les troubles précurseurs de la maladie et y remédier avant qu'il n'y ait péril de mort. L'examen de l'urine a, à cet égard, une grande utilité. Chez l'homme sain, l'urine est claire le

---

(1) Mécène étant mort en l'an 9 av. J.-C., la lettre a dû être écrite peu auparavant, à une date qui permettait à Musa de dire qu'il était attaché depuis longtemps à la personne de l'empereur.

matin, rouge avant le déjeuner, claire de nouveau après et rouge avant le dîner. Musa ajoute cette parenthèse qui rappelle la suppression du déjeuner conseillée par Érasistrate : « je ne veux point dire que le déjeuner soit nécessaire ; je me borne à décrire l'urine et ses caractères physiologiques aux divers moments. » L'urine doit être claire quand l'estomac n'est pas embarrassé et que, le matin, le corps est reposé ; au contraire les mouvements, la promenade la modifient et la rendent plus colorée. Si le matin la couleur est anormale, c'est qu'il y a quelque désordre reconnaissable à ses signes particuliers. Ces signes, Musa les groupe, comme Diocles, en quatre syndromes.

Le corps de l'homme se divise en quatre régions : la tête, la poitrine, le ventre et la vessie. Ici l'auteur suit d'assez près la lettre à Antigone, la mettant en quelque sorte au courant de la science en ce qui concerne la classification des maladies. Il mentionne rapidement les troubles de la tête et de la poitrine, ainsi que les précautions qu'ils exigent et arrive aux affections du ventre. Après une description symptomatique semblable à celle de son modèle, il ajoute : « Ceci reconnu, il faut, avant toute chose, se mettre à la diète, puis prendre une purgation pour débarrasser et soulager le corps ; si le mal est plus sérieux et plus pressant, ajoutez un second jour de diète, pourvu toutefois que l'état des forces le permette ; sinon, prenez aussi peu que possible de nourriture, un œuf à la coque par exemple, ou quelque chose de semblable. Ceux qui négligent ces précautions s'exposent à l'entérite, à la colique, à la dysentérie et même aux fièvres tierces et quartes, *à la podagre*, et à la chiragre ; c'est aussi dans ces conditions que survient *le mal articulaire* ».

Après avoir parlé des maladies de la région vésicale et énuméré quelques applications locales, Musa conclut : « Il faut abandonner le reste à l'initiative du médecin qui prescrira le traitement approprié. J'ai montré que la santé et la maladie pouvaient être révélées par les urines, j'ai ajouté

quelques conseils; maintenant je vais te donner deux recettes, l'une préventive, l'autre curative. Ce sont deux remèdes sûrs contre toute atteinte morbide. Voici la première : tous les dix jours, s'abstenir d'aliments et de boissons, le lendemain se baigner et prendre une nourriture substantielle. Suis cette prescription, elle te mettra à l'abri de tout malaise et t'assurera une santé perpétuelle. Il y a enfin une potion excellente, qui nettoie absolument le corps, *potio salubris quæ omne corporis vitium elimat*, et le maintient en bonne santé; mais tu en as déjà la formule ».

Il est regrettable que Musa ait craint les redites et n'ait pas donné une fois de plus la composition de cette bienfaisante potion qui depuis de longues années assurait à Auguste et à Mécène une santé supportable, santé toute relative d'ailleurs car il nous paraît traiter bien légèrement les infirmités pourtant graves d'Auguste et les malaises de Mécène qui, au dire de Pline, avait constamment la fièvre.

Mais nous croyons pouvoir réparer l'omission que nous venons de regretter. On attribuait autrefois à Musa un opuscule *de herba vetonica*. Il suffit d'y jeter les yeux pour reconnaître la fausseté de l'attribution. Mais celle-ci sans doute n'a été proposée et acceptée que parce qu'on savait par tradition la prédilection que le médecin romain avait eue pour cette plante et l'usage fréquent qu'il en faisait. Ceci admis il est légitime d'en inférer que la bétoine était un des éléments constituants de la potion impériale.

Ouvrons maintenant le livre d'Aétius : nous lisons dans le douzième livre, consacré surtout à l'étude de la goutte, les lignes suivantes : « Potion purgative à la bétoine. Elle est bonne *contre la fièvre,* agit merveilleusement *chez les goutteux,* donnée *trois fois par mois* ; elle est bonne aussi contre l'éléphantiasis et l'hydropisie, surtout en cas d'anasarque : c'est une des recettes les plus estimées. R. Têtes d'absinthe 24 dr., *bétoine* 24 dr., semences de rue sauvage (P. harmala) 16 dr., petite centaurée 16 dr., cannelle 24 dr., écorce d'ellébore noir 8 dr., pilez, passez et donnez dans de l'eau

chaude à la dose d'une cuillerée. Veillez à ce que le remède ne purge pas trop. Il est souverain (1) ».

Si l'on se rappelle que la fièvre était la maladie de Mécène et la goutte celle d'Auguste ; si l'on se reporte à la lettre de Musa qui parle d'une drogue destinée à chasser toutes les impuretés, ce qui ne peut s'entendre que d'un médicament évacuant ; si l'on remarque enfin la concordance dans le mode et le temps de l'intervention thérapeutique (2), qui dans les deux cas devait s'exercer trois fois par mois, on sera, croyons-nous, amené à penser que nous possédons dans cette recette tirée du recueil d'Aétius le secret de longévité dont Musa avait bercé ses deux illustres clients.

Notons toutefois que, dans sa lettre comme dans sa formule, il s'écarte, en ce qui concerne les dérivations intestinales, des enseignements d'Érasistrate ; mais, pour le reste, il s'en montre le disciple fidèle, le dernier disciple, car nous ne reverrons plus l'*erreur de lieu*, l'irruption du sang dans les artères, donnée comme la cause anatomique de certaines affections. Ce détail du reste est une preuve de plus, jointe aux autres, de l'authenticité de cette élégante épître ; il en établit l'ancienneté, il la remet à sa date : elle est bien du siècle d'Auguste et par la forme et par le fond.

C'était, semble-t-il, un usage de demander aux médecins de cour de condenser en quelques pages les doctrines et les méthodes qui leur avaient valu leur célébrité, leur fortune et leur faveur. On croyait la chose possible et profitable, par une erreur qui est de tous les temps : on ne peut se résoudre à reconnaître les dangers, l'absurdité même des médications entreprises sans examen préalable, hors la pré-

---

(1) Aétius. Le douzième livre. Texte grec édité par Costomiris, 1892, p. 114.

(2) La purgation devait, sans aucun doute, être prise un jour de diète, et par conséquent chacun des trois jours dont il est parlé dans la lettre de Musa.

senec et le concours du médecin. Il est permis de penser que Dioclès et Musa sourirent plus d'une fois en rédigeant *leurs épîtres prophylactiques*, qu'ils eurent d'ailleurs le soin de faire l'une et l'autre assez larges de tour et assez vagues pour qu'elles fussent inoffensives, ou à peu près.

Un médecin du palais sous le règne de Claude, Scribonius Largus a pris sa tâche plus au sérieux. Il a écrit à la demande de Calliste, affranchi et favori de l'empereur, un véritable formulaire (1) : ici point de prétention doctrinale, rien qui rappelle une philosophie quelconque; c'est l'empirisme tout pur, la médecine considérée dans son utilité immédiate, comme il convenait à un Romain. L'auteur a une confiance absolue dans les drogues; il répète le mot d'Hérophile qui les comparait à des mains divines et n'admet pour les juger qu'un critérium, l'usage suivi ou non de succès; aussi les demande-t-il à tout le monde, à ses maîtres, à ses amis, aux bonnes femmes, au premier venu.

Il a remarqué ceci : « alors que de grands médecins délibèrent et discutent à la recherche de la meilleure conduite à tenir auprès d'un malade, il arrive qu'un modeste confrère, d'ailleurs obscur, mais assez bon praticien, ou même, chose pénible à dire, il arrive qu'une personne absolument étrangère aux études et à la pratique médicales réussit à supprimer sur-le-champ toute douleur, tout danger, à l'aide d'un remède efficace, et comme par miracle ». Aussi Scribonius ne recule-t-il devant aucune démarche, devant aucune dépense, pour se procurer ces précieuses formules. Il trouve odieux les médecins qui n'en emploient aucune, les accuse de méconnaître « l'esprit de leur profession qui veut des cœurs pleins de pitié et de charité », de ne pas comprendre qu'ils ont « une œuvre grande et plus qu'humaine à accomplir. »

---

(1) Scribonii Largi compositiones. Éd. Helmreich. Leipzig, 1887. — Il résulte du texte même de cet opuscule qu'il a été composé entre l'expédition de Bretagne et la mort de Messaline, c'est-à-dire vers 45 après J.-C.

Après cette préface où l'empirisme est loué dans un si noble langage, Scribonius nous donne les recettes, au nombre de 271, qui l'ont fait passer quelquefois, dit-il modestement, pour un grand savant. C'est un praticien qui parle, ce n'est ni un professeur, ni un homme de lettres. La forme est peu élégante, quelquefois incorrecte ou vulgaire, mais elle nous donne, comme le fond qu'elle revêt, l'impression que l'auteur écrit comme il parle, dans le langage de tous les jours, langage moins éloigné du nôtre que ne le ferait croire la date reculée de cette œuvre, la plus intéressante, à notre sens, qu'ait laissée la médecine romaine.

Il n'y faut pas chercher un traitement systématique et complet de la goutte, mais seulement l'indication des remèdes qui lui ont paru les plus efficaces. Le premier qu'il nomme c'est *l'antidote sacré à la coloquinte* qu'il tenait de Paccius Antiochus, et qui est plus connu sous le nom de *hiéra* de Rufus. A propos de ce dernier nous reviendons sur cette drogue célèbre que Scribonius qualifie de mirifique. Il en avait toujours chez lui une provision et il a soin de nous dire que les renseignements donnés par lui sur le mode d'emploi et sur les effets de ce remède, il ne les copie pas simplement dans le petit livre posthume d'Antiochus, mais qu'il en a vérifié lui-même l'exactitude. Ainsi, par sa composition, cette hiera devrait être très nuisible à l'estomac qui supporte si mal les médications les plus douces et les plus simples. Eh bien! il n'en est rien « c'est qu'en ces matières l'expérience est supérieure au raisonnement. *In ejusmodi rebus potentior usus ratione est.* » Or, l'expérience révèle l'utilité de l'hiera contre les troubles de l'estomac.

Nous ne mentionnerons pas toutes les formules d'applications locales conseillées contre la goutte, formules différentes selon que l'on a affaire à la forme chaude ou à la forme froide de l'affection, car Scr. Largus ne connaît pas d'autre doctrine que le simple et vague humorisme qui suffisait depuis au moins cinq ou six siècles aux besoins de la clinique; il répèterait volontiers avec les anciens Aselé-

piades et avec Musa lui-même : est bilieux tout ce qui est chaud, est pituiteux tout ce qui est froid. Nous rapporterons seulement, à titre d'exemple, l'observation suivante : « Je connais un médecin qui se délivra de la goutte dont il souffrait depuis longtemps pour avoir employé la nuit l'acope que voici : il lavait longuement une livre de laine grasse dans un setier de vin vieux, exprimait et jetait la laine et ajoutait au vin qui restait un sextant de fleur de nitre brûlé et une livre de vieille huile ; il plaçait le tout dans un huilier de terre et en usait la nuit comme nous l'avons dit ». Cette laine grasse souvent employée comme topique, ce suint souvent utilisé comme excipient, ont reparu de nos jours et retrouvé faveur sous la forme et sous le nom de lanoline.

Tout aussi actuelle est la pratique suivante, qui est, ni plus ni moins, la première tentative de traitement de la goutte par l'électricité : « Dans les deux formes (chaude et froide) de la goutte, au moment de l'accès, il faut se placer sur le rivage non tout à fait à sec mais en un point que la mer mouille encore, mettre les pieds sur une torpille noire vivante et attendre que l'engourdissement gagne le pied tout entier et la jambe jusqu'au genou. On enlève ainsi la douleur pour le présent et pour l'avenir. Ainsi fut guéri Anteros, affranchi de Tibère, intendant des successions ».

Il importe de remarquer que Scribonius distingue toujours la podagre du rhumatisme articulaire, et cela très nettement. A propos de l'hiera d'Antiochus, par exemple, il dit : *prodest et ad articularem morbum quem* ἀρθρῖτιν *vocant, et ad spinæ totius lumborumque dolorem ex aqua mulsa datum ad vires cujusque. Item ad podagram bene facit* ». Cette phrase suffirait à établir la synonymie parfaite des trois expressions grecque, latine et française, ἀρθρῖτις, *morbus articularis,* rhumatisme articulaire aigu.

Quant au rhumatisme chronique, comme la nomenclature médicale ne fournissait à l'auteur aucun terme approprié, il use d'une périphrase et désigne le mal par ses symptômes.

Il dit par exemple (formule 268) : *Acopum ad perfrictionem, lassitudinem, tensionem nervorum; idem hieme non patitur perfrigescere artus; hoc Augusta utebatur,* etc. Il répète à trois reprises ces mêmes expressions qui résument la cause présumée du mal (refroidissement, naguère encore on disait *fraîcheurs*), les symptômes (impotence, immobilité et roideur des jointures), le moment de son apparition ou de ses recrudescences, c'est-à-dire l'hiver. Ces caractères suffisent à faire reconnaître notre rhumatisme chronique : ajoutons à cela qu'il ne cite comme atteintes de cette affection que deux femmes, deux vieilles femmes, Livie et Antonia. On a d'ailleurs la preuve matérielle que cette affection se rencontrait parmi les compatriotes et les contemporains de Scribonius. Des ossements humains mis au jour par les fouilles de Pompéi portent des altérations qui « paraissent devoir être rapportées au rhumatisme articulaire chronique (1) ».

Le formulaire se termine par une déclaration pleine de sagesse qui achève heureusement la physionomie de Scribonius Largus : « Ces recettes, on peut m'en croire, ont presque toutes été composées par moi et ont bien les indications que j'ai dites ; un très petit nombre ont été empruntées à des amis en qui j'ai autant de confiance qu'en moi-même, qui m'ont affirmé sous serment qu'ils en avaient l'expérience et qu'elles avaient vraiment l'efficacité annoncée. Rappelle-toi cependant, mon cher Calliste, ce que je t'ai dit en commençant : les mêmes médicaments dans les mêmes maladies répondent tantôt bien, tantôt mal, à notre attente, en raison de la différence des tempéraments, des âges, des circonstances et des lieux. Les mêmes choses ne peuvent avoir les mêmes effets sur des constitutions différentes ; mais j'affirme qu'en cas de besoin mes recettes auront presque toujours

(1) Charcot. Note à la traduction de Garrod, p. 6. Charcot renvoie aux travaux du docteur della Chiage.

un heureux succès ». C'est le bon sens même : Si Scribonius ne fut pas un des maîtres glorieux de la médecine antique, il n'en mérite pas moins quelque attention et quelque respect. Il fut un praticien honnête, prudent, utile, et, suivant ses propres paroles « *plenus misericordiæ et humanitatis* ».

CHAPITRE VII

RUFUS D'EPHÈSE. — LES MÉTASTASES

On sait quelle était l'instruction générale des jeunes Grecs destinés aux professions libérales. Après avoir appris tout ce qu'on pouvait savoir alors des sciences exactes, ils allaient chez le rhéteur et chez le philosophe se perfectionner dans l'art de bien dire et, du moins le croyaient-ils, dans l'art de bien penser. Aussi les œuvres médicales portent-elles souvent bien des traces de rhétorique, et l'empreinte laissée par la philosophie donne-t-elle au langage et aux doctrines une physionomie propre qui permet de reconnaître à quelle secte appartenait l'auteur; non qu'on relève dans les traités de médecine une profession de foi qui n'y serait guère à sa place, mais on y trouve un certain tour d'esprit, une manière de langage qui portent la marque de telle ou telle école. Si bien qu'au lieu de rattacher, comme on le fait d'ordinaire, les principaux systèmes médicaux aux noms des médecins célèbres qui les ont formulés les premiers, on peut faire remonter plus haut leur origine, jusqu'aux philosophes qui les ont inspirés.

Le méthodisme émane d'Épicure; le pneumatisme, de Zénon; le dogmatisme ou plutôt le logicisme, de Platon. L'indifférence en matière de philosophie, un sentiment assez analogue au positivisme de nos jours créa l'empirisme médical. La chaîne est aisée à suivre qui relie les uns aux

autres Épicure, Asclépiade, Thémison et Soranus. De même Athénée, Archigène, Arétée et Hérodote ont personnifié la médecine des stoïciens au premier et au second siècle de notre ère. Enfin, c'est un fait banal que l'association des noms d'Hippocrate et de Platon. Le culte de l'un ne va pas sans le culte de l'autre. Galien poussera jusqu'au fanatisme cette religion philosophique et médicale, en attendant qu'il remplace lui-même Hippocrate et qu'Aristote remplace Platon dans la vénération des siècles suivants.

Par une heureuse fortune, il nous reste trois bonnes études de la goutte, dues, les deux premières à un dogmatique et à un pneumatique, la troisième à un méthodique. Comme nous avons cherché ce que fut la podagre en Grèce, à Alexandrie et à Rome, nous pouvons, maintenant que l'unité du monde est faite et que tout part de Rome ou y aboutit, dire ce qu'elle fut dans ces asiles purement intellectuels où se réfugia l'indépendance des esprits : l'Académie, le Portique et le jardin d'Épicure. Nos guides seront surtout Rufus d'Éphèse, Arétée et Soranus.

Nul, mieux que Rufus, n'a connu la goutte, n'en a dénoncé les formes les plus graves et les plus insidieuses. Mais, avant d'exposer en détail tout ce que notre sujet lui doit, il nous faut justifier la place que nous lui donnons ici. La plupart des auteurs le font vivre sous Trajan, c'est-à-dire au commencement du second siècle; ils acceptent en cela le dire de Suidas, guide peu sûr. En réalité, Rufus n'aurait pu voir que dans une extrême vieillesse les premières années du règne de Trajan : la période active de sa vie répond au tiers moyen du premier siècle.

Demandons-lui à lui-même le temps où il vivait; employons cette méthode assez défectueuse, mais seule possible ici, qui consiste à placer un écrivain entre les auteurs qu'il cite et ceux par qui il est cité. Or, l'auteur le plus récent que nomme Rufus, dans un passage sur la peste à bubons, est Dioscoride, Dioscoride Phacas, contemporain de Cléopâ-

tre (1). Nous avons ainsi un premier point de repère, une limite aux hypothèses qui feraient de Rufus un auteur trop ancien. Si nous ajoutons qu'il n'est nommé ni par Celse, ni par Scribonius Largus, on sera amené à penser que sa notoriété n'a pas commencé avant le règne de Tibère ou même celui de Claude.

C'est précisément sous Claude ou sous Néron qu'il a été désigné, pour la première fois, comme un médecin éminent par Servilius Damocrates qui, dans son poème sur les antidotes, dit, à propos du *Cuphi* : « Telle est la manière dont Rufus disait qu'il fallait faire cette préparation, Rufus, cet homme supérieur, si consommé dans son art (2) ». Nous disons que ce poème a été écrit sous Claude ou sous Néron parce que l'auteur, dans un autre passage, raconte que « Tibère *usait* d'un certain antidote et n'en a jamais bu d'autre (3) », indiquant assez clairement qu'il écrivait après la mort de l'empereur, mort survenue en l'an 37. D'autre part, Damocrates est nommé à deux reprises par Pline l'Ancien, mort en 79 (4).

Ainsi, c'est entre ces deux années 37 et 79 qu'il faut placer la vie médicale de Rufus. Une preuve de la justesse de ce calcul, c'est que Rufus est nommé par Archigène qui fut, comme on le sait par Juvénal, le médecin à la mode sous Domitien et dans les premières années du règne de Trajan. On lit, en effet, dans Nicolas Myrepse (sect. XIII de hieris, ch. 20) (5) : « *Hiera Archigenis ex epistola ad Marcum de melancholia. Hic vero in alio loco ait esse Rufi* ». Le texte grec, donné par Daremberg, est plus clair encore (6).

---

(1) In Œuvres d'Oribase. t. III, p. 607.

(2) Servilii Damocratis quæ supersunt in Poetae bucolici et didactici. Édit. Firmin Didot, p. 123.

(3) *Ibid.*, p. 127.

(4) Pline. *Hist. nat.*, liv. XXIV et XXV.

(5) Medicæ Artis Principis, t. II, p. 649.

(6) Daremberg. Notices et extraits des manuscrits médicaux, etc. 1re partie, p. 61.

Galien, il est vrai, qualifie en deux endroits Rufus de νεώτερος, l'opposant une fois à Glaucias, à Héraclide de Tarente et à Zeuxis, une autre fois à Plistonicus, à Praxagore et à Philotime. Mais on est toujours le *neoteros,* le moderne de quelqu'un et entre Rufus et les auteurs les plus récents cités par Galien il y a un intervalle de deux cents ans très suffisant pour justifier une différence d'appellation. Pour Galien, le dernier ancien c'est Asclépiade. Il dit de Xénocrate, contemporain de Rufus puisqu'il est cité par Pline : « Cet homme n'est pas un ancien, il vivait du temps de nos grands-pères ».

Dans quel milieu vécut Rufus? C'est encore la seule lecture de ses œuvres qui nous l'apprend. S'il naquit à Éphèse, s'il y apprit sans doute les éléments de la médecine, s'il y vit même quelques malades (1), c'est en Égypte, à Alexandrie, qu'il pratiqua et enseigna. Il nomme souvent les Égyptiens, connaît bien leur pays, leurs habitudes (le syrmaïsme, les clystères), leurs maladies (la peste, l'éléphantiasis), leurs expressions populaires (ils appellent le rein kiki); il sait que les marais de l'Égypte ne sont pas dangereux et que l'eau du Nil est excellente. Il connaît aussi la pathologie des contrées voisines : les Syriens et les Libyens ont la peste, les Arabes ont la filaire, et Rufus en a observé un cas; l'Éthiopie même est mentionnée plusieurs fois. Par contre, il n'est pas question de Rome ni des Romains. L'Italie est rejetée avec la Gaule et la Thrace parmi les pays froids : « On modérera l'usage des lavements àeres chez les habitants des pays septentrionaux ou très froids, par exemple, les Gaulois, les Thraces, les Italiens; on pourra être plus hardi à l'égard des Égyptiens et des habitants des autres pays tempérés (2) ».

Rufus est donc un Alexandrin d'adoption; il l'est de corps

---

(1) Rufus. Œuvres. Édit. Daremberg, p. 205.
(2) Rufus, in Oribase. Liv. VIII, ch. xxiv.

et d'âme; il continue la tradition ancienne sans s'occuper des novateurs qui, en occident, ont bouleversé la médecine; il ignore Thémison et le méthodisme. Il admire et commente Hippocrate, enseigne l'anatomie telle que l'ont faite Érasistrate et Hérophile, mais il regrette de ne pouvoir comme eux disséquer des cadavres humains, car l'heureux temps des Ptolémée, si dépourvus de préjugés, est passé, et il en est réduit à montrer sur un esclave les parties externes, sur un singe les viscères intérieurs. Ses connaissances n'en sont pas moins très grandes, et il rectifie quelques-unes des erreurs de ses devanciers. Les veines sont toujours pour lui les vaisseaux qui contiennent et distribuent le sang, mais déjà les artères en renferment « une certaine quantité (1) ». Parlant des *nerfs*, il écrit cette phrase : « Parmi les nerfs, les uns, provenant du cerveau et de la moelle épinière, sont moteurs ou sensitifs, sont appelés nerfs volontaires ou τόνοι; les autres, qui entourent les articulations, sont appelés ligaments συνδετικά (2) ». Ailleurs, il rapporte à Hérophile l'honneur de cette distinction.

En médecine, Rufus est un disciple d'Hippocrate, mais un disciple indépendant. S'il admire et loue son modèle, il sait aussi, mieux que personne, signaler le danger de quelques-uns de ses enseignements. Il consacre un petit traité *de l'Interrogatoire des malades* à la nécessité de demander au malade lui-même ou à ceux qui l'entourent tout ce qui peut éclairer la nature et la gravité de la maladie. Il ne se dissimule pas qu'il agit ainsi à l'encontre de la pure doctrine du maître, mais il va au-devant de l'objection et y répond : « J'admire sans réserve Hippocrate pour sa finesse (σόφισμα); elle l'a souvent conduit à de belles découvertes; néanmoins, je recommande au médecin qui veut être ins-

(1) Rufus Œuvres, p. 183.
(2) *Ibid.*, p. 163.

truit de toutes choses, de ne pas négliger non plus les interrogations (1) ».

Il est humoriste, cela va sans dire, mais il est surtout clinicien : aussi lui doit-on la plus belle application des théories humorales aux difficultés et aux surprises de la pratique. Nous voulons parler des accidents soudains et graves survenus au cours de la goutte et rapportés à un déplacement du principe morbide, à une métastase. A Rufus commence l'histoire de la goutte viscérale, de la goutte remontée.

Mais il habite Alexandrie : s'il connaît peu les Romains, ceux-ci ne le connaîtront guère davantage; son nom leur parviendra, grâce à un poème botanique, celui que cite Damocrates, mais ses œuvres sérieuses seront longtemps ou ignorées ou méconnues : il ne jouira pas d'une bruyante renommée. Il attendra jusqu'à Galien un retour de faveur que lui devait bien le législateur sévère de la secte logique, car Rufus en fut peut-être le représentant le plus accompli.

Rufus, qui a beaucoup écrit, avait parlé souvent de la goutte. Dans son traité du Régime, dans son ouvrage sur le diagnostic des maladies chroniques, ce sujet ne pouvait être oublié ou écourté; mais il avait aussi consacré à cette affection une étude particulière, dont on ne sait si elle constituait une monographie indépendante ou si elle n'était pas simplement une des sections de son traité de médecine populaire. Cette seconde hypothèse qui se fonde sur ces mots de Razès : *Rufus in libro ejus ad vulgus de dolore articulorum et colica* (2), nous paraît la plus probable ; elle concorde mieux avec le caractère de l'œuvre telle que nous la connaissons, car la thérapeutique y tient la plus grande place.

---

(1) *Ibid.*, p. 218.
(2) Rufus, p. 496.

Du texte lui-même il ne nous reste que quelques fragments reproduits par Oribase et par Aétius, mais une vieille traduction latine, découverte par Littré (1), nous rend, sous une forme barbare, il est vrai, l'œuvre tout entière, à peu de chose près. Pour analyser le petit traité de Rufus, nous userons surtout de cette traduction, nous aidant par endroits des extraits de Razès, d'Aétius et d'Oribase qui permettent de la contrôler et de la rectifier en quelques points (2).

Dès le début, Rufus appelle l'attention sur les métastases goutteuses : « *Le pire c'est quand la fluxion se retire des articulations; on tombe d'un péril dans un autre : on en meurt en peu de temps, ou bien l'on est frappé de pneumonie ou d'apoplexie, ou bien il survient quelque autre maladie aiguë* ».

La phrase qui précède n'est pas l'indication sommaire et incidente d'une notion banale, c'est l'affirmation concise d'une doctrine personnelle, que Rufus a développée ailleurs dans toute son ampleur et sur laquelle il est revenu comme sur un sujet qui lui plaisait entre tous et qu'il avait fait sien. Il avait la conscience, et il s'en fait gloire, d'avoir fait œuvre originale et utile, d'avoir bien mérité de la médecine.

Pour Rufus il est au moins deux causes occasionnelles à ces complications. La première, c'est l'application intempestive du froid : « il ne faut pas trop refroidir les parties malades ; du fait d'un refroidissement excessif l'inflammation se porte au dedans, les jointures s'affaissent, les douleurs deviennent plus fortes et des inflammations se fixent à l'intérieur » (3). L'autre cause de la goutte remontée, c'est l'interruption trop rapide d'un traitement interne : « On ne doit pas renoncer brusquement ni d'un coup aux médicaments internes ; je ne conseille pas non plus de cesser

---

(1) Littré. *Revue de philologie*, t. I, 1845.

(2) Nous avons aussi mis à profit l'article d'E. Muller et Eug. Fournier, dans le *Journal des Savants*, 1881.

(3) *Ibid.*, p. 287.

subitement l'usage des diurétiques qu'on avait coutume de prendre ; il faut les supprimer peu à peu, sinon on s'expose à l'apoplexie ou à quelque autre affection incurable, comme j'ai su qu'il était arrivé à Cléon (1) de Magnésie. Souffrant des jointures, il prenait l'antidote à la centaurée ; puis, se sentant soulagé, il cessa d'en boire. Il fut pris d'une affection convulsive, eut une attaque d'apoplexie et mourut. Je connais encore un autre malade qui fut victime des mêmes accidents ; seulement il était robuste et se purgea beaucoup ; aussi se tira-t-il d'affaire ; mais ayant cessé tout d'un coup les lavements, il mourut. Il est donc nécessaire d'arriver à évacuer graduellement les humeurs invétérées dans la crainte que ces humeurs pernicieuses séjournant dans le corps et s'accumulant ne causent une mort subite. Le mieux est donc, je le répète, de ne pas renoncer brusquement à l'ingestion de ces drogues. Mais si l'on juge que le malade en a pris assez, sans qu'il lui soit bon encore de reprendre sa boisson habituelle, il faut qu'il n'en boive plus autant, ni tous les jours, mais qu'il en diminue la dose de plus en plus, évitant la suppression brusque » (2).

Il est inutile d'insister sur le danger des applications froides : notons seulement qu'avant Rufus on n'en avait signalé que les conséquences locales ; mais ce que dit Rufus des médicaments internes est plus intéressant. Nous avons

---

(1) Le texte latin porte *Clemmagniti contigisse* et Littré dit en note : je ne sais comment restituer ce nom propre altéré. Nous proposons d'admettre que le traducteur a réuni deux mots ensemble et qu'il y avait dans le texte grec Κλέων μαγνήτης ἔτυχε.

(2) Rufus, p. 277. — Cullen, parlant de la poudre de Portland, dont nous avons donné la composition, ne s'exprime pas autrement que Rufus : « Toutes les fois que j'en ai vu faire usage pendant le temps prescrit, ceux qui y ont eu recours ont été, en effet, délivrés entièrement de l'affection inflammatoire des articulations, mais ils ont ressenti plusieurs symptômes de goutte atonique et tous, immédiatement après avoir fini ce médicament, ont été attaqués d'apoplexie, d'asthme ou d'hydropisie mortels. » Cullen. Trad. Bosquillon, t. I, p. 354.

vu comment étaient constituées ces drogues : c'étaient des poudres végétales, le plus souvent diurétiques ou laxatives, dont on faisait, avec du miel, un électuaire. Si l'on rapproche l'une de l'autre la phrase de Rufus où il dit que ces médicaments remplaçaient la boisson habituelle et celle de Celse portant qu'ils étaient pris au cours du repas, il apparaît clairement que pour suppléer au vin défendu et activer la dépuration urinaire, les goutteux délayaient, à chaque repas, une certaine quantité d'électuaire et usaient de ce breuvage. C'est dans ce sens qu'il faut entendre le mot *potio*.

Les anciens croyaient qu'il était nécessaire d'absorber en nature la substance médicamenteuse et qu'une simple infusion ne suffisait pas. Aujourd'hui encore les poudres antigoutteuses les plus renommées se prennent de cette façon (1).

Rufus ne se méprend pas sur le mode d'action de ces antidotes, ni sur la cause véritable des accidents qui suivent leur abandon. Il dit nettement que les poisons morbides formés dans l'organisme du goutteux, n'étant plus évacués comme ils l'étaient auparavant grâce aux propriétés diurétiques ou laxatives des espèces employées, s'accumulent et déterminent souvent la mort. L'observation qu'il cite, celle de Cléon de Magnésie, pourrait être intitulée goutte, urémie, convulsions, coma et mort ; ou encore auto-intoxication, insuffisance rénale et mort. On voit combien il est loin des erreurs alexandrines, de la foi en une vertu mystérieuse et magique des simples.

Outre les accidents cérébraux et pulmonaires, il mentionne aussi les diverses variétés de coliques qui peuvent alterner avec la goutte, la précéder ou la remplacer. Malheureuse-

---

(1) Nous copions dans le prospectus qui accompagne la poudre de Pistoia : « Il faut délayer avec beaucoup de soin dans un demi-verre d'eau froide ou de café tiède une dose (ou un petit paquet) de la poudre et avaler *toute la substance*, le matin à jeun. » Le traitement dure une année entière sans interruption.

ment le texte publié par Littré est très altéré en cet endroit et celui de Razès est trop concis : « *Inter artheticam et colicam quædam fit attributio, ita quod quidem laborantes colica passi sunt artheticam vehementer* » (1). Il n'est pas douteux que ce mot de colique, aussi vague autrefois que maintenant, ne désigne aussi bien les crises hépatiques ou néphrétiques que les douleurs limitées à l'intestin. Rufus lui-même dit ailleurs que « l'expulsion des calculs rénaux et vésicaux dissipe la douleur du côlon, c'est-à-dire la colique » (2).

La question des métastases avait aux yeux de Rufus une telle importance qu'il lui avait consacré une étude spéciale qu'Oribase nous a conservée et qui est certainement le plus brillant chapitre de pathologie générale que l'antiquité nous ait laissé. On le croirait écrit d'hier et nous ne saurions mieux le comparer qu'à la magnifique leçon où Trousseau étudie les diverses manifestations de la diathèse goutteuse, leur utilité ou leur danger et cherche une réponse à cette question émouvante : faut-il traiter la goutte ?

La leçon de Rufus est intitulée περὶ ἀποσκημμάτων. Bussemaker et Daremberg traduisent *des dépôts*. Mais en réalité ἀπόσκημμα veut dire davantage : c'est la σκῆψις d'Hippocrate, qu'il définit ainsi dans les *Épidémies* (3) : σκῆψις, ce qui, par rapport à une affection, survenant après guérit et, survenant avant, prévient. Nous pensons que le meilleur titre à donner au travail de Rufus serait le suivant : « *des suppléances morbides* » (4).

Voici, aussi fidèlement traduits que nous l'avons pu faire,

---

(1) Razès, in Rufus, p. 513.

(2) Rufus, in Oribase, t. IV, p. 97.

(3) Épidémies, liv. VI. sect. III, ch. XXIII.

(4) Rufus, in Œuvres d'Oribase. Édit. Bussemaker et Daremberg, t. IV, p. 83.

Le mot français *décharge* se rapproche aussi beaucoup par le sens du mot ἀπόσκημμα.

les principaux passages de l'auteur grec : « Parmi les maladies qui surviennent à l'homme, il en est où le rétablissement est dû aux soins du médecin, il en est d'autres où il résulte d'une substitution, d'un remplacement par d'autres accidents. J'ai dit ailleurs les moyens de traiter médicalement, et aussi les diverses sortes de régime et les remèdes particuliers de chaque affection. Je vais dire maintenant quels incidents morbides se présentent utilement et dissipent la maladie ancienne, sans que le médecin fasse rien pour cela : je le fais pour que celui-ci ne vienne pas entraver un effort utile. Quelques-uns en effet voyant une douleur de la hanche ou d'une autre jointure, un gonflement des parotides, une dysentérie, un ictère ou telle autre des nombreuses affections dont nous allons parler, en ont méconnu la nature, et, croyant à quelque complication fâcheuse, n'ont pas osé lui faire bon accueil et la favoriser. S'efforçant au contraire d'y mettre obstacle, avant qu'elle ait pu rendre quelque force à l'organisme, ils ont aggravé les accidents. Pour moi, en montrant dans le présent livre ce qu'il faut détourner comme un événement fâcheux et ce qu'il faut au contraire stimuler, pousser plus avant au lieu de le faire disparaître, j'espère avoir fait une œuvre de grande conséquence pour notre art tout entier ».

« On m'objectera que la découverte n'est pas de moi, qu'Hippocrate autrefois a dit maintes choses pareilles, je l'accorde (1). Mais que ne trouve-t-on pas dans l'œuvre écrite d'Hippocrate ? Aussi, si je réunis tout dans un seul et même livre, ajoutant ce qu'on a appris depuis et distinguant bien chaque chose, cela ne fera pas un travail si ingrat ».

Après cet exorde, dont on aime l'accent de franchise et de fierté, Rufus étudie successivement l'utilité de la fièvre

---

(1) Voir dans notre conclusion ce qu'il est dit des métastases dans les œuvres hippocratiques.

qui consume les matières en excès, comme le ferait le feu lui-même, de certaines déterminations articulaires ou autres au cours des fièvres, des éruptions cutanées, des hémorragies, surtout des hémorroïdes dont la guérison est très dangereuse, « à moins qu'on n'élimine insensiblement la surabondance des humeurs, aussi bien par les exercices du corps que d'une autre manière », des gonflements qui coïncident avec la diminution des douleurs, comme il arrive chez certains goutteux ; puis il en vient à l'utilité possible de la goutte articulaire.

« L'arthritis et la podagre remplacent plusieurs autres maux. Les fluxions qui les accompagnent d'habitude sont certes pénibles pour les jointures, mais elles empêchent d'autres affections de survenir. De même quand le flux s'est détourné d'un autre côté, cela donne quelque répit aux articulations, mais il survient alors des fièvres et des pneumonies, et beaucoup sont frappés d'apoplexie. Même après l'emploi des médicaments qui purgent l'humeur et l'évacuent au dehors et qui pour cela inspirent la plus grande confiance, il arrive que si on les abandonne, une autre fluxion revient, ne se porte pas sur les jointures, mais se jette ailleurs et tue sans tarder. »

Et Rufus termine par ces conseils plus faciles à formuler qu'à suivre : « En somme, le médecin doit envisager la maladie présente, sa nature, son siège, la partie du corps où se fait le travail morbide et si cette partie est essentielle à la vie ; il doit ajouter à cela la marche de la maladie, les excrétions, leur nature, leur quantité et leurs voies de sortie. S'il considère bien tout cela, il saura ce qu'il faut respecter, ce qu'il faut favoriser, ce qu'il faut détourner. En effet, si la poussée se fait des parties essentielles vers d'autres qui le sont moins, il faut la respecter ; on agira de même à l'égard des désordres venus de la profondeur à la surface, des décharges d'humeurs en état de coction, des excrétions bien mûres. Les accidents contraires doivent être combattus tous et partout. S'il ne survient pas de ces

diversions, il faut les provoquer là où elles seraient le plus utiles, si elles s'y produisaient spontanément. »

L'influence de ces doctrines sur le traitement de la goutte est facile à prévoir : à dix-huit cents ans d'intervalle, Trousseau ne raisonne pas autrement que Rufus qu'il ne connaissait pas. Les accès doivent être respectés une fois venus, mais on doit tout faire pour en empêcher le retour ; c'est dire que l'effet de la thérapeutique doit se porter surtout sur la période intercalaire. Aussi bien, est-ce la médication préventive de la goutte qui remplit presque en son entier l'opuscule de Rufus, tel du moins que nous l'avons (1).

Les diverses précautions à prendre y sont discutées isolément et dans l'ordre suivant : exercices, frictions, bains, eaux minérales, fumigations, régime alimentaire, purgations, vomitifs, antidotes, excision des veines, cautérisation, applications locales. Nous ne nous arrêterons qu'à quelques-unes.

Au sujet des bains, Rufus adopte l'opinion, déjà classique de son temps, qu'ils sont nuisibles aux goutteux, et il ne les permet que dans de rares occasions : pour soulager une courbature, pour activer une digestion trop lente ou trop difficile, et aussi quand la fatigue du corps les réclame d'urgence après une pollution nocturne, après un coït. Par contre, il ne voit aucun inconvénient à plonger les malades dans des eaux médicamenteuses, aromatisées avec de la sauge, du laurier, de l'agnus, du myrte ou des feuilles tendres de saule ; dans les eaux chaudes naturelles, qu'elles soient bitumineuses à l'odeur, sulfureuses ou styptiques au goût, ou même dans l'eau de mer, la natation étant un bon exercice pour les jointures.

La purgation chez les goutteux demande aussi de la pru-

---

(1) Quelques lignes seulement sont consacrées à l'accès lui-même ; elles recommandent quelques calmants contre la douleur, un clystère évacuant, la diète durant les premiers jours, un vomitif si l'accès a commencé peu après le repas et enfin la saignée, mais au cas seulement où il y a pléthore sanguine manifeste. — Rufus. *Loc. cit.*, p. 286.

dence et de la mesure. Il faut en user deux fois par an, au commencement du printemps et en automne, sous les Pleïades. On n'emploiera pas la scammonée, le tithymale, la bryone, l'euphorbe, ni les baies de Cnide (*daphne gnidium*), toutes drogues colliquatives. On aura recours à l'ellébore noir, à la dose de deux drachmes, au polypode, à la même dose, qui, l'un et l'autre, évacuent les deux humeurs en excès, le phlegme et la bile, et le font avec modération. Mais la meilleure purge est encore le remède à la coloquinte.

Disons quelques mots de l'ellébore et de la coloquinte en raison de la place qu'ils ont tenue longtemps dans la pharmacopée ancienne et dans la thérapeutique de la goutte. Il est probable que les Grecs ont confondu plus d'une fois l'ellébore noir, *Helleborus niger* (Renonc.), et l'ellébore blanc, *Veratrum album* (colchic.). Leurs racines d'ailleurs se ressemblent, noires à l'extérieur, blanches à l'intérieur. Les auteurs sont encore très divisés au sujet des propriétés particulières à chacune de ces deux plantes. Cependant il paraît résulter des expériences de Pécholier et Redier (1) que l'ellébore blanc, qui contient deux principes actifs, la vératrine et la jervine, augmente toutes les sécrétions, détermine des nausées suivies de vomissements, alimentaires d'abord puis bilieux, et provoque avec une violence extrême la diarrhée, la salivation, la diurèse.

L'ellébore noir, au contraire, qui a été considéré par les uns comme dépourvu d'action, par les autres comme un purgatif énergique, ne paraît avoir aucune influence sur les sécrétions, qu'il s'agisse de la salive, de l'urine ou de la bile ; il ne cause aucune diarrhée et n'est émétique que d'une façon très inconstante ; mais, en revanche, dans certains cas que l'on ne peut prévoir, il a une action véritablement foudroyante. Dans les expériences de Pécholier et

(1) Pécholier et Redier, in *Gazette hebdomadaire*, 1881, p. 265 et suiv.

Redier, il a entraîné la mort chez le chien, après quelques convulsions, et cela sans aucun signe prémonitoire d'intoxication. C'est donc un agent qui est à la fois infidèle et dangereux.

Ces résultats expérimentaux pourraient expliquer les désastres de l'elléborisme, tels qu'ils sont relatés dans les *Épidémies*, la précaution que prenaient les malades de faire leur testament avant d'ingérer cette drogue, comme nous l'apprend Ctésias et enfin l'habitude qu'avait Agathinus, « scrupuleux en toute chose » (1) d'essayer d'abord le remède sur le chien avant de le donner à l'homme.

La coloquinte n'est pas comme l'ellébore tombée en désuétude. Elle entre dans la composition de certaines pilules laxatives et de quelques drogues antigoutteuses. Elle était dans l'antiquité l'élément principal d'une préparation fameuse, l'Antidote sacré de Rufus, ἱερὰ Ῥούφου ἀντίδοτος, dont voici la formule : R. partie intérieure de la coloquinte 20 drachmes, agaric, germandrée chamaedrys, *aa* 10 dr., opopanax et sagapenum, *aa* 8 drachmes, persil, aristoloche ronde, poivre blanc, *aa* 5 drachmes ; cannelle, épi de nard, myrrhe, safran, polium, *aa* 4 drachmes ; miel en quantité suffisante pour pouvoir mêler le tout ensemble (2).

Le purgatif à la coloquinte, malgré son nom d'Antidote sacré de Rufus, n'était pas dû au médecin d'Éphèse qui n'avait fait que le recueillir, le louer et le répandre, et qui, du reste, n'en revendique nulle part la paternité. L'histoire de cette drogue, qui ne différait des thériaques que par l'adjonction de la coloquinte et par quelques changements dans le nombre, le choix et la dose des autres ingrédients, est curieuse à rapporter. Nous l'empruntons à Scribonius Largus (3).

---

(1) Archigène, in Oribase, t. II, p. 158.
Ctésias, *ibid.*, p. 182.
(2) Rufus, in Oribase, t. II, p. 274.
(3) Scribonius Largus. *Loc. cit.*, p. 41.

« Contre la douleur de côté, qu'elle s'accompagne ou non de fièvre, il y a une formule merveilleuse, connue certes déjà pour ses bons effets, mais surtout fameuse par l'usage qu'en a fait Paccius Antiochus, élève de Philonides de Catane. Il s'en fit, en effet, de gros revenus, en raison des succès répétés qu'il lui dut dans les affections les plus difficiles. Cette formule, il ne la donna de son vivant à personne, mais en mourant il la légua par testament à l'empereur Tibère ; elle fut placée dans les bibliothèques publiques et vint ainsi entre nos mains. Nous n'avions jamais pu la lui arracher, bien que prêts à tout faire pour la connaître. Il s'enfermait pour l'exécuter, ne se confiait pour cela à aucun des siens et faisait même, pour mieux tromper son entourage, piler plus de drogues qu'elle n'en contient. Nous sûmes plus tard, et il l'avoue lui-même dans son écrit, qu'il ne l'avait pas inventée, mais qu'une expérience scrupuleuse lui en avait mieux appris les indications, les associations convenables et le mode d'emploi. Aussi, à la formule ancienne, connue avant lui, fit-il subir des changements portant sur les doses qu'il augmenta ou diminua et même sur le choix des substances composantes. »

« Il lui donna le nom d'Antidote sacré, d'*hiera*, pour deux raisons : pour ne pas en révéler la nature en disant le vrai nom — quelques-uns, en effet, l'appellent πικρά parce qu'elle est amère, d'autres διὰ κολοκυνθίδος — et aussi pour qu'un nom aussi pompeux la fît valoir. » Suit l'énumération des affections contre lesquelles l'*hiera* est souveraine ; nous y relevons ceci : « donnée dans de l'eau miellée et suivant les forces du malade, elle est bonne pour la maladie articulaire que l'on nomme ἀρθρῖτις, pour les douleurs vertébrales ou lombaires. Elle réussit de même contre la podagre, détermine, grâce à l'évacuation, un soulagement immédiat et écarte toute inquiétude pour l'avenir. Ceux qui prennent ce médicament guérissent deux fois plus vite qu'ils ne le faisaient auparavant. » Voici la formule de Paccius Antiochus, un peu différente de celle de Rufus : R. Lavande, marrube, ger-

mandrée chamaedrys, cette herbe qui a des feuilles semblables à celles du chêne, agaric, courge sauvage que l'on appelle coloquinte, *aa* 10 drachmes ; opopanax, sagapenum, persil, aristoloche ronde, poivre blanc, *aa* 5 drachmes; cannelle, épi de nard, myrrhe, polium, safran, *aa* 4 drachmes. Pilez et tamisez le tout, sauf l'opopanax et le sagapenum que vous écrasez dans un mortier avec du miel aussi liquide que possible et que vous ajoutez au reste avec la quantité de miel nécessaire pour prendre et lier tout cela. Placez le médicament dans un vase de verre. Donnez-le comme nous l'avons dit (1), en proportionnant la dose aux forces du malade et c'est vraiment un remède *sacré*, et qui justifie le nom qui lui a été donné. »

« Quand nous voulons le rendre plus efficace encore, en raison du caractère difficile ou de la longueur de la maladie, comme il arrive dans la manie, l'épilepsie, les douleurs chroniques des reins, les attaques trop fortes de goutte, nous ajoutons aux doses ci-dessus 20 drachmes de coloquinte et 3 d'opopanax et de sagapenum. Aussi faut-il tenir ces deux potions préparées d'avance pour avoir sous la main, au moment voulu, celle dont on a besoin. »

L'antidote sacré à la coloquinte devint le modèle d'une série de remèdes purgatifs qui reçurent aussi le nom de *hiera*, suivi du nom de leur inventeur présumé. De là, un chapitre entier *de hieris* dans les encyclopédies d'Aétius, de Paul d'Égine et de Myrepse sans parler des Arabes, des Salernitains, d'autres encore, moins anciens. A côté des *hiera* d'Antiochus et de Rufus, on y trouve celles d'Archigène, de Galien, de Justus, de Logadius, de Théodoret. Toutes renferment de la coloquinte; seuls les autres ingrédients diffèrent un peu : l'aloès, par exemple, entre dans la

(1) « Donner dans trois ou quatre cyathes d'eau miellée un denier ou un demi denier (victoriatus) du médicament, en y ajoutant un demi-denier de castoreum. » Scr. Largus, p. 44.

composition de l'hiera de Galien. Du reste, ces formules varient suivant l'auteur qui les cite et sous le même nom on en trouve qui ne se ressemblent pas absolument.

Elles ont toutes une origine commune, celle que Scribonius Largus nous a révélée. Il y avait dans la pharmacopée grecque, au début de l'ère chrétienne ou même un peu plus tôt, un purgatif composé à la coloquinte; au temps de Tibère, Paccius Antiochus se l'appropria, en modifia un peu la formule et lui donna un nom nouveau. Rufus recueillit le mot *hiera* et la recette qu'il désignait, et, comme la médecine faite à Rome était volontiers dédaignée par les Alexandrins, on passa sous silence le nom d'Antiochus et son hiera devint l'hiera de Rufus. C'est ainsi qu'Archigène, dans une lettre sur la mélancolie, recommandait la même recette, sans la donner comme sienne, et que dans un autre endroit il disait nettement qu'elle était de Rufus. Les auteurs suivants n'en diront pas moins tantôt hiera Archigenis, tantôt hiera Rufi pour désigner un même médicament.

Aétius et Nicolas Myrepse reproduisent l'un et l'autre ce qu'Archigène dit de l'hiera, mais Aétius donne seul cette phrase qui ne peut être que de Rufus et qui confirme le récit de Scribonius : « J'ai trouvé cette recette dans un formulaire *qui m'a été apporté de Rome* : elle y était fort recommandée contre la manie, la mélancolie, la sciatique, la paralysie, les vertiges, le mal comitial, l'alopécie (ou plutôt l'apoplexie). Mais elle ne mentionnait ni l'opopanax, ni le poivre, ni le polium (1) ».

Après les purgatifs, les vomitifs. Les goutteux n'useront pas de l'ellébore blanc : c'est un vomitif puissant, mais c'est parfois un remède détestable et dangereux. Il vaut mieux employer l'oignon de narcisse en décoction, la staphysaigre broyée dans du vin miellé à la dose de 15 grains, ou

(1) V. dans Medicæ Artis Principes d'Henri Estienne : Aétius Tetrab. I, serm. 3, ch. xiv, et Nicolas Myrepse, sect. XXIII, ch. xx.

encore la graine de concombre des jardins. Rufus répète ici le conseil d'Érasistrate, faire vomir quand la goutte est aux pieds, purger quand elle est aux membres supérieurs.

Il faut vomir souvent, mais après le repas. On prendra à ce repas tous les aliments que l'on voudra et surtout des aliments âcres tels que raiforts, oignons, salaisons, moutarde, ainsi que les légumes, les viandes et les poissons défendus d'ordinaire comme indigestes. Cette pratique singulière était dénommée la *drimyphagie*. Alors seulement on provoquera le vomissement.

On voit que les anciens, dépourvus d'un vomitif inoffensif et sûr, avaient imaginé le vomissement par indigestion et faisaient ingurgiter au malade le plus d'aliments possible et les plus lourds qu'on pût trouver. Archigène ira jusqu'à dire : « On regarde généralement comme une fête les dîners qu'on prend en vue des vomissements, tant on y mange avec voracité et tant les mets y sont variés (1) ». On ajoutait à un repas déjà trop copieux ces aliments âcres dont Rufus parlait tout à l'heure, raifort, roquette, salaisons vieilles, origan vert, oignon, poireau; des farineux, de la ptisane miellée, de la purée de fèves, des viandes grasses. On devait avaler presque sans mâcher. Quant aux boissons, il fallait choisir les vins sucrés, et, quand on était sur le point de vomir, prendre des boissons tièdes en abondance.

Cela ne suffisait pas toujours. Alors on prenait des amandes amères trempées dans du miel, des gâteaux, des graines de pastèque, de la racine de concombre avec du miel; on faisait bouillir un oignon de narcisse dans de l'eau et on coupait son vin avec cette eau-là. Mais le plus souvent on était obligé d'en venir au procédé qui était à la fois le plus simple et le plus rapide et qui était de chatouiller la luette avec le doigt sec ou enduit d'huile d'iris, ou avec des plumes d'oie. Il y avait des sujets particulièrement rebelles au

(1) Oribase. Livre VIII, ch. I.

vomissement qu'on était obligé de secouer sur des lits spéciaux, à qui l'on comprimait le ventre jusqu'au résultat souhaité. « Après les vomissements, on se rincera la bouche et on se lavera la figure avec de l'eau vinaigrée ou de l'eau pure : c'est bon pour les dents et dégage la tête (1) ».

Jusqu'ici Rufus, malgré les apparences, n'a pas abordé la médication interne de la goutte. C'est que pour lui, comme pour tous les anciens, les purgatifs et les vomitifs n'appartenaient pas à cette médication. C'était une intervention rare et passagère, un nettoyage brutal par des agents qui ne faisaient que traverser l'économie, entraînant avec eux les déchets amoncelés et les humeurs nuisibles, mais ne pénétrant pas dans l'intimité des organes pour les modifier, pour les altérer selon l'expression classique. N'étaient regardés comme des remèdes internes, comme des *potions*, que les seuls médicaments dont on faisait un usage fréquent ou prolongé, dont on attendait une action profonde, une métamorphose de la constitution ou du tempérament.

A ce dernier ordre de prescriptions, Rufus consacre deux paragraphes dont les titres sont significatifs : *potiones quæ per os dantur* et *de antidotis compositis ad podagram,* c'est-à-dire des antidotes simples et des antidotes composés. Rufus n'a pas une grande confiance dans ce genre de médication. L'opposant aux mesures purement hygiéniques qu'il a énumérées précédemment, il en dit ceci : « Il y a encore d'autres modes de traitement, les médicaments donnés en potions. Je sais que des malades atteints de goutte, de sciatique ou de cette affection qu'on nomme *arthritis,* ont été débarrassés ainsi et que même chez quelques-uns des concrétions tophacées ont été dissoutes. Mais il ne faut pas espérer que ce soulagement soit rapide et brusque ; il demande un autre temps que cela, parce que la maladie elle-

(1) Rufus, in Oribase. Livre VIII. Voir dans le même livre les extraits sur le même sujet d'Archigène et d'Antyllus.

même n'est pas aiguë et ne se laisse pas juguler facilement. Ce qui agit de la sorte, ce sont les décoctions de tussilage, de racine de quintefeuille, de têtes d'immortelle, de meum, de millepertuis, d'ivette petit-pin et de germandrée petit-chêne; l'agaric est meilleur encore, pris à la dose de 2 oboles dans de l'oxymel. La décoction de cabaret agit de même; elle provoque les urines et soulage rapidement, elle dissout même les humeurs épaisses et résout les concrétions ».

Arrivant aux antidotes proprement dits, Rufus continue : « Nous trouvons encore (dans la même catégorie de remèdes) les *potions composées* : en premier lieu, le *diacentaureum* : R. centaurée, gentiane, aristoloche ronde, *aa* 4 livres; poireau, persil, carvi, scordium, *aa* 3 livres; miel, 6 livres; mélangez et employez. Puis encore le *diapeganum* : R. gentiane, aristoloche ronde, *aa* 4 drachmes, germandrée, centaurée, *aa* 14 drachmes, semences de rue sauvage (peganum harmala), 2 onces; miel, 5 livres; mélangez et employez ». Vient ensuite la formule en escalier que nous avons déjà reproduite, d'autres encore très analogues et cette mention : « l'*hiera* purge bien, donnée chaque mois ». Ici le remède à la coloquinte n'est plus considéré comme une ressource exceptionnelle, mais comme une médication suivie, familière, et, à ce titre, il est placé parmi les antidotes. Remarquons le mot *hiera* tout court dont se sert Rufus : il confirme ce que nous avons dit plus haut que Rufus avait écrit après Paccius Antiochus et qu'il tenait de lui la recette qui devait à tort porter son nom.

Ces compositions hétéroclites ne portaient pas d'habitude, il importe de le noter, le nom de leur élément le plus actif. La raison en est facile à deviner. On voulait dissimuler au malade la composition exacte de la drogue qu'on lui faisait ingérer : le nom adopté n'était qu'une étiquette choisie au hasard parmi les noms des composants. Quand Musa vantait les vertus de son antidote, de son spécifique à la bétoine, il avait eu soin d'y introduire de l'ellébore, mais en secret. Il

était inutile de prévenir Auguste qu'on lui faisait ingérer un poison si mal famé.

Nous n'insisterons pas davantage sur cette médication prétendue spécifique dont nous rencontrons tous les jours les vestiges et dont il est facile de dire l'origine et de reconstituer l'histoire. Dans le passage que nous avons cité, et à propos de la drogue à la mode de son temps, Cullen dit très bien : « Ce remède n'est pas nouveau; Galien (Cullen aurait pu remonter beaucoup plus haut), Galien en a parlé, et depuis ce temps, il en a été fait mention, avec très peu de variation dans sa composition, par les écrivains de presque chaque siècle ». On en pourrait dire autant de beaucoup d'autres compositions plus ou moins secrètes : ce qu'il y a de bon dans les arcanes est connu depuis longtemps, mais est oublié parfois ou dédaigné injustement.

Si nous résumons maintenant, dans ce qu'elle a d'essentiel, l'œuvre de Rufus, nous y trouvons, concernant la goutte, les notions suivantes :

La goutte est sujette à des métastases. L'application intempestive du froid peut faire tomber brusquement la fluxion articulaire et provoquer des complications internes, pulmonaires ou cérébrales.

De même, l'insuffisance des émonctions rénale et intestinale peut entraîner des accidents mortels, précédés de convulsions et de coma.

En dehors de ces troubles si graves qui constituent la goutte remontée, on observe entre la podagre et diverses affections une sorte de suppléance, de balancement, qui les fait se succéder, se remplacer dans l'existence d'un même sujet. Il en est ainsi, par exemple, pour les coliques hépatiques ou néphrétiques, pour les fluxions hémorroïdaires, pour d'autres fluxions encore.

La conclusion que Rufus tire de ces prémisses, c'est que, dans certains cas, la goutte articulaire est utile et doit être respectée, que dans d'autres on doit tout faire pour la provoquer ou la rappeler.

Rufus ayant le premier, il l'affirme et l'on peut l'en croire, établi nettement ces axiomes cliniques admis de tous aujourd'hui, formulé ces préceptes qui règlent maintenant encore notre pratique, nous ne voyons pas dans l'histoire de la goutte, nous pourrions dire dans l'histoire médicale tout entière, un seul nom qu'on puisse sans injustice mettre au-dessus du sien.

CHAPITRE VIII

L'ECOLE STOÏCIENNE OU PNEUMATIQUE

La philosophie naturelle des stoïciens fut, comme leur morale, dominée par l'idée de force, d'énergie. Ils admettaient l'existence d'une force immanente à tous les corps, qui étaient maintenus, mus et dirigés par elle, et lui donnaient le nom de souffle, d'esprit, de πνεῦμα. Elle était une, mais avait ses degrés, ses formes, ses apparences, variables avec les corps en qui elle résidait. Tous possédaient une force commune, banale, simple condition de leur existence, c'était la *force hectique*, le *pneuma hecticon* ; une force supérieure, dite *naturelle*, était réservée aux animaux et aux plantes dont elle assurait et réglait la nutrition ; enfin, les animaux seuls possédaient la force animale, *psychique*.

Le pneuma se mêle à notre sang, remplit notre cœur, parcourt nos artères, porte aux extrémités du corps le sentiment, la vie, le mouvement, rapporte au cerveau, à l'intelligence, les impressions, les avertissements reçus ; il s'alimente et s'entretient aux dépens de l'air extérieur par la respiration ; il est le véhicule de la chaleur innée, ou plutôt il est cette chaleur même, et sous ce dernier nom, comme sous celui de pneuma, il est la mesure de notre énergie, de notre santé, de notre vie (1).

---

(1) Rufus, p. 166 : « Zénon assure que la chaleur et le pneuma sont même chose ; les médecins font une distinction : ils appellent pneuma l'air qui est respiré, et chaleur ce qui résulte du frottement du pneuma ; d'autres prétendent que la chaleur est un certain principe de vie. »

Si l'on s'élève au-dessus des animaux et de l'homme et qu'on envisage la nature entière, c'est encore le pneuma qui anime et gouverne tout. Par une synthèse hardie, le stoïcisme voit dans ce pneuma, dans cette chaleur universelle, le premier moteur, l'unique principe, la divinité.

Nous n'avons pas à discuter cette philosophie ; qu'elle mène au matérialisme, comme on l'a prétendu, ou au panthéisme, comme il paraît plus juste, il n'importe. Il nous suffit qu'elle ait introduit en médecine un principe nouveau. Quand Athénée dit : « Toute maladie commence par une atteinte portée au pneuma » (1) ; quand un de ses disciples, sans doute Hérodote, ajoute : « La santé consiste, non seulement dans l'équilibre des humeurs et dans l'intégrité matérielle des viscères, mais encore dans une juste tension des forces » (2); ils formulent un système hardi, qui n'aura de leur temps qu'un succès éphémère et restera incompris, mais reparaîtra de nos jours sous d'autres noms.

Le pneumatisme, c'est donc le stoïcisme médical. L'adhésion aux principes que nous avons résumés est même le seul lien qui unisse entre ceux qu'on a désignés sous le nom commun de pneumatiques (3). La philosophie stoïcienne imprimait aux âmes un tel souci de l'indépendance, une telle fierté, que les successeurs d'Athénée ne croyaient pas être les membres d'une même secte médicale, ayant un chef, une doctrine, une discipline, mais prétendaient ne tenir que d'eux-mêmes leurs opinions et leurs règles de conduite. Aussi n'est-il guère de question sur laquelle ils ne disputent entre eux et avec leurs maîtres, ce que Galien attribue à la passion de la controverse qui les animait tous. Ils réservaient le nom de pneumatiques à Athénée et à quelques-uns

---

(1) Introductio, seu Medicus, in Œuvres de Galien, t. XIV, p. 699.

(2) *Ibid.*, p. 727.

(3) « Tous ceux qu'on appelle pneumatiques sont attachés aux doctrines du Portique, Galien, t. VIII, p. 642. »

de ses élèves immédiats ; mais Léonidès se proclamait épisynthétique et Archigène se disait éclectique ; Arétée, consulté, aurait réclamé le surnom d'hippocratique.

L'usage a prévalu de leur donner à tous une même qualification et celle de pneumatique leur convient, car le rôle joué par le pneuma dans leur philosophie et dans leur médecine mérite de caractériser une doctrine et une école, à la condition de laisser à ce pneuma les attributs si vastes que les stoïciens lui reconnaissaient.

L'école pneumatique eut sa théorie de la goutte : nous en trouvons comme une ébauche dans ce qui nous reste d'Athénée, d'Archigène et d'Hérodote ; nous en avons l'exposition complète dans le chapitre célèbre d'Arétée.

Athénée, d'Attalie en Pamphilie, ne nous a pas laissé une seule ligne qui concerne la podagre, ou du moins une seule ligne signée de son nom, mais il est facile de reconnaître le reflet de son enseignement dans certains passages du plus célèbre des stoïciens de son temps. Sénèque, philosophe et valétudinaire, aime la médecine : il a lu Hippocrate et sait par cœur quelques-uns de ses aphorismes ; enfin, il a la goutte, une goutte chronique, presque cachectique, compliquée d'angine de poitrine. Il a pu faire sur lui-même de minutieuses observations, mais, comme sa philosophie, sa médecine est courageuse et attristée. Il sait que la goutte a ses retours périodiques réglés comme une fièvre quarte (1), qu'il ne peut espérer une guérison complète, mais de simples répits, qu'il doit s'estimer heureux si les accès reviennent moins souvent et si les douleurs sont moins aiguës (2).

Les lignes suivantes sont plus curieuses : « On a mal aux pieds ; on ressent des claquements dans les jointures ; on dissimule encore ; on prétexte une entorse, un accident dû

(1) Sénèque. Quæst. Nat., liv. III, ch. XVI.
(2) *Id.* De vit. beat., ch. XVII.

à quelque exercice trop violent. Le mal est à son début, on doute encore, on lui cherche un nom ; mais quand il a atteint les chevilles et rendu les pieds méconnaissables, il faut bien avouer que c'est la goutte ».

La remarque de Sénèque nous semble, aujourd'hui, toute naturelle sous la plume d'un homme de lettres, mais elle se retrouve sous une forme presque identique dans Soranus et dans Arétée. Le passage correspondant de ce dernier est célèbre et partout cité. Or, il est difficile d'admettre que les deux médecins grecs aient emprunté quelque chose au philosophe latin ; le mieux est de supposer qu'il y avait là une sorte de lieu commun, tombé dans le domaine public au moment où celui-ci écrivait. Peut-être l'avait-on lu d'abord dans le livre d'Athénée. Nous le croirions d'autant plus volontiers que Sénèque a puisé, sans aucun doute, à la même source, la théorie qu'il donne de la goutte.

« Les plus grandes douleurs siégent dans les parties du corps les plus maigres : aussi les ligaments *nervi,* les jointures, tout ce qui est étroit souffre cruellement quand le mal s'y est une fois enfermé. Mais aussi, ces parties s'engourdissent rapidement et, par l'excès même de la douleur, en perdent le sentiment ; soit que le pneuma, *spiritus,* arrêté dans son cours et altéré, perde sa vertu propre et le pouvoir qu'elle lui donne de nous avertir, soit que l'humeur corrompue, ne trouvant plus d'issue, se neutralise elle-même et atténue la sensibilité des parties qu'elle remplissait. C'est pourquoi la goutte des pieds et des mains, toutes les affections des vertèbres et des parties fibreuses ont des temps de relâche quand l'insensibilité a succédé aux vives douleurs. De tous ces maux, seules les premières atteintes sont cruelles, mais la violence de l'accès s'émousse par sa durée même, et c'est l'engourdissement qui marque la fin de la souffrance (1) ».

---

(1) Sénèque, p. 78.

La phrase où il est parlé du pneuma, celle qui concerne les parties dépourvues de chair, suffisent à prouver l'origine de cette théorie, nous le montrerons dans un instant, en les rapprochant d'extraits empruntés à des auteurs franchement pneumatiques. Ainsi, comme Virgile pour la naissance du méthodisme, Sénèque nous donne pour l'apparition du pneumatisme, un point de repère précieux. Athénée a établi au plus tard son système sous le règne de Claude ou sous celui de Néron. On ne saurait, d'autre part, reporter plus avant son innovation, puisqu'il fut le maître d'Agathinus et Agathinus celui d'Archigène qui vivait sous Trajan.

Le plus savant et le plus illustre des pneumatiques fut Archigène. On le juge volontiers sur la foi de Galien qui a fait de ses traités sur le pouls, de son livre sur les lieux affectés, une réfutation éloquente, passionnée, spirituelle. Mais on oublie qu'il s'agit le plus souvent d'une querelle de mots, que Galien défend pultôt contre Archigène la langue grecque que la médecine et qu'il regrette, en propres termes, de voir atteint de la manie des définitions obscures ou inutiles un pareil homme d'ailleurs plein de sens et de mérite (1).

Cependant, ses ouvrages, qu'on sait avoir été très nombreux ont péri et des fragments qui nous ont été conservés, sous son nom, par Oribase et Aétius, aucun ne paraît concerner la goutte. Cela est vrai, mais nous croyons et nous espérons prouver que plusieurs des paragraphes du douzième livre d'Aétius, donnés sans indication de source, sans nom d'auteur, doivent être restitués à Archigène, celui-ci notamment :

« La podagre et l'arthritis sont des affections très voisines l'une de l'autre ; elles n'ont entre elles aucune diffé-

(1) Galien. T. VIII, p. 642 et 698 et *passim*.

rence spécifique, mais seulement une différence de siège. Toutes les deux comportent une faiblesse permanente des jointures compliquée de fluxion. Aux pieds, on nomme le mal *podagre*; dans une jointure des hanches, sciatique; quand un grand nombre d'articulations sont prises, on l'appelle *arthritis*. Il arrive parfois que la maladie survient brusquement, frappant toutes les jointures avec la même violence; cela se voit d'habitude chez ceux qui abandonnent d'un même coup leurs exercices accoutumés pour vivre dans la mollesse, mais, le plus souvent, la fluxion se produit sourdement et peu à peu. Chez quelques-uns, la douleur commence par l'articulation du gros orteil, chez d'autres, par l'extrémité du talon, chez d'autres encore, par la voûte du pied, et cela quand le pied a été blessé par la chaussure, par la marche, ou a subi quelque accident analogue. Après avoir commencé par les pieds, le mal se transporte peu à peu aux genoux, aux jointures de la cuisse et des hanches, puis aux mains, frappant une à une les articulations; quand il en est ainsi, l'affection est dite arthritis; quand la maladie atteint son plus haut degré, les vertèbres, les jointures des côtes, les mâchoires deviennent douloureuses, quelquefois même le nez; enfin, il n'y a pas d'articulation qui ne puisse être affectée » (1).

Nous croyons cette page d'Archigène pour les raisons suivantes : la description de la sciatique dans le même recueil est placée sous le nom du célèbre pneumatique, or elle se termine par une énumération des causes de cette affection presque identique, dans le fond et dans la forme, au paragraphe étiologique qui suit la description de la podagre et de l'arthritis. L'étude de la sciatique est empruntée presque tout entière à Archigène; il est naturel qu'Aétius lui ait pris aussi ce qui concerne la podagre, puisqu'ils pen-

---

(1) Aétius. Douzième livre. Texte grec publié pour la première fois par Costomiris. Paris, 1892, p. 30.

saient l'un et l'autre que ces deux maladies appartenaient à une seule et même famille. Mais la raison la meilleure, quoique paradoxale en apparence, de rendre à Archigène la page que nous avons citée, c'est qu'elle ressemble étonnamment, mais par le fond seulement, aux pages correspondantes d'Arétée. Nous nous expliquerons tout à l'heure sur ce point.

A Archigène appartiennent aussi les paragraphes suivants : « Causes de la formation des tophus. La génération des tophus a pour matière ὕλην la partie dense des humeurs et pour cause efficiente δραστικὴν ποιότητα la chaleur sèche, comme on peut le voir par les dépôts pierreux qui se forment dans les vases d'airain où l'on fait bouillir de l'eau chargée d'impuretés. D'un autre côté, les remèdes trop réfrigérants longtemps prolongés congèlent l'humeur dans toutes ses parties, denses ou ténues, comme un froid extrême amène la congélation de l'eau ».

« Pourquoi les inflammations goutteuses ne suppurent pas facilement ? La première raison pour laquelle les inflammations goutteuses ne suppurent pas facilement tient à la substance même des parties atteintes qui, en nature et en fait, sont peu disposées à un changement quelconque. Par nature, les parties fibreuses sont dures et leur rôle est de souffrir toutes les injures, surtout quand il s'agit de l'extrémité des mains et des pieds. De plus ces régions sont moins pourvues de chair, sont moins chaudes et moins humides, et par suite sont, plus que les autres, exposées au refroidissement. Enfin, les humeurs en mouvement dans l'inflammation goutteuse sont aseptiques ἄσηπτοι de leur nature, et, de même, les remèdes employés contre la goutte ne poussent nullement à la transformation septique (1) ».

---

(1) Aétius. *Ibid.*, p. 35 et 36.

Relevons en passant cette remarque très juste sur les inflammations goutteuses qui, malgré les apparences, fièvre locale, rougeur quasi phlegmoneuse, tuméfaction, douleur extrême, ne suppurent jamais ou presque jamais.

Les lignes que nous venons de reproduire sont certainement d'un auteur pneumatique. « La génération des tophus a pour *matière* la partie dense des humeurs et pour *cause efficiente* une chaleur sèche. » Or, c'était là des expressions, des idées particulières aux disciples d'Athénée. « Pour eux, dit le *médecin*, les éléments de l'homme sont, non pas les quatre éléments classiques, feu, air, eau et terre, mais leurs qualités abstraites, le chaud, le froid, le sec et l'humide, et parmi ces qualités deux sont considérées comme des *causes efficientes*, le chaud et le froid (par exemple) les deux autres comme des *causes matérielles* (1) ». Sénèque avait dit : « Nos stoïciens, comme tu le sais, soutiennent qu'il y a dans la nature deux choses dont tout dérive, la cause et la matière (2) ».

Ces formes de langage trahissent donc un stoïcien, c'est-à-dire, dans l'espèce, un pneumatique. Mais on peut aller plus loin et affirmer que ce pneumatique est Archigène. Il y a dans le passage que nous avons cité une idée plus ingénieuse que solide, c'est celle qui compare la formation des tophus à ces dépôts cristallins qui se produisent au fond d'un vase où l'on fait bouillir de l'eau qui n'est pas très pure. Or, cette pathogénie un peu naïve, au moins dans les termes où elle est formulée (3), appartient à Archigène, qui l'a d'abord émise au sujet de la lithiase rénale : « Les causes de cette lithiase, ce sont les indigestions fréquentes qui accumulent un excès de matière indigérée, déterminant au niveau des reins et de la vessie une chaleur fébrile qui brûle les humeurs, les condense et change le résidu en pierre, comme ces concrétions que l'on trouve au fond de l'eau qu'on a fait bouillir dans des vases d'airain, surtout

(1) Œuvres de Galien. T. XIV, p. 698.
(2) Sénèque. Lettre à Lucilius, 65.
(3) Elle est indiquée dans le traité des airs, des eaux et des lieux, t. II. p. 39. Elle sera reprise par Galien, t. XVII[a], p. 835.

dans les bains (1) ». Un même auteur devait admettre une même explication pour les calculs rénaux et pour les tophus goutteux.

Ce qui est dit ensuite des pieds et des mains, dépourvus de chair et exposés au refroidissement, rappelle la théorie de la goutte donnée par Sénèque, d'après le chef même de la secte pneumatique. Ces raisons suffiraient presque à entraîner notre conviction s'il n'en était une autre plus forte, que nous avons indiquée déjà, l'analogie qui existe entre les trois fragments cités par Aétius, et reproduits plus haut, et le chapitre consacré par Arétée à l'arthritis et à la podagre. Expliquons-nous.

La ressemblance frappante de l'œuvre d'Arétée et de celle d'Archigène, telle qu'on la trouve dans Aétius par lambeaux, a été signalée, pour la première fois, par Wiggan qui a fondé sur elle la plus ingénieuse des hypothèses imaginées à propos de cet écrivain, désespoir de la critique (2). « Pourquoi notre auteur (Arétée) a-t-il pu rester inconnu de Galien ? L'on trouve une raison très probable. Les fragments d'Archigène (j'ai montré qu'Arétée et lui vivaient à peu près à la même époque et appartenaient à la même secte), les fragments qu'on trouve disséminés dans Aétius, ressemblent absolument aux écrits d'Arétée, au point qu'on peut lire très souvent chez l'un et chez l'autre, non seulement la même méthode de traitement, méthode originale souvent et propre à nos deux auteurs, mais encore les mêmes descriptions, les mêmes réflexions faites dans le même esprit et presque dans les mêmes termes. Aussi ne doit-on pas s'étonner qu'Archigène, empruntant pour son livre ce qu'Arétée avait écrit dans le sien, exerçant la médecine à Rome, capitale

---

(1) Archigène, cité par Aétius. Texte grec publié par Daremberg, dans son édition de Rufus, p. 90.

(2) Wiggan. Préface à son édition d'Arétée. Reproduite dans les éditions de Boerhaave. Leyde, 1731, et de Kuhn. Leipzig, 1828.

du monde entier, ait éclipsé, par l'éclat de sa renommée, le nom de son devancier, d'autant plus que celui-ci use le plus souvent d'une langue, hippocratique peut-être, mais tombée en désuétude..... de sorte que les médecins ayant dans les mains un Archigène écrit dans le dialecte vulgaire et renfermant les mêmes notions pouvaient négliger les livres d'Arétée, et que Galien ne les a même pas connus (1). » En somme Wiggan semble croire à un plagiat et en accuser Archigène.

Nos conclusions sont toutes contraires. D'Archigène et d'Arétée l'un a imité l'autre, cela n'est pas douteux pour qui les compare. Mais pourquoi incriminer Archigène plutôt que l'autre ? C'est que Wiggan, comme tous ceux qui ont écrit sur Arétée depuis la découverte de son livre, a été dominé par ce sentiment que tout ce qui peut ternir sa gloire doit être non avenu. On s'est fait de lui, par avance, l'idée qu'il était un second Hippocrate et qu'il méritait les mêmes honneurs que le premier. La vérité est qu'on a beaucoup exagéré l'importance d'Arétée. Il est pourtant facile de le replacer à son rang, dans le temps et dans le milieu où il a écrit.

Sans qu'il soit besoin de reprendre en détail une étude qui serait ici hors de propos, on peut regarder comme démontré qu'Arétée a vécu dans la dernière moitié du second siècle après Jésus-Christ, qu'il était le contemporain de Galien. On s'explique ainsi qu'il n'ait été cité ni par Soranus, ni par Galien, ni par l'auteur du *Médecin* qui, tous les trois, énumèrent les principaux pneumatiques, jusques et y compris Archigène, et qu'en revanche son nom apparaisse dès le commencement du troisième siècle, mentionné à trois reprises par Alexandre d'Aphrodisie (2).

A l'appui de cette solution, on peut alléguer le témoi-

---

(1) Aretæi opera, éd. Kuhn. Lipsiæ, 1828, p. LIII.
(2) Alexandre d'APHRODISIE. De febribus, ch. XVI, XXIV et XXX.

gnage d'Arétée lui-même. Il désigne clairement, mais par voie d'allusion, car il ne nomme jamais personne, Andromaque, le médecin de Néron et l'inventeur de la thériaque à chair de vipères (1), Xénocrate qui vivait à la même époque et osa conseiller aux épileptiques de manger du foie humain, et enfin, argument décisif, Archigène lui-même (2). Ce dernier, en cas d'hémorragie d'origine splénique saignait à la main gauche entre le petit doigt et l'annulaire, ce qui fait dire très justement à Arétée : cette veine de la main étant un rameau détaché des veines du pli du coude, il est plus naturel de saigner en ce dernier point où l'opération est plus facile.

Ainsi, Arétée a écrit après Archigène (3), mais il ne le suit pas toujours, ni servilement. Il lui emprunte le plan de son œuvre, les idées générales, les principaux éléments de ses descriptions cliniques, mais il trie, arrange à son gré ; il s'interrompt souvent pour discuter un détail curieux, pour développer une hypothèse séduisante, pour placer un morceau de pure littérature. Il recouvre tout cela d'une forme qui est bien à lui.

En somme, les deux livres restaient assez différents pour que l'un ne pût faire oublier l'autre, et, au temps d'Aétius et de Paul d'Égine, on les lisait encore tous les deux. Aétius, en particulier, ne les confond jamais. A propos des angines, il donne alternativement, et à deux reprises, des passages tirés de l'un et de l'autre ouvrage, ce qui ne se comprendrait pas si l'un n'était qu'une édition à peine modifiée de l'autre. Dans le chapitre sur les maladies des reins, il reproduit un fragment sur le diabète qu'il dit être d'Arétée et qui est en effet, à peu de chose près, tel que nous pouvons le lire en-

---

(1) Allusion relevée par Ermerins.

(2) Arétée. Éd. Kuhn, p. 248.

(3) Nous citons plus loin un exemple incontestable d'un emprunt fait par Arétée à Archigène. Il s'agit de deux expressions qui appartenaient au vocabulaire propre d'Archigène, à ce que dit Galien.

core. Ainsi le style d'Arétée n'effraie pas Aétius et il n'a pas besoin d'user d'un intermédiaire tel que serait Archigène dans l'hypothèse de Wiggan. Un passage entre tous nous paraît décisif, c'est celui qui concerne les hématuries périodiques ; il est emprunté à Archigène. Qu'on se reporte, après l'avoir lu, au livre d'Arétée où la même question est traitée incidemment ; l'analogie saute aux yeux ; ce sont les mêmes idées, les mêmes notions cliniques, mais là s'arrête la ressemblance ; la forme diffère du tout au tout, il n'y a pas un mot de commun.

Ces conclusions admises sur l'époque où vivait Arétée, sur le caractère de son œuvre et les emprunts qu'il fit à Archigène nous semblent entraîner la conséquence suivante, et nous revenons ainsi à notre point de départ. Il est un grand nombre de paragraphes d'Aétius, en particulier dans le XIIe livre, qui ne portent aucune mention d'auteur, et, parmi eux, il en est qu'on croirait pensés par Arétée, mais non écrits par lui. Nous nous croyons autorisés à dire que ce nom d'auteur omis par Aétius, ou par les copistes de son manuscrit, est le nom d'Archigène.

Nous pouvons aborder maintenant l'œuvre d'Arétée de Cappadoce (1) et l'analyser. Elle ne nous donnera pas une description originale, une théorie personnelle de la goutte, mais, chose pour nous plus précieuse, elle nous rendra la conception que les médecins stoïciens les plus célèbres, Athénée et Archigène, avaient élaborée et formulée avant lui. Arétée n'est pas un chef d'école, il ne commence pas une période de l'histoire médicale, il est le dernier représentant d'une secte dont il résume, sous une forme brillante, l'œuvre entière à la veille de tomber dans l'oubli.

Il fut, en effet, au nombre des stoïciens qui vécurent sous Marc-Aurèle; il fut philosophe et homme de lettres plus

(1) Aretæi Cappadocis opera omnia. Éd. Kühn. Lipsiæ, 1822, p. 168 et suiv.

que médecin. Le philosophe s'attendrit souvent sur les tristes spectacles de la maladie et de la mort, parle souvent des dieux, quelquefois de Dieu au singulier, croit que les mourants peuvent prophétiser l'avenir. L'homme de lettres brode sur le canevas emprunté aux médecins de sa secte et les couleurs qu'il emploie sont les plus vives, quelquefois les plus criantes qu'il peut trouver, sans souci de la mesure ou de la vérité. S'il lui était difficile de tomber dans l'excès en traçant le portrait du phtisique ou de l'épileptique, en revanche, il parle du satyriasis comme il parlerait de la rage, et de la vie austère des philosophes comme de la retraite des anachorètes. On a, à le lire, l'impression que son livre n'était pas destiné à l'instruction des jeunes médecins, mais s'adressait plutôt aux lettrés, qu'ils fussent médecins ou profanes. Tout y est de nature à éloigner le vulgaire, jusqu'à cet ionisme simulé qui paraît avoir été à la mode parmi les écrivains de son temps et qui avait pour lui ce mérite de rappeler la langue d'Hippocrate, le seul médecin dont il daignât citer le nom.

Le chapitre XII du deuxième livre est intitulé : *de l'Arthritis et de la Sciatique*. « L'arthritis, dit l'auteur, est une affection douloureuse qui frappe toutes les jointures à la fois; limitée aux pieds, c'est la podagre, aux hanches la sciatique, aux mains la chiragre. Tantôt cette affection survient brusquement par l'effet d'une cause toute récente, tantôt la maladie couve longtemps en secret pour se manifester à la moindre occasion, en même temps que la douleur ».

Cette phrase a paru peu claire et on a proposé une correction du texte (Ermerins). Mais la comparaison avec le passage d'Archigène cité plus haut permet de saisir la pensée de l'auteur : Quand une des causes de la podagre survient brusquement, par exemple le changement du jour au lendemain d'une vie active en une vie oisive, l'apparition des douleurs suit immédiatement la cause. Dans le cas contraire,

la maladie existe pendant longtemps, mais latente, et c'est à l'occasion d'un incident fortuit (qui n'est pas la cause profonde) que se révèlent en même temps et le mal ignoré et la douleur.

« Le mal augmente; il se généralise et affecte toutes les parties fibreuses, commençant par les ligaments articulaires et par toutes les fibres qui unissent les os les uns aux autres. Chose merveilleuse! ces parties sont comme les cheveux, elles ne sont aucunement douloureuses, ni quand on les coupe, ni quand on les frappe, mais elles peuvent souffrir spontanément et alors on ne connaît rien qui donne une douleur plus violente, ni tenailles de fer, ni lames tranchantes, ni feu brûlant; si bien que tout cela même peut être regardé comme un remède à des souffrances si grandes. En effet, que l'on blesse au moment de la crise la partie malade, ou la douleur de l'incision est obscurcie comme l'est une douleur moindre par une plus forte (1), ou, au contraire, elle prédomine et elle donne une sorte de plaisir en faisant oublier les douleurs premières. C'est ainsi que se comportent les os et les dents (2) ».

Ces considérations ne sont guère médicales, mais Arétée se souvient ici que Platon, ou plutôt Timée, a discuté cette question : pourquoi les os et les cheveux ne sont-ils point sensibles, et lui a donné une réponse aussi plausible qu'on pouvait la donner alors qu'on ne connaissait pas le véritable rôle du système nerveux. Ce qui est d'une texture légère et lâche, disait Timée, a ses éléments faciles à ébranler : s'ils reçoivent une impression, même faible, ils la transmettent autour d'eux comme ils l'ont reçue et, de proche en proche, elle arrive à l'intelligence. Au contraire, les corps compactes, qui ont leurs éléments immobiles, ne peuvent transmettre les impressions reçues; elles restent ignorées du

(1) Souvenir d'Hippocrate. Aphor., II, 46.
(2) Arétée. *Loc. cit.*, p. 168.

sujet, elles ne sont pas transformées en sensations, c'est-à-dire en plaisir ou en douleur.

Arétée pousse plus loin que Timée la curiosité; il admet comme lui cette insensibilité normale des corps compactes, mais il se demande pourquoi les os, les dents et les parties fibreuses deviennent quelquefois extrêmement sensibles quand ils ont subi une altération pathologique. C'est en parlant de ce phénomène étrange et non, comme on le lui fait dire, à propos de la goutte en général, qu'il a écrit sa fameuse phrase : « Les dieux seuls en savent la véritable cause, les hommes n'en peuvent donner qu'une explication plausible ». Malheureusement, l'explication proposée par lui n'est guère plausible. Elle serait de plus absolument incompréhensible, si l'on oubliait qu'Arétée est un pneumatique, un stoïcien, et qu'à ce titre il a sur le pneuma, sur la chaleur innée, les idées que nous avons rappelées au début de ce chapitre. Un corps très dense de sa nature ne sent ni le contact des objets, ni les violences extérieures, par conséquent il ne peut souffrir, la douleur n'étant qu'une perversion de la sensibilité. Ainsi, à l'état normal, les os et les dents ne sont pas sensibles. Mais la vie dans ces organes est entretenue par la chaleur innée, et cette chaleur est pour les stoïciens le véritable agent de la sensibilité. Il suffit donc d'un trouble dans cette chaleur intérieure pour que la sensibilité soit en quelque sorte apportée du dedans; ce n'est pas la partie matérielle, la substance solide, c'est le fluide vital lui-même qui souffre et porte la notion de sa souffrance au centre conscient. Or, précisément, pour Arétée, la cause de la goutte est une altération de la chaleur innée.

Après quelques mots sur la sciatique, l'auteur aborde la description de l'arthritis et de la podagre réunies et confondues. Voici ce tableau tant vanté : on y reconnaîtra facilement les traits empruntés à Athénée et à Archigène. « L'arthritis commence ainsi : la douleur occupe d'abord le gros orteil, puis la partie antérieure du talon, celle qui porte sur le sol, puis la voûte plantaire, enfin la cheville se gonfle en dernier

lieu. On donne au mal une cause qui en est bien innocente ; les uns ont été blessés par une chaussure neuve, les autres ont trop marché ; un autre encore a reçu un coup ou s'est laissé marcher sur le pied ; ils n'avouent ni les uns ni les autres que la cause est en eux-mêmes, et, quand on leur dit ce qui en est véritablement, cela leur paraît incroyable. Ainsi la maladie devient incurable ; le médecin n'a pu la combattre à ses débuts, alors qu'elle était sans force ; comme on l'a laissée s'accroître avec le temps, tout traitement est devenu inutile ».

« Chez quelques-uns le mal persiste dans les articulations du pied jusqu'à la mort, chez d'autres il parcourt toute l'étendue du corps ; le plus souvent il passe des pieds aux mains, et en effet, les conditions sont les mêmes pour ces deux régions : elles sont de même nature, grêles et dépourvues de chair, rapprochées du froid extérieur et éloignées de la chaleur interne. Les coudes et les genoux sont pris ensuite, puis l'articulation de la hanche ; enfin, la douleur passe de là aux muscles du dos et du thorax. La marche envahissante de ce mal est incroyable. Il s'attaque aux vertèbres de la nuque et du dos, va jusqu'à l'extrémité du sacrum, et toutes ces régions participent à la douleur commune et souffrent pour leur compte. Les tendons et les muscles sont douloureux et tendus ; les muscles des mâchoires et des tempes sont pris ; les reins, la vessie sont envahis à leur tour ; enfin, chose surprenante, le nez, les oreilles, les lèvres mêmes souffrent aussi ; tout cela en effet est formé de fibres et de muscles. Un malade souffre des sutures de la tête et, bien qu'il ignore l'anatomie de la région atteinte, il décrit les sutures oblique, droite, transverse, sur le devant et sur le derrière de la tête, se plaignant à ce niveau d'une douleur *fine* et *térébrante* (1). C'est que

(1) ἰσχνὴν δὲ τὴν ὀδύνην καὶ τοῖσι ὀστέουσι ἐμπεπαρμένην. Ici l'emprunt fait à Archigène est flagrant. Les deux expressions soulignées appartiennent

le mal attaque toutes les connexions osseuses aussi bien que les jointures des mains et des pieds ».

On reconnaît le mode de travail d'Arétée : il exagère, il amplifie, il dénature pour obtenir un tableau plus saisissant. Le début de la goutte par les diverses articulations du pied n'est plus aussi exactement décrit que dans le passage parallèle d'Archigène qui avait dit : le mal débute *ou* par telle jointure, *ou* par telle autre; Arétée fait de ces diverses localisations possibles une série d'étapes nécessaires. De même, voulant nous apitoyer sur le sort du rhumatisant perclus de tous ses membres, il ne sait s'arrêter à temps; Archigène n'avait pas dépassé l'articulation temporo-maxillaire et le nez, il y ajoute les lèvres, les oreilles et les sutures du crâne, invoquant à l'appui de son dire une histoire qu'on a peine à prendre au sérieux. Nous retiendrons seulement de cette page deux points : l'hésitation bien exprimée du goutteux à avouer la nature et la cause de son mal, encore tout cela était-il un lieu commun depuis Athénée, Archigène et Soranus; en second lieu, la mention des conditions physiologiques particulières aux mains et aux pieds parce que cette observation que l'on lit dans tous les auteurs pneumatiques leur servait d'argument pour justifier leur théorie de la goutte, qu'on pourrait appeler *la théorie thermique*.

C'est à propos de la formation des tophus qu'Arétée la formule plus nettement. Il a sous les yeux le paragraphe d'Archigène que nous avons cité et où la génération des tophus est attribuée soit à un excès de chaleur qui fait se déposer des matières pierreuses comme il arrive dans les vases où l'on fait bouillir de l'eau, soit à un excès de froid

---

à ce vocabulaire spécial qui irritait si fort Galien. Archigène disait que les douleurs des parties fibreuses étaient ἐμπεπαρμένοι (Galien, t. VIII, p. 91), mot que Daremberg traduit par fixes et térébrantes (Galien, trad. Daremberg, II, p. 522.) D'autre part, il avait donné l'épithète de ἰσχνῶς ὀξύς, finement aiguë à une autre variété de douleur (*Ibid.*, p. 92).

qui congèle l'humeur morbide. Il retient et admet ces deux procédés pathogéniques pour les calculs : « Les calculs, dit-il, ont une double cause : chez les vieillards c'est leur froid naturel et leur sang épais, car le froid condense plus vite les matières épaisses comme on peut le voir aux sources d'eaux chaudes qui en se refroidissant se concrètent en un dépôt pierreux; chez les enfants, au contraire, ce sont les impuretés cuites à la chaleur du sang, comme par un véritable feu, qui sont l'origine des calculs (1) »; mais en ce qui concerne les tophus de la goutte, il se montre plus exclusif qu'Archigène, et les attribue seulement au refroidissement.

« Des concrétions se forment dans les jointures. C'est d'abord un liquide puriforme, puis l'humeur s'épaissit et il s'échappe une matière très dense; enfin, ce sont des tophus durs et blancs, de petites saillies grosses comme une verrue ou même davantage; leur contenu est épais, blanc, ressemble à de la grêle (2), et, de fait, la maladie tout entière est froide comme la grêle. La chaleur et le froid semblent bien établir des différences, mais pour moi *la maladie est une et sa cause est toujours une diminution de la chaleur innée*. Cependant s'il survient brusquement une tuméfaction et une chaleur superficielle et que le froid appliqué donne une sensation agréable, on dit que la goutte est chaude. Si, au contraire, la douleur est profonde, fixée dans les parties fibreuses, si la jointure est affaissée, froide et non tuméfiée, on peut dire la goutte froide. On aura besoin alors de remèdes réchauffants pour rappeler la chaleur à la surface, et, le plus souvent, il faudra y joindre les agents fortement irritants ».

On comprend pourquoi Arétée a insisté, comme l'avait fait avant lui Athénée traduit par Sénèque, sur la disposition

---

(1) Arétée, p. 172.
(2) Cette même comparaison se retrouvera sous la plume de Paracelse.

anatomique des mains et des pieds, maigres, dépourvus de toute protection contre le froid extérieur et, de plus, éloignés du foyer de la chaleur interne. Si la maladie est bien due à une diminution de la chaleur innée, les effets de ce refroidissement devront se faire sentir surtout à ces extrémités. Il sera naturel aussi que la goutte soit plus rare chez les enfants et les jeunes gens dont on croyait le sang plus chaud que celui des vieillards.

Telle est la *théorie thermique* de la goutte adoptée par les stoïciens. Si l'on pouvait faire abstraction des conséquences inacceptables que lui donne Arétée, telles que la formation des tophus par une sorte de congélation, elle serait encore très défendable dans quelques-uns de ses éléments. Mais une idée, si ingénieuse qu'elle soit, ne peut faire oublier la grande erreur clinique qui dépare le chapitre d'Arétée. Jamais l'identité de nature entre l'arthritis et la podagre, c'est-à-dire entre le rhumatisme articulaire aigu et la goutte, n'avait été affirmée si nettement. La podagre disparaît même du titre ; ce n'est plus qu'une localisation fortuite d'une maladie plus générale, et c'est sous le nom de celle-ci, sous celui d'*arthritis*, qu'est donnée la description célèbre qui commence ainsi : « La douleur occupe le gros orteil. » La confusion est absolue.

Après ces considérations générales touchant la nature de la goutte, viennent, dans le livre d'Arétée, des notions intéressantes au sujet des causes et de la marche de la maladie. « La goutte n'est pas d'ordinaire une maladie continue ; elle laisse parfois de longs répits, car elle est d'humeur légère. On a vu même un goutteux gagner le prix de la course à Olympie entre deux accès. »

« Les hommes sont plus souvent frappés que les femmes, mais chez eux la maladie est plus bénigne ; elle est rare, mais plus pénible chez la femme. Si un mal nous est inaccoutumé et étranger, et que la nécessité veuille qu'il soit le plus fort, les suites en sont plus fâcheuses et plus violentes ».

« C'est surtout à partir de l'âge de trente-cinq ans qu'on a la goutte. Un peu plus tôt, un peu plus tard, selon le tempérament et la manière de vivre de chacun. Les douleurs qu'elle cause sont certes cruelles, mais ce qui les accompagne est plus cruel encore : la défaillance au moindre choc, l'impotence, le dégoût des aliments, la soif, l'insomnie ».

« Quand on en revient, comme si l'on avait échappé à la mort, on mène une vie molle, débauchée, insouciante, joyeuse, prodigue et sensuelle. On jouit en somme de la vie présente comme si l'on était sûr d'éviter la mort une autre fois. »

« Souvent, la goutte se change en hydropisie, d'autres fois en asthme ; cette substitution des maladies est inévitable. »

De cette page, qui termine le chapitre, la première et la dernière phrase sont à retenir. L'auteur nous prouve, par un exemple inoubliable, que les rémissions de la goutte peuvent être complètes, au point d'équivaloir à une guérison momentanée. Ici, la préoccupation littéraire d'Arétée l'a bien servi.

Par contre, la mention des complications soudaines de la goutte, c'est-à-dire des métastases, est bien brève, si toutefois le chapitre que nous venons de traduire presque tout entier nous est parvenu dans son intégrité. Remarquons seulement que, pour définir ces accidents, Arétée se sert des expressions mêmes de Rufus : « chez plusieurs, la podagre ἀπέσκηψε en hydropisie ou en asthme ; cette substitution διαδοχή est inévitable ». Il avait sans doute le livre même du célèbre Éphésien sous les yeux.

Il nous resterait à dire quelle médication les médecins pneumatiques opposaient à la podagre. Malheureusement, le chapitre d'Arétée « sur la cure des arthritiques » est doublement insuffisant. Il a été écourté par l'auteur lui-même qui renvoie à son livre de thérapeutique, et, de plus, il nous est parvenu mutilé. Nous n'y trouvons à relever que cette phrase : « Chez les podagres, l'ellébore est le grand remède,

mais dans les premiers accès seulement ; quand le mal est invétéré ou qu'il a été transmis par hérédité, il ne finit qu'avec le patient. »

En général, les pneumatiques suivaient, dans le traitement des affections articulaires, les traditions de l'école dogmatique, dont ils ne s'étaient jamais séparés tout à fait, mais sur un point spécial, sur l'emploi des agents externes, leur théorie pathogénique de la goutte leur avait suggéré d'heureuses initiatives. La maladie étant l'effet d'une diminution de la chaleur innée, la thérapeutique avait un double devoir, retenir le plus possible les restes de cette chaleur défaillante et emprunter au milieu ambiant le surplus de cette force nécessaire, le demandant à toutes les réserves du monde extérieur, à la terre, à l'eau, au soleil même.

Un médecin de la secte, un contemporain d'Archigène, avait étudié avec soin ces diverses ressources et les avait décrites dans un livre qu'il avait intitulé « des Agents de la Médication externe », et dont Oribase nous a conservé de précieux fragments, ceux, notamment, qui concernent les eaux minérales, les bains de sable chaud, l'exposition au soleil, l'enveloppement dans la laine roulée.

Hérodote, élève d'Agathinus, avait, au dire de Galien, pratiqué la médecine à Rome « avec beaucoup d'éclat (1) » ; il avait composé quelques ouvrages et, parmi eux, un petit livre qu'il avait intitulé ὁ Ἰατρός, le médecin, et dans lequel il avait résumé la science médicale tout entière. Il est probable que l'opuscule qui porte le même titre et qu'on trouve mêlé aux œuvres de Galien n'est qu'une édition altérée, mutilée en certains points, interpolée en d'autres, du livre d'Hérodote.

On a soutenu que cette *Introduction*, εἰσαγωγή, car on l'appelle encore ainsi, ne portait pas la marque de l'école pneumatique et ne pouvait lui être attribuée.

---

(1) Galien. T. VIII, p. 751.

Certes, dans l'examen qu'il fait des théories médicales, l'auteur reste si impartial qu'on ne sait vers quelle doctrine il incline, mais quand il dit qu'il faut étudier d'abord la physiologie parce qu'on ne peut connaître les causes, les symptômes ni le traitement des maladies si l'on ignore la structure normale de l'homme, il se sépare nettement des méthodiques et des empiriques ; quand il énumère les éléments constituants du corps humain, il cite de préférence les opinions d'Athénée et des stoïciens ; enfin, quand il s'occupe des humeurs, des fonctions et des maladies, il ne se borne plus à exposer les sentiments d'autrui, il livre le sien propre ; il donne la définition de la santé que nous avons reproduite, où une part égale est faite aux altérations humorales, aux lésions viscérales et aux troubles dynamiques (tension plus ou moins grande du pneuma) ; il parle du pneuma hectique comme le ferait un stoïcien ; il dit que l'anasarque peut provenir d'un refroidissement de la « chaleur innée » comme le répétera Arétée en termes identiques. En un mot, il n'est ni plus ni moins pneumatique que ce dernier ou qu'Archigène : c'est à proprement parler un éclectique.

Galien nous dit bien (1) qu'Hérodote méprisait toutes les sectes, hors la pneumatique, mais c'est là une de ses exagérations coutumières. Insister, dans un manuel à l'usage des commençants, sur les opinions d'Athénée et de ses élèves, adopter en grande partie ces opinions devait paraître, aux yeux d'un homme aussi intolérant que l'était Galien, une hérésie absolue ; d'autant que lui-même a fait si peu de cas du pneumatisme qu'il l'a passé sous silence dans la revue qu'il a faite des sectes de son temps. Pour lui, peut-être, et ce sentiment aurait sa part de vérité, la médecine stoïcienne constituait moins une école médicale qu'un groupe littéraire.

---

(1) Galien. T. XI, p. 432.

On peut donc maintenir l'attribution du *médecin* à Hérodote, mais il faut reconnaître que l'œuvre originale a subi deux sortes d'altérations. Elle a été raccourcie en certains points, allongée en d'autres. Galien dit quelque part (1) qu' « il y a en médecine une grande différence entre savoir et tirer parti de ce qu'on sait », entre le savoir et l'*économie* qui est « non la possession des choses, mais le bon usage qu'on en fait » ; il loue ce savoir-faire médical qui permet au médecin de faire admirer sa science par le malade et par les assistants, et il ajoute qu'on trouve dans le « Médecin » d'Hérodote un certain nombre de choses pouvant servir à ce dessein. Or, il ne reste rien dans le livre, tel que nous l'avons, qui justifie ce singulier éloge de Galien (2).

Laissant de côté cet *Iatros* contesté, nous demanderons au traité *des Agents de la médication externe* ce que pensait Hérodote des bains d'eaux minérales et de quelques autres pratiques.

Les eaux minéralisées, thermales ou froides, avaient de bonne heure été prescrites contre les formes lentes de la goutte, contre les déformations ou les atrophies qu'elle laisse après elle. Les malades se dirigeaient surtout vers les sources sulfureuses. Vitruve nous dit qu'elles « soulagent les maladies des parties fibreuses en brûlant, en consumant à leur chaleur les humeurs morbides (3) ». Pline dit de son côté que les eaux sulfureuses sont bonnes pour les *nerfs* (lisez tissu fibreux), que les eaux de Cutilies, chez les Sabins, eaux presque froides, *egelidae,* qu'il qualifie de nitreuses, c'est-à-dire alcalines, sont employées dans les mêmes cas, et que, prises en boisson, elles sont laxatives. Il condamne l'abus des pratiques thermales, la durée excessive

(1) Galien. T. XVII, A, p. 999.

(2) Nous indiquons dans le chapitre réservé à l'histoire du colchique et de son emploi en médecine une interpolation évidente qu'on trouve dans le texte actuel du *Médecin*.

(3) Vitruve. Liv. VIII, ch. III.

des bains et l'ingestion d'une trop grande quantité d'eau. Il note en passant, c'en est, croyons-nous, la première mention, l'utilité des applications de boues, *cœnum fontium* (1).

Rufus conseille à la fois aux arthritiques les eaux sulfureuses, les eaux bitumineuses et les eaux styptiques. Archigène recommande aux sujets atteints d'arthritis ou de podagre les seules eaux sulfureuses « qui assouplissent les fibres, réchauffent la constitution et calment les douleurs. » Le chapitre d'Archigène, qu'on trouve dans le recueil d'Aétius, a fait autorité. C'est une étude générale de la médication thermale : Antyllus, Oribase et Paul d'Égine l'ont reproduite ou résumée. Nous en donnons quelques passages :

« Il y a plusieurs espèces d'eaux minérales naturelles suivant les propriétés du sol qu'elles traversent ; ainsi, elles sont ou sodiques, ou salées, ou styptiques, ou sulfureuses, ou bitumineuses, ou vitrioliques, ou ferrugineuses, ou mixtes, quand plusieurs de ces qualités sont associées (2) » Cette classification des eaux minérales repose sur une analyse fatalement grossière : les eaux se trouvent groupées tantôt d'après leur odeur, comme les sulfureuses et les bitumineuses, tantôt d'après leur saveur, comme les sodiques, les salées et les styptiques, tantôt, enfin, d'après l'examen du dépôt rouillé laissé par elles, comme les eaux ferrugineuses, ou une réaction élémentaire, comme les vitrioliques.

Les eaux sodiques ou nitreuses répondent à nos eaux fortement alcalines ; les salées aux chlorurées sodiques ; les styptiques (alumineuses des Latins) comprenaient toutes les eaux, quelle que fût leur composition intime, qui avaient un goût astringent ; les sulfureuses étaient les mieux déterminées ; les bitumineuses seraient, comme les alumineuses, bien mal nommées, si l'on prenait le terme dans toute sa rigueur ; en réalité un grand nombre de sources, notamment

---

(1) Pline. Liv. XXXI, § 6 et 32.
(2) Aétius. Liv. II, ch. 167.

en Italie, ont une légère odeur de bitume, sans que celui-ci participe à leur composition ; les vitrioliques χαλκανθώδη devaient être le plus souvent des eaux ferrugineuses, car le chalcanthum, noir des cordonniers, c'était le vitriol vert, le sulfate de fer. Pline indique très exactement les réactions qui le décèlent, notamment l'emploi d'un papier trempé dans du suc de noix de galle et qui noircit en présence du chalcanthum.

« Toutes ces eaux, poursuit Archigène, dessèchent. Quelques-unes, en même temps qu'elles dessèchent, échauffent aussi énergiquement ; d'autres sont à la fois desséchantes et astringentes comme les styptiques et, dans une certaine mesure, les salées et les vitrioliques. Toutes sont bonnes pour les tempéraments froids et humides à l'excès et, par suite, conviennent dans les maladies chroniques correspondantes. Aussi sont-elles indiquées dans l'arthritis, dans la goutte, dans les paralysies, la néphrite, l'asthme, les fractures non consolidées, les ulcères humides, les inflammations chroniques et indurées ». Suivent les indications de chaque variété, en particulier ; les eaux sulfureuses sont réservées aux affections des parties fibreuses et des articulations, aux maladies de la peau et à quelques autres (1).

C'est du mode d'emploi des eaux, des précautions exigées par une cure thermale que traite Hérodote en quelques phrases pleines de sagesse : « Les eaux minérales, considérées en particulier, ont des propriétés très diverses, aussi faut-il laisser ce sujet à ceux qui en ont fait l'expérience ; nous ne saurions faire une étude spéciale et fidèle de chacune, n'ayant point usé de toutes, et ne pouvant pour les connaître raisonner par analogie, comme on le fait d'après la formule des médicaments. En général les eaux froides conviennent contre toutes les fluxions, contre les affections

(1) Archigène, in Aétius. *Loc. cit.*, et Antyllus dans Oribase, t. II, p. 283.

de la vessie, contre les céphalées et les ulcères malins. Quant aux eaux que l'on prend en boisson, qu'elles soient chaudes ou froides, elles ne comportent pas, pour leur usage, une règle commune et nous en parlerons seulement dans nos chapitres consacrés aux maladies des divers organes. Mais pour toutes il y a une juste mesure à garder dans la durée du traitement. Si l'on veut faire *une cure de trois semaines*, on commencera par des bains d'une demi-heure et on augmentera peu à peu de manière à arriver exactement à deux heures vers le septième jour ; on s'en tiendra à cet espace de temps jusqu'à la fin de la seconde semaine ; après quoi on diminuera de même et on s'arrêtera au chiffre du début en suivant une marche exactement inverse... Beaucoup de gens du monde sont persuadés que les eaux thermales contribuent à conserver la santé et, pour cette raison, ils en usent sans mesure et sans direction, à leur détriment, comme de juste. Il importe de leur faire abandonner cette fausse opinion (1) ».

Les mots « cure de trois semaines » montrent combien est vieille la prescription d'une durée uniforme pour toutes les saisons, sans égard à la composition des eaux ni à la nature du mal. Quant au choix du nombre 21, il rappelle le temps très ancien où, au cours d'une maladie, comme au cours de la vie entière, tout allait par septénaires, par semaines, comme on disait, semaines de jours ou semaines d'années.

Après les bains minéraux, les bains de sable. Hérodote nous en dit, dans le même livre, les indications et le *modus faciendi*. « La fomentation à l'aide du sable convient aux malades affectés d'asthme, de fluxions sur la poitrine, de maladie cæliaque, de *goutte*, de paralysies progressives, aux cachectiques, aux hydropiques et à tous ceux qui ont quelque douleur chronique ; presque tous les malades se prêtent

(1) Hérodote, dans Oribase, t. II, p. 386 et suiv.

bien à ce traitement, excepté les petits enfants. La saison la plus propice est l'été, pourvu qu'on choisisse les jours les plus brûlants (1) ». Et l'auteur nous dit, avec une minutie extrême, comment on creuse dans le sable du rivage des fosses qu'on laisse chauffer par le soleil avant d'y coucher, d'y enterrer le malade ; comment on préserve celui-ci des insolations et des autres malaises, comment on le baigne dans de l'eau de mer, au sortir de la fosse de sable, et comment tout se termine par des affusions et des frictions.

Poursuivant toujours le même dessein de restituer aux malades atteints de douleurs chroniques des jointures, la chaleur interne dont la diminution a été, à son avis, la cause de leur mal, Hérodote leur conseille encore l'*héliosis* ou exposition au soleil, et la *paroptesis* qui consistait à placer la région malade près d'un foyer ardent ou à l'appliquer contre une muraille chaude. Enfin les mêmes considérations pathogéniques le font s'arrêter longuement à une autre pratique, l'*enroulement avec des bandes de laine*. « L'enroulement, dit-il, agit en retenant doucement l'afflux de la matière et en conservant la chaleur naturelle, surtout si l'on combine son emploi avec celui des onguents. Les malades auxquels ce traitement convient le mieux sont ceux dont le système fibreux, τὸ νευρῶδες, est affecté pour le moment, comme dans la podagre et dans l'arthritis ». L'opération elle-même est décrite avec un soin digne d'un manuel de petite chirurgie, comme était l'ouvrage d'Hérodote. « On prépare de larges rouleaux de laine molle et on entoure les membres du bout des doigts de la main jusqu'aux aisselles, et depuis les aines jusqu'aux orteils, en insistant davantage sur la région du coude et des genoux, parce qu'elles sont facilement mises à nu par les mouvements de flexion et d'extension, et que, d'ailleurs, étant moins recouvertes par la chair, elles se refroidissent plus vite et plus fort. La compression doit être

(1) Hérodote. *Ibid.*, p. 403.

proportionnée à l'état des forces du malade. Nous employons encore la méthode suivante : On enveloppe les extrémités des membres avec des flocons de laine puis on enroule tout autour, en procédant de haut en bas, des bandes peu serrées, en mesurant toujours la compression à l'état des forces (1) ».

C'est, on le voit, quelque chose de fort semblable à notre pansement ouaté : la matière seule a changé. Hérodote se proposait, dans l'espèce, une double fin, modérer l'afflux des humeurs et du sang par une compression légère et empêcher la déperdition de la chaleur naturelle. Comme l'auteur du *Médecin*, l'auteur des *Agents de la médication externe* associe aux vieilles doctrines de l'école dogmatique les nouvelles idées stoïciennes. Comme Athénée, Archigène et Arétée, il adopte et porte à ses dernières conséquences la théorie thermique de la podagre.

---

(1) *Ibid.*, p. 421.

CHAPITRE IX

SORANUS D'ÉPHÈSE

C'est à un méthodique, à Soranus, que nous devons la meilleure description de la goutte que l'antiquité nous ait laissée ; mais ce n'est pas au méthodisme qu'il convient d'en faire honneur. L'homme valait mieux que la doctrine dont il a si étroitement lié la gloire à la sienne qu'on est porté de nos jours à reporter sur la secte tout entière ce qui fut le mérite d'un seul de ses membres et non du plus orthodoxe.

Le méthodisme a eu cette heureuse fortune que les écrits de ses purs adeptes ont péri et que seul l'ouvrage d'un irrégulier, d'un indépendant a survécu. Dans les jugements qu'on a portés soit sur le méthodisme, soit sur Soranus, on n'a pas assez tenu compte de la situation particulière qu'avait ce dernier dans son propre parti. « Il s'en séparait sur quelques points », nous dit l'auteur si exact du *Iatros* et Galien confirme cette opinion (1).

Sur quoi portait la dissidence ? Il est aisé de le deviner. Le méthodisme tel que l'avaient fait Thémison et Thessalus était surtout un code thérapeutique ; il écartait avec dédain

---

(1) Introductio seu Medicus, ch. IV : « Olympiacus de Milet, Ménémaque d'Aphrodisie et *Soranus* d'Éphèse se séparaient sur quelques points des autres méthodiques. » Œuvres de Galien, t. XIII, p. 684.

Galien, de son côté, énumérant les méthodiques, met à part Ménémaque, Olympiacus et *Soranus*, t. X, p. 53.

toutes les connaissances qui constituent proprement la pathologie : l'étude minutieuse des causes, des symptômes et des lésions était chose superflue ou nuisible, ne pouvait qu'égarer le praticien, lui faire perdre de vue les prescriptions si simples du chef de la secte. Il suffisait d'apprendre à reconnaître, et c'était l'affaire de quelques mois, à quelle *communauté* appartenait la maladie, le traitement à instituer suivait de lui-même, sans réflexion.

Si les purs méthodiques s'étaient conformés à ce programme, il faut avouer que la bile de Galien avait quelque motif de s'échauffer. Quand il traite leur doctrine de *stupidité* (1), qu'il appelle la secte entière *le troupeau des ânes de Thessalus* (2), on ne peut voir dans ces paroles qu'une juste révolte du bon sens. Mais quand, par une contradiction qui n'est qu'apparente, il cite Soranus avec éloges, adopte quelques-unes de ses médications, lui épargne les épithètes injurieuses dont il est si prodigue, tout en reconnaissant que sa thérapeutique est conforme au système qu'il condamne avec tant d'emportement, il nous fait entrevoir en quoi Soranus différait de ses maîtres et de ses confrères : c'était un méthodique moins l'ignorance; en d'autres termes, il était méthodique en thérapeutique, il ne l'était guère en pathologie.

Qu'il ait été méthodique en thérapeutique, on ne peut le contester : il a pris soin lui-même de le dire et de le prouver à toutes les pages de son livre ; il se montre lui-même un observateur étroit, un gardien farouche des lois édictées par Thessalus, mais si nous laissons de côté, dans ses œuvres, tout ce qui concerne le traitement, nous trouvons un Soranus admirable de science et de jugement. Il ne rappelle plus le méthodisme que par des expressions chères à cette école,

---

(1) Galien. T. X, p. 52.
(2) *Id.*, t. XVIII[a], p. 274.

et encore renonce-t-il à quelques-unes de celles qui en étaient comme la marque distinctive. Il ne divise pas les maladies en rapides et lentes, mais revient aux termes classiques de chroniques et d'aiguës. Dans son livre des maladies des femmes, il renvoie à ce qu'il a écrit ἐν τοῖς ὀξέσι.

Il ne montre pas seulement une connaissance profonde de la pathologie et de l'histoire médicale, mais il étale avec complaisance les ressources de toutes sortes qu'il devait à son éducation philosophique et littéraire, donnant en somme tous ses soins à des études dédaignées, condamnées par ceux-là mêmes qu'il proclamait ses maîtres. Cette opposition entre ses principes et sa conduite est si nette qu'il n'a pu se la dissimuler à lui-même. Aussi, dans un passage fort curieux du περὶ Γυναικείων, il cherche à se laver du reproche d'être trop savant pour un bon méthodique et il trouve pour se justifier une raison qui vaut la peine d'être rapportée, car elle éclaire un peu la psychologie assez complexe de notre auteur : « Avant de passer, dit-il, à l'étude des conditions de la femme à l'état de santé, il faut décrire les régions génitales, celles que l'on connaît par la simple vue et celles qui sont du domaine de l'anatomie. Celle-ci est inutile, mais puisqu'on admet qu'elle aussi peut donner de bons enseignements, nous dirons ce qu'elle apprend. On nous croira plus facilement quand nous affirmerons que l'anatomie ne sert à rien, si nous avons montré d'abord que nous la savions ; et on n'aura pas lieu de soupçonner que notre ignorance seule nous fait repousser une des choses regardées comme vraiment utiles (1) ».

Soranus veut bien être méthodique, mais il ne veut pas partager la réputation d'ignorance de ses confrères, et puisqu'il n'ose répudier les dogmes de Thessalus, qui condamnent et l'anatomie, et l'étiologie et la sémiotique et le reste, il use d'un moyen un peu subtil a notre gré, pour

(1) Sorani gynæciorum, etc. Édit. Val. Rose. Leipzig, 1882. p. 175.

concilier sa fidélité à la secte et son amour-propre de savant. Si donc l'on veut trouver quelque originalité à sa figure, ce n'est pas sur des questions de doctrine ou de pratique qu'il faut le juger, mais sur quelques traits, comme le précédent, qui nous révèlent l'homme lui-même, tel que l'avaient fait sa naissance et son éducation.

Il était né à Éphèse, l'une des villes les plus riches et les plus savantes de l'Orient, la patrie de philosophes, de poëtes, de peintres célèbres, de médecins estimés, comme Rufus et Magnus. Il n'y a guère d'incertitude sur l'époque où il vécut : d'une part, il cite Archigène, de l'autre il était mort quand Galien écrivait son traité de *methodo medendi*. On peut donc placer la période scientifique de sa vie sous les règnes d'Adrien et d'Antonin (117-161). Il avait étudié, il enseignait à Alexandrie, qui était devenue, après Athènes, la capitale intellectuelle du monde ancien. Il ne put se soustraire entièrement aux influences de ce milieu où l'on aimait l'érudition, l'esprit, et par-dessus tout la controverse, mais où l'on manquait aussi de la qualité athénienne par excellence, du sens de la mesure. Ce sens manque assez souvent à Soranus : il est ingénieux, quelquefois subtil jusqu'à la puérilité ; il discute dans les formes et abuse d'une dialectique un peu pédante.

On retrouve en partie ces défauts dans le chapitre que Soranus consacre à la goutte : qu'on relève aussi les diverses étymologies qu'il propose dans les deux ouvrages que nous avons de lui, qu'on relise ce qui concerne le mot manie ou les divers noms grecs de l'utérus, qu'on se rappelle la fastidieuse discussion sur la meilleure définition de la phrénitis et l'on connaîtra un côté du talent de Soranus, qu'on a trop laissé dans l'ombre ; on comprendra que Galien ne pouvait refuser quelque estime à un homme qui portait comme lui, dans l'enseignement de la médecine, les procédés appris à l'école du rhéteur. Pour achever la ressemblance ils avaient composé l'un et l'autre un traité de l'âme.

Grec d'origine et d'éducation, Soranus fut toujours grec de sentiments. Il vint tard à Rome, et la grande ville ne paraît pas l'avoir frappé par ses beaux côtés. Il n'en parle qu'une fois pour esquisser un parallèle entre la femme grecque, bonne mère de famille, et la femme romaine, dont il signale l'ivrognerie, l'ineurie, le défaut de tendresse maternelle. Comme elle est la meilleure mère, la femme grecque est la meilleure nourrice ; la raison, « c'est qu'il faut habituer les petits enfants à la plus belle de toutes les langues (1) ». On a plaisir à voir le plus célèbre praticien de Rome parler avec cette indépendance et l'on aime son patriotisme, encore qu'un peu partial.

Née à Alexandrie et consacrée à Rome, la renommée de Soranus fut universelle, ses ouvrages furent lus par tous, médecins ou profanes. On ne s'étonne pas de le voir commenté ou cité par Galien, Oribase, Aétius ou Paul d'Égine, mais il est plus curieux de le voir, malgré ses sentiments épicuriens, loué par les pères de l'Église qui connaissaient et ses livres de médecine et son traité philosophique. Tertullien, qui rappelle et combat sa théorie de l'âme, le nomme *methodicæ medicinæ instructissimus auctor* (2) ; saint Augustin rapporte de mémoire un trait de mœurs singulier qu'il a lu dans le περὶ γυναικείων et qu'on peut y lire encore : c'est l'histoire d'un roi de Chypre fort laid qui, pour avoir de beaux enfants mettait une belle image sous les yeux de sa femme pendant le coït (3). Il qualifie à ce propos Soranus de *medicinæ auctor nobilissimus* (4). Enfin, saint Cyprien, cherchant pourquoi on appelait *clinicos,* c'est-à-dire alités, ceux qui, pour cause de maladie, n'avaient pu recevoir le baptême dans les formes habituelles, s'exprime ainsi : « Je

---

(1) Soranus. *Loc. cit.*, p. 264 et 286.
(2) Tertullien. De anima, ch. vi.
(3) Soranus. Gynæc. Édit. Rose, p. 204.
(4) August. Contra Julianum Pelag., liv. V, ch. xiv, coll. Migne, vol. X, p. 813.

ne sais où l'on a pris ce nom, à moins que quelque grand lecteur d'ouvrages peu connus du vulgaire n'ait trouvé ce mot dans Hippocrate ou dans Soranus (1) ». Voulant résumer en deux mots toute la littérature médicale saint Cyprien choisit les noms d'Hippocrate et de Soranus. C'est là une association que nous retrouverons dans les manuscrits du moyen-âge.

Tertullien et saint Cyprien étaient de Carthage, saint Augustin était né à Tagaste et mourut à Hippone : c'étaient donc trois Africains. Il semble qu'il y ait eu dans le nord de l'Afrique, et dès les années qui suivirent la mort de Soranus, car Tertullien est né à peu près à l'époque où mourait celui-ci, c'est-à-dire vers 160, un foyer particulier où sa gloire se maintint plus brillante, d'où elle rayonna sur tout l'occident chrétien. Il y eut, sans aucun doute, à Carthage, une école qui transmit de génération en génération les enseignements de Soranus et suscita les entreprises qui nous l'ont fait le mieux connaître. Cælius Aurelianus, qui traduisit le livre des maladies aiguës et chroniques, était de Sicca, en Numidie ; l'auteur qui, sous le nom réel ou supposé de Moschion, a traduit le traité des maladies des femmes, était lui aussi un africain. Peut-être Soranus, que les mœurs romaines ne paraissent pas avoir séduit, était-il venu finir ses jours sur la terre Africaine. Ce n'est qu'une hypothèse, mais elle expliquerait, si elle était vérifiée, un certain nombre de points importants de l'histoire de la médecine en Occident. Nous aurons à revenir sur ce sujet.

C'est par Cælius seul que nous connaissons le chapitre de Soranus sur les maladies articulaires. Nous croyons à la fidélité de l'interprétation, une page exceptée, que nous relevons plus loin. La lecture de cette version et de celle de Moschion, leur comparaison avec les fragments grecs retrouvés du traité des maladies des femmes, réhabilitent quelque

(1) Sanct. Cæcil. Cypriani, etc. Éd. Baluze. Paris, 1726, p. 156.

peu la mémoire assez maltraitée des deux traducteurs ; ils n'ont pas défiguré leur modèle ; ils ont abrégé, souvent ; par bonheur, ils n'ont rien ajouté.

Du reste, pour qu'on pût mieux comprendre ce que l'histoire de la goutte doit à Soranus et à Cælius, nous avons traduit intégralement et nous donnons ci-dessous le chapitre des Maladies Chroniques intitulé : « De l'Arthritis et de la Podagre » ; nous aidant, pour mieux éclairer le texte, souvent obscur et mutilé, de quelques passages de Galien, de Cassius Félix, de Plinius secundus, de Mosehion et aussi du texte grec des maladies des femmes de Soranus lui-même.

Maladies chroniques. Livre, V. Chapitre II.

De l'affection articulaire que les Grecs nomment Arthritis et de la douleur des pieds qu'ils appellent Podagre.

« Ces deux maladies ont tiré leur nom de la partie souffrante : l'une de l'ensemble des articulations, l'autre du pied seul. Le mot *podagre*, d'après les Grecs, viendrait encore soit de l'entrave, de la prise ἄγρα, soit de la douleur férine qu'on ressent, puisque nous avons le tort d'appeler *agreste* ἄγριον tout ce qui est sauvage (1).

La distinction de ces deux affections est facile, évidente. La podagre est une douleur limitée aux pieds ; l'arthritis c'est la douleur d'un grand nombre de jointures ou de toutes, soit qu'elle débute par le pied pour embrasser ensuite les autres articulations, soit qu'elle suive une marche inverse, ce qui fait dire à quelques médecins que l'arthritis est un genre, la podagre une espèce. Aussi les Grecs donnent-ils avec rai-

(1) Cette dernière étymologie, bizarre, inacceptable, a séduit Isidore de Séville : il reproduit textuellement la phrase de Cælius. Étym., IV, 7, 30.

son à la podagre le nom d'arthritis, puisque la douleur n'est pas moins articulaire pour siéger au pied ; l'arthritis au contraire ne saurait être toujours appelée podagre, puisque l'arthritis des genoux ou des mains est dite *gonagre* ou *chiragre* et celle qui occupe les cordons fibreux de la région dorsale *ténontagre* (1). Mais ces noms n'expriment que des différences de siège, ils ont la même valeur nosologique et, pour l'institution d'un traitement, il n'y a pas lieu de les opposer l'un à l'autre.

Les causes antécédentes de ces affections sont très diverses ; ce sont : l'ivrognerie, les refroidissements profonds, les excès de nourriture, la débauche, le travail excessif ou au contraire l'abandon brusque d'exercices accoutumés ; elles surviennent encore assez longtemps après l'enfance, la seconde période de la vie ou l'âge de déclin venu (2), lorsqu'on impose à des fibres relâchées des secousses dont elles sont déshabituées ; elles peuvent enfin résulter de coups reçus dans les luttes de la palestre, exercice violent (3). La maladie est plus fréquente chez l'homme, à l'âge moyen de la vie ; elle se voit plus rarement chez les femmes, chez les eunuques, les enfants et les jeunes gens. Elle passerait, selon la plupart des anciens, des parents aux enfants, par voie d'hérédité, et se transmettrait ainsi de génération en généra-

---

(1) Rufus dit : « On appelle *tendons* la partie postérieure du cou. » (Rufus, éd. Daremberg, p. 142), mais Soranus définit lui-même les tendons *spinae majores nervi*, quelques lignes plus loin.

(2) Le texte porte : *Non ex infantia, sed secunda et sera ætate affecta.* Soranus semble adopter ici la même division des âges que l'auteur des *Définitions médicales.* (Galien, t XIX, p. 373) : « Il y a quatre âges : le premier est celui de la jeunesse, le second celui de la force, le troisième l'âge moyen, le quatrième celui de la vieillesse. »

(3) *Ex palestra forti exercitio.* Il y a une apposition semblable dans Cassius Felix : *gymnasio id est exercitio* (C. Felix, ch. LIV, p. 141). Il est probable que Soranus, comme Galien, réservait le nom d'exercices gymnastiques aux exercices violents, tels que ceux de la palestre : « Tout mouvement, dit Galien, n'est pas pour moi γυμνάσιον, mais seulement un mouvement violent κίνησις σφοδροτέρα. » Galien, t. VI, p. 85.

tion, question que nous avons déjà traitée, principalement dans nos livres des *Réponses* (1). Elle a des séjours de prédilection, comme la Carie et Alexandrie d'Égypte (2). Enfin elle commence ou s'exaspère à des époques déterminées, le plus souvent au printemps, moins souvent en automne, encore moins en hiver, rarement en été.

Les malades atteints d'arthritis éprouvent d'abord de l'engourdissement, des fourmillements dans les jointures prises, une difficulté de l'extension et de la flexion, une pesanteur, un besoin de repos, une fatigue intense au moindre mouvement ; ils ont pendant leur sommeil une sensation de craquements articulaires et se réveillent avec des soubresauts dans les membres affectés ; puis, sans cause apparente, surviennent dans les mêmes régions des frissons, du froid, du tremblement.

Le mal augmente : chez les goutteux, une douleur lancinante, *cum punctionibus*, apparaît dans un pied ou dans les deux, commence par la plante, par la voûte ou, plus souvent, par le gros orteil ; en même temps persistent l'engourdissement, la pesanteur, la difficulté des mouvements. Des frissons irréguliers parcourent les membres ; quelquefois il y a une sensation de chaleur extrême, d'autres fois c'est le contraire, de sorte que les malades recherchent, les uns le chaud, les autres le froid, ce qui a fait créer les appellations

---

(1) Dans ces livres, tout entiers en demandes et en réponses, Cælius, copiant ou plutôt abrégeant Soranus, avait résumé toute la médecine : « *Interrogationum ac responsionum libros, quibus omnem medicinam breviter dixi.* » Cælius Aurel. Celer. vel. acut. poss. lib., I, p. 2.

(2) Ce sont les deux pays que Soranus connaissait le mieux : la Carie était très voisine d'Éphèse et Alexandrie était la ville où il pratiquait et enseignait. Notons l'absence du nom de Rome où cependant les goutteux ne manquaient pas. Par contre, dans le traité des maladies des femmes, qui fut composé de l'aveu de Soranus après le traité des maladies aiguës et chroniques (Sor., *loc. cit.*, p. 319 et 356), Soranus décrit en témoin oculaire le rachitisme des petits Romains (*ibid.*, p. 286). Chacun des deux ouvrages marque une étape de sa carrière, ce qui confirme le dire de Suidas qu'il vécut d'abord à Alexandrie puis à Rome.

de goutte chaude et de goutte froide. Souvent, au début, il n'y a, au niveau des parties malades, ni changement de couleur, ni changement de forme, ni tuméfaction. Puis surviennent du gonflement et de la rougeur, ce qui détermine souvent un soulagement des parties profondes (1).

Que la maladie s'aggrave encore, et l'on a affaire à l'affection articulaire proprement dite : l'ensemble des jointures souffre du même mal ; la douleur passe de l'une à l'autre et ne s'arrête pas avant de les avoir envahies toutes. Souvent les choses vont ainsi : une première articulation est atteinte ; quand elle devient moins douloureuse, une seconde se prend ; celle-ci soulagée, une troisième commence. La vessie même est touchée ainsi que les grands ligaments de l'épine que l'on appelle *tendons* ; enfin l'estomac est secoué de nausées ou de vomissements.

Les jointures augmentent de volume, puis elles s'indurent, se remplissent d'une matière solide, pierreuse ; elles deviennent brunes, se déforment ; les doigts se dévient latéralement, se retournent, chevauchent sur leurs voisins. Parfois une humeur comme purulente, muqueuse ou visqueuse s'amasse ; il se fait des *pores* (2), c'est-à-dire des trajets fistuleux ; de véritables pierres se constituent, rompent les articulations, soulèvent la peau, la déchirent, font saillie et nécessitent une petite opération, ou au contraire, sortant d'elles-mêmes, se laissent enlever avec le *cyathisque*, instrument que l'on appelle encore *lauromele* (3) ; elles ne tardent d'ailleurs pas à se reformer.

---

(1) Cette observation avait déjà été faite par Rufus. V. Œuvres d'Oribase. t. IV, p. 98. Elle se lit aussi dans le traité anonyme de médecine signalé par Daremberg et Costomiris (M. S., supplément grec, 636).

(2) Il est possible que Cælius ait lu à tort πόρους, pore, au lieu de πώρους, tophus, qui serait ici mieux à sa place. Cependant, la phrase de Cælius reste exacte en ce sens qu'il se forme souvent des ouvertures et des fistules par où sort la substance crayeuse.

(3) Le texte imprimé est fautif : « *Aut exilientes cyathis, cum ferramento tollantur, quod nos laureolum dicere poterimus.* » Nous traduisons

Dans les membres atteints, la nutrition s'arrête : ils vont s'amaigrissant et se dessèchent. De plus les malades deviennent, pour la moindre cause, capricieux et irascibles, ne peuvent faire, sans se plaindre, ni un mouvement, ni un geste.

Cette maladie siège surtout dans les parties fibreuses, dans les ligaments articulaires, puis d'autres organes se prennent, par exemple les muscles qui avoisinent ou recouvrent les jointures et les gros cordons fibreux. La guérison n'est pas facile, quelquefois même elle est impossible, non à cause de la nature du mal, comme on le croit généralement, mais à cause de l'intensité (1) qu'il a revêtue. Les raisons en sont nombreuses et évidentes. La lésion porte sur des parties fibreuses très denses de leur nature, placées entre les extrémités articulaires qui les serrent, les compriment et les blessent à chaque mouvement, surtout aux pieds, où se trouvent en plus grand nombre les ligaments et où porte tout le poids du corps.

De plus, dans ses commencements, le mal est si léger qu'on le néglige ; on le méprise et il augmente. On ne veut pas croire que ce soit lui : on accuse un orteil luxé, une entorse ; on s'est blessé en marchant, on a heurté un corps dur ou brûlant. Mais bientôt le mal entre dans sa phase d'augment (2) et le patient est bien forcé de reconnaître la

---

comme s'il y avait : « *Aut exilientes cyathisco ferramento tollantur quod nos lauromelem*, etc. » On lit, en effet, dans les Pandectes de M. Sylvaticus (ch. 498) : « *Lauromelis græci instrumentum chirurgicum, seu quiasciscon.* » Il existe au Louvre et à Naples de nombreux modèles de cyathisque. Voir la traduction de Celse de Vedrenes, planches I et V.

(1) Dans le texte de Cælius, il y a *magnitudo* qui traduit certainement μέγεθος, expression chère aux méthodiques. Cette μέγεθος, cette intensité constituait pour eux une communauté supplémentaire qui s'ajoutait aux autres et créait une nouvelle indication de traitement. Voir sur ce sujet Galien. La meilleure secte à Thrasybule, t. I, p. 193 et 194.

(2) Les méthodiques considéraient dans l'évolution de toute maladie quatre phases ou temps καιρούς : le début ἀρχήν, l'augment ἐπίδοσιν, l'état ἀκμήν, le déclin παρακμήν. Entre deux paroxysmes ἐπιτάσεις ou ἐπιθέσεις de la même maladie s'étendait l'intervalle, la rémission διάλειμμα ou ἄνεσις.

vérité. Ce qui fait que l'affection se prolonge et pense envahir le corps entier. Une autre cause non moins puissante, c'est la longueur des rémissions, pendant lesquelles la maladie semble avoir fui, donne au malade l'illusion de la santé et lui permet des excès qui contribuent aussi à la rechute. Cependant, quand on voit les attaques se répéter, il n'y a plus à douter que la maladie ne puisse durer toujours.

(Il y a ici, dans le texte de Cælius, une lacune qui répond au commencement de l'étude thérapeutique de l'arthritis et de la goutte. S'il s'agissait d'un auteur étranger à la secte méthodique, il serait impossible de la combler sans risquer des hypothèses aventurées ; mais on peut être assuré, tant est inflexible la logique de Soranus, que la médication de la goutte à ses débuts reproduisait sans grand changement la médication de la sciatique, maladie de la même famille et due également au resserrement. Nous traduisons donc à cette place les lignes que Soranus consacre au traitement de la sciatique pendant les trois premiers jours).

Voici comment il faut diriger le traitement, que la maladie soit récente ou que, déjà chronique, elle soit dans une période de paroxysme : on fait coucher le malade sur un lit un peu mou, dans une chambre chaude, en imposant la diète et le repos jusqu'au troisième jour (1). On recouvre la partie malade de laines douces et bien lavées, trempées dans de l'huile douce et chaude. On fait des fomentations continuelles d'huile chaude, on varie le mode des fumigations comme nous l'avons dit souvent ; enfin on saigne au jour habituel (le troisième), en choisissant le bras opposé

(1) Textuellement jusqu'au premier diatritos. Le diatritos était un espace de trois jours comptés ainsi : les 1er, 2e et 3e jours constituaient le premier diatritos ; les 3e, 4e et 5e jours constituaient le second ; les 5e, 6e et 7e jours constituaient le troisième. Par abréviation, les 3e, 5e et 7e jours portaient le nom de 1er, 2e et 3e diatritos : c'étaient en réalité les derniers jours des 1er, 2e ou 3e diatritos.

au côté malade, ou du moins au côté qui souffre le plus ; si les douleurs sont égales, on ouvre la veine qui se présente le mieux ; s'il n'y a pas même cette différence, on saigne au bras gauche parce qu'il rend moins de services que l'autre, à moins qu'on n'ait affaire à un gaucher σκαίος. Le troisième jour encore, on fera une onction générale d'huile douce et chaude ; on fera laver la bouche, on donnera une alimentation nourrissante, chaude, tendre, comme il convient à une maladie par resserrement et on fera boire de l'eau chaude jusqu'à la phase de déclin. On observera la règle de ne donner les aliments qu'un jour sur deux et on attendra la fin des douleurs pour donner les analeptiques ; après le troisième jour... (1).

(Nous reprenons le chapitre II concernant l'arthritis et la podagre)... que j'appellerai diatritos, si le ventre ne remplit pas ses fonctions, on donne un lavement simple. Comme la période d'état est arrivée et que les parties sont tuméfiées, on fait une scarification, on applique des ventouses aux points où cela est possible ou on pose des sangsues. Mais la scarification est bien moins pénible que les ventouses, car elle n'ébranle en rien la partie malade, comme celles-ci le font nécessairement ; quant aux sangsues, leur morsure est suivie d'une réaction trop vive ; aussi, nous le répétons, la simple incision (2) est-elle le moyen le meilleur et le plus doux.

On fait des fumigations avec des éponges (3), des fomentations avec de l'eau chaude, de l'eau et de l'huile, une

---

(1) Cælius Aurel. Morb. chron., liv. V, ch. I.

(2) Le texte imprimé porte *simplex conflatio*, mais ce dernier mot n'a ici aucun sens. Il faut le corriger en *consectio*. On lit, en effet, dans Cassius Felix (ch. XVIII) : *Simplici consectione divisuram dabis : nam Græci aplen dieresin vocant.*

(3) Les anciens ne savaient pas nettoyer à fond les éponges ; elles retenaient toujours des substances odorantes que l'on pouvait croire médicamenteuses. En mouillant les éponges d'eau chaude, il était facile de faire de véritables fumigations.

décoction de fenugrec, de graine de lin ou de mauve. On applique des cataplasmes adoucissants, ce qu'on n'aurait pu faire jusqu'ici, parce qu'il faut que rien ne pèse sur les parties enflées. On emploie du pain ramolli avec soin, seul ou associé à la racine de grande consoude que les Grecs nomment σύμφυτον, à la décoction de racine de guimauve ou de toute autre plante ayant les mêmes propriétés parmi celles que nous avons recommandées pour les fumigations.

Quand la période de déclin est franchement établie, on donne des bains, une alimentation variée, de l'eau en boisson, et, comme le mal est rebelle, on applique des onguents à l'huile douce ou à l'huile de troëne, ou le médicament à la graisse que les Grecs nomment διὰ στεάτων (1), les malagmes diachylon (2), mnaseum (3), diateleos (4), dioxelæum (5), diahalosanthum (6).

Il faut fortifier peu à peu le corps par des promenades pieds nus, éviter avec soin toutes les choses nuisibles, tous les excès, surtout ceux de vin, de nourriture, de femmes.

Les arthritiques se trouveront bien de ramollir de la cire avec leurs doigts, de manier ces masses qu'on appelle des haltères dans les palestres, légères d'abord, en cire, en bois, avec un peu de plomb seulement, puis de plus en plus lourdes suivant le progrès des forces.

Quand la maladie est devenue chronique, on usera sim-

---

(1) V. Marcellus, de medicam., ch. XVIII.

(1) Le diachylon fut inventé par Ménécrate. Galien (t. XIII, p. 995 et suiv.) donne les vers de Damocrate, sur le mode de préparation du diachylon et sur ses indications, parmi lesquelles la goutte est déjà mentionnée.

(3) Malagme de Mnaséas. V. Galien, XIII, p. 962.

(4) διὰ τήλεως. Malagme au fenugrec. Oribase, t. V, p. 120.

(5) Emplâtre à la litharge, à l'huile et au vinaigre. Galien, XIII, 401.

(6) Le texte porte diathalassestum, mot évidemment altéré. Il faut sans doute lui substituer diahalosanthum, pour δι' ἁλός ἄνθους, médicament à la fleur de sel. On ne sait pas d'ailleurs au juste ce qu'était cette fleur de sel. V. Pline, XXXI, 42. Paul d'Égine, liv. VII. Nic. Myrepse, III, ch. XXIX.

Peut-être aussi faut-il lire diathalictrum, médicament au pigamon, θαλίκτρον.

plement, au moment des paroxysmes, de la médication que nous venons d'indiquer. Mais, pendant les rémissions, on aura recours successivement aux analeptiques et aux métasyncritiques (1). On prescrira d'abord la gestation proportionnée aux forces du malade, puis la marche sur un terrain doux et uni, associée aux exercices vocaux et suivie d'une onction générale. En effet, par l'immobilité, le corps s'épaissit chez tous ceux qui, pour une cause quelconque, sont restés longtemps au lit : aussi se fait-il chez eux des poussées articulaires (*articuli commoveantur*), les ligaments n'étant plus fortifiés par l'exercice. On donnera des bains de temps en temps, une nourriture variée et demi-substantielle, un peu de vin léger, toujours à la fin du repas (2).

On appliquera ensuite un dropax simple ou composé (3), on fera de la paroptesis au feu, au soleil, dans des peaux chauffées, dans le sable chaud du rivage (4). On poudrera le corps, c'est-à-dire on fera ce que les Grecs nomment συμπάσματα, avec du natron, de l'adarce (5), de l'euphorbe, avec les espèces que nous avons mainte fois désignées. On appliquera les onguents, les acopes faits avec de la scille, du concombre sauvage, de l'euphorbe ou de l'adarce. On emploiera des malagmes comme le diabalon (6), le diadaphnidon (7), le diadarces, le diastactes conias (8) ou un autre

---

(1) Soranus ne fait que mentionner ici les deux cycles analeptique et métasyncritique qui constituaient un des éléments essentiels de la thérapeutique méthodique. Il en a fait précédemment une étude complète (Morb. Chron., liv. I, ch. 1).

(2) Les prescriptions précédentes constituent le cycle analeptique ou fortifiant, celles qui suivent appartiennent au cycle métasyncritique ou recorporant.

(3) Voir la description du dropax ou emplâtre de poix par Antyllus dans Oribase, t. II, p. 409.

(4) Nous avons décrit plus haut, d'après Hérodote, ces diverses pratiques.

(5) Adarce, plante parasite indéterminée. Voir ce qu'en dit Pline, XXXII, 52.

(6) δι' ἁλῶν, au sel. Scr. Largus, 217.

(7) διὰ δαφνιδῶν, aux baies de laurier. Galien, XIII, 928.

(8) διὰ σταχτῆς κονίας, à la lessive. Galien, XIII, 569.

analogue ; ou encore la rubéfaction par la moutarde, ce que les Grecs nomment φοινιγμόν. On observera la drimyphagie, le régime des deux cycles, les vomissements avec le raifort et avec l'ellébore, et on donnera des bains comme nous l'avons écrit pour les ischiatiques (1). On fera des fomentations avec de la décoction d'armoise ou de l'eau de mer très chaude ; puis viendra la natation dans l'eau chaude ou froide.

Enfin on aura recours aux eaux naturelles, chaudes ou froides, par exemple aux eaux italiennes d'Albules (2) et de Cutilies (3). Par l'observation réitérée de ces prescriptions, les uns, guéris, reviendront à une santé parfaite, les autres ne seront plus tourmentés de crises continuelles et n'auront plus que rarement un rappel de leurs douleurs (*raram doloris admonitionem*) (4).

Les anciens conseillent des médicaments internes comme le *diacentaureum*, ou le *diascordium*, qu'ils ordonnent de boire pendant une année entière, pourvu qu'on ne soit pas malade depuis trop longtemps, c'est-à-dire depuis plus de cinq ans ; de plus le médicament ne doit être pris que si la digestion est parfaite et s'il n'y a pas la moindre indisposi-

---

(1) C'est-à-dire des bains d'huile et d'eau chaude. « Erit ἔμβασις *adhibenda ex oleo et aqua calidis.* » Cæl. Aurel., Morb. chron., liv. V, ch. 1.

(2) Les eaux d'*Acque Albule* sont à 18 kilomètres de Rome, près de Tivoli. Ce sont des eaux sulfureuses hypothermales (23°). On voit encore les restes de l'établissement bâti par les Romains. Comme autrefois, elles sont encore employées contre la goutte. V. Rotureau, *Dict. encycl. des Sc. méd.*, art. *Acque Albule.*

(3) La ville de Cutilies était célèbre par ses eaux froides qui aggravèrent l'état de Vespasien (Suet. Vesp., 24) par son petit lac et par son île flottante (Sénèque, Quest. Nat., III, 25). Elle était située près de Réate. Le lac existe encore sous le nom de Pozzo di Ratignano ou Latignano, mais l'île flottante a disparu. Près du lac sont de nombreuses sources, chaudes ou froides, surtout des sources sulfureuses, et l'on voit encore les ruines de bains romains. V. *Dict. de géogr. grecque et romaine* de Smith., art. *Cutiliæ.*

(4) Pour exprimer la même idée, Moschion se sert du mot *interpellatio* qui se rapproche beaucoup du mot français que nous employons.

tion. Les jours qui ont manqué pour cette raison, on les ajoute de manière à constituer une année entière, si loin qu'il faille empiéter sur l'année suivante (1).

Nous sommes de l'avis de Soranus et croyons dangereuse l'administration prolongée d'un médicament, alors qu'on ne peut conseiller l'usage ininterrompu des aliments habituels, même des meilleurs. Aussi peut-on lire de vieilles observations de malades qui, pour avoir usé régulièrement de ces médicaments internes, ont été atteints d'affections rapides ou aiguës, sont morts d'apoplexie, de pleurésie, de pneumonie ou ont souffert de cette gêne continue de la respiration que les Grecs nomment δύσπνοιαν. Ceux qui déclarent s'être bien trouvés de cette médication ne réfléchissent pas qu'ils le doivent au maintien d'un excellent régime alimentaire. Comme ils ne faisaient d'ailleurs aucun excès, ils conservaient ainsi leur santé, de peur d'avoir à interrompre leur drogue quotidienne, et, tout entiers à cette préoccupation, ils méconnaissaient les autres raisons qui les faisaient se mieux porter.

On a conseillé encore la cautérisation des jointures : nous la repoussons à cause de la réaction inflammatoire qu'elle entraîne (2). Pour d'autres il faut employer, en passant de

---

(1) La pratique que blâme Soranus est exposée en ces termes par Plinius Secundus. Édit. Val. Rose, p. 70. « Il y en a qui ont été délivrés de la goutte par une potion dont je donne ci-dessous la composition et le mode d'emploi : « Germandrée, une livre, centaurée, aristoloche ronde, lavande *àà* 3 onces ; agaric, 4 onces ; graine de souchet, un quart de livre ; aloès, 3 onces et demie. Pesez, pilez et tamisez séparément, puis mêlez le tout dans six livres de miel attique et enfermez dans un vase de verre.

Cette potion doit être prise à jeun, après une bonne digestion, pendant une année entière, en ajoutant un jour de plus pour chaque jour que l'on aurait passé sans prendre le médicament, en raison d'un trouble digestif, d'un malaise ou pour toute autre cause. La dose est la suivante : un denier d'argent (3gr,40) dans trois cyathes d'eau une fois par jour. »

(2) *Siquidem consensus faciat tumorem.* Dans Cælius, le mot *tumor* ne veut pas dire simplement tuméfaction, il désigne le syndrome *calor, tumor, dolor, rubor.* Nous disons de même inflammation (*calor*), en prenant, comme Cælius, la partie pour le tout.

l'un à l'autre, les onguents et les cataplasmes de toute espèce, de tout genre, jusqu'à ce que le malade soit soulagé ; chaque organisme réclamant une médication différente, l'apaisement des douleurs ne peut manquer de survenir. On a ordonné en conséquence, et en même temps, les substances les plus opposées par leurs propriétés, relâchantes, resserrantes, métasyncritiques : le malagme de Mnaséas ou le diachylon d'une part, de l'autre des agents fortement resserrants comme le *diaiteum* (3), le *cyzicenum* (4) et l'emplâtre d'Érasistrate ; ou des cataplasmes où entrent : la farine de panic, la graine de lin, le chou sauvage, le séneçon, le calament (5), la mandragore, la jusquiame, les lentilles, le citron, le melon, les feuilles vertes d'origan, de thym, de morelle, d'euphorbe peplide, de bette, de grenadier ; les fleurs de grenadier, en latin *ampullagium*, cuites dans du vinaigre ; la rue sauvage au vinaigre, seule ou mêlée à de l'épeautre ; la lie de vinaigre avec de l'ache, les feuilles de vigne avec de la bouillie simple ; la farine d'ers, de fèves, d'orge, d'ivraie, de lupin avec de la lie de vin ou de vinaigre ; la décoction dans de l'eau et du vin de figues écrasées et réduites à consistance de miel. Après avoir retiré les parties dures de ces plantes, on fait cuire de nouveau le reste.

On conseille encore les tiges de pavot que les Grecs appellent κωδίας, ou leurs feuilles, les coings et les grenades cuits au vin, les bulbes au miel, la racine de jusquiame avec du styrax, l'hyacinthe, le marrube ; on fait oindre les régions malades avec de la chaux cuite dans du miel, de l'opium, du styrax, des amandes amères en décoction prolongée dans l'huile de troëne et le vinaigre.

---

(1) διὰ ἰτεῶν, aux feuilles de saule. Galien, XIII, p. 800.

(2) Médicament à l'encens et à beaucoup d'autres ingrédients. V. dans Galien (t. XIII) plusieurs formules de cet emplâtre dues à Héras, à Andromaque, à Asclépiade, à Philoxène.

(3) Le texte porte *bramite*, mot inconnu. La comparaison avec le passage correspondant d'Esculapius (ch. 46) rend presque certaine la restitution du mot *calamite*.

On applique, sans ordre aucun, les substances les plus dissemblables, et, sans raison, sans méthode, on passe d'un ingrédient à l'autre jusqu'à ce qu'on ait trouvé, du moins le croit-on, l'agent décisif, s'il est vrai que chaque malade ait, en raison de sa constitution propre, son remède particulier. Et c'est là ce tâtonnement empirique que les Grecs appellent σκεδιαστικὴν πεῖραν (1), qui n'oppose pas aux malades une thérapeutique réglée d'avance, mais des traitements à vérifier. Cependant il arrive que les accès parcourent leurs phases accoutumées, qu'ils se calment d'eux-mêmes, que, le déclin et bientôt après la rémission survenant, le malade guérit. Si par hasard on attribue à la médication le déclin du mal, on avoue par là même qu'elle a été nuisible au début, ou du moins qu'elle n'a pas été appliquée en son temps (2). Aussi ceux dont je parle pensent-ils que les uns sont soulagés par une chose, les autres par une autre. Nous, au contraire, nous voyons là l'effet des phases successives et nécessaires que les organismes doivent traverser.

Au début conviennent les médicaments médiocrement resserrants ; à la phase d'augment et à la phase d'état, les adoucissants et les relâchants ; dans le déclin, les émollients ; dans les rémissions, les analeptiques et les métasyncritiques. Quant aux topiques froids ou aux répercussifs que l'on nomme en grec ἀποκρουστικά, convenablement mélangés, ils peuvent devenir utiles, même s'il y a une inflammation quasi érysipélateuse. D'après quelques-uns, même employés sans atténuation, les réfrigérants soulageraient l'inflammation à la manière des relâchants : appliqués sur une tuméfaction brûlante, ils se réchaufferaient à son contact et, devenus

---

(1) Expérience improvisée. V. Galien, Des sectes aux étudiants, ch. II. Galien y critique aussi la pratique des empiriques, mais avec beaucoup de modération.

(2) Comme les maladies, les médicaments avaient aussi leur temps qu'il fallait respecter. Voir, sur cette question obscure, les commentaires peu clairs de Galien dans la « meilleure secte, à Thrasybule ».

tièdes, seraient adoucissants, comme l'eau froide mêlée à l'eau bouillante. Mais c'est là une conclusion fausse, ce que les Grecs appellent un sophisme. A ce compte, les applications froides conviendraient nécessairement à toutes les inflammations. Aussi avons-nous, nous autres, des médicaments appropriés et aux diverses maladies et à leurs divers temps.

D'autres prônent comme merveilleux chez les goutteux l'acope de crapaud ; d'autres frottent le pied avec de la graisse de phoque, font des souliers avec de la peau du même animal ; d'autres font cuire une bête toute vive, un loup par exemple, et obtiennent, disent-ils un liniment excellent. Une foule de ces insanités mensongères trouvent créance, surtout quand l'affection n'est pas maligne et laisse l'organisme parcourir lentement ses périodes successives.

La plupart des auteurs ont recommandé le vomissement après le repas, renouvelé deux ou trois fois par mois ; ils croient ainsi combattre l'excès de matière et prévenir les troubles digestifs, sans s'apercevoir que leur remède est pire que le mal, car, par son usage, les gencives se ramollissent, les dents s'ébranlent, les yeux se troublent, la tête s'alourdit, l'estomac lui-même est gravement affecté, et, indirectement tout ce qui est fibreux en souffre. Aussi convient-il surtout de donner peu d'aliments et même de commencer le traitement par une diète absolue.

Beaucoup enfin, parmi les écrivains médicaux, triomphent avec les purgatifs, les lavements âcres et les diurétiques. Mais il faut se garder de léser l'estomac par une trop grande variété de médicaments et d'irriter la vessie, car elle aussi est une membrane fibreuse et transmet nécessairement ses troubles au corps entier par l'intermédiaire des organes de même espèce, c'est-à-dire des *nerfs* (1).

---

(1) Il y a ici une confusion évidente entre le tissu fibreux et les nerfs. Soranus oublie la distinction si bien établie par Hérophile. Il est vrai que dans ce paragraphe, il oublie aussi les règles du méthodisme qui lui défendaient de rechercher les causes anatomiques des accidents morbides.

J'ai parcouru en détail les errements des anciens et je trouve futile, long et fastidieux au possible, tout ce qu'ils ont écrit sur la goutte. Aussi je me suis borné à donner en bloc la substance de leurs écrits, en taisant leurs noms que je vais citer maintenant : *Dioclès,* des affections, de leurs causes et de leur traitement ; *Praxagore,* troisième livre des maladies ; *Érasistrate,* livre sur la podagre, dans lequel il défend d'user des purgatifs, dits en grec *cathartica,* et promet au roi Ptolémée un malagme dont il ne donne pas la formule, bien qu'il y en ait une qui porte son nom et que quelques-uns lui attribuent ; de nombreux élèves d'*Hérophile* ; *Asclépiade,* livres à (c'est-à-dire contre) Érasistrate ; *Héraclide de Tarente ; Thémison,* second livre des maladies lentes, où il se montre tantôt méthodique, tantôt non, saignant au pied et recommandant le vin, confondant les propriétés des cataplasmes, sans distinguer les relâchants des resserrants. Que dire à cela ? On sait bien que le vin coupe les nerfs *cum vinolentia nervos amputet,* et que la saignée détermine un afflux dans la région où elle est faite. *Thessalus* au moins, dans le second livre du Régime, a institué un traitement imparfait encore, mais conforme aux doctrines méthodiques. »

Certes, l'œuvre de Soranus a beaucoup perdu dans ses passages successifs du grec au latin et du latin au français, et, cependant, à la lecture des pages qui précèdent, c'est contre un jugement trop favorable qu'il faut se mettre en garde ; il faut se souvenir des livres disparus, où peut-être les maladies étaient décrites avec autant d'exactitude et de talent. Les écrivains du second siècle, Arétée et Soranus, ont eu cette fortune de briller entre deux nuits profondes ; ceux qui les ont précédés nous sont presque inconnus, ceux qui les ont suivis seraient dignes de l'être. Cet isolement nous les fait paraître plus grands.

La plus grave erreur qu'on puisse reprocher à ce chapitre de pathologie s'affirme dès le titre qui proclame l'iden-

tité de nature de la goutte et du rhumatisme ; il n'y a entre les deux affections d'autre différence qu'une localisation plus ou moins étendue ; la podagre est une variété de l'arthritis. Cependant, il ne faudrait pas prêter à Soranus la conception d'une maladie générale, l'arthritis, ayant des déterminations multiples sur les pieds, les mains, les diverses jointures ou les tendons. La podagre est bien une affection locale et l'auteur va jusqu'à dire dans un autre de ses ouvrages : « un homme dépourvu de pieds ne pourrait être podagre (1) ». Mais l'arthritis elle-même est une affection locale à sièges multiples, ou plutôt c'est la réunion d'un certain nombre d'affections locales. Le seul lien de ces désordres articulaires, c'est cette vague diathèse de resserrement imaginée par Thémison. Nous devions d'autant plus relever la confusion commise par Soranus que les auteurs du Compendium de médecine, d'ordinaire plus exacts dans leurs résumés historiques, l'ont contestée en ces termes : « Pour Cælius Aurelianus (c'est-à-dire pour Soranus), le rhumatisme est tout à fait différent de la goutte. L'intitulé du chapitre 2, *de articulorum passione quam Græci* ἀρθρίτιν *vocant, et de pedum dolore, quem podagram appellant,* prouve que, chez les Grecs eux-mêmes, cette distinction était établie, et qu'elle a été faite dès la plus haute antiquité (2). »

Ce titre prouve, en effet, que la distinction avait été faite, mais il prouve aussi qu'elle ne l'était plus, puisque Soranus réunit dans un même chapitre ce qui faisait jadis la matière de deux chapitres différents.

L'étiologie est conforme aux sentiments des auteurs d'autres écoles. Toutefois, en ce qui concerne l'hérédité, on voudrait autre chose qu'une mention de l'opinion des an-

---

(1) Soranus, éd. V. Rose, p. 195.

(2) Monneret et Fleury. Compendium de médecine pratique. Art. Goutte, p. 373.

ciens et un renvoi à un livre que nous n'avons plus. La formule même employée par Soranus laisse croire qu'il n'était pas certain de l'existence d'une goutte héréditaire, bien que cette notion fût devenue banale et datât pour le moins des temps hippocratiques.

Du reste les écrivains médicaux ne paraissent pas avoir tiré grand parti de cette notion, et l'on chercherait en vain, dans leurs livres, un paragraphe sur la prophylaxie de la goutte chez les fils de goutteux. Par contre, dans un petit traité de Plutarque, qui était de quelques années plus vieux que Soranus, on trouve cette phrase : « Au dire de Bion, un dieu qui punirait les fils des méchants serait plus ridicule qu'un médecin qui saignerait le fils ou le petit-fils pour une maladie du père ou de l'aïeul. Je prétends, moi, que ce n'est pas faire œuvre absurbe ou ridicule, mais nécessaire et profitable, que de prescrire aux fils des épileptiques, des aliénés ou des goutteux, les exercices du corps, le régime alimentaire et les remèdes qui leur conviennent, non parce qu'ils sont malades, mais de peur qu'ils ne le deviennent (1). »

Après l'étude des causes, Soranus aborde la description clinique de la maladie, de la goutte seule, car quelques lignes seulement sont consacrées à l'arthritis. Les pages où les symptômes sont énumérés, groupés, dépeints, sont admirables : les signes prémonitoires, le début de l'accès, le siège des douleurs, l'aspect des régions malades, les déformations articulaires, l'apparition des tophus, les ulcérations cutanées, les atrophies musculaires et les changements d'humeur, tout est clair, exact, méthodique au meilleur sens du mot. Du reste, nous donnons plus loin la preuve, inédite, croyons-nous, que les tableaux cliniques de Soranus furent dès l'antiquité estimés à leur prix et jugés les

(1) Plutarque. De sera numinis vindicta. Œuvres morales. Éd. Didot, t. I, p. 678-679.

plus beaux ; on les réunit, on en fit un recueil de morceaux choisis, sous le titre de *Livre des Signes*. Razès a eu ce livre sous les yeux et lui a emprunté de nombreux fragments, sans en soupçonner la véritable origine (1).

Parmi les rares lacunes qu'on peut relever dans la description de la goutte de Soranus, il en est deux qu'on ne saurait attribuer à l'ignorance de l'auteur. L'exacerbation nocturne des douleurs, ce caractère propre de l'arthropathie goutteuse n'avait certainement pas échappé à l'observation de Soranus non plus que de ses devanciers, et cependant elle n'est pas notée par eux en termes explicites. C'est un profane, Lucien de Samosate, qui nous montrera le premier un podagre dont les souffrances diminuent au « chant du coq». Après lui, le compatriote et le contemporain de Cælius, Cassius Felix nous dira que l'accès commence par une douleur du gros orteil, survenue sans cause, accompagnée de rougeur *et magis nocturno tempore*.

L'autre omission non plus ne peut être reprochée bien sévèrement à Soranus, car elle lui est commune avec tous les médecins qui ont écrit sur la goutte avant le XVIe siècle. Nous voulons parler des dépôts tophacés de l'oreille. Soranus ne mentionne que les dépôts périarticulaires, les plus fréquents d'ailleurs, et cependant il est certain que les concrétions goutteuses ont eu à toutes les époques les mêmes sièges de prédilection. Les oreilles des malades dont on nettoyait les foyers crayeux à la curette devaient porter le sceau de la maladie ; il ne pouvait guère ne pas en être ainsi chez le sophiste Polémon qui disait avec tant de résignation à ses médecins, à Soranus lui-même peut-être : « Creusez et taillez la pierre dans les carrières de Polémon (2) ».

Cependant, les écrivains de la période classique, les satiriques mêmes, toujours en quête d'un détail pittoresque ou

---

(1) Voir chap. XII.
(2) PHILOSTRATE. Vie des sophistes. Liv. I. Polémon, 26.

ridicule, n'ont pas relevé ce trait si visible de la physionomie goutteuse. Il nous faut descendre jusqu'au temps de Sidoine Apollinaire, jusqu'au ve siècle, pour trouver, dans une lettre du futur évêque de Clermont, ce croquis assez réaliste, ce portrait d'un parasite : « Il a des oreilles énormes d'éléphant; autour du conduit, la peau est tout ulcérée ; le rebord est parsemé de nodosités pierreuses, d'espèces de verrues pleines d'une humeur tophacée... je ne parle pas du reste, de son corps informe perclus de podagre, écroulé sous la graisse, de ses mains noueuses gantées de compresses et de cataplasmes, etc (1) ».

Sur les débuts du mal, sur la mauvaise grâce que mettent les malades à le reconnaître et à l'avouer, sur sa marche, ses rémissions et ses retours, sur les causes de sa ténacité, Soranus n'est pas moins exact que sur les signes eux-mêmes ; la localisation des lésions anatomiques dans les ligaments et les tendons est une indication incomplète, ce n'est pas une erreur.

Ce qui est plus grave, encore que la faute en soit moins à Soranus qu'à son école, c'est l'absence dans cette magistrale étude de toute mention des complications viscérales. La goutte remontée n'existe pas pour notre auteur. Elle ne peut exister, car elle suppose une maladie générale, unique sous des apparences variables ; elle suppose la présence dans l'organisme d'un principe morbide, d'un poison, d'une humeur se portant çà et là, passant d'une région à l'autre et créant un danger de mort quand elle se fixe sur un des organes vitaux. Or, c'était là, pour les méthodiques, des notions impossibles à vérifier, inutiles à posséder, alors même qu'elles seraient vraies. On peut voir, par cet exemple, combien la médecine pratique dépend, quoi

(1) *Gerit et aures immanitate barrinas, quarum fistulam biforem pellis ulcerosa circumvenit, saxeis nodis et tofosis humore verrucis per marginem curvum protuberantibus*, etc.

Lettre de Sidoine Apollinaire à son fils Apollinaire. Coll. Nisard, lettre XXVI, p. 73.

qu'on en ait dit, de la pathologie générale. Rufus est dogmatique et humoriste : il connaît, il discute avec un sens admirable les accidents viscéraux de la goutte ; Soranus est méthodique, il ne les voit pas.

Mais il ne peut ignorer ce que Rufus et d'autres en ont dit. Aussi, à propos des médicaments internes dont il condamne l'usage, il exprime une opinion dont on a quelque peine à admettre l'absolue sincérité : « On peut lire de vieilles observations de malades qui pour avoir usé régulièrement de ces médicaments internes ont été atteints d'affections aiguës, sont morts d'apoplexie, de pleurésie, de pneumonie ou ont souffert de cette gêne continue de la respiration que les Grecs nomment δύσπνοιαν. » D'où il semble résulter que les malades soignés selon la Méthode étaient à l'abri de ces complications graves et que ces dernières étaient l'effet d'un véritable empoisonnement médicamenteux.

On le voit, Soranus est un critique sévère de la thérapeutique traditionnelle : il blâme la cautérisation des jointures parce qu'elle détermine une réaction trop vive, l'usage des purgatifs et des diurétiques, parce qu'ils lèsent l'estomac ou la vessie. Enfin, il a poussé à l'extrême cette crainte de l'action interne des médicaments qui a dominé si longtemps la médecine ancienne. Aussi, quand il s'agit, non plus d'une intervention momentanée, comme est nécessairement une purgation, mais d'une thérapeutique journalière, prolongée pendant une année et plus, il devient plus tranchant encore et n'hésite pas à accuser les médications spécifiques de la goutte, les préparations à la centaurée, au scordium, à l'aristoloche et à tant d'autres espèces de causer les plus grands malheurs, de précipiter souvent l'issue funeste de la maladie. Si on lui objecte les nombreux succès attribués à ces drogues populaires, il répond avec beaucoup de finesse qu'ils ne sont pas dus à ces drogues elles-mêmes, mais au régime excellent que devaient suivre les malades pour être en état de prendre leur remède favori.

Lorsque Soranus critiquait si vivement la pratique des dogmatiques, il n'est pas douteux que le souvenir de Rufus ne fût présent à sa pensée. Les vieilles observations dont il parle sont peut-être celles-là mêmes qui sont résumées dans le petit livre sur les maladies des jointures, où le *diacentaureum* et le *dioscordium* sont mentionnés, sinon conseillés, et où l'on menace d'une mort rapide ceux qui en interrompent trop brusquement l'usage ; où les purgatifs et les diurétiques ont leur place et leur rôle parmi les agents de la thérapeutique à instituer.

Cependant le nom de Rufus n'est pas prononcé, la fameuse hiera à la coloquinte n'est pas clairement désignée, elle est enveloppée dans la condamnation générale des médicaments purgatifs. Chez un homme aussi savant qu'était Soranus, aussi soucieux de montrer son érudition, ce silence ne laisse pas d'étonner, d'autant que Rufus était un Éphésien comme lui et que ses travaux ne pouvaient être ignorés ni dédaignés. Le mieux, pour la gloire de Soranus, est de penser que, forcé par ses convictions méthodiques de rejeter toutes les opinions émises, toutes les pratiques conseillées par les dogmatiques et par Rufus, il a préféré épargner à la mémoire de son compatriote l'offense d'un blâme direct, absolu. Une remarque semble confirmer cette hypothèse, c'est que dans un autre chapitre de son livre il cite avec éloge un Éphésien, Magnus, dont il dit *ex nostris* (1), c'est-à-dire « un de nos concitoyens » et non « un de nos amis », car Magnus était un médecin pneumatique comme Agathinus et Archigène, nommés immédiatement après lui ; or le pneumatisme était aussi éloigné que le dogmatisme du système de Thémison et de Thessalus. Mais, dans cette occasion, Soranus était heureux d'attribuer à un compatriote le mérite de la priorité sur un point qui ne touchait en rien aux doctrines de l'un ou de l'autre.

Sans reproduire les détails du traitement conseillé par

(1) Cœlius. Acut. Morb. Liv. II, ch. x, p. 96.

Soranus aux goutteux, nous remarquerons qu'il ne manque pas de hardiesse. Si la diète, le repos, les applications chaudes et émollientes ne peuvent être critiqués, il n'en est pas de même de la saignée générale et des scarifications locales, pratiques tout aussi aléatoires que les potions tant blâmées.

Plus intéressante est la conduite de Soranus dans l'intervalle des accès. Quand le goutteux est à peu près remis des fatigues de la maladie et de la demi-diète qui lui a été imposée, on le soumet d'abord à un régime fortifiant : on lui fait parcourir le cycle analeptique, ensemble judicieux de précautions et de pratiques utiles à un convalescent, puis on en vient à la recorporation, au cycle métasyncritique.

Les méthodiques, qui croyaient être les moins chimériques des hommes, ont poursuivi pourtant cette chimère, renouveler, reconstruire de fond en comble la constitution humaine et cela sans en connaître ni la structure, ni les lois, ni les lésions. Certes c'est là une ambition qui, réduite à des visées plus modestes, mérite tout l'effort de la médecine. Reconnaître et corriger les tendances vicieuses de l'économie, prévoir et prévenir les accidents probables, modifier, après avoir guéri une affection temporaire, la diathèse permanente dont elle a été la révélation momentanée, c'est une tâche qu'il nous faut entreprendre tous les jours, tout en la sachant difficile entre toutes. Mais pour avoir chance de réussir, et dans quelle faible mesure, faut-il encore approprier à chaque sujet les moyens assez pauvres dont nous disposons, résoudre pour chacun un problème délicat et complexe à l'excès.

Thessalus et Soranus ne s'embarrassaient pas de ces scrupules. Toutes les maladies dites par resserrement devaient être traitées de même sans distinction d'âge, de sexe, de tempérament. La goutte et l'hystérie, par exemple, nous semblent avoir plus de différences que d'analogies, il n'importe : elles appartiennent à la même communauté, c'est par les mêmes moyens qu'on empêchera un goutteux ou une hystérique de retomber dans leurs accès accoutumés. Ce

n'est plus d'après un interprète peut-être peu fidèle, c'est d'après Soranus lui-même que nous résumons cette opération merveilleuse, cette métasyncrise, véritable métamorphose.

« Après une série de paroxysmes et de rémissions, quand la maladie est devenue chronique, il faut, pendant les accès, faire ce que nous avons dit, et, dans l'intervalle, fortifier le sujet par les divers modes de gestation, la promenade, la lecture, la déclamation, les onctions, les exercices, les bains, une nourriture variée ; il faut ensuite refaire l'organisme, μετασυγκρίνειν, par la drimyphagie, un dropax, des ventouses, la paroptesis, une friction locale énergique, des applications de poudres συμπάσματα, des demi-bains irritants, des pessaires et des malagmes mordants, la sinapisation, enfin tout le traitement circulaire. Si la diathèse ne cède pas, on fait vomir avec des raiforts, puis on a recours à l'action perturbatrice de l'ellébore blanc, aux voyages sur terre et sur mer, aux eaux minérales, toutes choses dont le mode d'emploi a été indiqué dans nos *Commentaires thérapeutiques* (1) ».

En somme, que faisaient ces novateurs ? Quand le mal n'était pas trop rebelle, ils demandaient à une stimulation, à un véritable surmenage des fonctions de la peau, ce que leurs devanciers et leurs adversaires obtenaient des reins ou de l'intestin, sans parler de la peau qu'ils sollicitaient aussi, mais avec plus de modération. La différence était surtout théorique : le dogmatique cherchait et croyait trouver une émonction plus abondante par les urines, par les matières fécales, par la sueur ou par ces exhalations insensibles dont les anciens avaient le pressentiment avant d'en avoir la preuve ; les méthodiques prétendaient ne vouloir et n'obtenir qu'une raréfaction des tissus, une dilatation des pores permettant à la matière de circuler mieux et de mieux

(1) Soranus, éd. V. Rose. Liv. II, ch. IV (de l'hystérie), p. 323. Un mot seulement, celui de pessaire, indique, dans le passage cité, qu'il s'agit d'une maladie féminine.

s'éliminer. Mais, dans les cas difficiles, ces médecins si soucieux de l'intégrité de l'estomac, si timorés en fait de médications internes, n'hésitaient pas à recourir aux interventions les plus subversives ou les plus dangereuses, à la drimyphagie et aux vomissements par les raiforts, dont nous avons décrit les répugnantes péripéties, enfin à l'ellébore, la drogue la plus redoutée à juste titre de la pharmacopée ancienne. Les uns et les autres s'accordaient au fond plus qu'ils ne le croyaient sur la nature des maladies chroniques, véritables empoisonnements, et sur les conditions de leur guérison par une thérapeutique toute dépuratrice. Seulement chaque parti avait ses faiblesses : les dogmatiques ne ménageaient peut-être pas assez l'estomac de leurs clients, mais il faut avouer que les méthodiques soumettaient la peau des leurs à de dures épreuves.

Le chapitre de Cælius se termine par une sorte d'index bibliographique dont nous rappelons le début : « J'ai parcouru en détail les errements des anciens et je trouve futile, long et fastidieux au possible tout ce qu'ils ont écrit sur la goutte, etc. ». Cette phrase n'est certainement pas de Soranus, non plus que les suivantes. Il n'eût jamais parlé ainsi de vieux maîtres respectés de tous. La vérité est que le traducteur seul, que Cælius, pour abréger une tâche déjà longue, a retranché du livre qu'il avait entrepris de rendre en latin des pages qui nous eussent été précieuses, n'en conservant que les points de repère, quelques noms propres et quelques titres d'ouvrages. Ces courtes mentions ne se comprendraient pas sous la plume de Soranus qui aimait les longues discussions, qui en a rempli les premiers chapitres de son traité, chapitres traduits en entier par Cælius, moins pressé d'en finir.

Moschion, du reste, n'agira pas autrement quand il traduira le *Traité des Maladies des femmes* du même Soranus. Il condamnera aussi d'un mot « les erreurs des vieux médecins », leurs pratiques insupportables, et il dira négligemment qu'il a préféré les passer sous silence, « pour ne

pas paraître avoir chargé ses phrases de mots vains et inutiles au lieu d'écrire quelque chose (1) ». Ce sont presque les expressions de Cælius.

Malheureusement, si on a retrouvé le texte grec mutilé par Moschion (2), rien ne peut nous consoler des coupures faites par le traducteur des *Maladies aiguës et chroniques*. Encore si ces coupures eussent porté sur la critique des médecins empiriques et sur la longue série de leurs médicaments ! Soranus semble en effet s'être complu à mettre sous les yeux du lecteur les preuves de l'incohérence des empiriques et de la crédulité populaire. Tout ce développement est marqué d'une évidente ironie. Il n'est peut-être pas étranger à l'entreprise de Lucien, à cette *Tragopodagra* où l'on retrouve et la même érudition et le même scepticisme. Du reste les deux écrivains n'étaient bien loin l'un de l'autre, ni par l'âge, ni par les opinions. Les méthodiques tenaient à honneur de rattacher leur système à la doctrine d'Épicure, mais Sextus Empiricus remarque avec raison qu'il serait plus juste d'en rapporter l'origine à la philosophie de Pyrrhon.

Lucien de Samosate a sa place marquée dans l'histoire de la goutte, entre Soranus et Galien. A peine plus jeune que le premier, il a connu la médecine antique, si riche d'idées, si libre d'allures, avant de tomber sous le joug uniforme du dogmatisme galénique.

Il a écrit la *Tragopodagra* et peut-être *Ocype*. Ces deux dialogues, inégaux en mérite littéraire, dénotent une égale et parfaite connaissance de la goutte : il y a, dans l'un et dans l'autre, tant de détails pittoresques exactement rendus, un sens si juste de la vérité clinique qu'ils ne peuvent avoir été écrits que par un malade ou par un médecin. Nous croirions volontiers que Lucien était goutteux et avait vécu son

(1) Soranus, éd. V. Rose, p. 61.
(2) *Ibid.*, p. 325.

mal avant de le décrire. Il nous donne d'ailleurs gaiement les leçons de sa triste expérience et son ironie spirituelle devance de longtemps la bonhomie souriante de Sydenham. Elle enseigne déjà aux victimes de la podagre un scepticisme résigné.

Si l'on néglige les ingénieuses fictions de l'auteur, on peut reconstituer le tableau de la goutte telle que la connaissait Lucien. Mode de début, symptômes, traitement, il y a là, sous une apparence légère, tout un chapitre d'excellente pathologie. Aussi Sennert reproduira la Tragopodagra tout entière à la suite de son traité de l'arthritis, Sydenham lui empruntera le discours de la goutte sur les inutiles efforts tentés contre elle, enfin van Swieten donnera les vers de Lucien comme le meilleur commentaire des aphorismes de Boerhaave : il les citera plus de quarante fois.

La goutte se jette à l'improviste sur les jointures (Oeype, v. 4); ceux qu'elle frappe ne disent pas la véritable nature de leur mal, mais s'ingénient à lui trouver quelque prétexte ridicule (v. 6 et 7). « Chacun se leurre de mensonges, on s'est foulé ou heurté le pied; c'est du moins ce qu'on dit à ses amis à qui on tait la cause vraie. Mais ce qu'on ne dit pas, comme si personne pouvait l'ignorer, le temps lui-même, quoi qu'on en ait, finit par le découvrir (v. 8-12) ». Cette vérité, la voici, telle que l'expose au médecin le maître du jeune Oeype : « Tout ce qu'on t'a raconté est pur mensonge. Oeype ne s'est blessé ni à la course, ni à la lutte, comme il le prétend. Voici ce qu'il en est. Il est rentré à la maison en parfaite santé, ayant beaucoup mangé et beaucoup bu; le malheureux s'est jeté sur son lit et s'est endormi; il était seul; dans la nuit il se réveille criant comme un possédé et nous effrayant tous : « Oh! d'où me vient ce mal atroce? Un démon m'a donc pris le pied et me l'arrache? » Et pendant toute cette nuit, assis seul sur son lit, il se lamente sur son pied d'une voix de crieur public. Enfin, comme une trom-

(1) Œuvres de Lucien. Éd. Didot, p. 804.

pette, le chant du coq annonce le jour : Ocype peut se lever et venir à moi (v. 103-116) ».

Le début subit après une soirée plus joyeuse et plus libre que de coutume, le réveil au milieu de la nuit, les douleurs terribles et les plaintes bruyantes, l'accalmie au chant du coq, ce sont aujourd'hui les éléments classiques de toute description de l'accès de goutte; mais Lucien avait de son temps quelque mérite à les connaître et à les grouper en un tableau saisissant, car aucun des médecins dont nous avons parcouru les œuvres ne l'avait fait avant lui. Nous n'oserions en conclure que la médecine antique ait payé à la goutte un tribut moins lourd que la médecine des temps modernes, ni que nos confrères de la Grèce et de Rome aient été des modèles de sobriété, bien que Galien ait placé la goutte parmi les maladies qu'il était particulièrement honteux de rencontrer chez un médecin (1).

Comme il a dit le début de l'accès, Lucien nous dit la douleur goutteuse, son intensité extrême, ses modes variés. Pour l'auteur de la Tragopodagra, c'est un feu qui parcourt les membres, brûlant comme la lave de l'Etna, c'est un supplice plus terrible que ceux de Tantale, d'Ixion ou de Sizyphe; c'est un trait aigu enfoncé dans les chairs, trait invisible et secret, se glissant au plus profond de nos jointures. La douleur frappe successivement le pied, le genou, la cheville, le talon, la hanche, la cuisse, la main, l'épaule, le bras, le coude, le poignet; elle les mange, les dévore, les brûle, les serre, les consume et les écrase. La goutte, c'est la déesse amie des cataplasmes, qui rôde autour des lits, craint de toucher le sol, broie les jointures, les indure et les déforme (2).

Pour l'auteur d'Ocype, la douleur transperce le pied de

---

(1) Galien, t. XVII[b], p. 150. Le texte porte : « Une forte arthritis ou quelque chose d'analogue », mais il n'est pas douteux qu'il ne s'agisse d'une maladie comme la goutte, due aux excès.

(2) Lucien, Tragopodagra, *passim*.

ses pointes, tend les nerfs du pied et de la jambe comme un archer tend la corde de son arc; le malade, immobilisé tout entier, tremble à l'idée de remuer le pied, faible comme un enfant saisi de terreur. C'est que la goutte est un abîme de souffrances, c'est plus que le brodequin de fer des criminels mis à la question, c'est un mal terrible, intime, au-dessus des forces de l'humanité (Oeype, *passim*).

La marche de la maladie est bien connue de Lucien : elle débute la nuit, se calme au point du jour, cloue le malade au lit pendant deux semaines environ, pour revenir « aux premières heures du printemps, quand la prairie est toute verdoyante d'herbes nouvelles, qu'au souffle du zéphyr les arbres se couvrent de feuilles délicates et que la malheureuse hirondelle fait entendre ses plaintes dans nos demeures (1) ».

Peut-on conjurer cette menace et jouir de quelques années de tranquillité? Oui, si l'on s'abstient de tout remède, si l'on prend son mal en patience ou plutôt si, l'oubliant, on agit comme un homme alerte et vigoureux. Lucien nous donne en exemple un goutteux qui a mérité trois années de répit pour avoir, malgré son infirmité, descendu les escaliers vermoulus, suivi les chemins mal pavés, foulé les cailloux pointus ou l'argile glissante, évité comme il a pu les roues des voitures dans les rues fréquentées, et cela avec des pieds goutteux incapables de courir et de franchir plus de deux stades en cinq jours, beau résultat qui lui vaut cette apostrophe élogieuse de la goutte : « Comme tu as le vol agile, ô le plus rapide de mes courriers! » (2).

Mais le passage le plus célèbre et le mieux documenté de la Tragopodagra est celui où la Goutte énumère toutes les tentatives faites inutilement contre elle. Nous donnons ici une version nouvelle de ce discours, parce qu'il n'a pas toujours été exactement traduit : il est certains vers qu'on

(1) Lucien. Tragopodagra, v. 42-50
(2) Id., *Ibidem*, p. 801.

ne peut comprendre si l'on ignore tel menu détail de la médication antigoutteuse au second siècle de notre ère.

La Goutte reproche, non sans cause, aux humains d'avoir usé pour la combattre de toutes sortes d'ingrédients (1). « Chacun a son système à essayer. On triture les plantains et les persils, les feuilles de laitue, le pourpier sauvage, le marrube, le potamogeton, les orties, la consoude; on emploie les lentilles nées dans les marais, le panais cuit, les feuilles de pêcher, la jusquiame, le pavot, les bulbes, l'écorce de la grenade, l'herbe aux puces, l'encens, la racine d'ellébore, la soude, le fenugrec dans du vin, le frai de grenouille, la colymbas, la galle du cyprès, la farine d'orge, les feuilles de chou cuites, le plâtre dans du garum, les crottes de chèvres des montagnes, les excréments humains, la farine de fèves, l'efflorescence de pierre d'Assos; on fait cuire des crapauds, des belettes, des lézards, des chats, des grenouilles, des hyènes, des cerfs, des renards. Quel métal n'ont pas essayé les mortels, quel suc, quelle sève coulant en larmes? Tous les animaux ont donné leurs os, leurs nerfs, leur peau, leur graisse, leur sang, leur moelle, leur urine, leur fiente et leur lait. Les uns boivent le *diatessaron*, les autres le *di'octo*, la plupart le *di'hepta*. Celui-ci se purge avec l'hiera, celui-là est berné par les paroles magiques d'un imposteur, cet autre niais se laisse prendre aux sortilèges d'un juif; un dernier demande son soulagement à la kyranide ».

Il serait facile de justifier chaque terme de ce curieux discours; toutes les plantes, tous les animaux énumérés par Lucien avaient leur place dans la matière médicale des anciens ou dans l'arsenal de la médecine populaire. Nous avons cité, chemin faisant, un grand nombre de ces recettes peu sérieuses, nous n'y reviendrons pas. Mais nous nous arrêterons un instant aux dernières lignes qui appellent quelques réflexions.

---

(1) Tragopodagra, v. 149-174.

« Les uns boivent le diatessaron ». Lucien désigne ici une préparation célèbre, récemment introduite dans la thérapeutique et connue sous divers noms: elle était dite *diatessaron* ou *tetrapharmacon* (1), parce qu'elle était formée de quatre éléments; *mystère,* parce qu'on croyait mieux éveiller la curiosité populaire par une apparence de secret. En réalité, le mystère était fort simple et n'avait rien de bien nouveau. En voici la formule d'après Aétius : gentiane, aristoloche, baies de laurier et myrrhe, parties égales en poids. Une demi-cuillerée dans de l'eau chaude tous les jours, comme médicament préventif (2).

Ces quatre plantes entraient déjà, isolées ou réunies, dans un grand nombre d'antidotes antigoutteux; le mérite de les avoir associées était donc assez mince et l'on se consolerait de ne pas connaître l'auteur de la formule. Une épigramme grecque, citée par E. Miller, nous le nomme pourtant : « Ce n'est pas maladroit à Quintus d'avoir découvert ces quatre choses : la gentiane, le laurier, la myrrhe et l'aristoloche (3) ».

Quintus était un savant anatomiste, un homme spirituel, un praticien malheureux. Il paraît avoir été fort sceptique en médecine, car Galien lui reproche, en la déclarant indigne de son talent, cette boutade : « Examiner la couleur des urines, c'est l'affaire d'un peintre »; et cette autre plus sensée : « Le chaud, le froid, l'humide et le sec, ce sont des expressions de bains publics ». Le diatessaron n'eut sans doute pas le succès espéré, car Quintus fut obligé de quitter Rome, chassé par la réputation que lui faisaient ses confrères

---

(1) Il y avait dans la pharmacopée ancienne d'autres préparations portant ces noms ; mais elles avaient d'autres formules et d'autres indications.

(2) Aétius. Douzième livre. Éd. Costomiris p. 122.

(3) E. Miller. *Journal des savants*, 1881, p. 87.

L'épigramme raille Quintus d'avoir donné comme originale et nouvelle une médication fort ancienne. Quintus, élève de Marinus et maître de Satyrus, vivait dans la première moitié du second siècle.

de perdre tous ses malades. Et pourtant, il était, au dire de Galien, le meilleur médecin de son temps (1).

Le δι' ἑπτὰ et le δι' ὀκτὼ mentionnés ensuite par la Goutte étaient deux préparations ne différant l'une de l'autre que par l'absence ou la présence d'un élément. On lit dans le Synopsis d'Oribase : « Voici quel est le médicament aux sept ingrédients : millepertuis une once, centaurée trois onces, ivette trois onces, gentiane cinq onces, aristoloche ronde une once, agaric trois onces, persil une once, miel d'Attique cinq livres. La dose est d'une drachme qu'on prend avec trois cyathes d'eau (pendant une année entière) (2) » Dans certaines formules, la germandrée remplaçait le persil, dans d'autres ces deux espèces étaient réunies aux autres. On avait alors le δι' ὀκτὼ (3).

L'hiera, c'est le purgatif sacré à la coloquinte, le remède de Paccius, de Rufus et d'Archigène : nous en avons longuement parlé.

Quant aux charmes et aux sortilèges, ils ont toujours été en faveur auprès de malades dont la médecine ancienne se plaisait un peu trop à proclamer l'incurabilité. Des incantations en langue hébraïque figurent de bonne heure dans les formulaires grecs ou romains. Dans un autre endroit de la Tragopodagra, Lucien lui-même introduit deux prétendus médecins syriens, deux charlatans de Damas qui, « poussés par la faim et la misère, parcourent la terre et la mer, vendant pour toutes les douleurs un onguent, recette de famille dont ils ont juré à leur père, à son lit de mort, de ne pas divulguer le secret » (v. 265 et suiv.).

Reste ce vers d'une interprétation plus difficile :

Ὀδὲ θεραπείαν ἔλαβε παρὰ τῆς κοιράνου (v. 174).

La source à laquelle le malade de Lucien demande sa gué-

(1) Galien. T. XIV, p. 602.
(2) Oribase. T. V, p. 556.
(3) Paul d'Égine. Liv. VII, ch. II.

rison ne peut être qu'une source superstitieuse, étant nommée la dernière après les pratiques menteuses des charlatans et des sorciers; d'autre part, le nom de κυράνος est étrange et l'article féminin plus étrange encore.

Tels sont les éléments du problème à résoudre : ils nous paraissent imposer la solution que nous avons déjà fait pressentir : « un dernier demande son soulagement au livre kyranis (ou kyranos) παρά τῆς (sous ent. βίβλου) κυράνου ». Or, nous l'avons vu, ce livre existe. Nous avons dit ce qu'il était, ce qu'il contenait de remèdes magiques ou grossiers, destinés à guérir la goutte et une foule d'autres affections, sans parler d'autres vertus plus mystérieuses. Lucien ne pouvait mieux terminer sa revue plaisante des drogues antigoutteuses que par la mention de cet ouvrage en qui s'est résumé pendant de longs siècles la médecine mystique, comme en d'autres l'astrologie ou l'alchimie.

L'érudition de Lucien en matière de goutte était donc d'une rare étendue. Par une rencontre piquante elle le conduit aux réflexions mêmes de Sénèque. Le stoïcien avait dit : « Vous ne guérirez jamais, car votre mal est incurable; estimez-vous heureux s'il revient un peu moins souvent et si les accès en sont moins douloureux ». Le sceptique fait dire à la Podagre : « Ceux qui usent de remèdes et osent lutter contre moi encourent ma colère. Pour les autres je me fais douce et clémente. » Et le chœur, s'adressant aux goutteux, donne en quelque sorte la moralité de la pièce : « Que la longue pratique et l'habitude de votre mal vous servent de consolation. Ayez le cœur joyeux, oubliez vos souffrances et surtout laissez-vous railler et plaisanter. C'est votre lot désormais (v. 325-333) ».

CHAPITRE X

L'HUMORISME DE GALIEN

Avec Galien commence la décadence de la médecine antique. Après lui elle ne fera que répéter les formules qu'il lui aura imposées, et, pendant près de quinze cents ans, reviendront sous la plume des médecins les mêmes descriptions et les mêmes théories. Cette médecine que Galien, avec une merveilleuse habileté, représenta comme un retour à la pure doctrine hippocratique, était fondée en réalité sur une conception personnelle et arbitraire de la physiologie et de la pathologie humaines ; elle substituait à l'ancien et vague humorisme, ce cadre si commode et si souple donné par les Asclépiades à leur nosologie, un humorisme étroit, système néfaste qui arrêtera dans leur progrès, qui fera reculer même, et la médecine et les autres sciences de la nature, car il avait l'ambition de tout comprendre et de tout régler.

L'Orient surtout sera le domaine du galénisme ; l'Occident latin sera soustrait pendant quelques siècles à son influence et verra même se produire une sorte de renaissance qui ne devra rien au médecin de Pergame. Mais la traduction des livres arabes, la dispersion des Byzantins après la prise de leur ville assureront à Galien une suprématie universelle, absolue. L'histoire de la goutte nous permettra de suivre cette évolution des doctrines et des destinées médicales et de comprendre comment le nom du

plus savant des médecins a pu devenir synonyme de routine servile et de fanatisme intolérant.

Il y a en effet un contraste évident entre l'homme et son œuvre. Galien savait tout ce qu'on pouvait savoir de son temps ; il avait ajouté au patrimoine commun de précieuses découvertes en anatomie et en physiologie ; il avait la plus haute idée de son art et croyait sincèrement que pour reconnaître et traiter la plus simple des maladies aucune notion n'était indifférente ; il appelait à son aide toutes les sciences de la nature, depuis la physique jusqu'à la météorologie, toutes les sciences de l'esprit, depuis la logique jusqu'à la psychologie, et à l'occasion il maniait ces ressources avec une prodigieuse dextérité.

Mais cette science dont il était si fier, que valait-elle ? Peu de chose. Alors qu'aujourd'hui, après tant de progrès accomplis dans les sciences physiques ou naturelles, nous pouvons leur emprunter à peine quelques notions utiles à la pathologie, Galien fonda sa médecine entière sur une physique et sur une physiologie rudimentaires ou inexactes. Il crut que les quatre éléments, les quatre qualités, les quatre humeurs étaient des vérités éternelles. Qu'il s'agisse des maladies, de leurs causes et de leurs symptômes ; des médicaments, de leurs propriétés et de leurs indications, des tempéraments et de leurs variétés, il nous ramène toujours à cette conception un peu trop simple du monde organisé.

Par un artifice ou une illusion singulière, il prétendit tenir ces principes d'Hippocrate lui-même. Le traité des Airs et des Lieux avait bien enseigné l'influence, sur la santé de l'homme, des conditions extérieures, de la température, des changements atmosphériques, des vicissitudes saisonnières, et allait jusqu'à dire que la météorologie et l'astronomie n'étaient pas étrangères à la médecine, mais il n'y avait pas là une pathologie nouvelle. Hippocrate n'avait rien changé à la philosophie médicale de ses maîtres. Si parfois il s'en est écarté, comme il est arrivé précisément

pour la goutte, ce n'est pas au profit de l'humorisme, nous l'avons montré.

Aussi n'est-ce pas à un des livres authentiques, mais au traité de *la Nature de l'homme* que Galien a emprunté les premiers éléments de son système. Quoi qu'il en dise, la *Nature de l'homme* n'est pas d'Hippocrate, mais de son gendre Polybe : on a sur ce point les témoignages formels d'Aristote et de son élève Ménon (1). C'est à Polybe seul qu'appartient l'idée de faire concorder les humeurs de l'homme avec les saisons de l'année et les principes élémentaires du monde, idée qui ne rencontra d'ailleurs que peu de faveur auprès des médecins, même parmi les Asclépiades, et dormit durant cinq siècles au moins, jusqu'au jour où Galien la tira de l'ombre pour en faire la clef de voûte du nouvel humorisme.

Voici les propres paroles de Polybe : « Le corps de l'homme a en lui sang, pituite, bile jaune et bile noire ; c'est en cela que consiste sa structure intime ; c'est par là qu'il est malade ou qu'il est sain. La santé est parfaite quand ces humeurs sont dans un juste rapport de combinaison, de force et de quantité et que le mélange en est parfait ; il y a maladie quand l'une d'elles est en défaut ou en excès ou qu'elle se sépare au sein de l'organisme et n'est plus combinée avec le reste ».

« La pituite augmente chez l'homme pendant l'hiver ; car, étant la plus froide de toutes les humeurs du corps, c'est celle qui est la plus conforme à cette saison. Au printemps, la pituite garde encore quelque force dans le corps, mais le sang augmente ; le froid en effet se relâche, les eaux du ciel surviennent et le sang en est accru du fait des pluies

(1) Dans l'Anonyme de Londres, plusieurs passages de ce traité sont cités sous le nom de Polybe ; un seul, le paragraphe 9, est mis sous le nom d'Hippocrate, mais il ne tient pas au reste du traité, est une interpolation évidente, empruntée sans doute à un livre que nous n'avons plus. Celui-là d'ailleurs est conforme à la vraie doctrine hippocratique.

et des chaudes journées. Ce sont, de toute l'année, les conditions qui sont les plus conformes à sa nature, car il est humide et chaud. En été, le sang a de la force encore, mais la bile s'accroît aussi dans le corps et demeure ainsi jusqu'à l'automne. La pituite est faible surtout en été, saison qui, étant sèche et chaude, lui est naturellement contraire. Le sang est au minimum en automne, saison sèche et qui déjà commence à refroidir le corps humain; c'est alors au contraire la bile noire qui est abondante et domine. Dans l'année règnent tantôt l'hiver, tantôt le printemps, tantôt l'été, tantôt l'automne; de même dans l'homme prévalent tantôt la pituite, tantôt le sang, tantôt la bile, d'abord la bile jaune, puis celle qu'on nomme noire (1) ».

Galien reprit donc ces idées oubliées, il les présenta comme des axiomes indiscutables et en déduisit toute une pathologie, toute une thérapeutique; véritable révolution qui eut sur l'histoire médicale de la goutte et des autres maladies humorales une action néfaste. La théorie des quatre éléments, des quatre qualités, et de leurs quatre degrés, des quatre humeurs, des quatre saisons de l'année et des quatre âges de l'homme devint le cadre obligé de toutes les descriptions, et, à défaut de Galien lui-même, ses disciples violentèrent la clinique pour l'enfermer dans ces limites tracées d'avance.

L'auteur du nouvel humorisme a laissé à d'autres le soin de rédiger, de codifier la pathologie qui en dérivait nécessairement. Il n'a pas soumis ses idées à une épreuve décisive, il ne les a pas condensées dans un traité didactique à l'usage des étudiants. Lui le λογίατρος, le médecin verbeux, qui a écrit si longuement sur tous les sujets, qui n'a pas dédaigné de s'adresser aux commençants et de guider leurs premiers pas, il n'a pas laissé un seul livre de pathologie

(1) De la nature de l'homme, dans Œuvres d'Hippocrate, t. VI, p. 39 et suiv.

proprement dite. Nous n'avons donc aucune description de la goutte signée du nom de Galien. Il a parlé souvent de cette maladie, mais chaque fois il l'a fait incidemment, en peu de mots.

Un passage seulement a quelque importance : il est tiré du traité sur *la composition des médicaments selon les lieux* (1). Il a été souvent reproduit ; Oribase en a fait un chapitre de sa synopsis et Aétius le cite à propos de la sciatique, nous prouvant ainsi l'un et l'autre qu'ils ne connaissaient pas plus que nous dans l'œuvre de Galien une étude de la goutte plus complète ou meilleure que celle-ci.

« *De la sciatique, de la goutte et de l'arthritis.* La sciatique et la podagre sont de la même famille que l'arthritis. Ce qui constitue l'arthritis quand toutes les jointures sont prises, limité à la seule articulation de la hanche se nomme sciatique, limité au pied podagre. Le plus souvent la podagre commence par une seule pointure, mais, avec le temps, elle les envahit toutes. Ces trois affections ont un élément commun, un excès d'humeur occupant l'articulation affectée ; celle-ci remplie et dilatée dans tous les sens, les parties nerveuses (fibreuses) qui l'entourent sont distendues, c'est ce qui cause la douleur (2). Quelquefois l'humeur en mouvement est de nature sanguine, mais le plus souvent elle est pituiteuse ou constituée par un mélange de pituite et de

(1) Liv. I, ch. II, t. XIII, p. 331.

(2) Galien a exposé dans un autre endroit (t. XVIII[a], p. 82) cette pathogénie des douleurs goutteuses que les Byzantins, les Arabes et les Arabistes reproduisent textuellement : « Les inflammations goutteuses résultent d'un flux tombant sur les jointures des pieds. Le flux occupe d'abord la cavité articulaire elle-même, puis tout ce qui l'entoure jusqu'à la peau. La jointure remplie, comme nous le disons, les ligaments qui l'entourent sont nécessairement distendus ; mais les *nerfs* ni les tendons ne participent vraisemblablement à l'inflammation ; ils ne souffrent que par suite de la distension qu'ils subissent ; la preuve en est qu'on ne voit jamais un goutteux être pris de spasmes comme il arrive d'ordinaire dans l'inflammation des nerfs et des tendons. » On le voit, Galien n'était pas arrivé à une distinction absolue des divers éléments groupés sous le nom de *nerfs*.

bile, ou de cette dernière avec du sang. On pourrait préciser davantage et dire que ce n'est pas une humeur pituiteuse, mais une humeur crue, c'est le vrai mot, qui domine le plus souvent dans l'arthritis. Elle est épaisse comme du pus épais, mais, par un séjour prolongé dans les jointures, elle devient non seulement plus épaisse encore, mais plus visqueuse. Ainsi se forment les tophus ; une fois qu'ils se sont produits, on ne peut espérer voir revenir tout à fait la jointure à son état ancien ».

« Il est facile de distinguer les humeurs, causes du mal, par la coloration des parties, par les symptômes concomitants, par l'épreuve thérapeutique. Les caractères dus à la couleur et les signes diagnostiques que l'on en tire sont familiers à tous ; ceux que fournissent les symptômes, pour n'être pas évidents et clairs pour tous, ne sont pas difficiles à reconnaître. Le mélange de sang et de bile, par exemple, donne au malade une sensation de chaleur intense qui est exaspérée par les applications chaudes, calmée au contraire par les applications froides. Mais pour le diagnostic de l'humeur, cause du mal, il faut utiliser aussi : l'existence passée, selon qu'elle était active ou oisive, que les bains étaient pris après ou avant les repas ; la mesure ou la nature de cette activité physique et de cette alimentation ; la saison de l'année ; le climat ; comme aussi l'âge, la constitution, toutes choses dont j'ai souvent et en maint endroit montré l'action. »

« Le traitement doit commencer par l'évacuation de l'humeur reconnue nuisible. S'il y a pléthore, il faut avant tout pratiquer une saignée, puis on donnera une purgation et on usera en temps et lieu des remèdes que nous dirons. »

Ce qui précède est une sorte de canevas. Galien trace les grandes lignes d'une description de la goutte et renvoie le lecteur pour en combler les lacunes à ses diverses études de pathologie générale. Nous l'avons dit, il n'a pour aucune maladie rempli lui-même cette tâche, reculant sans doute devant l'étendue de la besogne. A la prolixité habituelle de

ses écrits, on peut mesurer par avance l'énorme volume d'un traité de pathologie qui eût été composé tout entier par lui. Peut-être le succès ultérieur du galénisme eût-il souffert de cette abstention s'il ne s'était trouvé après lui des disciples fidèles pour mener à bien l'œuvre de vulgarisation qu'il déclinait. Entre Galien et Razès, par exemple, on sent la nécessité d'un ou de plusieurs intermédiaires développant, appliquant aux moindres divisions de la pathologie la méthode et la doctrine du maître.

Du travail de ces intermédiaires est sortie une description de la goutte qui a été pendant plus de mille ans le modèle classique, adopté, copié servilement par les médecins grecs et arabes, d'Aétius à Théophanes, Nonnos, de Sérapion à Avicenne; par les médecins occidentaux après Constantin l'Africain et surtout après la chute de l'Empire d'Orient. Au temps même de la Renaissance, les plus libres esprits, les plus dégagés en apparence des préjugés traditionnels, suivront pas à pas les errements anciens. Ambroise Paré, par exemple, se bornera à jeter quelques saillies gauloises à travers les phrases traduites textuellement de l'auteur galéniste.

Nous donnons ce tableau des diverses formes de la goutte, tel qu'il est dans le recueil d'Aétius. Qui l'a tracé ? Philagrius peut-être, ou Aétius lui-même ; le fait importe peu. Le véritable auteur, c'est Galien : lui seul a fourni le plan et les matériaux de ce travail ; le reste fut besogne de manœuvre. Lui seul a pu en associer si étroitement, si logiquement les éléments. Usant d'une ingéniosité extrême, il a fait concorder les diverses modalités de l'affection avec toutes les conditions, physiologiques ou autres, qui peuvent agir sur l'organisme humain.

La tentative était chimérique, impossible, et cependant on ne peut s'empêcher, oubliant la fragilité de l'édifice, d'en admirer la simplicité, la belle ordonnance et la grandeur. Tout se trouvait si heureusement expliqué qu'on ne songeait pas à chercher ailleurs la raison des phénomènes ob-

servés. L'esprit se déclarait satisfait et perdait toute initiative, toute curiosité. Il en a été ainsi de toutes les grandes théories médicales ; elles n'ont pas été des agents de progrès, mais des causes d'arrêt, sinon de recul. Utiles quand elles bornent leur ambition à classer les faits connus, elles deviennent dangereuses quand elles prétendent embrasser d'avance et expliquer les résultats ultérieurs de l'observation.

Ce fut la grande erreur de Galien de substituer à l'humorisme ancien, sans traits bien arrêtés, assez indécis pour se façonner à mesure sur ce que l'avenir pouvait apporter de notions nouvelles, un humorisme rigide, dont le sort était lié à la physique des anciens, à leur météorologie, à leur physiologie. Le jour où il fut démontré que le corps des hommes, que l'air qui les entoure, le sol et la maison qu'ils habitent, les aliments qu'ils ingèrent, les animaux et les plantes qui leur fournissent leurs remèdes, que tout, leur âge, leurs fonctions, leur vie journalière et jusqu'à la saison de l'année, avaient d'autres qualités et d'autres vertus que d'être secs ou humides, chauds ou froids, et de l'être au premier ou au second, au troisième ou au quatrième degré, ce jour-là le galénisme tomba d'une chute profonde. Il était tout-puissant, il devint ridicule, car c'est bien à Galien et à ses disciples et non aux vieux maîtres grecs que s'adressent et que se rapportent les railleries qu'a soulevées jadis le nom d'humoristes.

Voici donc quels sont, d'après l'école galénique, les caractères propres aux diverses formes de podagre (1).

« Signes de la fluxion sanguine :

« L'humeur sanguine, si elle est abondante et modérément chaude, détermine une réplétion et une grande tuméfaction non seulement des veines, mais de toute la partie malade ; la peau n'est pas très chaude, mais elle est assez

(1) Le douzième livre d'Aétius. Édit. Costomiris, p. 37 et suiv.

rouge ; il y a des battements profonds de la région enflammée, mais sans grande force. Dans ce cas on ne supporte ni les applications froides, ni les applications chaudes ; on souffre toujours et sans relâche quand l'afflux sanguin est continu et uniforme, par accès seulement quand l'afflux n'est pas constant. Les paroxysmes sont absolument quotidiens, mais ne durent pas autant que ceux qui sont dus à la pituite. Les urines sont rouges et médiocrement épaisses, et ont parfois un dépôt blanc, un nuage ou un énéorême. Si le sang tend à devenir pituiteux, les urines sont plus blanches, plus épaisses, parfois troubles et chargées d'un dépôt abondant. En même temps les veines recevant trop de sang se remplissent et se tuméfient. »

« Les conditions qui prédisposent à la pléthore sanguine sont : la période qui s'étend de l'adolescence à l'âge moyen, une alimentation trop succulente et trop nourrissante, des exercices modérés, le printemps, un séjour tempéré. »

« Signes de la fluxion bilieuse :

« Quand la fluxion est bilieuse, la peau de la région enflammée paraît quelquefois plus jaune qu'à l'état normal, d'autres fois, elle est d'une couleur intermédiaire au rouge et au jaune, quand il y a un mélange de bile et de sang. La chaleur est extrême et brûlante et de plus réclame des applications froides. Et de fait on est soulagé par les réfrigérants actuels ou potentiels. Les paroxysmes sont tierces, surviennent rapidement et déclinent de même. L'estomac et les urines évacuent les produits excrémentitiels, tandis que la peau laisse transsuder ce qui est plus subtil. Les urines ne sont ni tout à fait rouges, ni tout à fait jaunes ; elles sont parfois âcres au point d'irriter au passage les voies d'excrétion. »

« Les soucis prolongés, les passions, les insomnies, la négligence en fait de bains, les fatigues, un régime propre à augmenter la bile et à amaigrir, l'usage d'aliments âcres et salés précèdent cette variété de fluxion. L'âge, le tempérament et le séjour prédisposants sont ceux qui sont chauds et secs en même temps, la saison est l'été. »

« Signes de la fluxion pituiteuse :

« Si, au contraire, la fluxion est pituiteuse, l'enflure se creuse sous la pression du doigt, elle est molle et modérée ; la région douloureuse est blanche, les douleurs sont tantôt intenses, tantôt médiocres ; les paroxysmes reviennent chaque jour, se développent et augmentent lentement, durent plusieurs heures et ne laissent entre eux qu'un court intervalle, sans rémission complète. Correspondent à cette forme de goutte la vieillesse, le tempérament humide et froid, un état analogue de l'air ambiant, l'hiver. Quelquefois les malades éprouvent une sensation profonde de froid dans la région atteinte. Les causes qui concourent à la génération de cette humeur pituiteuse sont : une vie oisive et molle, une alimentation propre à refroidir, à humecter et à épaissir ; les bains pris après le repas. Aussi les urines dans ce cas sont-elles très épaisses et souvent troubles. Tels sont les signes de la pituite naturellement froide qui est la pituite proprement dite. »

« Signes de la pituite salée :

« Quand la pituite est salée, la couleur et la tuméfaction sont comme il a été dit pour la pituite simple, mais il y a des démangeaisons extrêmes et une douleur mordicante de la région. Les urines dans cette variété de fluxion pituiteuse et dans la précédente sont légères et aqueuses ou au contraire ont un dépôt épais et sont troubles. »

« Signes de la fluxion atrabilaire :

« Quand la fluxion est atrabilaire, c'est-à-dire a des propriétés froides et sèches, et se montre rarement, les malades éprouvent parfois une sensation de froid ou une douleur profonde comme de brisement ou de déchirure ; la couleur des parties tuméfiées est brune, les accès sont quartes, les paroxysmes modérés comme étendue et comme violence. L'âge de cette fluxion est surtout l'âge de déclin, le tempérament celui qui est froid et sec... Cette fluxion vient à la suite d'une alimentation propre à engendrer la bile noire, à la suite de fatigues excessives ; la région

habitée, la saison, qui est l'automne, les conditions de l'air sont froides et sèches. Les urines sont d'ordinaire légères et aqueuses dans les commencements à cause des obstructions, ensuite elles deviennent foncées et s'épaississent peu à peu; le dépôt peut être brun, ou mêlé, brunâtre et couleur de sang » (1).

Ce dernier paragraphe sur la fluxion atrabilaire suffirait à juger la conception galénique. Il est purement artificiel; il ne porte aucune trace d'observation; il n'a de raison d'être qu'une apparence de logique, un goût puéril de symétrie. Il y avait quatre humeurs, il fallait qu'il y eût quatre variétés de goutte. Après avoir tant bien que mal établi les fluxions sanguine, bilieuse et pituiteuse, c'était une nécessité de grouper un certain nombre de symptômes sous l'étiquette de goutte atrabilaire. Cette obsession du chiffre 4 a eu ici des conséquences absurdes. La goutte des quatre saisons, celle des quatre âges de l'homme pouvaient, dans une certaine mesure, se défendre; la goutte continue, quotidienne, tierce ou quarte, moulée sur l'évolution de la malaria, est une ridicule invention.

L'essai d'urologie, le premier que nous connaissions, ne vaut pas mieux. Les caractères extérieurs de l'urine y sont donnés au hasard; ses altérations visibles y sont disposées sans ordre, sans distinction de périodes et rattachées arbitrairement aux prétendues humeurs prédominantes. On ne saurait voir dans ce supplément, ajouté aux descriptions antérieures de la goutte, l'ombre d'un progrès, s'il n'y avait, perdue parmi les signes de la fluxion bilieuse, cette remarque exacte que les urines sont quelquefois âcres au point d'irriter au passage les voies d'excrétion.

---

(1) A la suite de ce paragraphe en est un autre intitulé : « Signes de la fluxion séreuse », mais le flux séreux dérive ou de l'humeur sanguine ou des autres humeurs et détermine, selon le cas, des symptômes analogues à ceux des quatre fluxions décrites, mais à un degré atténué. C'est la fluxion qui correspond aux formes légères de la maladie.

Nous devions nous arrêter à ces pages et les reproduire, non pour leur valeur médicale minime, mais pour leur importance historique qui n'a été que trop grande, et aussi parce que cela nous permettra de passer sous silence les versions presque identiques qu'en ont données Alexandre de Tralles, Paul d'Egine et nombre d'autres, qu'ils aient écrit en grec, en arabe, en latin ou en français.

Il nous reste maintenant à glaner dans l'œuvre de Galien quelques courts passages relatifs à notre sujet. Nous savons ce qu'il pensait de la goutte des enfants et des eunuques; les autres fragments concernent les rapports de la podagre avec l'arthritis, ses localisations, ses métastases, son traitement. Il considère l'identité de l'arthritis et de la podagre comme étant fondamentale, absolue, et il ne recule devant aucune des conséquences de cette confusion. Il dit, par exemple, qu'il est honteux de voir un homme, que la nature a fait sain, devenir goutteux par sa faute et être obligé de se faire porter, et il ajoute : « N'est-ce pas une honte aussi de voir, merveilleux effet de l'arthritis, un homme être incapable de se servir de ses mains, avoir besoin d'une main étrangère pour porter ses aliments à sa bouche ou pour essuyer son derrière dans les latrines ? Et, à moins d'être entièrement ramolli ne vaut-il pas mille fois mieux mourir que de mener une pareille vie ? » (1). C'est que, en raison de la confusion faite entre les deux affections, arthritis et podagre étaient également synonymes de paresse et de débauche.

En revanche, quand Galien recherche pour quelle raison, dans les maladies humorales, les fluxions se portent sur tel ou tel organe, il adopte les conclusions les plus judicieuses, et, aujourd'hui même, nous n'expliquerions pas autrement que lui les diverses localisations des agents infectieux ou des produits toxiques. Il admet, comme les vieux humo-

---

(1) Galien. T. VI, p. 311.

ristes grecs, une lutte entre les divers éléments dont nous sommes composés : celui qui est le plus faible devient le réceptacle de toutes les impuretés, le déversoir de tout ce que les autres ont éliminé ou repoussé. Il écrit, à ce sujet, un court chapitre de pathologie générale, le meilleur peut-être qui nous reste de lui.

« Toutes les maladies de ce genre (il s'agit des maladies humorales) résultent de ce fait que la nature rejette toujours le déchet περιττόν sur les parties les plus humbles. Beaucoup d'autres l'ont répété avant moi, mais ils n'ont pas dit comment se fait cette exonération. C'est reconnaître, nous le savons, quelque raisonnement et quelque intelligence à la nature que de dire simplement qu'elle rejette des parties nobles sur les parties humbles tout ce qui se trouve en elle d'inutilisable ; mais les crises heureuses qui surviennent au cours des maladies révèlent manifestement l'action de quelque force pareille. Quel est leur mode de genèse ? Cela n'a pas été suffisamment expliqué par mes devanciers : ils n'ont pu montrer d'une façon précise ce qu'étaient ces forces naturelles sur lesquelles nous avons insisté dans d'autres ouvrages, ils n'ont pu en dire le nombre, le caractère, ni le rôle particulier. Il devient au contraire facile d'expliquer tout cela si l'on adopte les principes que nous avons établis ».

« Il y a quatre facultés (ou mieux forces δυνάμεις) que possèdent également les parties élémentaires des animaux et des plantes : l'une attire l'aliment convenable, une autre le retient, une autre le transforme, la quatrième élimine le déchet (mot à mot le superflu), qui peut être tel en raison de sa quantité ou en raison de sa nature. Toutes les parties du corps n'ont pas une égale force : les unes, les parties nobles, ont été dès l'origine faites plus fortes par la nature ; il est donc logique que dans les corps chargés d'impuretés et de produits superflus quelque chose s'en écoule vers les parties plus humbles. Et comme ce déchet est chassé de toutes les parties fortes et qu'il ne peut se faire recueillir

nulle part, il se réfugie dans la partie qui est la plus faible de toutes. Cette partie faible peut l'être pour diverses raisons : elle peut avoir été lésée dès la première formation de l'animal; elle peut avoir été lésée plus tard; elle peut encore être faible par destination, comme est la peau. Celle-ci en effet n'étant pas faite pour l'action, mais pour l'usage, devait être plus faible que les parties actives. Elle n'est en quelque sorte que l'enveloppe et le vêtement naturel de l'animal, ne lui assurant ni la digestion, ni la distribution de l'aliment, ni l'hématose, ni le pouls, ni la respiration, ni le mouvement instinctif καθ' ὁρμήν, ni une fonction quelconque. Enfin, en raison de sa situation périphérique, il est naturel qu'elle reçoive les déchets du corps entier ».

« La nature, en effet, s'est façonné dès l'origine un certain nombre d'organes destinés à évacuer les déchets, et ces organes suffisent à assurer la santé, pourvu que l'être vivant ne subisse aucune atteinte fâcheuse de l'air ambiant; ni qu'un mauvais régime ne fasse regorger le corps tout entier de résidus excrémentitiels. Mais, s'il survient quelque accident de ce genre, les seuls organes physiologiques ne suffisent plus à éliminer la masse des déchets; alors des flux se jettent sur les parties les plus faibles, repoussés qu'ils sont des parties plus fortes. Il arrive aussi parfois que le rétrécissement des pores des organes éliminateurs est la cause de ces transports sur d'autres régions. Telle est l'origine première et la genèse de tous les troubles morbides que nous avons dits. Ajoutez que le mal s'accroît encore dans les régions mêmes où il s'est réfugié, du fait des résidus excrémentitiels qui y sont enfermés et qui s'y décomposent et arrivent à ce point de malignité qu'ils corrompent aussi l'humeur qui leur arrive ensuite, cette humeur fût-elle bonne et utile de sa nature ! » (1).

Le passage de Galien que nous venons de citer renferme

(1) Galien. De morborum causis, cap. vii. Éd. Kuhn, t. VII, p. 23-26.

bien des notions intéressantes qui mériteraient de retenir notre attention ; nous reviendrons plus tard sur ce qu'il y est dit de la localisation des lésions au lieu de moindre résistance, sur la tendance instinctive de l'économie à réparer ses lésions et à éliminer les poisons morbides, sur le mécanisme des crises et sur les conséquences d'un arrêt des émonctions normales ; nous retiendrons seulement ici l'énumération et la définition des quatre facultés naturelles, des quatre forces qui commandent les divers actes de la nutrition. Sur ce point les idées de Galien n'ont pas vieilli d'un jour. Il suffit pour s'en convaincre de leur comparer les doctrines récemment exposées par Bouchard : « Le caractère commun de l'activité de toute particule vivante, c'est donc un double mouvement moléculaire, continu, d'introduction et d'expulsion, en même temps qu'un double travail continu de transmutation chimique, l'un qui suit l'introduction, l'autre qui précède l'expulsion... C'est la vie avec son double mouvement d'assimilation et de désassimilation, de création et de destruction... Dans cette conception, l'assimilation comprend un acte physique, la translation de pénétration, et un acte chimique, la transmutation vivifiante ; la désassimilation comprend également un acte chimique, la transmutation rétrograde, et un acte physique, la translation d'émission (1) ». On le voit, les quatre *actes* de la nutrition ainsi comprise répondent assez exactement aux quatre facultés, aux quatre forces de Galien.

On ne peut reprocher à celui-ci qu'une distinction insuffisante entre la seconde faculté et la troisième. Revenant ailleurs sur ces quatre facultés immanentes à toutes les parties de l'organisme, il dit ceci : « La première, que je nomme attractive, appète et tire à elle les sucs convenables à la partie ; après elle une seconde, dite modificatrice, assimile le suc attiré aux produits antérieurs de la nutrition ;

(1) Ch. Bouchard. Maladies par ralentissement de la nutrition, p. 16.

à cette faculté, deux autres viennent en aide, celle qui est dite rétentrice, et par qui la partie digère le suc attiré et le transforme en sa propre nature, et la faculté éliminatrice qui expulse, cette digestion finie, ce qui n'a pas été utilisé, ce qu'on appelle le déchet (1) ».

La théorie de la résistance individuelle des organes aux atteintes qui leur viennent du dedans ou du dehors devait conduire à celle des métastases goutteuses : elles sont liées étroitement l'une à l'autre. Galien les associe dans le passage suivant qui est, avec une courte allusion à la goutte remontée à l'estomac (2), tout ce que nous avons trouvé à ce sujet dans ses œuvres légitimes ; dans son second commentaire au traité de la *nature de l'homme*, il discute cette phrase de l'auteur « les fluxions qui se portent des parties plus faibles vers les parties plus fortes sont d'une résolution plus facile » et en précise le véritable sens. Cela veut dire, selon lui, que les parties fortes se débarrassent plus facilement, en les détruisant, des principes nuisibles que les parties faibles, mais par parties plus fortes il ne faut pas entendre organes essentiels, ce serait fausser l'opinion citée, « car il vaut mieux voir l'humeur nuisible passer des parties nobles aux parties humbles que de la voir suivre la route inverse. *Nous avons vu souvent les poussées articulaires des arthritiques et des goutteux être déplacées, portées sur quelque organe essentiel et amener la mort du malade. Il n'y a alors qu'une chance de salut, c'est de pouvoir rappeler le mal vers le membre qu'il a quitté* » (3).

Dans la *thériaque à Pison*, petit traité qui paraît avoir été écrit dans les dernières années du règne de Septime Sévère et par conséquent ne saurait être de Galien, l'auteur, proclamant les bons effets de la thériaque chez les goutteux,

---

(1) Galien. T. VIII, p. 367.
(2) *Id.* T. X, p. 513.
(3) *Id*, T. XV, p. 129.

mentionne en passant les métastases pulmonaires. « Les goutteux et ceux qui ont des fluxions articulaires généralisées sont soulagées par la thériaque, alors surtout que la période d'augment est passée et qu'on est à la période d'acmé. Tandis qu'on remédie aux douleurs par des applications calmantes, il faut donner à l'intérieur la thériaque pour arrêter les fluxions, car cet antidote dissipe celles qui sont déjà faites et empêche qu'il ne s'en fasse d'autres. L'action est surtout efficace quand on prend la thériaque en santé et d'une façon régulière, car elle consume le superflu des humeurs et modifie l'économie entière. Les autres médicaments internes que prennent les goutteux pour se débarrasser de leur mal empêchent bien la fluxion de se porter sur les pieds, mais, comme ils ne détruisent pas l'humeur superflue, ils créent un nouveau et plus grand danger. Le flux morbide circulant dans l'organisme sans être fixé, le poumon toujours en mouvement, en raison de la nécessité de ses fonctions respiratoires, et plus apte à se laisser envahir par un afflux liquide à cause de la laxité de sa structure, l'attire tout à lui et le malade est suffoqué. C'est un fait avéré que j'ai moi-même observé souvent; aussi je déconseille absolument l'ingestion de ces drogues » (1).

On le voit, l'auteur de la *thériaque à Pison*, quoique adversaire des méthodiques, n'est pas éloigné de leur sentiment à l'égard des remèdes antigoutteux ; il se rapproche aussi de ceux qui de nos jours reprochent au salicylate de soude et au colchique d'empêcher par une sédation trop rapide des désordres locaux la destruction graduelle et l'élimination spontanée du principe goutteux, et de permettre ainsi les complications viscérales. Mais pourquoi notre auteur, si sévère pour les autres antidotes, est-il si élogieux pour la thériaque ? La vérité est sans doute celle-ci : si per-

(1) Œuvres de Galien. T. XIV, p. 274.

suadés qu'ils fussent de son inutilité, les médecins de la Cour ne pouvaient décrier un médicament placé sous le patronage direct de l'empereur, considéré par lui comme sa meilleure sauvegarde contre les accidents, les maladies et les crimes, à telles enseignes qu'il le faisait préparer pour lui-même solennellement et à grands frais et que cette préparation était devenue la raison d'être et la fonction principale des archiatres. Soranus, indépendant par situation et par caractère, pouvait proscrire la thériaque avec tous les antidotes, les médecins du palais ne le pouvaient sans ruiner leur crédit, sans ôter à leur auguste client un élément précieux de sécurité morale en un temps où elle était difficile à acquérir ou à conserver.

Nous ne saurions, pour les raisons que nous avons dites, exposer en détail le traitement que Galien prescrivait aux goutteux. On trouve bien dans ses traités thérapeutiques l'indication de quelques médications locales, mais elles n'ont rien d'original : il les emprunte aux auteurs qui l'ont précédé et surtout à cet autre Aselépiade surnommé à bon droit *Pharmacion*. Quant aux médicaments internes, il se borne, dans les livres que nous avons, à citer la podagre parmi les maladies auxquelles conviennent le mithridate et l'antidote Tyrannis (1), préparations fort voisines de la thériaque et à dire en passant que l'aristoloche ronde est utile aux goutteux (2).

Galien insiste davantage sur une médication préventive, qu'il devait conseiller, car elle était conforme aux idées pathogéniques qu'il avait adoptées. « Il faut, dit-il, évacuer les goutteux et les arthritiques au commencement du printemps, soit à l'aide d'un purgatif, soit par la saignée. J'ai guéri de nombreux malades qui depuis trois ou quatre ans étaient par intervalles affligés de douleurs aux pieds, soit

(1) Galien. T. XIV, p. 152 et suiv.
(2) *Id.* T. XI, p. 836.

en purgeant l'humeur surabondante, soit en pratiquant une saignée. Mais il est clair que ceux-là avaient observé en toutes choses une grande modération, car, pour les débauchés, les ivrognes et les gloutons, il ne servirait pas à grand chose de les purger ou de les saigner : ils ont bien vite accumulé une nouvelle masse d'humeurs crues, par leur vie déréglée; il ne faut même pas entreprendre leur traitement. Mais, à ceux qui sont dociles, on sera fort utile en provoquant une évacuation au cours du printemps et en les amenant à vivre d'une vie active et saine » (1).

Cette pratique de la saignée ou de la purgation printanière chez ceux que l'on juge exposés aux maladies humorales s'est perpétuée jusqu'à nos jours ; elle tombe à peine en désuétude en certains pays. Elle a vécu autant que l'humorisme, étant née avec lui. La plus ancienne mention que nous en connaissions est l'aphorisme d'Hippocrate : « Ceux à qui la saignée ou la purgation convient, doivent être saignés ou purgés au printemps » (2).

Nous avons dit que le galénisme trouva pour le formuler et le répandre des disciples dévoués. Les plus zélés, les plus célèbres paraissent avoir été Philagrius et Oribase, le premier pour avoir composé un volumineux traité de pathologie qui fournit à ses successeurs, et en particulier aux Arabes, la matière et le modèle de leurs descriptions, le second pour avoir rédigé sous le nom de Synopsis un petit manuel où les enseignements de Galien étaient résumés clairement, mis à la portée de tous.

Ce que l'on sait de Philagrius se réduit à ces lignes de Suidas : « Philagrius, né à Maera, en Lycie, selon Eugenator, ou plutôt né en Epire, comme il le dit lui-même dans sa lettre à Philémon sur l'induration du foie, fut élève de

---

(1) Galien. T. XI, p. 272.
(2) Hippocrate. Aphor., sect. VI, 47. T. IV, p. 574.

Naumachios, vécut après Galien, exerça surtout la médecine à Thessalonique et écrivit 70 volumes médicaux, sans compter bien d'autres ouvrages et des commentaires sur Hippocrate ».

L'un de ces traités était consacré à la goutte : Oribase cite un médicament contre les tophus tiré du cinquième livre sur la goutte ; Aétius extrait du même ouvrage de nombreux et longs passages ; peut-être même, comme nous l'avons indiqué, est-ce à Philagrius qu'il emprunte les quatre tableaux schématiques destinés à nous montrer les divers aspects de la podagre. Cette description en effet, fort différente par le fond et par la forme des fragments qui la précèdent et purement galénique d'inspiration, rappelle un chapitre d'un autre livre d'Aétius, où Philagrius, nommé cette fois, définit les huit dyscrasies de la rate, chaude, froide, sèche, humide, bilieuse, atrabilaire, pituiteuse et sanguine et en établit le diagnostic différentiel sur les mêmes signes qui servent à opposer l'une à l'autre les diverses variétés de goutte.

On peut donc négliger, comme déjà connue, la pathologie générale de Philagrius, mais il convient d'insister sur sa thérapeutique. On y relève à regret un goût immodéré pour la polypharmacie, mais on y trouve aussi justement louées et utilisées une pratique excellente, la friction journalière de tout le corps pendant la vie entière et surtout une des médications les plus puissantes qui aient été dirigées contre la goutte, la médication alcaline, dont c'est, croyons-nous, la première apparition dans l'histoire.

Philagrius savait prévenir, soulager, guérir la podagre, du moins il l'affirmait ; sa thérapeutique était, suivant l'occasion, prophylactique, palliative, curative. Nous allons l'envisager sous ces trois aspects : « Sachez-le, tous ceux qui veulent se garder de la goutte, surtout les sujets de tempérament humide et froid, se trouvent bien des frictions et des onctions avec un mélange d'huile et de sel finement pulvérisé, non point au moment de l'inflammation et des douleurs, mais dans les rémissions, à moins que le tempérament ne

soit absolument sec. Après ces frictions, la chaleur naturelle augmente, ce qui est anormal se dissipe, les résidus excrémentitiels se consument ; les parties malades sont rendues plus fortes et plus résistantes de toute manière chez ceux qui se donnent cette peine chaque jour, matin et soir, dans les périodes de calme, comme nous l'avons dit, et usent de ce remède pendant leur vie entière. Aussi pouvons-nous assurer que ces frictions suffisent à elles seules, pourvu qu'on ne suive pas un trop mauvais régime, qu'on évite les grands refroidissements, les excès vénériens, les fatigues et, d'une manière générale, qu'on ne commette pas de trop grands écarts » (1).

Ces dernières prescriptions un peu banales, Philagrius les développait ailleurs et disait : « Quand la goutte est devenue chronique, il n'est pas de guérison parfaite, mais si au début elle est traitée avec soin, elle peut disparaître complètement. Aussitôt que l'on sent une douleur au pied, au niveau du gros orteil ou du talon, douleur qu'on ne peut attribuer à un coup ou à une cause analogue, il faut supprimer le vin, diminuer le repas du soir, passer faim la plus grande partie du temps, éviter les indigestions et le coït, prendre des aliments légers, se faire vomir avec des raiforts plusieurs fois par mois ; employer les frictions et *le massage* avant le repas et marcher beaucoup » (2). Si la goutte revient malgré ces précautions et passe à l'état chronique, il faut recourir à la dérivation intestinale, sans se départir du régime précédent ; il faut employer les remèdes qui chassent la bile et prendre, par exemple, gros comme une fève de scammonée mêlée avec du sel, et cela plusieurs fois par an, ou seulement avant l'époque du retour habituel des accès.

---

(1) Aétius. Douzième livre, p. 42.

(2) La traduction de Razès d'où ce passage est tiré dit : *Fricationem et impressionem corporis ante cibum*. Razès, Continent, fol. 249. Masser vient du grec Μάσσειν presser dans ses mains, pétrir.

Cela fait, ou la douleur ne revient plus, ou du moins elle est plus légère et plus facile à calmer (à l'aide de bains tièdes, d'applications de jusquiame et d'opium, et du repos absolu de la jointure).

S'il a affaire à un homme sanguin, Philagrius a recours à la saignée, non pas une fois, mais deux, trois fois et plus. Si l'on n'agit pas ainsi et qu'on se contente de remèdes répercussifs, on crée un grand péril : « Repoussé des parties les plus humbles vers les parties nobles et nécessaires à la vie, le sang se jette sur l'une de celles-ci, foie, diaphragme, poitrine, poumon ou même cœur, ce n'est plus une maladie, c'est la mort même... Je me souviens d'avoir saigné deux fois un homme des plus pléthoriques et des plus sanguins et d'avoir vu clairement quelle était l'efficacité d'une saignée faite du côté correspondant au membre malade : la fluxion était au pied droit, je le saignai à la main droite et aussitôt il fut délivré de ses douleurs ; la fluxion ayant reparu trois jours après à l'autre jambe, je le saignai à la main gauche, les douleurs disparurent de nouveau » (1).

Sobriété en toute chose, exercice, frictions, massage, saignée, purgations, constituent déjà une thérapeutique assez active, mais Philagrius est jaloux de ses devanciers : ils ont inventé des antidotes, des spécifiques antigoutteux, il veut avoir le sien. « Les médicaments internes que l'on donne aux goutteux et aux arthritiques sont nombreux, divers et variés ; je connais cette foule de drogues, et le tetrapharmacon, et le remède au millepertuis et le remède à la gentiane et les autres dont usent habituellement les médecins pour les podagres avérés, pourtant j'ai composé, moi aussi, un médicament que je crois capable d'échauffer, tout en humectant légèrement, d'atténuer les humeurs épaisses et visqueuses, et, vertu qu'il possède à un haut degré, d'ouvrir les voies d'excrétion, de relâcher le ventre,

(1) Aétius, p. 45-46.

de provoquer les urines et aussi de réveiller les actions naturelles et de provoquer ce qu'on appelle la perspiration insensible ». Suit la formule interminable de ce remède qui devait pouvoir remplir bien des indications puisqu'il contenait plus de cinquante substances diverses. Nous ne citerons que la dernière parce qu'elle a donné son nom à l'antidote lui-même, διὰ τῶν ὀστῶν, c'est la cendre d'os ; on choisissait les os des jambes de cerfs ou de bœufs. « La substance des os, dit Philagrius, a la propriété de consumer et de dessécher au point qu'employée seule, longtemps et comme il faut, elle peut guérir les arthritis invétérées (1). »

Sans faire de Philagrius l'inventeur conscient de la médication alcaline et si difficile qu'il soit de démêler l'idée qui l'avait guidé, il faut reconnaître qu'il attribuait aux cendres d'os et à d'autres substances de composition voisine une action spéciale sur l'organisme du goutteux. Nous trouvons en effet dans le livre si précieux d'Aétius une autre préparation également due à Philagrius et également alcaline, un médicament à la cendre d'écrevisses, dont il dit qu'il convient aux corps mous et remplis de produits excrémentitiels : « J'ajoute à la formule de ce médicament huit drachmes de persil, et le plus souvent dix, pour le rendre diurétique, et j'ai soulagé ainsi beaucoup d'arthritiques et surtout ceux qui ont la chair molle et blanche (2) ».

Après avoir résumé le traitement général que Philagrius faisait suivre à ses goutteux, nous pouvons énumérer rapidement les applications locales dont il usait et dont il soignait la préparation avec cette minutie qu'il paraît avoir apportée dans tout ce qu'il faisait ou écrivait. C'étaient les remèdes

---

(1) Aétius. *Ibid.*, p. 115 et suiv. Philagrius n'avait pas découvert la cendre d'os. On lit dans Galien (t. XII, p. 342) : « Quelques-uns de nos contemporains ont administré dans des potions de la cendre d'os, sans dire au patient ce qu'il buvait pour ne pas provoquer de dégoût et ont ainsi guéri nombre d'épileptiques et d'arthritiques. »

(2) *Ibid.*, p. 124.

à l'acacia et aux deux ellébores, à l'huile de laurier, aux métaux (emprunté à Galien), à la soude et à l'huile, à l'urine de mulet; quelques-uns croyaient ce dernier remède plus efficace quand, pendant la cuisson, on crachait dans la marmite et à terre, en prononçant quelques mots barbares, « mais, dit naïvement Philagrius, je crois qu'il n'est ni utile, ni convenable de reproduire ces mots, car le remède préparé sans ces clameurs a tout autant d'efficacité »; c'était encore un topique calmant (Hépione) à l'aneth et à l'huile d'olives vertes; un remède très vanté contre les tophus, mélange bizarre de matières grasses, de poussières métalliques, de racines et de crottes de chien (1); et enfin une pratique plus hardie et plus efficace, l'application de vésicatoires sur les jointures malades. « On doit appliquer sur les articulations de la main ou du pied des remèdes vésicants, quand la maladie est devenue chronique; on fait une sorte d'emplâtre avec de l'écorce de racine de câprier et de garou pilée dans de la lie de vinaigre; on l'applique sur la région enflammée et on le laisse deux heures en place, puis on perce les ampoules et on répand par-dessus de l'eau froide. Quelquefois il faut laisser l'emplâtre appliqué pendant trois heures (2). »

En rapprochant les divers fragments que les Byzantins et les Arabes nous ont laissés, on peut reconstituer quelques-uns des traits de la physionomie de Philagrius. Il fut le premier et le plus remarquable exemplaire d'un type que nous verrons reproduit à l'infini, le type du galéniste orthodoxe, qui deviendra par des dégradations successives le médecin de Molière, l'humoriste impénitent des derniers jours. Aussi nous semble-t-il que dans les études consacrées à Galien, à sa doctrine, à sa longue domination, on n'a pas donné une place suffisante à cet apôtre qui rédigea avec tant de patience et de fidélité l'évangile de la nouvelle foi.

---

(1) Oribase. Synopsis, IX, 59.
(2) Philagrius. Cité par Razès dans le Continent, fol. 251.

Oribase, qui vécut peu après Philagrius, ne fut guère moins galéniste que lui, au moins dans les ouvrages où il a mis quelque chose de lui-même, c'est-à-dire dans la *Synopsis* et dans les *Euporistes*. Quant à la grande *Collection Médicale* qui porte son nom, il n'en fut que l'éditeur, éditeur assez éclectique; s'il y a cité Galien un peu trop souvent, il a fait appel aussi aux meilleurs médecins de toutes les écoles. Aussi cette œuvre serait-elle de toutes la plus précieuse, si elle nous était parvenue dans un meilleur état.

On sait l'origine de ce livre. L'empereur Julien voulant montrer à ses peuples ce qu'ils devaient à la culture hellène, pure de christianisme, ne pouvait choisir un meilleur exemple que l'histoire médicale. Dans ce domaine la Grèce païenne avait régné sans partage. Il demanda à son médecin, à son ami, Oribase de Pergame, cet inventaire de la pathologie ancienne en 70 livres qui porte le nom de *Collections Médicales*. Il ne s'agissait pas de dire ce qu'il fallait savoir sur tel ou tel sujet, mais de reproduire textuellement ce qu'en avaient dit les médecins les plus autorisés depuis les temps hippocratiques jusqu'au IVe siècle. C'est une suite de morceaux, assez longs parfois, empruntés à un très grand nombre d'auteurs, dont quelques-uns ne nous sont connus que par ces fragments mêmes.

Nous avons déjà puisé à cette source, quand nous avons eu à étudier l'œuvre de Rufus et celle d'Hérodote; malheureusement le livre qui était consacré à la goutte a disparu ou se trouve encore perdu dans quelque manuscrit ignoré. On a pensé que l'ouvrage d'Aétius auquel nous avons fait tant d'emprunts devait ressembler beaucoup par le fond et par la forme au livre d'Oribase; mais la comparaison des chapitres parallèles, trop peu nombreux, montre plus de différences que d'analogies. Aétius modifie, abrège les passages qu'il cite, prend quelquefois la parole en son propre nom et enfin, par sa faute ou par celle des copistes, nous laisse trop souvent dans l'incertitude sur l'origine des notions qu'il nous transmet. Tout autre est la méthode suivie

par Oribase qui a fait une œuvre absolument impersonnelle.

Du reste nous avons une preuve directe que les deux chapitres d'Oribase et d'Aétius avaient à la fois quelques points communs et de nombreuses différences. Un Byzantin inconnu avait fait sous le titre de : « Choix de traitements tirés de la Collection Médicale d'Oribase (1) », de nombreux extraits qui ont été publiés. Le paragraphe 76 concerne la podagre et l'arthritis ; il débute par un résumé en cinq lignes de la page qui commence l'étude de la goutte dans Aétius. Mais là s'arrête la ressemblance. Les diverses prescriptions hygiéniques ou thérapeutiques sont tirées de divers auteurs, non de Philagrius ; le régime conseillé rappelle surtout le méthodisme et Soranus. On y retrouve aussi ces cataplasmes d'excréments tirés du ventre d'une chèvre dont parle Arétée. Enfin un certain nombre de formules sans intérêt portent divers noms qu'on ne lit pas dans Aétius, la dernière par exemple qui est attribuée à Lépidianus et concerne un antidote à prendre toute l'année, antidote composé de germandrée, d'aristoloche ronde, de gentiane et de rue sauvage. Photius du reste dit qu'Aétius avait emprunté les éléments de son livre, non seulement aux auteurs qu'avait dépouillés Oribase, mais encore à quelques autres (2).

Nous passerons rapidement sur la synopsis et sur les euporistes. La synopsis a une importance historique assez grande car elle a été l'un des livres où le moyen âge latin a appris la médecine, mais le chapitre consacré à la podagre et à l'arthritis est d'une brièveté extrême ; il comprend un résumé de la page de Galien qui a été reproduite tant de fois, puis l'énumération de quelques remèdes plus ou moins sérieux, l'aristoloche à l'intérieur, à l'extérieur la farine de fèves, les cendres de chou, le bouillon de renard et quelques autres. Pour expliquer son laconisme, Oribase nous dit dans

(1) Œuvres d'Oribase, t. IV, p. 591.
(2) Photius, Patrologie de Migne, vol. 103, p. 719.

sa préface qu'il a travaillé pour les voyageurs et pour ceux qui ont appris complètement la médecine dans des traités volumineux et n'ont besoin que d'un simple memento (1).

Les euporistes, en ce qui concerne la goutte, ne sont qu'une nouvelle version de la synopsis, version plus sommaire encore. Les euporistes sont adressés aux *philiatres* qui, en cas d'urgence et en l'absence d'un médecin, veulent pouvoir traiter convenablement eux-mêmes et leurs amis (2). On ne s'arrêterait pas à cet opuscule sans valeur médicale, non plus qu'à la synopsis, si Oribase n'était l'auteur de la grande collection.

Il est une autre raison de ne pas dédaigner Oribase : il est le dernier représentant de la médecine païenne. Sa mort, survenue au voisinage du partage de l'empire, ferme une période de l'histoire médicale, comme l'année 395 (3) une période de l'histoire générale. Jusqu'à ce moment la médecine a été grecque d'idiome et de pensée, désormais il y aura deux médecines comme il y aura deux empires, celle de l'Orient grec ou arabe, celle de l'Occident latin. Elles ne diffèreront pas moins l'une de l'autre par l'inspiration que par la langue. Il semble que Galien et Soranus se soient eux aussi partagé le monde.

---

(1) Œuvres d'Oribase, t. V, p. 1.

(2) *Ibid.*, p. 560.

(3) En réalité, pour la médecine comme pour l'empire, la division date de la mort de Galien en 363 et de l'avènement de Valentinien et de Valens en 364, abstraction faite du court règne de Jovien.

CHAPITRE XI

LES BYZANTINS. — LE COLCHIQUE

Constantinople avait hérité des grandeurs de la Rome impériale; elle hérita aussi de ses mœurs, de son hygiène et de ses maladies. La goutte y fut une maladie commune : elle frappa presque tous les empereurs, même les plus sobres, même les plus sages, victimes sans doute des fautes paternelles. Nicéphore Calliste nous montre l'empereur Maurice chassé de sa capitale, assailli par une tempête au travers du golfe de Nicomédie et entravé brusquement dans sa fuite par un accès de sa goutte habituelle et il ajoute : « Ce mal survient, avec une déplorable fréquence, chez ceux qui font leur séjour de la ville impériale (1) ». Et cependant Maurice « était exact et rigoureux dans son régime, n'accordant à son ventre que le nécessaire et n'usant que d'aliments très simples ».

Une preuve saisissante de la fréquence extrême de la goutte en Orient, c'est la place démesurée qu'elle occupe dans les œuvres des médecins byzantins. Sur les douze livres qu'Aétius consacre à la pathologie spéciale, un livre entier est rempli par l'étude de la goutte et de la sciatique. Dans le

---

(1) Nicéphore Calliste. Hist. ecclésiast. Liv. XVIII, ch. xl. Patrol. de Migne, t. 147, p. 408.

traité d'Alexandre de Tralles la part proportionnelle faite à la goutte est identique. Aussi aurions-nous à analyser de longs et nombreux chapitres s'ils n'étaient le plus souvent une simple réédition des travaux que nous connaissons déjà. Nous relèverons seulement ce qu'ils peuvent contenir d'original.

La médecine byzantine n'a rien ajouté à l'histoire clinique de la podagre. Croyant la pathologie portée à sa perfection par Galien, elle se consacre à la pratique, recueille, essaie les recettes que l'expérience journalière lui suggère ou que les relations toujours plus faciles de l'empire avec les peuples lointains amènent à sa connaissance. Elle a accru ainsi la matière médicale d'une foule de drogues inutiles, mais elle l'a enrichie aussi de l'agent le plus puissant dont dispose la thérapeutique de la goutte, *l'hermodacte* ou *colchique d'automne*(1). La découverte des propriétés curatives de cette plante, l'étude de ses caractères botaniques, sont les deux faits qui dominent, en ce qui concerne notre sujet, la médecine orientale, celle des Byzantins et celle des Arabes ; ce sont presque les deux seules raisons qui nous obligent à nous y arrêter.

On peut déterminer avec précision l'époque où les vertus de l'hermodacte furent connues des médecins et utilisées par eux. La première formule où ce médicament figure est de Jacques Psychriste, qui vivait vers le milieu du cinquième siècle, avait soigné à Athènes le philosophe Proclus et était devenu le médecin et le conseiller de l'empereur Léon le Grand, qui régna de 457 à 474. D'autre part on a la preuve qu'à la fin du quatrième siècle, et au commencement du cinquième, les médecins n'employaient pas encore l'hermodacte. Le mot en effet ne se lit en aucun endroit des livres d'Oribase, non plus que dans les traités écrits en latin dans

(1) Nous justifions longuement cette synonymie dans un chapitre spécial. Voir ch. xx.

la première moitié du cinquième siècle par Priscien, par Cassius Félix et par Cœlius Aurelianus, qui avaient connu les pratiques et les drogues de la médecine grecque jusqu'au jour où les invasions barbares consommèrent la rupture entre les deux moitiés de l'empire, ou, plus exactement, jusqu'en 439, date de la prise de Carthage, événement qui sépara l'Afrique, leur patrie, du monde oriental.

A cette date de 439, nous touchons précisément à l'époque où Jacques va exercer son art à Constantinople et y arriver à la notoriété, car on ne saurait admettre qu'il ait obtenu d'emblée, jeune et inconnu, les titres de comte et d'archiatre, l'amitié et la confiance de Léon. La chronologie impose déjà cette conclusion que Jacques fut un des premiers, sinon le premier, à prescrire l'hermodacte. Ajoutons à cela que son origine, sa vie antérieure, ses voyages, son éducation avaient pu, mieux qu'à d'autres, lui fournir l'occasion de recueillir et d'expérimenter une médication nouvelle.

Il était né à Alexandrie (1), mais sa famille était de Damas. Son père Hésychius avait, pendant quarante ans, parcouru le monde pour augmenter les ressources de sa pratique, puis il s'était fixé à Constantinople où il avait trouvé, non des médecins, mais des théoriciens qui ne savaient rien par expérience personnelle, n'avaient rien appris que dans les livres d'autrui (Photius). Jacques, instruit par son père qu'il avait accompagné dans une partie de ses voyages, resta lui aussi dans la capitale, opposant au « verbiage » de ses confrères un système thérapeutique dont Alexandre nous donne quelque idée. Ayant affaire à un monde dont « le surmenage intellectuel, la poursuite de l'argent, l'ennui et les préoccupations remplissaient toute la vie (2) », il recommanda une

(1) Ce que nous disons de la vie de Jacques Psychriste est emprunté à Alexandre de Tralles, à Malala, à Photius et à Suidas. Ces deux derniers ont puisé à une même source, la vie d'Isidore par Damascius.

(2) Alexandre de Tralles. Liv. V, ch. iv.

limentation frugale, des purgations fréquentes, des bains froids, en un mot un régime rafraîchissant. De là ce surnom de Psychriste, le refroidi, que lui donnèrent ses envieux, fort nombreux au dire de Suidas.

Il aimait les cures rapides, surprenantes et ne craignait pas les médications hardies. C'est son disciple fidèle, Asclépiodote, qui devait restaurer l'usage de l'ellébore blanc que ses dangers avaient fait abandonner. Il jouissait auprès de ses contemporains d'une faveur unique; il était plus qu'aimé, il était adoré de ses clients, considéré comme infaillible dans ses pronostics, traité de Sauveur et de nouvel Esculape. Il passa même pour porter en lui une âme et une vertu divines. On lui éleva des statues à Constantinople et à Athènes, honneur excessif s'il ne fut qu'un praticien heureux, « chéri de dieu » comme on disait de lui, honneur mérité s'il prescrivit le premier le colchique aux goutteux et obtint par lui des guérisons soudaines qui avaient pour les profanes toutes les apparences d'un miracle.

Jacques paraît d'ailleurs s'être occupé du traitement de la goutte avec un succès reconnu. Nous avons de lui, qui pourtant n'a rien laissé par écrit, un liniment contre les douleurs des nerfs, notamment contre celles qui proviennent de l'âcreté des humeurs, *ex acredine humorum* (1) et un cérat réservé aux formes aiguës de la podagre « aux inflammations brûlantes des pieds. » (2)

Mais la recette qui doit assurer la gloire de Jacques, c'est la suivante qu'Alexandre de Tralles nous a conservée : « Autre purgation que prescrivait Jacques Psychriste : *Hermodacte*, quatre scrupules ; scammonée, deux scrup. ; donner à boire dans de l'eau tiède après qu'on aura préparé le

---

(1) Oribase. T. VI, p. 160. Cette recette est ajoutée au texte de la Synopsis par le plus vieux traducteur connu de cette œuvre, traducteur qui a écrit au temps de l'occupation de Ravenne par les Goths.

(2) Aétius. Liv. XII, p. 92.

malade par un bon régime. (1) » A ces lignes commence l'histoire médicale du colchique d'automne.

Remarquons-le, c'est à titre de remède purgatif que Jacques prescrit l'hermodacte. Il conseille une dose qui correspond à 4 grammes 55 centigr.; il ajoute encore à l'action évacuante de l'hermodacte celle de la scammonée employée elle aussi à haute dose; enfin l'absence de toute indication contraire prouve que le médicament était pris en une fois et que l'ingestion n'en était pas renouvelée les jours suivants. Formulée ainsi, la médication est un peu brutale, mais cette simplicité de composition et cette hardiesse sont des raisons nouvelles de croire que Jacques innovait et n'imitait personne. Dans un premier essai on frappe fort, pour être sûr de frapper assez, et l'on ne cherche pas à atténuer des inconvénients secondaires, que seul un plus long usage peut révéler. Avec le temps nous verrons les formules se corriger, s'adoucir, devenir à la fois plus savantes, plus compliquées, plus agréables au goût et moins pénibles à l'estomac, peut-être aussi moins actives.

C'est sans doute au cours de ses voyages en Asie, en des provinces voisines de la Syrie et qui sont encore pour la plupart des auteurs le lieu de provenance des hermodactes, que Jacques avait appris les caractères et les vertus médicinales de ces bulbes. Peut-être aussi tenait-il cette notion de son père, mais on ne saurait remonter plus haut, car Hésychius était contemporain des médecins que nous avons cités et qui ignoraient certainement le nom et les usages de l'hermodacte. Alexandre de Tralles ne faisant, à propos de la goutte, aucune mention d'Hésychius, on est amené à conclure, comme nous l'avons fait, que la médecine est redevable à Jacques Psychriste d'une de ses armes les plus puissantes.

---

(1) Alexandre de Tralles. Liv. XI. Éd. grecque-latine. Bâle, 1556, p. 645.

Un intervalle de quelques années, une génération environ, sépare Jacques Psychriste d'Aétius d'Amide qui porta, lui aussi, le titre de comte à la cour impériale et vécut à la fin du cinquième ou au commencement du sixième siècle. Il nous faut ouvrir de nouveau son livre et y chercher, non plus ce qu'avaient écrit ses devanciers, mais ce qu'il pensait lui-même. Nous avons dit combien était restreinte sa part personnelle dans l'ouvrage qui porte son nom : il se borne à choisir, à rapprocher, à recoudre les lambeaux détachés des auteurs classiques de la médecine grecque. Rares sont les occasions où il se découvre et parle en son propre nom.

Il en use précisément ainsi à propos des hermodactes et de la goutte et nous donne un exemple tiré de sa pratique. Voici le passage : « Purgatif à l'hermodacte que nous employons constamment. R. Hermodacte sec et récent, une once; anis, cumin, poivre commun, safran, poivre long, graines de Cnicus, ââ deux scrupules ; myrrhe, une drachme ; euphorbe fraîche, quatre scrupules ; mastic, six scrupules ; cannelle, un scrupule ; musc, une silique. On en donne quatre scrupules dans de l'eau miellée. Cela soulage les douleurs *sur-le-champ*. » Aétius (1) ajoute que, ces diverses espèces ne pouvant déterminer une forte purgation, il convient d'y ajouter de la scammonée ou un autre médicament purgatif approprié au tempérament. Si nous ramenons les doses précédentes à notre système de mesures, nous trouvons que l'hermodacte est prescrit à la dose de 2 grammes et 20 centigrammes environ dans les vingt-quatre heures. Dans une seconde formule, la quantité d'hermodacte à prendre en un jour est un peu inférieure à deux grammes.

Aétius mentionne donc le premier cet effet rapide, presque instantané, qui est le caractère de la médication. Pour la première fois aussi, il cherche à corriger, par l'addition

(1) Aétius. Le douzième livre (en grec). Édit. Costomiris. Paris, 1892, p. 113.

de quelques épices ou aromates, l'irritation gastrique que cause d'ordinaire le colchique et qu'une courte expérience avait révélée aux successeurs immédiats de Jacques Psychriste.

Voilà, à peu de chose près, tout ce qu'Aétius a mis de lui-même dans le douzième livre de son recueil. Nous avons déjà reproduit ou résumé les fragments qu'il a empruntés à Philagrius, à Galien, à Archigène et à quelques autres ; il serait aussi fastidieux qu'inutile d'énumérer, après lui, les antidotes, les onguents, les emplâtres, les cataplasmes et les liniments. Mentionnons seulement, à cause de sa provenance, un cataplasme aux feuilles de troëne préparé à la façon des « barbares indiens, » ce qui rappelle que l'auteur était né en Mésopotamie, à l'extrême frontière de l'empire du côté de l'Orient.

La figure d'Aétius est restée vague et incertaine et l'on en cherche vainement quelques traits dans les seize livres de son gros ouvrage. En revanche, la physionomie d'Alexandre de Tralles, qui a vécu peu après, puisqu'il était contemporain de Justinien, ressort nettement dessinée et vivante de la lecture de son manuel. Parmi les médecins de la décadence grecque, Alexandre tient une place à part. Ce n'est ni un compilateur comme Aétius, ni un abréviateur comme Paul d'Egine, c'est un praticien comme Jacques Psychriste, mais, à la différence de celui-ci, il a réuni en un volume (1) les recettes qui lui avaient valu sa renommée, renommée presque universelle, qu'il avait acquise en Espagne, en Gaule, en Italie, à Constantinople et ailleurs, cherchant partout des médicaments, des procédés et des formules et laissant derrière lui le souvenir de son affabilité, de son talent et de ses succès. Il fut pour ses contemporains, il resta

(1) Alexandri Tralliani Medici libri duodecim, græcè et latinè. S. Guinerio Andernaco interprete. Bâle, 1556.

pour le moyen âge le médecin par excellence ; on disait *Alexander medicus*.

Si, à l'exemple du vulgaire, on considère le thérapeute au sens propre du mot, plus que le clinicien, Alexandre de Tralles mérita sa gloire. Nul plus que lui n'eut le désir de *servir* son client. Certes il cherchait à le guérir, mais dans la mesure compatible avec ses préjugés, ses goûts et ses caprices. C'est dire que toutes les médications énergiques ou désagréables étaient proscrites par lui, que toutes les pratiques populaires, les plus absurdes ou les plus répugnantes, étaient admises et conseillées. Alexandre se montra par sa crédulité, feinte ou sincère, inférieur à Scribonius Largus, avec lequel il a d'ailleurs tant d'analogies.

On s'est demandé à quelle secte il appartenait : c'était peine inutile. Son livre est étranger à tout esprit philosophique. Que l'on prenne par exemple le onzième livre qui traite de la goutte (1), les questions de doctrine n'y tiennent, pour ainsi dire, aucune place, la thérapeutique a tout envahi. Mais comme il faut mettre de l'ordre dans cette foule de remèdes et qu'Alexandre aime la clarté, il use de la classification et de la pathologie générale qui régnaient de son temps, c'est-à-dire du galénisme, seul système resté debout. On l'a loué du soin avec lequel il avait distingué les unes des autres les diverses formes cliniques de la goutte et l'on en a fait honneur à son esprit d'observation : or les passages en question sont le résumé, presque la copie, des pages que nous avons reproduites d'après Aétius et que celui-ci avait empruntées sans doute à un de ses devanciers, Philagrius ou un autre.

Assez éclectique, ou même sceptique, en fait de théorie, il

---

(1) En réalité, ce onzième livre était le douzième et dernier. Une interversion malheureuse a fait placer après lui le livre concernant les fièvres qui était le premier. Dans son édition (Vienne, 1878-1879), Puschmann a rétabli l'ordre primitif.

donne à sa pratique un caractère plus personnel. Que, sur un point de thérapeutique par exemple, les données de sa propre expérience contredisent les notions classiques, il n'hésite pas : il qualifie Galien, avec un peu d'ironie peut-être, d'homme tout divin θειότατος, puis il lui applique spirituellement à lui-même ce qu'il avait dit d'Archigène. « Par cela même qu'on est homme, il est difficile de ne pas se tromper souvent, tantôt par ignorance, tantôt faute de soin. Aussi n'aurais-je jamais parlé comme je l'ai fait d'un aussi grand savant si la vérité même ne m'avait donné ce courage et si le silence ne m'eût paru impie. Un médecin qui garde en lui-même, sans le dire, ce qui lui semble vrai commet une grande injustice, une véritable impiété ; il se précipite bénévolement et sans s'en douter dans la plus grave des erreurs. Le devoir est d'agir comme a dit Aristote : Platon est mon ami, mais la vérité est mon amie elle aussi. Entre les deux, il faut choisir la vérité (1). »

On regrette qu'au lit de ses malades, Alexandre ne montre pas la même fermeté. Il prescrit aux goutteux une purgation au suc de roses et à la scammonée « parce qu'elle est agréable au goût et à l'odorat (2) ». Il leur conseille un emplâtre dont il chante les louanges, disant en forme de conclusion : « et le meilleur de tout c'est qu'il est très propre et s'enlève sans répugnance (3) ». Toute sa thérapeutique est dominée par le désir de plaire. Il a, contre la goutte pituiteuse, c'est-à-dire froide, un remède parfait. « Il y a certes beaucoup d'antidotes ayant une grande efficacité et montrant surtout une action puissante chez les goutteux de complexion phlegmatique et humide, mais je n'en ai pas trouvé de meilleur que celui qu'on appelle διὰ κοραλλίων. D'une part, *il n'est pas désagréable à prendre* ; d'autre part, il possède

(1) Alexandre de Tralles. Liv. V, p. 244.
(2) *Id.*, liv. XL, p. 601.
(3) *Id.*, p. 623.

à la fois l'énergie et l'innocuité. En voici la formule : corail, six scrupules, myrrhe, quatre onces, girofle, douze scrupules, rhapontic une once, feuilles de malabathrum véritable, douze scrupules ; racine de pivoine, une once ; aristoloche longue, deux onces ; aristoloche ronde, deux onces ; épi de nard, quatre onces. Tout cela choisi excellent et non sophistiqué pour éviter un échec de la médication. » On donnait un scrupule de ce mélange le matin, dans de l'eau tiède. Cela faisait 365 doses, à prendre dans un espace de près de deux ans.

Pour infaillibles que soient ses propres recettes, Alexandre, aussi obligeant pour ses jeunes confrères que pour ses propres malades, admet que les médecins veuillent choisir à leur gré parmi un grand nombre de remèdes ; aussi en énumère-t-il une foule ; il le fait pour épargner à ses lecteurs un travail qu'ils ne peuvent faire eux-mêmes ; il leur faudrait parcourir la littérature médicale tout entière, « j'ai cru nécessaire, dit-il, de donner ici ces préparations parce que le médecin, à qui ses occupations ne laissent aucun loisir, n'a pas le temps de se plonger dans les nombreux écrits des anciens (1) ».

C'est dans ces dispositions d'esprit qu'il aborde la question la plus délicate qui puisse surgir à propos de la goutte, nous voulons dire la question des spécifiques. Son embarras est visible. « Puisque quelques-uns, dit-il, invoquant soit la nécessité d'affaires pressantes, soit l'intensité intolérable de leurs douleurs, nous demandent instamment de leur donner ces remèdes calmants, il est bon d'en traiter ici et de dire quand et comment il faut en user... Il en est qui boivent le remède nommé δι' ἑρμοδακτύλου et disent en éprouver un tel soulagement, à la suite de selles aqueuses, *qu'ils veulent immédiatement marcher*. Cela est exact et l'espérance donnée est rarement déçue. Mais cette drogue a cela de mauvais qu'elle

(1) *Ibid.*, p. 626.

provoque, chez ceux qui en usent, des rappels plus fréquents de leur fluxion. Tous ceux qui en ont pris se plaignent, durant tout le jour, d'avoir du dégoût pour les aliments. Les mixtures composées de cumin, de gingembre et de poivre sont bonnes et combattent ce malaise stomacal, mais rien ne vaut l'adjonction de l'aloès à l'hermodacte. Je vais donc donner cette formule et aussi celles qu'ont imaginées les anciens pour que nous les sachions et n'ayons pas besoin de les demander à d'autres et pour que, si on veut en user à sa guise, on puisse facilement les prendre ici. »

« Formule d'un médicament purgatif très simple à l'hermodacte. R. Hermodacte, une drachme (3gr,41); gingembre, neuf siliques; poivre, deux siliques; anis, deux siliques. En une dose. Si l'on veut purger davantage, ajouter quatre siliques de scammonée. La purgation se fait doucement et les douleurs cessent (1). »

On voit les progrès faits dans la connaissance des propriétés du colchique : Jacques Psychriste l'emploie à dose brutale et sans atténuation; Aétius essaie de corriger l'action irritante qu'il a sur l'estomac; Alexandre signale les dangers que prépare son action trop prompte pour l'avenir.

Viennent ensuite plusieurs potions à l'hermodacte se ressemblant beaucoup. L'une d'elles, où le colchique est prescrit à la dose de deux grammes environ fait que *le malade peut marcher aussitôt.* Une autre est donnée sous le nom de Jacques Psychriste, c'est celle que nous avons reproduite et qui fut la première en date de toutes les préparations colchicées. L'auteur conclut : « Voilà ce que m'ont appris sur l'hermodacte mon expérience propre et celle de mes contemporains que j'ai vus l'employer. J'en ai usé longtemps ainsi, mais plus tard j'ai reconnu qu'il était bon de lui associer l'aloès et j'ai essayé de le donner, non plus en potion

(1) *Ibid.*, p. 643 et suiv.

mais en pilules. Celles-ci, en effet, tout en calmant les douleurs du malade, empêchent qu'il n'ait de continuelles poussées fluxionnaires. En voici la composition : aloès, 2 scrup.; scammonée, 4 scrup.; graine de concombre sauvag, une demi-once; hermodacte, une demi-once. Cinq ou six scrupules selon l'état des forces. » Cela faisait de $2^{gr},30$ à $2^{gr},75$ de colchique.

Alexandre ne cache pas sa répugnance à prescrire l'hermodacte, auquel il reproche d'irriter l'estomac et de condamner le malade, après une guérison momentanée, à de plus fréquentes ou plus longues atteintes. Les mêmes scrupules se retrouvent exprimés, de nos jours, dans les leçons de Trousseau qui, sur la fin de sa carrière, en était venu, comme Alexandre et comme Sydenham, à se croiser les bras en face d'un accès. Mais, à la différence du français, le médecin grec n'est pas homme à avouer son inaction; il a recours à un subterfuge. « Il faut savoir, dit-il, qu'il n'y a pas que la potion à l'hermodacte qui soulage les douleurs de la goutte, mais qu'il y en a bien d'autres et parmi elles le remède au coronopus (*plantago coronopus*), qui, à mon sens, n'irrite pas l'estomac comme le fait l'hermodacte et soulage autant, sinon plus, en tout cas pas moins que lui (6) ». Cette potion contenait, avec de la racine de coronopus, du fruit de carthame (cnicus), de l'agaric, du gingembre et du poivre. C'était en somme un simple médicament laxatif.

Nous laisserons de côté les autres antidotes que mentionne Alexandre : on retrouverait parmi eux et des formules en escalier dites κλῖμαξ, analogues à celle que Rufus rapportait déjà d'après un auteur plus ancien, et ces poudres végétales qu'on devait prendre pendant une année entière. Enfin le livre et l'ouvrage se terminent par une série de médications moins recommandables encore. Quelques-unes

(1) *Ibid.*, p. 647.

sont dégoûtantes, comme celle-ci, que nous choisissons à cause de sa brièveté : « frotte-toi avec un linge souillé des premières règles d'une vierge ; tu n'auras pas la goutte si tu le fais (1). » Le reste, formules magiques, incantations juives, applications malpropres ou ridicules, rappelle le charlatanisme des Alexandrins, les superstitions de la kyranide et les inepties recueillies avec tant de soin par Pline l'Ancien. L'auteur, il est vrai, semble rougir et s'excuse de ce qu'il écrit. « Puisque quelques-uns, ne sachant ni s'astreindre à un long régime, ni supporter les remèdes de la pharmacie, *nous forcent* à soigner leur goutte à l'aide de remèdes dits naturels et d'amulettes, et qu'un médecin éminent doit être muni de toutes sortes de ressources, et doit pouvoir soulager ses malades de toutes les façons, j'en arrive à ces moyens, mais, comme ils sont nombreux ceux qui ont pareille vertu, je me bornerai à ceux qui ont pour eux une longue expérience (2). »

On le voit, la médecine, telle que la pratique et l'enseigne Alexandre, est la servante obéissante du malade dont elle a pour unique souci de capter et de conserver les bonnes grâces. Nous sommes loin, non seulement de la science, mais de la fierté ancienne. La décadence est universelle, absolue : elle n'atteint pas moins les caractères que les intelligences. Le livre d'Alexandre de Tralles, par ses défauts autant que par ses qualités, peut retenir justement l'attention, mais la personne même de l'auteur est peu digne des éloges outrés que lui ont accordés ses contemporains et ses successeurs.

Paul d'Egine, qui vivait au commencement du VIIe siècle, a partagé, en Orient et en Occident, au moyen âge et dans les temps modernes, la renommée et l'autorité d'Alexandre

---

(1) P. 655.
(2) *Ibid.*, p. 653.

de Tralles. Et cependant il avait réduit lui-même à leurs justes limites son ambition, son rôle et son mérite, dans une préface qui est un modèle de franchise et de modestie (1). On devrait la reproduire en tête de tous les manuels, car elle est la meilleure définition que l'on puisse donner de ces ouvrages, qui ont leur heure d'utilité, mais qui deviennent nuisibles quand ils prétendent remplacer les traités originaux dont ils ne sont en quelque sorte que le squelette décharné.

En somme, Paul d'Égine, il le dit lui-même, a voulu faire quelque chose qui fût intermédiaire entre la collection en 70 livres d'Oribase, que son volume rendait peu abordable, et la synopsis à Eustathe, du même auteur, qu'il jugeait, avec raison, insuffisante à tous égards. La lecture du chapitre consacré à la podagre justifie les dires de la préface. C'est un résumé clair et méthodique de la doctrine galénique, où l'on ne trouve rien qu'on n'ait déjà lu dans Aétius ou dans Alexandre. Par contre, quand il s'agit d'un détail de pratique, du meilleur mode d'administration du colchique par exemple, Paul (2) intervient, dit ce qu'il a observé lui-même, ce qu'il a appris des autres, et cela en un passage qui constitue un document précieux pour l'histoire des hermodactes.

« Il en est, dit-il, qui, au cours de tout accès articulaire, usent de la purgation aux hermodactes, mais ceci demande réflexion parce que l'hermodacte est mauvais pour l'estomac, détermine du malaise et du dégoût. Aussi est-ce seulement chez ceux qui sont pressés par des affaires urgentes qu'il faut l'employer. De fait, il calme rapidement, en deux jours le plus souvent, et permet de reprendre les occupations accoutumées. Je sais un médecin qui ne donne pas la sub-

---

(1) Chirurgie de Paul d'Égine, texte grec, avec traduction française par René Briau, 1855, p. 33.

(2) Paul d'Égine. De re medicâ libri septem. Venise, 1528, p. 57 v°.

stance elle-même de l'hermodacte, ni un médicament qui la contienne, mais fait cuire l'herbe elle-même αὐτὴν τὴν πόαν et en fait boire la décoction à laquelle il ajoute les espèces habituelles, comme l'ache ou l'anis ; et les malades sont purgés et délivrés de leur accès d'une merveilleuse façon ».

Ces dernières lignes se rapportent à une pratique exceptionelle dans l'antiquité. L'usage était de faire des électuaires au miel avec les substances végétales réduites en poudre et d'en délayer une certaine quantité dans de l'eau, du vin, ou tout autre liquide, au moment de s'en servir. On ingérait donc les remèdes en nature et non sous forme d'infusion ou de décoction. De plus, et ce serait une autre dérogation aux habitudes anciennes, l'expression employée par Paul d'Égine porte à penser que ce n'était pas seulement le bulbe de l'hermodacte, mais la plante tout entière, avec ses feuilles et ses semences que le médecin faisait bouillir. Mais c'est là une hypothèse sans autre appui que le mot πόα qui convient mieux à une herbe verte qu'à une racine desséchée.

C'était déjà une entreprise téméraire que de condenser en un petit manuel la médecine entière ; il se trouva cependant des écrivains pour réduire encore l'effort demandé à l'attention, sinon à la mémoire, des Byzantins amis de la médecine. De ce nombre furent Theophanes Nonnos, Michel Psellos et Léon. Le livre de Nonnos, dédié à Constantin Porphyrogénète (901-959), renferme huit courts paragraphes traitant de la podagre et de l'arthritis, de leur cause et surtout de leur traitement ; on n'y relève rien d'original ni d'intéressant (1).

Michel Psellos, le bègue, qui fut précepteur de l'empereur Michel Ducas (1068-1071), a traité de la médecine non en médecin, mais en homme de lettres qui, ayant abordé

(1) Nonnos. Epitome de curatione morborum. Gothæ, 1794-1795. T. II, p. 186 et suiv.

tous les sujets, a cru devoir mettre en vers iambiques toute la pathologie. En quinze vers de ce poëme sont exposés : la pathogénie de l'arthritis et de la podagre dérivées d'une double source, la diminution de la force nutritive et la surabondance des humeurs, conséquence d'une nourriture excessive ; la cause des douleurs, dues à la tension des parties fibreuses sous l'effort de la fluxion ; la distinction purement nominale entre la podagre et l'arthritis ; enfin la formation des tophus qu'engendrent l'afflux d'une humeur terreuse et l'application de remèdes desséchants (1).

Quant à l'opuscule de Léon, philosophe et médecin, ce n'est plus même un manuel, c'est un petit vocabulaire, ne contenant guère que des définitions. L'arthritis, la podagre et la sciatique n'y occupent que quatre lignes (2). La lecture de ces derniers exemplaires de la littérature médicale des Byzantins atténue le regret que pourrait inspirer la perte d'un grand nombre de petits ouvrages analogues dont on trouve maint fragment inséré dans les manuscrits qui nous ont conservé des œuvres plus sérieuses.

Il nous faut descendre jusqu'aux derniers temps de l'empire, au règne de Michel VIII Paléologue (1261-1281), pour trouver une œuvre qui ne soit pas la copie servile des premiers galénistes. L'empereur Michel ayant demandé à son médecin, Démétrius Pépagomène, une consultation sur la goutte, celui-ci lui adresse l'opuscule que nous avons et qui étudie successivement « la prophylaxie par le régime, par les médicaments, par les applications locales ; le traitement de la maladie une fois déclarée, à ses diverses phases de début, d'état et de déclin (3). »

---

(1) Boissonnade. Anecdota Græca, in-8°. Paris, 1829. t. I, p. 225.

(2) Leonis, philosophi et medici conspectus medicinæ in Ermerins. Anecdota medica Græca. Lugd. Bat., 1840, p. 209.

(3) Demetrii Pepagomeni liber de Podagra. Græcè et latinè. Lugd. Bat., 1743.

Pour plus de clarté, car il s'adresse à un profane, Démétrius commence par un petit cours de pathologie générale, dans lequel il traite des divers organes d'élimination dont dispose l'économie : ces organes sont l'intestin, le foie, le rein qui reçoit des vaisseaux un liquide semblable à du petit lait et le transmet à la vessie ; les autres émonctions se font dans l'intérieur même des organes : les unes constituent la sueur, la transpiration ; les autres, plus subtiles encore échappent à la vue et disparaissent à l'état de vapeur. Quand les jointures ont perdu, pour leur compte, cette faculté d'élimination, les résidus s'accumulent, se corrompent ; le sang lui-même se charge de bile et de pituite et l'on voit naître l'affection à laquelle on a donné le nom de podagre : « C'est la surabondance de bile et de pituite qui engendre la goutte, comme l'a dit Hippocrate, bien que tous les auteurs, ou à peu près, incriminent les humeurs sans distinction ». Cette phrase doit être relevée, car elle offre un des rares exemples que l'on puisse citer de résistance au galénisme absolu, à la théorie des quatre humeurs.

« Les fluxions goutteuses n'occupent pas seulement les mains, les pieds et l'ensemble des jointures, mais elles se portent aussi vers l'encéphale, vers le foie et même vers le cœur, et sont alors des plus dangereuses et des plus rebelles ; et si elles proviennent d'une accumulation par trop grande de déchets, elles amènent la mort, à moins que n'intervienne une rapide et énergique purgation (1) ».

« La goutte est à ce point un mal de famille que, si l'on en croit les anciens, elle peut se transmettre par une série d'héritages successifs aux arrière-petits-enfants, si la sobriété du régime, l'usage de purgations fréquentes et appropriées n'y portent remède. » C'est à propos de ces évacuations prophylactiques que l'auteur parle pour la première fois des hermodactes. Il recommande de se purger tous les mois avec la

(1) *Ibid.*, p. 20.

composition suivante : « aloès, une partie ; hermodacte, une demie ; aneth doux ou cannelle, pour modérer l'irritation stomacale que cause d'habitude l'hermodacte, une demie ; scammonée excellente, une demie ; on fait des pilules qu'on donne suivant les forces et le tempérament du sujet, suivant la quantité d'humeur nuisible et suivant la saison de l'année ».

Remarquons en passant que cette formule, mal lue dans la traduction latine, a donné lieu à une erreur grave. Caltier-Boissière, suivi en cela par les auteurs plus récents, a dit que Démétrius Pépagomène avait employé les graines de colchique (1) ; il n'en est rien ; aucune des recettes rapportées par l'auteur grec ne mentionne les semences ; seule la précédente a pu prêter à la confusion si par inadvertance on a lu *seminis* au lieu de *semis*. Le fait rapporté par Paul d'Égine est le seul que nous connaissions, qui concerne un emploi de l'hermodacte autre que l'usage de la poudre de bulbes.

Si, malgré les précautions prises, la goutte survient, il faut saigner au pli du coude : « Dans cette première attaque, dit très sensément Démétrius, le sang des veines n'est pas encore altéré gravement ; aussi, quelle que soit l'humeur nocive, il faut la chasser par la saignée. Elle court de veine en veine et agit plus par sa quantité que par sa qualité. Mais, quand le sang s'est altéré tout à fait et que la maladie est constituée, l'ouverture des veines est plus nuisible qu'utile ». Cette opposition très juste entre la goutte floride permettant la saignée et la goutte atonique le défendant se trouvait déjà formulée presque dans les mêmes termes dans le livre de Paul d'Égine qui l'avait sans aucun doute empruntée à des auteurs plus anciens.

Après la saignée, la purgation. « Il y a une formule purgative qui est bonne pour tous les cas, c'est celle qui est à

(1) Caltier Boissière. De la goutte. Paris, 1860, p. 28.

base d'hermodacte et que l'on prépare suivant les forces du malade, la violence de la fluxion et la quantité d'humeur. Elle est très utile, quelle que soit l'humeur en cause ; j'en ai acquis la preuve par les expériences les plus rigoureuses. Mais il faut que cet antidote soit préparé depuis deux mois, ou au moins depuis un mois, pour que les substances composantes associent mieux leurs vertus et, pour ainsi dire, fassent corps. Cette formule la voici : « Hermodacte, une once ; cumin, pyrèthre, aristoloche, agaric, berle, de chaque six scrupules ; globulaire (alypias), autant ; mastic, deux scrup. ; gentiane, noix de galle, deux scrup. ; musc..... En donner quatre scrupules avec du vin miellé et de la scammonée suivant l'effet purgatif que l'on désire. C'est de toutes les purgations la meilleure qu'on puisse donner dans les maladies fluxionnaires » (1).

« Si les précautions indiquées n'ont pas été prises, si, le mal venu, on n'a pas usé des purgations convenables ou du régime nécessaire, le rôle du médecin est d'annoncer au malade d'atroces et de longues souffrances, des nuits sans sommeil, les déformations des pieds et la claudication... Si le malade refuse encore les remèdes évacuants (car j'en sais qui sont très pusillanimes sur ce point), on agira par des clystères ou des applications abdominales ».

Démétrius énumère ensuite quelques médications locales, se loue beaucoup de l'usage, à titre préventif, des pilules persiques, qui étaient des pilules à base d'aloès, et conclut en ces termes où le scepticisme médical se masque assez mal de la foi religieuse : « J'ai dit ce que conseille la science, ce que pensent les médecins les plus éminents en ces matières. Celui qui se conformera fidèlement à mes prescriptions s'en trouvera bien, pour peu qu'il ait l'assistance du ciel, l'intercession de la Vierge mère et le secours de Dieu ».

---

(1) Dans cette formule, le colchique est prescrit à la dose de 1gr,50 environ.

Un caractère curieux de l'œuvre de Démétrius c'est le soin qu'il a d'invoquer à tout propos l'autorité d'Hippocrate, même pour les détails les plus simples, les notions les plus vulgaires. Il semble que l'auteur soit effrayé lui-même de sa hardiesse, pour avoir émis sur la pathogénie de la goutte, sur les indications de la saignée, sur quelques autres points encore, des opinions que les purs galénistes devaient considérer comme des hérésies. Pour se défendre, il use habilement du procédé même qu'avait employé Galien contre ses adversaires : il se couvre sans cesse du nom vénéré d'Hippocrate.

Quand Démétrius écrivait cette consultation, quand Michel Paléologue la lisait, ils avaient l'un et l'autre présentes à la mémoire l'histoire d'Alexis Comnène et sa longue agonie. Les passages sur la goutte remontée, sur la nécessité de détourner la fluxion par des remèdes purgatifs, sur la répugnance de certains malades à accepter cette médication, sur le rôle qui incombe alors au médecin d'annoncer les conséquences graves de cette faiblesse, paraissent à cent ans d'intervalle un écho du récit émouvant que fait Anne Comnène, dans l'Alexiade, de la mort de son père (1180). Les pages où elle met en scène les médecins de l'empereur, décrit leurs discussions, leurs tergiversations et leurs insuccès, sont le meilleur commentaire que nous puissions donner à ce que les Byzantins ont écrit sur le podagre : aucun de leurs traités ne vaut cette admirable observation que nous traduisons ici presque tout entière (1).

L'empereur était goutteux depuis longtemps et avait ressenti récemment encore de violentes douleurs. Un jour, à l'hippodrome, il est exposé à un grand vent, le mal quitte ses extrémités et se porte sur une épaule ; les médecins ne

(1) Anne Comnène. Vol. II, p. 366 et suiv., in Histoire byzantine. Bonn, 1878.

voient pas l'imminence du péril. Seul Calliclès Nicolas prédit à la famille impériale les malheurs terribles qui l'attendent ; il lui dit sa crainte de voir l'humeur qui avait quitté les extrémités se chercher une autre voie et créer un péril de mort. On ne le croit pas, on ne veut pas le croire : et personne, à l'exception de Callielès, ne conseille de remèdes évacuants parce que l'empereur n'en prenait jamais, il ne prenait d'ailleurs aucun médicament interne. Sur ce point, tous accédèrent à ses désirs et écartèrent la purgation. Alors, prévoyant l'avenir, Calliclès prend une voix grave et leur montre la matière morbide se retirant des extrémités pour se porter d'abord sur l'épaule et sur le cou, puis, en l'absence de toute médication évacuante, frappant les organes primordiaux, le cœur lui-même, et provoquant des accidents mortels. Anne Comnène, qui présidait au débat, se rangea pour sa part à l'avis de Calliclès, mais la pluralité des suffrages l'emporta.

Quand la poussée fluxionnaire eut duré sa durée habituelle, elle céda d'elle-même et le malade se rétablit. Mais six mois ne s'étaient pas écoulés que le danger reparaissait pour l'empereur, accablé d'ailleurs sous le nombre et le poids des occupations journalières, sous le souci des affaires publiques. Il se plaignait d'étouffement, d'angoisse, sentait comme une lourde pierre écraser sa poitrine et lui couper toute respiration. Les médecins cherchaient la cause de ces troubles ; ils palpaient les artères de la main, trouvaient des modifications diverses du pouls, mais ne pouvaient en découvrir la raison. L'empereur ayant le régime modéré et sobre du gymnase ou du camp, ils invoquaient les contentions d'esprit et les soucis continuels : le cœur s'était enflammé, avait attiré à lui tous les déchets du corps. D'où un mal cruel qui, sans trêve aucune, étranglait l'empereur comme avec un lacet.

La maladie empirait, n'avait aucune rémission : Alexis ne pouvait se coucher sur un côté ni sur l'autre, ne pouvait tirer son haleine qu'avec la plus grande peine. Tous les

médecins furent appelés à une nouvelle consultation, mais ils différaient de sentiment sur la nature du mal et par conséquent sur le traitement à instituer. Rejetant toujours les purgations, ils eurent recours à la saignée, mais l'incision de la veine au pli du coude n'apporta aucun soulagement ; le malade respirait à peine, en menace perpétuelle de suffocation et de mort. Enfin l'administration de l'antidote aux poivres διὰ τῶν πεπέρεων (1), amène une détente, on se félicite on ne sait comment manifester sa joie, on chante des actions de grâces. Hélas ! ce n'était qu'une vaine apparence. Trois ou quatre jours après, la même suffocation et la même angoisse reviennent, le mal s'aggrave encore, les congestions viscérales, l'œdème des pieds se montrent, puis la diarrhée, l'asphyxie et la mort.

Ce qu'Anne Comnène décrit ici en termes saisissants, c'est la mort par le cœur si fréquente chez les goutteux. Son récit nous montre à quel point étaient oubliés les enseignements les plus sages de la médecine ancienne. Calliclès se souvient seul des belles pages où Rufus a étudié les métastases ; les autres agissent comme eût agi à leur place Alexandre de Tralles, leur modèle à tous. Pour ne pas déplaire à leur malade, pour n'assumer aucune responsabilité périlleuse, ils ne prennent aucune initiative et laissent aller les choses jusqu'à la catastrophe sans rien tenter pour la prévenir. Ils reculent devant l'emploi de ces remèdes héroïques où l'hermodacte, c'est-à-dire le colchique, était associé à d'autres espèces purgatives, car il n'est pas douteux que, par le mot de purgations, Anne n'entende cette sorte de médicaments.

Dans cette première partie de son histoire, le colchique est regardé par tous comme une drogue purgative, douée

---

(1) Le διὰ τριῶν πεπέρεων était composé de poivre commun, de poivre blanc, de poivre long, de gingembre, d'anis, de thym et de miel. V. Oribase, t. V, p. 150 et Paul d'Égine, liv. VII.

d'une action élective sur les matières pituiteuses, cause habituelle de la goutte. Cependant il semble que de bonne heure les Byzantins aient reconnu les dangers de cette substance employée seule et à haute dose ; ils en ont en effet diminué graduellement la quantité prescrite, et lui ont associé dans leurs formules la scammonée ou d'autres espèces de même vertu. C'était soupçonner que les effets bienfaisants du colchique n'étaient pas absolument liés à ses propriétés cathartiques, mais qu'il y avait en lui autre chose, comme dira Avicenne.

Les Byzantins, Jacques Psychriste, Aétius, Alexandre de Tralles ont eu la gloire de commencer et de poursuivre l'étude clinique du colchique d'automne. En signalant ses effets surprenants sur la douleur goutteuse, son influence redoutable sur la marche ultérieure de la maladie, ses propriétés purgatives quand il est ingéré à haute dose, son action irritante sur l'estomac, ils ont prouvé par le meilleur des arguments, par l'expérience clinique, que l'hermodacte n'était autre chose que notre colchique. Les Arabes, meilleurs botanistes, achèveront cette démonstration et lui donneront une rigueur plus grande, une apparence plus scientifique.

CHAPITRE XII

LES ARABES ET LA GOUTTE

La médecine arabe est un rameau de la médecine grecque, rameau aussi peu vivace que la branche byzantine émanée du même tronc. Les Arabes ont été, eux aussi, les élèves des Grecs dont ils ont accepté aveuglément les idées générales et les enseignements cliniques, tout l'héritage, en un mot, hormis cet esprit d'invention et cette passion du changement qui ont fait la gloire de l'hellénisme. On ne leur doit aucun progrès notable en pathologie, mais on peut recueillir chez eux quelques menus faits, quelques médications nouvelles et surtout quelques notions botaniques qui ne sont pas sans intérêt. En théorie ils ont suivi docilement leurs maîtres ; dans la pratique ils ont montré quelque initiative, d'où la diversité des jugements qu'on a portés sur eux.

La genèse de la médecine arabe en explique d'ailleurs le caractère. Elle est née en Égypte, aux premiers jours de la conquête (640). Or, peu de temps auparavant, quelques médecins alexandrins avaient résolu de constituer un enseignement systématique, d'établir un corps de doctrines dont toutes les parties fussent solidement unies. Ils avaient choisi, pour être la matière de leurs leçons et la règle de leurs sentiments, seize des livres de Galien (1).

---

(1) Lucien Leclerc. Histoire de la médecine arabe. Paris, 1876, t. I, p. 38 et suiv.

L'œuvre n'était pas achevée quand survinrent les Arabes : ceux-ci la recueillirent et les seize livres de Galien furent désormais pour eux une sorte de Coran médical. Quelques-uns des auteurs de la réforme vécurent d'ailleurs assez pour présider à cette transmission de doctrines d'une race à l'autre. Étienne d'Alexandrie et Jean le grammairien furent les premiers maîtres des vainqueurs, les premiers auteurs des traductions en arabe des livres d'alchimie et de médecine. Voilà le vice intime de la médecine arabe : elle est fille du galénisme et ne démentira jamais ses origines.

Les nouveaux venus trouvèrent aussi à Alexandrie, pour faciliter leur accession à la médecine grecque, deux ouvrages élémentaires récemment écrits, deux manuels, celui de Paul d'Égine, assez connu, et celui du prêtre Aaron ou Ahroun. Ce dernier traité portait le nom de *Pandectes,* était divisé en trente livres ; il fut de bonne heure traduit en arabe. Les Pandectes sont perdues ; nous savons seulement, par Razès, qu'Aaron conseillait aux goutteux de prendre chaque jour pendant un an une infusion de mandragore et qu'il usait aussi de l'*hiera Hermetis,* prise au printemps. Cette hiera, dont Mésué le Jeune nous donne la formule, contenait de l'aloès, de la coloquinte, de l'agaric, du turbith, de l'iris, du sagapénum, trois variétés de myrobalans, bien d'autres espèces et enfin de la serpentaire qui servait d'étiquette à la préparation. L'*hiera Hermetis* était l'hiera à la serpentaire (1).

En dehors de l'Égypte, les Arabes avaient trouvé un autre foyer d'instruction. Les Nestoriens d'Édesse en Syrie avaient été chassés de leur pays par un édit de l'empereur Zénon en 489 ; ils s'étaient réfugiés sous la protection des rois de Perse Sassanides, et avaient fondé à Gandisapora une école qui porta le nom d'*école hippocratique.* C'est de là, de cette ville du Khouzistan que sortirent les médecins des

(1) Mésué le jeune. De simplicibus, art. Dracunculus, et Grabadin, liv. I.

Frontispice du livre *Practica Jo. Sérapionis*. Lyon, 1525, qui contient aussi le *Circa instans* de Jean Platearius, le *Trésor des Pauvres*, de Pierre d'Espagne, et quelques autres traités arabes ou salernitains. Les personnages représentés sont désignés ici sous les noms de Jean Sérapion, de Jean Platearius et de Pierre d'Espagne.

La même vignette orne la première page d'autres ouvrages sortis de la même imprimerie (Jacques Myt, à Lyon), notamment du Canon d'Avicenne (Lyon, 1522), et du maleky d'Ali-Abbas (Lyon, 1523). Mais, aux noms précédents sont substitués dans le premier de ces deux livres les noms de Galien, d'Hippocrate et d'Avicenne, et dans le second ceux d'Ali-Abbas, d'Hippocrate et de Galien.

Georges CARRÉ et C. NAUD, Éditeurs.

Espèce du livre Pancrew de Servpiones. Lyon, 1525, qui contient
Curw insulus de Joan Platearius, le Tyesor des Pauvres, de
l'Espagne, et quelques autres traités arabes ou salernitains.
Sonnages représentés sont désignés ici sous les noms de Jean
n, de Jean Platearius et de Pierre d'Espagne.
Une vignette orne la première page d'autres ouvrages sortis
Une imprimerie Jacques Myt, à Lyon, notamment du Canon
Une (Lyon, 1525), et du malekÿ d'Ali-Abbas (Lyon, 1525). Mais
Ces précédents sont substitués dans le premier de ces deux livres
de Galien, d'Hippocrate et d'Avicenne, et dans le second ceux
bas, d'Hippocrate et de Galien

Georges CARRÉ et C. NAUD, Éditeurs

Georges CARRÉ et C. NAUD, Éditeurs.

califes de Bagdad, et aussi une phalange de traducteurs qui, en peu d'années, firent passer toute la science grecque dans la langue arabe, directement ou par l'intermédiaire du Syriaque. Les Arabes connaissent ainsi les œuvres les plus belles de la médecine grecque, mais il est trop tard ; ils ne peuvent répudier les doctrines galéniques et ils doivent se borner à classer les notions nouvelles qui leur arrivent dans les cadres étroits qu'ils se sont faits d'avance. On conçoit combien de ces enseignements furent défigurés, mutilés, perdus. Pour s'en rendre compte, il suffit de comparer le livre du Continent où Razès résume tous les ouvrages traitant de la goutte qu'il a lus, une véritable bibliothèque, au traité des maladies des jointures du même auteur. Le contraste est saisissant, tant le résultat est peu digne de l'effort.

Les premiers noms que nous rencontrons, ceux d'El Kendy, de Mésué l'Ancien et de Sérapion appartiennent au IXe siècle. El Kendy, un des premiers médecins qui fussent de race arabe et de religion mahométane, car avant lui les médecins les plus célèbres de Bagdad ou de Damas avaient été juifs ou chrétiens, Syriens, Persans ou Indiens, El Kendy avait écrit sur la goutte et les maladies articulaires un petit ouvrage qui ne nous est pas parvenu. Razès a extrait de cette *epistola de podagra* un remède à boire au commencement et à la fin des accès et renfermant des *hermodactes frais*; on buvait ensuite une mixture composée de myrrhe, de fenouil, de sucre blanc et de quelques autres ingrédients pour atténuer le mal fait à l'estomac par l'usage des hermodactes « *puisqu'on ne connaît pas de médicament qui soulage la douleur (de la podagre) comme le font les hermodactes* (1) ».

El Kendy avait aussi donné une formule de pilules antigoutteuses. Ces pilules, dites *pilules fétides*, ont joui parmi les Arabes d'une grande faveur ; il y en avait de grandes

(1) Razès. Continent. Édit. Venise, 1506, fol. 251 v°.

et de petites, fort peu différentes les unes des autres. Voici la formule d'El Kendy : « Aloès, myrobalans citrins sans leurs noyaux, rue sauvage, cuscute de Crète, turbith, gomme ammoniaque, opopanax, sérapinum, bdellium de Judée, de chaque quatre parties ; pulpe de coloquinte, trois parties ; scammonée, deux parties ; euphorbe, castoréum, cannelle, safran, de chaque une partie ; faire infuser les diverses gommes un jour et une nuit dans de l'eau de poireau ou de chou, piler les plantes et les gommes jusqu'à consistance d'onguent, y ajouter les poudres végétales et triturer le tout jusqu'à mélange intime ; faire des pilules de la grosseur d'un grain de poivre, qu'on fera sécher à l'ombre. En prendre la valeur de deux drachmes dans de l'eau tiède au commencement de la nuit (1). »

Une formule antigoutteuse, c'est aussi tout ce qui nous reste de Mésué, Jouhanna ben Massouih, le maître d'Honein et l'un des écrivains les plus estimés de la vieille médecine arabe. Contre la goutte froide, il recommandait les pilules de chitaredj, plante qu'il associait aux hermodactes, à la coloquinte, à diverses autres espèces et à l'*hiera picra*. Le chitaredj dont le nom revient souvent dans les livres arabes paraît être un lepidium ou passerage, le Λεπίδιον de Dioscoride (2). Il convient aussi de mentionner cette phrase de Mésué citée par Razès dans le continent : « Le Colchique, *coricos*, est très utile contre la goutte froide. »

Sérapion nous est mieux connu que ses prédécesseurs, grâce à son traité de médecine en VII livres, qui nous a été conservé. La traduction latine de Gérard de Crémone est assez claire et permet de juger la méthode de l'auteur arabe. Il ne met rien de son propre fonds, mais emprunte tout à un petit nombre d'auteurs dont il est facile de reconstituer la liste. Ce qu'il dit de la podagre, de l'arthritis et de la scia-

---

(1) Avicenne. Édit. de Venise, 1608, t. II, p. 308.
(2) V. Ibn-el-Beithar. Trad. L. Leclerc, n° 751, 1369 et 1549.

tique, il le prend à Galien, à Philagrius et surtout à Paul d'Égine. Il compose son livre comme l'aurait fait un Byzantin des derniers siècles, ajoutant seulement à sa compilation quelques médicaments inconnus des Grecs et tirés des régions voisines de l'Irak, tirés de l'Inde surtout. Les symptômes sont passés sous silence, à peu de chose près, et l'auteur, après quelques lignes d'étiologie banale et de pathogénie galénique, s'étend longuement sur la thérapeutique de l'affection.

Nous relèverons cependant dans le chapitre XXIII (1), où il traite brièvement des causes et de la nature de la goutte, de l'arthritis et de la sciatique, une comparaison ingénieuse en une remarque clinique judicieuse. Après avoir énuméré quelques-unes des causes antécédentes : oisiveté, excès de coït, ivrognerie, arrêt des évacuations accoutumées et surtout des hémorroïdes, il ajoute : « Cela diminue la chaleur naturelle, le corps devient plus humide, les résidus ne sont plus détruits et la matière s'accumule ; de même l'excès de nourriture et l'insuffisance de la digestion diminuent aussi la chaleur naturelle, *comme une brassée de bois vert jetée sur un feu petit et languissant.* » Quand nous parlons aujourd'hui de la combustion insuffisante des matières azotées, notre langage ne diffère pas beaucoup de celui de Sérapion et nous pourrions lui emprunter sa pittoresque comparaison.

Le fait clinique à noter est le suivant : « Des jointures que frappe la maladie, aucune d'ordinaire ne revient à son intégrité première, surtout s'il s'agit de sciatique, d'arthrite des hanches ou de podagre. Au contraire *les douleurs des autres jointures peuvent se résoudre complètement,* par exemple quand c'est l'humeur sanguine qui prédomine. Les jointures des hanches et des pieds peuvent bien revenir

(1) Sérapion in Practica Joannis Serapionis, etc. Lyon, 1525, liv. IV, ch. XXIII, fol. 44.

momentanément à leur état normal, mais le mal revient pour la moindre cause, en raison de la prédisposition de ces parties. »

Il y a là une observation juste, que Sérapion en soit le véritable auteur, ou qu'il l'ait empruntée à de plus anciens que lui, comme il est probable. Le retour à l'état normal des jointures frappées par le rhumatisme articulaire aigu est un des caractères distinctifs de cette affection comparée aux autres variétés de rhumatisme ou à la goutte.

La thérapeutique varie selon l'humeur que l'on suppose prédominer. Est-ce le sang ? On pratique une saignée, puis on donne des laxatifs : myrobalans citrins, prunes, tamarins, fumeterre, absinthe, aloès, scammonée, turbith, agaric, pulpe de coloquinte, graines d'indigo et autres espèces. Est-ce la bile ? On donne des cholagogues comme la médecine faite avec du suc de roses, du miel et de la scammonée, ou encore le remède laxatif aux coings ; on applique sur le pied malade des adoucissants, ou même, si la douleur est violente, un cérat à l'opium et au suc de mandragore ; on peut encore user avec grand profit des affusions froides. Enfin est-ce la pituite qu'il faut incriminer ? On aura recours aux vomitifs, aux clystères ; on prescrira les pilules fétides, les pilules de chitaredj, les pilules d'hermodacte et les pilules indiennes, ces médicaments devant être pris dans l'intervalle des accès.

On le voit, c'est l'ancienne pharmacopée alexandrine, enrichie de quelques nouveaux produits venus pour la plupart de l'Inde, tels que les myrobalans, fruits provenant de diverses variétés de terminalia ; l'indigo ; le tamarin, que les Arabes ont ajouté avec la casse et le séné aux purgatifs en usage. Nous avons dit ce qu'étaient les pilules de Chitaredj et les pilules fétides, nous ne savons au juste ce qu'étaient les pilules indiennes dont parle Sérapion : Avicenne et Mésué le Jeune donnent chacun une formule différente de pilules ainsi nommées et aucune n'est dite applicable à la podagre. Quant aux hermodactes, Sérapion

les employait souvent et sous toutes les formes. Dans son Antidotaire, septième livre de sa Pratique, il donne la composition de divers remèdes à l'hermodacte blanc.

Peu d'années séparent Sérapion qui vécut dans la seconde moitié du IXe siècle et Razès qui mourut en 932 : c'est dans ce court intervalle que s'est complété le travail des traductions arabes. Le premier n'avait connu que quelques auteurs de valeur inégale, dont le plus savant, Galien, n'avait laissé sur la goutte que des notes insuffisantes ou inexactes ; le second, au contraire, a lu, sinon utilisé, les ouvrages les meilleurs dont la goutte avait été le sujet aux diverses époques de la médecine grecque ; il les a lus, résumés, commentés parfois ; et comme il avait fait de même pour toutes les maladies, pour toutes les parties de l'enseignement médical, il en est résulté ce livre étrange, informe, véritable chaos, qu'on appelle le *Continent,* et qui serait, s'il en existait une traduction nouvelle et directe, l'œuvre la plus précieuse de la littérature arabe.

Le livre XII est consacré aux maladies des jointures ; on y trouve pêle-mêle une foule de citations, trop courtes en général, empruntées à un grand nombre d'auteurs. Razès, ou plutôt l'éditeur de ces simples notes, n'a suivi aucun plan ; le désordre est tel que les mêmes extraits s'y lisent plusieurs fois, qu'il est souvent difficile de faire la part de chaque auteur cité et de dire où commence l'exposé de ses sentiments et où il finit, qu'on ne peut toujours saisir les moments où Razès prend la parole en son propre nom. Malgré ces réserves, ce livre justifie assez bien, pour sa part, le titre de l'ouvrage entier et contient presque tout ce qui a été écrit sur la goutte avant Razès.

Tel qu'il est, il nous permet d'établir la liste des auteurs

---

(1) Razès. Liber helchauy, id est continens... per Salium Faventinum erroribus purgatus, etc. S. l. n. d. (Venise, 1506 ?), fol. 241 v° et suiv.

que Razès avait lus avant d'écrire sur la goutte et les maladies articulaires. La voici : *Hippocrate,* les Arabes connaissaient d'Hippocrate ce que nous en connaissons nous-mêmes ; *Galien,* Razès cite sous le nom de Galien et ses œuvres légitimes et certains traités apocryphes qu'on y joignait déjà, comme la thériaque à Pison ; il va sans dire que le fameux passage des médicaments selon les lieux (meamyr des Arabes) est reproduit une fois de plus ; *Dioscoride ; Rufus ; Archigène ; Oribase ; Philagrius ; Alexandre de Tralles ; Paul d'Égine ; Théodosius ;* un certain nombre de médecins arabes : le juif *Masserdjouih ; Abou-Djocreid,* le moine ; *Isaac* (Ishaq, fils d'Honein) ; *Mésué ; Sérapion ; Abdous ben Yesid,* auteur d'un traité intitulé « Mémorial de Thérapeutique » ; les deux *Thabary,* le père et le fils. Ajoutons à cela une formule collective *el Khousy,* dont la traduction latine dit « Chusi id est quædam congregatio hominum » et qui s'applique sans aucun doute aux médecins nestoriens de l'école persane de Djoundisabour (Gandisapora), située dans le Khousistan ; el Khousy veut dire les gens du Khousistan. Enfin, Razès cite quelquefois soit d'après Thabary, soit directement, *les livres indiens.*

Cette petite bibliographie nous offre trois problèmes intéressants à discuter : l'absence des auteurs latins, l'omission du nom de Soranus, la mention des livres indiens. Sur le premier point, nous serons brefs. La lacune que présente le Continent n'a rien qui puisse étonner ; si Razès a passé sous silence les noms des médecins latins, c'est qu'il ne les connaissait pas. La rupture était complète entre l'Occident et l'Orient, le latin était incompris, c'était une langue mourante ; et puis les Arabes avaient tout appris, tout reçu des Grecs qui avaient toujours feint d'ignorer qu'il y eût quelques bons ouvrages écrits en latin.

La seconde omission cause plus de surprise et mérite plus d'attention : le nom de Soranus ne se trouve pas dans le Continent, pas plus dans le reste de l'ouvrage que dans le douzième livre : il y brille, on peut le dire, par son

absence. Et cependant les Arabes devaient lire dans Galien, dans Oribase et ailleurs, le nom et l'éloge du médecin d'Éphèse ; il semble que ses livres auraient dû être demandés parmi les premiers aux empereurs de Byzance, aux nestoriens de Perse pour être traduits en Arabe, lus et commentés. Il n'en fut rien. C'est que les Arabes n'eurent pas à choisir les sources de leur instruction : ils reçurent et admirèrent tous les livres qu'on leur envoya, quels qu'ils fussent. Or, au moment où se firent les traductions en arabe, Galien régnait seul en Orient : il avait triomphé, plus qu'il ne l'aurait voulu lui-même, du méthodisme et de son meilleur champion : la doctrine était morte et les noms de ses adeptes oubliés, celui de Soranus comme celui de Thessalus ou de Thémison.

Mais, ceci établi, constatons un fait, non signalé encore, croyons-nous, et qui rend à la fois plus évidente et plus étrange l'omission que nous venons de relever, c'est qu'une partie au moins des livres de Soranus a été connue de Razès, qu'il l'a lue, résumée, citée sans se douter de son origine. Bien plus, par une piquante ironie, les fragments qu'il nous donne du grand méthodique nous sont présentés sous le couvert, sous le nom de Galien.

Un grand nombre de citations, dans les divers livres du Continent, sont précédées de ces mots : « *de libro signorum attributo Gallieno* ». Or, ce *livre des signes* était un recueil tiré des œuvres de Soranus. La preuve en est facile à donner : Qu'on lise dans le Continent (liv. III, p. 71) l'extrait du livre des signes concernant l'angine ; qu'on se reporte ensuite au traité traduit par Cælius (liv. III ch. II) ; et l'on sera frappé de la ressemblance, de la quasi-identité des deux passages et l'on s'étonnera qu'il n'y ait pas plus de différence entre le latin de Ferragut et celui de Cælius. On pourrait établir des confrontations pareilles entre les paragraphes où l'auteur du livre des signes traite de la pleurésie, de la pneumonie, des vers, et les paragraphes correspondants de Cælius. La comparaison, qui pourrait s'étendre à bien d'au-

tres chapitres, permet même d'éclairer sur quelques points le texte si altéré de Cælius. Mais il est une épreuve plus décisive encore : c'est de mettre l'extrait du Continent qui concerne l'inflammation de l'utérus, extrait tiré lui aussi du livre des signes (Continent liv. IX, p. 190), en regard, non plus d'une adaptation plus ou moins fidèle, mais du texte même de Soranus, car la citation est empruntée au Traité des maladies des femmes que nous avons (liv. II, chap. II). Le latin du Continent est une traduction évidente du livre grec (1).

Ce n'est point ici le lieu de rechercher quel était le caractère primitif du livre des signes, et pour quelle raison le nom de son véritable auteur était ainsi méconnu. La question, pour intéressante qu'elle soit, nous entraînerait trop loin. Nous nous bornerons à chercher dans le XIIe livre du Continent si quelque fragment extrait du livre anonyme concerne la podagre et l'arthritis. Or, on y lit ceci : « *Du livre des signes.* Il arrive aux goutteux une inflammation douloureuse du pied ; la douleur commence tantôt par le gros orteil, tantôt par le talon, tantôt par la plante. Cette inflammation peut entraîner un changement de couleur relativement au reste du corps, ou au contraire laisser la coloration normale ; la douleur peut s'accompagner d'une chaleur ardente, ne pas donner de sensation de chaleur du tout ou encore déterminer une sensation de froid intense. Le mal peut occuper les deux pieds en même temps ou se propager aux jambes, au genou, à la vessie et à l'estomac (2) ». Ici le résumé est si succinct qu'il ne permettrait pas à lui seul, d'en déterminer la source, si nous ne pouvions invoquer les exemples plus probants que nous avons notés.

Il se termine, ou paraît se terminer par ces deux phrases

---

(1) Soranus. Éd. Val. Rose, p. 314 et 315. V. aussi le passage correspondant de l'abrégé de Moschion. *Ibid.*, p. 54.

(2) Razès. *Loc. cit.*, fol. 242 v°.

qui n'ont pas leurs analogues dans Cælius : « Chez quelques-uns les testicules s'allongent ; quand la maladie se prolonge, les jambes et les cuisses deviennent enflées. »

L'œdème des membres inférieurs est une complication fréquente de la goutte cachectique et compliquée d'atrophie rénale ; la mention de ce symptôme n'a rien qui puisse étonner sous la plume de Soranus ; elle manque pourtant au chapitre de Cælius tel que nous l'avons. Par contre, l'allongement des testicules est un signe plus inattendu. Qu'entendait Razès par ces mots *longi fient testiculi*, l'œdème des bourses, la varicocèle, le relâchement du scrotum ? C'est cette dernière affection qu'il nous paraît avoir voulu désigner. En effet Avicenne, dans sa description de la goutte, qu'il emprunte certainement pour une grande part au Continent, s'exprime ainsi : « Un des accidents qui arrivent aux goutteux est un allongement de la bourse des testicules, *prolongentur osceu testiculorum* (1) ». Comme il ne donne pas la phrase suivante concernant l'œdème des jambes et des cuisses, on ne peut douter qu'il n'ait en vue le simple relâchement du scrotum.

Cette difformité d'ailleurs était bien connue des anciens, qui la nommaient *rhacosis*. Paul d'Égine la définit ainsi : « le relâchement de la peau du scrotum, sans que les parties qu'il renferme y participent, donne lieu à la rhacosis, maladie fort disgracieuse (1) ». Il décrit ensuite les procédés opératoires conseillés par Léonidès et par Antyllus pour y remédier. Il est probable, en effet, que cette ptose scrotale est assez fréquente chez les goutteux ; quelques faits observés par nous-mêmes nous portent à le croire. Mais il n'y a là rien de particulier aux podagres et tous les arthritiques, au sens étendu du mot, présentent plus ou moins

---

(1) Avicenne. Œuvres. Venise, 1608. T. I, p. 970.

(2) Paul d'Égine. Éd. R. Briau, p. 286. Nous ne savons pourquoi René Briau traduit ἡ ῥάκωσις par *le* rhacosis.

cette disposition des tissus musculaire et élastique à se laisser distendre, à s'allonger sous le poids des organes qu'ils sont destinés à soutenir.

Les descriptions de l'arthritis, de la sciatique et du lumbago extraites par Razès du livre des signes renferment aussi des lambeaux de phrase qui ne laissent aucun doute sur leur provenance. Rapprochées du passage correspondant d'Avicenne, qui nous donne une seconde version latine d'un même texte arabe, elles permettent de contrôler une page fort maltraitée de Cælius et d'y rectifier un passage absolument incompréhensible sur la sciatique, celui qui concerne les bons effets de la compression du membre atteint et l'aide qu'elle donne aux premiers pas du malade.

La mention que fait Razès des livres indiens consultés par lui ou par ses prédécesseurs immédiats est un fait très important. C'est la seconde fois que nous relevons, dans les œuvres que nous avons à étudier, une trace de l'influence orientale. La première fois, il s'agissait des pythagoriciens et de leur pathologie générale d'une part, de l'Inde védique et de ses hymnes transmis oralement de l'autre; cette fois-ci, il s'agit de livres composés plus récemment par Çaraka, Suçruta et quelques autres et cités en témoignage par des hommes vivant à une époque que nous pouvons préciser. Or, on le sait, ce qui manque le plus à l'histoire de la médecine hindoue ce sont les dates, les points de repère : l'époque où les Arabes ont eu connaissance des livres indiens fixe au moins une limite en deçà de laquelle on ne saurait faire vivre les auteurs de ces ouvrages ; le champ de l'incertitude et de la discussion reste d'ailleurs assez grand.

Cependant une notion récente est venue jeter quelque lumière sur cette question obscure. Des contes chinois d'origine hindoue, nous ont appris que Çaraka était le médecin, le conseiller et l'ami de Kaniska, roi des Indo-Scythes vers

commencement de l'ère chrétienne (1). Ce royaume éphé-ère de l'Indo-Scythie, avec sa double culture grecque et indoue, était un terrain merveilleusement propre aux hanges entre les deux races. Dans ce commerce scienti-que, la médecine grecque a donné plus qu'elle n'a reçu ; le a fourni notamment aux médecins de l'Inde cet humo-sme qui était un cadre si commode aux descriptions eli-iques. Nous en donnons plus bas une preuve tirée de l'his-oire même de la goutte et du rhumatisme.

Il est probable que Razès a peu lu les livres indiens dont il arle, car il se borne, au moins dans le XIIe livre, à citer le om de son maître, Thabary en le faisant suivre de ces mots *e libris indis ; quod invenit in libris indianis,* ou *pro indis*; uelquefois cependant il dit *de libris indis*, sans faire men-ion de Thabary. Voici deux exemples des emprunts faits ar Razès aux livres indiens; ils sont peu importants, Thabary, d'après des livres indiens. Chaque fois que le ang s'accroît, il engendre la goutte (2) ». « Le lait de vache st meilleur que tout autre ; il convient dans la phtisie, 'asthme, la goutte et les fièvres chroniques (3) ».

Mais quelquefois, dans les chapitres étrangers à notre ujet, nous trouvons des mentions plus précises : « Sarak ndus » ne peut être que Çaraka et « Sesirid » est sans loute Suçruta bien qu'on regrette de lui voir soutenir qu'un lavement poussé trop fort remonte jusque dans 'estomac et sort par les narines (4) ». Ces deux auteurs, Ça-aka et Suçruta, Razès pouvait les lire directement car il en existait des traductions arabes faites au cours du VIIIe siè-

(1) Sylvain Lévi. Notes sur les Indo-Scythes. *Journal asiatique*, nov.-déc. 1896, p. 444 et suiv.

V. aussi Reinaud. Relations politiques et commerciales de l'empire romain avec l'Asie orientale. Paris. 1863, p. 164 et suiv.

(2) Razès. *Loc. cit.*, p. 243.

(3) *Id.*, p. 466.

(4) *Id.*, p. 186.

cle (1). Les autres citations d'auteurs indiens, le plus souvent anonymes, sont presque toutes empruntées à Thabary le fils, Aboul Hassan Ali ben Rabban Etthabary qui écrivait vers 850 (2).

Nous aurions voulu chercher quelle place tenait la goutte dans la pathologie indienne, malheureusement les documents nous font défaut ; le seul que nous puissions consulter est l'Ayurveda de Suçruta dont Hessler a fait jadis une traduction latine fort critiquée. Nous ne savons si elle mérite tous les reproches qu'on lui a faits ; en tout cas, elle nous a paru conforme, dans ses grandes lignes, au résumé qu'ont donné de la pathologie hindoue et en particulier des livres de Çaraka et de Suçruta ceux qui ont eu les textes mêmes sous les yeux (3).

Sous le bénéfice de ces réserves, l'ouvrage de Suçruta laisse au lecteur cette double impression : d'une part la médecine hindoue et la médecine grecque sont foncièrement indépendantes, de l'autre elles ont sur de nombreux points particuliers des ressemblances telles qu'on est amené à supposer entre elles quelque contact, quelque échange, dont il reste à préciser l'époque et les conditions.

Pour ne pas sortir de notre sujet nous chercherons ce qu'est la goutte dans l'une et l'autre pathologie. Chez les Grecs, à partir de l'époque alexandrine, la goutte est au premier rang des affections articulaires comme la plus fréquente et la plus grave ; elle est décrite avec soin, tandis que le rhumatisme articulaire aigu, l'arthritis, y est traité si sommairement qu'il faut le chercher en quelque sorte entre

---

(1) L. Leclerc. Histoire de la médecine arabe, I. p. 288.

(2) L. Leclerc. *Ibid.*, p. 293.

(3) Voir : Wise. Review of the history of medicine, 2 vol. in-8°. Londres, 1867.

Sir Bhagvat Sinh Jee. A short history of Aryan medical science. Londres. 1896.

Charaka-Samhita. Translated into English by Avinash Chandra Kaviratna. Calcutta, in-8°, 1894 (le commencement seul a paru).

s lignes, qu'on hésite parfois à le reconnaître et que beaucoup l'ont méconnu. Dans l'Ayurveda, au contraire, le rhumatisme articulaire est l'unique matière de la description et la goutte disparaît derrière lui.

Voici le début du tableau clinique esquissé par Suçruta :

« La maladie aéro-sanguine a d'abord son siège dans les mains et dans les pieds, puis elle envahit le reste du corps. Les premiers symptômes sont : les douleurs extrêmes, la chaleur brûlante, les démangeaisons, le gonflement, la raideur, etc. (1) ».

Mais, ce contraste établi entre les deux modes de concevoir la pathologie articulaire, on relève entre les deux médecines de nombreuses similitudes. On sait que les Indiens n'admettent que trois humeurs, l'air ou pneuma, la bile et la pituite ; ils plaçaient avec raison le sang à côté des organes importants, des viscères essentiels. Or, voici une phrase de Suçruta qui semble révéler une influence hellénique, adaptée il est vrai aux doctrines anciennes.

« Quand le sang est altéré par l'air, les pieds deviennent extrêmement sensibles au toucher, ils sont douloureux, lacérés, atrophiés, engourdis ; quand la bile se mêle au sang, ils ressentent une cuisson horrible, sont au toucher d'une chaleur extrême, sont gonflés de sang et mous ; au contraire, quand le sang est altéré par la pituite, il y a des démangeaisons, les pieds sont pâles, froids, gonflés, augmentés de volume et raidis » (2).

On reconnaît la division en goutte chaude attribuée à l'excès de la bile et en goutte froide due à l'excès de pituite ; les caractères différentiels de ces deux formes morbides ne sont pas donnés autrement par les vieux auteurs grecs et latins. Quant à l'addition d'une forme due au pneuma, elle

---

(1) Fr. Hessler. Susrutas Ayurvedas. Erlangen, 1844-1850, 3 vol. en un in-8°, t. II, p. 71.

(2) *Ibid.*, t. I, p. 171.

était une conséquence nécessaire du système ternaire des Indiens. On a cru voir dans quelques passages analogues à celui que nous venons de citer la preuve que les Indiens avaient connu et imité Galien; il se peut que Suçruta ait vécu après Galien, mais tout ce qu'il a dit des humeurs, de leur rôle dans la genèse et dans l'apparence clinique des maladies peut s'expliquer sans avoir recours à l'humorisme galénique.

Le livre de l'Ayurveda intitulé Sarirast'hana (1) nous offre encore un détail curieux. La saignée y est proposée comme le traitement le meilleur des affections articulaires et de bien d'autres, mais à la condition d'observer les règles suivantes : « On saignera du côté gauche, au pli du coude, ou bien entre le petit doigt et l'annulaire, s'il s'agit d'une affection de la rate ; on saignera du côté droit en cas de lésion du foie et d'inflammation de l'intestin. Ce sont les mêmes veines que les médecins conseillent d'ouvrir dans le catarrhe, l'oppression, *la goutte* et le rhumatisme ». Or, Archigène, cité par Aétius (livre VIII, ch. 62) s'exprime ainsi : « Si le sang rendu par vomissement vient de l'estomac ou du ventre, on ouvrira la veine supérieure du pli du coude, celle qu'on nomme humérale ; on agira de même si le sang vomi provient du foie. Mais si l'hématémèse est d'origine splénique, ce que l'on reconnaîtra à la tuméfaction de la région de la rate, on ouvrira à la main gauche la veine qui est entre le petit doigt et l'annulaire. C'est une bonne et utile pratique. » — Galien, sans doute d'après ces lignes, mentionne la saignée de la salvatelle dans les affections de la rate comme une pratique particulière à quelques-uns (tome XI, p. 295).

Nous n'oserions pas soutenir que l'une de ces prescriptions est une simple copie de l'autre, ni décider quelle a été des deux la première en date. Elles nous ont cependant

(1) *Ibid.*, t. II, p. 35.

paru bonnes à relever en raison de leur triple similitude : saignée dans les maladies de la rate, saignée à gauche, saignée entre le petit doigt et l'annulaire. En revanche, en ce qui concerne la pathologie de la goutte et du rhumatisme, nous croyons que les doctrines humorales des Grecs n'ont pas été ignorées dans l'Inde, où elles ont dû être d'autant mieux accueillies qu'elles pouvaient entrer sans trop de violence dans le cadre de l'ancienne médecine des temps védiques. Nous avons même désigné plus haut le lieu, l'époque et l'intermédiaire probable de cette transmission.

En dehors du Continent, Razès s'est occupé de la goutte dans plusieurs ouvrages, dans son traité des maladies des jointures, dans son livre des Divisions, dans le traité à Almanzor (1). Aucune des descriptions qu'il y donne ne mérite qu'on s'y arrête : elles n'ont rien d'original. La première, la plus longue, a été écrite d'après Galien et son école ; les deux autres sont fort courtes et paraissent extraites d'auteurs plus anciens, car elles s'en tiennent à la vieille distinction en goutte chaude et en goutte froide. Le traitement seul a quelque intérêt, non que Razès ait modifié quelque chose à la pratique de ses prédécesseurs, de Sérapion en particulier, mais parce qu'il parle ici au nom de sa propre expérience, qu'il cite des observations à l'appui de son dire, que son langage s'anime et que le médecin d'hôpital, le clinicien se montre enfin derrière l'érudit et le compilateur.

« Quand la douleur et le gonflement occupent les jointures, que la peau est chaude et rouge, il faut saigner le malade, du côté droit s'il souffre du pied droit (2), du côté gauche s'il souffre du pied gauche » (El Mansoury, ch. 90).

---

(1) Opera parva Abubekri, etc. Lyon, 1511.

(2) Dans le livre des Divisions, liv. I, ch. CII, Razès dit qu'il faut saigner à gauche quand le mal est à droite et inversement. Il y a sans doute une erreur dans la traduction latine du Mansoury, car Avicenne qui suit d'ordinaire Razès conseille de saigner du côté opposé.

Razès nous apprend ailleurs ce qu'il entendait par saigner un malade (1). Près de mille ans avant Bouillaud, il usait de la méthode des saignées *coup sur coup*. Voici, du reste, une des observations qu'il rapporte : « Je soignais un malade pour une affection chaude des jointures (c'est-à-dire pour une goutte aiguë, franche); à la fin du printemps il avait d'ordinaire un fort accès, je l'en préservai pendant trois ans, mais la quatrième année il lui arriva de faire un voyage et de ne pouvoir s'abstenir des choses défendues : je le vis à son retour et lui dis que si je ne le saignais pas il aurait son accès; comme il se croyait débarrassé de son mal, il ne voulut pas se soigner ; aussi peu de jours après il sentit la nuit une petite douleur dans le genou gauche, il ne s'en inquiéta pas et même but du vin, mais la nuit suivante, il fut saisi d'une violente douleur. Je le vis le matin et lui tirai une demi-livre de sang, je le laissai pendant deux heures, après avoir appliqué un emplâtre au santal rouge, au vinaigre et à l'eau de roses, puis je tirai de nouveau une demi-livre de sang, j'ajoutai alors à l'emplâtre précédent des fleurs de grenadier sauvage; la nuit qui suivit, la douleur avait presque entièrement disparu; le lendemain, je tirai encore une demi-livre, la douleur cessa tout à fait. Et cela se passa de même dans beaucoup de cas semblables (2) ».

Razès, la saignée faite, purgeait le ventre avec l'apozème au myrobalans citrins et aux hermodactes blancs. Si cet apozème répugnait trop au malade, il prescrivait les hermodactes en pilules, en leur associant l'aloès, la scammonée, les roses rouges. « Qu'il prenne, dit-il, ces pilules qui font se lever et marcher les impotents « (El Mansoury, ch. 90). A propos d'une autre formule de remède aux hermodactes, il se servira presque des mêmes termes, il dira : « cette préparation fait sortir les malades du lit. *Confectio quæ facit homines surgere de lecto* » (*de Egrit. junct.*, ch. 9).

---

(1) Traité des maladies des jointures, ch. xx.
(2) Razès. *Loc. cit.*, ch. xx, p. 91 v°.

Au déclin de l'accès, ou dans les formes froides de l'affection, Razès donnait les *pilulæ majores de hermodactilis*: ce sont les fameuses pilules de Mésué au chitaredj et au colchique. Quant au régime à suivre et aux précautions à prendre, Razès prescrivait l'abstinence du vin, des mets sucrés (ou plutôt miellés) et des viandes ; il recommandait dans les périodes de rémission complète, et en particulier vers l'époque où les accès avaient coutume de revenir, c'est-à-dire au printemps le plus souvent, de recourir à la saignée et à la purgation préventives.

On le voit, l'agent principal de la thérapeutique de Razès, celui à qui il reconnaît une action spécifique, c'est l'hermodacte, le sourendjan, dont il dit quelque part : « *nota quod zurugen habet magnam virtutem in omnibus doloribus juncturarum, sed destruit appetitum et dessiccat juncturas cum in magna quantitate sumitur.* »

Or, si l'on cherche à la fin du Continent, dans la longue liste des synonymes qui le termine, les autres noms du sourendjan ou zurugen, on y lit « Sourendjan, synonyme Colgicos (c'est-à-dire colchique). » Nous reviendrons sur tout cela, nous retrouverons Razès et son œuvre maîtresse que nous feuilletterons encore, mais nous aurons à citer aussi un grand nombre de médecins et de botanistes arabes dont le nom est attaché à l'histoire du colchique d'automne et de ses propriétés. Dans ce chapitre-ci, où nous n'avons en vue que l'étude clinique de la goutte, nous nous bornerons à rappeler les travaux d'Ali-Abbas, d'Avicenne et d'Avenzoar.

Ali-Abbas (1) (Ali ben el Abbas el Madjoussy), mort en 994, montre dans le Maleky une science de la médecine grecque plus complète et surtout mieux digérée que celle de ses prédécesseurs. Le sens critique et le talent de com-

(1) Haly filius Abbas. Liber totius medicinæ, etc. Liv. IX, ch. XII. Lyon, in-4°, 1523, p. 122.

position qu'on y remarque font de ce livre le meilleur traité de médecine que nous aient laissé les Arabes. Dans le chapitre consacré à la goutte et à la sciatique, Ali utilise, plus que ne l'avaient fait Sérapion ou Razès, les œuvres d'Hippocrate. C'est ainsi que l'équitation reprend sa place parmi les causes de la podagre, à côté du traumatisme et de la faiblesse congénitale des jointures, que les aphorismes sur la goutte des enfants et sur celle des femmes, sur les retours de l'affection, sont rappelés; que l'étroitesse de la jointure atteinte est donnée par lui comme l'explication des douleurs atroces de l'accès. Il énumère après cela les autres causes de la goutte comme on les trouve dans Paul d'Égine, adopte les théories hippocratiques rajeunies par Galien sur la lutte des différents organes contre l'élément morbide qu'ils rejettent ou subissent selon qu'ils sont forts ou faibles, et prend pour cadre de sa description clinique les diverses humeurs qu'il suppose prédominer. Bien que nous ne trouvions rien dans le Maléky que nous puissions considérer comme un progrès dû à l'auteur lui-même, il nous semble y voir un commencement de réaction contre l'influence excessive de Galien. Certes ce qu'Ali emprunte à Hippocrate aurait pu lui être laissé sans que le mérite de son livre en fût beaucoup diminué, mais on se plaît à le voir restreindre un peu la part excessive faite au théoricien de Pergame et lui reprocher, dans sa préface, ses longueurs et ses répétitions. Il est curieux de rapprocher cette velléité d'indépendance de la conduite de Démétrius Pepogomène se couvrant lui aussi du nom d'Hippocrate pour excuser la froideur de son zèle galénique.

Plus encore qu'Ali Abbas, Avenzoar (Abou Merouan Ebn Zohr), l'auteur du Teissir, le maître d'Averroès, se montre indépendant de toute tradition, mais c'est peut-être parce qu'il est plus ignorant que son devancier; il prétend ne parler que d'après son expérience propre, mais celle-ci le sert mal dans le court paragraphe qu'il consacre à la goutte. Il y dit, en effet : « La goutte survient surtout chez

ceux qui ont les pieds petits et qui marchent plus qu'on ne fait d'ordinaire. J'ai vu peu de coureurs, vivant de leur profession, qui ne fussent atteints de cette maladie (1) ». On ne saurait se tromper plus lourdement.

Entre Ali-Abbas et Avenzoar avait paru Avicenne qui avait refait dans des proportions plus vastes le Maléky. Et de fait son œuvre, *le Canon,* justifia son titre : il devint la règle à laquelle se soumirent, à partir du XIIIe siècle, tous les médecins de l'Occident. Le nom de l'auteur fut associé dans la vénération des scolastiques à ceux d'Aristote et de Galien : c'était un honneur exagéré. Le Canon n'est pas un livre original et rien peut-être de ce qu'il contient n'est dû à l'observation ni même à l'imagination d'Avicenne. Ce qui lui appartient en propre, c'est le lien qui unit chaque chose, la méthode, la logique où le philosophe se trahit plus que le médecin. S'il nous était permis de juger de l'ensemble de l'œuvre par le chapitre que nous connaissons le mieux, nous dirions qu'Avicenne s'est borné à porter l'ordre et la clarté dans le chaos du Continent. Il a fait un corps de toutes les citations disparates, les a résumées, fondues, hiérarchisées, et, comme il a passé sous silence les noms des auteurs, on a pu croire que la matière du livre était sienne, alors que la forme seule était bien à lui.

Nous relèverons seulement quelques notions nouvelles, qu'on peut lui attribuer provisoirement, leur origine véritable nous étant encore inconnue. Avicenne aime les divisions : il envisage successivement la cause souffrante, qui est le membre atteint, la cause efficiente qui est l'humeur morbide, la cause instrumentale qui est la laxité des tissus, que celle-ci soit naturelle ou acquise. Chacune de ces causes principales se subdivise de telle manière que toutes les causes

---

(1) Avenzoar. Le Theysir. Liv. I, traité 3, ch. XXXI, in Abhumeron Abynzoar Colliget Averrois, etc. Venise, 1530.

(2) Avicenne. Le canon. Liv. III, fen 22. Tract. 2. Venise, 1608, in-fol., t. I, p. 969 et suiv.

connues trouvent place dans ce tableau étiologique, à leur rang d'importance présumée. Chemin faisant, l'auteur écrit : « Quand les humeurs crues sont retenues dans le corps, qu'elles ne sont plus évacuées naturellement par les selles ou l'urine ou encore grâce à une intervention médicale, on est bien près de voir survenir les douleurs de jointures si les humeurs en question sont chassées de ce côté, s'y fixent et s'y décomposent. Mais quand la nature les expulse par la voie intestinale ou rénale, on trouve alors l'urine épaisse, dense, crue ; on peut alors se croire à l'abri de leurs effets, sinon on est exposé à une des affections que nous avons dites (arthritis, podagre ou sciatique). »

C'est là, si nous ne nous trompons, la première ébauche d'une urologie de la goutte, à moins qu'Avicenne n'ait pris cette observation à l'un de ses prédécesseurs grecs ou arabes. Du moins, il en a compris toute l'importance, car, dans un autre endroit du Canon où il consacre à la sémiologie de l'urine de longues et ennuyeuses pages, il avait déjà dit : « Quand, à la fin d'une attaque de goutte ou de douleurs articulaires, il y a polyurie avec dépôt mucilagineux abondant, c'est d'un bon augure. » Quelques lignes plus haut, il avait fait remarquer la fréquence et l'abondance des sédiments chez les hommes gras vivant dans l'oisiveté.

Avicenne ne donne qu'un assez court aperçu des lésions articulaires. « Les jointures des pieds ou des mains se prennent parce qu'elles offrent plus que les autres régions un espace vide à l'humeur morbide, parce qu'elles sont toujours en mouvement, parce qu'elles sont de complexion faible et froide et que leur place aux extrémités du corps est éloignée du centre régulateur, *longinquus a rectore primo*. Aussi, sont-elles le siège de tophus plâtreux et de déformations diverses. Quelquefois, les jointures réussissent à se débarrasser du principe morbide qui se porte sur les organes essentiels et met le malade en péril, si on ne le rappelle à son siège primitif ».

Après cette mention trop courte de la goutte remontée,

Avicenne étudie les conditions de retour et de disparition des accès, puis il décrit rapidement la sciatique qu'il distingue un des premiers de l'arthrite de la hanche et qu'il localise dans le gros nerf de la cuisse, *in nervo lato*; il note ensuite les atrophies musculaires, le caractère de l'arthritis d'aboutir à une guérison complète et durable, refait une brève description du paroxysme goutteux et de son mode de début. Nous le répétons, à l'exception de ce qui concerne les troubles de l'urine, il n'est guère de phrases d'Avicenne dont on ne puisse lire l'équivalent, et souvent les termes mêmes, dans le Continent. Les citations du *livre des signes*, par exemple, se retrouvent presque identiques, notamment la phrase que nous avons déjà reproduite et commentée : « Un des accidents qui peuvent arriver aux goutteux, c'est l'allongement de l'enveloppe des testicules. »

Quant aux diverses variétés de la goutte, aux moyens de les reconnaître, aux médications que réclame chacune d'elles, c'est en traitant de ces matières qu'Avicenne se montre surtout le disciple de Galien; nous n'y insisterons pas. Mais il est un point de cette thérapeutique qui mérite d'être noté, c'est la façon dont Avicenne comprend et définit l'action de l'hermodacte, c'est-à-dire du colchique d'automne. « C'est, dit-il, une thériaque bonne pour toutes les douleurs articulaires, surtout au moment des poussées fluxionnaires (1) ». Il va sans dire qu'Avicenne donne ici au mot thériaque, non point sa signification actuelle de médicament anodin et narcotique, mais son ancien et véritable sens de remède agissant d'une manière mystérieuse, surnaturelle, contre un mal réputé incurable. Ils ne disent guère autre chose, ceux qui répètent de nos jours : le colchique est le remède spécifique de la goutte.

Ailleurs, Avicenne précise son sentiment sous une forme qui n'a pas vieilli : « On attribue aux hermodactes la plus

(1) Avicenne. Le canon. Liv. II, ch. 351. Éd. Venise, 1608, p. 333.

grande efficacité : ils évacuent immédiatement l'humeur froide, *mais il y a en eux autre chose*, car ils font succéder à cette évacuation un resserrement et une résistance tels qu'il n'est plus possible aux superfluités liquéfiées par le médicament de revenir, *même chez ceux à qui il est arrivé de ne pas être évacués* (1) ».

---

(1) *Ibid.* Liv. III, ch. VIII, p. 975.

CHAPITRE XIII

LA GOUTTE EN OCCIDENT. — L'ÉCOLE AFRICAINE

Au lendemain de la mort de Julien, l'unité morale de l'empire n'existe plus. L'Orient grec et l'Occident latin se préparent à une séparation qui ne tardera pas à être complète, définitive. Chaque moitié du monde devra vivre sur son propre fonds. Or, il n'existe pas de médecine latine; la médecine que l'on pratique en Occident est entièrement grecque d'esprit et de langue. Il faudra donc improviser, du jour au lendemain, un enseignement qui puisse être compris, transmis et appliqué chez les peuples qui n'entendent et ne parlent que le latin.

Pour connaître la source et la nature de cet enseignement nouveau, nous n'aurons qu'à suivre les vicissitudes d'une même maladie, qu'à chercher ce que devint la goutte, comment elle fut définie et traitée pendant les siècles les plus obscurs du moyen âge. Nous serons amenés à cette conclusion qu'il n'y eut pas de solution de continuité entre la médecine grecque et la médecine de l'Occident. Les différences considérables que l'on remarque entre elles ont leur explication dans les conditions du passage de la première à la seconde.

Mais si la pratique du moyen âge, dans ce qu'elle eut de rationnel et d'utile, dérive de la science grecque, elle fut aussi souillée et avilie par l'immixtion de superstitions populaires, créées et propagées en dehors de toute médecine,

immixtion qui se produisit à la faveur du trouble qui suivit la chute de l'empire. Les médecins grecs avaient maintenu la dignité de leur art contre tous les empiriques et contre tous les charlatans; mais ceux-ci eurent alors leur revanche. Ils virent accueillir leurs fables les plus ridicules, parce qu'en l'absence de médecins véritables elles s'imposèrent à tous ceux qui assumèrent, avec des sentiments divers, la charge de soigner leurs concitoyens. De là le succès d'une littérature singulière, que nous n'osons appeler médicale, et dont il nous faut dire quelques mots parce qu'elle a tenu une grande place, qu'elle remplit de nombreux manuscrits, et surtout parce que la goutte a été un de ses sujets de prédilection.

Il n'existait pas, avons-nous dit, de médecine latine, au sens propre du mot, mais il y avait toujours eu depuis Caton, qui en avait donné le modèle, des essais de médecine populaire relevant à la fois de l'empirisme et de la superstition. Ces recueils de recettes absurdes étaient d'ordinaire rédigés par des hommes étrangers à la médecine et ennemis des médecins : ils ont dû de venir jusqu'à nous à la pénurie où se trouvèrent les Latins à partir du cinquième siècle.

Le plus ancien de ces ouvrages est un poëme (1). Serenus Samonicus y donne quelques conseils thérapeutiques dans une langue correcte et presque élégante; il écarte les médications compliquées ou dispendieuses, parce qu'il n'écrit que pour les pauvres :

At nos pauperibus præcepta feramus amica.

Il n'y a, s'il faut l'en croire, aucun bon remède de la goutte aux mille formes : on ne peut que donner au mal quelque relâche, à la douleur quelque soulagement en employant les cautères, les applications de saule, de cyprès, de sureau, de froment, d'éclaire; la chair de grenouille, le sang d'hiron-

(1) Serenus Sammonicus. De medicina præcepta. Éd. Baudet, coll. Pankoucke. Paris, 1845, p. 62.

delle ; en mettant les pieds soit dans le corps chaud encore d'un bouc éventré, soit, comme Serenus l'a lu quelque part (c'est chez Pline l'Ancien), dans une meule de blé au temps des moissons.

Chose plus sérieuse, Serenus établit une distinction très nette entre la podagre et le rhumatisme articulaire aigu. Les deux affections sont traitées en deux paragraphes différents, séparées même par d'autres maladies, telles que le furoncle, l'anthrax, les vomiques et l'érysipèle. Et pourtant le poëme a été écrit sous Septime Sévère, après Soranus, après Galien, qui ont si malheureusement consommé la confusion de l'arthritis et de la podagre.

Les livres de Sextus Placitus, de Gargilius Martialis et d'Apuleius, sur les vertus thérapeutiques des animaux, des herbes, des légumes et des fruits, constituent par leur réunion un traité de matière médicale. Gargilius, qui a résumé Dioscoride, Pline et Galien, parle peu de la goutte : il se borne à conseiller l'usage externe du chou et de la rave (1).

Sextus Placitus (2) recommande les souliers en peau de renard, les onctions à la graisse de lion, de chien, de bouc, de chèvre et de vautour, et enfin l'application sur le pied malade des premiers cheveux d'un enfant, fille ou garçon. Nous reconnaissons cette recette empruntée comme la plupart des autres à l'Histoire Naturelle de Pline.

L'Herbarium d'Apulée (3) a joui d'une grande faveur pendant le moyen âge. Il a été le Dioscoride de l'Occident, un Dioscoride abrégé, tronqué, privé de ses notions exactes de botanique, réduit à ses indications thérapeutiques erronées, superstitieuses, défiguré enfin par l'addition d'inepties em-

---

(1) Gargilii Martialis Medicina, nunc primum edita a Valentino Rose (avec la médecine de Pline). Leipzig (Teubner), 1875.

(2) Parabilium medicamentorum scriptores antiqui. Éd. Ackermann. Nuremberg et Altorf, 1788 (contient Sextus Placitus et Apulée).

(3) *Ibid.* Voir aussi un intéressant manuscrit illustré de la Bibl. Nat. M. S. latin 6862.

pruntées à Pline l'Ancien ou aux adeptes de l'astrologie alexandrine. Apulée y recommande aux goutteux la bétoine, l'armoise et la germandrée.

Pline a été l'ancêtre commun des empiriques que nous venons de citer ; c'est à lui qu'ils ont emprunté leur médecine et leur haine des médecins. Un autre a fait plus encore : il lui a pris son nom en même temps que ses préjugés. C'est Plinius Secundus, troisième du nom, l'auteur d'un traité de médecine en trois livres (1). Dans le chapitre XXVI du deuxième livre de cet ouvrage, l'auteur énumère un certain nombre de pratiques populaires prises au hasard dans l'inépuisable recueil de Pline. Il y ajoute seulement une formule d'onguent bien compliquée pour de la médecine domestique, et cette fameuse potion à prendre pendant une année entière et dont nous avons donné la formule dans une note au chapitre de Soranus.

Quant au but que poursuivait le troisième Pline, il est franchement exprimé dans une préface que n'aurait pas désavoué le premier, c'est d'échapper à la fourberie et à la cupidité des médecins. En tête de son *Herbarium*, Apulée reproduit les mêmes idées et presque les mêmes termes. Tous ces opuscules sont de la même époque (commencement du IVe siècle), se complètent les uns les autres, sont inspirés d'un même esprit, révèlent la même ambition ; soigner les gens, amis ou ennemis, *invitis etiam medicis*.

C'est aussi pour que ses enfants puissent, sans l'intervention du médecin, se traiter eux-mêmes et traiter leurs amis, les étrangers et les pauvres *vice mutua charitatis humanæ*, que le Bordelais Marcellus, ancien dignitaire de la cour de Théodose le Grand a écrit son livre *de medicamentis*, mais ce n'est pas en haine des médecins. Une pensée meilleure paraît l'avoir guidé : il faut que les gallo-romains de

(1) Plinii Secundi quæ fertur una cum Gargilii Martialis medicina. Éd. Val. Rose. Leipzig, 1875, p. 68

son temps puissent se passer de médecins parce que bientôt ils n'en auront plus. Il a assisté à la division de l'empire et prévoit les funestes conséquences que cette révolution aura pour l'art médical. Aussi se hâte-t-il de réunir tout ce que la médecine romaine a fait pour le soulagement des malades.

Mais, par cela même qu'il avait borné ses études aux seuls ouvrages écrits en latin, son livre était condamné à ne valoir guère mieux que ceux de Pline et des autres. Le long chapitre qu'il consacre à la podagre (l'arthritis a fait le sujet du chapitre précédent) n'est qu'un amas sans ordre et sans critique de citations empruntées aux auteurs latins, à Celse, à Scribonius Largus, à son compatriote Ausone. Le rapprochement d'ordonnances sérieuses, dont quelques-unes sont fort compliquées, et de recettes ridicules ou répugnantes, montre assez que Marcellus a pris sans choix et sans contrôle tout ce qu'il avait sous la main. La seule chose qu'il importe de noter, c'est qu'on ne trouve dans son travail aucune trace des doctrines galéniques : les diverses formes de la podagre y sont rattachées à l'apparence symptomatique, non à une pathogénie hypothétique. Il n'est fait aucune mention des quatre humeurs (1).

Voilà tout ce que la littérature latine des derniers siècles pouvait, sous le nom usurpé de médecine, mettre en balance avec les œuvres de la médecine grecque de Soranus à Oribase.

On comprend quel sentiment de dénûment et d'effroi s'empara des médecins dignes de ce nom au moment où se rompirent les liens qui unissaient l'Occident à l'Orient. Ils durent, aux dépens de la médecine grecque, constituer à la hâte une médecine latine. Ils le firent sous deux formes différentes : la traduction pure et simple, l'adaptation. On traduisit quelques livres d'Hippocrate, de Dioscoride, de Soranus, de Galien, d'Oribase, mais ces ouvrages, pour être utiles, exigeaient des connaissances générales qu'on ne

(1) Marcelli. *De medicamentis*. Éd. G. Helmreich, Leipzig, 1889.

rencontrait plus en Occident. Les adaptations au contraire rendaient facile la tâche du médecin novice.

On élaguait des traités classiques tout ce qui était théorie pure, tout ce qui ne répondait pas à une utilité immédiate ; on réduisait la pathologie à la sèche mention de quelques symptômes ; quant à la thérapeutique, elle devait subir, avec plus de raison, des changements profonds : il fallait retrancher toutes ces médications savantes où se complaisait la médecine grecque, parce qu'elles auraient coûté trop cher en des siècles de misère, et aussi parce qu'elles mettaient en œuvre des substances qui venaient naguère du bout du monde et qui maintenant n'arrivaient plus en Occident.

Nous dirons plus tard quelques mots des traductions, mais nous nous arrêterons surtout aux petits livres écrits en latin, dans les premiers jours du moyen âge. Il ne faut pas mesurer à leur mérite intrinsèque, l'attention, nous pouvons dire la reconnaissance, qu'on leur doit. Ce sont eux en effet qui ont maintenu la tradition médicale, qui ont fourni les éléments de cette première renaissance que le nom de Salerne résume pour nous. Ils ont fait plus : ils ont donné aux médecins, aux clercs et au vulgaire ces notions, ces idées générales, d'où est sorti tout ce qui dans les langues occidentales se rapporte à la médecine et à l'hygiène. Leur influence régnait seule au moment où se formaient les langues romanes. Quand survint l'invasion des traductions arabes ou grecques, apportant avec le galénisme byzantin, une véritable scolastique médicale, leur œuvre était heureusement achevée. L'histoire de la goutte nous permettra de revenir sans trop de digression sur ces différents points.

Il est une première remarque bonne à faire aujourd'hui, à l'heure où l'on fait revivre à nos yeux l'Afrique romaine dans son incroyable prospérité. Ce mouvement qui porta Vindicianus et ses successeurs à revêtir d'une forme latine la substance, pour ne pas dire le squelette, de la médecine grecque, naquit et se développa sur le sol de l'Afrique.

Vindicianus, Priscien, Cælius et Cassius Félix étaient des Africains. Carthage fut au ve siècle pour l'Occident chrétien ce qu'Alexandrie devait être deux cents ans plus tard pour les Arabes. Il y eut là un enseignement médical fortement constitué, possédant sa physionomie propre, sa doctrine directrice et méritant par conséquent le nom d'École, d'*École africaine*.

L'Afrique dut être de bonne heure un lieu propice aux études médicales. Comme en notre siècle, la médecine avait pris à la conquête une part aussi glorieuse que la stratégie; le soleil, la sécheresse et la fièvre étant des ennemis plus redoutables encore que les armes des indigènes, l'hygiène non moins que la force avait assuré la paix et la richesse. En témoignage de la crainte des colons et de leur reconnaissance tout ensemble, s'élevaient de nombreux temples consacrés à Esculape (1). Apulée nous dit même que ce dieu protégeait avec une prédilection visible la citadelle de Carthage (2).

Mais, plus que ces manifestations pieuses, les traces d'une tradition médicale, d'un enseignement doctrinal longtemps prolongé, nous prouvent l'existence d'une médecine africaine. Nous savons en quelle estime était tenu en Afrique le nom de Soranus, dès les années qui suivirent sa mort. Tertullien, saint Cyprien, saint Augustin nous l'ont dit en termes d'autant plus dignes d'attention que le médecin qu'ils honoraient de leurs louanges était un païen, pis encore, un épicurien avéré. Nous avons émis l'hypothèse que Soranus lui-même avait pu dans sa vieillesse se retirer en Afrique et y former ses derniers élèves. En tout cas la médecine enseignée et pratiquée à Carthage portera, dans une large mesure, l'empreinte du méthodisme. Son caractère propre, ce sera un compromis entre la doctrine de Soranus et l'humorisme ancien.

---

(1) *C. I. L.* T. VIII, *passim*.

(2) Apulée. Les Florides, XVIII, *qui arcem vestræ Carthaginis indubitabili numine propitius respicit.*

Le contraste entre l'Orient galénique et l'Occident semi-méthodique se marque dès les premiers jours de la séparation. Pour le faire éclater aux yeux, il suffit de mettre en opposition les deux figures d'Oribase, médecin de l'empereur Julien (mort en 363), et de Vindicianus Afer, comte des Archiatres sous Valentinien Ier (364-375). Nous connaissons l'œuvre du premier, nous savons qu'il contribua plus que personne à assurer la domination du galénisme, non point par sa collection, inventaire exact de la médecine presque tout entière, mais par sa *synopsis*, petit manuel conforme à l'orthodoxie dogmatique. Vindicianus Afer eut à remplir une tâche tout opposée; il eut à présider à la naissance et au développement d'une médecine latine et chrétienne, et il semble bien, par les courts fragments qui nous sont parvenus sous son nom, que l'ouvrier n'était pas à la hauteur de l'œuvre (1).

Vindicianus était né en Afrique, d'un père qui était médecin lui-même et avait écrit quelques livres mentionnés par son fils. Aussi après la mort de Valentinien, c'est à Carthage qu'il se retire. Il y devient successivement vicaire en 378, proconsul en 380 ou 381 (2). Mais ces honneurs politiques ne l'arrachent pas longtemps à la pratique de son art. Saint Augustin, qui lui avait une grande reconnaissance pour avoir été détourné par lui de l'astrologie, nous le montre sous les traits d'un homme avisé, d'un médecin très habile et très célèbre, d'un vieillard à l'esprit vif et mordant, à la conversation pleine de charme et de gravité, bien que son langage fût dépourvu de toute élégance, *sine verborum cultu* (3).

Les morceaux qui nous restent de Vindicianus n'ont pas

---

(1) Vindiciani Afri quæ feruntur reliquiæ, in Theodori Prisciani, etc. Éd. Val. Rose. Leipzig, 1894.

(2) Ch. Tissot. Fastes de la province romaine d'Afrique. Paris, 1885, p. 265.

(3) Saint Augustin. Confessions, IV, 3, VII, 6. Éd. Migne, p. 695 et 757.

grande valeur et pourraient d'autant mieux être passés sous silence qu'aucun ne traite de la goutte, s'ils ne révélaient à chaque ligne la préoccupation de faire passer du grec en latin des connaissances médicales qui allaient devenir inaccessibles. C'est ainsi que dans sa lettre à Pentadius, son petit-fils, il lui dit qu'il a mis en latin ce qui, dans les livres d'Hippocrate, concerne les humeurs, malgré la connaissance que ce jeune homme avait du grec, ce qui veut dire sans doute que cette connaissance était rare ou menaçait de l'être, parmi les médecins du temps auxquels s'adressait en réalité l'opuscule en question. Les courts fragments sur l'anatomie, sur les maladies des femmes, que Val. Rose a réunis, sont aussi empruntés à des ouvrages grecs plus étendus.

Ces divers travaux s'inspirent surtout de l'humorisme hippocratique; on n'y lit pas une seule fois le nom de Galien; en revanche on y relève les marques d'une influence méthodique. Vindicianus y condamne l'abus des médications violentes, y énumère les maladies dues à la pituite et ajoute *et alia vitia quæ cum strictura veniunt*. Le mot *strictura* vaut une profession de foi. Enfin Vindicianus fut le maître de Priscien chez lequel cette fusion des deux doctrines, dogmatique et méthodique, est plus évidente encore.

Nous ignorons la véritable origine de ce compromis entre deux systèmes jugés à bon droit inconciliables, le nom du médecin qui s'est rencontré assez éclectique pour associer à une pathologie franchement humorale un traitement qui avait d'autres intentions que de modifier et d'évacuer les humeurs morbides ou d'en changer le cours. C'est dans l'intervalle de deux siècles qui sépare Soranus de Vindicianus qu'a vécu ce médecin, mais l'histoire médicale ne nous fournit aucun nom qui puisse être le sien. Et pourtant il a fait école et son influence n'a pas été inférieure pour la durée ni pour l'espace à celle des plus illustres.

A défaut de l'œuvre initiale, nous avons un des livres faits pour traduire, résumer et vulgariser la conception nouvelle.

Nous voulons parler du petit manuel de médecine, encore manuscrit, dont il a été question à propos de Praxagore. Daremberg y avait fait une simple allusion, Costomiris l'a désigné exactement : « La vivacité du style ainsi que le contenu montrent qu'il s'agit d'un traité très ancien et fort important. Dans chaque maladie, il est question : 1° des causes ; 2° des symptômes ; 3° du traitement. Ce traité se trouve à Paris dans le M. S. 2324, fol. 146vo à 209vo et dans le M. S. 636 du supplément grec fol. 21 à 82, et de plus à Vienne. »

Ce livre, intitulé *Diagnose des maladies aiguës et chroniques* (m. s., 636), nous offre à propos de chaque affection : 1° un paragraphe *Cause* donnant du mal une explication conforme à la vieille doctrine, ne faisant pas intervenir d'autre humeur que la bile et la pituite, d'autre agent morbide que le chaud et le froid, invoquant les seuls noms de Dioclès, de Praxagore et d'Érasistrate, sans recourir à de plus récentes autorités ; 2° un paragraphe *Signes,* courts tableaux qui paraissent des imitations en raccourci, et relevées de couleurs violentes, des peintures plus sérieuses de Soranus et d'Arétée ; 3° enfin un paragraphe *Traitement* où la médication interne est passée sous silence, ce qui suffirait à en établir les tendances méthodiques, si tout le reste, la nature des pratiques conseillées, le choix des applications locales, les expressions mêmes qu'on y relève (*diatritos* et autres) n'étaient déjà des preuves concluantes.

Les passages qui concernent la podagre et l'arthritis, car elles ont l'une et l'autre leur description indépendante (1), sont absolument conformes au plan que nous venons de retracer. En un autre endroit du livre, l'auteur parle du catarrhe comme l'eût fait un Asclépiade des temps hippocratiques.

Nous n'insisterons pas davantage sur un ouvrage dont

(1) Ces chapitres manquent dans le M. S. 2324.

nous ignorons l'âge et l'origine, mais il nous a paru nécessaire de lui faire une place à côté des traités écrits en latin qui s'inspirent des mêmes sentiments éclectiques et émanent peut-être de la même école. Le fait qu'il est écrit en grec porte à penser qu'il a été composé avant les livres de Priscien, de Cassius Félix et de Cælius Aurelianus ; la grande part de méthodisme qu'il contient permet de supposer que l'auteur n'est pas un Byzantin, mais un Occidental, un Africain peut-être, comme ceux dont il nous reste à parler et qui eux aussi avaient usé de la langue grecque dans leurs premiers travaux.

Théodore Priscien est, sans conteste, le médecin le plus savant et l'écrivain le meilleur du groupe des Africains. Son traité de pathologie, qui nous est parvenu sans trop de mutilation, a été l'une des sources principales de l'instruction médicale au moyen âge. L'auteur qui avait écrit jusque-là en grec, comme ses confrères, se décide sur ses vieux jours à composer en latin une médecine pratique, toute d'urgence, *præsentaneam,* d'où les discussions seront bannies. Il déplore que les médecins aient abusé de l'érudition, de la philosophie et de l'éloquence ; il n'admettra que les médications naturelles, faciles ; il n'ira pas chercher ses drogues dans le Pont, au fond de l'Arabie, au bout du monde ; il se contentera des herbes les plus humbles que la mère nature a dotées de vertus salutaires pour que, partout et toujours, on pût trouver un sûr remède. Il nous donne enfin sa devise, la règle de conduite qu'il a choisie et qui est de préférer toujours l'action à la parole.

Nous ne savons à quel point Priscien était dupe de ces grands mots ; qu'il en eût conscience ou non, il obéissait comme Vindicianus son maître, comme C. Aurelianus et Cassius Felix ses contemporains, à une inéluctable nécessité,

---

(1) Theodori Prisciani. Euporiston, libri III. Éd. Val. Rose. Leipzig, 1894.

en réduisant la médecine à son utilité immédiate, en sacrifiant les remèdes venus de trop loin, ou coûtant trop cher, enfin en écrivant en latin.

Il ne faut pas croire cependant que Priscien s'interdise toute considération générale, toute théorie ; il aime au contraire à montrer qu'il a des idées à lui. Il est le dernier des grands médecins. Après lui, il n'y aura plus, en fait de pathologie, que des abréviateurs sans originalité, en fait de thérapeutique, que des compilateurs sans jugement.

Nous donnons ici textuellement le chapitre de Priscien intitulé *de l'Arthritis, de la podagre et de la sciatique* (1).

« Ces maladies dérivent d'une source commune, de la fluxion, *de reumate*. Leur différence de siège seule leur a fait donner des noms différents. L'arthritis débute brusquement par une poussée (*commotatio*) étendue à toutes les jointures ; la podagre commence par une seule, mais, comme on la néglige à son origine, elle gagne peu à peu en étendue et en gravité et finit par occuper tous les ligaments, toutes les articulations. Dans la sciatique, l'unique source des douleurs est l'articulation de la hanche. Cette fluxion, *rhumatismus*, provient presque toujours de la pituite, humeur froide par excellence, quelquefois cependant elle est viciée et échauffée par d'autres humeurs plus chaudes qui déterminent les poussées inflammatoires. Souvent ce phlegme, bien que peu épais de sa nature, comme est l'humeur des plaies, s'épaissit par le jeu des jointures et par la pression qu'il subit et cause de la gène de la marche, des douleurs ou de graves accidents. »

« La guérison de tout cela se fait par les contraires : ce qui donne à la fois le sentiment et la sensation de la chaleur réclame, du moins au début, l'emploi des réfrigérants, plus tard, au contraire, dans les phases suivantes, on usera des applications chaudes, relâchantes et irritantes, qui

(1) Th. Priscien. Liv. II, ch. xxxiv. Éd. Rose, p. 215.

puissent en échauffant, en subtilisant cette humeur visqueuse et épaisse, la rappeler des articulations occupées par elle. Si au contraire les pieds ou les jointures sont atteints de la forme froide de l'affection, et sont par conséquent enflés et pâles, il faut sans tarder recourir aux applications chaudes et irritantes dont nous parlions. »

« Les espèces morbides étant si diverses, il faut laisser à l'initiative et à la sagesse du médecin le choix du traitement convenable, tout en reconnaissant que l'expérience des remèdes peut faire du malade lui-même un bon juge, que la fréquence des attaques et la pratique de ses moyens habituels de soulagement peuvent le faire médecin. Aussi, bien qu'en bonne logique, *rationabiliter,* les poussées aiguës, chaudes, de la podagre ne doivent être traitées que par des applications relâchantes et adoucissantes, qui puissent localement fortifier et réchauffer les ligaments et les jointures, j'admets qu'on use parfois d'applications vraiment froides, bien qu'elles engourdissent sur le moment plutôt qu'elles ne soulagent. Comme dit l'autre, on paraît guéri d'abord, mais pour souffrir ensuite plus gravement et plus cruellement. Notre autorité sur ce point, c'est Hippocrate, notre maître, disant que le froid a toujours été l'ennemi des nerfs. »

« Après avoir exposé brièvement les causes et les origines, il nous reste à dire les meilleures médications et la série des remèdes. Il est certain que les maladies locales ne vont pas sans un trouble du corps tout entier. Les divers organes sont unis entre eux par un lien qui les rend solidaires dans leurs fonctions naturelles. Les diverses parties ont un fond commun et se prêtent un mutuel secours. Aussi ne peut-on venir à bout des affections locales, si on ne leur oppose d'abord des prescriptions et des interventions générales ».

Nous n'entrerons pas dans le détail de ces prescriptions, qui commencent par des onctions d'huile rosat froide ou de toute autre substance styptique sur la tête, pour resserrer et condenser. Nous nous bornerons à quelques remarques générales.

Théodore Priscien compte sur l'hygiène plus que sur la thérapeutique proprement dite pour soulager les goutteux : il ne mentionne aucune médication interne de l'accès, suivant en cela les traditions de l'école méthodique. En revanche, c'est l'humorisme, l'humorisme ancien, qui a suggéré la pratique des onctions astringentes sur la tête, sous le prétexte que la goutte, l'arthritis et la sciatique sont dues à la descente d'un flux venu de la tête, c'est-à-dire d'un catarrhe : *de capite reuma resolutum descendens has passiones fecit.* Nous relèverons ailleurs ces mots et la théorie qu'ils impliquent, remarquons dès maintenant qu'ils sont l'origine d'expressions françaises à peine tombées en désuétude. Ambroise Paré dira de la goutte : « Aucuns l'appellent *descente, rheume* ou *catarrhe* ». A défaut d'autre mérite, les écrivains de la basse latinité, et aussi de la basse médecine, ont celui de nous définir des termes que les médecins de l'Occident ont employés et que la foule a répétés après eux sans toujours les bien comprendre.

Cælius Aurelianus, de Sicca en Numidie (1), est l'écrivain le plus célèbre de l'École africaine. Il a été tour à tour loué et dénigré sans mesure. Déjà lui-même se plaignait de la jalousie de ses contemporains et y voyait une preuve de son propre mérite (2). Il nous semble cependant qu'il est facile de lui faire sa juste part ; mais pour cela il faut considérer isolément en lui les deux personnages qu'il a successivement revêtus, le traducteur et l'auteur original.

Nous connaissons le traducteur de Soranus, nous l'avons cité longuement et commenté. Sans lui attribuer un mérite qui n'appartient qu'à son modèle, et quelques reproches qu'on puisse faire à son travail, on ne saurait lui être trop reconnaissant d'avoir assumé une pareille tâche, ni trop regretter qu'il n'ait pas eu plus d'imitateurs.

---

(1) Sicca Venerea, aujourd'hui El Kef en Tunisie.
(2) Celerum vel acutarum passionum, liber I, init.

Cælius est moins connu comme écrivain original. Il commence à peine à nous apparaître sous cette forme, grâce aux recherches de Daremberg et surtout à celles de Val. Rose. Le premier a publié un court traité *de Acutis passionibus* (1) attribué par les manuscrits à un Aurelius; il a montré les analogies que ce petit livre avait, dans le fond et dans la forme, avec le grand ouvrage traduit de Soranus, au point d'en paraître un abrégé, enfin il a soupçonné que le nom d'Aurelius pouvait ne pas être un nom supposé, mais être une altération de celui d'Aurelianus ; cependant il n'émet pas, même à titre d'hypothèse, l'opinion que Cælius et l'auteur du *de Acutis passionibus* soient une seule et même personne.

C'est Val. Rose (2) qui a identifié Cælius, le prétendu Aurelius et aussi un prétendu Esculapius, auteur d'un petit traité des maladies chroniques qui est à la seconde partie du grand ouvrage de Soranus ce que le *de acutis* est à la première. On sait qu'en dehors de sa traduction du traité des maladies aiguës et chroniques Cælius avait composé des livres où il avait mis peut-être quelque chose de lui-même. Le pseudo-Aurelius et le pseudo-Esculapius sont deux de ces livres-là, ce sont les livres *interrogationum ac responsionum* ; ils portent encore en maint endroit les traces de cette forme de questionnaire qui leur avait été donnée.

L'épithète de méthodique a toujours été accolée au nom de Cælius. Ceux qui n'ont connu de lui que sa traduction des maladies aiguës et chroniques l'ont considéré même comme le plus exact, le plus sévère des méthodiques. Mais si l'on vient à lire après cela l'*Aurelius* et l'*Esculapius* on est frappé du contraste : Cælius emprunte encore à Soranus la substance de son œuvre, il copie des phrases entières du grand

---

(1) Aurelius. De Acutis passionibus, nunc primum in lucem edidit Dr Daremberg. Breslau, 1847.

(2) Val. Rose. Anecdota Græca et græco-latina. Berlin, 1864-1872, 2 vol. in-8°.

traité traduit par lui, mais ces emprunts, ces citations textuelles sont réunies, fondues dans une doctrine franchement humorale et hippocratique. On retrouve ici encore cette association du méthodisme et du dogmatisme qui a été le caractère propre de l'école africaine.

Dès la première ligne de l'Aurelius, l'humorisme s'affirme. « Toutes les maladies de l'homme viennent des quatre humeurs dont il est fait, et, comme l'a dit Hippocrate, *doctor noster*, c'est par elles que l'on est sain, c'est par elles que l'on est malade (1). Les affections aiguës naissent du sang ou de la bile rouge. Elles passent vite ou tuent rapidement. Les affections chroniques naissent de la pituite et de la bile noire. » Quelques lignes plus loin, sans se soucier de la contradiction, Cælius énumère les maladies chroniques dues au resserrement, les *stegnopathies* et, parmi elles, l'arthritis, la podagre, le lumbago et la sciatique. Puis vient un exposé complet de la doctrine méthodique qui paraît être une traduction littérale de Soranus.

C'est dans le petit traité consacré aux maladies chroniques et placé, pour une raison inconnue, sous le nom d'Esculapius (peut-être que c'était là le premier mot d'une préface perdue) (2), que l'on trouve la description sommaire de la sciatique, du lumbago, de l'arthritis et de la podagre. Quatre chapitres distincts leur sont réservés (ch. 44-47), par une dérogation aux habitudes des écrivains récents de la médecine grecque. Il ne faut pas voir là une réaction voulue contre la confusion si regrettable établie ou maintenue par Rufus, Archigène, Soranus et Galien, mais plutôt l'influence du milieu, de ce monde latin où le rhuma-

---

(1) Le texte de l'Aurelius est altéré en ce point. Nous le rétablissons à l'aide d'une phrase d'Isidore de Séville, évidemment empruntée à l'ouvrage de Cælius. (Isidore. Étym., IV, ch. 7-30). Rabanus Maurus a la même phrase, mais il la copie sans doute dans Isidore (Éd. Migne, t. III, p. 500).

(2) Dans la préface des maladies chroniques, Soranus parle d'Asclépius et donne à ce mot une étymologie bizarre.

tisme articulaire avait toujours été si nettement individualisé que les médecins sérieux et les empiriques ignorants s'accordaient pour lui faire une place à part dans le cadre nosologique, place voisine d'ordinaire, mais non toujours, de celle de la podagre.

« La podagre, dit Cælius (1), est ainsi nommée parce que c'est une douleur du pied. Nous reconnaissons les goutteux à une douleur chronique du pied, commençant par le gros orteil, c'est-à-dire le pouce, ou par la plante, ou par l'extrémité de celle-ci. Tantôt la couleur n'est pas modifiée ; tantôt il y a rougeur et gonflement, accompagnés de douleur ou d'engourdissement avec sensation de froid. Il y a deux variétés, la goutte chaude et la goutte froide ; on les distingue ainsi : La goutte chaude est celle qui s'accompagne de tuméfaction et de rougeur ; la goutte froide n'a ni gonflement ni rougeur, mais elle est très douloureuse et ceux qu'elle tient vieillissent avec leur mal. Ils peuvent certes recevoir quelque secours, quelque soulagement, mais ils ne peuvent pas guérir complètement, parce que leur affection est intense toujours et chronique, c'est-à-dire très longue ; la goutte froide est encore dangereuse et pénible parce qu'elle cause la pierre dans les reins, provoque des douleurs extrêmes, affaiblit les malades et les irrite. Cette forme de goutte est cruelle et longue parce qu'elle provient du phlegme et de la bile noire. La goutte chaude vient du sang et de la bile rouge, aussi frappe-t-elle surtout les hommes jeunes et admet-elle un secours et un allègement rapides. »

« Etudions la douleur locale. Elle commence par le gros orteil, par la plante ou par le talon, occupe un seul pied, et, sans qu'il y ait eu la moindre blessure, empêche le malade de se servir de ce pied, tout comme s'il y avait reçu un coup

(1) Nous suivons le texte donné par Gariopontus (Bâle, 1536, p. 237) en le rectifiant sur certains points à l'aide du texte imprimé dans *Experimentarius medicinæ*. Strasbourg. 1544.

ou une blessure. Quelquefois le mal cède de lui-même. Il peut ne se montrer qu'une fois par an ; mais le plus souvent il provoque deux accès (1). »

« Tous les goutteux, en général, doivent s'abstenir de vin, de femmes, de viandes, de légumes et de mets trop lourds (2) (fastidiosi) ; éviter aussi la colère, la tristesse et toute cause d'irritation. Quant au traitement particulier, il faut appliquer les remèdes comme nous l'avons dit souvent : opposer le froid au chaud, l'humide au sec et inversement. En effet, *contraria contrariis curantur*. »

« S'il s'agit de goutte chaude, qu'un seul pied soit pris, qu'il y ait grande douleur, tuméfaction et rougeur, que les forces l'âge et la saison le permettent, il faut saigner au bras du côté sain et (3), dix jours après, purger le ventre, user du dropax, de la sinapisation, des onctions à l'huile de coloquinte, couvrir le corps d'une poussière siccative dans la salle de bains ou au soleil. Il est bon encore d'appliquer localement un mélange des sucs de morelle, de coriandre et de jusquiame. »

Nous passons sous silence les minutieuses prescriptions de Cælius, empruntées presque toutes à Soranus. Nous ne retiendrons que les lignes suivantes :

« En cas d'*ulcérations pierreuses*, on appliquera l'emplâtre de dattes et le médicament ainsi composé.... S'il existe des indurations fibreuses, *duritia nervorum*, on appliquera sur le siège des douleurs et de la rétraction, *locis dolentibus et contractis*, le malagme diachylon dur qu'on fera ramollir dans de l'eau tiède. »

Après cet exposé thérapeutique qui montre assez son caractère méthodique, Cælius, pour maintenir la balance

---

(1) Experimentarius : « Quelquefois, il y a un seul accès par an, quelquefois deux. Non seulement un seul membre, mais le corps tout entier peut être pris. »

(2) Experimentarius : et leguminibus *vetustioribus*.

(3) Exper. : post sex dies.

égale entre les deux doctrines, termine le chapitre et le livre entier par ces lignes où le dogmatisme hippocratique est franchement avoué, puisqu'elles sont une citation presque textuelle d'un passage du Pronostic : « Dans toutes les maladies que nous venons d'étudier, il faut faire appel à un médecin qui consulte assez les forces du patient pour ne pas lui nuire, loin de lui être utile. Le bon médecin est celui qui connaît le passé, le présent et l'avenir. A lui seulement on peut abandonner la tâche de rendre la santé au corps humain. » Un peu plus haut Cælius avait ingénieusement concilié l'ancien humorisme et le système galénique des quatre humeurs en disant : la goutte froide provient de la pituite et de l'atrabile, la goutte chaude de la bile et du sang.

La comparaison de ce chapitre de Cælius avec celui qu'il avait traduit lui-même de Soranus en diminue beaucoup le mérite. Cependant il est juste de faire honneur à l'auteur latin d'une bonne analyse des diverses formes de la goutte et de leurs signes locaux. Non seulement les formes aiguë et subaiguë de la podagre, avec leurs divers degrés, sont bien isolées, mais les ulcérations *vulnera*, les concrétions pierreuses *lapides*, les déformations, les noures, *duritia nervorum*, les rétractions fibreuses ont leur place légitime dans la description. Quant à la matière médicale, c'est celle de Priscien, c'est aussi celle de Soranus, à peu de chose près. Elle ne comprend guère que des plantes vulgaires communes à tous les pays que baigne la Méditerranée : aucune espèce exclusivement orientale n'y figure.

Vindicianus Afer, Théodore Priscien, Cælius Aurelianus ont surtout lu Soranus ; ils feignent d'ignorer Galien dont ils ne prononcent pas une fois le nom. C'est sans doute pour réagir contre cette exclusion arbitraire d'une partie, la plus volumineuse sinon la meilleure, de la littérature médicale, que Cassius Felix a écrit son livre (1).

---

(1) Cassius Felix. De medicina, etc. Éd. Val. Rose. Leipzig (Teubner), 1879.

C. Felix est lui aussi un Africain. Il donne le nom punique d'une plante (page 32) ; il parle des tatouages que les femmes maures portent sur la figure (page 20) ; il cite volontiers Vindicianus ; enfin le manuscrit parisien qui contient son opuscule (m. S. latin 6114) le qualifie d'*Artensis*, mot que Val. Rose corrige avec raison en *Cirtensis*. Il serait donc né à Constantine, où précisément l'on a trouvé une inscription portant son nom (C. I. L. Tome VIII. 4° 7566). Ce dernier argument n'a pas grande valeur, le nom de Cassius Felix se lisant dans d'autres inscriptions recueillies en divers pays ; mais, même en l'absence d'autres indices, la parenté du style de C. Felix et de celui de Cælius suffirait à les rapprocher comme deux compatriotes et deux contemporains.

Le titre est celui-ci : « Cassius Felix, de Cirta. Livre de médecine, selon la secte logique, traduit du grec en latin sous le consulat d'Artabure et de Calepius. » (an 447). L'auteur a surtout mis à contribution Galien ; Philagrius et Vindicianus Afer ont fourni quelques préparations. Mais il ne faut pas se méprendre sur le caractère de ces emprunts. Cassius Felix ne cherche pas une doctrine à opposer à celle de ses compatriotes, il n'émet aucune théorie, il rassemble seulement quelques médications ignorées ou dédaignées par eux. De sorte qu'à le lire on ne le trouve pas très différent de ceux qui se proclamaient méthodiques ; il parle la même langue et vante comme eux la règle des cycles, chère aux disciples de Soranus.

« La podagre, dit-il, est une affection des extrémités fibreuses des pieds, entraînant l'impossibilité de marcher. Elle débute par une sensation douloureuse dans le gros orteil, survenue sans cause immédiate, accompagnée de rougeur au niveau des articulations et s'exaspérant la nuit. Quand le mal augmente, d'autres jointures se prennent, les doigts se déforment et s'indurent ; à la longue enfin, et l'affection devenue chronique, il se fait des trajets fistuleux, donnant issue à des pierres pareilles à du plâtre. Au moment de l'accès, une sorte d'engourdissement parcourt les

membres du malade qui éprouve une sensation tantôt de chaleur, tantôt de froid. Il y a en effet deux variétés : la goutte froide et la goutte chaude. On les distingue ainsi. Dans la goutte chaude, il y a chaleur brûlante, douleur extrême, rougeur et tuméfaction. Dans la goutte froide, il y a gonflement et pâleur. On les guérit l'une et l'autre en opposant les réfrigérants à la goutte chaude, les réchauffants et les discussifs (*ejectoria*), que les Grecs appellent diaphorétiques, à la goutte froide. La podagre diffère de l'arthritis par la localisation : le malade souffre du membre inférieur seul dans la première, de toutes les jointures dans la seconde » (1).

Nous connaissons les œuvres de Priscien, de Cælius et de Cassius Felix ; nous en avons dit le caractère, le but et le sens ; il nous reste à rechercher par quel concours de circonstances ces trois petits livres sont devenus, pendant plusieurs siècles, la source unique où ont puisé tous ceux qui, en Occident, ont voulu acquérir quelques notions sérieuses de médecine.

S'ils ont eu ce privilège, ils le doivent à ceci qu'ils ont été écrits en Afrique, dans un pays soumis à la domination des Vandales, c'est-à-dire loin de l'Italie et de ses agitations. A la faveur d'une courte période de calme et de tolérance, ils ont pu être préservés, recopiés, gardés enfin assez longtemps pour que, la crise de barbarie pure une fois passée, ils aient pu apporter sur le continent les éléments d'une instruction médicale rudimentaire.

Ces livres sont du même temps, or l'un d'eux, celui de Cassius Felix, porte une date précise, il a été écrit sous le consulat d'Artabure et de Calepius, c'est-à-dire en l'année 447. Le fait vaut qu'on s'y arrête un instant. L'Afrique et la Numidie sont alors aux mains des Vandales, Carthage a été prise en 439. La manière toute romaine dont l'auteur date

(1) *Ibid.*, ch. 52.

son livre n'a rien qui doive étonner ; elle ne saurait infirmer l'opinion qui fait de lui un Africain, sujet des rois Vandales. En 447, Genséric est en bons termes avec l'empereur d'Occident, auquel il paie tribut. Cette situation ne doit se modifier que quelques années plus tard, à la mort de Valentinien III, en 455.

Nous n'avons pas à rechercher si les Vandales ont mérité, plus que les autres envahisseurs, le renom de barbarie qui les suit dans l'histoire. Il se peut que leur invasion en Italie, que le sac de Rome aient été marqués par des violences plus sauvages encore que celles dont d'autres peuples s'étaient rendus coupables, mais il faut reconnaître qu'en Afrique, dans ce qu'ils considéraient comme leur domaine propre et leur séjour définitif, ils ont montré une tolérance, un respect des lettres, dont la médecine doit leur garder quelque gratitude.

« Au contact des vaincus, la rudesse des barbares du Nord s'était peu à peu adoucie ; ils devenaient sensibles aux agréments d'une vie moins grossière, ils commençaient à se douter confusément du charme des lettres et des arts (1) ». Dracontius, un poëte africain qui vivait dans la seconde moitié du ve siècle, nous les montre assis côte à côte, avec les Romains, aux cours des grammairiens (2). Enfin, témoignage plus probant encore, l'historien de la guerre des Vandales, Procope, opposant leurs mœurs à celles des Maures indigènes, qui étaient alors ce qu'ils sont aujourd'hui, en trace une peinture qui conviendrait aussi bien aux Latins de la Rome impériale ou aux Grecs de Byzance. « Dès qu'ils furent les maîtres de l'Afrique, ils prirent tous l'habitude des bains journaliers, des tables chargées de tout ce que la terre et la mer produisent de délicat et d'excellent. Couverts d'or, vêtus de soie, ils passaient leur temps au théâtre, à

(1) G. Boissier. L'Afrique Romaine. Paris, 1895, p. 260.
(2) Dracontius. Éd. Duhn. Leipzig.

l'hippodrome, dans tous les lieux de plaisir, et surtout à la chasse. Danseurs et mimes, concerts et spectacles continuels, ils aimaient tout ce qui peut charmer les oreilles et les yeux. Beaucoup habitaient des jardins riches de sources et d'ombrages. Ils banquetaient sans cesse et se livraient à tous les raffinements de l'amour (1) ».

De tels voluptueux durent être doux aux hommes de lettres, ornement nécessaire de leurs fêtes, doux surtout aux médecins, auxquels appartenaient les lendemains. La goutte en particulier devait commencer à être fréquente parmi eux quand Bélisaire les extermina en 534.

Le calme qui suivit la prise de possession de leur pays par les Vandales parut aux Africains un bienfait d'autant plus grand qu'ils étaient seuls à en jouir. Ce ne sont pas seulement des poëtes de cour, comme Dracontius et quelques autres dont on a recueilli les fragments, qui témoignent de la tranquillité et de la richesse de l'Afrique au milieu du trouble universel. C'est aussi Martianus Capella, l'écrivain carthaginois qui a été un moment, pour l'Occident, ce qu'Aristote devait être plus tard, qui a fourni à la fois le cadre et la substance d'un enseignement encyclopédique dans son livre au titre singulier : *des noces de Mercure et de la philologie*. Devenu vieux et pauvre, après avoir été riche et puissant aux derniers jours de la domination impériale, il parle de Rome comme d'une ville sur son déclin et de l'Afrique comme d'un pays prospère (2).

On peut rapprocher de nos médecins du ve siècle cet autre compilateur qui lui aussi a dépouillé Pline et dont les sept arts libéraux, auxquels on joindra plus tard la médecine, constitueront tout le programme des écoles occidentales. Par eux et par lui, Carthage a bien été l'éducatrice du moyen âge.

---

(1) Procope. De bello gothico, II, ch. 6.

(2) Martianus Capella. É I. Teubner. Leipzig, 1866, liv. VIII, p. 213 et liv. IX, vers 997 et suiv.

Quand la domination byzantine succéda à celle des Vandales, la médecine africaine continua son œuvre d'adaptation, de vulgarisation, jusqu'au jour où la ruine définitive de Carthage en 698 dispersa pour jamais une école dont le rôle et les services, dont le nom même a été méconnu jusqu'à ce jour. Et pourtant elle comble presque seule le fossé qui sépare la médecine ancienne de la renaissance salernitaine, elle occupe utilement les trois siècles les plus barbares et permet de renouer la chaîne des traditions (1).

On ne saurait s'étonner que Rome n'ait participé en rien à cette œuvre conservatrice. Au v° siècle, elle était dépeuplée, ruinée par les pillages successifs qu'elle avait subis ; l'Italie entière était la proie d'une tourmente inouïe. Mais, l'orage passé, Rome ne reprit pas sa place et son rôle ancien de capitale intellectuelle de l'Occident. La faute en est surtout aux évêques de Rome, à leur indifférence en matière d'instruction profane. Restés en communication avec l'Orient, avec la cour de l'empereur dont ils se disaient les sujets, ayant sous leurs ordres un grand nombre de prêtres et de moines qui parlaient à la fois le grec et le latin, ils auraient pu, aux heures d'accalmie, être les initiateurs ou au moins les protecteurs du mouvement de translation de la science d'Orient en Occident. Ils n'en firent rien. Rudes et ignorants pour la plupart, ils furent encore amenés par les nécessités de leur politique à combattre, sous prétexte d'arianisme, les moins farouches des barbares, ceux qui auraient pu maintenir quelque ombre de la civilisation ancienne, et au contraire à favoriser, à porter au premier rang, celui de tous les peuples envahisseurs qui était le plus grossier, le plus rebelle à toute culture, le peuple Franc.

Aussi c'est loin de Rome et de ses pontifes qu'il nous faut

---

(1) C'est sans doute aussi pendant cette période que Moschion écrivit son abrégé des *Maladies des femmes* de Soranus. Moschion était certainement Africain, et appartenait selon V. Rose au vi^e siècle. V. Sorani Gynæciorum, etc. Éd. Val. Rose. Leipzig, 1882, p. iv.

chercher ce que devint l'étude de la goutte en Italie au VIe siècle. Théodoric règne à Ravenne, gouverne en véritable Romain et ramène un peu d'ordre et de prospérité dans la péninsule. Les Ostrogoths continuent pour la médecine l'œuvre bienfaisante des Vandales. Il est assez piquant de constater que ces deux peuples ont été les plus maltraités par les historiens. Théodoric a ses archiatres comme un empereur : l'un d'eux, Anthimus, adresse à Thierry Ier, roi d'Austrasie, une lettre, qui nous a été conservée, sur l'hygiène de la table (1) ; un autre, Helpidius, ajoute aux nombreuses applications locales conseillées aux goutteux, une mixture de son invention, c'est l'Oxyra Helpidii, sorte de vinaigre aromatique (2).

Cassiodore (3), le ministre tout-puissant de Théodoric et de ses successeurs, aime les lettres et la médecine ; il a pu lire dans sa bibliothèque Hippocrate, Galien, Cælius Aurelianus, d'autres encore. Aussi ne perd-il aucune occasion, même la plus imprévue, même la plus futile, de nous prouver l'étendue de ses connaissances médicales et l'aisance spirituelle avec laquelle il sait traiter les sujets les plus sévères.

En 535, le comte Vuinisad, gouverneur de Pavie, demande un congé : il a la goutte et veut aller aux eaux. Cassiodore lui répond au nom du roi Théodat une lettre qui est bien le plus étrange document administratif qui soit. Elle commence ainsi : « Pour honorer ton illustre naissance et reconnaître ta fidélité éprouvée, nous t'avons confié, pour la gouverner pendant la paix, cette ville de Pavie que tu as si bien défendue pendant la guerre ; et maintenant te voilà envahi subitement et imprégné tout entier des humeurs bourbeuses de la podagre et tu nous demandes la permission d'aller aux eaux Bormiennes, eaux siccatives et particulièrement effi-

---

(1) Anthimus. De observatione ciborum epistule. Éd. V. Rose. Leipzig, 1877.

(2) Œuvres d'Oribase, t. VI, p, 398.

(3) Cassiodore. Lettres. Liv. XX, lettre 29. Éd. Migne, col. 817.

caces contre cette affection ». Cassiodore se livre ensuite à une débauche d'aphorismes, de saillies, de jeux de mots à peine traduisibles, sur la goutte et son incurabilité. C'est une mort vivante ; on est réduit tout vivant à l'état d'une chose inerte ; la douleur cède, mais elle laisse une suite plus redoutable qu'elle ; comble inoui d'infortune, il n'y a plus de maladie et il reste un malade ! Enfin, après avoir déploré l'humiliation d'un vaillant soldat habitué à s'avancer fièrement à cheval et obligé maintenant de se faire porter sur les épaules de ses serviteurs, il termine en conseillant un double traitement thermal, interne et externe : « On attaque ainsi la goutte des deux côtés à la fois ; on la force à courber la tête et à s'avouer vaincue ».

Quelles étaient ces *aquæ Bormiæ* si puissantes contre la podagre ? C'étaient les eaux de Bormio, dans la Valteline, eaux chaudes (40°), sans grande minéralisation, que l'on emploie encore, *intus et extra*, contre les formes chroniques du rhumatisme et de la goutte. On les utilise aussi sous forme de boues, comme au temps de Cassiodore, car c'est bien à cette dernière pratique que se rapportent les expressions citées . « utere igitur aquis illis, primum potu de enitoriis, deinde *thermarum exhibitionibus siccativis.* »

Les eaux de Bormio comptent parmi les premières qui aient été étudiées au quatorzième siècle. A vrai dire, leur usage n'avait jamais été abandonné, et de nombreux malades, venus d'Italie, de Suisse et d'Allemagne avaient continué à y affluer comme autrefois. Mais, dans la première moitié du XIVe siècle, en 1336, un médecin, Pierre de Tussignano, se transporte à Bormio, analyse les eaux comme on pouvait le faire alors, les soumet à la distillation dans un alambic, examine le résidu obtenu, s'enquiert de toutes les propriétés organoleptiques, et conclut que ces eaux sont nitreuses (c'est-à-dire alcalines) avec quelque chose de sulfureux. Elles conviennent, dit-il, aux gouttes, pourvu qu'il n'y ait pas de mutilation, et à toutes les douleurs de jointures... On prend d'abord un bain entier, puis on reçoit

l'eau sur la tête et sur la nuque et surtout sur le membre malade ». L'auteur date son ouvrage du 13 mars 1336, *dum esset in dictis balneis* (1). Aujourd'hui les noms de source de Cassiodore et de source des Ostrogoths rappellent justement le long et brillant passé des eaux de Bormio.

C'est pour une grande part, on le sait, à Cassiodore que nous devons d'avoir conservé les livres de nos Africains et en particulier ceux de Cælius. Or, ces livres furent, selon l'expression de Daremberg, la *somme médicale* de l'Occident du VIe au Xe siècle. On se bornait à inscrire en marge des manuscrits les recettes qui pouvaient venir à la connaissance de leurs possesseurs, moines ou médecins, recettes qui émanaient presque toutes de l'école néo-latine, sans mélange sensible de théories ou de procédés empruntés à la médecine byzantine. C'est ainsi que l'ouvrage de Priscien est presque doublé dans les manuscrits par l'addition de formules sérieuses ou ridicules. Celles qui concernent la goutte n'offrent aucun intérêt.

Cependant on rencontre aussi des opuscules qui, au moins par leur titre, ont la prétention d'être des travaux originaux. Ce sont encore des formulaires, ou restés anonymes ou placés à tort sous le nom d'auteurs toujours les mêmes (2). Il existait par exemple un prétendu antidotaire de Cassius Felix, un petit traité de matière médicale, *de simplici medicina* attribué à Priscien, enfin un livre tiré des ouvrages de Cælius Aurelianus (3).

Un manuscrit de Bamberg contient ce dernier ; on y trouve mentionnés un certain nombre de cataplasmes, d'emplâtres, d'onguents antigoutteux, sans grande nouveauté, et aussi cette pratique répugnante que nous avons déjà rencontrée sous une forme un peu différente : « gorger un âne de son

(1) Petri de Tussignano. Liber de balneis Burmi, dans la collection de Balneis. Venise, in-fol., 1553, p. 194.

(2) Cassius Felix. Éd. Rose, p. 219.

(3) Priscien. Éd. Rose, p. 401.

pendant quinze jours, le tuer, lui ouvrir immédiatement le ventre et y mettre les pieds jusqu'à ce que la chaleur vous pénètre ». Ces procédés ne rappellent en rien l'Esculapius et il y aurait quelque injustice à les attribuer à Cælius Aurelianus (1).

Plus importants pour nous sont deux manuscrits de Paris qui nous ont fourni quelques renseignements utiles. Le premier (man. 11218) est du VIIIe ou du IXe siècle ; il renferme, entre autres choses, un fragment des *gynecia* de Vindicianus, sa lettre à Pentadius, un résumé très succinct de pathologie méthodique portant ce titre caractéristique *Dogmida Epogratis et Galieni et Surani* (nous aurons à revenir sur cet opuscule) et enfin un *liber confeccionarius* qui renferme des extraits du pseudo-Esculapius, c'est-à-dire de Cælius. Le traitement de la goutte chaude notamment est reproduit textuellement : *si fuerit podagra calida cum tumore frigidis adjutoriis curentur ; fovenda loca*, etc. (fol. 123vo) (2).

Ce manuel de médecine dérive directement de nos Latins d'Afrique ; il en est de même du suivant représenté par le manuscrit 11219. Celui-ci est du IXe siècle et appartenait jadis à l'abbaye d'Echternach (Luxembourg) ; il contient un grand nombre de morceaux relatifs aux plantes médicinales, aux arbres, aux poids et mesures, aux instruments de chirurgie, à l'interrogatoire des malades, à la saignée, aux maladies des femmes (*gynecia* de Vindicianus), un petit traité introductif (tractatus ysagogus) franchement méthodique, et enfin un travail plus considérable et plus intéressant.

Celui-ci mériterait d'être publié et étudié en détail, car il renferme des notions curieuses sur un grand nombre de

---

(1) M. S. du IXe siècle, dont il existe une copie à Paris (M. S. 11220). L'auteur de cette compilation cite entre autres auteurs Vindicianus, Plinius, Stephanus, Theodoretus.

(2) On lit aussi à cette même page une recette *ad gutta artetritica aut podagrica* et c'est la première fois que nous voyons apparaître dans l'histoire médicale le mot *goutte* avec cette acception.

sujets, sur les maladies vénériennes par exemple et sur la variole pour laquelle il conseille un traitement différent suivant que les pustules sont blanches ou noires. L'auteur parle une langue un peu meilleure que celle qu'on trouve d'ordinaire dans les manuscrits de cette époque ; il paraît avoir écrit assez longtemps après nos médecins du ve siècle, peut-être à une époque voisine de la confection du manuscrit.

Ce livre, qui est peut-être le même qu'un *liber therapeuticus* du IXe siècle (1), découvert à Londres par Daremberg (2) est intitulé : « *liber medicinalis de omni corpore hominis terapeutica. Hoc est collectum ex libris multis philosophorum specialiter a capite, etc.* ». Comme il arrive presque toujours, l'auteur de cette compilation n'est désigné ni au commencement ni à la fin, mais, précisément à propos de la goutte, il s'est peut-être nommé en toutes lettres : *Potio ad podagra quæ dicitur catapodia quem ego Terrentianus accepi et per annos* VI *dolui cum in ætate juvenili annorum* XXXVI *essem.* Cette potion est bonne contre toutes les formes de podagre qui sont au nombre de sept, savoir : lente, rapide, froide, chaude, déformante (*constrictiva*), ulcéreuse, pierreuse. Elle guérit toutes les podagres. Elle évacue tout le mal par les urines en trois ou quatre mois ; elle augmente beaucoup et continuellement la quantité des urines. On la prend pendant des mois entiers. Prenez-la pendant 366 jours et si, pour une cause majeure, le nombre des jours de l'année n'est pas complet ajoutez-y en prenant sur l'année suivante, etc. Nous connaissons ce genre de remèdes, que Soranus blâmait déjà. Celui que prenait Terrentianus est composé d'aristoloche ronde, de cardamome, de persil de Macédoine, de myrrhe, de baies de laurier et de centaurée. On remarque dans les lignes précédentes une énumération complète des formes cliniques de la goutte, à peu près semblable à celle qui résulte des

(1) Les maladies y sont divisées en *strictæ, solutæ, commixtæ.*
(2) Daremberg. Hist. des Sciences médicales, I, p. 247.

indications thérapeutiques établies par Cælius (in pseudo-Esculapius); la mention des formes ulcéreuses et pierreuses, de la goutte avec retraction est une particularité commune aux deux auteurs. Ajoutez à cela que les mots de goutte lente ou rapide (*tarda*, *citata*) employés dans le sens de goutte chronique ou aiguë sont empruntés au vocabulaire des méthodiques; enfin que quelques lignes plus haut (ch. 12 fol. 121) l'auteur a donné le traitement de la goutte chaude et de la goutte froide dans les mêmes termes que Cælius et que le manuscrit 11218. Nous pouvons conclure de tout cela à une action prépondérante, sinon exclusive, de l'École de Carthage.

L'histoire de la goutte nous a permis de suivre les vicissitudes de la médecine occidentale au moyen âge, de montrer qu'elle a vécu d'emprunts, mais d'emprunts indirects, à la science grecque; qu'elle a tiré ses éléments propres, ses caractères originaux d'une sorte d'adaptation faite par des mains connues, en des pays qu'il est facile de préciser. Mais l'action maîtresse des néo-latins du ve siècle sur l'instruction médicale des siècles suivants ne doit pas faire oublier que, pendant quelque temps, en un point limité, l'Orient byzantin a eu en Occident, en Italie, un foyer d'où la médecine purement grecque, riche de faits, de théories et de remèdes, aurait pu se répandre sur tout le monde latin, si elle n'avait trouvé dans l'ignorance et la barbarie des peuples occidentaux des obstacles infranchissables à son expansion. L'étude de la goutte éclaire encore ce point obscur de l'histoire médicale et fait voir quel rôle effacé a joué l'empire byzantin dans la diffusion des lumières aux vi^e^, viie et viiie siècles, malgré l'existence et la prospérité de cette enclave grecque en plein pays latin, l'Exarchat de Ravenne.

Après la victoire de Narsès, en 552, et l'établissement de l'Exarchat, d'autres archiatres remplacèrent au palais ceux des rois Goths; la médecine qu'on fit à Ravenne et dans le pays d'alentour fut absolument grecque; elle ignora la

médecine néo-latine. Ayant sous les yeux les œuvres classiques des anciens, recevant journellement les livres, les nouvelles, les produits de l'Orient, elle pouvait dédaigner les ébauches des médecins de Carthage et leur pauvre thérapeutique. Aussi le contraste est-il saisissant entre les manuscrits qui proviennent du nord de l'Italie et ceux dont nous parlions tout à l'heure. Ces derniers nous offrent de petites encyclopédies où des disciples de Soranus tentent un rudiment de pathologie générale, où Cælius Aurelianus, sous le nom d'Aurelius ou d'Esculapius, résume un traité complet de pathologie, où Vindicianus Afer expose en quelques pages les maladies des femmes. Les manuscrits au contraire qui proviennent de Ravenne ou des villes voisines traduisent les œuvres anciennes ou récentes de la médecine grecque, de Rufus à Alexandre de Tralles, y ajoutant des extraits de manuels aujourd'hui perdus, et surtout des recettes empruntées à la pratique des médecins orientaux, de Jacques le Psychriste à Jean le grammairien.

En raison même de leur composition, ces manuscrits se répandirent moins que les autres dans l'Occident latin; ils y étaient moins faciles à comprendre et surtout moins faciles à utiliser. Ils ne tenaient aucun compte des conditions nouvelles que le malheur des temps avait imposées à la Gaule, à l'Espagne, à la Germanie; ils ne mettaient pas la médecine à la portée de leur ignorance, la thérapeutique à la portée de leur pauvreté. Aussi furent-ils sans influence sur les connaissances médicales du moyen âge; ils parvinrent, assez tard, dans quelques bibliothèques, mais ils y restèrent lettre morte.

La meilleure preuve et le meilleur exemple que nous puissions en donner, c'est l'histoire d'un manuscrit célèbre, le plus précieux de tous ceux qui concernent la goutte. Nous voulons parler du manuscrit latin 10233 de la Bibliothèque Nationale (ancien 621 du supplément). Il provient de Ravenne, a été écrit peu de temps après la ruine des Goths, est resté plusieurs siècles dans la bibliothèque du chapitre

de Chartres et a été apporté à Paris à la fin du siècle dernier. Il contient la plus ancienne traduction latine de la synopsis d'Oribase et le traité de la goutte de Rufus, celui que Littré a publié.

Il a été écrit au VIIe siècle, ou même d'après quelques-uns au VIe ; en tout cas, le texte latin qu'il donne pour la première fois ou qu'il reproduit d'après un modèle plus ancien, porte sa date avec lui : il remonte au temps des Goths.

A propos de l'isatis, il dit : « *Isatis, herva quam tinctores herva vitrum vocant et Goti uvisdile* (1). » Ce manuscrit vient de Ravenne, avons-nous dit ; on y lit, en effet, des mentions comme celles-ci : « Emplâtre *immotum*, que je tiens de Martyrius, archiatre à Ravenne ; épithème *diaspermatum* que je tiens de Maxime, droguiste à Ravenne ; enfin, cette observation plus explicite encore faite à propos de l'épithème *diapsicon* « les droguistes de Ravenne mettent deux setiers d'eau, etc. ».

Le contenu de ce manuscrit intéresse l'histoire de la goutte à plusieurs titres : il nous a conservé le traité de la goutte de Rufus ; il renferme, sous forme d'additions à la synopsis d'Oribase, des recettes antigoutteuses émanées de diverses sources ; enfin, à la suite de l'œuvre de Rufus, il donne un extrait concernant la podagre, d'un manuel inconnu.

Nous avons longuement insisté sur l'ouvrage de Rufus ; nous n'y reviendrons pas. Les additions à la synopsis sont presque toutes d'origine grecque : la composition des formules, la forme même de la traduction qui respecte les désinences grecques, tout le démontre.

Il existe cependant une exception qui mérite d'être notée. L'auteur des additions à la synopsis du manuscrit 10233 a eu connaissance du livre de Priscien, car il cite textuelle-

---

(1) Le mot barbare *uvisdile* est certainement l'origine des noms vulgaires du pastel ou isatis, *vouède* et *guède*.

(2) *Ibid.* T. VI. p. 388.

ment le début du chapitre de la podagre, sans nommer d'ailleurs personne. Mais c'est là un fait isolé. Le manuscrit de Laon, postérieur à celui dont nous parlons est plus grec encore, s'il se peut : il mentionne une foule de recettes et, détail caractéristique, un certain nombre de remèdes à l'hermodacte : celui-ci par exemple, dû à Théodoret : « hermodacte 14 siliques, cumin, gingembre, de chaque, 4 siliques, en une dose » ; un autre, dont il est dit : « purgatif éprouvé qui agit admirablement, enlève les douleurs et rend la santé immédiatement » ; enfin, une poudre à l'hermodacte due à l'archiatre Theophanes.

Comment et à quelle époque notre précieux manuscrit fut-il porté à Chartres ? La question n'est pas dépourvue d'intérêt. S'il était prouvé que ce manuscrit du VIIe siècle, que le manuscrit 9332 qui est du IXe siècle et qui contient, avec la synopsis, le traité de médecine d'Alexandre de Tralles et la matière médicale de Dioscoride, et qui a appartenu également au chapitre de Chartres, que d'autres encore, conservés dans la même ville, y sont parvenus peu de temps après leur rédaction, on serait amené à attribuer aux clercs de Chartres des connaissances médicales beaucoup plus étendues que n'étaient les leurs en réalité (1).

Les manuscrits dont nous parlons ont été peut-être rapportés d'Italie par Fulbert, qui fut évêque en 1006, mais on a la preuve qu'ils n'étaient pas à Chartres auparavant.

Dans les dernières années du Xe siècle, le moine Richer (2), élève de Gerbert, se rend à Chartres, auprès d'Héribrand « homme plein de science et de bonté », pour y compléter quelques notions médicales qu'il tient de son maître. Il sait qu'il trouvera là les aphorismes d'Hippocrate. Il les

---

(1) M. l'abbé Clerval, auteur d'un livre sur les Écoles de Chartres au moyen âge, du Ve au XVIe siècle, n'a pas évité cette méprise. Nous rectifions dans les pages suivantes d'autres erreurs portant sur les noms propres, sur le nom des plantes et sur quelques autres points.

(2) RICHER. Liv. IV, 50. Patrologie. Rome, 138, col. 146-147.

lit, en effet, mais il n'y puise que des indications pronostiques sur les maladies, et comme cette connaissance purement théorique ne lui suffit pas, il demande à lire le livre intitulé : *Concordance d'Hippocrate, de Galien et de Soranus*. Héribrand l'a et le lui prête, car il possède tout ce qui concerne la pratique, « toutes les ressources de la pharmacie, de la botanique et de la chirurgie. » Si l'évêque, si les moines de Chartres avaient eu dans leur bibliothèque la synopsis d'Oribase ou le traité d'Alexandre, Richer n'eût pas manqué de les lire et de nous les signaler.

Les mots *Concordia Ypocratis, Galieni* et *Surani* ne sauraient désigner la synopsis et encore moins le livre d'Alexandre de Tralles ; ils s'appliquent sans doute à un petit traité méthodique identique ou analogue à celui que contient le manuscrit 11218 et qui porte un titre bien voisin du précédent : *Dogmida Epogratis et Galieni et Surani*. On y lit peu de choses sur la goutte, quelques formules d'applications locales empruntées à Cælius (fol° 123vo).

En revanche, quelques années plus tard, Richer eût trouvé, auprès de Fulbert, un enseignement plus sérieux. Fulbert était originaire d'Italie, il y avait appris la médecine ; il l'aimait et ne cessa qu'à regret de la pratiquer après son élévation à l'épiscopat. Nous avons de lui quelques lettres curieuses à ce sujet. Il écrit à l'évêque Adalberon de Laon, inquiet de la mauvaise santé de son ami Ebale (1) : « Je vous envoie trois potions de Galien et autant de thériaques diatessaron ; vous trouverez facilement dans vos formulaires leur mode d'action, d'emploi et de conservation. Je vous envoie aussi le cabaret (*vulgago*) que vous m'avez demandé pour vous, bien qu'à votre âge je ne vous conseille pas d'user d'un pareil vomitif, mais plutôt de celui-ci que l'on peut renouveler sans danger : raiforts et oxymel ; ou encore, chose meilleure pour un vieillard, bornez-vous à secouer par

(1) Fulbert. Epist. IV. Éd. Migne, col. 195-196.

des pilules laxatives la paresse des intestins. Je vous envoie donc 90 de ces pilules. Du reste croyez bien que tout ce que j'ai vous appartient. »

Dans une autre lettre écrite au même Adalberon par Hildegaire (1), celui-ci lui annonce, au nom de Fulbert dont il est le secrétaire, l'envoi d'une potion *Iera* et lui donne des renseignements minutieux sur la manière de prendre cette potion purgative et d'en favoriser les effets.

Nous ne savons de quelle maladie était atteint le client occasionnel de Fulbert; ce pouvait être de la goutte : l'hiera purgative, l'antidote diatessaron étaient des médications classiques de la podagre. La potion *Iera* d'Hildegaire, les potions de Galien de Fulbert représentent sans aucun doute l'*hiera picra* de Galien, la potion purgative à l'aloès; le cabaret (*asarum europæum*) était un agent émétique fort usité avant que l'on connût l'ipéca. Quant à la thériaque *diatessaron*, c'est le vieil antidote de Quintus, composé de gentiane, d'aristoloche, de myrrhe et de baies de laurier. Ce remède était connu depuis longtemps sous ce nom de thériaque; il avait été employé à défaut de la véritable thériaque, celle d'Andromaque, contre la morsure des bêtes venimeuses. Cassius Felix dit, en parlant des piqûres de scorpion : *etiam et theriacam diatessaron in potione dabis* (2). »

Cette expression resta; on la trouve encore dans les pharmacopées du XVIIe siècle. Charas et Lémery (3) disent que la thériaque diatessaron est appelée thériaque des pauvres parce qu'elle « se fait en peu de temps et à peu de frais et qu'elle convient particulièrement aux pauvres. » Le mot de thériaque avait du reste depuis longtemps une acception plus large, il ne voulait pas seulement dire un dompte-venin,

---

(1) *Ibid.*, col. 266.

(2) Cassius Felix. Éd. Rose, p. 168.

(3) Cités par J. Bernhard. La Thériaque, 1893, p. 72.

Un glossaire, un alphita, publié par de Rnazi dans la collection salernitaine, dit : ail, thériaque des paysans.

mais s'appliquait à tous les remèdes qu'on croyait héroïques, à tous les spécifiques.

Avant de quitter l'histoire de notre manuscrit 10233, nous relèverons encore une particularité qui trahit son origine byzantine ; c'est l'importance donnée à la podagre. Cette prépondérance que nous avons notée dans les œuvres d'Aétius et d'Alexandre de Tralles se retrouve ici plus évidente encore. Il semble qu'on ait affaire à un livre écrit spécialement pour un goutteux. Il n'en est rien cependant, car on remarque ce même défaut de proportion dans un grand nombre de manuscrits ; il existe notamment dans le manuscrit 9332 qui était jadis à Chartres, comme le précédent, et contient en grande partie les mêmes additions à la synopsis ; il est plus accusé encore dans le manuscrit de Laon, 424, qui contient, à la suite du IXe livre de la synopsis, une longue liste de médications antigoutteuses que nous avons déjà signalées.

Au contraire, dans les livres de l'École africaine et dans les manuscrits qui en relèvent, la goutte est réduite à sa juste part. Il y a, sous cet aspect, un contraste absolu entre les deux littératures, celle qui vient de l'Orient par voie de simple traduction et celle qui a subi un remaniement, une refonte, avant de revêtir la forme latine.

A côté de l'Exarchat grec de Ravenne, vivaient les Lombards qui ont laissé, eux aussi, une réputation de tolérance et de culture relatives. Dans Pavie, leur capitale, dans d'autres villes encore de leur royaume, les lettres étaient en honneur : il y avait des écoles publiques où des grammairiens et des philosophes enseignaient les arts profanes et parmi eux la médecine. Malheureusement, le seul document médical qui nous soit resté de ce pays et de ce temps, c'est le poëme de Benedictus Crispus qui devait être archevêque de Milan de 688 à 725. Cet ouvrage n'est qu'un exercice d'écolier, renouvelé de Serenus Samonicus ; les vers consacrés à la goutte n'ont rien qui mérite l'attention ni dans leur forme

peu correcte, ni dans leur fond peu médical. Tels qu'ils sont, ils servent à marquer une étape : ils prouvent la persistance, en Occident, de cette coutume fort ancienne de mettre en vers les choses de la médecine et de l'histoire naturelle.

Mais, tandis qu'autrefois les philosophes et les médecins les plus sévères ne dédaignaient pas d'user ainsi du rythme poétique pour mieux graver leurs enseignements dans les mémoires, maintenant cet usage est tombé dans le domaine de la médecine populaire. Salerne recueillera ce genre littéraire et lui fournira sa dernière et meilleure matière avec le *Régime de santé*.

CHAPITRE XIV

LE MOT GOUTTE

Jusqu'ici, quand il nous est arrivé d'employer le mot *goutte,* nous lui avons laissé le sens limité qu'il a aujourd'hui et nous en avons usé, pour la commodité du discours, comme d'un synonyme exact de podagre. Nous pouvions agir ainsi sans crainte d'équivoque : nous ne faisions que traduire une expression grecque ou latine par son équivalent actuel. Mais, à partir du jour où le mot *gutta* entre dans le vocabulaire médical du moyen âge, on ne peut plus s'en servir sans dire quel sens on lui donne, celui que lui attribuaient les contemporains ou celui qu'il a maintenant, car ces deux sens sont fort différents.

Il convient donc de rechercher à quelle époque il est apparu, quelle en a été la première forme et la première acception. On ne saurait suivre l'évolution des doctrines relatives à la podagre et aux affections de la même famille qu'elle, on ne saurait comprendre ce qu'en ont dit les médecins, depuis Salerne jusqu'à nos jours, si l'on ne connaît pas l'histoire de leur nom vulgaire et les vicissitudes qu'il a subies.

L'étude préalable de la médecine occidentale aux premiers siècles du moyen âge était une condition nécessaire de cette recherche, car c'est à cette époque que le mot *goutte* apparaît, traduisant une notion qui était alors banale, mais qui allait s'effacer pour quelques siècles sous l'action de la médecine grecque retrouvée. Écrit pour la première fois au

XIIIe siècle, le mot goutte eût été un anachronisme : il doit être reporté dans son temps et dans son milieu véritables, c'est-à-dire quatre ou cinq siècles plus avant.

La plupart des auteurs reproduisent, sans y changer grand'chose, cette phrase de Guilbert : « *Goutte.* Ce nom peu scientifique, donné à la maladie que nous allons décrire, méritait de naître dans un siècle barbare : en effet, si l'on en croit les plus savants glossaires, il s'est montré, pour la première fois, dans un écrit d'un certain Radulphe qui florissait en 1270 (1) ».

Le passage invoqué par les glossaires et par Guilbert est loin d'être le plus ancien où se lise le mot goutte, mais il est assez piquant et il y a lieu d'en donner le texte exact. Raoul Bocking (Radulphus Bockingus), moine dominicain, était le confesseur de saint Richard, évêque de Chichester. Quelques années après la mort de l'évêque, mort survenue en 1253, il écrivit sa vie; elle a été imprimée dans les *Acta Sanctorum*. Il y raconte divers miracles et, entre autres, le suivant : « Un certain Richard de Catham remplissait les fonctions d'intendant, de bailli, comme on dit vulgairement, dans la maison de saint Richard. Cet homme avait de fréquentes attaques de *goutte,* maladie qu'on nomme podagre ou arthritis, *gutta quam podagram vel arteticam vocant*. Or, un jour il en souffrait au point de ne pouvoir remuer les pieds. Le saint évêque l'apprit et lui envoya la paire de bottes, *botas*, qu'il portait d'habitude; le malade s'en chaussa et aussitôt on put voir par sa pleine guérison ce que le contact des pieds sacrés du bienheureux Richard avait pu communiquer de vertu à la peau d'un animal mort, car la guérison fut si complète, comme lui-même le répétait bien haut, qu'il ne sentit jamais plus la moindre atteinte de son mal (2) ».

---

(1) Guilbert. De la goutte et des maladies goutteuses. Paris, 1820. p. 3.
(2) Acta Sanct. T. IX, p. 305.

Avant l'époque (1260 à 1270), où le moine Raoul écrivait, Villehardouin, mort en 1213, avait dit dans son histoire de la quatrième croisade (1) : « Li Quiens (comte) Hues de Saint-Pol qui malades ere d'une grant maladie de *Gote* qui le tenait es genols et es piez ». Garnier de Sainte-Maxence, dans sa vie de Thomas Becket écrite en 1172, avait célébré les miracles accomplis sur la tombe du martyr : les morts réssuscités, les bossus redressés, les *gutus* guéris (2). Enfin, Ditmar (976-1018), qui fut évêque de Mersebourg, avait écrit dans sa chronique : « Du temps de l'abbé Godescalk, il y avait un moine nommé Alvric, dont la tête eut beaucoup à souffrir de la migraine, affection qui a deux causes et vient soit de la goutte, *ex gutta,* soit des vers (3) ».

Les glossaires de du Cange, de Lacurne de Sainte-Palaye, de Raynouard renferment encore nombre d'exemples montrant le mot goutte, employé sous sa forme latine, française ou romane, aux XIe, XIIe, XIIIe siècles. Mais toutes ces citations sont empruntées à des chroniqueurs ou à des poëtes, aucune ne l'est à un médecin : et pourtant la littérature médicale était déjà riche à cette époque, grâce aux Salernitains. Le mot goutte n'est pas absolument proscrit de cette dernière, mais il y est rare. Il y a un contraste évident entre la facilité avec laquelle *Gote* et ses équivalents viennent sous la plume des écrivains profanes et la répugnance que paraissent éprouver les médecins à l'employer. Ce fait seul fait soupçonner que le mot a une origine populaire.

Au IXe siècle, le mot *gutta* est déjà en usage pour désigner une maladie, ou plutôt un ensemble d'affections. Nous avons cité un manuscrit (M. S. 11218) où on lit une formule « *ad gutta artetritica aut podagrica qui in juncturas sedit* »,

---

(1) VILLEHARDOUIN, § 129.

(2) La vie de saint Thomas le martyr. Éd. Hippeau. Paris, 1859, p. 204.

(3) Thietmari chronicon, in Monum. Germ. Hist. Éd. G.-H. Pertz, t. III, p. 788. Hanovre, 1839.

mais il n'y a là qu'une interpolation un peu moins ancienne que le reste du manuscrit, qui remonte au IXe ou même au VIIIe siècle. En revanche, on ne saurait élever la même objection au sujet du M. S. 11219, dans lequel le est *liber medicinalis* dont il a été déjà question. Or, c'est à mainte reprise et dans le corps même de cet ouvrage, que le mot *gutta* se rencontre avec une acception et dans des conditions qui nous apprennent la véritable origine et le sens exact de ce mot, au IXe siècle, date du manuscrit.

Nous relevons les mentions suivantes : « *Ad gutta artetica vel podagrica qui in juncturas resedit* (fol. 121); *incipiunt curas ad gutta podagrica* (fol. 121 vo) ; *item potio ad gutta vel paralysim ubicunque fuerit* (ibid.); » enfin ces mots plus explicites encore : « *Unguentum barbaricum ad guttam ubicunque fuerit, in renis vel in geniculis aut in pedibus aut in brachiis vel in omnibus juncturis* (fol. 122 vo) ». Ces exemples, et d'autres encore que nous passons sous silence, éclairent le sens qu'on donnait alors au mot de goutte : il désignait une disposition générale, une diathèse qui pouvait se révéler par diverses affections telles que l'arthritis, la podagre, le lumbago et d'autres encore.

Comment avait-on été conduit à employer dans un sens pathologique aussi large un mot qui paraissait se prêter mal à une pareille extension? Le même manuscrit nous le fait connaître. On y lit, en effet, à quelques lignes d'intervalle : « ch. 42 : *Incipiunt curas ad humorem podagricum et artericum;* ch. 43 : *Incipiunt curas ad gutta podagrica vel artetica vel paralisen* ». Il est évident que *gutta* et *humor* sont ici synonymes et que le premier mot remplace une expression du latin classique par un terme vulgaire, bref, parlant aux yeux.

Cette *gutta*, en effet, n'est pas une humeur quelconque, ce n'est pas le flux qu'on dit envahir goutte à goutte les jointures, c'est l'humeur qui tombe de la tête, c'est la pituite, soit qu'elle s'échappe au dehors par les narines, soit qu'elle atteigne par les voies profondes les organes inté-

rieurs. C'est, en somme, l'humeur qui dégoutte de la tête, et les trois langues grecque, latine et française ont usé tour à tour pour en désigner les effets de trois termes identiques de sens et d'origine, ceux de κατασταγμός, de *destillatio* et de goutte. La théorie médicale des catarrhes était née d'un fait d'observation grossière, l'écoulement nasal qu'exagère l'influence du froid, le langage populaire, naturellement plus trivial, fit de la « goutte au nez » une étiquette commune à toutes les affections catarrhales. Faisait-il autre chose que traduire d'un mot plus pittoresque les termes plus savants de phlegme et de pituite?

Que dans les manuscrits cités *humeur* soit synonyme de pituite et par suite de goutte, cela n'est pas douteux. Les médecins occidentaux, nous l'avons vu, n'avaient pas adopté le système galénique des quatre humeurs, ils étaient restés fidèles au vieil humorisme, à la doctrine des catarrhes; ils considéraient comme des effets de la seule pituite un certain nombre de maladies chroniques qui procédaient par paroxysmes isolés, par fluxions passagères, séparées par des rémissions plus ou moins complètes. Ainsi se trouvaient groupées sous la même rubrique des affections bien différentes les unes des autres par leur siège, leur durée, leur apparence, leur gravité, mais ayant toutes ce caractère commun de procéder par poussées successives plus ou moins fugaces, la migraine, la podagre, les hémorroïdes et quelques autres qui font encore partie d'un domaine commun.

Les profanes, dans l'Occident latin, ne pensaient pas autrement que les médecins. Serenus Samonicus inscrit en tête d'un passage de son poëme : *humoribus et perfrictionibus medendis* (1), alors qu'il s'agit de douleurs vagues et de refroidissement, de *goutte* et de *fraîcheurs*. Sextus Placitus a des remèdes *ad humores, ad omnes humores,* comme on en aura plus tard *ad guttas, ad omnes guttas* (2). Saint Jérôme a ce

(1) Serenus Samonicus, chap. ix.
(2) Sextus Placitus, in Medicæ Artis principes, p. 684 et 689.

remarquable passage : « Les livres nous apprennent que certains malades, souffrant de l'affection articulaire et des humeurs de la podagre *et podagræ humoribus*, s'étant vus réduits par la confiscation de leurs biens à une table frugale et à une pauvre alimentation, sont revenus à la santé. C'est qu'ils n'avaient plus le souci d'administrer leur maison, ni l'excès de la bonne chère, deux choses qui brisent le corps et l'âme à la fois (1) ».

De même, parlant de la podagre, Grégoire de Tours, au VIe siècle, ne connaît pas d'autre expression. Il nous montre une abbesse retenue au lit par une *humeur podagrique*; racontant ailleurs les miracles de saint Martin, il emploie le mot *humor* tout court dans le sens de catarrhe pituiteux, c'est-à-dire de goutte : « Charisigèle, référendaire du roi Clotaire, avait les mains et les pieds déformés par la goutte, *ab humore contractos* (2). »

Un auteur du seizième siècle, Gaspard Barthius, dit très justement : « La goutte, chez les Français, désigne la podagre sans autre raison que celle-ci : les écrivains du moyen âge (textuellement *semi-prisci*; ailleurs, il parle des siècles demi-latins), n'usant pas du terme grec (podagre) et n'ayant pas de terme latin équivalent, ont adopté à la place celui d'*humor* (3). » Schneider, qui cite et confirme l'opinion de Barthius, ajoute cette remarque qu'en employant le mot *gutta* dans son *hortulus*, Strabon Gallus s'est conformé *ad hanc popularem intelligentiam*, à cette manière populaire d'entendre la maladie en question (4).

---

(1) Saint Jérôme. Adv. jovinian.

(2) Grégoire de Tours. Miracles de saint Martin, I, ch. xxv.

(3) G. Barthius, in Schneider. De catarrhis, lib. V, sect. II, cap. I. p. 8.

(4) Schneider. Liber specialissimus, p. 526.

D'après Schneider, Paul Diacre (écrivain du VIIIe siècle) aurait nettement désigné la pituite sous le nom de goutte : « *Similiter guttam rheumatos vocat pituitam Paulus Diaconus.* » Mais il ne donne pas l'indication précise de cette citation et nous n'avons pu la vérifier.

Le mot *goutte*, sous sa forme latine, est donc apparu, au plus tard, au neuvième siècle; il voulait dire humeur, pituite, et n'était qu'une traduction triviale de ces deux mots. On comprend qu'il soit propre à l'Occident et qu'aucune expression équivalente ne se rencontre dans la langue médicale des Byzantins ou dans celle des Arabes. La doctrine purement galénique qui régnait en Orient s'y opposait. Ce contraste ne laissera pas d'embarrasser les médecins latins du douzième siècle et des siècles suivants. Leur pathologie générale, empruntée aux Arabes et par eux à Galien, ne donnant aucune place à la goutte, envisagée comme une diathèse, ils seront obligés ou de laisser de côté ce mot qu'ils qualifieront de barbare, ou d'en réduire le sens aux limites étroites qu'il a aujourd'hui.

En revanche, il est resté longtemps dans le vieux langage français, il reste encore dans le langage de nos jours, où elles vont peu à peu s'effaçant, des traces évidentes de l'acception si étendue qu'a eue le mot goutte à ses origines. On entend parler quelquefois encore de goutte sciatique, de goutte sereine, de goutte rose, mais la goutte migraine, la goutte caduque ou félonesse, la goutte palazine et d'autres encore sont oubliées. Nous dirons quelques mots de ces dernières parce qu'elles sont moins connues et que leur caractère véritable n'a pas toujours été bien défini.

La migraine, en raison de ses retours périodiques si marqués, fut de bonne heure rattachée au catarrhe pituiteux, c'est-à-dire à la goutte. Non seulement on admit une migraine goutteuse, *migranea ex gutta,* mais on dit la goutte migraine comme on dit la goutte sciatique. Les formes latines *hemicrania, hemigranea, migranea, migrana,* furent les étapes intermédiaires entre le grec ἡμικρανία et le mot français migraine. La filiation est sûre et aisée à suivre dans ses dégradations successives.

Mais il était arrivé ceci que, parallèlement et par l'effet de transformations analogues, une autre expression latine

avait abouti à ce même mot de *migraine*. Nous voulons parler de l'expression *malum granatum*, pomme grenade. De sorte qu'un même terme se trouva désigner et la céphalée paroxystique, et le fruit du grenadier, et plus tard aussi le projectile qui se fend et éclate à la manière de la grenade. Cette homonymie accidentelle a causé dans l'esprit d'un moine ignorant une confusion assez plaisante qu'il vaut la peine de dissiper, puisqu'on en voit encore la mention sérieuse dans les dernières éditions du Glossaire de Du Cange.

On lit dans ce Glossaire : *Gutta malogranata. Hemicraniæ species quam Galli vocant Pome grenade.* Le lecteur est renvoyé à la vie de sainte Colette par Stephanus Juliacus. On pourrait en conclure qu'à une certaine époque notre migraine, à nous autres médecins, s'est appelée en français pomme grenade, mais il n'en est rien. Si l'on se reporte au passage visé, on y lit bien l'histoire d'une religieuse qui souffrit beaucoup d'une douleur de tête et spécialement *passione guttæ malogranatæ*, au point d'en être comme folle, et qui resta sans aucun soulagement jusqu'à ce qu'elle se fût appliqué sur la tête le mouchoir tout trempé des larmes de sainte Colette, mais on y trouve aussi une note qui explique l'erreur du moine et permet de la rectifier. Cette note est ainsi conçue : « *In vita M. S. gallice dicitur*, la goutte migraine (1) ». La vie écrite en français par Pierre de Vaux, confesseur de Colette, portait donc goutte migraine et non goutte pomme grenade. Mais le traducteur latin, Stephanus Juliacus, rencontrant ce mot de migraine et ne connaissant sous ce nom que le fruit du grenadier, l'a rendu par *gutta malogranata*, se disant sans doute que c'était là une fort heureuse métaphore et que l'éclatement de la grenade exprimait d'une façon merveilleuse la souffrance du malade dont la tête se fend (2).

---

(1) Vita ex Gallico Petri a Vallibus sive a Remis et latine reddita a Stephano Juliaco, num. 234.

(2) L'auteur des Miracles de sainte Colette, qui écrit quelques années plus

Il faut renoncer à cette séduisante étymologie et retenir seulement de la vie de sainte Colette, écrite vers le milieu du quinzième siècle, ce fait que la migraine était dite à cette époque goutte migraine. Déjà on l'appelait ainsi deux siècles auparavant. Dans une pièce du treizième siècle, que nous citons plus loin, on lit « goute migraigne ne vos tenra. »

A côté de la migraine, dans cette pathologie humorale ou goutteuse, venaient se placer les vertiges, les tournements de tête, les *avertins,* accompagnés ou non de convulsions et de chute, tous accidents ayant en commun la soudaineté, la brièveté et la tendance au retour après un intervalle de santé. Il y eut une *goutte caduque* ou *goutte félonesse,* qui était l'épilepsie. Les médecins l'expliquaient en disant que l'humeur morbide, que la pituite, au lieu de couler par ses voies naturelles, inondait les membranes et les cavités du cerveau.

Cette goutte cérébrale ou nerveuse se révélait encore par d'autres attaques aussi soudaines et plus graves, une hémiplégie, par exemple. Aussi, les deux mots *goutte* et *paralysie* furent-ils de bonne heure associés avant d'être confondus dans l'expression de *goutte palazine.* Le M. S. 11219 donne des formules *ad gutta vel paralisen ubicunque fuerit; ad gutta podagrica vel artetica sive paralisen.* Un Salernitain dira de même *ad paralysem et ad omnem guttam.* La Schola Salernitana a ces mots :

Gutta petens latus dextrum facit hæc paralysem,

qui prouvent que les médecins avaient noté de bonne heure la plus grande fréquence de l'hémiplégie du côté droit.

---

tard, en 1471, ne tombe pas dans l'erreur ridicule que nous venons de relever. Il cite une malade qui souffrait au moins une fois par mois d'une violente douleur de tête *quam medici hemigraniam vocant;* « douleur qu'aucun médecin n'avait pu guérir et qui était un héritage de ses aïeux, car toute sa parenté en avait été ou en était affectée. » A. S., mars, t. I, p. 596.

Cette doctrine, qui fait de la goutte une vaste diathèse à manifestations multiples, nerveuses aussi bien qu'articulaires, était admise dans tout l'Occident, en Allemagne comme en France, en Espagne comme en Italie ou en Angleterre. Mais si l'origine commune et le sens identique des mots *goutte, gotta, gota, gout* ne sont pas contestés, il n'en est pas de même du mot *gicht,* dans lequel les Allemands ne veulent plus voir un dérivé de gutta. Ebstein dit en effet : « Le mot gicht provient, d'après ce que m'a dit mon savant collègue, M. Heyne, du mot originaire anglo-saxon « gihda » qui veut dire douleur (1) ».

Nous n'avons guère qualité pour intervenir dans ce débat ; nous remarquerons seulement ceci : quelque étymologie qu'on adopte pour le mot *gicht,* il faut reconnaître qu'il avait au douzième siècle, du temps de l'abbesse Hildegarde, la même acception que le mot *gutta* sous sa forme latine ou sous l'une des formes qu'il revêtait dans les dialectes d'alors. Or, ce sens ne rappelle en rien celui de douleur. Déjà, au dixième siècle, ou au commencement du onzième, en Allemagne, Thitmar avait parlé de la migraine goutteuse, *migranea de gutta,* comme on l'eût fait en France ou en Italie. Mais le langage d'Hildegarde est plus probant encore. Elle dit, par exemple : « *Et si in juncturis membrorum hominis gicht jacet, ita quod membra hominis contrahi et dissolvi videntur etc.* (2) ». Il est évident que le terme *gicht* ne peut s'appliquer ici qu'à une humeur. Ailleurs, on trouve : « *Sed et si quis virgichtiget est ita quod se totum contrahit etc.* (3) ». Du reste, l'éditeur de 1544 qui a donné le texte imprimé d'Hildegarde, n'a pas hésité à remplacer dans la première phrase citée le mot *gicht* par ceux de *gutta paralysis,* et à changer dans la seconde *si quis virgichtiget* en ceux-ci : *si quis*

(1) Ebstein. La goutte, sa nature et son traitement, trad. de Chambard, 1887, p. 6.

(2) Hildegarde. Liv. IV, partie III. Éd. Migne, col. 133.

(3) *Id.* Liv. II, ch. xxxiv.

per guttam paralysi debilitatus est (1). En d'autres endroits encore, le mot de gicht a été traduit soit par goutte, soit par paralysie, soit par ces deux mots réunis. En tous cas, dans l'ouvrage d'Hildegarde, il ne saurait être considéré comme un synonyme de douleur.

En français, il en était de même : les termes de goutte et de paralysie s'appelaient l'un l'autre ou se fondaient en *goutte palazine*. Chose curieuse, il est arrivé à cette dernière expression le même accident qu'à la goutte migraine et, un moine s'étant avisé de la traduire par *gutta palestina*, au lieu de *gutta paralytica*, d'autres se sont ingéniés à chercher à cette variété de goutte une origine orientale en invoquant étrangement la Palestine, saint Louis et les croisades.

La goutte fut encore accusée de produire d'autres désordres, oculaires ou cutanés : on connaît la goutte sereine, mais il y avait aussi une *goutte feste* ou *goutte fleautre*, ce qui voulait dire goutte fistule. La goutte du visage, *gutta oris*, est déjà mentionnée par Trotula, vers le milieu du onzième siècle ; l'expression de *goutte rose* tombe à peine en désuétude ; mais d'autres éruptions, que nous dirions érythémateuses ou eczémateuses, relevaient aussi de la goutte telle qu'on la comprenait alors. Le M. S. 11219 nous dit par exemple : « Si la *goutte* rendue plus maligne par un mélange de sang et de bile rouge descend vers la région génitale et y détermine du gonflement, de la douleur et une desquamation furfuracée, on fera des onctions dans le pli avec l'huile de la lampe, en ayant soin de toucher à peine à la verge. » C'est une description très claire et une thérapeutique rationnelle de l'intertrigo.

Les termes du M. S... « *si gutta maligna... in inguine descenderit* » pourraient faire croire qu'il s'agit de la *goutte en l'aine* d'un vieil auteur français. Mais il n'en est rien. Nous

(3) *Id.* Liv. I, ch. XVIII.

venons de passer en revue les gouttes nerveuse, cérébrale, oculaire, cutanée; la goutte en l'aine traduit, par un euphémisme, une autre variété tout aussi légitime de goutte, la goutte veineuse, la fluxion hémorroïdaire, qui présente plus nettement encore que les affections précédentes ce caractère de se produire par paroxysmes. Les hémorroïdes, et non le bubon inguinal, sont bien le sujet de la petite pièce intitulée *de la goutte en l'aine*, comme le prouve le fragment suivant dont la valeur documentaire fera excuser la trivialité (1).

Le personnage qui parle se donne pour un médecin de Salerne qui a complété ses études à Paris, et surtout à Montpellier, et il ajoute :

Je sui bons mires et bien sages :
Je sai garir de toz malages.
Je garis de la *goute en l'aine*
Qui met les genz en male paine,
Une goute plaine de rage ;
Li .i. l'apelent mal volage
Por ce que sovent va et vient :
Mes por ce qu'*entre le cul tient*
L'apelez-vous la goute en l'aine...
C'est une goute trop vilaine :
Nous l'apelons *goute de rains*
Plus belement à tout le mains
Et plus cortoisement que vous, etc.

Puis, après avoir formulé une médication ridicule, il conclut :

Garis serait, sachiez sans doute,
De la tres angoisseuse goute
Qui n'espargne nule ne nul
C'on apele *goute de cul.*

Nous ne croyons pas que l'on puisse méconnaître à ce tableau, ni surtout à ces derniers mots, la fluxion hémor-

(1) Œuvres complètes de Rutebeuf. Édit. Ach. Jubinal, 1874-75, t. III, p. 192.

roïdaire. Le court poëme, d'où ces vers sont extraits, est du XIIIe siècle, il est publié à la suite des œuvres de Rutebeuf, en même temps qu'une *Erberie,* à laquelle nous avons emprunté les expressions de *goute feste* et de *goute migraigne.* Mais Rutebeuf lui-même, s'il n'est déjà l'auteur de la pièce précédente, a parlé de la goutte en homme qui a quelque teinture de la médecine de son temps, et cela dans une autre Erberie (Li diz de l'Erberie ou Erberie Rutebeuf) (1).

Il y fait parler un charlatan, venu de Salerne et d'autres régions de l'Italie avec une provision d'herbes de grande vertu :

De toute fièvre sans quartainne
Gariz en moins d'une semainne,
Ce n'est pas faute ;
Et si gariz de goute flautre :
Jà tant n'en iert (sera) basse ne haute,
Toute l'abat.
Ce la vainne dou cul vos bat,
Je vos en garrai sanz debat, etc.

On retrouve ici la goutte fistule et la goutte en l'aine de tout à l'heure, c'est-à-dire l'écoulement lacrymal et les hémorroïdes ; la localisation anatomique de ces dernières est donnée avec une précision toute médicale.

Dans une seconde partie, en prose celle-là, l'orateur se donne comme l'élève et l'envoyé d'une dame « qui a nom madame Trote (évidemment Trotula) de Salerne..... et sachiez que c'est la plus sage dame qui soit enz quatre parties dou monde », puis il vante un remède contre les vers : « Por la maladie de vers garir (a vos iex la veciz, à vos piez la marchiez) la meilleure herbe qui soit els quatre parties dou monde, ce est l'ermoize. Ces fames c'en ceignent le soir de la Saint-Jehan, et en font chapiaux seur los chiez, et dient que *goute* ne avertinz ne les puet panre n'en chiez, n'en braz, n'en pié, n'en main..... En cele Champaigne où je sui

(1) *Ibid.*, p. 57.

neiz l'appele-hon Marrebore, qui vaut autant comme la meire des herbes etc. ». Enfin dans sa conclusion il dit : « Vous seriez gariz de diverses maladies et de divers mahainz, de toutes fièvres sanz quartainne, de toutes goutes sans palazine, de l'enflure dous cors, *de la vainne dou cul c'ele vos débat* ».

Nous avons reproduit quelques fragments de ces trois pièces du XIIIe siècle, qui ont entre elles de nombreux rapports, qui se complètent et s'expliquent l'une l'autre et ont peut-être un même auteur, parce qu'on trouve, sous les grossièretés voulues, un aperçu exact des idées médicales du temps. Ce qu'on y dit de la goutte des divers membres, de la migraine, des vertiges, de la paralysie, de l'eczéma, des hémorroïdes, ne doit rien à l'imagination populaire, c'est un legs, un souvenir fidèle de la pathologie du moyen âge telle qu'elle était avant les Arabes et les Grecs, avant même les Salernitains. Il n'est pas jusqu'à cette coutume de se coiffer la tête avec de l'armoise, coutume que symbolise encore le surnom vulgaire de couronne de Saint-Jean donné à cette plante, qui ne rappelle une pratique très ancienne, puisqu'elle est mentionnée par Dioscoride : Les Cappadociens se faisaient des couronnes avec une herbe que certains nommaient armoise et qui était l'ambrosie. Enfin ce nom de mère des herbes n'était pas une expression populaire propre à la Champagne, comme le dit Rutebeuf, puisque, dans le *Circa instans,* Platearius s'exprime ainsi : *Artemisia, quæ mater herbarum dicitur,* et ce surnom de l'armoise se retrouve encore sous la plume d'autres écrivains du même temps.

Le sens premier et la valeur du mot goutte durant le moyen âge, du IXe au XIIIe siècle, nous paraissent suffisamment établis. Il n'était pas un terme médical, technique, mais il traduisait dans la langue vulgaire des notions médicales sérieuses, dernier écho de l'école néo-latine, de l'école africaine. Aujourd'hui encore, quand il se rencontre, écrit ou

parlé, avec son acception la plus large, c'est à cette lointaine origine qu'il doit nous reporter et, si l'on se rappelle ce que fut cette médecine occidentale, on peut aller plus loin et dire qu'il établit un lien entre nos idées actuelles sur la diathèse arthritique et les doctrines humorales de la vieille médecine grecque, par-dessus le galénisme et sa longue domination. Mais le plus souvent nous faisons de cette expression un simple synonyme de podagre et il n'y a guère de confusion possible ni d'obscurité.

Par contre, pendant quatre siècles au moins, le mot goutte a embarrassé la plume des médecins qui ne savaient trop quel accueil lui faire, ni quel sens lui donner. Les premiers Salernitains, ou du moins les plus anciens dont nous ayons les œuvres, semblent l'ignorer, à l'exception de Trotula. Dans les livres de Cophon, de Petroncelli, de Platearius, où l'arthritis, la podagre et la sciatique ont chacune leur chapitre distinct, on ne lit pas une fois le mot de goutte, déjà vieux pourtant de plusieurs siècles. La langue médicale de Salerne, dérivée surtout du latin de Cælius, dédaigne cette expression populaire, encore qu'elle s'adapte absolument aux doctrines qui dominent encore en Occident. Mais, dès le commencement du XIIe siècle, le mot proscrit envahit la littérature médicale. L'antidotaire de Nicolas dit que la Benedicta est bonne *ad guttam arthriticam* (1); Afflatius donne le diamannis *pro guta caloris omnium membrorum* (2); Bartholomæus commence sa description de l'arthritis en ces termes : « Artetica passio est in juncturis membrorum quæ *vulgariter gutta* appellatur (3) ». Et ce mot *vulgariter*, écrit à cette date, confirme ce que nous avons avancé dans les pages précédentes.

Un autre salernitain du même temps, Archimathæus (4)

---

(1) Antidotaire de Nicolas, in Mesuæ opera. Venise, 1623, p. 167.
(2) Collect. Salernit. T. II, p. 353.
(3) Collectio Salernitana, t. IV, p. 358.
(4) *Ibid.* T. V, p. 361.

est plus hardi ; il adopte sans réserve l'expression nouvelle, s'en sert couramment et commence ainsi l'un de ses chapitres : « La *Goutte, gutta,* survient en diverses régions, mais surtout dans les jointures : les coudes, les hanches, les genoux, les articulations des mains et des pieds, et on la dit goutte parce qu'elle provient d'humeurs fluant peu à peu et goutte à goutte vers ces diverses parties ». A partir de ce moment, on usera sans scrupule du vocable nouveau, l'appliquant tantôt à une diathèse générale dont les affections articulaires ne sont qu'une localisation fréquente, tantôt à ces affections seules. Les rédacteurs du *Poëme de santé*, l'auteur anonyme d'un traité sur les urines et leur sémiologie l'emploient dans son acception la plus large ; il en est de même des inconnus qui ont ajouté au texte légitime de Bartholomæus une série de formules comme les suivantes : *ad gutam coralem et ad omnes gutas* (la gutta coralis est sans doute le rhumatisme articulaire aigu) ; *ad omnes guttas matrem herbarum artemisiam* etc.

Mais déjà, on le voit, Archimathæus a commencé à limiter le sens d'un terme qu'il jugeait trop vague, il a le premier ébauché ce travail de restrictions successives qui a abouti à l'acception si étroite qu'a le mot goutte aujourd'hui, au moins parmi les médecins. Cette opposition entre la langue vulgaire, héritière et gardienne de la médecine ancienne, et le langage dit scientifique s'est marquée de bonne heure. Dès la première moitié du xve siècle, Antoine Guaynerio, de Pavie, la formule en termes précis : « Le mot goutte, dans certains cas, désigne la descente, le flux d'une humeur quelconque vers une partie quelconque de notre corps ; c'est ainsi que *le vulgaire nomme goutte toute fluxion humorale* tant vers la poitrine que vers un autre organe indifféremment. D'autres fois le mot goutte désigne uniquement la douleur des jointures causée par une humeur venue d'autres organes et envahissant leurs cavités. Les organes en effet se renvoient l'un à l'autre leurs superfluités ; ainsi se forme la goutte, appelée de ce nom par

analogie avec les gouttes qui tombent d'un toit ou découlent des arbres (1) ».

Enfin, et pour conclure, l'auteur d'un traité *de arthritide et omnibus ejus formis,* Pierre Fort, médecin de Nérac, reproduit et précise encore la même distinction. « Le mot goutte est pris dans deux acceptions : tantôt, mais improprement, pour la chute d'une humeur quelconque sur une partie quelconque du corps ; tantôt, et proprement, pour l'influx d'une humeur nocive quelconque sur les seules jointures. Les Barbares, adonnés à une médecine barbare, l'appellent goutte parce que le flux se fait goutte à goutte, distille en quelque sorte à leur avis (2) ».

L'acception la plus étroite a prévalu, à tort croyons-nous, mais les contemporains d'Archimathæus, ceux surtout de Guaynerio et de Fort hésitèrent d'autant moins à l'adopter que les traductions d'Avicenne et des Byzantins étaient venues substituer l'humorisme galénique au vieil et simple humorisme d'où étaient sortis l'idée ancienne et le nom récent de la goutte. Il a fallu attendre jusqu'à nos jours une réaction sérieuse en faveur de cette conception abandonnée, qui a reparu sous un nom moins heureux. Quelle autre différence en effet que celle du nom entre la goutte du moyen âge et l'arthritisme d'hier ? Ce sont, à peu de chose près, les mêmes affections qui se trouvent groupées sous une étiquette commune.

Si peu qu'il reste aujourd'hui au mot goutte de son domaine ancien, nous ne saurions souscrire à l'exclamation laudative de Trousseau : « La goutte, mot admirable, parce que, quel que soit le sens que lui aient attribué ceux qui l'ont inventé, il n'a plus d'autre sens aujourd'hui que celui de la chose à laquelle on l'applique. Combien de fois ne vous

---

(1) Anthonii Guaynerii Papiensis de juncturis, etc. Commentariolus. in-fol., s. l. n. d.

(2) Tractatus de Arthritide, etc. Authore Petro Forti, etc. Montalb., 1581.

ai-je pas fait remarquer la valeur de ces mots, qui, dégagés, à cette heure, de toute prétention scientifique, conviennent *uni et toti definito!* Ces mots, *goutte, vérole, variole, coqueluche*, etc., sont d'autant meilleurs, qu'ils ont moins de significations nosologiques. Ils sont parfaits, précisément parce qu'ils n'impliquent aucun sens doctrinal, parce qu'ils trouvent leur place dans toutes les nomenclatures, sans consacrer un article de foi pathologique; ils résistent à toutes les théories, chacun s'en contente, et les comprend beaucoup mieux que tous les mots barbares, grecs ou latins, qu'on voudrait leur substituer. Le mot goutte est donc le meilleur que nous puissions employer; il est de beaucoup préférable à celui de podagre, mis en honneur par les auteurs qui ont écrit en latin (1) ».

L'événement a donné raison à Trousseau; goutte est devenu le synonyme absolu, unique, de podagre et n'a plus, parmi les médecins, d'autre sens. On peut le regretter. Si le mot podagre n'était pas tombé en désuétude après un long usage, nous ne chercherions pas si loin, nous ne violenterions pas la langue grecque pour en tirer une arthritis, un arthritisme, un herpétisme, une bradytrophie; nous nous contenterions pour désigner la diathèse dont relèvent à la fois la podagre, la migraine et quelques autres affections, du mot si simple, si français, de goutte et nous lui laisserions son véritable sens, celui que le vulgaire, les barbares, comme disent nos érudits de la Renaissance, lui donnent depuis plus de mille ans.

---

(1) Trousseau. Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu, 1862, t. II, p. 703.

CHAPITRE XV

SALERNE. — LES ARABISTES

Dès le jour où l'école de Salerne entre dans l'histoire, vers le milieu du XIe siècle, elle y apparaît pleine de force et d'éclat. Il semble qu'elle n'ait pas connu les difficultés et les lenteurs de la croissance, qu'elle n'ait pas de racines dans le passé, qu'elle ne doive rien qu'à elle-même. Il n'en est rien. Salerne continue une longue tradition ; elle a eu des commencements obscurs ; elle a recueilli l'enseignement des écoles latines, grecques et arabes ; elle a peu innové et son originalité est toute de surface.

Il est facile de saisir le lien qui rattache Salerne à la médecine néo-latine et à la médecine byzantine. Il suffit pour cela du rapprochement de quelques dates et de quelques faits. Carthage, Ravenne et, dans une moindre mesure, Pavie et les villes lombardes du nord de l'Italie avaient conservé à l'Occident quelque chose de la médecine ancienne, avaient possédé les éléments d'un enseignement régulier. Or les Byzantins sont chassés de Carthage par les Arabes en 698, de Ravenne en 752 par les Lombards ; ceux-ci perdent l'exarchat dès 754 et leur royaume avec Pavie, leur capitale, en 774. De leur domaine il ne reste qu'un débris, le duché de Bénévent.

Salerne était une ville de ce duché. Ce n'est donc pas le hasard qui a fait d'elle l'héritière de Carthage et de Ravenne. Si la médecine s'est réfugiée sous la protection d'un prince

lombard, la recherche d'une sécurité relative a fait plus sans doute, pour le choix de cet asile, que toute autre chose, que la beauté même du site et du climat.

Ville tranquille et salubre, Salerne avait encore d'autres avantages précieux pour une école. Comme le duché dont elle faisait partie, elle était enclavée dans un territoire qui reconnaissait encore l'autorité de l'empereur. Dans l'Italie méridionale, de Naples à Otrante, les actes officiels étaient rédigés en langue grecque, le rite grec était suivi dans un grand nombre de paroisses ; le nombre des clercs et des laïques parlant à la fois le grec et latin était assez grand. C'était là des conditions propices à un passage facile de la science d'Orient en Occident.

De plus Salerne était en face de l'Afrique : les rives de son golfe excitaient la convoitise des Sarrasins, et Amalfi, sa voisine, en souffrit souvent. Ces expéditions, si fréquentes qu'elles fussent n'empêchaient pas de nouer des relations commerciales et intellectuelles (1), et nous verrons que d'assez bonne heure la médecine de Salerne porta l'empreinte d'une influence arabe. Avant ces échanges, avant les événements que nous avons rappelés, Salerne avait pu connaître l'école latine de Carthage, et peut-être en recueillir les débris. Les fuyards de l'Afrique, du pays qui allait s'appeler le Maghreb, ne pouvaient trouver aucune terre qui leur rendît, plus que Salerne, cette culture demi-grecque et demi-latine qui avait été leur partage jusqu'à la conquête musulmane.

Enfin, non loin de Salerne, était le Mont-Cassin, fondé par saint Benoît en 529. Au siècle suivant, les bénédictins, qui furent, dès leur origine, des amis des lettres et prirent une grande part à la conservation des œuvres médicales, vinrent s'établir à Salerne même (694) : ils n'ont pas fondé

---

(1) De Mas-Latrie. Relations et commerce de l'Afrique septentrionale ou Maghreb avec les nations chrétiennes au moyen âge. Paris, 1886.

l'école médicale, mais ils ont sans aucun doute aidé à ses progrès.

Cette succession d'événements éclaire les origines de Salerne. Au cours du VIIIe siècle, tous les centres d'instruction médicale disparaissent ou déclinent ; peu de temps après apparaît Salerne qui, par sa situation géographique, son indépendance politique, ses rapports faciles avec les terres de l'empire ou les pays conquis par l'islam, était comme désignée pour être le séjour des études paisibles, pour réunir et associer dans ses doctrines la médecine purement grecque, la médecine gréco-latine et la médecine gréco-arabe.

Du reste, cet enchaînement historique qui rattache Salerne aux écoles d'Afrique et d'Italie, et par elles à l'Orient hellénique, on en trouve la trace et la preuve dans l'enseignement donné chez les premiers Salernitains.

Le plus ancien ouvrage qui nous soit parvenu sous le nom d'un Salernitain, c'est le *Passionnaire*, dont l'auteur, Gariopontus, florissait dans la première moitié du XIe siècle (1). Si l'on y cherche le chapitre qui concerne la goutte, on constate qu'il reproduit littéralement deux sortes de fragments que nous connaissons bien : un passage du traité de Cælius désigné sous le nom d'Esculapius et une série de paragraphes tirés du onzième livre d'Alexandre de Tralles. La part de l'auteur prétendu, ou plutôt de l'éditeur, est aussi petite que possible. Pour l'Esculapius, tout se borne à quelques changements de mots, et à une modification de classement. Tandis que dans l'Esculapius le chapitre *de podagra* (ch. XLVII) est immédiatement précédé d'un chapitre *de artretica* (ch. XLVI), dans le *Passionnaire*, l'étude de l'arthritis est rejetée au livre suivant comme celle d'une maladie bien différente de la podagre. Cette étude de l'arthritis, c'est-à-dire du rhumatisme articulaire, est, elle aussi, une copie de l'Esculapius.

---

(1) GARIOPONTUS. De morborum causis, etc. Bâle, 1536, in-8°.

En ce qui concerne Alexandre de Tralles, le texte du onzième livre a été abrégé; beaucoup de paragraphes ont été supprimés, beaucoup de recettes, et parmi elles les plus ridicules, ont été laissées de côté. Celles que l'auteur a maintenues ont subi de légères modifications de forme. Enfin quelques formules nouvelles ont été ajoutées, sans indication d'origine, celle-ci, par exemple : « Poudre purgative d'une efficacité éprouvée, découverte par des médecins de mérite : elle calme admirablement les douleurs furieuses des goutteux, adoucit la chaleur brûlante et, aussitôt après une évacuation, soulage les membres du malade au point qu'il peut revenir de sa chaise à son lit sans l'aide de personne. R. Hermodactes, Scammonée, àà 2 drachmes; cumin, costus, girofle, àà 1 drachme; donner à la dose d'un sou d'or (4gr,55) dans du vin blanc ou de l'hydromel. Ou encore en électuaire au miel dans 5 drachmes d'eau (1) ». Le colchique ou hermodacte est donné ici dans les formes et aux doses communes (1gr,30), mais l'auteur renchérit encore sur ses devanciers et admet une action merveilleusement rapide, presque instantanée du médicament.

Ainsi le *Passionnaire* n'est pas une œuvre originale, mais une simple compilation. Cælius et Priscien, pour la médecine néo-latine, Paul d'Egine et Alexandre de Tralles, pour la médecine byzantine, en ont fourni les éléments. Le fait a été reconnu de tout temps pour les trois derniers auteurs, mais on peut s'étonner que les titres des manuscrits ne portent pas le nom de Cælius à côté des autres (2) et que Simon de Gènes, parmi les ouvrages dont il a extrait sa *Clavis Sanationis* cite le passionnaire en ajoutant : *sed quia liber ex epistola Galeni ad Glauconem et ex libris Pauli et Alexandri et Theodori compositus est, pauca mihi contulit* (3).

---

(1) Gariopontus. *Loc. cit.*, p. 250.
(2) Collect. Salern., I, p. 139.
(3) *Ibid.*, p. 140.

Le nom de Cælius n'est pas cité, ni, à son défaut, le pseudonyme Esculapius.

Par son mode même de composition, le livre de Gariopontus nous montre ce qu'il voulait être, le livre d'étude par excellence, l'encyclopédie médicale. Aussi fut-il la base unique, à peu de chose près, de l'enseignement au début du XIe siècle. On lui adjoignait quelques ouvrages de matière médicale et de thérapeutique. Deux de ces livres ont été, comme le *Passionnaire* lui-même, attribués à Galien puis restitués comme lui à Gariopontus. Ce sont le *de Dynamidiis* et le *de simplicibus medicamentis ad Paternianum*, deux compilations (1).

Jusqu'ici Salerne ne fait que continuer Carthage et Ravenne ; elle accueille à la fois, et juxtapose, sans s'apercevoir du contraste des doctrines, les notions qui lui viennent du méthodisme latin et du galénisme grec ; mais bientôt, dès le milieu du XIe siècle, du vivant même de Gariopontus, elle voit éclore brusquement une littérature médicale dont la richesse, opposée à l'indigence des siècles précédents, a étonné avec raison les historiens. Les maîtres, rares jusqu'alors, deviennent nombreux ; ils montrent pour l'observation des malades, pour l'étude des livres anciens et surtout pour la recherche et l'emploi des médications de toutes sortes, ce même zèle que nous avons vu animer les Arabes des premiers siècles. Aussi pouvons-nous lire une description de la goutte dans six petits traités de pathologie écrits dans un espace de moins d'un siècle, sans parler de ceux qui ne nous sont pas parvenus. Ces *Pratiques*, comme on disait alors, sont celles de Jean Platearius, de Cophon, de Petronius, de Bartholomæus, de Jean Afflatius et d'Archimathæus.

---

(1) Ces deux ouvrages sont imprimés avec les œuvres de Galien dans l'édition des Juntes, notamment dans la 9e édition. Venise, 1625, parmi les *Spurii libri*.

Deux d'entre elles étaient connues et imprimées depuis longtemps, celle de Platearius qui se trouve associée d'ordinaire à la Pratique de Sérapion (1); celle d'Afflatius qui n'est autre que le *Liber Aureus* compris à tort dans les œuvres de Constantin. De Renzi a publié le sommaire du traité de Petronius (ou Petroncellus), et le traité entier d'Archimathæus (2) dans sa collection. Quant à Cophon et à Bartholomæus, on peut lire leur ouvrage par fragments dans le *de Ægritudinum curatione tractatus,* véritable résumé de la médecine salernitaine dans la seconde moitié du onzième siècle et au commencement du XIIe. L'auteur de cette compilation a procédé comme l'auteur du Passionnaire; à propos de chaque maladie, il a réuni, copié littéralement et mis bout à bout les passages correspondants des auteurs les plus estimés de son temps, Platearius, Cophon, Petronius, Bartholomæus, Afflatius, Ferrarius, Trotula (3). Jean Platearius, Cophon et Petronius ont vécu peu après Gariopontus, Bartholomæus est de la fin du onzième siècle, Afflatius était un élève de Constantin l'Africain et écrivait sans doute au commencement du XIIe siècle, comme Archimathæus.

Ces œuvres diverses ont une physionomie commune : elles cherchent avant tout l'application immédiate des notions médicales et dédaignent la théorie ; la pathogénie des affections est à peine indiquée d'un mot, la description en est très concise ; en revanche, le traitement est longuement développé. Ce sera le caractère propre de la médecine salernitaine d'être pratique, ce qui est une qualité, mais d'être populaire et empirique, ce qui est un défaut. Aussi laissera-t-elle plus de traces dans l'histoire de l'hygiène et de la pharmacie que dans l'histoire de la pathologie.

En matière de goutte, quelle est cette pathologie salerni-

---

(1) Par exemple dans le vol. Sérapion. Pratica, etc., in-4°. Lyon, 1525, où l'on trouve aussi le Circa-instans. La première édition est de Venise, 1497.

(2) T. IV et V de la Collectio Salernitana.

(3) Coll. Salern., t. II, p. 81 et suiv.

taine ? Elle dérive directement du Passionnaire de Cariopontus, elle mêle à dose égale la médecine latine de Cælius Aurelianus et la médecine byzantine d'Alexandre de Tralles ; elle admet que la podagre est due tantôt à des humeurs chaudes, tantôt et plus souvent à des humeurs froides, comme le dit Cælius, mais elle sait, comme Alexandre, reconnaître à des signes certains quelle est l'humeur qui prédomine, sang, bile ou phlegme, et faire de ce diagnostic le point de départ de sa thérapeutique. Tous les Salernitains procèdent de même, d'où l'uniformité de leur médecine et sa monotonie.

Comme on n'y trouve rien qu'on ne puisse rapporter à un auteur latin ou grec, on en a conclu que, dans cette période au moins de son existence, l'École de Salerne n'avait subi, à aucun degré, l'influence de la littérature arabe et même qu'elle l'avait ignorée. La première connaissance lui en serait venue par les traductions de Constantin l'Africain. Il est vrai qu'on ne relève aucune trace d'une empreinte arabe marquant la médecine de ce temps ou du moins la pathologie proprement dite. Mais la raison en est simple. La pathologie arabe, avant Avicenne, n'avait aucune originalité. La symptomatologie de la goutte dans les livres de Razès, de Sérapion, d'Ali-Abbas, d'Abou-Djafar, ne diffère en rien de celle que donnent les manuels byzantins ou le livre d'Alexandre de Tralles. A cette période de son évolution, la médecine arabe n'a pas encore revêtu les apparences d'un système absolu, d'un code médical, que lui imposera Avicenne. Connus plus tôt des Salernitains, le Maléky d'Ali-Abbas et le Zad el Moçafir (provision du voyageur) d'Abou-Djafar, traduits l'un et l'autre par Constantin, n'auraient modifié en rien leur pathologie.

En revanche, si les Arabes n'avaient pas de pathologie propre, ils avaient une pharmacopée bien à eux. Or, celle-ci est connue et utilisée à Salerne dès le milieu du onzième siècle. De simples relations commerciales expliquent cela, disent Daremberg et de Renzi. Nous ne le croyons pas. Il

ne s'agit pas ici de l'échange de quelques produits venus des pays de l'islam, mais de toute une matière médicale et de toute une pharmacologie. Drogues simples ou composées, modes de préparation et d'administration, tout est commun.

Les Juifs auraient été les agents de ces échanges, plus commerciaux que scientifiques, et c'est la part de vérité que l'on accorde à la légende qui fait fonder Salerne par quatre médecins, un Grec, un Latin, un Arabe et un Juif. Mais, si l'on considère qu'à cette époque les médecins juifs étaient recherchés dans le monde entier, que leur présence à Salerne même est signalée dès le xe siècle, qu'ils étaient indifféremment les médecins des papes, des rois et des califes, on sera porté à leur réserver un rôle moins humble. Ils ont pu introduire à Salerne, avec les drogues orientales, des notions, des habitudes thérapeutiques, des livres mêmes ou du moins des traductions plus ou moins étendues, car ces Juifs étaient alors, plus encore qu'ils ne le furent jamais, voyageurs, cosmopolites et polyglottes.

Enfin il faut se rappeler que, non loin de Salerne, était le Maghreb, beaucoup plus rapproché relativement qu'il ne l'est aujourd'hui. Tous les pays étaient proches où l'on pouvait se rendre sans perdre de vue les côtes et en faisant de nombreux arrêts. Grâce à la Sicile, la navigation était facile entre le golfe de Salerne et l'ancienne province d'Afrique. Carthage était ruinée, mais dès les premières années du xe siècle, une nouvelle école médicale, école éphémère, était née et avait grandi dans une autre ville africaine, à Cairouan. Ishaq ben Amran, le Juif Ishaq ben Soleiman, Abou-Djafar, Ebn Eddjezzar, l'auteur des Ephodes, s'y étaient succédé et avaient écrit beaucoup. Quelques-uns de leurs ouvrages, ceux d'Ishaq ben Soleiman, par exemple, qui traitaient des fièvres, des urines, des médicaments simples et des aliments avaient pu parvenir à Salerne peu de temps après leur rédaction. Le fait que ces médecins arabes ne sont pas cités par nos Salernitains ne prouve pas qu'ils fussent ignorés d'eux. On empruntait, sans l'avouer, aux infi-

dèles, et le moine Constantin pourra, sans scrupule et sans reproche, s'approprier les œuvres considérables, célèbres même, qu'il traduisait mot à mot.

Ainsi se trouvaient déduites les conséquences fatales du choix de Salerne comme métropole médicale, comme cité hippocratique. La géographie et l'histoire s'accordaient pour en faire le point de contact et d'union de trois littératures médicales : la grecque, la latine et l'arabe. De ces divers éléments est née la médecine salernitaine, telle que nous la montre la collection publiée par de Renzi.

Il serait oiseux d'étudier séparément les traités que nous avons énumérés. Il nous suffira de traduire, à titre d'exemple, le chapitre où Cophon parle de la podagre (1) : « Si c'est le phlegme qui, en se portant sur les pieds, y cause la goutte, on le saura par l'urine qui sera blanche et épaisse, par l'aspect de la région qui sera sans rougeur. Au début de l'affection, on fera des fomentations locales avec de l'eau de paille d'orge, de l'eau de mer chaude ou de l'eau salée. On purgera avec la *benedicta* (2), le *catharticum*, l'*Hiera picra*, ou avec les pilules *Theodoricon ypericon*, ou encore on prendra des hermodactes, on les triturera, on les fera cuire dans du miel et de l'eau et on en fera boire au malade. On prescrira le même clystère que nous avons conseillé pour la sciatique (polypode, agaric, coloquinte, pyrèthre, hermodactes, casse en bois, de chaque un peu ; faire bouillir dans de l'eau de mer ou de l'eau salée jusqu'à réduction de moitié et donner en lavement). »

---

(1) Collect. Salernitana, t. II, p. 352.

(2) Pour la benedicta, voir plus loin, p. 377 : « *Catharticum imperiale*, dit l'antidotaire de Nicolas, veut dire purgatif à l'usage des empereurs et autres personnes délicates. En effet, il purge sans souffrance et convient surtout aux hommes gras qui sont toujours constipés. » Il contenait de la scammonée, des hermodactes et diverses épices ou substances aromatiques. — L'hiera picra, c'est le purgatif à l'aloès recommandé par Galien. Le theodoricum ypericum c'est le remède de Théodoret au millepertuis (theodoretum hypericum) ; il renfermait de l'aloès, de la coloquinte, de la scammonée et bien d'autres ingrédients.

« Mais il arrive souvent que la podagre résulte d'une fluxion d'humeurs chaudes. Si l'on est en été, on enduira d'abord la région douloureuse avec de l'onguent populeum ou on appliquera du suc de morelle (solatrum), dans de l'huile rosat, ou du suc de plantain, ou du suc de pourpier, ou du suc de vermiculaire dans la même huile ou du mucilage de psyllium, ou du suc d'hièble, ou mieux encore du suc de sureau. Tout cela pour diminuer la chaleur. Un autre moyen efficace c'est de maintenir longtemps les pieds dans de l'eau froide. Après sept jours, si les forces du malade le permettent, on purgera ainsi : R. tamarins 3 drachmes, détremper dans de l'eau de violettes, couler et donner dans du sirop de violettes ou du sirop rosat. Ou encore on donnera des myrobalans citrins détrempés avec de l'eau chaude ou froide, ou de la casse détrempée dans de l'eau de violettes, ou l'*oxy laxativum,* ou le *psilliticum laxativum* (1). »

« Si c'est le sang qui est en cause, on aura les signes suivants : les parties seront très tuméfiées et rouges ; si on les presse avec le doigt, on y laissera comme un trou ; l'urine sera rouge et épaisse. On usera des mêmes remèdes que ci-dessus. Mais, après le troisième jour, on saignera le pied malade au-dessus du gros orteil. Comme dans cette forme il y a d'habitude beaucoup d'inflammation, on purgera avec des tamarins, de la casse, ou des myrobalans citrins... S'il n'y a pas eu d'évacuation on prescrira un clystère à la *tryphera sarracena* (2), au camphre et au suc de mercuriale mélan-

---

(1) L'*oxydaxativum* était un mélange de suc de grenades au vinaigre, de sirop de prunes et de sirop de violettes, auquel on ajoutait des tamarins, de la casse et de la scammonée.

L'*electuarium psylliticum* contenait, entre autres substances, du psyllium, de la scammonée, du santal blanc, du santal rouge, des roses rouges et de la gomme adragant.

(2) Le *tryphera Sarracenica* était aussi une composition laxative : elle associait les myrobalans citrins, chebules indiens, belliries et emblics, la casse, les tamarins et la manne. Malgré son nom grec, le tryphera était arabe par sa composition et sans doute par son origine. Nicolas Myrepse donne une

gés, ou avec des myrobalans chébules et le même suc, ou encore avec le suc de mauve associé à l'huile rosat. Il est bon encore de boire deux fois par jour du mucilage de psyllium. »

Telle est, sans parler de quelques formules d'applications locales, la médication antigoutteuse d'un des plus illustres Salernitains. Les autres ajoutent encore à cette riche pharmacopée. C'est ainsi que, dans sa *Practica brevis*, Jean Platearius énumère, à propos de l'arthritis, qu'il entend au sens de Galien, une foule de préparations, parmi lesquelles la *benedicta hermodactylorum*, les *pilules arthritiques*, l'*hiera logadion* (1), l'*electuarium frigidum* (2) de Cophon et bien d'autres.

Ces préparations ne sont pas tombés en désuétude depuis bien longtemps. Recueillies au début du XIIe siècle par Nicolas dit Præpositus, dans son antidotaire, elles furent réunies de nouveau vers la fin du XIIIe siècle, par un autre Nicolas, qui vivait à Constantinople et portait le surnom de Myrepse. La compilation de ce dernier, qui avait ajouté de nombreuses formules au livre salernitain, devint en 1353, par ordonnance de Jean le Bon, la pharmacopée officielle de la France et garda ce privilège jusqu'à l'apparition du premier *codex medicamentarius* (1638). Entre temps, en 1588, avait été imprimée la première pharmacopée écrite en français, celle de Brice Bauderon.

---

formule sous ce titre : « Autre antidote tryphera composé par Isaac. » Elle était dite *sarracena quia a Sarracenis inventa, et tryphera ab auctore, vel tryphera id est jucunda.* Platearius. Gloses à l'antidotaire de Nicolas.

(1) L'*Hiera Logadion*, ou hiera de Logadios de Memphis, est décrite dans les mêmes termes par Nicolas Præpositus et par Nicolas Myrepse. Elle renfermait de la pulpe de coloquinte, des grains de cnide, de la scammonée, de l'agaric, de l'aloès, du polypode, de l'euphorbe, des ellébores blanc et noir et un grand nombre d'espèces destinées à modérer et à corriger « la nuisance et acrimonie » des précédentes.

(2) L'*électuaire froid* de Cophon, c'était l'électuaire au psyllium, auquel Cophon avait ajouté de la rhubarbe, du séné, des graines de fumeterre et autres espèces laxatives.

Dans ces divers recueils, dans le codex lui-même, on retrouve les vieux remèdes de Salerne, moins nombreux seulement à mesure que les éditions se succèdent et que les idées se modifient sous l'influence des premiers chimistes, de Charas et de Lémery surtout, moins compliqués aussi, à mesure que l'on s'éloigne du règne des Arabes, qui furent les principaux fauteurs de cette pharmacopée exubérante.

Nous avons indiqué brièvement la composition de quelques-unes des préparations antigoutteuses conseillées par les Salernitains; nous nous arrêterons un peu plus longtemps à deux d'entre elles, en raison de leur réputation plus grande et de leur maintien plus prolongé dans les formulaires des pays occidentaux : la benedicta et les pilules arthritiques.

Les *Bénédictes*, la *Benedicta simplex* aussi bien que la *Benedicta hermodactylorum*, étaient des remèdes au colchique, ne différant l'un de l'autre que par la dose du principe actif. « La Benedicta, dit Nicolas Præpositus, est ainsi nommée parce qu'elle est bénie de tous ceux qui en prennent et qui ont bien les affections contre lesquelles elle a été inventée; elle est bonne pour la goutte arthritique, la podagre à forme froide; elle purge les reins et la vessie. » Suit une formule énumérant, outre les hermodactes, une vingtaine d'espèces, ou purgatives comme le turbith et la scammonée, ou stomachiques comme le gingembre, le safran et le macis, ou diurétiques comme l'asperge et le fenouil (1).

Cette médecine se modifiait suivant les indications; dans ses gloses sur l'antidotaire de Nicolas, Mathieu Platearius, fils de l'auteur de la Practica, nous expose ces modifications et leur raison d'être. A propos de la goutte, il dit : « La podagre est une espèce d'arthritis qui provient tantôt d'une humeur froide, tantôt d'une humeur chaude; dans ce dernier cas, la bénédicte ne convient pas, il faut donner

(1) Antidotarium Nicolai in Joannis Mesuæ Damascenis opera. Venise, in-fol., 1623, p. 167.

l'électuaire de suc de roses indiqué contre la goutte chaude; mais si on a affaire à la goutte froide il faut donner la *benedicta hermodactylata* en y mettant trois fois plus d'hermodactes que d'habitude. »

La Pharmacopée de Bauderon reproduit la formule de Nicolas et la paraphrase ainsi (1) : « La bénédicte est ainsi nommée, pour ce que bénignement et sans violence elle purge le flegme, en quelque part qu'il soit, mesme des joinctures. La base est le turbith, la vertu faible duquel est fortifiée par le sel gemmé, et augmentée par l'Esule et sa tardivité est accélérée par le Diagrede (scammonée) et conduite aux joinctures par les Hermodattes. Les médicaments aromatics y sont mis, et Saffran, tant pour inciser et atténuer le flegme épais et lent, que pour la défense du cœur, ventricule et autres viscères, contre la nuisance des purgatifs, la chaleur desquels est modérée par les roses ; les semences diurétiques y sont mises tant pour consumer les vents que pour désoppiler, et conduire par la voye de l'urine et menstrues la portion du flegme atténuée par les aromatics : le sucre et le miel y sont mis pour déterger et corriger l'aspreté et siccité de toute la composition, et conserver les espèces en leur vigueur ».

Pour ce qui est des doses, l'hermodacte figurait pour cinq drachmes dans un total de deux livres et l'on donnait au malade gros comme une châtaigne de la *benedicta simplex*. Guy de Chauliac donnait « les *benedictes* à demy once (2) ».

Les *pilules arthritiques* étaient ainsi composées (d'après Nicolas) : « Pilules arthritiques bonnes contre l'arthritique et la podagre. R. hermodactes, turbith, agaric, *aa* 4 drachmes, casse en bois, nard indien, girofle, xylobalsamum et carpobalsamum (3), macis, galanga, gingembre, mastic,

(1) Pharmacopée divisée en deux livres avec une ample paraphrase de M. Brice Bauderon. Lyon, 1611, p. 265.

(2) La grande chirurgie de Guy de Chauliac. Éd. Nicaise, p. 582.

(3) Xylobalsamum et carpobalsamum, rameaux et fruits du baumier de la Mecque (amyris opobalsamum).

asa fœtida, fenouil, anis, saxifrage, semences d'asperge, petit-houx, roses, grémil, sel gemme *aa* 2 drachmes; scammonée, une once; aloès autant que de tout le reste. Faire la masse avec du suc de fenouil ou d'ive arthritique (ivette) ».

Ces pilules avaient une grande analogie de composition avec la benedicta, aussi Bauderon dit-il à leur propos : « Ceux qui auront en leurs boutiques ces pilules s'en pourront servir au lieu des benedictes pour être composées quasi des mesmes médicaments et semblables en vertu (1) ».

Elles étaient souvent désignées sous le nom de *pilules des quatre maîtres*; voici pourquoi : Jean Platearius dit, dans sa Practica, qu'elles étaient communément prescrites par Ferrarius, Petroncellus et Mathieu Platearius. Archimathæus les modifia quelque peu, aussi peut-il dire qu'il soignait les goutteux *pilulis nostris ad artheticam frigidam*. Les hermodactes, le turbith et la scammonée étaient toujours la base de la préparation, mais ils étaient associés à d'autres épices et à d'autres gommes (2). On ajouta désormais le nom d'Archimathæus aux noms cités par Platearius. Mais la distinction primitive entre les pilules arthritiques tout court et les pilules arthritiques des quatre maîtres se maintint longtemps : elle est très nettement établie par Arnaud de Villeneuve qui donne les deux recettes dans son antidotaire, en faisant précéder la seconde de ces mots : « pilules arthritiques des quatre maîtres, d'un effet assuré, meilleures que les précédentes contre la goutte et la sciatique, plus commodes que la benedicta et que l'hieralogadion dans l'arthritis froide (3) ».

La confusion faite quelquefois entre les deux formules a eu ce résultat de faire naître des doutes touchant la chronologie des maîtres salernitains et l'existence même de quel-

---

(1) Brice Bauderon. Pharmacopée, p. 324.
(2) Collect. Salern. Practica d'Archimathæus. t. V, p. 361.
(3) Arnoldi de Villanova. Opera omnia. Bâle, 1585. Antidot., p. 430.

ques-uns d'entre eux (1). Elle se remarque, par exemple, dans le livre manuscrit d'un élève de Salerne, qui a écrit un siècle au plus après Archimathæus. Nous voulons parler de Richard l'Anglais qui conseille en cas d'arthritis froide de purger avec les pilules arthritiques, ou encore avec la benedicta, ou « avec les pilules des quatre maîtres salernitains, savoir Archimathæus, Petroncellus, Ferrarius, Platearius (2) ». Suit la formule qui est celle de Platearius et non celle d'Archimathæus, comme il aurait fallu. On sait que cette association de quatre noms, cette formule, les quatre maîtres, resta populaire à Salerne et servit d'étiquette à nombre de choses absolument étrangères à nos quatre Salernitains.

Beaucoup des drogues prescrites à Salerne avaient une origine orientale : nous avons cité la tryphera, dite sarrasine (c'est-à-dire arabe, dans l'espèce) parce qu'elle avait été découverte par les Sarrasins ; il y avait aussi des *pilules arabiques* (ant. de Nicolas) qui, avec de l'aloès, de la bryone, de la scammonée, contenaient, elles aussi, les cinq variétés de myrobalans ; enfin d'autres pilules dites « pilules aux cinq variétés de myrobalans » étaient aussi asiatiques que les précédentes et trahissaient leur origine par leur composition. Elles étaient, comme la tryphera, employées contre l'arthritis et contre la podagre.

Mais, en dehors même du choix des substances presque toutes orientales, la pharmacie de Salerne était empruntée tout entière aux Arabes. Si, en regard de l'antidotaire de Nicolas, on place celui de Mésué, l'analogie est évidente ; si on oppose à l'*ars medendi* de Cophon, aux tablettes de Salernus, et à quelques autres opuscules thérapeutiques le *liber servitoris* d'Abulcasis, les petits traités d'Eben Gueffith (Ibn Ouafed) et d'El Kendy, on reconnaît que les premiers

---

(1) Daremberg n'a pu éviter la méprise ; il ne cite pas le passage d'Arnaud et il ne connaissait pas le texte encore inédit d'Archimathæus. Voir Daremberg, *Glossulae quatuor magistrorum*, etc. Naples, 1852, p. XXXI.

(2) Practica Richardi, in M. SS. 6957 et 7056.

dérivent des seconds ou qu'ils ont les uns et les autres puisé à une source commune. Enfin la ressemblance est grande entre le *Circa-instans* de Jean Platearius et les traités des simples de Mésué et de Sérapion.

C'est qu'en fait de botanique, de matière médicale et de pharmacologie, les Arabes ne sont pas restés les élèves des Grecs. Ils ont fait œuvre originale à leur tour. Il est même arrivé ceci que, par un retour singulier, les Byzantins ont reconnu la supériorité de leurs voisins et ennemis et qu'ils en ont adopté les errements. C'est la pharmacopée arabe qui domine dans l'antidotaire de Nicolas Myrepse, dans le cinquième livre du *de methodo medendi* d'Actuarius (1). Ainsi au XIVe siècle, l'Orient et l'Occident, de l'Indus à l'Atlantique, ont une même matière médicale, une même pharmacologie, alexandrines par leurs origines lointaines, arabes par leurs agents ou par leur procédés, salernitaines par leur forme et par leur rédaction.

Quelques bribes de cette thérapeutique polypharmaque se retrouvent dans le fameux *Régime de Santé*. Mais les vers qui les renferment ne figurent pas dans le texte commenté par Arnaud de Villeneuve ; ils ont été sans doute ajoutés après coup, et font partie de ces additions qui ont porté au delà de deux mille vers le poëme initial et en ont quelque peu altéré le sens et la physionomie.

Sous le bénéfice d'une réserve semblable, nous citerons seulement les vers où sont définies les diverses variétés de goutte ;

Gutta petens latus dextrum facit hæc paralysim,
Si petit ipsa pedes, generatur abindè podagra,
Si petit ipsa manus, generatur abindè chiragra,
Membri juncturam, arthetica dicitur indè ;
Si petit ipsa sciam, fit abindè sciatica pestis (2).

---

(1) Comme indice de ce courant nouveau, on peut citer encore la traduction en grec, sous le nom d' « Éphodes », de la « Provision du Voyageur » d'Abou Djafar.

(2) Coll. Salern., I, p. 507.

Les lignes qui précèdent valent surtout pour l'histoire de la langue ; elles confirment ce que nous avons dit ailleurs du mot goutte et de la large acception qui fut la sienne durant le moyen âge. Les Salernitains avaient fini par l'accepter ; ils contribuèrent beaucoup à le répandre et à l'accréditer avec son sens initial et vulgaire. Leur école eut en effet ce double rôle d'arrêter pour longtemps les formes et les pratiques de la thérapeutique et de faire pénétrer, par le rayonnement et le succès de son enseignement, jusque dans les milieux populaires, la langue médicale telle qu'elle avait subsisté pendant plusieurs siècles en Occident, telle qu'elle persiste encore, mais dépouillée de sa forme latine, et parlée des profanes seulement.

A la fin du XIIe siècle, commence par la goutte, comme pour les autres maladies, une période monotone et presque stérile. C'est le règne des Arabistes : il durera un peu plus de 300 ans. Le début en est marqué par la diffusion des livres arabes et surtout par le prodigieux succès du Canon d'Avicenne mis en latin par Gérard de Crémone ; la fin en sera annoncée par une manifestation théâtrale de Paracelse et hâtée par les critiques plus sérieuses de Fernel et de ses élèves.

Salerne est sur son déclin : elle n'est plus le foyer unique d'où rayonnait la science médicale, d'où se répandaient sur l'Europe presque tout entière les idées, les livres et les maîtres. De nombreuses écoles se sont fondées où son enseignement, qui retenait encore quelque chose de la médecine néo-latine, disparaît peu à peu, effacé par l'éclat d'une médecine qu'on croyait nouvelle et qui n'était qu'une forme dégradée de l'humorisme galénique. En Italie, en France, en Angleterre, il en va de même : l'uniformité des opinions et des pratiques est plus grande qu'elle ne fut jamais : une seule doctrine règne, en Occident comme en Orient.

C'est au cours du XIIIe siècle que s'achève ce passage d'une médecine à l'autre. Richard, Gilles de Corbeil sont

encore les élèves dociles de Salerne, mais déjà Gilbert l'Anglais suit Razès, le cite souvent, le copie plus souvent encore et fait bien petite la part des Salernitains, auxquels il n'emprunte que leur thérapeutique. Le chapitre de son *Laurier* (1), où il traite « de l'arthritis et de ses variétés », montre nettement le contraste que nous avons déjà noté entre les doctrines enseignées dans les écoles et la langue parlée par le vulgaire. Après avoir défini l'arthritis, la sciatique, la podagre et la chiragre comme le faisaient les Byzantins et les Arabes, l'auteur ajoute que parfois la maladie s'étend plus loin, provoque la céphalée, la migraine, les affections douloureuses de la poitrine ou d'autres régions encore et que la chute de l'humeur tombant goutte à goutte sur les parties qu'elle envahit à cause de leur faible résistance justifie l'appellation générale de goutte.

Malheureusement, cette concession une fois faite à l'opinion commune, Gilbert l'oublie et, dans une description sans intérêt, nous ne trouvons à relever que deux choses : cette remarque clinique que l'arthritis peut être la maladie tout entière ou n'être qu'un accident survenant avant, pendant ou après une autre maladie, et la mention d'une arthritis erratique, *vagativa*, à côté des variétés dormante ou fixe, noueuse ou osseuse, ce qui nous paraît se rapporter à notre rhumatisme articulaire aigu, d'autant plus que l'auteur insiste sur la fluidité extrême et la mobilité des humeurs qui courent d'une jointure à l'autre. Ainsi se trouvent énumérées les diverses espèces morbides que nous groupons aujourd'hui sous l'étiquette commune de rhumatisme.

Le siècle suivant, le XIVe, est le siècle d'Avicenne, du prince de la médecine, du Prince tout court, comme on dira souvent. Dante Alighieri se conforme au sentiment de ses contemporains quand, parmi les grands païens qu'il

(1) Compendium Medicinæ Gilberti anglici tam morborum universalium, etc. Lyon, 1510, in-fol., 309 v°.

admet dans les limbes de son enfer, il nomme ces trois seuls médecins : Hippocrate, Galien et Avicenne, placés au même rang, non loin d'Aristote, de Socrate et de Platon. Pourtant, nous l'avons dit, Avicenne, venu après les meilleurs représentants de la médecine arabe, n'apportait aucune notion nouvelle ; la seule originalité de son œuvre était que tout y était classé avec ordre, et en apparence au moins, logiquement déduit. Cette qualité, il est vrai, devait séduire les esprits au temps de la scolastique. L'engouement fut universel.

Une seule voix s'éleva parmi les médecins pour condamner l'abus des théories et des raisonnements et cette voix resta sans écho ; elle se perdit si bien qu'aujourd'hui encore elle n'éveille aucun souvenir. Arnaud de Naples, l'auteur de cette véritable rébellion, est ignoré ou confondu avec son homonyme et contemporain Arnaud de Villeneuve, par la plus incompréhensible et la plus ridicule des méprises. Il y avait cependant mérite et courage à combattre la manie arabiste, au début du XIVe siècle, avant Pétrarque auquel on fait honneur de cette initiative.

L'école de Naples était l'héritière plus que la rivale de Salerne, sa voisine : elle en avait le sens clinique, l'esprit pratique. Si l'on en croit Arnaud (1), ses élèves possédaient une connaissance suffisante des généralités et de la théorie, mais ne dédaignaient pas, pour cela, le détail des applications particulières, bien différents en cela des médecins d'outremont, des Parisiens en particulier. L'un de ces derniers, pris pour exemple, était « un grand savant, un raisonneur exact, un excellent théoricien, mais il était incapable de formuler un simple clystère, et bon tout au plus à soigner une fièvre éphémère ».

Ce qui avait perdu la médecine occidentale, c'étaient les

---

(1) Arnaud. Breviarium, ch. x, in Opera Omnia. Bâle, 1585, in-fol., p. 1392.

livres arabes, le Canon surtout. Arnaud, dans un beau mouvement d'indignation, nous montre ces disciples d'Avicenne tout fiers d'étudier dans un aussi gros livre, ne pas même essayer de le comprendre, mais se contenter de le regarder, de le lire et surtout d'en étaler l'énorme masse sur le haut de leur chaire (1). « Avicenne, conclut-il, a fait extravaguer la plupart des médecins. »

Cela était vrai des auteurs qui l'avaient précédé et devait l'être plus encore de ses successeurs. Pour lui, dans le *Breviarium*, petit traité de médecine pratique, il résume l'enseignement de son maître, Jean Casamida, passe les Arabes sous silence, nomme souvent Hippocrate et Galien et donne aux vieilles notions classiques une forme vive et pittoresque. La goutte a toujours pour causes l'oisiveté et l'intempérance, mais elle est devenue sous sa plume « la maladie des prélats et de tous ceux qui, après avoir connu la pauvreté, sont parvenus à la richesse et au bonheur, n'ont plus songé qu'à leur ventre, ont négligé les remèdes et vilipendé les médecins, leurs conseils et leurs soins. »

Il cite, après bien d'autres, le fameux vers d'Ovide :

Solvere nodosam nescit medicina podagram

Mais il ajoute : « Ovide dit bien *noueuse*, car dans ces affections (la chiragre et la podagre), lorsqu'elles durent depuis longtemps, les doigts et les orteils se déforment ; il se montre, au niveau des jointures, des gonflements pareils aux galles qu'on voit aux arbres. »

Enfin, parlant du traitement de la goutte, il n'a garde d'oublier une pratique qui s'était conservée à travers les siècles de barbarie et dont il a, un des premiers, loué l'utilité. « Les bains d'eau sulfureuse, styptique (*aluminosa*) ou salée conviennent dans ces affections. Il est très bon aussi d'envoyer les malades aux bains Arculi ou à la fontaine de

(1) *Id.* De consideratione operis medicinæ. *Ibid.*, p. 879 et 890.

l'Évêque, qui sont près de Ponzzoles, à 6 milles d'ici (de Naples). » Nous reviendrons sur ces dernières lignes.

Pour rendre à Arnaud son bien propre et sa véritable gloire, le mot n'est pas excessif, pour montrer combien est étrange la confusion faite des œuvres et des personnages des deux Arnaud, il suffit de mettre en regard des lignes consacrées à la goutte par le médecin de Naples, les aphorismes d'Arnaud de Villeneuve sur le même sujet. On ne peut guère douter de leur authenticité. Guy de Chauliac les reproduit en les faisant précéder de ces mots, plus justes qu'il ne croyait : « Maistre Arnaud a recueilli dix aphorismes extravagans, lesquels pour leur excellence seront cy insérez »; ils sont imprimés dans l'*Articella* avec les paraboles du même Arnaud. La forme et le fond en sont également éloignés des habitudes et des sentiments d'Arnaud de Naples, comme on peut en juger par l'aphorisme suivant : « Le septième : la verveine récente pilée, portée avec soi, aide les colonnes des pieds par vertus occultes, etc. »

On trouve encore dans les *Opera Omnia* d'Arnaud de Villeneuve un *consilium sive regimen podagræ*. C'est une consultation adressée à un goutteux et qui reproduit, entre bien d'autres, la plupart des préceptes contenus dans les aphorismes, tels que la défense d'user de légumes, de fruits, de châtaignes, de poissons non squameux, de laitage, de porc ; le conseil de ne pas tenir trop longtemps les jambes pendantes, etc. On y lit encore sur la saignée des recommandations qui n'ont rien d'imprévu sous la plume de l'auteur, celle, par exemple, de ne pas saigner quand la lune est dans le signe des gémeaux. Cet opuscule, que nous croyons authentique, était sans doute adressé au pape Clément V, et il semble bien que Guy y fasse allusion quand il parle d'un « certain régime du Pape ». C'est une preuve de plus qu'on a tort de citer Arnaud de Villeneuve parmi les maîtres de la médecine : ce fut un alchimiste, un astrologue, un mystique, c'est-à-dire tout le contraire d'un médecin véritable, comme était son homonyme le Napolitain.

Nous l'avons dit, la voix d'Arnaud n'eut guère d'écho, même dans son propre pays.

François de Piémont, qui écrivait à Naples sous le règne de Robert d'Anjou, fait la part égale aux Arabes et aux anciens qu'il dépouille tour à tour. De ce mélange est résultée une compilation faite avec plus d'érudition que de critique, tout à fait digne d'être placée à la suite du traité inachevé de Mésué le Jeune, auquel elle sert de complément.

Les auteurs français ou anglais n'usent d'aucun tempérament : ils sont franchement arabistes. Bernard de Gourdon, au début du XIVe siècle, résume sous le nom singulier de *Lilium medicinæ* (1) les leçons qu'il avait faites pendant vingt ans dans sa chaire de Montpellier. Il écrit pour les élèves et s'interdit toute nouveauté. Aussi, son livre n'est-il guère autre chose qu'un abrégé du Canon, abrégé d'ailleurs clair et précis.

Qu'il s'agisse des causes, des signes, du traitement, Bernard suit son modèle pas à pas, se bornant à substituer aux causes patiente, efficiente et instrumentale d'Avicenne les causes relatives aux parties, aux humeurs et aux forces qui rappellent davantage la vieille médecine grecque. La description symptomatique de la podagre, de la sciatique et de l'arthritis est d'une rigoureuse orthodoxie ; elle est conforme à la doctrine des quatre humeurs cardinales auxquelles les Arabes ont ajouté, en quelques occasions, la matière venteuse, empruntée peut-être aux Indiens qui faisaient d'un grand nombre d'affections, de la goutte et du rhumatisme en particulier, des maladies du pneuma, du vent.

La *rosa anglica* de Jean de Gaddesden, venue après le *laurier* de Gilbert et le *lys* de Bernard, a été traitée plus sé-

(1) B. Gordonis opus Lilium Medicinæ, etc. Lyon, 1550, part. VII, ch. XIX, p. 810.

vèrement encore que ses deux modèles. Guy de Chauliac n'a trouvé à cette « fade rose anglaise » aucune « suavité d'odeur. » Et cependant c'est l'ouvrage qui peut le mieux suppléer pour nous à la fastidieuse lecture du Canon dont Jean reproduit le texte presque tout entier ; mais il y intercale à maint endroit quelques réflexions personnelles tirées de son observation ou de ses lectures, et surtout il use d'un style plein de vivacité et d'humour, peut-on dire, qui fait de lui l'ancêtre légitime des écrivains les plus originaux de la médecine anglaise.

L'étiologie qu'il nous donne de l'arthritis et de la podagre renchérit encore sur les chapitres correspondants de ses prédécesseurs, en fait de divisions et de subdivisions, mais on y voit, pour la première fois, croyons-nous, la bière, *cerevisia nova,* mentionnée comme une des causes de ces affections. Parlant de l'influence des agents extérieurs, il a ces mots, devenus un lieu commun : « Que les variations du temps puissent causer la maladie, on le sait de reste : les arthritiques annoncent la pluie et le mauvais temps (*sunt pluviarum vates*) et, aux approches de la pluie et de l'orage, ils ne peuvent rester en repos » (1). Ambroise Paré s'en souvenait sans doute quand il écrivait : « Davantage, les goutteux prognostiquent ordinairement le changement de temps, comme pluye, neige ou quelque autre temps nubileux, tellement qu'ils portent avec eux un almanach qui leur sert toute leur vie » (1).

C'est au chapitre du pronostic que Jean de Gaddesden traite de l'hérédité de la goutte ; il en parle longuement, compare l'influence de la mère à celle du père, déclare celle-ci prépondérante, et, considérant la question dans sa généralité, entreprend une fastidieuse discussion où il invoque, en citant leurs propres paroles, les plus grandes auto-

---

(1) Joannis Anglici Praxis medica, Rosa anglica dicta. Aug. Vind., 1595. p. 616.

(2) A. Paré. Liv. XVIII, ch. xii.

rités de son temps : Constantin l'Africain, Avicenne, Averroès et surtout Aristote.

Quant au traitement, les indications en sont bien comprises et heureusement remplies. Nous résumons ici cette médication, non qu'elle soit personnelle à Jean, mais parce qu'il l'a exposée avec assez de méthode et de clarté. La première indication, ou intention, comme on disait alors, est de calmer la douleur. Mais on ne doit user des narcotiques (opium, mandragore, pavot, jusquiame, morelle, etc.) que si les souffrances sont extrêmes, car ce ne sont que des palliatifs dangereux. « Les applications narcotiques peuvent même causer la mortification du membre malade ; il est vrai que cela vaut encore mieux que de mourir tout simplement. » Aussi est-il bon d'user, après ces applications, de remèdes excitants tels que les feuilles d'hièble, les orties, le sel, l'huile de laurier, ou encore cette mixture dont Jean se servait avec succès dans la goutte froide : « Castoréum, 2 drachmes ; eau ardente, 1 drachme 1/2 ; baies de laurier, une once. Mêlez et appliquez. » L'eau ardente n'est autre que l'eau-de-vie que nous voyons apparaître pour la première fois.

Il semble logique aussi d'évacuer la matière peccante, mais il ne faut, au début d'un accès, ni saignée, à moins qu'il n'y ait franchement pléthore sanguine et que les autres circonstances ne s'y prêtent, ni purgatif énergique, ni applications froides.

Ces réserves faites sur la conduite à tenir au fort d'un violent accès, Jean passe au cas le plus commun, au traitement d'un accès de goutte pituiteuse, c'est-à-dire subaiguë, et il en résume ainsi les indications : 1° il faut digérer la matière morbide à l'aide de l'aristoloche, de la gentiane, de la germandrée, de l'ivette et de quelques autres substances. Cette préoccupation de modifier par une longue médication interne la diathèse goutteuse, car l'expression « digérer la matière » ne veut pas dire autre chose, est de tous les temps. Les agents seuls ont varié : aux remèdes très anciens re-

commandés par l'auteur, et qui jouissent encore d'une véritable faveur auprès du public, nous n'avons guère ajouté que les sels alcalins; 2° il faut évacuer la matière par des médecines renfermant des hermodactes (c'est-à-dire du colchique), de la casse, de l'aloès ou de la rhubarbe. Ces médecines étaient diversement composées selon que le malade était riche ou pauvre ; on a beaucoup critiqué cette distinction que Jean et la plupart de ses contemporains marquaient entre leurs malades ; elle partait cependant d'un véritable sentiment de charité, puisqu'elle n'avait d'autre but que d'assurer aux pauvres des remèdes aussi efficaces que ceux des riches, moins agréables au goût seulement, moins chargés d'aromates ou de matières précieuses, et partant moins chers. Les pauvres ne perdaient pas grand'chose à ne pas absorber le diamargariton, électuaire aux perles.

Dans toutes ses formules, qu'il s'agisse des riches ou des pauvres, Jean introduit l'*Iva arthritica*, qu'il considère, avec la médecine ancienne, comme un véritable spécifique. Cette plante, c'est l'*ajuga chamæpitys*, l'ivette petit-pin, employée de toute antiquité ; les auteurs du moyen âge lui associent souvent l'ivette musquée, *ajuga iva,* variété très voisine de la précédente.

3° Il faut fortifier le membre atteint pour qu'il puisse repousser loin de lui l'humeur morbide. On y parvient à l'aide de stimulants généraux comme le diatrionpeperon, le diacyminum, le dianthos, le diamargariton, ou encore en se servant pour restaurer les extrémités osseuses de la substance même dont elles sont constituées. Jean loue beaucoup une « poudre fortifiante de toute propriété », qu'il appelle *poudre sarrasine* et qui associe à l'ivette la poudre d'os humains brûlés, à la condition de pulvériser de préférence les os de la jambe si la douleur goutteuse siège au-dessous du genou.

Telle est dans ses grandes lignes, et dégagée des formes surannées particulières à cette époque, la conception de la goutte selon les auteurs des XIIIe, XIVe et XVe siècles. L'œuvre

des derniers venus ne marque pas un progrès sensible. Aussi nous n'analyserons pas les chapitres consacrés à la goutte dans les traités de pathologie qui ont suivi la Rosa Anglica. Nous nous bornerons à reproduire quelques lignes de la Grande Chirurgie de Guy de Chauliac, comme l'exemple le plus caractéristique, mais aussi le plus outré, de cette littérature singulière où l'observation était remplacée par l'érudition et le bon sens par la dialectique.

« Arthretique ou goutte est douleur des jointures, engendrée de la fluxion des humeurs aux jointures. Car il est certain selon Galen (au commentaire de cet aphorisme du sixième : les Eunuques ne sont podagres), qu'icelle passion est faite de quelque humeur défluant aux jointures. Si donc (comme s'ensuit en la lettre) la matière jamais n'y défluait, jamais passion n'y serait. Il prend icy l'espèce pour le genre, sçavoir est podagre pour arthretique : ainsi que disait Albert de Bologne sur ledit aphorisme. Or arthretique est aposteme, en prenant aposteme largement, qui est en la disgrégation des jointures, selon Halyabbas, au neufiesme sermon de la première partie du livre de la Disposition royale. Nonobstant que plusieurs disent, ainsi que met Rhasis en son livret de la Douleur des jointures, que telle passion peut estre faite de mauvaise complexion sans matière. Toutesfois cela est rare, comme dit Avicenne : et avec ce, telle douleur n'est goutte proprement, ains largement et improprement (1). »

Guy de Chauliac continue ainsi pendant treize grandes pages. Il faut dire, à sa décharge, qu'en sa qualité de chirurgien, il aurait pu se dispenser de traiter de la goutte « d'autant que ces choses, dit-il lui-même, appartiennent plus à messieurs les Physiciens, et que les Chirurgiens n'y sont appelez, sinon pour la manuelle operation, et quelquefois en l'affliction (à laquelle tous sont appelez, mesme les empiryques). »

---

(1) Guy de Chauliac. Éd. Nicaise, p. 387.

Que devenait au lit des malades cette médecine toute de mémoire et de théorie ? Il est facile de s'en rendre compte par quelques observations éparses dans les divers traités et surtout par la lecture des recueils de *Consilia* de Gentile de Foligno, de Cermison, de Mantagnana et de quelques autres. On y voit avec quelle habileté les médecins du XIVe et du XVe siècles tiraient de la vie antérieure du malade, de son âge, de sa profession, plus rarement des symptômes actuels directement constatés, des raisons de le placer dans l'une ou l'autre des catégories préparées d'avance. Un goutteux était qualifié sanguin, phlegmatique, bilieux ou mélancolique et traité en conséquence, pour des motifs qui nous paraissent aujourd'hui presque puérils. Il est vrai qu'on voit aussi, quoique rarement, le médecin torturer son système pour l'adapter aux exigences de la clinique, pour justifier un traitement et un régime qui lui paraissaient commandés par l'état du sujet, sa situation ou ses goûts.

Nous ne reproduirons dans son entier aucune de ces consultations, ordinairement fort longues et fastidieuses, mais pour montrer quel parti auraient pu tirer de ce mode d'exposition et d'enseignement des esprits plus indépendants, nous résumerons un cas remarquable rapporté par B. de Mantagnana (cons. 249). (1) Il s'agit d'un révérend père, docteur en théologie, affligé de six affections différentes :

1° Un mal ancien et habituel. C'étaient des douleurs articulaires occupant les pieds ; quelquefois aussi la douleur remontait au genou, aux muscles des jambes, aux hanches ou aux muscles du dos ; mais tout cela, dit l'auteur, était de même nature et provenait d'une même source.

2° Une douleur intense des reins, revenant par accès ; dans les urines il y avait en abondance du sable et des graviers.

---

(1) B. DE MONTAGNANA. Consilia, à la suite de D. Antonii Cermisonis consilia medica. Francfort, 1604, in-fol., p. 989.

3° Une céphalalgie permanente ou passagère, avec des exacerbations périodiques assez fréquentes.

4° *Quartum est scotomica dispositio imaginationibus non leviter sociata.* Ces imaginations, ces phantasmes, associés au vertige ténébreux, affectaient la forme de lignes, de cercles ou d'autres figures.

5° Des troubles gastriques avec douleur intense, vomissements, éructations, déterminant une forte angoisse respiratoire et des battements de cœur.

6° Enfin un resserrement du corps avec accumulation de vents dans le bas-ventre. « Tous accidents qui ne lui font pas seulement une vie misérable, mais l'exposent aux plus grands périls. »

Il n'est pas difficile de mettre des étiquettes modernes aux divers accidents énumérés par Montagnana et de reconstituer ainsi l'histoire de son client. Nous dirions aujourd'hui que cet homme souffrait tour à tour d'accès de goutte, de crises de coliques néphrétiques, de migraine ophtalmique avec scotome scintillant, de dyspepsie flatulente avec troubles associés du cœur. Nous réunirions ensuite tous ces désordres en un bloc et nous y verrions les manifestations multiples et successives d'une même diathèse que nous appellerions goutte au sens le plus large du mot. Il n'échappe pas du reste à Montagnana que toutes les misères du révérend père doivent avoir une commune origine, mais il est imbu de l'humorisme galénique et ne songe pas que le mot goutte a été créé précisément pour désigner ces états complexes dont les douleurs articulaires ne sont qu'un élément.

Ces médecins, si attachés aux enseignements de l'école, si dépourvus d'initiative que l'œuvre de trois siècles pourrait être passée sous silence sans détriment pour l'histoire de la goutte, ont cependant rendu au traitement des affections articulaires un service signalé. Ils ont encouragé les pratiques thermales qui étaient un legs de la médecine ancienne et qui paraissent n'avoir jamais été tout à fait

interrompues, au moins en Italie. Ils ont étudié les diverses sources, leurs propriétés et leurs indications. Bien que leurs travaux concernent plutôt les formes chroniques du rhumatisme que la goutte véritable, nous en dirons quelques mots.

En 1336, nous l'avons vu, les eaux de Bormio étaient examinées sérieusement et soumises à l'analyse chimique. Pierre de Tussignano, après Cassiodore, les recommandait contre la goutte (*confert Guttis*), et insistait sur l'efficacité et des bains généraux et des douches locales.

Arnaud de Naples envoyait ses arthritiques à Pouzzoles où les sources étaient nombreuses : il leur conseillait les bains *Arculi* et la *fons episcopi*. Le texte imprimé porte *balnea circuli*, mais c'est sans doute une faute, car il n'existait pas de source de ce nom.

François de Piémont énumère les bains salés, sulfureux, alumineux et ferrugineux et loue les bains de Sainte-Lucie à Naples. Les deux sources du quartier Sainte-Lucie *l'acqua sulfurea* et *l'acqua ferrata* sont encore utilisées, mais en boisson seulement.

Puis viennent les travaux de Gentile de Foligno, de Mengo de Faenza, de Guainerio, de Savonarole et de tous ceux dont on a réuni les écrits dans la collection *de Balneis* (1). Guainerio préfère les sources où le soufre et l'alun (?) dominent et il nomme : Petriolo et san Filippo dans le comté de Sienne ; Corsena dans le comté de Lucques ; San Giuliano dans le comté de Pise ; Santa Maria in Bagno dans la Romagne ; Acqui dans le marquisat de Montferrat (2).

Savonarole (3) nous donne un traité complet de médecine thermale, décrit les diverses pratiques, le bain chaud ordinaire, le bain de vapeur (étuve humide), le bain d'air chaud

---

(1) De Balneis. Venise, 1553, in-fol.

(2) Ant. Guaynerii Papiensis de Juncturis, sive de arthetica et calculosa passione commentariolus. S. d., ch. xxx.

(3) In de Balneis, p. 2 et suiv.

(étuve sèche), et trouve que les uns et les autres sont nuisibles dans les formes aiguës ou subaiguës de la goutte et en donne une preuve. Le marquis Nicolas d'Este fut envoyé à Acqui soigner sa goutte et en revint avec ses douleurs. Par contre, ce même Nicolas vit un de ses amis calmé par une aspersion d'eau froide, bien qu'en général l'eau froide soit contraire aux jointures : « Mais par hasard elle réussit quelquefois, comme dans le cas précédent. » Étudiant en détail les diverses sources thermales, il recommande Abano, la Porretta, Corsena, San Giuliano, Petriolo, Viterbe, Asculo, San Cassiano, Acqui.

B. de Clivolo (1) et Conrad Gesner vantent certaines stations de Suisse comme Pfeiffers et Bade; d'Allemagne comme Baden-Baden, Wilbad, Gastein, Ems et Aix-la-Chapelle ; de Lorraine comme Plombières. Baccio (2) mentionne les eaux sulfureuses des Pyrénées et loue surtout Balnea ad Borbonium Ancciici, c'est-à-dire Bourbon-Lancy. Cette dernière source était fort ancienne ; elle figure sans doute sous le nom d'Aquae Nesinei (les auteurs de la Renaissance ne disent pas Bourbon-Lancy, mais Bourbon-Nanci) sur la table de Peutinger ; enfin son nom même de Bourbon nous reporte à l'époque fort lointaine où une divinité nommée Bormo ou Borvo présidait aux cures thermales, à Bourbon-Lancy, comme à Bourbon-l'Archambault, comme à Bourbonne, à la Bourboule et à Bormio.

---

(1) De Balneis. p. 247.
(2) Baccio. De Thermis, p. 153 et suiv.

CHAPITRE XVI

LES DERNIERS GALÉNISTES. — L'ALCHIMIE ET LA CHIMIATRIE

L'époque de la Renaissance ne marque pas un grand progrès dans la connaissance de la goutte. On peut s'en étonner si l'on considère le merveilleux développement qu'ont pris au commencement du XVIe siècle les sciences qui pouvaient le mieux compléter ou corriger ce qu'avait d'insuffisant ou d'erroné la pathologie des derniers temps du moyen âge, et surtout si l'on se rappelle la courageuse indépendance des esprits, leur volonté de réagir contre les méthodes de la scolastique et contre les doctrines des Arabes.

Les occasions ne manquèrent pas cependant d'observer la goutte : l'Occident tout entier, l'Italie peut-être plus que les autres pays, « fut infecté de cette peste », selon l'expression d'un contemporain. Jamais la podagre avec ses maux très réels et ses problématiques bienfaits n'avait tenu tant de place dans la littérature. On vit de tous côtés paraître, signés parfois des plus grands noms, les *encomium*, les *laus*, les *ludus*, les *triumphus podagræ*. C'est que jamais ne furent réunies au même degré d'intensité et de diffusion les causes habituelles de la maladie, la sensualité de la vie physique et l'acuité de la vie intellectuelle.

Tant de conditions favorables, tant de libres efforts n'eurent pas le résultat qu'on en pouvait attendre, toujours pour la même raison. Les médecins de ce temps, si instruits de toutes sciences, même des plus étrangères à la méde-

cine, ne comprirent pas l'autonomie nécessaire de la clinique, ou au moins sa primauté ; ils furent avant tout et par préférence érudits et dialecticiens. Leurs controverses remplissent une foule de traités et de monographies. Nous n'essaierons pas de les faire revivre dans leur incohérence et leur fastidieuse prolixité. Nous en retiendrons seulement les traits qui nous paraissent utiles à une intelligence meilleure des affections articulaires au XVIe siècle. Ces traits sont les suivants : une confusion presque complète, sous le nom commun d'arthritis, des diverses affections des jointures ; une conception franchement humorale de la nature de ces mêmes maladies ; mais si, sur ces deux points, on restait fidèle à la tradition antique, c'était sans aucune servitude. Le pur système galénique, par exemple, la théorie des quatre humeurs, avait perdu beaucoup de son autorité.

A de rares exceptions près, les médecins de la Renaissance distinguent mal l'une de l'autre les deux grandes affections articulaires, leur attribuant, à l'une et à l'autre, les mêmes causes, les mêmes signes, le même traitement. Pourquoi cette doctrine, si contraire à l'observation clinique, est-elle restée si longtemps debout? Cela tient aux conditions mêmes que fit la restauration des lettres grecques et latines à l'étude des maladies que nous considérons. Jusqu'alors, on s'était fondé, pour les décrire, sur les médiocres traductions de Galien, d'Alexandre de Tralles, de Razès et d'Avicenne ; or, vers le milieu du XVe siècle, la diffusion des manuscrits orientaux vint donner à des autorités déjà incontestées une force nouvelle. Le manuel de Paul d'Egine et la collection d'Aétius apportèrent par exemple aux défenseurs de théories déjà classiques des arguments d'autant meilleurs qu'ils étaient moins attendus. Le douzième livre d'Aétius surtout, avec les paragraphes que nous en avons reproduits, fournit la matière de mainte description.

En dehors de ces œuvres qui, par cela même qu'elles appartenaient à la période byzantine de l'histoire médicale, ne pouvaient contenir aucun élément de rénovation, la

Renaissance put bien lire et utiliser deux beaux livres, l'un nouveau pour elle, l'autre presque inconnu, nous parlons du traité d'Arétée de Cappadoce et de l'ouvrage de Soranus mis en latin par Cælius ; mais, précisément sur le sujet qui nous occupe, les écoles pneumatique et méthodique avaient accepté et consommé la confusion des maladies articulaires. On put bien aussi connaître, dans un texte meilleur, les œuvres dites hippocratiques et les interpréter sans souci des commentaires de Galien. Mais une élite seule fut capable d'un tel effort ; seule elle comprit les enseignements de la médecine prégalénique reparue à la lumière.

Comme aux temps anciens, la doctrine dominante fut l'humorisme, mais au lieu de s'en tenir aux formes vagues, presque conventionnelles, que ce système revêtait avant Galien, on voulut préciser davantage et définir plus nettement la nature, l'origine et les caractères de l'humeur en cause, et l'on se perdit dans les discussions fastidieuses et les hypothèses aventurées. Quelques-uns, acceptant en ce point les enseignements d'Alexandre de Tralles, de Razès et d'Avicenne, admettaient que, dans certains cas, la seule *intempérie* des régions affectées pouvait causer la maladie articulaire sans l'intervention d'aucune humeur, que la goutte et l'arthritis pouvaient être à l'occasion, *sine materia*. Ainsi avaient pensé Mathieu de Grado, Michel Savonarole, Jean de Concorregio, Guainerio, et Arcolini (Arculanus). Mais ces auteurs appartenaient au xve siècle, étaient les derniers adeptes des doctrines arabistes.

On reconnaissait maintenant que seule une humeur morbide, excrémentitielle, pouvait donner une raison suffisante de la naissance, de la physionomie et de l'allure clinique de l'arthritis. Mais cette humeur d'où venait-elle, où s'était-elle accumulée et d'où était-elle partie pour tomber sur les jointures ? Émanait-elle toujours de la tête, comme l'avaient enseigné les Asclépiades ? Oui, répondaient la plupart et parmi eux Riolan et Fernel ; mais, tandis que Fernel prétendait, presque seul, que l'humeur provenait des parties molles

extérieures au crâne et cheminait, dans sa descente, à travers les lacunes de l'habitus extérieur, les autres, et Riolan avec eux, maintenaient que le cerveau était la source de l'humeur et que celle-ci sortait de l'encéphale par les seules voies sanguines, veines ou artères.

D'autres, plus éclectiques, admettaient l'existence de sources multiples. Solenander accusait tour à tour, et selon l'occasion, le foie, le système veineux tout entier, les viscères, la tête, ou plusieurs de ces régions ou organes à la fois, et cette opinion était à peu de chose près celle de Crato, de Thomas Eraste, d'Houllier, de Rondelet, de van Foreest, de Nicolas Lepois et de bien d'autres. L'estomac, l'intestin, les reins, l'utérus même eurent leurs partisans. Quant aux routes suivies par l'humeur excrémentitielle pour gagner les jointures, c'étaient les vaisseaux sanguins, ou les nerfs, ou les tissus fibreux, ou les espaces libres de l'hypoderme ou habitus extérieur; on supposait, dans les cas obscurs, des voies mystérieuses et invisibles, *vias inconspicuas*.

Mêmes dissentiments, mêmes disputes au sujet du siège véritable des lésions, du point d'arrêt et de fixation de l'humeur morbide. L'opinion classique était que seule la cavité articulaire était le réceptacle de la fluxion ; mais Mercado admettait que les régions voisines, les ligaments, les tendons, les membranes étaient affectés au même titre et dans la même proportion. Fernel et Adrien Spigel restreignaient encore davantage la part de la jointure elle-même, s'appuyant sur ce fait que les concrétions pierreuses se formaient presque toujours hors de la capsule articulaire.

Quant à la nature même de l'humeur, Fernel la disait pituiteuse et séreuse, ajoutant qu'après l'évaporation de la partie la plus tenue il restait *quædam fæx terrena*. Plater parle aussi d'une humeur terreuse et salée ; et, bien avant eux, Cassiodore avait qualifié de bourbeuse (limosa) l'humeur de la podagre. Quelques-uns enfin, sans appartenir au groupe des alchimistes, acceptaient l'épithète de tartarique, si souvent répétée par Paracelse.

Ces sentiments divers, si contradictoires, si inconciliables qu'ils paraissent, avaient cependant un fonds commun. Presque tous les médecins du seizième siècle admettaient l'existence d'une altération sanguine à l'origine de la podagre et de l'arthritis, et les dissidences ne portaient que sur ces deux points : quelle était la nature de cette véritable intoxication, dans quel organe le poison s'était-il formé ou s'était-il accumulé ? Comme jadis, la corruption du sang était considérée, au moins le plus souvent, comme la suite d'une élaboration insuffisante ou vicieuse des aliments, dont le surplus, quoiqu'il ne fût pas assimilable, n'était pas éliminé tout entier. De là la rétention dans le sang d'une humeur excrémentitielle, qui, sortie des vaisseaux par exsudation au niveau de tel ou tel organe ou de telle ou telle région, devenait l'origine et la matière d'une fluxion. On peut sourire de quelques-unes des réponses faites aux deux questions posées, mais il faut reconnaître que le problème s'offre encore dans les mêmes termes à nos méditations.

Ainsi, sans sortir du cercle de l'humorisme, les médecins de la Renaissance avaient fait preuve d'initiative et d'indépendance ; ils avaient renoncé au système des quatre humeurs cardinales que les Arabes et les Arabistes leur avaient transmis. Ils n'avaient pas attendu pour ce faire les diatribes de Paracelse. Mais ce n'est pas à dire pour cela que la doctrine qui avait si longtemps régné en maîtresse n'eût plus un défenseur. Jusqu'au dernier jour du seizième siècle, il se trouva des médecins pour témoigner de leur fidèle orthodoxie. Dans quelques traités de médecine, dans quelques monographies on relève les vestiges du système condamné ; nous n'en citerons que deux : le livre d'Ambroise Paré, l'opuscule de François India.

En sa qualité de chirurgien, Paré ne pouvait faire œuvre personnelle, aussi se borne-t-il à nous donner une compilation, d'ailleurs claire et ordonnée. Mais il ne faut pas se laisser prendre à l'aisance et au charme du français : à part

deux ou trois paragraphes, tout est traduit textuellement, traduit d'Aétius.

La part d'Ambroise Paré est minime : si nous laissons de côté quelques observations qui ne concernent en rien la goutte, il lui reste une théorie originale qu'il propose en quelques mots et dont il ne déduit pas les conséquences logiques, fort contraires à l'humorisme classique. « Arthritis, ou Goute, dit-il, est une maladie qui afflige et gaste principalement la substance des articles d'une *matière virulente*, accompagnée des quatre humeurs. » Cette conception d'une matière virulente plaît à son esprit de chirurgien ; il « ose affirmer qu'aux goutes il y a un certain virus incogneu et indicible.... matière virulente, très subtile et vénéneuse, non toutesfois contagieuse, laquelle pèche plus en qualité qu'en quantité » (1).

Mais il abandonne, aussitôt après l'avoir exprimée, son idée première en disant : « Combien que nous ayons démonstré la cause des goutes estre incogneuë, toutesfois communément on lui assigne des causes dont le médecin peut donner quelques raisons. » Après cette phrase, où il semble laisser aux seuls médecins la responsabilité de ce qu'il va dire, il commence une longue description de la goutte où l'on ne trouve à louer que les formes heureuses dont il revêt les banalités de l'humorisme galénique.

Nous y relèverons seulement une juste critique de l'abus des saignées et des évacuations, l'observation d'un gentilhomme gènevois auquel il conseille, comme l'eût fait un ancien, le vomissement par indigestion : « M'ayant dit qu'il estait difficile à vomir, je luy conseillay qu'il crapulast, et qu'il beust d'autant, etc. » et enfin cette remarque que devait confirmer l'histoire de la dilatation de l'estomac : « Ceux qui sont sujets aux goutes se doivent bien garder de boire

(1) Le dix-huictième livre, traictant de la maladie arthritique, vulgairement appelée Goute. Œuvres d'Ambroise Paré. Lyon, 1633, p. 495.

trop, non seulement de vin, mais aussi de tout breuvage; car cela fait nager la viande en l'estomach et empesche et esteint la chaleur naturelle, à cause de quoy la concoction est plus difficile; de là s'ensuivent grandes crudités, dont sont engendrez beaucoup d'humeurs séreux et subtils, lesquels facilement coulent aux jointures » (1).

Dans la dernière année du seizième siècle, parut à Véronc un petit livre qui nous met sous les yeux, en trente tableaux symétriquement dressés, l'histoire entière de la goutte et de l'arthritis. L'auteur, François India, quoi qu'il en dise dans une préface ambitieuse, n'apporte aucune notion nouvelle ou utile, il se montre au contraire le gardien sévère de la tradition et nous avons peine à comprendre que Sennert et que Conrad Schneider aient accordé à son opuscule l'honneur de nombreuses citations. Dans le texte qu'il a joint à ses tableaux, il critique Fernel pour avoir dit que l'arthritis provenait de la seule pituite, Ambroise Paré pour avoir cherché à la même affection des causes occultes, alors que toutes étaient depuis longtemps connues. Il prend la théorie des quatre humeurs cardinales pour être le cadre de ses descriptions et la règle de ses jugements. En somme ce travail, dont le titre seul méritait d'être retenu, pour l'emploi qui y est fait du mot vulgaire *gutta*, est un éloge outré du galénisme, mais c'est un éloge funèbre (2). La chute de l'humorisme, tel que l'avait fait Galien, était une conséquence fatale du discrédit qui frappa la médecine arabe dès les premiers jours de la Renaissance et n'avait pas été avancée d'une heure par les attaques furieuses de Paracelse et de ses émules.

Nous voudrions passer sans plus tarder à l'étude des seuls

---

(1) A. Paré. *Ibid.*, p. 505.

(2) Fr. India. *De gutta podagrica, chiragrica et arthritica libri duo.* Veronæ. 1600.

ouvrages qui ont eu quelque influence sur notre conception actuelle des maladies articulaires, mais puisque l'on voit encore citer Paracelse et son imitateur Van Helmont comme les agents les plus hardis et les plus heureux du progrès scientifique, comme leurs noms sont souvent prononcés à propos de la goutte, il nous faut rechercher en toute loyauté ce que notre sujet leur doit. Non seulement, nous le verrons, ils n'ont rien ajouté à ce que nous savions de cette maladie, mais ils ont, à son occasion, montré à l'évidence le caractère mystique de leur méthode et de leur système. Ils n'appartiennent ni l'un ni l'autre à l'histoire de la médecine, étrangers qu'ils ont été l'un et l'autre à tout esprit d'observation.

Au début du seizième siècle, si le galénisme pur, tel qu'on l'avait admiré et pratiqué pendant trois siècles, était sur son déclin, l'humorisme, compris dans son acception la plus large, ralliait presque tous les sentiments. Tous les médecins d'ailleurs se faisaient un pieux devoir de rapporter aux vieux maîtres grecs ce qu'ils savaient ou croyaient savoir de vrai. Toute menace de renverser l'humorisme, toute révolte contre l'autorité des anciens eussent passé pour insensées et presque criminelles. La hardiesse de l'entreprise tenta Paracelse, et l'exemple de Luther.

Il voulut faire la Réforme médicale; il brûla les livres de Galien et d'Avicenne ; il donna ses leçons en langue vulgaire; il tourna en dérision les dogmes reçus. Il choisit d'ailleurs avec une rare clairvoyance son point d'attaque. La théorie des quatre humeurs, des quatre qualités et de leurs quatre degrés, qui avait été longtemps le fondement de la médecine classique, en était aussi la partie la plus faible. Paracelse feignit d'ignorer tout ce que l'œuvre de Galien contenait de notions éprouvées pour ne voir que le cadre usé qui les enfermait. Les mots de galénistes, d'arabistes, d'humoristes reviennent sans cesse dans sa bouche comme les pires injures qu'il puisse ajouter à un vocabulaire singulièrement riche en invectives.

Il dit très sensément : « Il est difficile de croire aux quatre humeurs du corps humain. C'est affaire de foi : or la médecine ne doit pas reposer sur la foi, mais sur le témoignage des yeux. Le domaine de la foi, ce sont les maladies de l'âme et le salut éternel » (1). Il insiste sur la nécessité pour le médecin de tout contrôler par son expérience propre, par l'exercice de ses sens ; il raille ces prétendus médecins qui ne font que réciter mot à mot ce qu'ils ont lu dans de vieux bouquins : « Notre bibliothèque, à nous autres, c'est le monde ; les meilleurs livres sont ceux qui se parcourent et se lisent avec les pieds. » Mais ce sont là de vaines paroles que démentent les actes et les écrits. Il révèle mieux ses véritables tendances quand il ajoute qu'il faut être, à son exemple, géographe, astronome, théologien et philosophe.

La polémique furieuse de Paracelse, servie par une tumultueuse éloquence, a assuré sa gloire. Quand le galénisme eut succombé sous des assauts moins bruyamment menés, on attribua sa chute aux coups les plus retentissants qu'il avait reçus et qui ne l'avaient pas même ébranlé. En réalité l'œuvre de Paracelse fut stérile et éphémère ; la science moderne n'a rien à reprendre dans le fatras qu'il a laissé. La médecine en particulier ne lui doit rien : on ne trouve dans ses livres aucune trace d'observation clinique, aucune notion précise de pathologie, aucun effort utile de therapeutique. Il nous sera facile de le montrer en prenant pour exemple la classe même de maladies qu'il passe pour avoir le mieux comprise et le mieux expliquée, celle des maladies goutteuses ou arthritiques, des maladies tartaréennes pour parler sa langue bizarre, des maladies humorales comme nous disons encore.

Malgré l'étrangeté du parallèle, on ne saurait comparer l'entreprise de Paracelse qu'à celle de Galien. L'une et l'au-

---

(1) Paracelse. *Opus paramirum*. Liv. I, ch. II. Édit. de Genève, 1658, t. I, p. 33.

tre procédaient de la même illusion, faire reposer la médecine sur ce qu'on savait à leur époque de la constitution et des propriétés des corps. L'une et l'autre supposaient la vérité absolue et le caractère immuable de ces notions, toutes provisoires pourtant, modifiées sans cesse, remplacées par d'autres, à chaque étape du progrès scientifique. Bien des médecins ont poursuivi après Paracelse et poursuivent encore la même chimère, une théorie chimique de la goutte et des maladies congénères. Mais, en dépit des découvertes qui ont renouvelé de fond en comble les sciences physiques et chimiques, nous ne possédons encore que des hypothèses incertaines, contradictoires, où nous aurions tort de voir des lois démontrées. Ce serait, au grand détriment de la médecine, retomber dans l'erreur commune de Paracelse et de Galien.

Le rapprochement fortuit de ces deux noms ne doit pas impliquer une assimilation qui serait une injustice. Galien avait trouvé toute faite une physique qui expliquait tout par les quatre éléments, les quatre qualités et les quatre degrés de ces qualités. Nous savons avec quelle logique spécieuse il en a déduit un système entier de médecine, mais au moins il ne faisait aucune place dans ce système au mystère, à la superstition ; loin de là, il a dépensé des trésors de dialectique, d'éloquence et de science véritable à montrer que ces données premières s'accordaient avec les nécessités de la clinique, telles que les lui avaient apprises l'expérience et l'observation de tous les jours. Sur ce point, il fut vraiment médecin. Paracelse, au contraire, qui revendique à tout propos ce titre de médecin, réservant à ses adversaires les noms de paysans et de vétérinaires, n'appartient pas à la lignée médicale. Par ses préjugés, par sa méthode, par sa langue, par sa vie même, il est étranger à notre art : il n'est pas plus médecin que ne le furent les prêtres d'Esculape, les prophètes des temples égyptiens ou les alchimistes, ses modèles et ses maîtres.

Il fut un alchimiste, comme tant d'Alexandrins, d'Arabes

ou de moines qui avaient travaillé dans l'ombre à une œuvre qu'ils jugeaient eux-mêmes à peine ébauchée, après de longs siècles de recherches et de tâtonnements. Son originalité, on ne peut dire son mérite, fut de croire cette œuvre achevée. Il fallait en effet avoir une confiance absolue dans les méthodes et dans les résultats de la nouvelle science, ou prétendue telle, pour vouloir substituer, du jour au lendemain, à l'ancienne explication des phénomènes naturels tirée des caractères physiques des corps un système fondé sur leurs seules propriétés chimiques, tentative impossible et condamnée d'avance, alors même que son auteur ne l'eût pas compromise et avilie par tout ce qu'il mêla à ses erreurs de rêveries et d'insanités.

Bien que, pour les raisons que nous venons de dire, la théorie de Paracelse ne marque pas un progrès, mais un recul, nous sommes tenus d'en dire quelques mots parce que, trompés par quelques formules sonores, par des rencontres de mots qui ont paru des pressentiments, un grand nombre d'auteurs y ont vu la première ébauche d'une médecine nouvelle et le premier essai d'une thérapeutique scientifique. Un court résumé nous montrera ce qu'il en faut penser. Ce résumé, nous l'emprunterons, presque exclusivement, à l'*Opus paramirum* et au *de morbis tartareis*, parce que ce sont les deux ouvrages où la médecine de Paracelse se montre sous le jour le moins défavorable ; dans les autres, qu'ils soient sortis de sa plume, ou qu'ils ne soient que des leçons recueillies de sa bouche et rédigées avec plus ou moins de fidélité, on voit se dérouler jusqu'au bout les conséquences de son système. En dépit des incohérences de la forme, on ne peut lui refuser une certaine logique, d'autant plus évidente parfois qu'il ne recule pas devant une conclusion absurde où le raisonnement l'a conduit. Trop souvent cependant le raisonnement est remplacé par une simple association d'idées que réunit le lien le plus fragile, une analogie de mots, une sorte de calembour. La pensée de Paracelse prend alors l'apparence d'un rêve aux images confuses,

mobiles, contradictoires, et fait songer à l'aphorisme de Lasègue : « Le délire alcoolique n'est pas un délire, c'est un rêve. »

La pathologie générale de Paracelse repose sur le postulatum suivant : toutes les choses du monde, qu'elles soient animales, végétales ou minérales, sont constituées uniquement par trois substances, par trois corps élémentaires qui sont le soufre, le mercure et le sel. Ces dernières expressions sont métaphoriques et l'auteur a pris soin de les définir ainsi : que l'on mette le feu à un morceau de bois, tout ce qui brûle est soufre, tout ce qui s'évapore ou se sublime est mercure, la cendre qui reste, c'est le sel. Le feu est l'agent nécessaire de ces transformations, mais il n'est pas toujours visible à nos yeux : il peut exister sans flamme et sans lumière. Ici il faut rendre cette justice à Paracelse qu'il a plus clairement affirmé que ses devanciers le rôle de la chaleur dans les opérations naturelles ; les modifications qui s'accomplissent dans les êtres organisés sont pour lui les effets d'une simple combustion. Il a poussé aux extrêmes ce sentiment : tout, en nous et au dehors, se passe comme dans un laboratoire, comme sur un fourneau ; Vulcain, c'est-à-dire le feu, préside à tout ; la nature est la grande alchimiste. Cette tendance à ne voir partout que des combustions, lentes ou rapides, complètes ou incomplètes, a été léguée par Paracelse aux chimistes des siècles suivants : après les découvertes de Lavoisier elle s'est imposée davantage encore aux esprits qu'elle a séduits par sa simplicité. Les théoriciens de la goutte abusent encore tous les jours du mot de combustion ou d'expressions analogues qui ne sont guère plus que des métaphores.

Une autre expérience, complétant celle du bois brûlé, servit de transition à Paracelse pour passer à la chimie pathologique ; nous voulons parler de la fabrication du vin. Le moût qu'on enferme dans un tonneau s'y comporte comme l'eau dans une chaudière : il s'échauffe, il bouillonne, il émet des vapeurs, il laisse, sans parler de la lie, se former

sur les parois un résidu, un dépôt, qui est le tartre. Ce tartre c'est la cendre de tout à l'heure, c'est le sel.

Ce mot de tartre, de tartare, existait avant Paracelse qui l'a emprunté, avec beaucoup d'autres choses, à ces Arabes qu'il dénigre volontiers, mais il l'adopte, le transforme, le grandit démesurément. Jouant sur les mots, à son ordinaire, il dit en parlant des maladies dues à un dépôt de matières excrémentitielles : « Le nom que je leur impose est celui de Tartare. Le tartare est ainsi nommé parce qu'il brûle et consume les malades comme le fait la Géhenne. Tartare en effet veut dire Géhenne. » Paroxysme tartarique veut donc dire tourment de l'enfer et cette simple phrase nous découvre les procédés intellectuels de Paracelse : une équivoque puérile le fait passer du mot arabe à l'enfer des anciens et à la géhenne de la Bible.

Comme dans le monde minéral, comme dans le monde végétal, il se fait dans l'économie humaine, dans notre microcosme, des opérations chimiques, des combustions qui laissent après elles leur résidu, leur *caput mortuum*, leur tartre (ce sont les expressions mêmes de l'auteur). Ce tartre se sépare, se dépose dans les divers organes, c'est l'origine et l'explication d'une foule de maladies, de la goutte en particulier. L'isolement des matières inflammables et des matières volatiles cause aussi de son côté un certain nombre d'affections, mais nous n'avons pas à nous en occuper ici. Les transformations seules du tartre se rapportent à notre sujet.

Avant d'être visible et palpable, comme dans la cendre du foyer ou dans le dépôt qui incruste les tonneaux, le tartre existe à l'état de dissolution. Qu'on le considère dans le corps de l'homme ou au dehors, il en est de même. Tous nos aliments, solides ou liquides, le contiennent : les légumes, le lait, la viande, le poisson, le vin, la bière, l'eau pure elle-même, chaque chose a son tartre particulier. Il pénètre en nous, avec la nourriture, et, si l'estomac n'a pas la force de le repousser avec les excréments, il séjourne et provoque

diverses affections ayant ce caractère commun de se révéler par des douleurs paroxystiques. Le tartre dentaire et les calculs du rein, les douleurs de dents et les coliques néphrétiques se trouvent avoir une même explication. Le dépôt tartarique causera de même les accès douloureux qui ont leur point de départ au cardia, à l'estomac, à l'intestin, au foie ou à la vessie.

Tout cela est d'une physiologie puérile ; ce qui suit ne vaut guère mieux. En dehors du tartre externe dont nous venons de mentionner les méfaits, il y a un autre tartre qui ne se dépose pas au long des voies d'excrétion, comme fait le précédent, bien qu'il ait lui aussi son origine première dans l'alimentation : c'est le tartre intérieur, le *tartarus cruoris*. Il occupe le poumon, la vésicule du fiel, le cœur, la rate, le cerveau et les reins : « Tout ce qui constitue le corps de l'homme a besoin de nourriture, réclame son aliment quotidien. Chaque partie est son estomac à elle-même, sépare et repousse ce qui lui est nuisible ou ce qui lui déplaît. Aucune ne remplit cet office pour une autre ; l'estomac seul travaille pour la communauté (1). » Des émonctoires particuliers évacuent les résidus de ces digestions locales ; c'est le nez pour le cerveau, les bronches pour le poumon, les hémorroïdes pour la rate, l'estomac pour la bile, la vessie pour les reins ; quant au cœur il a un émonctoire inconnu, « il se purge dans le chaos. »

Comme les viscères, le sang, la chair, la moelle des os ont leur tartre. Celui de la moelle a ceci de particulier qu'il ne se concrète pas en sable ou en calcul, qu'il reste liquide, et n'en provoque pas moins pour cela les mêmes douleurs que le tartre solidifié ; c'est ce tartre dissous qui provoque les arthritis, les descentes, les sciatiques. « Il passe, il court d'un lieu à un autre, à la façon des tempêtes de l'Océan quand elles sont le jouet des vents (2). » Il est impossible

(1) *Loc. cit.*, p. 74.
(2) De Morbis Tart, ch. XII, p. 314.

de ne pas remarquer ici combien Paracelse est influencé, à son insu peut-être, par les idées humorales de ses contemporains qui donnaient pour cause aux descentes, aux arthritis, c'est-à-dire au rhumatisme, des humeurs essentiellement subtiles et mobiles, dépourvues de toute tendance à se transformer en pierre. Il fait fléchir un peu la rigueur de son système pour qu'on ne lui objecte pas l'évolution du rhumatisme articulaire aigu, passant rapidement, sans laisser aucune trace dans la forme ou le jeu des jointures touchées. C'est un des rares exemples de concessions faites par Paracelse aux nécessités de la clinique.

Il en vient enfin à la podagre : « Dans l'eau des jointures (il emploiera dans ses œuvres ultérieures les termes de synovie, de gluten, et arrivera à confondre ces mots avec le tartre lui-même), dans l'eau des jointures, il se fait aussi une véritable digestion suivie d'une séparation du tartre, ce qui crée des affections particulières. Cette eau articulaire est une partie noble du corps, douée d'une exquise sensibilité ; moins qu'une autre, elle peut souffrir, ou endurer. Le tartre qu'elle rejette revêt une double forme, il est liquide ou solide. D'abord il n'y a que du liquide, mais à la longue celui-ci est coagulé par l'*esprit du sel* » (1).

Qu'est-ce que cet esprit du sel ? « Le philosophe le sait, non le médecin. » Et en effet l'intervention de cet esprit, inutile à l'explication des phénomènes pathologiques, se rattache à la philosophie de Paracelse. Selon lui, les substances ont toutes un corps et un esprit ; elles sont à la fois matérielles et spirituelles, et c'est l'esprit qui agit en elles, qui est « le mâle ». Le tartre resterait éternellement dissous, si l'esprit du sel ne remplissait son rôle qui est de provoquer la coagulation, comme l'esprit du mercure provoque la vaporisation et l'esprit du soufre l'inflammation. Paracelse ajoute encore à cette physiologie mystique l'action d'*archées*

(1) Op. paramirum, p. 82.

particuliers chargés de veiller au jeu régulier des divers organes. Mais on peut laisser de côté ces rêveries qui ne font pas partie intégrante du système médical.

Ainsi les maladies tartaréennes ont une pathogénie commune, très simple à concevoir ; elles ont aussi les plus grandes analogies dans leurs symptômes, qui consistent surtout en des paroxysmes douloureux dont le siège varie selon l'organe lésé. Ces accès ne suffisent pas pourtant à déceler la nature du mal, il faut y joindre l'examen des urines. Ici Paracelse formule en bons termes des préceptes judicieux. Il ne faut pas se borner à contempler le fond d'un vase. Celui qui veut tirer quelque signe de l'examen de l'urine et reconnaître les caractères physiques du tartre en cause doit extraire le sel de l'urine par une véritable opération chimique. « En dehors de cette voie, l'uroscopie ne donne rien. » Il va sans dire que Paracelse ne nous fournit aucune indication sur les réactions qui isoleraient ce tartre insaisissable ; il s'est borné, comme toujours, à une affirmation gratuite, mais il a été servi, en cette occasion comme en d'autres, par une rencontre de mots singulièrement heureuse. Fidèle à une de ses habitudes de langage les plus familières, à celle peut-être qui a le plus contribué à rendre ses ouvrages obscurs, il considère comme synonymes tous les mots dont il est amené à user une fois pour désigner ou qualifier un même objet, même ceux qu'il emploie au sens métaphorique, même ceux qui n'ont qu'un rapport lointain avec cet objet. La podagre, pour lui, c'est le tartre, c'est le sel, c'est l'alcali ; c'est aussi le sel ou l'esprit de l'urine. Dans un tableau de la génération de la podagre (1), travail dû sans doute à un de ses élèves, on lit ceci : « L'esprit de l'urine est l'artisan du calcul et de ses variétés, de la goutte par exemple. Aussi se trompent-ils étrangement ceux qui prétendent que la podagre est un flux ; elle n'est rien autre

(1) Opera omnia. Genève, 1658. t. I, p. 731.

qu'une *tartareité* contenue dans le sel. Bien loin qu'un flux puisse engendrer des graviers, *ceux-ci ne peuvent naître que du sel contenu dans l'urine*.... Il ne faut voir dans l'acte de la concrétion que l'esprit de l'urine et non les flux et les catarrhes. En cet esprit réside le mal et sa cause. » Nous avons reproduit ces lignes pour prémunir le lecteur contre une conclusion hâtive qui, en prêtant aux mots employés par Paracelse et ses disciples une valeur qu'ils n'ont acquise que beaucoup plus tard, ferait de lui le père de la diathèse urique. Il n'est aucun auteur qui gagne autant que Paracelse aux courtes citations, il n'en est aucun qui perde davantage à une lecture suivie.

Telle est, réduite à ses éléments essentiels, la théorie des maladies tartaréennes. Si le résumé impartial que nous en avons fait ne suffisait pas à en prouver l'inanité, il est une épreuve qui ne laisserait place à aucun doute : nous voulons parler de l'application pratique du système, des conséquences thérapeutiques qu'il devait entraîner. Nous le répétons, Paracelse fut un logicien sincère : aussi est-il facile de juger sa doctrine aux fruits qu'elle portait.

Il faut d'abord rechercher, en appelant à son aide toutes les ressources de la chimie, si le tartre n'a pas son origine dans l'alimentation propre au pays où l'on observe. Il arrive souvent qu'un seul élément de cette alimentation, légume, grain ou boisson, soit la cause du mal ; il suffira en ce cas de le supprimer ou plutôt de le remplacer par un autre pour que tout rentre dans l'ordre. « Prenons un exemple. Le vin de Kochem détermine de nombreux malaises et embarras d'ordre tartarique, il suffira de s'en abstenir et de boire à la place du vin du Neckar pour être à l'abri de ces accidents. Il ne faut pas en rester toujours et s'en tenir aux productions de notre sol et de notre pays, mais demander au besoin à nos voisins et aux étrangers ce qu'ils ont de bon et de sain. Les diverses régions doivent se donner la main. Il n'en est pas qui ne connaisse les maladies tartaréennes, mais je n'en ai vu aucune qui fût aussi peu exposée à ces affections que

la Valteline. Elle ne ressemble en cela ni à l'Allemagne, ni à l'Italie, ni à la France, ni à l'orient, ni à l'occident de l'Europe. Les habitants de ce pays ignorent la goutte, les coliques ou les calculs ».

Si l'on n'a pas su prévenir l'ingestion de tartre, il faut veiller à ce que l'estomac consume tout, comme le feu consume le bois; de là l'utilité des stomachiques et des acides qui augmentent l'appétit. L'auteur ne craint pas l'excès de nourriture : ce que l'estomac désire, il le cuit et le digère. Loin de restreindre l'alimentation, il fournit à l'estomac des excitants naturels ou artificiels qui augmentent sa capacité digestive, certaines préparations chimiques, dites vitriolées, et surtout les eaux minérales acidules. Parmi ces dernières il en est une qui est bonne entre toutes, qui assure à celui qui la boit une santé parfaite, à l'abri des graviers, des calculs, de la goutte, de l'arthritis : c'est l'eau de Saint-Moritz, dans l'Engadine (1).

Après l'hygiène, la thérapeutique préventive, externe ou interne. Les bains, naturels ou artificiels, ne doivent être ni sulfureux, ni vitrioliques, ni alumineux. Les meilleurs de tous sont ceux de Pfeffers, et, après eux, ceux de Tœplitz en Bohème. « Mais ces prescriptions concernent les maladies tartaréennes en général ; s'il s'agit de podagre il n'en va pas de même : il faut s'abstenir de bains, quoique cela convienne logiquement aux maladies du tartre ; mais ici cela est nuisible et mauvais en raison des autres causes concomitantes et de circonstances particulières. » Cette réserve est bien étonnante sous la plume de Paracelse. Pour la seconde fois nous le voyons s'incliner devant les enseignements de la médecine traditionnelle.

Les médicaments donnés à l'intérieur, dans une intention de prophylaxie, ne doivent pas être pris dans l'intervalle des repas, mais associés aux aliments si on veut qu'ils pénètrent

(1) *Loc. cit.*, p. 323.

partout et atteignent le mal, où qu'il soit. On mêlera à la viande de l'aconite, du gui de chêne, de l'alkali de cristal. Quant aux boissons, pour être bien sûr qu'elles ne contiennent aucun tartre, il faudra dès l'automne introduire dans le moût en fermentation des plantes douées de la vertu d'empêcher le dépôt de tartre, sinon dans les tonneaux, au moins dans le corps de l'homme. Ces plantes sont la benoîte, l'aconite, le chardon-bénit et autres semblables.

Si tant de précautions n'ont pas suffi à prévenir les concrétions tartariques, il faut détruire le mal, dissoudre la matière peccante, Paracelse ne recule pas devant cette expression ; c'est le rôle des *arcanes*. Il ne faut pas demander en vertu de quelle propriété ceux-ci agissent : ils enlèvent le mal comme la hache abat un arbre, comme le feu brûle tout ce qui est combustible. Mais comment trouver et à quoi reconnaître ces arcanes ? C'est ici qu'intervient la *scientia signata*, la science des signatures. Toujours hanté de l'idée d'une concordance préétablie entre les choses du dehors et le corps de l'homme, entre le macrocosme et le microcosme, croyant d'ailleurs à une providence céleste, Paracelse cherche ses arcanes parmi les substances qui ont une analogie de forme, d'aspect, de composition, d'origine ou de nom avec le mal même qu'il s'agit de détruire. Dieu, en effet, a dû placer le remède à côté du mal et le marquer d'un signe visible qui en révélât la destination.

Cette doctrine mystique devait conduire Paracelse aux pires erreurs, aux absurdités du *similia similibus*. Le mot et la chose se retrouvent dans ses œuvres. Comme l'aboutissant du mal tartaréen est une concrétion d'apparence pierreuse, il faut chercher le remède parmi les pierres. Les arcanes de la podagre seront : les yeux d'écrevisse, la pierre judaïque, la pierre de lynx, le lapis-lazuli, la pierre d'éponge, la pierre d'aigle, le cristal et quelques autres substances, parmi lesquelles le *ludus* qui paraît avoir été la pierre même extraite de la vessie. On ne saurait pousser plus loin la recherche des semblables.

Il ne faut pas croire cependant que Paracelse administrât en nature, et simplement pulvérisées, les diverses pierres que nous avons énumérées. Les choses n'étaient pas dans son esprit si simples, si grossières. Il faisait le raisonnement suivant : le cristal et les autres pierres restent à l'état solide dans la nature, comme les concrétions des goutteux ou des graveleux, mais ce que la nature ne fait pas, l'alchimie le peut faire. « Tout ne brûle pas, les pierres par exemple ; l'alchimie nous montre cependant que les pierres, les métaux et tout ce qu'on croit incombustible peut cesser de l'être ; beaucoup de choses ne peuvent s'évaporer, et cependant l'art arrive à les réduire en vapeurs, et de même du sel. Ce que ne voient pas les yeux des paysans devient manifeste dans les opérations de l'art, c'est-à-dire dans l'analyse chimique, *in arte separationis*, avant d'être perceptible aux yeux » (1).

Le problème thérapeutique se ramène à ces termes : réduire, à l'aide de la chimie, les pierres dites insolubles en une liqueur qui en retienne les éléments et ne leur permettent plus de se concréter à nouveau. Absorbée par l'économie humaine, cette liqueur agira sur les divers dépôts tartariques pour leur faire subir une série analogue de modifications, qui les amèneront au même état qu'elle-même, ce qui rendra possible leur expulsion. Pour préparer cette liqueur, ce *magistère*, on calcine les pierres, ou l'une d'elles seulement, on verse sur le résidu de l'esprit de vin pour le dissoudre comme l'eau dissout le sel, on distille, on recueille ce qui n'a pas été entraîné avec les vapeurs, on le calcine à nouveau, on reprend par l'esprit de vin, on redistille et l'on recommence autant de fois qu'il est nécessaire pour qu'il ne reste aucun dépôt et que tout ait passé dans la liqueur (2).

---

(1) *Ibid.*, p. 34.

(2) *Loc. cit.*, p. 327. Voir aussi, pour le mode de préparation du *magistère des pierres*, Cl. Dariot. Trois discours de la préparation des médicaments. Lyon, 1603, p. 169.

C'est une vertu mystérieuse que Paracelse attribue à son arcane, il ne songe pas à faire de la disparition du tartre le résultat d'une réaction chimique dont les sels alcalins ou terreux qu'il emploie seraient les agents. Aussi on aurait tort de voir en lui un des fauteurs de la médication alcaline. Bien loin qu'il ait pressenti quelque chose des théories contemporaines qui suggèrent l'usage des alcalins pour neutraliser un excès d'acides dans l'organisme des goutteux, il dit : Je donne les alcalis parce que la matière pecante de la podagre est un alcali, *alcali est tartarus*. (1) Et ce mot d'alcali, qui avait alors un sens moins précis, figure dans la synonymie de la podagre, à côté du tartre, en raison de cet axiome qu'on peut indifféremment désigner une maladie par le nom de sa cause, ou par le nom de son médicament spécifique, cause et médicament étant de même nature.

Contre les tophus, « tartre granuleux que les vétérinaires appellent podagre noueuse, » il y a aussi des arcanes ; ce sont des applications externes, des liniments résineux. Mais la médication externe elle-même devait subir l'influence de la doctrine des semblables. Dans le petit traité de *morbis ex tartaro*, on recommande les onctions répétées avec le baume de mumie, de mumie de potence, c'est-à-dire avec de la chair de pendu convenablement préparée. Quelle substance pourrait mieux rendre au corps de l'homme la vigueur et la santé que le corps humain lui-même. Or, la chair morte de l'homme a toutes les vertus de la chair vivante. Elle sera bonne pour toutes les maladies. Elle sera l'arcane par excellence. Nous renvoyons au livre de Dariot pour la préparation des trois sortes de mumies admises par Paracelse. Celle qui convient aux goutteux ce n'est ni la mumie liquide, c'est-à-dire le sang, ni la mumie sèche qu'on retire des tombeaux, c'est « la chair humaine, laquelle sort d'un corps sain et bien tempéré qui ne soit pas mort de maladie. » Une

(1) De Morbis mettalicis, liv. I, ch. VII, p. 74.

longue et répugnante manipulation aboutit à « l'huile ou baulme de la mumie, lequel est très prompt et salubre remède pour les douleurs des gouttes et autres ; Paracelse y ajouste six onces de Thériaque pour livre de mumie avec une dragme de musc » (1).

Même en laissant de côté cette médication immonde, il nous semble qu'on ne saurait hésiter à condamner ce que Paracelse a dit de la goutte. La thérapeutique qu'il propose est inefficace et absurde : elle court après des arcanes chimériques et ignore l'existence du véritable spécifique. La pathogénie, plus séduisante, n'est qu'un roman, le premier des romans chimiques de l'arthritisme. Quelques intuitions à peine conscientes ne sauraient faire oublier l'absence de toute observation et de toute expérience cliniques. Nous ne parlons pas de la méthode suivie, du langage employé : ils sont l'un et l'autre aussi éloignés que possible de la méthode et du langage scientifiques. Loin d'être un précurseur des progrès contemporains, Paracelse eût ramené la médecine aux plus tristes époques de superstition et d'ignorance, s'il eût fait école.

Nous ne pouvons même souscrire au modeste éloge que fait de lui Dariot qui essaya de vulgariser en France ses œuvres, ses doctrines et ses pratiques : « Quand on aura leu et entendu ce que nous dirons ci-après, j'espère qu'on cognoistra qu'on ne devoit estre tant aigre ni rigoureux contre lui, et qu'il méritoit plus d'honneur : ayant beaucoup travaillé à descouvrir les secrets qui estoyent cachez pour les faire servir au bien public. J'eusse bien désiré qu'il eust escrit plus clairement, mais puisqu'il ne l'a faict, j'ay jugé qu'il ne fallait pas laisser de voir si parmi les espines et chardons on trouverait point quelque belle et bonne fleur qui puisse servir à la république (2) ». Nous avons lu et

(1) Dariot, p. 117-118.
(2) Id. Discours de la Goutte. Lyon, 1603, p. 6.

entendu tout ce que dit Dariot dans son curieux discours : nous ne voyons pas qu'il ait trouvé plus que nous cette belle et bonne fleur parmi les chardons de Paracelse.

Les admirateurs sincères de Paracelse, ne pouvant dissimuler les pires folies répandues dans ses œuvres authentiques, ont tenté de leur trouver une excuse. Elles ne seraient pas la conséquence logique de son mysticisme, elles seraient la suite accidentelle des désordres de sa vie et des égarements passagers de sa raison. Le personnage même de Paracelse prêterait le flanc à toutes les attaques, mais son génie, son système, ni sa gloire n'en seraient atteints.

Il est inutile de nous arrêter à une explication si complaisante, le hasard ayant fait naître, avant la fin du seizième siècle, un autre Paracelse, orné de toutes les qualités qu'on accorde au premier et de quelques autres qu'il n'avait certainement pas. Et pourtant, pas plus que son devancier et son modèle, Van Helmont, car c'est de lui qu'il s'agit, n'a rien laissé dont la médecine puisse s'emparer comme d'une idée juste ou d'une pratique utile.

Paracelse demandait au médecin d'être géographe, astronome, théologien et philosophe : Van Helmont fut tout cela et, de plus, sobre, laborieux, indépendant et désintéressé. Sa vie fut belle (1). Mais son œuvre fut vaine, entachée qu'elle était de superstition.

Le chapitre qu'il a consacré à la goutte et qui porte ce titre, « la maladie qu'on croyait autrefois être celle des jouisseurs, *volupè viventium* » (2), montre mieux que tout autre ce que devient la pathologie, quand on y introduit la métaphysique et en particulier la théorie des causes finales. Après avoir remarqué fort justement que le mot goutte, où

---

(1) V. W. Rommelaere. Études sur J.-B. Van Helmont. Bruxelles. 1868.

(2) Van Helmont. *Ortus medicinæ*, etc. Amsterdam, 1648, p. 384 et suiv.

se résume la doctrine des catarrhes, a été emprunté par les écoles au langage populaire, il rejette l'opinion qui voit dans la podagre la peine réservée aux esclaves de Bacchus et de Vénus, la chose étant incroyable alors qu'on voit souvent les ouvriers et même « les sobres capucins » en être affligés ; puis il se fonde sur un fait d'observation banale pour édifier sa théorie propre. La suite des idées est curieuse à noter.

La goutte est héréditaire ; elle peut se transmettre à plusieurs générations, attendant quelquefois en patience trente ans et plus pour se manifester ; bien plus, un père, qui n'est pas encore podagre, peut engendrer un fils qui le soit et dont le premier accès coïncide à peu près avec la première attaque paternelle. Un mal qui n'existe pas encore pourrait donc déjà procréer, « comme si le champ de la nature pouvait spontanément produire la podagre. » C'est là pour Van Helmont un argument décisif contre les théories humorales de la goutte. On ne peut admettre que quelque chose de catarrheux soit contenu dans la semence elle-même et passe ensuite dans le produit pour y rester latent pendant trente ans. Aucun élément étranger ne peut se mêler à la semence sans lui faire perdre sa fécondité.

Mais si rien de matériel ne peut altérer la semence sans en détruire les vertus, il peut n'y rester qu'un caractère, empreinte préalable des choses qui se feront dans l'être constitué, et ce caractère, cette empreinte sont choses trop subtiles pour compromettre la fécondité. « Le caractère de la podagre est donc dans la semence comme en une première vie silencieuse, et il dort jusqu'au premier accès, comme l'hirondelle pendant tout l'hiver. »

Il n'y a rien de catarrheux en acte dans la semence, il n'y a donc rien de catarrheux dans la podagre qui en est issue, et comme il n'y a pas deux espèces de goutte mais une seule, la goutte acquise n'est pas plus catarrheuse que l'héréditaire. Et Van Helmont fulminait contre les écoles et contre l'abus qu'on y faisait du syllogisme, leur opposant sa méthode de froide observation !

La suite est franchement mystique : « Si ce caractère morbide imprimé à la semence lui est à ce point familier, lui est si intimement uni, s'il dort ainsi suspendu avec tant de patience, sans que le cours des années ou les intempéries des saisons le détruisent, il faut de toute nécessité qu'il soit joint à l'*Esprit vital*. D'où il résulte d'abord que les soustractions de sang et de prétendues humeurs sont vaines en tant que précautions contre la podagre, puisque ce n'est pas au sang que le caractère est mêlé, mais au modérateur des parties solides. Le sang se renouvelle bien des fois, ainsi que tout l'appareil de la nutrition, avant qu'apparaisse la goutte héréditaire. » Une autre conséquence, plus acceptable, de cette théorie, c'est que la goutte n'est pas une maladie locale : « La podagre n'est pas dans le doigt, où il n'y a que le fruit, que le produit de la racine podagrique. Aussi coupât-on le doigt, on ne guérirait pas la goutte pour cela. »

On a pu voir dans les lignes qui précèdent une première et grossière ébauche d'un système vitaliste ; dans les suivantes, l'intervention d'une action providentielle de la nature, le recours aux causes finales montrent mieux le véritable caractère, la véritable empreinte, pour parler son langage, du génie de Van Helmont.

Le principe goutteux, « transmis par la semence paternelle, ou acquis par une vie déréglée, dort, se tait et se cache, attendant le moment opportun de la maturité. » Ce moment venu, lorsque commence le mouvement podagrique, « l'esprit vital, client obéissant de ce caractère corrupteur, revêt une acidité hostile à lui-même et à nous. Comme il est démontré que toute acidité, soit dans le sang, soit dans la chair, est un indice et un début de putréfaction, la nature, sentant cette acidité dans l'esprit, éveille aussitôt une fièvre éphémère qui précède l'accès de goutte. Bientôt à l'endroit qui est une matrice véritable (c'est le point où deux os copulent) on sent une douleur très légère d'abord, puis semblable à une goutte brûlante. Le mal augmente, il excite des

souffrances plus grandes, des ardeurs plus vives et souvent une tuméfaction, c'est que l'acidité, née dans l'esprit d'une véritable fermentation de celui-ci, encrasse le *gluten spermatique* amassé entre les ligaments et l'os. »

« J'ai déjà démontré que par nature le caractère podagrique doit infecter la semence, comme le mercure infecte la bouche et les dents, comme la bave d'un chien enragé infecte le cerveau, et doit être porté avec la semence, comme en un asile où il se cache souvent pendant une longue série d'années. Il serait donc naturel, par la force du symbole, que le caractère podagrique s'attaquât d'abord au sperme, mais la nature se préoccupe avant tout du sexe, elle est la gardienne soigneuse des espèces à conserver, elle veille donc à ce que le caractère morbide n'attaque pas l'espèce et ne tombe pas dans les testicules. Elle n'a cependant pas empêché que, obéissant à sa tendance, ce caractère n'atteignit une liqueur voisine du sperme, celle que Paracelse appelle synovie et qui est répandue en abondance dans les capsules ligamenteuses et dans l'intervalle des extrémités osseuses. Au moment du coït, le caractère podagrique qui dormait dans l'esprit de l'archée, éveillé par les secousses mêmes de la volupté, se mêle ainsi que l'esprit à la semence, et cela d'une manière anormale, car la nature, devenue impuissante à tenir les rênes, ne peut empêcher que le venin de ce caractère n'infecte à la manière d'un ferment la semence libidineuse. Comme le principe podagrique infecte par nature les choses spermatiques, elle infecte aussitôt la synovie qui ne se rencontre jamais dans les endroits solitaires mais seulement là où deux os se touchent. De là le nid de la podagre dans les jointures. Mais, les choses devant se régler sur les causes préétablies, la nature, qui a besoin de veiller à sa conservation, n'a laissé l'esprit caractérisé, c'est-à-dire marqué de l'empreinte goutteuse, infecter la synovie que dans les régions éloignées du cœur, d'où la podagre et la chiragre ont tiré leur nom. Plus tard, le mal, prenant des forces avec le temps et la nature

perdant les siennes, la podagre attaque des endroits plus rapprochés. »

En somme l'acidité de la podagre, telle qu'elle est dans l'esprit, est une acidité en puissance, non en acte, et il en est de même dans la semence. « La semence du poirier n'a pas le goût du fruit. Mais, le temps de la maternité arrivé, l'acidité qui est dans l'esprit devient actuelle, contamine cet esprit qui à son tour contamine la synovie par son ferment, tout ainsi que l'odeur d'un vase acide coagule bien vite le lait qu'on y a versé. »

On le voit, nous sommes ici en plein mysticisme à peine compréhensible ; encore faut-il se rappeler constamment les inventions les plus étranges de Paracelse, la comparaison de la synovie par exemple avec la liqueur séminale ; c'est Paracelse encore qui a fourni les éléments de la partie de cette étude qui nous reste à résumer et qui comprend les complications locales de la goutte et les indications de son traitement. Dès qu'elle est devenue acide, la synovie excite nécessairement des douleurs : c'est un mucus transparent comme celui qui coule des os fraîchement coupés, mais, dès qu'elle est acide, elle s'épaissit, devient opaque, caséiforme, ne peut plus s'évaporer tout entière, mais laisse un *caput mortuum*. De là ces monstruosités, la chaux et la craie. L'acidité cause la douleur, la douleur cause l'afflux du sang qui est resté sain et innocent.

« Telle est l'origine, la racine de la podagre et son mode de procéder. Tout cela est confirmé par l'étude de ce qui soulage et de ce qui nuit. Tout ce qui mûrit et augmente l'acidité subtile de l'esprit vital excite les accès de la podagre : par exemple les vins blancs, acidules, contenant peu de vin et beaucoup de vinaigre, quand on les prend en trop grande quantité ; il en est de même de tout ce qui corrompt le *latex*, comme l'asperge, etc. Au contraire ce qui corrige l'acidité de l'esprit vital et du latex, qu'on le prenne avant l'accès ou qu'on l'applique extérieurement, écarte l'accès, en préserve entièrement ou au moins en adoucit les douleurs et

prévient les déformations noueuses. Mais, dans la cure de la podagre, ce n'est pas l'acidité produite, qui n'est qu'un fruit tardif, qu'il faut considérer, c'est le caractère imprimé, la semence qu'il faut détruire. S'il persiste, il n'y a rien de fait qui soit digne d'un médecin de choix. Ce n'est pas le premier secrétaire venu qui a accès au portefeuille intime de l'esprit vital, c'est un ami envoyé tout exprès. »

Van Helmont loue ensuite comme le meilleur remède de la goutte une purgation qui la détruirait dans la semence, *l'Arcanum corallinum*, préparation mercurielle, agissant, cela va sans dire, par des propriétés occultes. Le chapitre finit dans des divagations tout à fait dignes de Paracelse. Les derniers mots seuls sont bien pensés : « *Qui me intelligit rarus est* (1) ».

Nous n'insisterons pas davantage sur ces rêveries de Van Helmont; nous ne ferons que rappeler, sans les lui reprocher, puisqu'il a désavoué le livre de sa jeunesse où elles étaient contenues, ses opinions premières sur le magnétisme animal et sur son rôle éventuel dans la guérison de la goutte. Mais nous devons relever le mot de *latex* employé plus haut car il marque une piquante contradiction. L'ennemi juré des humoristes a inventé une humeur, le latex, et a justifié sa découverte en quelques pages qui sont peut-être les plus ingénieuses qu'il ait écrites.

Le latex, *humor neglectus* (2), humeur méconnue par les écoles qui l'ont confondue tantôt avec le sérum du sang, tantôt avec l'urine ou la sueur, est une liqueur aqueuse qui coule avec le sang, mêlée à lui, sans en faire partie intégrante, mais sans être pour cela une humeur excrémentitielle rejetée par lui. Il est là, insipide, inerte, tempérant l'acidité du sang, empêchant sa trop grande concentration après la fatigue et les chaleurs, car c'est lui, et non le sang, qui fournit aux

(1) *Ibid.*, p. 587.
(2) Van Helmont. *Loc. cit.*, p. 381.

sueurs, aux larmes, à la salive, qui entraîne les impuretés laissées par la digestion. « Le latex erre inoffensif dans la masse du sang, prêt à se porter sur les endroits où il peut être utile. C'est ainsi qu'il constitue la matière de l'exhalation pulmonaire, envoyé là par la puissance distributive de l'archée, ou attiré directement par le poumon. » Enfin le latex a aussi son rôle pathologique : il fournit leur liquide au rhume de cerveau, à l'œdème; il provoque par lui-même des accidents : des hydropisies quand il surabonde, des ulcères ou des éruptions diverses quand il entraîne à travers la peau les choses salées, âcres et impures dont il s'est chargé chemin faisant.

Il faut reconnaître que dans l'invention du *latex* Van Helmont a été assez bien servi par son goût de l'abstraction et des causes finales. Prendre pour l'isoler et lui donner une existence propre, qu'elle n'a pas dans le corps de l'homme, la partie commune des humeurs normales, c'est-à-dire l'eau claire ou à peu près, en faire une réserve, une ressource dans la main invisible qui semble veiller à nos fonctions et parer aux dangers qui nous menacent, c'était la plus aventureuse, mais la plus séduisante des théories. Là encore l'observation directe est absente : ce n'est pas d'une expérience de chimie que sort l'entité nouvelle, c'est d'une induction *a priori*. Le latex est un être de raison, comme ce pneuma que les Grecs avaient mis si à propos à la place vide encore de notre oxygène.

Et puis dans cette humeur insipide qui emprunte les voies sanguines sans être un élément du sang, qui se meut et se transporte si aisément de la tête aux pieds et devient la source des flux, des hydropisies et même de quelques éruptions cutanées, il est impossible de ne pas reconnaître la pituite, la pituite plus vieille qu'Hippocrate et née elle aussi d'une juste remarque suivie d'une téméraire induction.

On associe d'ordinaire aux noms de Paracelse et de Van Helmont celui de Sylvius de le Boë : c'est mécon-

naître le caractère et l'œuvre de ce dernier qui ne mérite pas tous les éloges dont il a été comblé, mais qui n'a rien d'un mystique, tout au contraire. S'il emprunte à l'alchimie quelques-unes de ses théories, de ses médications et de ses formes de langage, il a soin de répudier toute chimère, toute superstition. Il se couvre du nom de Descartes et se déclare le disciple zélé de sa philosophie. Il laisse entendre que son rôle et son mérite propres ont été d'appliquer à la médecine les règles de la méthode nouvelle; il prétend n'admettre pour vraies que les notions évidentes qu'on peut tirer, en clinique, d'observations rigoureuses, en chimie, d'expériences répétées. Il se glorifie surtout, et à bon droit, de ses belles démonstrations anatomiques.

Ainsi, et c'est ce que répètent ses nombreux panégyristes, dont le plus autorisé et le plus persuasif a été Gubler, François de le Boë, autrement dit Sylvius, aurait été le savant le plus exact, l'inventeur le plus heureux, le clinicien le plus sûr; il serait même le créateur de la médecine expérimentale. Nous n'exagérons pas. Gubler dit en effet ceci : « Si malgré sa profession de foi baconienne, *Omnis veritas in medicina et physica ab experientia*, les inductions chimiques ont été quelquefois forcées, si les applications de cette science à l'art de guérir ont été prématurées, du moins le créateur de l'iatrochimie a-t-il eu le mérite incontestable de doter la médecine d'une méthode rationnelle et féconde qui devait de nos jours porter tant et de si excellents fruits. (1) »

Le traité *de Arthritide* renferme une page qui semble tout d'abord justifier cet éloge. Sylvius y flétrit les ignorants qui, sans notion aucune de la chimie, ou même des réactions les plus banales, se permettent d'outrager « des hommes qui sont infatigables dans leurs recherches expérimentales, qui

(1) Gubler. Sylvius et l'iatrochimie. Conférences historiques faites pendant l'année 1865. Paris, 1866, p. 269 et suiv.

les communiquent en toute bonne foi et méritent ainsi au plus haut point de la république tant littéraire que civile. Tant est grand l'empire du préjugé! Aussi, que tous, à l'appel du grand Descartes, s'en délivrent sérieusement, sincèrement, sans faiblesse et sans mensonge, tous ceux du moins qui sont attachés à cette philosophie rigoureuse, si utile à la médecine, si nécessaire au genre humain. (1) »

Mais si, sans sortir de notre sujet, nous cherchons ce que deviennent dans la pratique ces fières maximes, nous éprouvons une déception, et l'étude du petit traité sur l'arthritis nous fait entrevoir un homme un peu différent de celui qui était loué tout à l'heure et qui se louait lui-même en termes trop pompeux. Certes la science de Sylvius est grande, surtout en anatomie, mais son savoir-faire est plus grand encore. Il connaît ce qu'ont écrit ses devanciers, bien qu'il ne les nomme jamais, ce qu'ont découvert ou cru découvrir tous ceux qui s'occupent de la structure de l'homme ou des combinaisons de la matière, mais ce qui domine en lui c'est le parti pris de concilier toutes les opinions émises avant lui, c'est le désir d'être le premier à accueillir toutes les notions nouvelles, c'est le souci évident de paraître, aux yeux de tous, le médecin le plus modeste, le plus honnête, le plus humain. Il y a dans son style une manière doucereuse tout à fait étrangère à l'esprit scientifique.

Il a donné à son « Idée nouvelle de la Pratique médicale » une forme toute scolastique (2) : on n'y lit aucune description clinique, il n'y a que des raisonnements, des arguments, alignés du reste avec ordre et clarté. Nous ne le suivrons pas dans ses longues déductions au sujet de l'arthritis, qu'il entend dans son sens le plus large; nous relèverons seulement ce qu'il a pu mettre de lui-même dans une con-

---

(1) Fr. Deleboe Sylvii Opera medica. Amsterdam, 1680, p. 780.

(2) La remarque est de Daremberg qui a consacré à Paracelse, à Van Helmont et à Sylvius les meilleurs chapitres de son histoire des Sciences médicales. V. t. I, ch. XVI, XVII et XVIII.

ception assez hétéroclite (1). Une première surprise c'est de voir Sylvius, que l'on range d'ordinaire parmi les adversaires de l'humorisme classique, se montrer aussi humoriste que ses contemporains, plus peut-être, si l'on compte le nombre des humeurs qu'il admet.

L'arthritis se révélant par une douleur *âcre* et cette douleur provenant d'une cause éloignée du lieu affecté, Sylvius en conclut que la cause efficiente de l'arthritis est nécessairement une humeur *âcre*, bilieuse, riche en sel lixivieux, fixe ou volatil, et séreuse quand il y a en même temps douleur et ardeur. Quand la douleur âcre existe seule, l'humeur est acide. Quand il n'y a ni ardeur, ni douleur âcre, ni rougeur c'est l'humeur pituiteuse qui est en cause. Mais comme les accès athritiques s'accompagnent presque toujours de fièvre et que cette fièvre est plus ou moins forte, il en résulte qu'il n'y a pas toujours une seule humeur peccante, Sylvius ne recule pas devant ce mot, mais qu'il y en a quelquefois plusieurs. Du reste, en dehors de ces humeurs primordiales, rien n'empêche qu'il n'y ait en même temps d'autres humeurs qui déterminent les accidents secondaires, les déformations, les tophus par exemple.

Il est évident qu'il n'y a ici aucune observation précise, aucune expérience chimique, aucune étude directe des prétendues humeurs. L'auteur agit, et la rencontre est piquante, comme faisaient les anciens quand ils incriminaient la bile ou la pituite, il s'appuie uniquement sur les signes cliniques.

Ce qui suit est plus original et découvre mieux la personnalité de l'auteur. Quel est le foyer, le siège de l'humeur morbide, le lieu où elle prend naissance, où elle s'accumule? « Les uns incriminent la tête, soit la surface, soit la profondeur, les autres en cherchent la source dans les vaisseaux, dans les veines et dans les artères. Laissant à chacun le soin de faire la preuve de ses assertions, nous pensons que

(1) Sylvius. Praxeos medicæ appendix. Tract. VIII, p. 776.

l'arthritis, les fièvres intermittentes, les fièvres catarrhales surtout, ont un même foyer : je veux dire *les glandes conglomérées du pancréas et toutes les glandes conglobées éparses* (1).

Il en est ainsi quand « il se forme dans ces glandes un ferment fébrile qui pénètre dans le sang, provoque la fièvre, et cause la douleur articulaire, ou par lui-même, quand il traverse les ligaments membraneux périarticulaires, s'y fixe et y détermine des douleurs, ou bien par accident, lorsque, entrant en effervescence dans le cœur avec les autres parties du sang, ou dans l'intestin grêle avec la bile et la pituite, il modifie ces humeurs de telle sorte qu'il en résulte une acrimonie nuisible qui se porte sur les articulations, s'y fixe et y produit les douleurs arthritiques ».

Sylvius s'arrête avec complaisance aux voies suivies par l'humeur morbide pour arriver aux jointures ; il est heureux d'esquisser en quelques traits la circulation du sang telle que l'a montrée Harvey, la disposition des gros troncs lymphatiques telle que l'ont décrite Aselli et Pecquet. Il nous fait suivre l'humeur passant du conduit pancréatique dans l'intestin grêle, reprise par les veines lactées et versée dans le canal thoracique, pour arriver au cœur droit par la veine cave et parcourir ensuite le cycle entier de la révolution sanguine.

Après quelques remarques assez justes sur les forces de propulsion qui font cheminer l'humeur dans les voies qu'il a décrites, Sylvius conclut : « Nous croyons avoir proposé et exposé pour expliquer la sortie de l'humeur hors de son foyer et son transport jusqu'à l'endroit affecté d'arthritis un mode conforme aux principes de l'Anatomie et de la Mécanique ». Il parle ailleurs de ses nombreuses dissections publiques et privées ; mais tout cela prouve seulement les

---

(1) *Ibid.*, p. 777.

connaissances très étendues qu'il avait en anatomie et, chose plus rare, les notions sérieuses qu'il avait en physiologie, mais cela ne donne aucun appui à son système pathogénique. Il n'a vu nulle part son ferment pancréatique, et sa théorie sur l'origine de l'arthritis et de la fièvre intermittente, car il les associe étrangement l'une à l'autre, est purement chimérique. Comme il avait donné une fonction à la rate, ce qui l'en avait fait dire le patron, il a voulu faire un sort au pancréas.

On relève dans la pathologie de Sylvius et les traces de l'ancien humorisme et les souvenirs récents des livres de Paracelse et de Van Helmont. Sa thérapeutique associe plus étroitement et plus habilement encore des éléments si divers, et en apparence inconciliables. Quelques exemples suffiront à l'établir.

Au début de l'arthritis, il faut modérer l'effervescence, corriger l'acrimonie : on usera à cet effet des opiacés, des anodins et des calmants, qui ont cette propriété de corriger toute espèce d'acrimonie, soit acide, soit alcaline (due à un sel lixivieux). Sylvius ne se dissimule pas qu'il ne fait que suivre une pratique banale, mais il observe que le vulgaire ne sait les bons effets de la thériaque, du mithridate, du diascordium, du philonium romanum et du laudanum opiacé, que par expérience, sans en connaître la raison, non plus que beaucoup de médecins d'un grand nom. Or cette raison la voici : tous les narcotiques et les anodins sont riches en soufre, qui a cette vertu de tempérer tout ce qui est âcre, que ce soit acide ou alcalin (lixiviosum). Le sens vague qu'avait le mot soufre dans la langue alchimique employée ici par Sylvius enlève à l'explication donnée tout caractère sérieux.

Le traitement des cas où l'acidité domine paraît bien compris, mais il faut se rappeler que le diagnostic de l'humeur acide repose uniquement sur l'apparence clinique et que les connaissances chimiques de l'auteur ne lui servent de rien pour l'établir. « Dans les cas où l'esprit acide est seul

en cause, outre les médicaments énumérés plus haut il convient d'administrer un sel alcalin quelconque, fixe ou volatil : le sel de tartre, les yeux d'écrevisse, les coraux, les perles, la craie, la pierre hématite, le sang-dragon, la limaille de fer et autres semblables. » Il est bon de rappeler que la plupart de ces remèdes étaient employés contre la goutte bien avant la chimiatrie.

Une autre indication est d'évacuer l'humeur peccante, mais au préalable il faut reconnaître avec précision la nature de cette humeur. Bien entendu, Sylvius ne donne aucun signe qui permette ce diagnostic. Ce peut être le suc pancréatique, la bile ou la pituite. Le suc pancréatique pèche alors par son acidité anormale plus que par sa quantité et a plus besoin d'être modifié que d'être évacué. Du reste on ne connaît pas de médicaments qui évacuent les humeurs acides. Quant à la bile et à la pituite, Sylvius ne fait qu'énumérer la série classique des cholagogues et des phlegmagogues. Il recommande aussi les vomitifs, préférant les antimoniaux contre la bile, les mercuriaux contre la pituite. Il loue enfin les diurétiques et les sudorifiques. C'est à propos de ces derniers qu'il s'adresse à lui-même des éloges qu'il étendait sans doute à sa thérapeutique tout entière :

« Il faut le remarquer, ces médicaments, si on les prend selon le mode que j'ai prescrit et que j'ai vérifié mille fois chez mes malades, n'étouffent pas les patients sous le nombre des couvertures, pratique dangereuse le plus souvent, mais ils font doucement attendre leur effet, s'accompagnent toujours d'Euphorie, et procurent au malade du soulagement ; parce qu'il n'y a là rien de forcé et que tout se passe avec douceur et agrément. Ceux qui nient que ce soit là la vraie manière de pratiquer avec succès sont ou des maladroits à ne pas écouter, ou des méchants à fuir. »

« En tous cas, je ne crains pas d'attester publiquement et d'inculquer à ceux qui étudient la médecine que cette méthode thérapeutique, que, par une bénédiction divine et à la grande rage de mes adversaires, j'ai pu expérimenter pen-

dant tant d'années, a été aussi facile et sûre pour mes malades que favorable à ma réputation et à ma fortune » (1).

Il nous reste à demander à Sylvius son sentiment sur deux points importants de la thérapeutique des maladies articulaires, l'expectation, la saignée. Au sujet de la première il s'exprime ainsi : « Tous ceux qui, à l'imitation des anciens, abandonnent la grosse part de la cure des malades à une nature chimérique, ou je ne sais laquelle, et qui, à l'exception du régime, qu'ils dirigent un peu, restent spectateurs du combat qu'ils imaginent entre la nature et la maladie, et se constituent les arbitres de la victoire, qui échoit tantôt à la maladie, tantôt à la nature, ceux-là, sans aucun doute, pèchent par défaut. »

Quant à la saignée, le nom n'en est pas prononcé dans le traité de l'arthritis, mais, si l'on se souvient que Sylvius attribuait à celle-ci la même origine qu'aux fièvres, on peut appliquer à la première ce qui est dit à propos des secondes : « La plupart des médecins *Parisiens* regardent la saignée comme le meilleur remède et presque le seul dans n'importe quelle affection. Je ne puis me ranger à leur avis ni croire à l'efficacité de ce moyen pour rectifier ou diminuer les trois humeurs altérées de l'une ou de l'autre façon, alors qu'on ne peut apporter en sa faveur aucune raison probable, aucune observation certaine. Tout au contraire la raison persuade plutôt le contraire et l'expérience en dit autant » (2). Cette critique des médecins français est absolument juste ; ils poussaient alors l'abus de la saignée à un point incroyable dans le traitement des maladies articulaires et surtout du rhumatisme.

Après avoir parcouru sans aucune prévention tout ce que Paracelse, Van Helmont et Sylvius de le Boë ont dit de la goutte, nous sommes obligés de conclure que la chimiatrie

---

(1) *Ibid.*, p. 787.
(2) Sylvius. *Loc. cit.*, p. 809.

n'a pas contribué plus que l'alchimie aux progrès de nos connaissances touchant cette maladie. On leur est redevable de la découverte et de l'essai de quelques médicaments, voilà tout. Elles n'ont jeté aucune lumière sur l'origine, la nature, ni les caractères de l'affection. Aussi, à l'heure où il écrivait, et où naissait précisément une chimie plus sérieuse, Sydenham était-il autorisé à dire : « Pour tout homme sage, c'est une erreur de penser que rien ne peut faire progresser davantage la médecine que de nouvelles découvertes des chimistes. Certes il y aurait une véritable ingratitude à ne pas reconnaître de bonne grâce le bien que la chimie nous a fait en nous fournissant quelques remèdes utiles, et tout à fait propres à satisfaire aux indications (parmi lesquels cet émétique dont nous avons parlé déjà ne tient pas le dernier rang) ; aussi, et pour cette raison, l'art chimique mérite-t-il quelque éloge, mais c'est à la condition qu'il ne sorte pas du domaine de la pharmacie » (1).

---

(1) Sydenham. Tract. de hydrope. Éd. Genève, 1757, t. I, p. 339.

JEAN FERNEL

1506-1558

Portrait en tête d'une édition de ses œuvres. Francfort, 1593.

Bibliothèque Nationale. Estampes.

Georges CARRÉ et C. NAUD, Éditeurs.

JEAN FERNEL

1506-1558

rait en tête d'une édition de ses œuvres. Francfort, 1593.

Bibliothèque Nationale. Estampes.

Georges CLARE et C. NAUD, Editeurs.

Talis erat, cùm FERNELII *sub imagine, Gallis*
Redderet Iatricen Coïs Apollo suis.
Lud. Manessier Philiatr.

Natus est anno Sal. 1506. Denatus anno
1558. VI. cal. Maij, an. æt. LII.

CHAPITRE XVII

LE RHUMATISME AVANT BAILLOU

Ni la monotonie insipide des derniers galénistes, ni les conceptions délirantes de Paracelse, ni le mysticisme sincère de Van Helmont, ni même les hypothèses adroites de Sylvius n'ont laissé de traces reconnaissables dans la pathologie de la goutte, telle que nous la comprenons aujourd'hui. Leur œuvre à tous manquait également d'observation et de critique, les deux qualités qui importent le plus au progrès de la médecine.

En revanche, nos sentiments sur la nature de la goutte et sur les rapports qu'elle affecte avec les autres maladies articulaires portent l'empreinte des cliniciens du seizième siècle, Fernel, Mercado, Baillou et autres. Les mots mêmes de rhumatisme, de goutte et d'arthritis ne peuvent être entendus dans leur acception actuelle, bien différente de l'ancienne, si l'on ne se reporte aux controverses dont ils ont été l'objet, à l'époque dont nous parlons, et si l'on n'associe à l'histoire de la goutte proprement dite l'histoire des diverses affections groupées aujourd'hui sous le nom de rhumatisme.

Pour exposer avec quelque clarté cette question confuse, pour ramener à sa mesure légitime le mérite de chacun de ceux qui y ont attaché leur nom, il nous faut dire comment elle se présentait à l'esprit d'un médecin instruit du XVIe siècle. Si nous écartons le galénisme que condamnait l'observation

journalière et le système de Paracelse qui répugnait à la raison, ce médecin avait à choisir entre deux doctrines : l'une ramenait la pathologie aux temps hippocratiques, l'autre avait grandi dans l'école néo-latine, avait reçu sa forme dernière durant le moyen âge et, presque délaissée des médecins, s'était réfugiée dans le peuple auquel elle avait fourni sa langue médicale. C'est cette dernière qui devait l'emporter avec Fernel et avec Baillou.

Il semble cependant qu'aux jours de la Renaissance l'érudition si profonde et si commune, l'esprit de révolte contre la scolastique et contre l'arabisme auraient dû assurer à la première de ces doctrines de plus nombreux adeptes. Il s'agissait en somme de faire pour la médecine ce qu'on faisait avec tant de zèle pour les autres sciences, pour les lettres et pour les arts, de la ramener à l'imitation des modèles grecs de la belle époque. Mais il fallait pour cet effort une indépendance singulière; il fallait admettre que la décadence médicale avait commencé avec Galien, que celui-ci avait défiguré l'œuvre des anciens; il fallait chercher dans la collection hippocratique et mettre en lumière les livres dédaignés par l'école dogmatique comme inconciliables avec ceux qu'elle avait arbitrairement choisis pour seuls canoniques; il fallait par exemple opposer au traité de la *Nature de l'homme* le traité des *Affections*, les *Lieux dans l'homme* et le *Deuxième prorrhétique*. Il est vrai que, cet effort accompli, tout devenait facile et que l'histoire des affections articulaires illustrait avec une netteté parfaite les obscurités de la clinique.

Les Asclépiades du ve et du ive siècle avant notre ère, ceux de Cos comme ceux de Cnide, distinguaient parmi les maladies des jointures, abstraction faite des lésions traumatiques, les espèces suivantes :

1° La *Podagre*; nous n'avons pas besoin de redire avec quelle netteté ils avaient défini cette affection, avec quelle exactitude ils en avaient noté la marche, les causes et les symptômes principaux;

2° Les *Douleurs articulaires n'affectant pas les caractères de la podagre*, douleurs accompagnées de gonflement, tendant à la chronicité et suivies de déformations. Ces arthropathies étaient précédées plus ou moins longtemps à l'avance par des épistaxis, des migraines, des sueurs, des éruptions prurigineuses, des hémorroïdes, des coliques sans diarrhée et notamment des coliques hépatiques. A cette description tirée du *deuxième prorrhétique* (1), on reconnaît notre rhumatisme goutteux, le rhumatisme subaigu ou chronique des arthritiques. C'est lui encore que concerne la phrase suivante : « Certaines douleurs aux articulations excitent des démangeaisons quand il va pleuvoir (2) ». On trouve une mention de cette espèce morbide dans le formulaire de Scribonius Largus et dans quelques autres ouvrages, mais cela d'ordinaire sous une forme un peu vague ou trop brève, et il n'est pas douteux qu'on ne l'ait souvent confondue avec ce qu'on nommait la goutte froide ;

3° Les dépôts aux jointures ἀποστάσιες ἐς ἄρθρα, arthrites simples ou purulentes qui survenaient au déclin de certaines fièvres ou de certaines maladies consomptives. On lit dans le *Pronostic :* « les fièvres qui se prolongent, sans que l'état du malade devienne grave et sans que douleur persiste par l'effet d'une inflammation ou de toute autre cause évidente, déterminent la formation de dépôts, avec gonflement et douleur, dans quelqu'une des articulations et surtout des articulations inférieures (3) ». Il s'agit sans nul doute ici de nos arthrites secondaires, du pseudo-rhumatisme de quelques-uns ;

4° L'*Arthritis*. Les passages cités du traité des Affections suffisent à établir l'identité de l'arthritis ancienne et de notre rhumatisme articulaire aigu. Nous y avons ajouté chemin

---

(1) Éd. Littré, t. IX, p. 73.
(2) Des Humeurs. *Ibid.*, t. V, p. 499.
(3) Éd. Littré, t. II, p. 181. Voir aussi Aphor., t. IV, p. 513 Épid., t. VI, p. 273, etc.

faisant quelques mentions relevées dans la collection hippocratique, dans les autres œuvres de la médecine grecque et surtout dans la littérature latine. Nous avons vu que Caton, Lucilius, Cicéron, Vitruve, Musa, Pline et bien d'autres savaient distinguer la podagre de l'affection qu'ils désignaient le plus souvent sous son nom latin de *morbus articularis*, quelquefois sous son nom grec d'arthritis. Scr. Largus écrit même ἀρθρῖτις comme s'il s'agissait d'un terme technique, étranger à la langue vulgaire et nouvellement introduit.

Podagre, douleurs et déformations chroniques des jointures, épanchements survenus au cours de certaines maladies, arthritis enfin, c'étaient là les quatre étiquettes sous lesquelles les anciens groupaient toutes les maladies qui avaient leur siège unique ou principal dans les articulations ; et cette classification ne diffère guère de la nôtre que par la substitution aux appellations précédentes des mots goutte, rhumatisme chronique, rhumatisme secondaire, rhumatisme articulaire aigu.

Mais, en dehors des affections proprement articulaires, les anciens avaient observé certains états morbides sans localisation précise, sans cause déterminée ; c'étaient des douleurs diffuses occupant à la fois les muscles, les jointures et les os ; c'était une fatigue générale, une gêne de mouvement comparable aux courbatures qui sont l'effet des exercices violents ou des marches forcées. Aussi leur donnait-on une appellation commune, celle de lassitudes, de κόποι. Nous avons pu négliger jusqu'ici cette forme morbide un peu vague que l'on ne pouvait en aucune manière confondre avec la podagre, mais il est bon d'y revenir maintenant parce qu'elle a eu quelque part à la constitution du rhumatisme tel que l'ont compris les auteurs du XVIe siècle et Baillou en particulier.

Les traités hippocratiques n'en parlent qu'en passant,

mais un fragment de Théophraste (1) nous apprend quelle place tenaient les lassitudes dans la pathologie ancienne et quelles hypothèses elles avaient suscitées. Avaient-elles leur cause première dans les vaisseaux et dans les nerfs (tissu fibreux périarticulaire) ou seulement dans ces derniers ; venaient-elles d'une désassimilation excessive, d'une fonte rapide σύντηξις, provoquée par l'abus des mouvements, ou bien étaient-elles liées au travail lui-même, la lassitude lui succédant, *in situ*, par un simple changement d'état ? Malgré le caractère séduisant de cette dernière hypothèse toute mécanique, Théophraste accepte, comme explication principale des phénomènes observés, un afflux d'humeur vers les parties fibreuses et vers les jointures, encore plus sujettes que le reste à la fatigue. Les muscles aussi et le corps tout entier peuvent être frappés et l'on a pu créer les mots ὀστεοκόπους et ὀστάγρας.

En somme c'est surtout sur les parties les plus mobiles et les plus riches en nerfs que la fluxion se fait et que la lassitude s'établit, c'est-à-dire sur les nerfs et sur les jointures. Cette affection du reste n'est pas nécessairement l'effet d'un travail excessif, puisque ceux-mêmes qui restent au repos, assis ou couchés, peuvent ressentir les mêmes lassitudes, au point que la simple pression leur soit douloureuse à l'égal d'un serrement ou d'une contusion. Il arrive par exemple que la pléthore abdominale, les veilles prolongées, le *catarrhe* provoquent la lassitude en raison de l'excès d'humeur qui les accompagne ; le catarrhe en particulier n'est qu'une fonte morbide, une transformation liquide.

Ces lignes de Théophraste nous permettent déjà de soupçonner que sous le nom de lassitude les anciens réunissaient un certain nombre d'affections que nous rattachons au rhumatisme en donnant à ce mot son sens le plus large,

---

(1) Théophraste. Fragm. de lassitudine. Édit. grecque-latine de Didot, p. 398 et suiv.

par exemple le rhumatisme musculaire, certaines formes légères de rhumatisme articulaire, certaines névralgies. Une description plus étendue et plus précise que nous trouvons dans le recueil d'Aétius ne laisse place à aucun doute.

Aétius (1), ou l'auteur qu'il cite, commence par une bonne étude de la courbature et du surmenage : les symptômes sont dus à une acrimonie des humeurs, les produits d'une désassimilation, d'une fonte de la graisse et des muscles sous l'influence du mouvement n'étant pas suffisamment éliminés ; le traitement consiste, les premiers jours, en onctions, en frictions, en massages étendus pratiqués par plusieurs aides à la fois. A ces lassitudes provoquées correspondent les lassitudes spontanées, véritables maladies, dues elles aussi à des humeurs nuisibles formées au sein de l'économie.

Il en existe trois variétés : la lassitude dite ulcéreuse détermine au niveau de la peau et des muscles une douleur déchirante qui augmente au moindre mouvement; de plus les urines ont un dépôt particulier, la peau donne au toucher une impression mordicante; enfin il y a des sueurs anormales par leur couleur et par leur goût. La lassitude tensive atteint surtout les muscles ; il n'y a plus de douleur déchirante, mais un sentiment de pesanteur et de distension, sans tuméfaction appréciable.

En troisième lieu vient la lassitude inflammatoire ; ici nous citons textuellement : « La lassitude inflammatoire, qui vient spontanément et sans fatigue préalable, cause des douleurs si intenses, une telle chaleur des parties enflammées, avec tuméfaction des parties molles, qu'elle ne comporte aucun délai, ni de quelques heures, ni de deux ou trois jours; c'est immédiatement qu'elle détermine une fièvre très forte, à moins qu'on ne prévienne celle-ci par une saignée. Ces malades, en effet, ont le sang très chaud et presque tous réclament une abondante déplétion sanguine, encore chez

(1) Aétius, in Medicæ Artis Principes, p. 172.

la plupart la fièvre persiste-t-elle après cette déplétion. Aussi ne faut-il pas tarder, ni retirer peu de sang; il faut saigner bien vite, saigner jusqu'à la défaillance, pourvu que rien d'ailleurs ne s'y oppose. Il est bon de faire cette opération deux fois le même jour, en sorte que la première fois le sujet ne tombe pas tout à fait en syncope et que la seconde il n'aille pas jusqu'à la défaillance. Que l'on n'ouvre pas la veine ou qu'une hémorragie ne survienne pas spontanément ailleurs et ces malades n'auront à attendre leur salut que de leur bonne fortune ; encore ne seront-ils pas sauvés. Les douleurs sont-elles plus fortes dans la tête et dans le cou, il faut ouvrir la veine humérale ; dans la poitrine, le dos et les reins, la veine interne ; si le corps souffre également partout, on choisira la veine médiane (1). »

Telle était, dans ses grandes lignes, la nosologie antique, en fait de maladies articulaires. Il ne fallait pas, semble-t-il, un grand effort d'érudition pour la retrouver dans des livres que chacun avait alors entre les mains, il ne fallait pas un grand courage pour l'adopter. Et pourtant nous ne pouvons citer parmi les médecins célèbres du seizième siècle que Cardan et Mercado qui aient fait cet effort, aient eu ce courage.

Cardan, il est vrai, ne craignait pas les paradoxes : il se proclamait lui-même ennemi de la *Vox magistri* et l'on sait quelles furent les étrangetés de sa carrière ; mais il faut reconnaître que l'esprit clinique le plus sage, le bon sens le plus lumineux ont inspiré le commentaire sur les aphorismes. A propos du fameux aphorisme 29, *Puer non podagra laborat antè usum venereorum*, Cardan s'exprime ainsi : « Ce n'est pas une même chose que le *morbus articularis* et la podagre. Galien aurait mieux fait d'enseigner cela que de reprendre si souvent Hippocrate et sans raison. J'ai vu de

(1) Aétius. Liv. IV, in Medicæ Artis Principes. t. II, p. 175 et 176.

nombreux enfants affectés d'arthritis, je n'en ai pas vu un seul qui eût la podagre et je ne me souviens pas d'en avoir lu un seul exemple cité. Hippocrate disait dans le livre des Affections : La podagre est la plus violente des affections articulaires, la plus longue et la plus rebelle ; et il ajoutait que dans le mal articulaire au contraire la douleur est mobile et passe d'une jointure à l'autre. Il n'en est pas ainsi de la podagre qui passe sans se jeter ainsi de côté et d'autre. Nous avons vu plus haut comment les arthritis surviennent souvent après les fièvres (aph. 31), ce que ne fait pas la podagre, excepté chez ceux qui y sont sujets. En effet, quand l'humeur se résout, ce n'est pas le sang pur des veines, c'est un sang corrompu qui flue vers les jointures ; et cette sorte de pus donne naissance à l'arthritis, non à la podagre. Aussi l'arthritis n'est-elle pas sujette aux retours de la podagre, parce que sa cause matérielle est étrangère à la constitution du sang et par suite n'est pas toujours prête à se porter sur les articulations ; le mal articulaire ne revient donc pas sinon après des fièvres, tandis que la podagre a ses retours. Si parfois le mal articulaire revient sans être précédé d'une fièvre, même alors sa cause matérielle est une pituite échauffée, corrompue par la lassitude » (1).

Un peu plus loin (2), Cardan dit de Paul d'Égine et d'Alexandre de Tralles qu'ils ont commis une erreur grossière, *pessimè confuderunt*, en confondant l'arthritis et la podagre.

Dans le passage cité plus haut, nous relevons trois idées également justes, également méconnues par les contemporains de Cardan : 1° l'arthritis d'Hippocrate et de l'auteur des Affections est une maladie fort différente de la podagre, c'est le *morbus articularis*, notre rhumatisme articulaire aigu ; 2° elle a ce caractère d'être assez fréquente chez les

(1) Hier. Cardani, in Aphor. Hippocr. Comment. Patavii, 1653, p. 473.
(2) *Ibid.*, p. 508.

enfants et cet autre, étranger aussi à la podagre, d'être sujette à la généralisation et à la mobilité ; 3° enfin l'arthritis ressemble aux fièvres, elle est le résultat d'une altération septique du sang, tandis que la podagre trouve dans le sang lui-même sa raison d'être, sa cause matérielle. Aujourd'hui encore nous ne saurions mieux opposer l'une à l'autre la fièvre rhumatismale, proche parente des maladies infectieuses, et la goutte qui a dans les modifications chimiques du sang et des humeurs sa cause prochaine.

Cardan ne s'était pas contenté de résumer brièvement ses sentiments dans une page de commentaire ; il les avait enseignés et propagés autour de lui. Nous avons sur ce point le témoignage d'un de ses élèves, Taddeo Duno, de Locarno, qui a laissé des lettres médicales dont quelques-unes sont adressées *Optimo maximoque medicinæ professori Hieronymo Cardano, præceptori meo colendissimo* (1). Deux autres, où il est question de douleurs articulaires, survenues chez une femme de trente ans, ont été écrites, la première pour demander, la seconde pour réfuter l'avis d'un médecin de Côme, Jean-Paul Turriano. L'auteur s'y exprime ainsi (2) : « Je t'ai écrit que le mot grec ἀρθρῖτις est rendu proprement en latin, c'est-à-dire chez les médecins latins, par l'expression *articularis morbus*, et cela parce que l'arthritis est une affection de toutes les jointures du corps, et que de même les affections particulières des jointures tirent leur nom des régions mêmes qui sont frappées et ne sont pas appelées en grec ἀρθρῖτις, ni en latin *morbus articularis*, bien que ce soient des affections articulaires... Ce que l'on dit de l'arthritis ne peut l'être de la podagre, de la sciatique, de la chiragre, ni des autres : car tout diffère et les causes et le siège du mal et le choix des remèdes et la nature même des maladies. Ainsi, l'arthritis est due parfois à la surabondance du sang, la po-

(1) Thaddæi Duni locarnensis medici epistolæ medicinales. Tiguri, 1592. Epist. V.

(2) *Ibid.* Epist. XII, p. 63-73.

dagre presque jamais. L'arthritis envahit toutes les jointures du corps, nous l'avons dit et nous le répétons, la podagre ne touche que les seules jointures du pied ou les pieds seuls. Le traitement de l'arthritis ne ressemble pas toujours à celui de la podagre, surtout quand elle est engendrée par l'excès de sang. En outre, l'arthritis n'est pas héréditaire comme est la podagre; enfin, elle guérit quelquefois très facilement, tandis que la podagre n'admet pas de guérison parfaite. »

« Souviens-toi, je t'en prie, des malades atteints de *morbus articularis*, si tu en as jamais eu à soigner, ce dont je ne doute pas, et demande-toi si leurs tortures occupaient seulement les pieds, ou les mains et les pieds en même temps, ou ne s'étendaient pas plutôt à toutes les jointures du corps. Ceux qui souffrent du mal articulaire sont le plus souvent des amateurs de bonne chère, *crapulosi*, farcis d'humeurs crues, pituiteuses et épaisses, cause habituelle des affections articulaires, et, quand ils sont pris, ils ne peuvent remuer facilement ni les genoux, ni les pieds, ni les bras, ni les mains, ni le cou, ni le dos, ni aucune partie du corps, mais ils gisent cloués au lit, sans bouger. Et c'est là ce que les Grecs et les Latins appellent l'arthritis. »

La lettre, dont nous extrayons ces passages, est datée du mois de juin 1553; elle répond à une épître médiocre où Turriano soutenait, à grand renfort de citations empruntées à Galien, qu'il importait peu de discuter les noms, puisque les deux affections étaient de même nature et avaient la même cause, une humeur qui pouvait être sanguine, bilieuse ou pituiteuse.

L'élève de Cardan, dans sa vive réplique à son correspondant galénique, a heureusement traduit et développé les doctrines de son maître ; aux raisons données par celui-ci, il ajoute une affirmation plus nette de la curabilité du rhumatisme articulaire, un sentiment plus juste des différences fondamentales qui distinguent l'arthritis de la podagre, cette assertion enfin si exacte, et que nous voyons émise pour la

première fois, que l'arthritis n'est pas héréditaire comme la podagre. Si nous joignons à cela le bref et saisissant tableau clinique qui termine notre citation et qui a devancé de quarante ou cinquante ans la description si justement louée de Baillou, il nous semble que l'on pardonnera volontiers à Thaddée Duno ses opinions contestables sur la genèse du rhumatisme attribué à une pléthore sanguine, opinions presque générales alors, opinions soutenues récemment encore et qui ont eu en ce siècle cette lamentable conséquence, la saignée à blanc des rhumatisants.

Les pages, si originales, de Cardan et de son élève passèrent presque inaperçues. La critique, si franchement formulée, de Galien et de la manière dont il travestit la pensée hippocratique, parut simple boutade d'un génie inégal et l'on s'empressa de l'oublier. Sennert seul s'est souvenu de Cardan, et Schneider de Thaddée Duno. Mais un esprit tout différent, si éloigné des nouveautés qu'on a pu, à une lecture superficielle, le considérer comme le dernier des scolastiques, Luiz Mercado a précisément émis sur le sujet qui nous occupe les mêmes sentiments que Cardan, dont il ignorait sans doute les commentaires. Il l'a fait pour des raisons tirées de la seule observation et non de la critique des textes, mais son témoignage n'en a que plus d'autorité (1).

Après avoir proposé, au sujet des maladies articulaires considérées en général, des idées que nous aurons à rappeler, il étudie dans un chapitre séparé l'arthritis. Le fait d'une description indépendante n'a pas par lui-même grande signification. D'autres auteurs, Mercuriali par exemple, avaient agi de même, sans réussir à donner à leur arthritis une physionomie propre, à lui trouver d'autre caractère distinctif que la multiplicité des jointures affectées. Mais Mercado ne se borne pas à admettre une espèce morbide nommée ar-

(1) Lud. Mercatus. Operum Tomus II. Francfort, 1620. De internorum morborum curatione, lib. IV, p. 431.

thritis, il l'oppose à la podagre et à la sciatique et il réunit les éléments d'un diagnostic différentiel. Il les emprunte pour une part à quelques médecins des siècles précédents, mais il est un des premiers qui les ait groupés de manière à en établir la valeur nosologique.

L'arthritis est une affection tout autre que la podagre pour les raisons suivantes : 1° la podagre exige ces deux conditions pour naître, une faiblesse innée ou acquise des jointures et une petite quantité d'humeurs ; l'arthritis, au contraire, demande une plus grande quantité d'humeurs, une moins grande faiblesse préalable des jointures. Dépouillé de la forme que lui donnait la pathologie humorale du temps, forme à laquelle Mercado resta toujours fidèle, cet argument repose sur deux faits cliniques bien observés : dans le rhumatisme articulaire aigu il y a une exsudation séreuse considérable, occupant presque toutes les jointures ; on ne saurait donc attribuer à celles-ci une prédisposition particulière puisqu'elles sont toutes également frappées ; dans la goutte, au contraire, l'épanchement est peu abondant et la lésion n'atteint qu'un petit nombre de jointures, toujours les mêmes ; on est donc amené à chercher à ces articulations une tare héréditaire ou acquise, une faiblesse naturelle qui les prédispose au mal, à l'exclusion des autres. Si le problème n'est pas mieux résolu de nos jours qu'au temps de Mercado, il se pose dans les mêmes termes.

2° Dans l'arthritis, la douleur commence avec le gonflement des parties, dans la podagre elle précède le gonflement. Dans le rhumatisme articulaire aigu en effet les douleurs sont sensiblement proportionnelles à l'abondance de l'épanchement ; dans la goutte, on peut éprouver d'atroces douleurs sans que la vue fasse saisir une tuméfaction notable, et quand celle-ci vient à se produire la souffrance est souvent sur son déclin.

3° L'arthritis ne demande pas quarante jours pour se résoudre comme la podagre. Ici il ne faut pas prendre dans toute sa rigueur ce délai de quarante jours imposé à la

goutte par Hippocrate : il est trop long ou trop court selon que l'on considère les formes aiguës et récentes ou les formes subaiguës et invétérées de la maladie. Mais la raison invoquée par Mercado reste juste dans sa généralité. Le rhumatisme articulaire aigu, le seul qui soit désigné sous le nom d'arthritis, a d'ordinaire, et par définition, une évolution rapide ; la podagre reste la podagre dans l'intervalle de ses attaques et quelle que soit la durée de celles-ci.

4° L'arthritis ne revient pas aussi souvent que la podagre. L'argument n'a pas besoin de commentaire : il est d'une évidente vérité.

5° L'arthritis ne laisse rien après elle qui puisse causer une infirmité, *in arthritide vero radicitus discutitur materia omnis, quo nihil superest quod impotentiam articulorum adaugeat.* Sur ce point encore l'exactitude du parallèle est absolue. Dans le rhumatisme articulaire aigu la *restitutio ad integrum* est la règle ; dans la podagre les déformations, les dépôts tophacés, les lésions de diverse nature aboutissant à l'impotence sont la suite presque obligée d'accès un peu fréquents.

Les traits distinctifs énumérés par Mercado étaient pour son temps les meilleurs qu'on pût noter pour justifier l'autonomie de l'arthritis. Ils sont tirés non d'un choix arbitraire parmi les symptômes, mais de l'étude de la marche et de l'évolution, c'est-à-dire de ce qui révèle le mieux la nature propre d'une maladie, de ce qui en marque le caractère spécifique. L'auteur complète son œuvre en relevant avec non moins de bonheur les signes particuliers qui font reconnaître les douleurs de la vérole et empêchent qu'on ne les confonde avec celles de l'arthritis.

Ainsi pensaient au cours du XVIe siècle le savant italien et le clinicien espagnol. Pour retrouver une pareille netteté dans la conception de cette entité morbide qu'ils nommaient *morbus articularis* ou arthritis, il faut remonter aux livres hippocratiques ou descendre à l'œuvre de l'anglais Cullen (1776). Que l'on réunisse en effet les caractères propres à

l'arthritis, énumérés par Cardan, Duno et Mercado, et l'on a une excellente ébauche du rhumatisme articulaire aigu, tel que nous le comprenons aujourd'hui. Et pourtant leurs noms sont oubliés. On a pris à la lettre l'affirmation audacieuse de Baillou que l'affection décrite par lui était restée, jusqu'à son livre, anonyme et méconnue.

Nous venons d'esquisser à grands traits la conception que s'était formée des maladies articulaires l'ancienne médecine grecque et que Cardan, Duno et Mercado furent seuls à adopter dans son intégrité. Il nous faut en agir de même avec la médecine que nous nommons néo-latine et qui, née à Carthage de l'union du méthodisme et de la vieille pathologie humorale, domina en Occident jusqu'à l'invasion des livres byzantins et arabes, et garda encore, durant les règnes d'Avicenne et de Galien, quelque action, inavouée ou inconsciente, sur l'esprit des médecins, sans parler de l'empire qu'elle eut toujours sur le peuple dont elle avait inspiré les opinions et dicté le langage, en fait de maladies.

Cardan et Mercado se rattachaient directement aux Asclépiades ; c'est à Théodore Priscien et à Cassius Felix que se rattachent Fernel, Charles Lepois, Felix Plater, Baillou, Rivière, tous ceux qui ont contribué à rétablir sous une forme nouvelle, mais non meilleure, l'espèce morbide qui était jadis l'arthritis et qui est aujourd'hui le rhumatisme. C'est une tâche assez ingrate de rechercher et de relever les vestiges d'une tradition obscure, il importe cependant de suivre la marche des idées, même aux heures d'hésitation et de tâtonnements. A voir à quelle cause légère tient parfois le triomphe d'une notion sérieuse, on comprend qu'il ne faut en médecine négliger aucun secours et que l'histoire, la philologie même peuvent avoir leur prix. Une science mieux avertie, une critique plus avisée, chez les médecins du XVIe siècle, eussent évité bien des confusions, bien des erreurs dont, après trois siècles, nous sommes encore embarrassés.

Sans reprendre dans tous leurs détails les variations de doctrine et les vicissitudes de langage qui ont abouti à la genèse du mot goutte, nous rappellerons que, pour les auteurs du v° siècle, les mots *destillatio*, *catarrhus*, *reuma* ne s'appliquaient pas seulement à certaines affections des voies respiratoires, mais que déjà on désignait sous l'un de ces noms devenus synonymes les désordres survenus du côté des viscères, des membres et des jointures, du fait d'une même cause, agissant par les mêmes voies, c'est-à-dire d'une humeur coulant hors de ses voies naturelles, d'une *derivatio* d'un flux, *reumatismus*. Cette dernière expression avait servi à dénommer tous les écoulements, même la diarrhée, même l'incontinence d'urine, mais avec le temps sa signification s'était précisée. La médecine latine la reserva aux poussées fluxionnaires et sécrétoires qui étaient l'effet d'un catarrhe, d'une descente, comme on traduira plus tard.

Dans la médecine grecque, le rhumatisme resta une poussée fluxionnaire, surtout sanguine, se portant sur un organe quelconque, peau, viscères ou jointures. A ne considérer que cette dernière localisation, nous voyons Rufus (dans la vieille traduction latine du traité de la goutte) (1) chercher des remèdes *ad dolores rheumaticos et ad inflammationes articulorum*. Il ne s'agit nullement dans ces cas de rhumatisme, mais d'une complication de la podagre, d'une fluxion locale, quasi inflammatoire, plus intense que de coutume.

De même encore, Alexandre de Tralles, dans son onzième livre, parle du rhumatisme comme d'un symptôme occasionnel de la podagre, d'un signe de l'humeur sanguine. Il énumère les précautions à prendre et ajoute : « Voilà ce qu'il convient de faire pour ceux chez qui le rhumatisme ὁ ῥευματισμός naît d'une surabondance de l'humeur sanguine » (2).

---

(1) Rufus. Œuvres. Édit. Daremberg, p. 285.
(2) Alexandre de Tralles. *Loc. cit.*, p. 634.

De même enfin Démétrius Pepagomène, emploiera ce même mot ῥευματισμοί, alors qu'il s'agira des poussées goutteuses qui se portent non seulement sur les mains et les autres jointures, mais encore sur le cerveau, le foie et le cœur (1). Ici les mots fluxion ou poussée traduisent exactement la pensée de l'auteur. Les passages que nous venons de citer et la doctrine qu'ils impliquent n'ont eu du reste aucune part à la genèse de l'entité morbide que nous nommons rhumatisme.

Quant à la théorie latine, Priscien l'a formulée un des premiers : « Tout catarrhe, dit-il, doit être l'objet de soins attentifs, ayant son origine et son principe dans la tête. Un débordement (2), découlant de là par les divers canaux, inonde les régions qu'il atteint et à la longue les affaiblit, pour peu qu'on le néglige. Trois sortes d'affections peuvent en naître : l'une occupe le nez, c'est le coryza ; l'autre occupe la gorge, on l'appelle *branchos* ; la troisième atteint la poitrine et, quand elle dure longtemps et envahit les poumons, elle provoque une phtisie absolument incurable. Je n'oublie pas non plus que quand ce débordement se précipite et tombe sur les régions inférieures, poussant devant lui la matière morbide déjà entraînée par son propre poids, il lèse souvent les organes vitaux de la région centrale (3), y détermine au passage divers accidents *et enfin se jette sur les pieds, endroit condamné d'où il est difficile de le chasser.* Mais d'abord c'est le corps tout entier qu'il émeut : une sorte de pesanteur douloureuse saisit toutes les parties du corps, sans fièvre concomitante, par l'action propagée de ce flux descendant. Cette action intéresse d'abord et surtout la tête ; aussi est-ce sur elle et sur les parties voisines et

---

(1) Demetrius Pepagomène. *Loc. cit.*, p. 20.

(2) *Débordement* ne rend pas le sens étymologique de *derivatio*, mais il traduit fidèlement, croyons-nous, la pensée de Priscien et de ses successeurs.

(3) Le texte dit *précordiale*, mais ce mot avait alors un sens beaucoup moins précis que son sens actuel.

attenantes que nous dirigerons nos premiers soins ; nous indiquerons ensuite ce qui concerne chacune des parties touchées ou envahies. »

Priscien énumère toutes les prescriptions qui conviennent *reumatizanti* : onctions chaudes sur le corps et sur la tête, repos absolu, diète sévère, purgation. « Lorsque par ces moyens la maladie se sera humanisée, j'insisterai sur les mêmes onctions, imitant les exercices de la palestre et frottant les régions inférieures avec plus d'énergie. Le flux, *reumatismus*, rappelé ainsi des parties supérieures abandonne celles de ces régions qu'il inquiétait et qu'il n'aurait pu atteindre sans péril, et le caractère bénin de la maladie nous permet de repousser les secours de la médecine interne » (1).

Ainsi s'exprime Priscien; Cassius Felix, son compatriote et son contemporain, écrit de son côté : « On dit qu'il y a rhume *reuma* toutes les fois qu'un afflux abondant d'humeur fait brusquement et sans cause préalable gonfler une partie du corps. Les Grecs disent *reumatice diathesis*, c'est-à-dire affection rhumatique. C'est une affection fréquente, *surtout au niveau des jointures*, par exemple au genou, au coude, aux clavicules, à l'union de la mâchoire et de la tempe, au-devant de l'oreille, quelquefois même à la face où les yeux se trouvent tout à coup fermés par une énorme tuméfaction » (2).

Cælius Aurelianus n'ajoute rien à ces notions. Le chapitre *de catarrho* de l'Esculapius (3) ne fait que résumer ce qu'avait dit Soranus dans le traité des maladies chroniques (livre II, ch. VII), où il est parlé des seuls catarrhes qui occupent les voies respiratoires, et où l'on relève cette seule phrase intéressante : « Le catarrhe bronchique se distingue du *rhuma-*

---

(1) Th. Priscien. Liv. II, ch. xx. Éd. Rose, p. 158.

(2) Cassius Felix. Ch. xxiii, ad reuma, p. 39.

(3) Ce chapitre a gardé plus que les autres la forme interrogative que lui avait donnée l'auteur du *Liber responsionum*.

tisme de la poitrine, *a rheumatismo thoracis* par ce fait que, les autres signes étant communs, la douleur paraît siéger dans la partie même du thorax que l'on croit affectée. » Remarque qui se rapporte sans doute à notre pleurodynie.

On le voit, les troubles morbides que Priscien et Cassius Felix rattachaient au catarrhe, au rhume, au rhumatisme étaient décrits en dehors des maladies articulaires, comme n'appartenant pas au même domaine qu'elles. La ligne de démarcation est bien tracée : la podagre, l'arthritis et la sciatique sont des affections limitées aux seules jointures; au contraire, la diathèse rhumatique des Grecs n'est pas nécessairement et exclusivement articulaire. Nous retrouverons cette distinction sous la plume de Fernel, de Baillou et de Rivière ; elle ne disparaîtra qu'après les travaux de Cullen et de Bouillaud.

Quelle place occupait le rhumatisme ainsi compris dans la nosologie du moyen âge ? Pour s'en rendre compte, il suffit de se rappeler ce que nous avons dit du mot goutte et de sa large acception. Goutte était le synonyme populaire de catarrhe, de destillation, de rhumatisme ; c'était le terme générique sous lequel se groupaient un grand nombre de variétés, de types plus ou moins légitimes, dont voici les principaux.

1° Il y eut la *goutte podagre* que ce dernier mot définit suffisamment. Les médecins de l'Occident, pour des raisons assez connues, eurent moins souvent que leurs confrères orientaux l'occasion de l'observer et de la traiter, aussi occupe-t-elle dans leurs livres, dans leurs formulaires, une place moins exubérante que dans les manuels d'origine byzantine.

2° Il y eut la *goutte arthritique*. Nous l'avons montré par mainte citation empruntée aux médecins africains, aux maîtres de Salerne, aux auteurs inconnus dont les fragments remplissent les manuscrits du moyen âge, la goutte arthritique, sous sa forme aiguë, mobile, fébrile, répondait aux variétés les plus nettes de notre rhumatisme articulaire

aigu ; sous ses formes chronique, noueuse, déformante, ulcéreuse, elle embrassait à la fois, sans qu'on puisse trop blâmer cette confusion, les cas de goutte chronique avec déformations tophacées et les arthropathies diverses que nous réunissons sous l'étiquette provisoire de rhumatisme chronique ;

3° *La goutte sciatique* était mise encore au nombre des affections articulaires, regardée qu'elle était comme une arthrite de la hanche, mais on savait déjà que les douleurs pouvaient gagner la cuisse, la jambe et le pied ; on devait apprendre bientôt que les lésions siégeaient moins dans la jointure coxo-fémorale que dans le nerf sciatique, *in nervo lato*.

Enfin, et ce fut là le mérite propre de la pathologie de ces âges, il y eut autant d'espèces de goutte qu'il y avait d'affections catarrhales capables de se succéder, de se substituer l'une à l'autre, passibles d'une médication unique, issues des mêmes erreurs de l'hygiène individuelle. Nous avons mentionné en leur lieu la *goutte migraine* et la *goutte paralytique,* la *goutte rose* et la *goutte caduque,* la *goutte sereine* et la *goutte à l'aine,* quelques autres encore dont le groupement sous une appellation commune constituait la première et curieuse ébauche de cette disposition générale que nous appelons encore la diathèse goutteuse, que beaucoup désignent sous le nom d'arthritisme.

Si large que fût le cadre de ce système nosologique, il restait encore, en dehors de ses limites, quelques affections douloureuses sans localisation bien définie, qui occupaient les jointures, mais intéressaient aussi les muscles, les membranes fibreuses, les nerfs et les os. Nous avons vu que les médecins grecs s'étaient heurtés à la même difficulté et l'avaient adroitement tournée en créant de toutes pièces l'entité *lassitude spontanée.* Nos médecins latins agirent plus simplement encore : après avoir défini, à l'aide d'une épithète précise, chacun des types de goutte les plus faciles à reconnaître et à classer, ils laissèrent les autres sans place

déterminée parmi les maladies goutteuses; ils furent *incertæ sedis, incerti nominis*. On dit, pour les désigner, goutte, descente (1), catarrhe, destillation tout court, on dit de même rhumatisme, les deux premières expressions étant laissées au vulgaire, les dernières seules étant acceptées des médecins. Or, parmi ces destillations simples et ces rhumatismes, nous reconnaîtrions aujourd'hui, comme nous l'avons fait plus haut dans le groupe des lassitudes, beaucoup des affections que nous nommons rhumatismales, celles qui atteignent surtout les muscles, les aponévroses, le périoste, frappés au même titre sinon au même degré que les jointures, celles aussi auxquelles on ne peut assigner un siège précis et que nous nommons vagues pour cette raison.

Un flux, un débordement, une inondation, l'envahissement d'une région du corps par une humeur légère, mobile, incolore, insipide ou légèrement salée, telle était la lésion matérielle qui servait d'explication commune et comme de lien à ces diverses affections.

A défaut de textes plus développés et comparables à ceux qui émanent de l'école africaine, les courts fragments extraits des manuscrits latins du moyen âge nous ont montré la persistance de ces idées, et l'histoire du mot goutte nous a prouvé combien était répandu le système humoral que nous venons de résumer. Mais, à l'apparition des livres arabes et byzantins, les médecins les plus érudits abandonnèrent à la foule la doctrine latine et les formes de langage qu'elle avait revêtues.

Cependant, au cours même du XVIe siècle, un certain nombre de médecins gardaient encore quelques souvenirs des traditions occidentales. Qu'on ouvre par exemple un

---

(1) Nous avons cité deux lignes de Paracelse où, sous le nom de *defluxus* et d'*arthritis*, il fait certainement allusion à notre rhumatisme articulaire, car pour lui ces affections sont dues à un tartre « qui passe, qui court d'un lieu à l'autre, à la façon des tempêtes de l'Océan. »

petit livre d'un médecin de Bordeaux, Pierre Pichot : cet opuscule, imprimé en 1577, a ce titre explicite : *de rhumatismo, catarrho, variisque e cerebro destillationibus et horum curatione libellus.* On y voit l'auteur faire, à la mode ancienne, du mot rhumatisme un synonyme exact de catarrhe et implicitement de goutte, trouver, dans ce rhumatisme descendu de la tête, l'origine d'une foule d'affections, et, entre autres, de douleurs articulaires et d'arthritis quand il atteint le cou, les épaules, les muscles du dos ou l'ensemble des jointures : tous méfaits qui le font s'écrier : *Hujus tantæ morborum iliados causa est !*

Le petit livre de Pichot n'eut sans doute pas grand retentissement, ni grande action. Tel qu'il est cependant, il nous aide à comprendre l'état d'esprit de médecins plus illustres, les raisons, conscientes ou non, qui leur suggérèrent telle ou telle doctrine dont on leur a fait honneur comme d'une création. Cela est vrai de Fernel, plus vrai encore de Baillou.

S'il nous fallait fixer une date précise aux commencements de la médecine moderne et à la fin du moyen âge médical, c'est dans l'enseignement de Fernel que nous la prendrions il eut en effet la liberté d'esprit d'un Paracelse sans en avoir l'ignorance et la stérile agitation. Précisément, à propos d'un cas de goutte, il écrit dans une lettre datée de 1550, ces lignes aussi claires, aussi courageuses que les diatribes les plus vantées de l'alchimiste : « Je ne me suis jamais laissé détourner de la recherche personnelle par l'autorité des anciens et pourtant il n'en est aucun parmi leurs écrivains, si médiocre soit-il, que je n'aie lu ; mais, je puis le dire, je dois moins à cette lecture qu'à mes propres observations (1). »

Le chapitre consacré à l'arthritis ne dément pas trop ces

(1) Johannis Fernelii Ambiani universa medicina. Genève, 1679, p. 679.

belles paroles : il atteste à la fois l'érudition de l'auteur et son indépendance. En voici les principaux passages (1).

« L'arthritis est une douleur des jointures revenant par intervalles. Des douleurs diverses peuvent occuper les membres : les unes affectent les membranes osseuses, les muscles, les nerfs ou les régions intermédiaires (entre deux jointures) : ainsi ont coutume de faire la vérole et la simple *destillatio*. Les autres siègent uniquement dans les articulations ; elles y tombent et y restent fixées. Les dernières seules sont comprises sous le nom d'arthritis. »

Fernel donne ailleurs cette définition de la destillatio : « chute sur les parties sous-jacentes d'une humeur superflue tombant de la tête. Ce mot a une signification étendue chez les modernes ; chez les anciens il désignait seulement les catarrhes qui se portent sur la gorge. »

L'observation est juste à cela près que les modernes, les *juniores* sont plus anciens que ne le croyait Fernel, qui se borne à reproduire ici les enseignements de la médecine néo-latine, la doctrine de Priscien.

Abordant l'étude des affections proprement articulaires, groupées sous le nom d'arthritis, il en énumère les diverses variétés, chiragre, podagre, arthritis de l'épaule, des genoux et des coudes, et y joint par égard pour la tradition la sciatique, dont il donne cette excellente description : « La sciatique, la plus violente de ces affections, siège non pas dans l'articulation de la tête du fémur avec l'os de la hanche, mais plus profondément au sommet de la fesse, à l'endroit où les nerfs venus des lombes et du sacrum pénètrent dans la cuisse. Il y a une douleur atroce qui n'occupe pas seulement la hanche, mais se prolonge dans la cuisse, dans la jambe, jusqu'à l'extrémité du pied, partout enfin où s'étend le nerf descendu de la hanche affectée ». Il est juste de rappeler que ces lignes ont été écrites deux siècles avant le mémoire célèbre de Cotugno.

---

(1) Fernel. Pathologie. Liv. VI, ch. XVIII.

Vient ensuite l'étude des causes. La cause prochaine et continente de l'arthritis n'est pas une simple dyscrasie sans lésion matérielle, c'est une humeur contre nature qui infiltre les ligaments, les membranes péri-articulaires et les tendons, ne pénétrant que rarement entre les deux extrémités osseuses. Cette humeur, et nous touchons ici au passage le plus hardi de ce chapitre, n'est pas aussi variée qu'on l'enseigne ; elle n'est jamais sanguine ni bilieuse, ni mélancolique ; elle est uniquement pituiteuse ou séreuse. « C'est à tort que l'on admet deux variétés d'arthritis d'après la nature de l'humeur, l'une chaude, l'autre froide ; toute arthritis est froide provenant d'une humeur froide. Si l'on observe parfois, surtout dans la podagre et la chiragre, de la rougeur ou de la chaleur, cela ne tient pas à l'essence même de la maladie, mais à la violence de la douleur qui appelle la rougeur, la chaleur et quelquefois la fièvre ». (1)

On ne pouvait condamner l'humorisme galénique avec plus de franchise. Aussi jamais assertion nouvelle ne suscita pareil tumulte dans les esprits. Rien ne prouve mieux l'autorité attachée à la parole de Fernel et le respect gardé à sa mémoire, que les controverses interminables soulevées par les courtes phrases que nous venons de relever. Pendant cent ans et plus, en quelque pays que ce soit, on ne dira rien de la goutte, du rhumatisme ou des catarrhes sans rappeler et sans discuter, sous une forme identique dans sa monotonie, une doctrine dont son auteur avait dit avec quelque assurance : « Tel est, fondé sur le raisonnement et sur l'expérience, mon sentiment sur la cause continente de l'arthritis ».

Partout même éloge de l'homme, de sa science et de son éloquence ; partout même regret de ne pouvoir souscrire à ce qu'on regarde comme une véritable hérésie. On aurait peine à comprendre une émotion si vive, tant les raisons des deux parties paraissent futiles, si on ne réfléchissait que ces

---

(1) Fernel. *Loc. cit.*, p. 576.

raisons servaient surtout à masquer ce qui était le fond du débat, ce qui en expliquait la violence et la durée. En réalité, l'affirmation que la cause de l'arthritis était une et non multiple, qu'il n'y avait qu'une humeur peccante et non quatre, avait seule déchaîné la guerre. C'était pour ou contre l'humorisme classique que l'on se battait : de là l'importance historique du fragment cité.

Un autre passage, d'une portée plus restreinte, bien qu'il ait provoqué d'aussi ardentes polémiques, intéresse plus directement l'histoire de la goutte et du rhumatisme, c'est le suivant : « On donne avec raison comme cause antécédente à l'arthritis l'afflux d'humeur dans des jointures affaiblies, mais la source de cette humeur, le chemin suivi par elle, c'est ce qu'on ne paraît pas avoir recherché avec soin. Cette ignorance fait qu'on a renoncé jusqu'ici à traiter la douleur articulaire, la croyant incurable ; aussi l'appelle-t-on l'opprobre des médecins. On se trompe quand on fait venir des viscères intérieurs l'humeur qui envahit les jointures... L'arthritis a sa source dans la tête d'où une humeur pituiteuse et ténue découle dans les articulations. Ce n'est pas le cerveau cependant qui est l'origine de l'arthritis, ni ses ventricules intérieurs, réservoirs où s'amassent les superfluités pituiteuses (celles-ci s'écoulent au dehors par les narines, ou tombent par le palais soit dans la trachée et les poumons, soit dans l'estomac et les régions intérieures), mais ce sont les parties extérieures de la tête, situées au dehors du crâne qui sont le point de départ de l'humeur superflue qui en découle *en parcourant sous la peau la surface du corps* ». Fernel avait déjà exposé dans un chapitre précédent (Livre V, chap. IV) cette pathogénie commune à l'arthritis et aux destillations, et s'était étonné qu'aucun ancien n'eût découvert la distinction qu'il marque entre les catarrhes venus de l'intérieur de la tête, selon le mode vulgairement admis, et les catarrhes venus des régions extra-crâniennes.

Si nous laissons de côté ce qui concerne le nombre et la

nature des humeurs morbides, on relève dans le système de Fernel deux éléments qui reparaîtront à peine modifiés dans les écrits de ses successeurs et contribueront pour leur part à l'édification de notre rhumatisme. D'une part, toutes les douleurs de jointures ne sont pas comprises dans le groupe des arthritis, celles qui frappent en même temps les os, les muscles et les parties fibreuses sont rattachées à la destillation, au catarrhe, au rhumatisme, tous mots synonymes, comme nous l'avons montré. D'autre part, la périphérie du corps, ce qu'on appelait l'habitus extérieur, acquiert l'importance et le rôle d'un organe essentiel. C'est le lieu de passage, de refuge et d'arrêt de l'humeur séreuse dont le débordement cause tant de malheurs.

La conception d'un débordement d'humeur envahissant les parties extérieures et superficielles était ancienne : les médecins du XVIe siècle s'emparèrent de l'idée et abusèrent de la métaphore. Rondelet (1), parlant des fluxions qui se portent des viscères intérieurs sur des régions moins nobles, a cette phrase : « C'est comme le débordement des fleuves hors de leur lit, lorsqu'à la suite d'abondantes pluies ils ne peuvent contenir la masse de leurs eaux qui inonde et couvre les régions voisines ».

Mercado (2), étudiant les caractères communs des diverses maladies articulaires dans un chapitre où il fait preuve d'un éclectisme rare de son temps, nous montre l'humeur morbide venue de la tête, du foie, de l'intestin ou d'ailleurs, empruntant toutes les voies ouvertes, trou de la nuque, tunique des tendons, espaces sous-cutanés, cavité des veines, pour se jeter sur un seul endroit. « Mais, plus fréquemment, les douleurs naissent d'un consensus, d'une participation du corps entier. Aussi sont-ce les douleurs articulaires (c'est-à-dire l'arthritis) plutôt que la podagre ou la sciatique qui sont ainsi éveillées. Comme on l'a dit, ce mode de fluxion

(1) Rondelet. Methodus curandi morbos. Liv. III, ch. LXXXI.
(2) L. Mercado. T. IV, p. 434.

est le débordement d'une rivière, l'inondation des cavités articulaires et des parties voisines. Et comme le corps tout entier est affecté de plénitude et présente les mêmes désordres du côté des veines, presque toutes les articulations sont atteintes du même mal, ainsi que les parties environnantes ». Mercado ajoute que l'issue de l'humeur hors des veines se fait par *diapédèse* ou par *anastomose* (c'est-à-dire par effraction, mot à mot par un trou), et qu'en dehors de l'épanchement intra-articulaire, le gonflement veineux et l'exsudat sorti des vaisseaux contribuent pour leur part à la tuméfaction locale. Ce sont là de judicieuses observations qui complètent heureusement la description de l'arthritis que nous avons citée plus haut.

Les fragments des livres de Fernel et de Mercado que nous avons rapprochés et reproduits contenaient en germe trois théories de la goutte et des maladies articulaires qui naquirent vers le même temps en Lorraine, en Suisse et en France, celles de Charles Lepois, de Felix Plater et de Guillaume Baillou. On connaît mal, on juge mal surtout cette dernière si on l'isole des deux autres passées sous silence.

L'ouvrage de Charles Lepois est intitulé : « Livre d'observations et de consultations choisies sur les maladies méconnues et les affections contre nature, simples ou accompagnées de fièvre, dont la cause continente est une inondation séreuse, un débordement, etc. » Ce débordement, cette inondation que l'auteur désigne indifféremment sous les noms de *diluvies,* d'*illuvies* ou de *colluvies serosa* est l'origine d'un grand nombre d'affections de la tête, du thorax ou du ventre ; c'est aussi la source des affections de l'habitus extérieur, et par là il faut entendre les parties sous-cutanées, les muscles, les tendons et les jointures. Aussi l'arthritis est-elle la matière principale d'une des sections du livre (1).

---

(1) Caroli Pisonis. Selectiorum observationum et consiliorum... liber singularis, etc. Leyde, 1733, sect. V, ch. I et II.

Le professeur de Pont-à-Mousson comprend sous le nom d'arthritis les seules affections articulaires qui soient sujettes à des retours fréquents et réguliers, s'écartant ainsi et de la tradition antique et de l'enseignement de Mercado pour se ranger à l'avis de Fernel. Les autres affections, et en particulier notre rhumatisme articulaire aigu, ne sont pour lui que « des douleurs analogues à l'arthritis ». « Les douleurs arthritiques, écrit-il, sont dues au seul sérum ou substance aqueuse mêlée dans les veines, et surtout dans les artères, à l'un et à l'autre sang ; ce sérum, qui flue dans les jointures, émane des veines et des artères du corps entier, mais surtout de celles de la tête... La tête est en effet le bassin, le château d'eau chargé de distribuer sans cesse l'eau aux parties qui réclament cette irrigation ».

Que ce sérum aqueux, qui rappelle de très près la pituite séreuse de Fernel, vienne à s'accroître du fait d'un mauvais régime ou d'une dyscrasie de la rate, qui en est pour Charles Lepois la cause première ; qu'il vienne à s'amasser par la suppression de ses évacuations naturelles et l'on verra se produire la plénitude séreuse, cette inondation qui est une chose possible, fréquente même, bien que dans les écoles on n'en fasse que rarement mention ou jamais.

C'est la corruption de ce sérum accumulé dans les vaisseaux qui est la cause des fièvres ; c'est son débordement qui est l'origine des maladies arthritiques. Ici, Lepois se souvient manifestement des propres paroles de Mercado : « qui niera que ce sérum grossi et surabondant ne puisse, de lui-même et à la façon des inondations d'un fleuve débordé hors de son lit, sortir des vaisseaux par diapédèse ou par anastomose ? »

La même pathogénie convient aux douleurs arthritiques et à celles que Lepois n'ose désigner ainsi et qu'il laisse innominées. La description qu'il donne de ces dernières ne permet pas de méconnaître notre rhumatisme articulaire. Quelques personnes, des adolescents surtout « voient leur santé traversée par des fièvres à type continu, s'ajoutant à des douleurs articulaires d'une atrocité extrême, qui ne revien-

nent pas périodiquement chaque année deux ou trois fois, comme chez ceux dont nous avons parlé précédemment, mais se montrent une ou deux fois seulement dans la vie. Aussi ne peut-on dire ici arthritis, car *une hirondelle ne fait pas le printemps* ».

L'auteur cite en exemple deux jeunes gens atteints d'une affection remarquable par les douleurs intenses, l'extension à toutes les jointures, le gonflement passager de celles-ci, la persistance de la fièvre jusqu'au 28e jour, la rareté des récidives et le bénéfice retiré de la saignée.

Vient ensuite une courte mention des douleurs externes des membres et de tout le corps. « Ce ne sont pas seulement les jointures, c'est aussi la continuité des membres, le thorax et tout l'habitus extérieur qui souffrent d'une descente abondante d'humeur aqueuse sans autre symptôme notable que celui-ci : l'invasion de la douleur, la crainte seule de celle-ci déterminent une certaine difficulté du mouvement dans les parties souffrantes. Par horreur, par peur de la douleur, qu'ils le veuillent ou non, les malades s'interdisent tout mouvement. On peut entendre chaque jour des malades accuser une douleur subite de l'un ou de l'autre bras, de l'épaule ou de la poitrine, succédant d'ordinaire à de la roideur du cou. D'autres, dans leur fièvre, clament que leurs cuisses ou leurs bras sont écrasés par le pilon, et, si l'on vient chez eux tous à examiner les régions souffrantes, on ne les trouve différentes de leur état normal ni par la couleur, ni par le volume, ni par l'apparence extérieure. »

Ces intéressantes notions cliniques sont malheureusement perdues dans la masse des hypothèses illusoires; aussi, malgré la mention de quelques observations sérieuses et même de quelques ouvertures de cadavres, ne pouvons-nous souscrire aux éloges de Boerrhave qui place Charles Lepois au premier rang des cliniciens de son temps, recommandant aux élèves de lire nuit et jour, de relire dix fois son livre pour qu'il pénètre leur esprit des plus beaux et des plus solides enseignements de la sagesse médicale !

Les ressemblances sont grandes entre le livre de Charles Lepois, publié en 1608, et le chapitre que Felix Plater a consacré aux douleurs de l'*Habitus corporis* dans sa Pratique médicale, publiée en 1603 (1). L'espace de cinq ans qui les sépare et, par suite, la connaissance que Lepois a pu avoir de l'ouvrage de Plater en sont une explication toute naturelle, mais il est possible aussi qu'ils aient puisé, chacun de leur côté, aux mêmes sources et que le développement logique de la doctrine de Fernel les ait conduits séparément à des conclusions voisines, car c'est aussi à Fernel que le médecin de Bâle a le plus emprunté.

Il avait, on le sait, proposé et adopté pour son compte une classification nouvelle et toute physiologique des maladies, qu'il divisait en trois grandes classes : les lésions fonctionnelles, les douleurs et les vices corporels, ceux-ci comprenant les affections qui déforment le corps humain et les troubles de l'excrétion. Parmi les affections de la seconde classe sont les douleurs de l'*habitus*, c'est-à-dire des parties situées entre la peau et les régions internes du corps ; il en est trois variétés qui siègent au niveau des parties molles, au niveau des jointures ou au niveau des os.

Les douleurs qui affectent surtout les parties molles sont nommées défluxions, destillations, catarrhes, à cause de leur origine ; ce sont, entre autres, le torticolis, la pleurodynie, le lumbago. Remarquons que les noms de défluxion et de catarrhe (Plater aurait pu ajouter le nom de rhumatisme) sont réservés ici à des affections lésant la continuité des membres et non leurs extrémités articulaires. Le sens habituel de ces expressions, nous le savons, était plus étendu ; elles désignaient aussi des syndromes où l'élément articulaire entrait pour une part. Il est vrai que l'auteur lui-même

(1) Le second volume où se trouve ce chapitre fut publié en 1603 ; le premier l'avait été en 1602.

Felix Plater. Praxeos medicæ tomi tres, 4e édit. Bâle, 1736, t. II, p. 593 et suiv.

renvoie au paragraphe des maladies des jointures ce qu'il a à dire des douleurs des parties molles situées autour des articulations, de l'épaule ou de la hanche, par exemple, et dues comme les autres à une défluxion.

Viennent ensuite les douleurs qui occupent les jointures : elles sont dites arthritis ou douleur articulaire. L'arthritis est générale quand elle atteint un grand nombre d'articulations, elle est partielle quand elle se limite à quelques-unes.

La troisième variété est celle des douleurs osseuses, qu'elles frappent les os de la tête ou ceux des autres régions. Les exemples qu'en donne Plater sont empruntés surtout à la symptomatologie de la vérole.

Distinguer ainsi les maladies par leur siège sans tenir compte de leur nature, de leur cause ou de leur marche, devait conduire à une description confuse. Celle de Plater est obscure, incomplète et dispersée. Une page, cependant, mérite d'être reproduite, surtout pour ce qui y est dit des tophus de la podagre : « Le plus souvent, une douleur intense se montre au niveau de la jointure ou des jointures affectées. Fixée au début dans la hanche ou l'omoplate, elle devient mobile et s'étend d'un côté par le jarret et la jambe jusqu'au pied, de l'autre jusque dans le bras. Dans toutes les variétés, le mal est exaspéré par le mouvement de la jointure et par le contact, excepté dans la douleur de l'omoplate ou de la hanche, à moins que les parties extérieures ne soient envahies. Ces douleurs surprennent quelquefois le malade d'une façon soudaine et imprévue. »

« Le plus souvent, une tuméfaction accompagnée de quelque rougeur, de chaleur et parfois de battements, survient tantôt plus tôt, tantôt plus tard, dans la podagre et dans la chiragre, quelquefois aussi ces signes se montrent dans la gonagre, dans l'arthritis, surtout au niveau de quelques jointures non entourées de parties molles. D'autres fois, il n'y a pas de rougeur manifeste et la tuméfaction ressemble à de l'œdème. Dans la douleur de la hanche ou de l'épaule,

à cause de l'épaisseur des chairs, c'est à peine s'il apparaît rien de tel, ou si l'on remarque quelque gonflement ».

« Avec le temps, dans la podagre et la chiragre, il se développe des nodosités au niveau des entrenœuds des doigts, des pieds et des mains. Elles s'ouvrent et il en sort tantôt une matière fluide, blanche, épaisse; tantôt une matière ressemblant à du plâtre ou à de la craie, solide, blanche et friable; souvent aussi, elle durcit et sort sous forme de tophus et de calculs plus ou moins nombreux et plus ou moins irréguliers. Si ces concrétions, non expulsées, s'accroissent encore, elles immobilisent la jointure qui ne peut plus bouger qu'avec peine ou ne peut plus bouger du tout. J'ai vu quelquefois des tophus de cette sorte étendus du coude jusqu'au carpe et faisant corps en quelque manière, développés chez un goutteux, et, après leur rupture, laisser sourdre une sorte de bouillie blanche. Chez un autre goutteux, j'ai vu des productions semblables se montrer à l'oreille et y persister. Que dis-je, chez un marchand atteint de la podagre, dont il était depuis longtemps et cruellement tourmenté, j'ai vu sortir de tout le corps par des fistules une semblable matière plâtreuse concrétée en tophus au niveau des orifices, et cela au point que les paupières mêmes n'étaient pas épargnées ».

« Une fièvre continue suit de près l'invasion de la douleur, presque toujours dans l'arthrite généralisée, souvent dans la podagre, la chiragre et la gonagre, quelquefois dans la douleur de la hanche ou de l'omoplate. Le malade est saisi d'un frisson que la chaleur suit de près. Ce qui fait que les malades ont soif, sont agités, que le pouls est plus rapide et que les urines rougissent (1) ».

La cause matérielle de ces affections est une humeur dite pituiteuse par la plupart, séreuse par quelques-uns, mais « comme la pituite aqueuse, seule espèce qui puisse se ré-

(1) *Loc. cit.*, p. 597.

GUILLAUME DE BAILLOU

1538-1616

Baillou à l'âge de quarante-trois ans, d'après une estampe de Jaspar Isac (1635).

Bibliothèque Nationale. Estampes.

Georges CARRE et C. NAUD, Éditeurs.

elle flue au niveau des jointures, peut y engendrer parfois cette variété d'arthritis que quelques-uns ont nommé *arthritis chaude*, parce qu'elle est accompagnée de fièvre et qu'elle présente, au niveau des articulations, tous les caractères de l'inflammation. Ce sang, chargé d'une sérosité excrémentitielle et de produits ichoreux, devenu à la fois plus impur et plus fluide, en même temps que se montre le plus souvent un certain degré de fièvre, fièvre assez douce (l'arthritis dite chaude ne commence pas sans un peu de fièvre, *febricula*), ce sang se déchargeant sur les jointures, comme il le fait d'autres fois ailleurs, y provoque l'arthritis (1) ».

Le pronostic marque aussi une différence très nette entre l'arthritis proprement dite et les affections articulaires. « Les défluxions qui envahissent l'habitus extérieur, quoiqu'elles soient très fréquentes et occupent plusieurs régions à la fois, y provoquant des malaises plus ou moins pénibles et plus ou moins rapprochés, et qu'elles surgissent ou reviennent quelquefois pour la moindre cause, ne sont pas très dangereuses, à moins qu'elles ne tombent sur les organes internes, le diaphragme surtout, ou sur tout autre où elles deviennent périlleuses ; on en guérit avec moins de peine que des douleurs articulaires. Mais pour ce qui est des douleurs articulaires, ce sont de toutes les plus rebelles, et quand elles surviennent, elles persistent longtemps et récidivent facilement. Parmi elles, cependant, l'arthritis générale, quoiqu'elle soit la plus pénible et n'aille pas sans quelque péril, en raison des accidents qui suivent le transport de la douleur sur divers points, n'est pas aussi fréquente que les formes partielles de la maladie, revient plus rarement ou plus tard, ou même ne revient plus jamais (2) ».

Les idées de Plater et de Lepois, quoique rejetées dans l'ombre par celles de Baillou, ne seront pas tout à fait ou-

(1) *Ibid.*, p. 612.
(2) *Ibid.*, p. 619.

bliées. Elles reviendront à la mémoire de Fr. Hoffmann qui intitulera le chapitre consacré au rhumatisme : *Des douleurs et des spasmes des parties externes* (1); elles seront pour quelque chose dans l'extension abusive donnée au sens du mot rhumatisme, qui finira par comprendre toutes les douleurs de l'habitus externe, depuis celles du scorbut, de la vérole et de l'empoisonnement par le plomb jusqu'à celles qu'on attribuera aux vents, aux vers et à quelques autres causes aussi sérieuses.

---

(1) Fr. Hoffmann. T. II, p. 317.

CHAPITRE XVIII

BAILLOU ET LE RHUMATISME

La conception d'une affection humorale ayant son siège, unique ou principal, dans cet ensemble de régions que l'on désignait alors sous le nom d'habitus externe, était donc établie au cours du seizième siècle. Fernel avait conservé à cette affection son nom vulgaire de *destillation simple*, Pierre Pichot lui donnait les noms, vulgaires aussi, de *rhumatisme* et de *catarrhe*; quant à Charles Lepois et à Félix Plater, ils insistent surtout sur la localisation du mal dans les parties superficielles du corps, sans proposer d'appellation précise. Le premier dit « douleurs analogues à l'arthritis »; le second se sert des expressions « arthritis générale, arthritis chaude », comme l'eût fait un ancien. Mais tout cela était resté indécis, perdu dans une étude confuse, soit des maladies articulaires, soit des maladies catarrhales, et ne pouvait frapper l'attention assez pour que l'entité morbide, à peine esquissée par les auteurs que nous venons de citer, s'imposât à l'esprit des médecins et prît rang dans la nosologie.

Ce fut le rôle de Baillou de recueillir ce type délaissé, devenu presque anonyme après avoir eu son nom et sa place légitimes dans la pathologie ancienne, de lui imposer une dernière appellation, d'en accuser quelques caractères d'un trait plus net et d'en réclamer l'autonomie. Mais là se bornèrent ses efforts et son mérite; il ne fit, pour le fond des choses, que reproduire les notions incomplètes transmises

par ses devanciers. Nous ne parlons pas ici des traditions classiques, grecques, latines ou arabes, mais des souvenirs laissés dans la pratique occidentale par l'enseignement de l'école néo-latine. C'est en effet une conception toute populaire qu'il a adoptée, mais, comme il était le médecin le plus lettré et le plus érudit de son temps, on a peine à la reconnaître sous la forme savante et toute grecque qu'il lui a donnée.

Guillaume de Baillou (1538-1616), avant d'aborder la médecine, s'était rompu aux difficultés et aux finesses du grec et du latin, de la philologie et de la philosophie ; il était parvenu à écrire en vers et en prose avec une suprême élégance ; c'était, nous dit son panégyriste René Moreau, un dévoreur de livres, *librorum helluo* (1) ; il avait même, pendant quelques années, enseigné les belles lettres et la philosophie avec le plus grand éclat. Devenu médecin, il n'eut garde de dépouiller l'homme qu'il était la veille ; il resta littérateur, comme l'étaient restés Galien et Soranus. On relève à chaque ligne de ses œuvres la marque de son éducation première ; on la retrouvait, paraît-il, plus profondément empreinte encore dans ces courtes thèses qu'à l'exemple de ses collègues il proposait en *questions quodlibetaires*, suivant un usage qui était le privilège et l'orgueil de l'école de Paris. Précisément, l'une de ces thèses, proposée par lui en 1610, concernait le rhumatisme et l'arthritis mis en parallèle, et René Moreau nous informe qu'elle « ravit tout le monde d'admiration et excita l'émulation de quelques-uns, sans que personne parvînt à en partager la gloire ». Nous possédons cet opuscule et nous en dirons quelques mots.

Mais, auparavant, il nous faut dire la route suivie par Baillou, rechercher quelles ont été les étapes successives de sa théorie et surtout quel en a été le point de départ. Il

(1) G. Baillou. Opera omnia. Genève, 1762, p. xiv.

nous semble qu'il faut voir l'origine première de sa doctrine dans une fausse conception du rôle physiologique réservé aux parties extérieures du corps, à l'habitus externe comme on disait. Sur ce point il a devancé Felix Plater. Dans le premier livre des *Épidémies*, livre édité en 1574, il donne déjà à ce système anatomique une importance outrée, une indépendance toute hypothétique. « L'habitus a sa force propre, sa nature qui le régit et le gouverne ; les parties externes ont leur énergie à elles qu'elles ne mendient pas au foie, comme les autres parties doivent au cerveau le mouvement et le sentiment..... Comme l'habitus a sa nature particulière, ses fonctions propres et spéciales, il paraît avoir aussi ses maladies, sans qu'elles tirent leur origine des parties internes. Galien dit en effet que les parties extérieures du corps sont faibles par nature et qu'en raison de ce fait, les parties internes, parties nobles et souveraines, y relèguent et y rejettent leurs poisons comme dans une décharge naturelle (1) ». Baillou conclut que les parties qui constituent l'habitus externe ont « leur nature particulière, leur rôle, leurs forces et leur génie propre, leur santé et leurs maladies ».

L'habitus externe comprenait, nous l'avons dit, non seulement les parties molles sous-cutanées, tout l'hypoderme, mais aussi les muscles, les aponévroses, les tendons, les os et les jointures. Tel sera pour Baillou le siège du rhumatisme, qui affectera à la fois tous ces éléments divers. S'il ne provoque de douleurs violentes qu'au niveau des jointures, c'est que ces régions seules sont douées d'une exquise sensibilité, mais les parties voisines et la continuité des membres ne sont pas moins intéressées.

Baillou n'arriva pas tout de suite à une conception définitive du rhumatisme entendu comme une maladie de l'habitus externe. Pendant nombre d'années il laissa aux mots arthri-

---

(1) Baillou. T. I, p. 22.

tis et rhumatisme le sens que leur donnaient les médecins de son temps. Dans le chapitre des *Épidémies et Ephémérides* qui se rapporte à l'année 1576, on lit l'observation suivante : « Jean Piequet fut atteint d'une *fluxion arthritique* très douloureuse. Cinq ans auparavant, il avait souffert de même. Il venait de se marier, quand la maladie a commencé ; une rage incroyable d'humeurs se portait rapidement d'une région à l'autre ; et cela parce que les nerfs, les artères et les veines regorgeaient de quelque humeur corrompue. On le saigna cinq fois et il alla mieux. C'est à la prudence du médecin de décider si l'on peut sans danger ouvrir la veine dans ces maladies, ou s'il est plus sage de s'en abstenir. Si la faculté de rétention est affaiblie, il est prudent de ne pas intervenir, mais si c'est la cacochymie et surtout la virulence qui sont la cause d'une telle tragédie il faut agir plus hardiment (1) ». Quelques années plus tard, l'auteur des *Épidémies* eût certainement donné cette observation comme un exemple de rhumatisme : violence et mobilité extrême des douleurs, heureux effet de la saignée, pathogénie supposée eussent été autant de raisons de repousser le diagnostic d'arthritis.

Quinze ans plus tard, quand il écrit son *Liber de arthritide,* en 1591, Baillou entrevoit ses conclusions dernières. Il y parle des « jeunes filles chlorotiques qui, à la suite d'une longue fièvre lente, sont affectés *de ce rhumatisme vulgaire généralisé à tout le corps,* par l'effet d'une sérosité enflammée rejetée du système veineux dans le système nerveux (2) ». Mais ce n'est là qu'une mention unique et brève faite en passant ; le reste du livre ne fait aucune allusion à la future doctrine de l'auteur. Il est possible que Baillou

---

(1) Baillou. T. I, p. 143.

(2) A l'exemple des anciens, les auteurs du XVIe et même du XVIIe siècle appellent nerveux tout ce que nous appelons fibreux. Cette confusion n'a pas été sans influence sur les théories du rhumatisme et de la goutte et a entraîné plus d'une erreur.

eût déjà déserté sur ce point les enseignements classiques et leur eût préféré déjà la pathologie populaire, mais la formule même dont il se sert : *istum vulgarem* ῥευματισμόν *universi corporis* implique qu'il n'avait pas encore fait sien ce mot de rhumatisme, qu'il n'avait pas encore édifié son système, écrit le petit livre *de rheumatismo*.

Le livre sur l'arthritis est en quelque sorte un ouvrage de transition, médiocre d'ailleurs. On y cherche vainement une étude sérieuse, une définition précise des maladies articulaires et de l'arthritis en particulier. Le but de l'auteur est tout polémique, comme le titre même le proclame : « *Livre sur l'arthritis, dans lequel on défend l'autorité de Galien et des anciens contre Jean Fernel* ». Cette longue réfutation est rendue fastidieuse par la recherche et l'abus de l'érudition. Nous lui préférons de beaucoup cette boutade des *Épidémies* : « Nous avons vu beaucoup de malades souffrir de la hanche ou d'une autre jointure sans avoir eu la moindre douleur dans la nuque, le cou, la gorge, les clavicules ou l'occiput. Or, peut-on croire qu'une humeur si féroce, si subtile, si irrésistible, coulerait de la tête sans provoquer aucune douleur sur tout son parcours et attendrait pour le faire d'être arrivée aux articulations? Non, cela n'est pas croyable. Disons donc bonsoir *valere jubeamus* à Fernel et n'ayons pas l'imprudence d'ébranler par des médicaments une tête parfaitement innocente. Il y en a qui souffrent des jointures sans avoir eu au préalable aucune douleur, aucune pesanteur, ni rien de semblable (1) ».

Du *de Arthritide*, nous citerons pourtant le passage où Baillou donne son sentiment personnel, sentiment très éclectique, sur l'origine des affections articulaires : « Nous n'acceptons ni l'opinion de Fernel, ni celle de ceux qui innocentent la tête, ni celle de ceux qui incriminent la seule partie affectée. Des arthritis, les unes se font

(1) Baillou, T. I, p. 67.

par défluxion, les autres par congestion ; dans toutes, il faut supposer une faiblesse préalable des jointures et une diathèse arthritique. Quand elles se font par défluxion, elles proviennent soit de la cacochymie du corps, soit d'une humeur découlant de la tête, double origine que Fernel n'a reconnue que plus tard et insuffisamment. Je dis cacochymie et crudité quand il y a impureté des viscères, que la masse du sang est viciée, que le corps est fluent ῥοῶδες et travaillé τῷ ῥευματισμῷ, surtout quand il abonde en suc salé, *succo nitroso scatet*. Hippocrate a reconnu en effet que le corps de certains hommes était salé. Dans un organisme ainsi fait la genèse des douleurs et de l'arthritis est facile, l'humeur salée envahissant la région articulaire. Et ce qui chez les femmes engendre l'écoulement τὸ ῥοῦν, peut produire les *diathèses rhumatiques et les rhumatismes* (1) ».

Quelques lignes concernant directement la podagre, toujours dénommée arthritis, sont un peu plus claires : « Que l'arthritis soit utile à quelques-uns, la raison et l'expérience démontrent qu'il en est ainsi. Ce que sont les éruptions pour les enfants, les hémorragies pour les jeunes gens, les arthritis le sont pour les hommes appesantis par l'âge et même pour quelques-uns encore dans leur maturité ; et Hippocrate l'a enseigné. Et cependant, comme le dit Sénèque, c'est un genre abominable de remède de devoir la santé à une maladie, et que, pour éviter telle ou telle affection, on doive subir les douleurs cruelles et la tyrannie de l'arthritis. Aussi dit-on vulgairement que les arthritiques vivent longtemps. L'organisme se décharge dans le système musculaire et nerveux. » La fin est une allusion mélancolique aux troubles de l'État : « Si pour cet océan de controverses nous voulions tendre toutes grandes les voiles de notre discours, c'est à peine si, transportés

(1) Baillou. T. IV, p. 224. Remarquons que le mot rhumatisme, toujours écrit en grec dans ce traité, a ici son sens ancien de fluxion et que tout ce qui est dit de la diathèse rhumatique est emprunté à Galien.

en haute mer, nous pourrions jamais rentrer au port; il est temps de les replier pour ne pas retarder à ce point notre retour. Toutefois, puisque l'arthritis est un tyran si cruel et qu'il faut délivrer le genre humain de cette tyrannie, nous avons l'intention d'écrire les moyens de la guérir selon les règles et les axiomes que nous avons dits. Mais en raison du trouble universel où nous sommes plongés, nous avons résolu d'attendre le calme nécessaire à l'écrivain (1) ».

Arrivons enfin au petit livre dont on fait quelquefois le document capital de l'histoire du rhumatisme. Il est vrai que d'autres sont plus sévères. Kurt Sprengel, dans son histoire de la médecine, goûte peu les Épidémies, blâme l'abus que fait Baillou de la saignée et ajoute : « Il recommande même des saignées fréquentes dans le rhumatisme, sur lequel il a donné un traité fort savant, mais peu utile » (2).

On ne sait en quelle année fut écrit le *liber de rheumatismo et pleuritide dorsali* ; il n'est point daté, non plus que les deux ouvrages du même auteur où il en est parlé, le troisième livre des *Consultations* et les *Définitions médicales*. Les derniers travaux dont nous puissions préciser l'âge sont les petits traités de l'arthritis, du calcul et des dépôts urinaires, qui sont de 1591. Il est probable que l'opuscule qui nous intéresse les a suivis de près, mais on peut assurer qu'il ne fut répandu, à son apparition, que dans un cercle étroit d'élèves ou d'amis, qu'il ne sortit pas de la Faculté et qu'il resta ignoré en France et en Europe jusqu'au jour où le neveu de Baillou, Jacques Thévart, en donna une édition nouvelle en 1643.

Le titre véritable dit : « Examen de deux maladies qui n'ont pas été suffisamment expliquées et définies par les

---

(1) Baillou avait été mêlé quelque peu aux discordes civiles. Moreau dit de lui : « Il servit le parti d'Henri IV, même dans une ville rebelle, non par un concours tacite, mais en publiant, sous le nom de Rivet, un écrit sur les misères et les calamités des Parisiens. »

(2) T. V, p. 535.

anciens. La première est dite *affection rhumatique* et *apocrisis* (c'est-à-dire excrétion) *extérieure*, la seconde pleurésie dorsale ». Remarquons dès maintenant que Baillou n'a employé en aucun endroit l'expression *rhumatisme articulaire* ; ces deux mots étaient pour lui contradictoires. Il voyait en effet, dans son rhumatisme, non une affection articulaire, mais une maladie générale qui atteignait les jointures au même titre que les autres régions.

Quelques lignes de l'exorde sont à retenir : « Nous avons à expliquer ici deux affections qui sévissent parfois sur le genre humain : l'une est presque sans nom chez les anciens, quoiqu'elle soit cruelle et qu'elle doive être comprise de tout médecin habile ; l'autre a été décrite par Hippocrate en un seul endroit... La première a été observée souvent par nous : le vulgaire lui donne le nom de catarrhe, mais comme il ne sait exactement ce que sont en réalité le rhume ou le catarrhe, il ignore la nature de cette maladie... Cette même affection, qui va nous occuper et que nous nommerons *rhumatisme*, réclame une copieuse et fréquente soustraction sanguine et cependant, comme elle offre une fausse apparence de paralysie ou qu'elle fait croire à une destillation venue de la tête, le commun des hommes se figure qu'on égorge les malades qui en sont atteints si on leur tire un peu souvent du sang de la veine. C'est en partie pour combattre cette fausse opinion, que je désire serrer de près l'idée de la maladie, ses causes, ses signes et les principaux articles de son traitement ».

Ainsi, dès les premières lignes, l'auteur nous avertit que l'affection qu'il va décrire se rattache, non à l'arthritis des anciens, mais au catarrhe, aux destillations de la foule, ce qui justifie la filiation que nous avons établie entre les vieux traités latins du Ve siècle et les œuvres récentes de Fernel et de Baillou, ce qui révèle aussi le vice initial de la nouvelle conception pathologique. Notons en passant l'expression heureuse de « fausse apparence de paralysie » employée pour rendre l'immobilité et l'impotence du rhumatisant.

Il convient de reproduire textuellement les phrases principales de la description du rhumatisme : « Voici comment débute cette affection qui est appelée à tort catarrhe (car le mot catarrhe désigne par excellence une destillation venue de la tête) et qui nous paraît *mieux nommée par d'autres rhumatisme*... Le corps tout entier est douloureux ; chez quelques-uns la face est rouge ; la douleur est surtout intense au niveau des articulations, au point qu'on ne peut remuer le pied, la main ou le doigt sans souffrance et sans cris..... Quand on approche la main, si doucement qu'on touche, on a la sensation, la perception d'une chaleur âcre. Consulte-t'on le pouls, la fièvre est nulle ou minime, et cependant il y a réellement de la fièvre, mais pas très forte ; si elle l'était davantage, ce serait en réalité une fièvre continue putride. Les douleurs s'exaspèrent la nuit ; le malade ne peut dormir, ce qui tient en partie à ce qu'il ne peut bouger, qu'il reste dans la position même où il s'est couché et étendu d'abord et qu'on ne peut le toucher ni le remuer sans de grandes, sans d'atroces douleurs ; il y a de la tension, une certaine sensation de picotement. Il y a en effet plénitude et cacochymie : aussi, chez ces malades, alors même qu'on leur tire du sang souvent et beaucoup, ce sang est entièrement corrompu, dissous en une sorte de sérosité putride. Enfin tout le système musculaire et nerveux est baigné de sérosité et de sang putrides qui engendrent dans ces parties quelque chose d'inflammatoire ; ce qui est l'occasion et l'origine des douleurs... Ce que l'arthritis est dans une partie, le rhumatisme l'est dans le corps entier, par la douleur, par la tension, par le sentiment, dirai-je, d'autres disent la sensation, d'une chaleur légèrement âcre ».

« Quelle est la plus pénible de ces deux affections, l'arthritis ou le rhumatisme ? L'une et l'autre ; mais la douleur de l'arthritis revient à certains intervalles et à certaines époques déterminées ; il n'en est pas de même du rhumatisme, à moins qu'il n'engendre à la longue une manière d'être, une diathèse arthritique chez ceux qui usent d'un

régime vicieux, de nature à rendre leurs nerfs plus faibles, et à accroître la cacochymie. Et en effet ceux qui ont souffert deux ou trois fois de ce rhumatisme, à moins d'y veiller et d'y pourvoir, peuvent difficilement éviter les tortures de l'arthritis ; le rhumatisme serait une sorte de prodrome et de préparation à l'arthritis. Du reste on ne peut mieux expliquer et décrire cette maladie qu'en mettant en lumière l'analogie et l'affinité qu'il y a entre elle et l'arthritis : et de fait la plupart des gens, et même les médecins, qui ne la connaissent pas bien, l'ont désignée sous le nom d'arthritis généralisée, *universalis* ».

On voit nettement dans ce passage Baillou faire son choix entre les deux doctrines qui se résumaient, l'une dans le mot rhumatisme, l'autre dans le mot arthritis; il taxe également d'ignorance les partisans de l'une et ceux de l'autre et se range finalement du côté de la première, sous le prétexte que le corps tout entier, ou du moins l'habitus externe tout entier, muscles, membranes fibreuses et jointures, est intéressé, alors que dans l'arthritis les articulations seules sont mises en cause, par définition. La raison est mauvaise et toute théorique. L'affection considérée, qu'on l'appelât rhumatisme ou arthritis, pouvait être une maladie générale, une infection sanguine, altérer plus ou moins l'économie entière, et cependant n'avoir ses signes révélateurs, ses symptômes les plus apparents qu'au niveau des régions articulaires. Or cette prédominance des lésions et des douleurs au niveau des jointures est aussi évidente dans le rhumatisme articulaire que dans la goutte. Baillou se laisse dominer ici par l'idée qu'il s'est faite de l'habitus externe.

Aussi l'entité morbide qu'il a surtout mise en lumière, c'est moins notre rhumatisme articulaire que le rhumatisme tout court, envisagé comme une maladie unique dont relevaient à la fois les douleurs des jointures et celles des muscles, des fibres et des nerfs. Cette confusion de choses hétérogènes fut la grande erreur de Baillou. Il a tiré, si l'on veut, le rhumatisme articulaire du chaos des maladies des

jointures, mais ce fut pour le rejeter dans un chaos plus profond et plus obscur encore.

Après le tableau symptomatique que nous avons reproduit presque tout entier, Baillou aborde quelques points secondaires, et c'est alors qu'il donne carrière à son érudition et à son amour du grec. Il observe que le rhumatisme peut atteindre l'homme dans la plénitude de sa santé ou au contraire survenir au déclin des longues maladies, à la manière d'une éruption, d'un phénomène critique, la même humeur qui, en se portant vers la peau, y fait germer et pousser les éruptions pouvant aussi provoquer l'affection rhumatique.

Baillou remarque ensuite que ce sont les sujets pléthoriques, vigoureux et jeunes, qui sont le plus souvent frappés par le rhumatisme et qu'il en est de même, selon Galien, pour les fièvres synoques ; que la fièvre, dans l'un et l'autre cas, peut être perceptible ou non, ce qui confirme la distinction établie par Avicenne entre les fièvres apparentes et les fièvres non apparentes. L'analogie du reste est grande entre les fièvres synoques et le rhumatisme, que l'on considère leur origine première, qui est un état de corruption du sang, ou leur meilleur traitement qui est la saignée.

Viennent, après cela, les lignes suivantes : « Pour qu'on ait vraiment sous les yeux la nature, le caractère et les symptômes de cette affection si pénible, il nous faut parler des lassitudes. En effet les lassitudes ulcéreuses et inflammatoires ont avec elle une grande affinité. Bien plus, elles paraissent être si proches et si parentes qu'elles se ressemblent comme deux sœurs. » Suit une longue digression dont les éléments sont empruntés au traité du Régime de la collection hippocratique et à divers ouvrages de Galien. Ici l'érudition de Baillou l'a assez bien servi. Nous avons montré dans un chapitre précédent que les anciens avaient créé le groupe artificiel et provisoire des lassitudes pour y reléguer des affections disparates que caractérisaient un sentiment de fatigue extrême, l'impotence, les douleurs musculaires, fibreuses et même articulaires et une fièvre ordinairement

modérée. Or ce sont là précisément les symptômes et les raisons d'être du rhumatisme de Baillou, création tout aussi provisoire, tout aussi artificielle que celle des lassitudes.

Le passage se termine par des considérations inattendues, au moins en ce qui concerne le nom du rhumatisme, et qui confirment, surtout si l'on y joint les deux mots que nous avons soulignés plus haut, l'opinion que nous avons émise sur l'existence du rhumatisme, du mot et de la chose, avant Baillou. « La connaissance et la méditation de ces choses ne pouvaient être négligées, parce que dans l'affection dont nous poursuivons l'étude et que nous appelons *improprement rhumatisme*, et que nous désignerons mieux sous les noms d'*apostasis* ou de *nausée des veines*, en attendant que des noms meilleurs s'offrent à nous, dans cette affection, disons-nous, et quelque nom qu'on lui donne, il y a une douleur ostéocope de tout le corps et surtout de l'habitus externe, une sensation pénible dans les membres, *dans leur continuité* et dans leurs jointures, et un excès de chaleur, comme s'il y avait une arthritis universelle. Ainsi se fait dans l'habitus du corps un rejet, une excrétion, un transport, une fonte, une dérivation, un dépôt, un rhumatisme enfin de ῥέω couler, puisque l'humeur coule dans l'habitus et en coulant l'inonde ; et ce n'est pas de la tête que vient le flot comme le croit le vulgaire. »

Enfin le livre se ferme sur l'éloge de la saignée et sur cette courte observation : « Le comte d'Anjou souffrait de cette affection depuis six grandes semaines ; on l'avait saigné *dix fois* ; on essaya les sudorifiques, il alla plus mal ; or il était autrefois sujet à d'abondantes hémorragies ; enfin comme le mal résistait à tous les remèdes et que le cas était presque désespéré, voilà qu'une hémorragie survient, copieuse au delà de toute créance, et le comte guérit après cette évacuation excessive, alors qu'on parlait déjà de son convoi. Ce n'est donc pas sans raison que nous avons dit précédemment que cette maladie pouvait être rapportée aux fièvres de fatigue et à la lassitude inflammatoire. »

Tel est ce livre où quelques remarques exactes et quelques expressions heureuses sont perdues au milieu de développements inutiles ou même contradictoires, où Hippocrate est cité à mainte reprise sans que la moindre allusion soit faite au passage capital du traité des Affections, où la préoccupation de l'auteur paraît être surtout de trouver à ses doctrines des ancêtres et des garants plus nobles que les modestes praticiens, que le *vulgus medicorum*, comme il dit dédaigneusement. De là ce rappel des fièvres synoques et des lassitudes entendues à la manière de Galien. Baillou semble vraiment oublier de parti pris tout ce qui dans l'œuvre des anciens était clair et précis pour leur emprunter seulement ces formes morbides vagues et flottantes qui leur servaient à grouper sous une même rubrique les types les plus incertains, les plus rebelles à toute classification (1).

Que devenait la goutte au cours de cette crise que subissaient les maladies articulaires vers la fin du XVIe siècle ? Son étude gagnait-elle quelque chose à l'initiative de Baillou ? Loin de là. L'admission dans le cadre nosologique du rhumatisme, entendu et défini comme nous venons de le dire, eut cette double et fâcheuse conséquence de faire perdre à la goutte son nom légitime et de la laisser confondue avec les diverses maladies chroniques des jointures. Baillou n'écrit jamais le mot de goutte et il évite autant qu'il le peut celui de podagre, même quand il le rencontre dans une citation ; il use du seul terme arthritis qu'il détourne, qu'il éloigne, plus encore que ne l'avaient fait ses devanciers, de son sens primitif. Nous avons relevé ailleurs les vicissitudes de cette expression ; aux premiers temps de la médecine, elle désigne

(1) On lit dans le troisième livre des consultations (cons. 67) l'observation d'une femme atteinte de rhumatisme, mais les commentaires que fait Baillou à son sujet n'ajoutent rien à ce qui est dit dans son petit livre, auquel il renvoie d'ailleurs. Il en est de même de l'article *Rheumatice diathesis* des *Définitions médicales* (t. I, p. 265).

uniquement une affection générale, aiguë, douloureuse, la fièvre rhumatismale, notre rhumatisme articulaire aigu ; plus tard, les derniers Alexandrins et, plus qu'eux encore, Soranus, Arétée et Galien, en élargissent démesurément le domaine et en font l'appellation commune de toutes les maladies articulaires, qu'elles soient aiguës ou chroniques, générales ou partielles. Les épithètes générale, aiguë, chaude servent à distinguer des autres l'arthritis véritable, l'arthritis des anciens ; le mot podagre est réservé aux formes les plus nettes, aux formes banales de la goutte.

Les choses se présentaient de même aux médecins de la Renaissance, à cela près qu'une cause nouvelle de confusion était survenue. La notion de la goutte, envisagée comme une diathèse générale, avait grandi durant le moyen âge ; il y avait « pour le vulgaire des médecins » une goutte arthritique, c'était l'arthritis, une goutte podagre, une goutte sciatique, enfin une goutte vague, ou catarrhe tout court, ou destillation, ou rhumatisme, sans parler des autres variétés.

Baillou paraît qui change tout cela, au moins en apparence, car les mots sont modifiés plus que les choses. Il prend dans le vocabulaire de la médecine courante le rhumatisme, il en élargit le sens et lui fait désigner non seulement les douleurs vagues, surtout musculaires ou fibreuses qu'il servait à dénommer jusque-là, mais encore les formes les plus franches, les plus aiguës de l'arthritis, celles où le corps entier, la continuité des membres comme les jointures, paraît affecté. Le reste, ce qui n'est pas le rhumatisme ainsi défini, constitue l'arthritis, et l'élément principal de celle-ci devient la podagre, cette podagre que le traité des Affections mettait en parallèle avec l'arthritis, opposant, signe pour signe, leurs deux physionomies.

Baillou, lui aussi, a esquissé le parallèle de la goutte et du rhumatisme, mais par un échange de noms assez piquant, ce n'est plus le rhumatisme articulaire, c'est la podagre qui s'appelle arthritis. Nous parlons de la thèse proposée en

question quodlibétaire au mois de février 1610, celle même que nous avons vu louer si fort par René Moreau. On y retrouve et la doctrine chère à Baillou, et son hellénisme et ses habitudes de style et des fragments de ses œuvres antérieures, surtout des deux livres sur l'arthritis et sur le rhumatisme.

Le titre et le sujet sont libellés ainsi : y a-t-il quelque parenté entre le rhumatisme et l'arthritis, *an rheumatismus et arthritis congeneres* ? Nous citerons quelques phrases de cet opuscule, celles qui prouvent le mieux la synonymie établie entre les mots goutte ou podagre et le mot arthritis : « Le rhumatisme simule l'arthritis, quoique la sérosité empoisonnée qui le cause, emportée d'un mouvement furieux, lèse le corps tout entier, les jointures de préférence. Que le médecin mette sa prudence à les distinguer l'un de l'autre, car leur ressemblance trompe souvent. Le premier venu ne saurait reconnaître les maladies à leur début, alors qu'un botaniste expérimenté reconnaît à peine les herbes naissantes. »

Baillou énumère quelques caractères différentiels : « L'arthritis, ennemi cruel, épargne cependant les enfants et les femmes qui sont encore réglées. Le rhumatisme est plus féroce, il ne les épargne pas... Dans le rhumatisme la douleur vagabonde fait rage et parcourt dans son vol toutes les régions. L'habitus tout entier brûle ou frissonne, comme s'il y avait une arthritis étendue partout. C'est que l'habitus sert de décharge en raison de sa faiblesse ; les forts et les riches rejettent ainsi leur fardeau sur les plus humbles... Dans le rhumatisme il y a ceci d'heureux qu'on n'en est affligé qu'une fois ou deux, pour peu qu'on prenne des précautions : les jointures n'ont pas contracté encore la tare et la faiblesse qui causent le retour du mal et semblent le rappeler d'exil. L'arthritis, mal tenace et rebelle, n'a pas ce caractère d'heureux augure. »

« Aussi l'arthritis est-elle plus inégale, à faire douter si elle est une tendre mère ou une sévère marâtre. On dit vulgai-

rement que les arthritiques ont la vie longue, c'est sous de mauvais auspices et à un triste prix. L'arthritis est-elle là, mille soucis ; est-elle loin, ou même détruite, une iliade de maux, ceux que nous avons dits. » Après avoir mentionné la marche aiguë ou chronique de la diathèse arthritique, selon que les muscles seuls avec le nerf sont affectés ou au contraire que les tendons, les ligaments et les membranes sont atteints aussi, Baillou continue : « Comme ils sont en quelque sorte parents par leur cause, leur orgasme et leurs symptômes, le rhumatisme et l'arthritis ont aussi un traitement commun. Mais tandis que dans l'arthritis, mal tenace, il faut considérer, outre l'humeur, la lésion articulaire, qu'elle soit héréditaire ou qu'elle soit due à un mauvais régime ou aux excès de l'amour, il n'en va pas de même du rhumatisme, car il ne fait que passer *solum peregrinatur*. Dans l'une et dans l'autre, la saignée est le remède souverain ἡγεμονικόν. »

L'opuscule se termine par quelques aphorismes dont quelques-uns sont heureusement tournés, ceux-ci par exemple : « *Vinum potu amicum, potu hostis. Nascentibus et senescentibus lac parens* (1). »

Les idées que Baillou exprimait ainsi peu d'années avant sa mort se transmirent obscurément au sein de la Faculté de Paris, sans en franchir les limites. C'est ainsi qu'on y discutait en 1626 une question sur la malignité de la dysentérie due au rhumatisme : la thèse, point de départ et programme de la discussion, contenait ce passage que nous reproduisons ici, parce qu'il a servi, au même titre que les ouvrages sortis de la main même de Baillou, à constituer la matière de toutes les descriptions ultérieures : « Le rhumatisme n'est pas la descente d'une humeur pituiteuse venue de la tête, c'est un débordement d'humeur séreuse *qui envahit non seulement les jointures, mais la continuité des membres et l'ha-*

(1) Baillou, t. IV, p. 331 et suiv.

bitus extérieur du corps, y provoquant des douleurs mobiles, qui se remplacent l'une l'autre et ressemblent à celles de l'arthritis ou de la vérole. L'origine de cette affection est un ichor malin et pernicieux, spécial aux quatre humeurs, et provenant d'un foie échauffé : il se transporte des parties fortes dans les faibles et de là dans les plus humbles de toutes, bouillonne et ondule dans les veines *hématopoiétiques*, pour en être vomi tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, par soubresauts imprévus, souvent sans rougeur et sans tuméfaction, mais non sans fièvre cependant, travaillant d'une douleur aiguë le périoste et le système membraneux. En tant que l'humeur est ténue et chaude elle se répand partout, et passe dans ses déportements subits d'une région à l'autre ; en tant qu'elle est âcre et mordicante elle provoque aux lieux atteints des douleurs piquantes et lancinantes ; si elle est en même temps plus abondante, elle les écrase comme sous un pilon, engendre une δυσκινησίαν et gonfle les parties d'une tuméfaction médiocre, rouge, inégale, qui les torture (1) ».

Ce court travail est une imitation évidente du *liber de rheumatismo* dont il exagère encore et porte au ridicule le style ampoulé. Un peu meilleure et plus proche des œuvres légitimes de Baillou est la thèse que son propre neveu, Jacques Thévart, l'héritier de ses sentiments et de ses livres, proposait à son tour, en décembre 1627, aux disputes du matin, et dont le titre est celui-ci, faut-il saigner dans le rhumatisme ? Les deux pages en sont tout imprégnées de l'esprit de Baillou, toutes pleines de ses propres expressions : « Si jamais douleur est pénible pour un malade, c'est celle du rhumatisme qui est une *apostasis* de tout le corps et surtout de l'habitus externe, des membres et des jointures, avec douleur *ostéocope* et sensation désagréable de chaleur et de pesanteur. Cette affection cruelle, connue de Galien, survient quand les parties internes, les veines et les artères se

(1) *Ibid.*, p. 336.

déchargent dans les parties externes et dans le système musculaire par une sorte de nausée. Quelquefois cependant les organes internes, l'intestin, l'utérus, le poumon éprouvent eux aussi les diathèses rhumatiques. On regarde à tort la tête comme la source commune de ce mal et de toute arthritis ; il est entretenu par une intempérie chaude des viscères et en particulier du foie, où est l'officine du sang, d'où la production d'un sang mal digéré et ichoreux. Souvent, en raison de la sérosité qu'elles contiennent (et qui servait de sang aux dieux d'après Homère) les humeurs provoquent des accidents très graves loin de leur foyer. Quand cette sérosité se jette, comme par bonds, sur toutes les jointures ou sur plusieurs, elle crée le rhumatisme ; quand elle attaque l'une ou l'autre articulation, en raison de sa faiblesse préalable, qui est une des causes du retour des paroxysmes, elle provoque l'arthritis, ennemie des pauvres, fille de Bacchus et de Vénus, méprisée des femmes, des eunuques et des enfants. » Il va sans dire que le traitement suprême du rhumatisme est toujours la saignée. « Tout l'espoir repose sur la saignée : par l'évacuation, la révulsion, la dérivation et la réfrigération qu'elle détermine elle est souveraine ἡγεμονικόν » (1).

Ces derniers travaux étaient de simples exercices d'école, sans retentissement et en apparence sans lendemain ; les idées de Baillou, grâce à son insouciance, menaçaient de rester inconnues et inutiles, quand le même Jacques Thévart se décida à tirer successivement « de l'ombre de sa bibliothèque pour les rendre à la lumière » les manuscrits que son oncle lui avait confiés. En 1643 vint le tour du livre sur le rhumatisme, *libellus vere aureus*, dit l'éditeur, qui y joignit les trois petites thèses que nous avons analysées et qui en restèrent inséparables, les auteurs plus récents y puisant comme dans le livre lui-même les éléments de leurs descriptions.

---

(1) *Ibid.*, p. 338-340.

Ainsi, c'est seulement à partir de l'année 1643 que la doctrine de Baillou commença de se répandre. Comme de raison, les médecins français furent les premiers, et longtemps les seuls, à l'adopter. C'est une remarque qui n'a pas échappé à Frédéric Hoffmann que l'histoire du rhumatisme au dix-septième siècle est toute française. « Au siècle dernier, écrit-il en 1729, d'illustres médecins *français*, parmi lesquels Charles Lepois, Rivière, Baillou, Chesneau tiennent le premier rang, ont nommé rhumatiques les douleurs qui occupent et affectent la continuité des membres, les muscles du cou, du bras, du thorax antérieur et postérieur, les épaules, les cuisses, les mains. Ils appelaient arthritiques les douleurs qui siègent uniquement dans les articulations (1). » Tralles redit d'après Hoffmann le nom des médecins français « qui ont introduit le terme rhumatisme dans la médecine pratique » et ajoute : « Mais le premier inventeur de ce mot fut Baillou qui a écrit un livre spécial sur le rhumatisme (2) ».

Nous avons défini la part assez faible que Charles Lepois a prise à l'établissement de la doctrine nouvelle. Son livre, et celui, meilleur à tous égards, de Felix Plater, par l'importance excessive qu'ils donnaient à l'habitus extérieur et aux inondations séreuses qui pouvaient l'envahir, préparaient seulement les esprits à mieux comprendre un système nosologique qui avait précisément pour assises la même théorie anatomique et la même hypothèse pathogénique. Il nous reste à résumer l'œuvre de ceux qui ont pu connaître dans son intégrité la pensée de Baillou.

En 1653, paraît une « dissertation sur le rhumatisme » d'Isaac Cattier. L'auteur, qui écrit dans une extrême vieillesse, n'a pas vu de maladie plus fréquente, à l'exception de

(1) Fr. Hoffmann. Genève, 1748, t. II, p. 317.

(2) Tralles. Usus opii salubris et noxius, sect. II, p. 301. Breslau, 1757-1759.

la seule fièvre, que cette affection nommée par les médecins Rhumatisme. Et cependant, malgré ses lectures nombreuses, il ne trouvait que le silence à son sujet, et l'oubli, au point qu'il la croyait nouvelle, à moins qu'elle ne fût perdue, confondue avec le catarrhe. Il a pu enfin lire deux auteurs François Port et surtout Guillaume de Baillou, qui lui ont apporté quelque lumière. Il n'oublie pas non plus Charles Lepois « qui, antérieurement, a écrit quelque chose sur cette affection ». D'autres auteurs, comme Pierre Pichot et Jean Vigier, ont bien intitulé leurs livres du catarrhe et du rhumatisme, mais ils n'ont fait, Vigier surtout, aucune distinction précise entre le catarrhe et le rhumatisme.

Pour lui (1), « le rhumatisme n'est pas autre chose qu'une douleur vague, aiguë, pesante et ostéocope, occupant diverses parties du corps et surtout la continuité des membres *medios artus*, douleur procédant par poussées alternatives et répétées. La cause en est le dépôt d'une humeur séreuse accumulée dans les veines du fait d'une altération hépatique. humeur aux flots bouillonnants que les veines prises de nausée rejettent et vomissent à la périphérie du corps, in *ambitum corporis* ».

« Le principal symptôme et le plus manifeste est une douleur vague et erratique qui frappe les diverses parties du corps, mais surtout l'habitus externe et la continuité des membres; quelquefois cependant elle attaque et affecte les jointures et simule alors l'arthritis. Ces douleurs entraînent une δυσκινησίαν, en raison du sentiment de pesanteur, de tension et comme de plaie des parties affectées ». Tout cela n'est qu'une copie, sous des couleurs plus violentes, du tableau de Baillou.

L'œuvre de Lazare Rivière a une bien autre portée. L'auteur n'y montre pas beaucoup plus d'originalité, car il suit

(1) Isaaci Cattieri. Dissertatio de rhumatismo. Paris, 1653, p. 31.

pas à pas les mêmes traces ; mais, pour la première fois, les notions, éparses jusque-là dans quelques opuscules, sont réunies, fondues ensemble et deviennent la matière d'une étude méthodique, d'un enseignement accessible à tous, que la renommée propre du professeur de Montpellier portera hors des frontières.

C'est en 1653 que paraît la Pratique médicale ou du moins la première édition avouée par l'auteur ; les précédentes ne contenaient que la thérapeutique des maladies, étaient pleines de fautes, ayant été faites, s'il faut l'en croire, à son insu et contre son gré. « Il ne lui était jamais venu à la pensée, à lui si étranger à toute préoccupation personnelle, à toute φιλαυτία, que le fruit de ses veilles pût arriver jusqu'au public ».

Il fut donc facile à Rivière de connaître et d'utiliser les travaux que Jacques Thévart avait fait imprimer dix ans auparavant. Déjà parmi les observations médicales publiées en 1646 on en trouve quelques-unes qui concernent le rhumatisme (1). La première, la plus longue, est intitulée *Rheumatica affectio* (cent. I, Obs. 49). Il est assez difficile de décider s'il s'agit de notre rhumatisme articulaire ou d'une goutte généralisée, mais l'auteur adopte la première hypothèse et formule ainsi son diagnostic : « L'histoire des symptômes qui affligent ce noble malade depuis si longtemps nous permet de croire qu'il est atteint de cette maladie qu'on nomme affection rhumatismale. Nous ne prenons pas ce nom dans l'acception vulgaire et commune qui fait désigner de même toutes les affections dans lesquelles quelque chose est transmis de la tête à une autre partie, comme on dit des catarrhes, mais je le prends proprement et particulièrement selon la doctrine d'Hippocrate et de Galien ». Suivent une citation et une discussion qui sont des souvenirs évidents du livre de Baillou.

L'observation suivante est plus nette et plus intéressante (cent. III, Obs. 41) :

---

(1) Lazari Riverii opera medica universa. Lugd. 1738, p. 479 et suiv.

« Rhumatisme. Messire de Barri, fils aîné de messire de Rochemore, premier président de la Cour des aides de Montpellier, au commencement du mois d'août 1644, commence à souffrir d'un rhumatisme généralisé, qui affectait presque toutes les jointures du corps, avec une fièvre continuelle et une extrême crudité des urines. Il avait contracté son mal à la suite d'une natation intempestive. Parti au fort de la chaleur pour le fleuve, fort éloigné de la ville, il s'y plongea ayant très chaud, ce qui détermina un *catarrhe généralisé*. Pendant six semaines, les remèdes parurent inutiles, ne servant de rien, et les douleurs passaient d'une région à l'autre pour revenir souvent sur elles-mêmes. Les principales interventions furent : la saignée, répétée *dix fois*, des juleps rafraîchissants et incrassants auxquels s'ajoutèrent deux ou trois fois de légères purgations. Enfin, le mal persévérant, on fit prendre un bol de conserve de roses avec 20 grains de calomel et 6 grains d'extrait de jalap. Aussi, le troisième jour, il rejetait encore une quantité de matières séreuses et porracées. Ce remède fut pris quatre fois et les douleurs furent entièrement enlevées et bientôt après des gonflements œdémateux qui restaient au niveau de quelques articulations, surtout aux pieds, furent dissipés par des emplâtres résolutifs et fortifiants ».

Citons encore l'observation 42 de la quatrième centurie : « Rhumatisme. Louis Michel, de Frontignan, âgé de 25 ans, fut pris, au mois de septembre 1649, d'un rhumatisme : toutes les articulations presque du corps entier étaient affectées de douleurs intenses, douleurs vagues qui passaient d'un endroit à l'autre. Bien que le rhumatisme soit le plus souvent chronique et qu'il dure ordinairement plusieurs mois, il fut guéri cette fois dans l'espace de quinze jours. On pratiqua d'abord *sept saignées*, on donna de l'eau de coquelicots matin et soir, et, quand la douleur se fut calmée, on purgea trois fois avec la poudre arthritique, de deux jours l'un ».

Les extraits que nous venons de reprodnire, postérieurs à l'année 1643, montrent assez combien grande et rapide

fut l'influence de Baillou sur les idées et la pratique de Rivière, mais la preuve apparaît plus saisissante encore si l'on rappelle ce qu'étaient ces idées et cette pratique peu d'années auparavant. Deux observations de la deuxième centurie nous renseignent à ce sujet. L'une (Obs. L) est intitulée *douleurs arthritiques* et ces mots sont à eux seuls caractéristiques. « Le 12 novembre 1638, messire Mouret, de Montpellier, souffrait de douleurs arthritiques affectant diverses parties et parcourant toutes les articulations. Pendant un mois entier il souffrit de cette affection et fut purgé plusieurs fois, sans parler de la saignée, etc. »

L'autre (Obs. LI) commence ainsi : « *douleurs vagues.* Le 13 novembre 1638, M. Gaillard, dit le Bègue, fut pris tout à coup de douleurs vagues, d'une atroce violence, qui lui torturaient alternativement les cuisses, les genoux, les jambes, les pieds et les reins. »

La comparaison des deux dernières observations et des précédentes fait ressortir avec évidence le changement opéré, dans les doctrines et dans les mots. En 1638, Rivière parle, comme Charles Lepois et Plater, de douleurs vagues, de douleurs arthritiques, et les attribue comme eux à « une matière séreuse très ténue et très âcre qui se jette de ci de là comme dans un transport » (Obs. LI). Peu d'années après, il pense comme Baillou, invoque comme lui l'autorité de Galien et va chercher dans une altération du foie l'origine première de la maladie. La thérapeutique aussi a subi quelques modifications : avant 1643 Rivière saignait à l'occasion ses rhumatisants, mais il ne leur tirait pas encore des ruisseaux de sang, comme il le fera désormais à l'exemple des maîtres parisiens.

Le chapitre Rhumatisme de la Pratique médicale est la première étude didactique qui ait été faite de cette maladie qui a pour la première fois sa place dans un traité de pathologie. L'exposition est claire et méthodique, le style aussi simple et facile que celui des prédécesseurs de Rivière était pénible et recherché ; aucune prétention au bel esprit ou à

l'érudition ; peu de noms cités ; on cherche inutilement celui de Baillou. Ces qualités de la pratique médicale ont assuré le succès en France et à l'Etranger, et du livre lui-même et des nouvelles doctrines qu'il contenait à l'égard des maladies articulaires.

Les premières lignes sont à retenir : pendant un siècle, elles servirent de définition au rhumatisme : « Après les affections arthritiques proprement dites (il s'agit de la goutte et de la sciatique) il convient de traiter du rhumatisme, en raison de la grande analogie qui existe entre ces deux sortes de maladies, analogie si grande que le commun des médecins, ignorant la nature véritable du rhumatisme, le désignent d'ordinaire sous le nom d'arthritis généralisée. Dans l'une et dans l'autre on trouve une douleur des jointures, mais il y a cette différence que dans l'arthritis les jointures seules sont douloureuses, tandis que dans le rhumatisme ce ne sont pas seulement les jointures, mais aussi le corps tout entier, la continuité des membres, *media inter articulos spatia,* les muscles, leurs aponévroses, le périoste, enfin tout l'habitus externe. Parfois même les organes internes, l'estomac, l'intestin, l'utérus, le poumon, sont atteints aussi de l'affection rhumatismale (1). »

La pathogénie admise est celle que formulait, en cette même année 1653, Isaac Cattier, nous n'y reviendrons pas, nous bornant à citer cette phrase qui équivaut, ou à peu près, à la mention du nom de Baillou : « les humeurs viciées et corrompues fermentent et bouillonnent dans les veines, pour en être bientôt expulsées peu à peu et comme vomies, ce qui fait donner assez justement à cette poussée humorale le nom de « nausée des veines ».

Le diagnostic est ainsi présenté : « Le siège des douleurs, c'est-à-dire les muscles, les aponévroses et le périoste, distingue cette affection de toutes les autres. Les douleurs de

(1) Laz. Rivière, *loc. cit.*, p. 419.

la vérole occupent bien la continuité des membres et surtout le périoste, mais elles ont ceci de particulier qu'elles n'affectent pas la totalité du corps, qu'elles ne sont pas continues, qu'elles font souffrir la nuit seulement et peu le jour, et que le plus souvent elles n'arrachent pas le malade à ses occupations accoutumées, tandis que le rhumatisme le cloue au lit, le rend incapable de se mouvoir lui-même, et fait qu'il ne peut être remué par ses serviteurs, sans une peine extrême et sans une exaspération de ses douleurs. Enfin les autres signes de la maladie vénérienne existent ou ont existé : la gonorrhée, le bubon, les ulcérations génitales et autres de même nature. »

« Les autres symptômes dont cette maladie s'accompagne peuvent être aussi de la plus grande utilité pour le diagnostic. Si l'on approche la main de la région douloureuse on éprouve une sensation de chaleur et d'âcreté ; il y a de la fièvre, mais légère et quelquefois nulle. Le sang tiré de la veine est tout à fait corrompu, épais et glutineux ; après plusieurs saignées, il nage dans une masse de sérum, changé au point de n'avoir plus apparence de sang. Après la fin ou la rémission des douleurs, il ne reste aucune faiblesse locale, comme il arrive dans l'arthritis. Les purgatifs et les topiques prescrits au début ne servent de rien, ils augmentent même le mal et la douleur : mais à la période de déclin les uns et les autres sont utiles. »

« En ce qui touche le pronostic, le rhumatisme ne met jamais ou ne met que rarement la vie en danger, mais il est très pénible par sa longue durée. Quand il est sans fièvre en effet, il persiste deux ou trois mois ; parfois même, surtout s'il n'a pas été bien traité, il va jusqu'à une ou plusieurs années. François Port qui a écrit en vers élégants une *Décade médicale* y parle du rhumatisme et rapporte qu'il en a souffert pendant près de deux ans et qu'il en est venu enfin à bout, grâce aux soins de six médecins parisiens fort connus de son temps, Basin, Ellin, Beauchêne, Saint-Jacques, Seguin et Houllier. »

« Si le rhumatisme s'accompagne au début de fièvre, il a d'habitude une durée moindre, mais alors le malade endure de plus âpres et de plus cruelles douleurs. Il se résout dans l'espace de 20 ou de 40 jours ou du moins subit une très grande atténuation. »

« Le rhumatisme qui survient au cours d'autres maladies, comme l'apoplexie et les convulsions, diminue les dangers qu'elles faisaient courir, la matière morbifique se trouvant transportée des parties internes sur l'habitus corporis. Les sueurs qui se montrent au déclin de l'affection sont favorables. L'émission, à la même période, d'urines épaisses et abondantes, apporte la guérison. »

Voilà toute la partie clinique du chapitre consacré au rhumatisme. On voit qu'elle est absolument conforme aux enseignements de Baillou : elle implique la même confusion avec les affections musculaires ou fibreuses, avec les arthropathies que nous groupons sous l'étiquette de rhumatisme chronique. C'est là le vice initial de la conception française du rhumatisme. Elle a créé le complexus le plus hétéroclite de la nosologie.

La thérapeutique de Rivière serait assez prudente et assez judicieuse, n'était l'abus de la saignée. « Dès le début, il faut chaque jour retirer du sang, jusqu'à ce que la maladie cède et que les douleurs diminuent. Peu importe qu'on tire du sang pendant dix, douze jours et plus encore, puisque la maladie a ceci de particulier que la fréquence des saignées n'y abat pas les forces, comme il arrive dans les autres. Aussi ai-je pour habitude, dans ces affections où je prescris de si fréquentes saignées, et pour prévenir l'effroi des malades et des assistants, d'ajouter une restriction, je dis de continuer chaque jour l'émission sanguine, jusqu'à la diminution des douleurs ou *jusqu'à un grand affaiblissement des forces*. Comme en continuant les évacuations, on ne provoque aucune dépression des forces, les malades les supportent volontiers et consentent facilement à leur répétition ». Rivière invoque à la fois, pour justifier cette pratique,

l'expérience qui lui a montré qu'on triomphait ainsi en peu de temps d'un mal fort long d'ordinaire, et aussi quelques raisons théoriques qui lui font reporter, à tort d'ailleurs, l'idée première de cette médication à Hippocrate. On attribue quelquefois à Sydenham ce mode de traitement barbare, que Broussais, que Bouillaud surtout devait restaurer et défendre avec tant de passion. Nous venons de montrer que Baillou et que Rivière en ont été les premiers auteurs.

Il nous reste, pour achever cette étude du rhumatisme en France au XVIIe siècle, à rappeler brièvement un livre paru en 1672 (1). Ce qu'y dit Chesneau, médecin de Marseille, n'est pas le simple écho des paroles de Baillou et de ses élèves. Il y a dans le chapitre XII du livre IV de son traité quelques marques d'observation personnelle et le titre même de l'ouvrage entier s'en trouve presque justifié. Après s'être expliqué sur le sens du mot rhumatisme, il ajoute cette phrase qui mérite d'être retenue car elle nous paraît être la première mention d'un rhumatisme franchement et uniquement articulaire : « j'entends presque tous les médecins appeler rhumatisme les fluxions externes et même l'arthritis à ses débuts, c'est qu'il est difficile, dès le premier assaut de certaines douleurs, de reconnaître si l'on doit dire rhumatisme ou arthritis ; aussi pour faire plaisir au malade disons-nous plutôt rhumatisme (2), bien que la fluxion atteigne seulement les jointures. En effet *le rhumatisme qui atteint les jointures* a la plus grande ressemblance avec l'arthritis et ne peut se reconnaître qu'avec le temps, quand on voit se répéter les fluxions douloureuses sur les articulations, ce qui n'a pas lieu dans le rhumatisme. Celui-ci dans le cours entier de la vie peut ne sévir qu'une fois, celui sur-

(1) Nic. Chesneau. Observationum libri quinque. Paris, 1672, liv. IV, ch. XII, p. 446 et suiv.

(2) Le mot arthritis, étant devenu le synonyme exact de goutte, partageait maintenant la défaveur de cette expression.

tout qui est dit généralisé, et qui peut mieux que les autres revendiquer en propre le nom de rhumatisme. Il provoque toujours, d'après mon observation, une fièvre continue présentant quelques exacerbations. »

Le diagnostic différentiel entre le rhumatisme et la goutte ou arthritis, est assez bien établi : « Dans le rhumatisme généralisé et dans celui qui s'en rapproche le plus la lésion des parties atteintes (celle qui fournit l'humeur morbide et celle qui la reçoit) a un caractère transitoire, aussi n'en est-on atteint le plus souvent qu'une fois. Dans l'arthritis au contraire la lésion est permanente et devient une manière d'être des parties. Secondement, c'est une cause externe qui provoque presque toujours le rhumatisme, telle qu'une insolation, le refroidissement en pleine sueur, surtout à la tête, les longues courses en plein air par la neige et le froid, la colère, les repas copieux, les veilles, les excès vénériens.

Pour provoquer l'arthritis au contraire *la cause interne suffit*. En outre le rhumatisme (ici Chesneau se conforme aux idées de Baillou et de son école) affecte plusieurs parties à la fois, l'arthritis n'affecte que les jointures. Enfin le rhumatisme, et surtout le rhumatisme proprement dit, bien qu'il ait parfois ses rémissions et ses recrudescences, ne revient le plus souvent jamais ou ne revient que rarement après sa cessation complète, tandis que l'arthritis, si elle vous a saisi une fois, a toujours ses accès revenant à de longs ou de courts intervalles, même après une rémission complète ».

Parlant du traitement convenable, Chesneau observe que le rhumatisme diffère encore de l'arthritis en ce qu'il réclame de plus fréquentes saignées et qu'il écarte, en raison de la fièvre élevée, les purgations énergiques, et, comme topiques, les réfrigérants en acte parce qu'ils seraient nuisibles.

Rappelons que cherchant à donner de l'arthritis une définition plus précise que n'avaient fait ses devanciers, Ches-

neau avait dit : « Tout ce qui se passe dans les jointures et s'accompagne de douleur, que ce soit une maladie ou seulement un symptôme, n'est pas dit arthritis, à moins que la douleur ne soit due à l'afflux d'une humeur séreuse et âcre, afflux revenant plusieurs fois et périodiquement, ce qui fait supposer une faiblesse préalable de l'articulation envahie. Quand on est atteint une seule fois ou à de longs intervalles de douleurs articulaires, l'affection n'est pas désignée sous le nom d'arthritis, mais sous le nom aujourd'hui reçu, *recepto jam nomine*, de rhumatisme (1) ».

Les citations qui précèdent, et dont nous ne nous dissimulons pas la monotonie, définissent et précisent la part de la médecine française dans l'établissement de l'entité morbide appelée rhumatisme, part prépondérante. Mais la première étape franchie, d'autres nations, l'Angleterre et la Hollande surtout, prirent l'initiative des plus notables progrès. Ce sont des médecins anglais comme Sydenham et Cullen, hollandais comme Boerhaave et de Gorter, qui ont défini le rhumatisme tel qu'il a été compris jusqu'à ces derniers temps.

L'œuvre étant toute d'observation et de sagacité clinique, on peut s'étonner que Thomas Sydenham n'y ait pas contribué dans une plus large mesure, car, il faut l'avouer, le chapitre *Rhumatisme* ne vaut pas le petit traité de la podagre. Pourtant, l'auteur s'inspirait déjà des mêmes principes : dans la dédicace du livre dont ce chapitre fait partie, il formule sa méthode, sa philosophie et la place avec beaucoup de clairvoyance sous le patronage de son ami Jean Locke, encore peu connu; dans le livre lui-même, on sent qu'il accepte pour son compte la théorie de la table rase et qu'il fait tout seul son éducation et sa doctrine médicales sans se soucier de ceux qui l'ont précédé. Lui aussi rejette cette

(1) Chesneau. *Loc. cit.*, p. 389.

sorte d'idées innées que nous devons à la tradition. Mais, nous le répétons, en ce qui concerne le rhumatisme, il a été moins heureux dans ses remarques, moins favorisé du reste par les circonstances, que lorsqu'il peignait le goutteux d'après lui-même. Enfin, il nous semble que Sydenham a été desservi par ses secrétaires ordinaires : les fragments que l'on cite de ses œuvres gagnent à être lus dans des traductions, comme celles de Jault ou de Lasègue, qui en atténuent quelque peu les étrangetés. Le texte latin, en effet, lui fait parler une langue suspecte, chargée par surcroît de métaphores et d'hellénismes inattendus chez un homme qui, on le sait, « ne se piquait pas d'érudition ». Et cela est vrai de tous ses livres, même du *de podagra*.

Quoi qu'il en soit, voici les principaux passages du chapitre *Rhumatisme* (1) :

« Cette maladie survient en toute saison, mais surtout en automne et frappe de préférence ceux qui sont encore florissants de jeunesse, « *ceux qui ont le genou vert* ». En voici la cause occasionnelle la plus fréquente : un sujet, échauffé par un exercice trop violent ou pour tout autre raison, subit tout à coup un refroidissement. La *tragédie* commence par une sensation de froid et un frisson, puis viennent la chaleur, l'inquiétude, la soif et toute cette foule lamentable de symptômes dont s'entourent les fièvres. »

« Au bout d'un jour ou deux, quelquefois plus tôt, le malade est pris d'une douleur atroce, tantôt dans un membre, tantôt dans l'autre, dans les poignets, les épaules et surtout les genoux. Cette douleur est mobile, passe alternativement d'un endroit à l'autre, laissant au dernier touché un peu de rougeur et de gonflement. Durant les premiers jours, la fièvre et les symptômes que nous avons rappelés peuvent coïncider; puis la fièvre s'évanouit peu à peu et il ne reste que la douleur; quelquefois même, celle-ci devient plus

(1) Th. Sydenham. Opera universa, Londres, 1685, p. 302 et suiv.

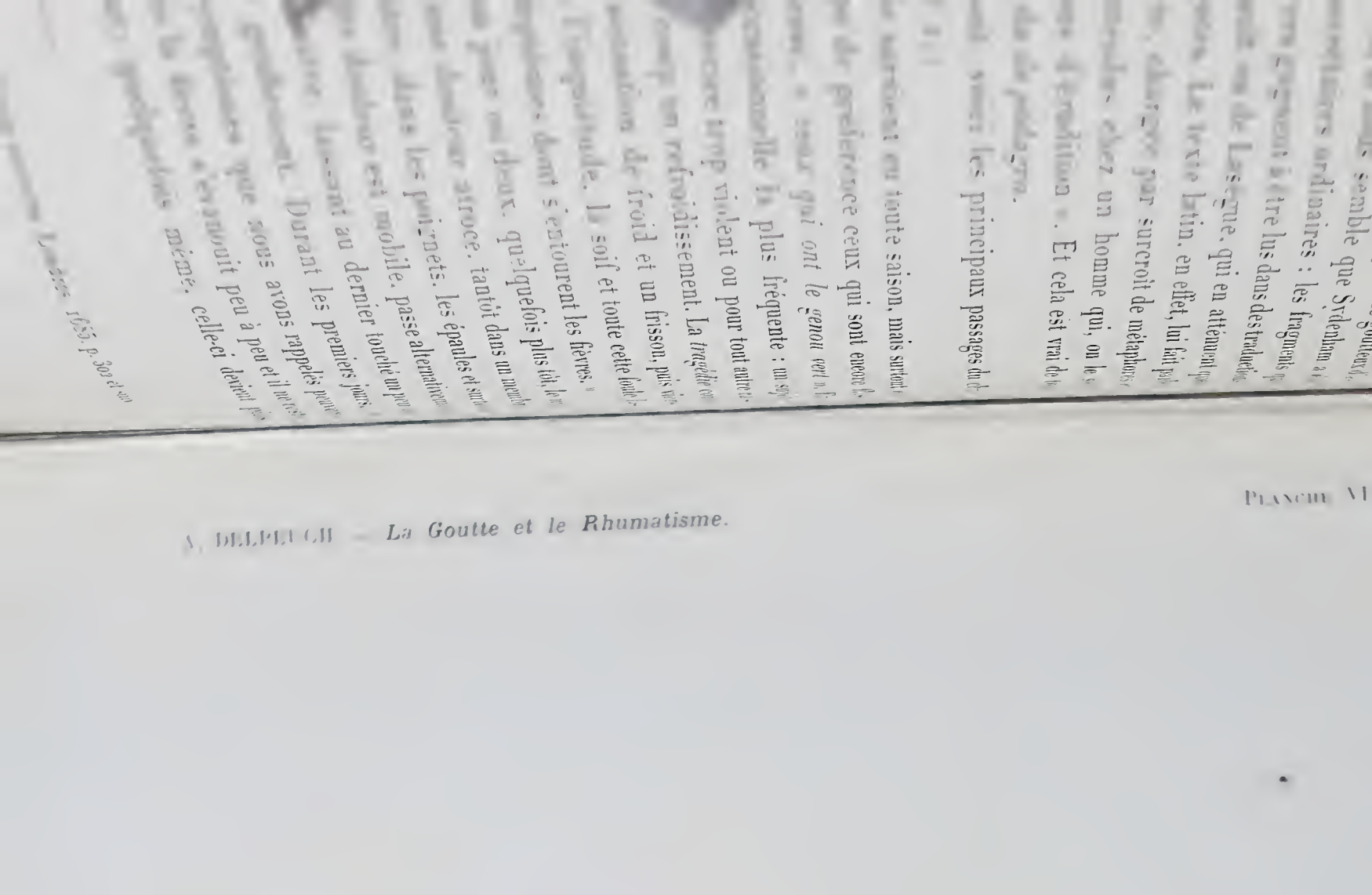

LAZARE RIVIÈRE

1590-1655

Lazare Rivière à l'âge de soixante-trois ans, portrait en tête de ses œuvres.

Lyon, 1658, in-folio.

Gravure CARRÉ et C. NAUD, Éditeurs.

cruelle, la matière qui causait la fièvre s'étant portée sur les membres; ce qui le prouve, c'est la recrudescence fréquente de la fièvre, quand la matière morbifique est repoussée à l'intérieur par un usage intempestif des médicaments externes ».

« Quand le mal évolue sans fièvre, on lui donne souvent le nom d'arthritis, quoiqu'il diffère essentiellement de cette affection, chose facile à constater pour peu qu'on ait étudié à fond ces deux maladies. C'est pour cette raison sans doute que les écrivains de la médecine ont passé d'un pied si sec par-dessus le rhumatisme, *sicco illum pede transiverint*. A moins de penser que cette espèce morbide est nouvelle et est venue s'ajouter à l'*Iliade* des maux anciens ».

« Quoi qu'il en soit, cette maladie est maintenant fréquente et, bien qu'elle emporte rarement son homme, la fièvre une fois tombée, la violence des douleurs et leur longue durée ne permettent pas de la négliger. En effet, si elle n'est pas bien traitée, ce n'est pas des mois seulement c'est des années, c'est toute la vie quelquefois qu'elle torture un malheureux; il est vrai que dans ce cas ce n'est pas avec une énergie toujours égale, mais seulement par accès périodiques et répétés, comme dans l'arthritis, qu'elle tourmente le patient ».

« Il peut même se faire qu'après avoir longtemps et cruellement sévi, ces douleurs cèdent d'elles-mêmes et que néanmoins le malade reste absolument impotent jusqu'à sa mort, qu'il garde les jointures des doigts comme retournées, déformées par des saillies noueuses, comme dans la goutte, saillies occupant plutôt la face interne que la face externe. Malgré cela l'estomac reste bon et le rhumatisant, sain d'ailleurs, a une vie tolérable ».

« Il y a une autre variété de cette maladie, bien que vulgairement elle ne soit pas regardée comme appartenant à la même famille, c'est celle qui sera très justement nommée *Lumbago rhumatismal* ». Sydenham décrit en quelques mots ce lumbago et note l'analogie de ses symptômes avec

ceux de la colique nephrétique, puis il aborde le traitement.

« Chacune de ces deux variétés de la maladie semble provenir de l'inflammation, ce que prouvent et les phénomènes énumérés et surtout la couleur du sang de la saignée, qui ressemble au sang des pleurétiques comme un œuf à un autre œuf : or on ne trouverait personne pour douter que ces derniers ne souffrent d'une inflammation. Cela étant, je pense qu'il ne faut pas chercher le traitement du rhumatisme en dehors de la saignée. Entre temps, on tempérera le sang et on en réprimera l'ardeur excessive par des médicaments rafraîchissants et incrassants et aussi par un régime convenable ».

« Dès que je suis appelé, j'ordonne une saignée de dix onces au bras du côté affecté, et un julep rafraîchissant et incrassant, par exemple sous cette forme : R. Infusion de nénuphar, de pourpier et de laitue, aâ quatre onces, sirop de limons une once et demie, sirop violat, une once; mêlez pour un julep à boire à volonté ».

« Le jour suivant, je prescris une saignée semblable, et, après un jour ou deux d'intervalle, selon les forces du malade, une troisième; puis, laissant passer trois ou quatre jours (selon les indications que donnent les forces, l'âge et la constitution, ainsi que les autres circonstances), je fais saigner pour la quatrième et ordinairement pour la dernière fois. Il est rare que je dépasse cette quatrième saignée, à moins que le malade n'ait suivi un régime ou n'ait pris, sans nécessité, des remèdes trop échauffants. De même l'emploi des médicaments *anodins* ou *parégoriques* réclame une plus grande effusion de sang. Aussi, quelle que soit l'intensité des douleurs et pendant tout le cours de la maladie, je crois devoir m'abstenir religieusement de ces remèdes, quand j'ai l'intention de demander la guérison aux seules émissions sanguines; ils ne font que rendre la maladie plus fixe, l'empêcher de céder aussi facilement à la saignée, aussi est-on obligé de répéter celle-ci plus souvent qu'il n'eût été besoin, sans l'administration trop généreuse

de ces médicaments. Remarquons du reste que dans la période d'état de la maladie, ils sont incapables de procurer cette *analgésie* que leur nom promet ».

« Après les saignées, faites aussi souvent que nous venons de le dire, les douleurs diminueront beaucoup, sans s'évanouir tout à fait; mais après la réparation des forces que la soustraction du sang a fait perdre, et surtout grâce au retour de la saison prochaine plus favorable à une restauration complète que celle où le sujet est tombé malade, les symptômes disparaîtront jusqu'au dernier et notre homme se portera désormais comme un athlète *pancratice* ».

« Il faut remarquer toutefois qu'il ne serait pas sage de saigner, à d'aussi courts intervalles qu'au début du mal, quand le rhumatisme, en durant quelques années, a poussé de profondes racines; il convient au contraire d'espacer les saignées de quelques semaines. Elles finiront ainsi par détourner tout à fait la matière morbifique ou du moins amenèront l'extirpation de ses derniers restes après l'application d'un cautère à une jambe et la prise matin et soir d'un esprit volatil quelconque dans du vin des Canaries ».

Après cette étude thérapeutique, où quoi qu'en pense l'auteur, le souvenir de Baillou et de Rivière a eu plus de part que sa propre expérience, Sydenham, qui vient de blâmer très sensément la manie de ses contemporains de voir partout le scorbut, et de qualifier de scorbutiques toutes les affections mal définies, se donne à lui-même le plus étrange des démentis, et crée de toutes pièces un *rhumatisme scorbutique* que caractériseraient des douleurs vagues, très mobiles, occupant soit les parties internes, soit les parties externes, ne provoquant ni fièvre, ni gonflement, et affectant l'allure d'une maladie chronique. L'auteur lui-même s'était demandé s'il ne s'agissait pas là d'une affection hystérique. Et il est bien probable en effet que le système nerveux seul devait être mis en cause dans ces cas, d'autant que les femmes surtout étaient atteintes, ou les hommes d'une nature faible, et que les douleurs « d'un caractère

vague et incertain, étaient accompagnées de symptômes confus et anormaux ».

Au dire de Sydenham, ces troubles ne cédaient pas aux remèdes des affections hystériques, mais étaient au contraire « combattus et vaincus le plus facilement du monde par l'usage des remèdes suivants, qu'il garderait secrets s'il ne préférait l'intérêt public au sien. En effet, par ces seuls moyens, il a guéri un très grand nombre de malades, auxquels les saignées, quoique répétées, les purgations, la diète lactée, les coquilles pulvérisées, etc., n'avaient servi de rien ».

Ces remèdes consistaient en un électuaire et en une infusion des plantes dites antiscorbutiques : cochlearia, cresson de fontaine etc. Il n'est aucun médecin qui n'ait vu de ces douleurs neurasthéniques, comme on dit aujourd'hui, résister aux plus énergiques médications, pour céder quelquefois aux plus simples modifications dans le régime. Elles sont encore trop souvent appelées rhumatismales par une véritable erreur de diagnostic ou par complaisance pour les préjugés et les répugnances du malade.

Ainsi, et c'est là ce qu'il importe de retenir, sous le nom unique de rhumatisme, Sydenham a décrit :

1° Notre rhumatisme articulaire aigu, 2° diverses arthropathies déformantes auxquelles nous imposons l'appellation commune de rhumatisme chronique et qui n'ont pour la plupart aucune parenté avec la maladie précédente ; 3° en troisième lieu, une affection musculaire, le lumbago, qu'il qualifie sans dire pourquoi de rhumatismale, obéissant à son insu à la tradition qui avait toujours placé cette douleur lombaire dans le même groupe nosologique que la sciatique ou les douleurs articulaires, que ce groupe portât le nom d'arthritis, de catarrhe, de goutte ou de rhumatisme ; 4° enfin un ensemble assez confus de phénomènes douloureux qui, alors même qu'ils paraissent dépendre d'un état pathologique des muscles, des jointures ou des os, n'en sont pas moins des névralgies, au sens le plus large de ce mot, névralgies qui n'ont rien de commun avec le rhumatisme

articulaire et trahissent une altération fonctionnelle du système nerveux tout entier.

Mais, s'il a contribué, plus que personne, à étendre démesurément le domaine du rhumatisme, en y comprenant des arthropathies subaiguës ou chroniques, des affections musculaires, fibreuses ou nerveuses sans rapport avec la polyarthrite fébrile, avec ce qui fut l'arthritis des anciens, il a eu du moins le mérite de commencer une délimitation plus précise de cette dernière espèce clinique, de voir que les lésions et les symptômes prédominaient de beaucoup au niveau des articulations au lieu d'occuper également comme l'enseignaient Baillou et ses élèves, les jointures et la continuité des membres. Il préparait ainsi l'isolement et la description non plus du rhumatisme tout court, comme on disait de son temps, mais d'un rhumatisme franchement articulaire.

Cette notion se répandit lentement : le compatriote de Sydenham Martin Lister écrivait encore en 1694 : « Le rhumatisme, bien que sous le rapport des douleurs cette maladie soit voisine de l'arthritis, affecte non seulement les jointures, mais aussi les espaces intermédiaires et y détermine parfois les douleurs les plus pénibles (1) ».

Frédéric Hoffmann suit les auteurs français Lepois, Baillou, Rivière et Chesneau ; pour lui dans le rhumatisme ce sont les muscles, leurs aponévroses d'enveloppe et leurs tendons d'insertion qui sont le siège des douleurs et le point de départ des spasmes, soit au niveau des membres, soit dans d'autres régions (2).

Boerhaave, dans la troisième édition de ses aphorismes (1722), donne une courte description du rhumatisme où il s'inspire surtout de Sydenham et un peu de ses souvenirs personnels, car il relevait alors d'une grave attaque de rhu-

---

(1) Martin Lister. Tractatus de quibusdam morbis chronicis, in Œuvres de Richard Morton. Lyon, 1737, t. II, p. 82.

(2) Fr. Hoffmann. Opera omnia. Genève, 1748. t. II, p. 317.

matisme. « Celui-ci, dit-il, commence par une fièvre continue, détermine une douleur atroce, déchirante, cruellement accrue par le moindre mouvement, longtemps fixée au même point, occupant les jointures des divers membres (1). »

On trouve enfin dans la Pratique de de Gorter une définition excellente du rhumatisme articulaire aigu : « Une douleur atroce, fixe, durant longtemps sans suppuration consécutive, très augmentée par les mouvements du membre, accompagnée d'une fièvre continue, pas très ardente, d'un gonflement léger de la partie atteinte, d'une douce chaleur et parfois de quelque rougeur, atteignant les sujets sains et le plus souvent robustes, frappant les grandes articulations plus que les petites, se montrant surtout si le corps échauffé au préalable est exposé au froid, voilà ce qu'on nomme rhumatisme (2). »

Mais ce n'étaient là que des ébauches avant les œuvres maîtresses de Cullen (1776) et de Bouillaud (1835). A ces derniers commence l'histoire contemporaine du rhumatisme articulaire aigu : ils en ont établi, non la conception parfaite et dernière, mais celle qui s'est imposée jusqu'à ces derniers temps à l'esprit des médecins, celle d'une phlegmasie ayant pour siège anatomique les tissus articulaires et quelques autres tissus homologues.

Cette doctrine, à son tour, devait n'être qu'une étape, vite franchie, dans l'évolution des idées médicales, en matière de rhumatisme. On tend aujourd'hui à fixer la place de cette maladie hors du domaine des phlegmasies proprement dites; on vérifie les judicieuses inductions de Grisolle : « Le rhumatisme, qu'il soit ou non accompagné d'accidents inflammatoires, est une affection d'une nature spéciale, une affection *sui generis,* qui doit avoir une place à part dans le cadre nosologique, et qu'il faut dans tous les cas distinguer,

(1) Boerhaave. Aphor. in Van Swieten comment. Paris, 1773, p. 601.

(2) De Gorter. Praxis med., pars prima. Liv. III, ch. 138. p. 64. Patavii, 1752.

en théorie comme en pratique, des phlegmasies franches ou vraies (1). »

C'est à côté des pyrexies d'autrefois, des maladies générales infectieuses d'aujourd'hui que l'on tend à placer le rhumatisme articulaire aigu, et l'on revient ainsi, par un long et inconscient détour, à de vieilles doctrines bien oubliées. Qu'est-ce, en effet, que la fièvre rhumatismale, que la polyarthrite fébrile, considérée comme étrangère à tout ce qui porte en nosologie le nom de rhumatisme, sinon l'arthritis des temps hippocratiques, l'arthritis, telle que la comprenaient encore, au seizième siècle, Mercado, Cardan et quelques autres ?

Et, dans l'incertitude où nous laissent les enseignements contradictoires de la chimie et de la microbiologie, n'est-ce pas aux mêmes caractères cliniques, aux mêmes conditions d'origine, de marche, de durée et de retour, qui avaient retenu l'attention de nos devanciers, que nous devons demander encore les meilleures, les plus décisives raisons de nous ranger à la doctrine nouvelle, ou plutôt renouvelée ?

Si le rhumatisme articulaire aigu est une maladie étrangère aux autres espèces cliniques décorées, comme lui, du nom de rhumatisme, c'est qu'il a pour traits distinctifs d'être une maladie aiguë, franchement fébrile, de provoquer au niveau des jointures des douleurs violentes, variables et mobiles ; de durer peu, de n'être pas mortel et d'attaquer les jeunes plus souvent que les vieux. Or, c'est là ce que disait, il y a vingt-trois siècles, l'auteur du traité des *Affections*.

Si le rhumatisme articulaire est, comme nous le croyons fermement, une maladie étrangère à la famille des affections dites arthritiques, c'est, comme le disait Cardan, qu'il n'est pas sujet aux retours périodiques, habituels à ces affections ; que sa cause matérielle n'est pas liée à la constitution chi-

---

(1) Grisolle. Traité de pathologie interne, 9e édition, 1879, t. II, p. 1009.

mique du sang; que celui-ci perd seulement, à titre temporaire, ses qualités normales, n'étant plus le sang pur des veines, mais un sang altéré, infecté, comme il arrive dans les fièvres; c'est aussi, comme le disait Mercado, que l'attaque est toute passagère et ne laisse rien après elle qui continue à évoluer, alors que dans les affections dites arthritiques, on n'est pas moins un malade parce qu'on est dans une période d'accalmie.

Qu'on se rappelle enfin les deux notions que nous avons extraites du livre de Chesneau : « C'est une cause externe qui provoque presque toujours le rhumatisme. Pour réveiller la goutte, la cause interne suffit. » Et cela n'est pas moins vrai des autres maladies que l'on groupe d'ordinaire sous la même étiquette que la podagre. Enfin et surtout, que l'on se rappelle l'affirmation si hardie et si juste de Taddeo Duno : l'arthritis (c'était, pour lui, comme pour son maître Cardan, le nom de notre rhumatisme articulaire aigu), l'arthritis n'est pas héréditaire comme est la goutte.

Raison nouvelle, raison puissante entre toutes, et dont il est facile de vérifier chaque jour le caractère d'exacte observation. La pratique hospitalière est, malgré les apparences, le milieu le plus propice à une juste conception de l'arthritisme, à une exacte définition de cette diathèse, parce que là seulement on en touche, on en relève les limites. Or, cette pratique nous montre le rhumatisme articulaire aigu assez commun dans des salles où l'on cherche, où l'on ne rencontre que par hasard les goutteux, les obèses, les diabétiques, les chauves, les migraineux, les asthmatiques, c'est-à-dire les seuls arthritiques avérés, ou peu s'en faut. Eh bien, que l'on précise dans l'esprit du rhumatisant interrogé les traits principaux de sa maladie et que l'on fouille ensuite de questions ses antécédents héréditaires, on y trouvera bien rarement une affection semblable à la sienne ; on se heurtera seulement à ces formes vagues de douleurs, de faiblesse et de malaise que les médecins embrassent encore, à l'exemple du vulgaire, sous le nom unique de rhu-

matisme. Et il en ira de même des maladies diathésiques que nous énumérions tout à l'heure : elles ne seront pas plus communes dans le passé familial du sujet que dans sa propre histoire. Fils d'ouvrier, fils de paysan, il est frappé, plus souvent que d'autres, en raison même de son humble condition qui le condamne aux fatigues musculaires et aux intempéries, les deux causes essentielles du rhumatisme articulaire aigu. On ne saurait être plus loin du milieu où naissent les maladies qui, comme la goutte, sont l'effet et la peine du bien-être physique et de la culture intellectuelle, ces deux privilèges sociaux.

CHAPITRE XIX

LA FIN DE L'HUMORISME. — SENNERT ET SYDENHAM

L'institution, à côté de la goutte ou arthritis, d'une autre espèce morbide nommée rhumatisme, et voisine de la première par ses principaux caractères, est le seul effort, la seule initiative d'ordre clinique que nous ayons à relever dans le domaine des maladies articulaires, à la fin du seizième et dans la première moitié du dix-septième siècle. On ne saurait imaginer le vide et l'ennui des chapitres ou des monographies consacrées alors en si grand nombre à ces affections.

Sans recourir aux originaux, on peut s'en rendre un compte suffisant à la lecture de certains livres qui sont surtout des travaux d'érudition et de critique.

Conrad Schneider, par exemple, a rassemblé et reproduit textuellement des extraits de tous les auteurs connus de son temps, même des plus médiocres, de tous ceux du moins qui ont précédé Baillou; il les a distribués en chapitres distincts selon le sujet traité, donnant à peine son sentiment personnel, comptant sans doute sur l'inévitable impression de scepticisme que devait laisser cette masse confuse de discussions théoriques et d'hypothèses contradictoires (1).

---

(1) C. V. Schneider. Liber de arthritide, podagra et ischiagra. A la suite du liber de catarrhis specialissimus. Wittemberg, 1665.

L'étude de la maladie elle-même est presque absente : les symptômes propres et la marche habituelle sont rappelés brièvement, comme choses connues, banales ; le temps et l'espace sont réservés à la recherche de l'humeur en cause, de la source dont elle émane, des voies qu'elle suit pour parvenir à l'organe affecté. Cela est vrai pour toutes les maladies, à plus forte raison pour le rhumatisme et pour la goutte qui étaient à ce point les prototypes et les exemplaires classiques des affections humorales que leurs deux noms ne voulaient pas dire autre chose qu'humeur, flux et catarrhe. Aussi est-ce surtout à leur propos que devait se poser et, si possible, se résoudre le problème entier de l'humorisme.

Nous avons vu que la plupart des médecins du seizième siècle avaient été conduits de bonne heure à abandonner, au moins en partie, la doctrine galénique des quatre humeurs et à conserver seulement un humorisme mitigé qui pouvait se couvrir du nom d'Hippocrate. On resta fidèle, dans une certaine mesure, à la théorie des catarrhes, des fluxions venues de la tête ou d'ailleurs, mais on admit l'existence d'une altération sanguine comme condition première et origine de l'exsudation séreuse, salée ou âcre, qui constituait l'essence même, la matière de la maladie. Les découvertes anatomiques qui sont le grand et presque le seul honneur de la médecine du XVIe et du XVIIe siècles, avaient non point provoqué, mais confirmé et justifié ces conclusions : la connaissance plus exacte de la structure du foie et de l'encéphale, de la distribution et du rôle des nerfs, la découverte des voies lymphatiques et par-dessus tout l'œuvre si patiemment poursuivie et si lentement triomphante de Harvey avaient rendu impossible un retour aux doctrines galéniques, aussi inconciliables désormais avec les données de la physiologie humaine qu'avec les enseignements de la clinique.

Le vieux système des Asclépiades, la théorie des catarrhes, qui avait fourni la plupart des explications de la goutte et du rhumatisme, avait été fort ébranlée aussi au choc de tant

de notions nouvelles, mais non complètement renversée. Ce fut le rôle et l'œuvre propre de Conrad Schneider d'en achever la ruine. Il ne se dissimule pas la portée de ses coups : dans son *liber specialissimus de catarrhis*, il énumère, il discute, avec une prodigieuse minutie, les sept catarrhes dont on trouve la mention dans les traités dits hippocratiques, et il s'écrie : « je délivre les mortels de ces sept catarrhes du cerveau. Qu'ils n'en redoutent aucun mal pour l'avenir ; qu'ils ne se plaignent plus désormais de voir leur corps exposé à ces sept variétés d'inondation. Grâce à moi, à moi seul, ces sept catarrhes sont maintenant à sec, la source de leurs flots se trouvant dérivée de la tête dans l'océan du corps, c'est-à-dire dans la masse sanguine... Maintenant tout est l'envers, tout est l'opposé de ce que pensait Hippocrate (1) ».

On sait avec quelle patience Schneider a procédé ; il a scruté, avec un soin extrême, tous les os de la base du crâne et a montré qu'aucun d'eux ne pouvait, sur le vivant, être une voie de passage, et par conséquent de catarrhe, pour un liquide venu du cerveau et de ses ventricules. Il a commencé par la lame criblée de l'ethmoïde et prouvé qu'elle n'était perforée qu'à l'état sec, qu'à l'état normal elle était tapissée par une membrane, celle qui porte aujourd'hui son nom, membrane qui était un obstacle absolu, soit à l'air qui voudrait pénétrer dans le crâne, soit aux humeurs qui tendraient à en sortir, Si les cavités nasales sont baignées d'un liquide, celui-ci vient des glandes, et indirectement des artères, qu'on trouve dans leurs parois. Il a étendu ses recherches et ses démonstrations au sphénoïde et aux autres régions de la base, fermant toute issue aux prétendus amas d'humeurs dont on faisait la source des catarrhes (2).

---

(1) C. V. Schneider. Liber de catarrhis specialissimus. Wittemberg, 1664, p. 522.

(2) *Id*. Diss. de osse cribriformi. Wittemberg, 1655, et de Catarrhis, lib. VI. Wittemberg, 1660-62.

Dans son livre de *Arthritide*, complément de ses travaux sur les catarrhes, Schneider relève la prétention émise par Van Helmont d'avoir renversé toute la légende des catarrhes et répond fièrement : « Van Helmont n'a pas, comme il le dit, renversé toute cette légende des catarrhes. Il s'en glorifie en vain, car il avoue lui-même que le cerveau peut regorger d'humeurs qui découlent par les ventricules, l'infundibulum et la glande pituitaire. Mais c'est mon œuvre à moi, c'est en cela que consiste la révolution que j'ai faite, c'est en cela que je me suis séparé et isolé de tous. C'est moi qui le premier, et en suivant ma propre voie, ai renversé jusqu'en ses fondements la doctrine des catarrhes et arraché jusqu'au plus profond de ses racines cette opinion erronée (1) ».

La revendication de Schneider est légitime, bien que la forme se ressente un peu trop de la grandiloquence habituelle aux savants et aux médecins de son siècle, et l'on ne saurait exagérer l'importance de la révolution dont il se proclame l'auteur. L'apparition de ses livres sur les catarrhes marque l'une des dates critiques de l'histoire médicale tout entière. Pour ce qui concerne la goutte et les maladies qu'on lui associe d'ordinaire, c'est plus encore.

La chute de l'humorisme, après plus de deux mille ans de règne, a entraîné dans une ruine commune tout ce que les anciens et les modernes avaient lié jusque-là de vrai et d'utile à ces doctrines répudiées. On a fait table rase, non seulement des théories, des hypothèses et quelquefois des rêves, mais aussi de toutes les notions justes, de toutes les généralisations commodes, de toutes les tentatives heureuses qui s'y trouvaient aosociées. On a oublié les belles descriptions que nous avons rappelées et reproduites, les pages émouvantes de Rufus, la médication héroïque instituée par les Byzantins et conservée par les Arabes. Il semble vraiment à lire ce qu'on a écrit depuis deux siècles

(1) C. V. Schneider. Liber de Arthritide, p. 527.

sur la goutte que ce soit sur une page blanche que Sydenham ait mis pour la première fois *de podagra*.

Pour permettre et motiver un jugement plus équitable, il faudrait opposer au petit livre du clinicien anglais un tableau de la goutte telle que l'avaient vue et comprise ses devanciers. Ce tableau, nous ne le tracerons pas nous-mêmes, ce serait refaire en raccourci ce que nous avons développé longuement : nous l'emprunterons à un auteur plus vieux que Sydenham d'un demi-siècle seulement, à Daniel Sennert, qui a écrit un traité de l'Arthritis où l'on remarque à la fois une grande, une exubérante érudition, et un sens très judicieux. Une autre raison encore a dicté notre choix. A la lecture des deux opuscules, mis ainsi en parallèle, on ne peut se défendre de l'impression que Sydenham, qui ne lisait guère, s'il faut l'en croire, a lu avec attention le livre du médecin allemand et y a puisé quelques-uns de ses traits et même quelques-unes de ses boutades les plus vantées. C'est sans doute enfin par Sennert qu'il a connu et fréquenté Lucien.

Le traité *de Arthritide* a été publié en 1631, c'est-à-dire à une époque où l'auteur ne pouvait connaître les idées de Baillou. Aussi décrit-il sous le nom d'arthritis et la podagre, et la sciatique, et d'autres choses et un peu le rhumatisme articulaire. Mais il est facile de séparer les uns des autres les passages qui ont trait à chacune des affections et de grouper ensuite les éléments d'une bonne étude de la goutte.

Sennert (1) repousse ce dernier terme et dit toujours arthritis. Cependant, dans la version qui suit, nous userons du mot goutte, parce qu'il avait déjà presque partout son acception actuelle et que les auteurs et traducteurs du XVIe siècle n'en emploient pas d'autres quand ils écrivent en français.

« L'arthritis, dit Sennert, a été ainsi nommée par les

(1) SENNERT. Tractatus de Arthritide, in Opera. Lyon, 1656, t. II, p. 940 et suiv.

Grecs, du nom de la partie qu'elle affecte. Les Barbares, comme on dit, l'appellent goutte, parce que ce mal proviendrait d'un flux tombant goutte à goutte, et certains auteurs, même parmi les plus récents, ont, à leur exemple, préféré cette expression; à tort il est vrai ».

« Remarquons-le également, bien que le mot podagre désigne proprement la douleur du pied, on use parfois, comme le reconnaît Craton, pour désigner la goutte, de cette appellation toute locale, et cela parce que les pieds sont les premières régions prises et celles qui le sont le plus souvent, et parce qu'ils restent rarement indemnes quand les autres jointures sont affectées. C'est aussi pourquoi Lucien a intitulé *Tragopodagra* son dialogue qui a la goutte pour sujet. De même, Cardan et tous ceux qui ont écrit des « éloges de la podagre » ont en réalité parlé de la goutte en général. De même, enfin, certains médecins ont mis sous le nom de podagre des traités consacrés spécialement à la goutte ».

« D'ordinaire la douleur attaque le pied; elle commence le plus souvent et se montre surtout vive au gros orteil (1). Il en est ainsi habituellement, mais pas toujours. Quelquefois, en effet, la goutte débute à la main ou au genou ou dans d'autres jointures. Et, alors même qu'elle envahit d'abord les pieds, elle occupe ensuite les articulations des doigts, la région du carpe et du métacarpe, le coude et parfois le cou et la mâchoire. Tout d'abord, une seule articulation du pied, ou d'ailleurs, est prise; plus tard, par la répétition des accès, l'affaiblissement des viscères et la diminution de la chaleur naturelle, alors que la matière morbide s'accroît de jour en jour, plusieurs jointures se prennent et les choses en viennent à ce point qu'il n'y a guère, dans

(1) Dans un autre passage que nous reproduisons plus loin, Sennert remarque très justement qu'avant même le début de l'accès, les veines de la jambe et du pied sont saillantes et distendues. Il dit ailleurs et Rivière répète que le pouce gauche est le plus souvent pris.

le corps entier, d'articulation ou de symphyse qui reste sauve ».

« La maladie n'est pas continuelle : elle sévit par intervalles, par périodes ; la matière s'accumule pendant un certain temps, puis est rejetée sur les jointures. Au début, ces intervalles sont plus longs ; les malades restent libres de tout mal pendant six mois ou même pendant une année entière, mais plus tard, par la diminution des forces et de la chaleur, par l'accumulation des humeurs vicieuses, l'affection revient à intervalles plus courts, parfois après trois mois, parfois tous les mois. Quelques malades sont en permanence cloués au lit ».

« Quelquefois l'humeur morbide envahit d'autres régions. L'auteur anonyme d'un petit livre sur la podagre (c'est Démétrius Pépagomène) écrit que non seulement les mains, les pieds et les jointures sont touchés, mais que la tête, le foie et le cœur même peuvent être atteints. Jérôme Capivaccio parle d'un goutteux qu'une douleur de côté força à rester longtemps couché sur le dos sans pouvoir bouger ».

« La douleur s'accompagne d'impotence et chaque mouvement du membre atteint l'irrite et l'augmente. Une tuméfaction survient le plus souvent en même temps que de la rougeur et de la chaleur ; elle se remarque surtout aux jointures des extrémités ; quelquefois, il n'y a pas de rougeur, mais un gonflement comme œdémateux. A la hanche et à l'épaule, régions charnues, l'enflure paraît à peine au dehors, l'humeur étant cachée sous les parties molles ».

« Si la goutte dure longtemps et revient souvent, elle finit par engendrer des tophus et des nodosités au niveau des jointures, en raison du dépôt de la partie la plus dense de l'humeur séreuse, partie qui tend spontanément à la coagulation. Si la peau s'ouvre, il en sort une matière tantôt molle et blanche, tantôt friable comme du plâtre ou de la chaux, tantôt dure comme du tuf ou des cailloux ».

Interrompant, pour un instant, cette description de la

DANIEL SENNERT

1572-1637

Portrait en tête de ses œuvres. Lyon, 1656. Deux volumes in-folio.

Georges CARRÉ et C. NAUD, Éditeurs.

Vin Medicinæ medullam nôsse? SENNERTUM vide
Ova sic tulit, parem qui vix habet laude ingenî.
CAR. SPONIUS D. M.

Georges CARRÉ et C. NAUD, Editeurs.

goutte, nous complétons ce que Sennert dit des concrétions tophacées par un passage de Schneider sur le même sujet. « On enlève quelquefois du voisinage des articulations une telle quantité de cette matière que l'on croirait à l'existence d'une carrière. La masse de pierres qui se forme ainsi au niveau des parties affectées tient du prodige. A l'époque où j'écrivais ce livre, vivait près de la ville un vieux goutteux : il était tombé de son corps, car il en sortait de partout, ou on en avait extrait un poids de pierres qui dépassait le sien propre. Cette matière est quelquefois aussi blanche que de la craie. Van Forcest raconte à ce propos que parmi les infirmes de l'hospice de Delft il y avait un pauvre qui retirait de ses jointures une matière épaisse et dure comme de la craie et s'en servait pour blanchir les murs et les planchers, comme on l'eût fait avec de la craie véritable (1). »

Reprenons le livre de Sennert : « Le plus souvent la goutte n'est pas une maladie mortelle. Les douleurs et les insomnies affaiblissent bien les malades au point qu'ils finissent par succomber, mais cela n'arrive que fort tard. Souvent, en effet, les goutteux vivent longtemps et atteignent la vieillesse, et cela, parce que la nature, à intervalles déterminés, repousse vers les jointures des humeurs mauvaises qui auraient pu engendrer ailleurs des maladies plus graves, et libère ainsi les organes essentiels. »

« Si cependant de dangereuses inflammations, de pernicieuses fièvres surviennent, ou si la nature n'a plus la force de repousser les humeurs morbides, le malade peut être en danger de mort. Et si ces accidents se présentent avec de violentes douleurs articulaires, du délire, un tremblement du cœur, de la dyspnée, une sueur froide et un pouls petit, cela annonce la mort pour le jour même ou pour le lendemain. »

---

(1) Schneider. Liber de Arthritide, p. 604.

« La goutte ne tue pas, le plus souvent, mais elle est difficile à guérir ; aussi l'appelle-t-on vulgairement la honte des médecins. Si le mal est récent, on en vient encore à bout sans trop de difficultés, mais, s'il s'est prolongé longtemps et s'il est revenu souvent, il devient rebelle au traitement, en raison de l'affaiblissement des jointures et des viscères eux-mêmes, du fait des douleurs, des insomnies et de l'afflux des humeurs. Et puis, si le mal s'enracine, les malades eux-mêmes en sont un peu la cause, car, à ses premières atteintes, ils ne font rien contre lui, ils le cachent au contraire et chacun met en avant un prétexte différent pour l'expliquer ».

« Si la goutte, habituée jusque-là à observer ses périodes, ne revient pas à son heure, c'est la cause des accidents les plus graves, et souvent de la mort, à moins que la matière n'ait été détournée par une bonne prophylaxie, chose d'ailleurs fort difficile à réaliser. Quelquefois aussi, en raison de la violence de leurs douleurs, les malades réclament l'application intempestive de remèdes répercussifs ou stupéfiants qui rejettent sur les parties nobles l'humeur qui se portait vers les jointures ; le résultat en est que le malade tombe dans les angoisses cardiaques, les lipothymies et d'autres accidents, ou même que sa vie est en péril. Alors le seul espoir est qu'on rappelle de nouveau, si on le peut, les humeurs vers les jointures ».

A cette étude clinique, toute sérieuse, Sennert a joint, pour obéir à un usage reçu, une *Consolation médicale*. Il y expose que la goutte préserve d'une foule d'autres maux, qu'elle est moins grave, quant à la vie, que telle ou telle maladie, qu'elle impose la sobriété et que c'est là un grand bienfait, et il ajoute : « Que le goutteux se console : si chacun a sa calamité, chacun de même a quelque avantage et la goutte est dite la maladie des riches. Les goutteux souffrent de leur mal, mais la plupart vivent dans l'aisance, ou au moins dans la médiocrité. Il en est tant, au contraire, qui, pour n'avoir pas les mêmes douleurs, sont en revanche

accablés chaque jour d'autres peines du fait de la pauvreté (1) ».

« Les goutteux peuvent encore se féliciter d'un autre privilège. Les fonctions supérieures de leur âme, les opérations de leur intelligence, ne sont pas comme dans la plupart des autres maladies, troublées et altérées ; elles restent intactes presque toujours. Nous devons à la podagre une foule d'écrits signés de savants hommes et qui n'auraient guère vu le jour si leurs auteurs s'étaient bien portés. Et, comme dit Cardan : « C'est du lit de la goutte qu'un de nos contemporains, homme de grande science, qu'Érasme a donné au public tout ce qui de lui mérite d'être lu ».

« Quoiqu'on puisse attendre beaucoup des remèdes et d'un bon régime, il arrive un moment où l'état des viscères est modifié à ce point par la longueur et la gravité des douleurs, où les articulations sont si affaiblies qu'il ne reste plus aucun espoir de recouvrer une santé parfaite. C'est l'heure pour les goutteux d'user des avantages que nous leur avons rappelés ; qu'ils affermissent leur âme par la patience, à l'exemple du grand empereur Charles-Quint qui avait coutume de dire : être patient et ne pas trop crier quand on souffre, voilà les meilleurs remèdes de la goutte ».

Nous avons reproduit ces dernières lignes comme exemple d'une littérature que nous goûtons peu, et pour les comparer plus tard à quelques phrases de Sydenham. Au moins pouvons-nous approuver sans réserve les mots par lesquels Sennert ferme son chapitre : « Comme il ne convient pas à un médecin de se faire un jeu des maux et

---

(1) En un autre passage, Sennert dit pourquoi les riches sont plus souvent goutteux que les paysans et les pauvres. C'est qu'ils sont moins sobres et travaillent moins. « De plus, les riches, comme de juste, obéissent rarement au médecin, demandent qu'on leur prescrive des médicaments à leur fantaisie et à leur goût, ne les continuent pas autant qu'il le faudrait et n'observent pas le régime qu'ils ont à suivre. Enfin, ils usent bien des médecins, mais ils en changent sans cesse, se livrent souvent à des empiriques et autres ignorants dont parfois les drogues enracinent le mal au lieu de l'arracher. »

des douleurs des malades, je n'ajouterai rien de plus dans ce sens. Si l'on veut apprendre comment on plaisante avec agrément sur la goutte, on n'a qu'à lire la Tragopodagra de Lucien. Je l'ai jointe à ce traité. Elle n'est du reste pas indigne d'être lue par un médecin, qu'elle exprime avec emphase la violence des douleurs, qu'elle en donne la cause plus exactement que certains hommes de l'art, ou qu'elle nous dise élégamment le temps de l'accès, la difficulté de la guérison, la jactance et les vaines promesses des empiriques et la patience nécessaire aux goutteux ».

L'étude des causes et de la nature de la goutte, encore qu'elle soit embarrassée et obscurcie par trop de controverses, nous montre, chez Sennert, les mêmes qualités de bon sens et de sage critique. On a dit un peu vite : c'est de l'éclectisme. Le reproche est juste, adressé à des hommes comme Sylvius de le Boë, dont nous avons dit l'habileté extrême à concilier les opinions les plus contraires, mais il en va tout autrement du médecin de Wittemberg : s'il emprunte à toutes les écoles, il ne leur prend guère que ce qu'elles ont de commun ou ce dont sa propre observation et son propre raisonnement lui confirment la vérité. Ce qu'il dit de la pathogénie de la goutte nous en paraît un exemple probant.

Cherchant la source de la fluxion humorale qui constitue l'accès de goutte, il s'exprime ainsi : « Comment se fait cette fluxion et d'où vient-elle ? Les auteurs ne sont pas d'accord. Mais si, récusant toute autorité, nous envisageons la chose elle-même et le malade, nous verrons facilement que cette fluxion se fait par les veines et par les artères. En effet, dès que l'accès menace, les vaisseaux qui se rendent aux mains ou aux pieds et se portent aux dernières articulations sont manifestement tuméfiés. » Sennert invoque en outre la rapidité de l'invasion, la mobilité des fluxions qui passent d'une jointure à l'autre, et enfin leur transport possible sur les viscères intérieurs.

L'humeur morbide est donc contenue dans les vaisseaux,

c'est-à-dire dans le sang : elle provient donc nécessairement d'une mauvaise élaboration de ce dernier, d'une mauvaise concoction, comme on disait alors ; or, trois organes participent à cette opération, l'estomac, le foie et la rate, ces deux derniers surtout. S'ils sont lésés en quelque chose, « et il n'est pas facile de déterminer en quoi cette lésion consiste », les parties inutiles, inassimilables, salées, tartariques, contenues dans le chyle, n'en seront pas séparées normalement, mais se trouveront mêlées au sang et passeront avec lui dans les veines. « Et, en raison de cette altération viscérale, il arrive que les uns sont lésés par des aliments et des boissons qui ne sont pas de trop mauvaise nature, que d'autres, au contraire, qui ont des viscères robustes dans lesquels la *concoction* du sang et la séparation des matières excrémentitielles se font correctement, ne sont pas pris de goutte, alors même qu'ils usent d'une alimentation propre à engendrer cette maladie et qu'ils se gorgent de vin et même d'un vin peu salubre. »

« A mon avis, il se passe absolument du côté du foie et de la rate ce qui se passe du côté des reins. Beaucoup se nourrissent d'aliments qu'on dit engendrer la gravelle qui n'ont pas cette maladie ; d'autres, au contraire, subissent l'influence de ces mêmes aliments, quand il y a dans leurs reins une disposition sablonneuse et calculeuse, comme dit Fernel, une *force lithopoiétique*. Je crois qu'il en est de même dans la goutte et qu'il y a dans les viscères des goutteux une certaine disposition vicieuse, productrice de ce sel, de ce tartre, et que c'est là la cause de l'humeur goutteuse qui, lorsqu'elle surabonde, est repoussée vers les jointures. Et cette disposition vicieuse, chez quelques-uns, leur est transmise par leurs parents, chez d'autres est contractée par l'usage de certains aliments et de certaines boissons, et par des fautes de régime. »

Résumant plus loin ses conclusions sur la pathogénie de la goutte, Sennert dira : « C'est une humeur salée, âcre, subtile et rappelant le plus souvent la nature des esprits de

sels, qui est la cause de la goutte. Qu'on l'appelle bile, pituite mêlée de bile, sel, tartre, ou comme on voudra, j'y consens pourvu que la chose elle-même soit bien expliquée (1) ».

L'histoire contemporaine de la goutte a vérifié les inductions de Sennert : nous connaissons aujourd'hui quelques-unes des substances, salines ou autres, qui altèrent chez les goutteux le sang et les humeurs, et, comme le faisait Sennert, nous cherchons dans une lésion, aussi mal définie encore qu'elle l'était de son temps, ou plutôt dans une disposition générale des principaux viscères, de ceux surtout qui sont interposés à la digestion et à l'hématopoièse, l'origine de ces substances, la source de cet empoisonnement.

L'étude des causes de la goutte, des causes antécédentes, procatarctiques et éloignées, comme on disait dans le langage de l'école, offre moins d'intérêt, ou plutôt moins d'originalité : « La goutte frappe de préférence les hommes, ceux surtout qui ont de 30 à 50 ans. Mais les femmes, et les hommes qui sont au-dessus ou au-dessous de cet âge, ne sont pas à l'abri et, bien qu'Hippocrate ait dit que les enfants n'ont pas la goutte avant d'avoir usé de l'amour, et que cela soit très rare en effet, il est prouvé cependant que cela arrive quelquefois ; de même on a vu des hommes au-dessus de 50 ans être frappés, et j'ai vu récemment un savant homme âgé de 62 ans, qui venait d'être atteint de goutte pour la première fois. Je sais d'autre part un jeune gentilhomme silésien, qui, il y a quelques années, faisait ici ses études, qui n'avait pas encore 18 ans et n'était pas initié à l'amour, et qui cependant souffrait très souvent de la goutte. »

« Parfois, la goutte est héréditaire, et ce n'est pas seulement la faiblesse des jointures, mais aussi celle des viscères d'où provient l'humeur vicieuse, qui est transmise des

---

(1) Sennert. *Ibid.*, p. 962.

parents et des aïeux aux fils et aux petits-fils. » Sennert observe que le fils peut n'être pas goutteux et le petit-fils l'être cependant, ce qu'il attribue à la différence du régime, plus ou moins sobre, suivi par chacun d'eux.

Pour ce qui est du régime, des habitudes et des circonstances extérieures : bonne chère, oisiveté, saison de l'année, accidents ou émotions qui provoquent l'accès, Sennert n'innove que sur un point. Séduit, plus que de raison, par les théories des chimistes de son temps, il fait la part trop grande à l'action de certaines substances ingérées avec les aliments, de certains sels ou tartres existant dans la terre et subissant dans les plantes un changement non de nature, mais d'état, qui leur permet d'être absorbées par l'homme et de se mêler à ses humeurs. De là une longue étude, inspirée et imitée de Paracelse, sur l'innocuité de certains vins et le danger de quelques autres. De là aussi la mention de nombreux exemples de guérisons dues à la seule abstinence du vin (1).

La thérapeutique est prudente, presque timide. La saignée ne doit être pratiquée qu'au début de l'accès et s'il y a pléthore manifeste. Si l'abondance du sang ne crée pas un péril immédiat, la saignée est plus nuisible qu'utile, elle retarde la convalescence et prépare la formation des tophus. En tout cas, on ne doit saigner qu'une fois.

La purgation demande plus d'attention encore. « Il faut choisir le bon moment et ne pas trop différer. En effet, si toute l'humeur a déjà envahi les jointures, on ne peut facilement l'en rappeler. Pour que le flux, qui va s'y porter, soit détourné vers le ventre et évacué par cette voie, il faut purger au début de l'accès, mieux encore dès qu'on peut en prévoir l'approche ».

« Il faut aussi considérer avec soin le meilleur mode de

---

(1) Relevons aussi cette citation : « Julius Alexandrinus a écrit qu'il connaissait un goutteux qui avait un accès chaque fois qu'il mangeait des carpes, si bien qu'il avait en mains le moyen de se donner la goutte à volonté. »

purgation à choisir; mais la chose est difficile et doit être laissée au seul médecin traitant. On peut, par exemple, donner de la manne, du séné, des graines de carthame ou encore des médicaments composés, comme l'électuaire diacatholicon ou la tryphera Persica. Il y a des remèdes un peu plus actifs qui contiennent des hermodactes (c'est-à-dire du colchique): l'électuaire caryocostinum, ou la recette suivante: R. hermodactes, turbith de choix, aâ 3 drachmes; scammonée 1 drachme 1/2; gingembre, mastic, aâ 1 drachme; sucre 6 drachmes; F. une poudre. Dose: 1 drachme ou 1 drachme 1/2 avec du bouillon; ou encore les pilules de Razès qui, suivant son expression, font se lever, se mouvoir et marcher les alités: « Aloès 1 drachme; scammonée 1/2 obole; roses rouges 1 obole; hermodactes 1/2 drachme. F. des pilules qu'on prendra en une fois, en ayant égard aux forces du patient. »

Les vomitifs ont aussi leur utilité ainsi que les sudorifiques. Parmi ces derniers, on choisit la corne de cerf, l'antimoine diaphorétique, les décoctions de sassafras, de salsepareille et de squine, ou celle de racine de bardane.

« Quand on a évacué le corps par ces divers procédés et supprimé ainsi toute cause d'aggravation du mal, on peut recourir aux topiques. Mais, si on les applique d'abord et avant que ces précautions générales n'aient été prises, ils font plus de mal que de bien », soit que la matière morbide soit repoussée vers l'intérieur, soit que les parties malades soient affaiblies et relâchées. « On n'observe pas vulgairement ces règles, on applique les topiques d'une façon intempestive et imprudente, aussi font-ils plus de mal que de bien. De là l'opinion commune que le mieux est de ne rien faire pour les jointures souffrantes. Et en vérité, mieux vaut ne rien appliquer et s'en remettre à la nature que d'user de médicaments mal appropriés. »

Sennert énumère pourtant les calmants et les narcotiques « mais, dit-il, s'ils calment facilement les douleurs, ils empêchent le mouvement des humeurs vers les parties

externes et peuvent provoquer des accidents et, en somme, prolonger les douleurs, car celles-ci ne tardent guère d'habitude à revenir ».

« Quelques-uns mentionnent ici l'emploi de l'eau froide et invoquent l'autorité d'Hippocrate. Donat. Ant. Ferri écrit qu'il a souvent usé de cette pratique : les autres ne lui servant de rien, il recourait à l'aspersion d'eau froide comme au remède suprême, et ses douleurs étaient immédiatement calmées ».

« On ne peut nier que l'eau froide, répandue sur le membre malade, n'en repousse l'humeur, ne détermine un certain engourdissement et n'apaise ainsi la douleur, mais il faut craindre de détruire ainsi la chaleur naturelle de la région, ce qui entraînerait une faiblesse locale et une aggravation ultérieure du mal, craindre enfin que l'humeur ne s'épaississe, ne se condense, ou même que cette violente répercussion ne repousse la matière morbide à l'intérieur ».

Voilà ce qui concerne l'accès lui-même. La prophylaxie est traitée avec la même sagesse et le même soin :

Il faut que le goutteux évite les températures excessives, surtout le froid qui arrête la transpiration, qu'il s'habille en conséquence et, si la peau est trop dense, qu'il la relâche par de douces frictions. La sobriété doit être extrême surtout en fait de boissons. « Il faut user de beaucoup de précautions dans le choix d'une boisson, s'abstenir tout à fait des vins de Moravie, d'Autriche et de Hongrie et d'autres analogues qui certainement donnent la goutte. Mais les autres vins eux-mêmes, qui, chez un homme sain, n'ont guère d'action nuisible, doivent être pris en petite quantité, parce qu'ils contiennent aussi un peu de tartre. Parmi ces vins inoffensifs, Solenander cite un vin d'Espagne épais, rouge qu'on appelle l'Alicante : dans nos régions, ceux qui veulent s'abstenir de vin le peuvent plus facilement qu'on ne le pouvait en Grèce ou qu'on ne le peut ailleurs, puisqu'on trouve aisément et presque partout de la bière pour remplacer le vin ».

Quelques conseils concernant le sommeil, les exercices, l'amour, les affections de l'âme complètent cette partie du régime. Si on le suit dans son entier et dans ses détails, que nous avons beaucoup abrégés, on peut guérir de la goutte sans autres médicaments. « Mais il est impossible à celui qui ne vit pas pour lui seul, mais aussi pour les autres, qui a une fonction publique ou d'autres occupations, qui se trouve parfois exposé aux intempéries, qui voyage, qui à l'étranger est obligé de vivre chez les autres, il lui est impossible, disons-nous, de ne pas faire quelques fautes de régime et de ne pas ainsi amasser des matières excrémentitielles. Il appartient alors au médecin de veiller à ce que ces matières ne s'entassent pas et ne finissent pas par provoquer un accès, et il y parvient si elles sont enlevées à temps. »

Pour cette thérapeutique préventive, Sennert admet la saignée, la saignée pratiquée deux fois par an, au printemps et en automne; et aussi la purgation aux mêmes époques et même trois ou quatre fois par an. Mais quels médicaments choisir ? Malgré sa sympathie pour les chimistes, l'auteur repousse leurs purgatifs et surtout les mercuriaux qui font également vomir. « Je ne conseille à personne d'user de ces remèdes à titre préventif; le fasse qui voudra, à ses risques et périls. Encore moins conseillé-je, comme je le vois faire dans quelques consultations, de prendre du mercure de vie quatre fois par mois, à chaque changement de lune, pour provoquer des selles et des vomissements ».

Sennert préfère la scammonée, le turbith, les hermodactes, le séné, l'agaric, et la rhubarbe. En dehors de ces purgations on doit prendre chaque semaine ou plus souvent des remèdes plus doux, simples laxatifs à l'aloès, à l'agaric, à la rhubarbe. « Les médicaments qui doivent être pris souvent, toutes les semaines, toutes les deux, trois ou quatre semaines doivent être très doux. Aussi Adrien Spigel n'emploie-t-il pas les hermodactes à titre de médicament prophylactique. Nous admettons cela pour ce qui est des

interventions fréquentes et rapprochées, mais pour celles qui ne se répètent que deux ou trois fois par an, nous pensons qu'on peut avec avantage user des hermodactes : *Jusqu'à notre époque, tous les médecins consommés s'en sont servis en hommes qui avaient sans aucun doute appris par l'expérience que les hermodactes ont une vertu particulière pour l'expulsion de la matière goutteuse* ».

Sennert passe ensuite à la longue série des antidotes qu'il donne sans commentaires, ajoutant seulement : « Je ne veux lier personne par des formules étroites. Que chacun en combine les éléments selon le cas et selon le tempérament du malade. Les simples les plus employés, comme il appert des recettes citées, sont : l'ivette petit-pin, très utile dans toutes les affections des jointures, ce qui la fait nommer quelquefois ive arthritique, la germandrée, le mille-pertuis, les aristoloches ronde et longue, la petite centaurée, le rhapontic vrai, la gentiane, la racine d'armoise ».

La dernière indication est de fortifier les jointures. On y satisfait à l'aide de divers onguents et emplâtres, des bains et des eaux thermales. « Quelques-uns condamnent les bains sous le prétexte que leur humidité actuelle et leur chaleur attirent les humeurs vers les pieds, mais il est facile d'éviter cet inconvénient, en faisant cuire dans l'eau du bain des plantes réchauffantes et desséchantes et capables de fortifier les pieds, comme la bétoine, la sauge, l'ivette, la rose, le géranium, la bruyère, les feuilles de chêne, le bois et les baies de génévrier, les pommes de pin ».

« Mais, par-dessus tout, la plupart des auteurs recommandent les eaux thermales, dont quelques-uns pourtant désapprouvent l'emploi. Les eaux qui conviennent aux goutteux sont celles d'Hirschberg et de Landeck en Silésie, de Carlsbad en Bohême, de Baden en Autriche, de Wiesbaden près de Mayence, d'Ems sur la Lahn et d'Aix-la-Chapelle. Ce qui est surtout utile ce sont certaines boues thermales qui absorbent la matière adhérente aux parties et fortifient ces dernières ».

Sennert est en somme peu favorable aux eaux thermales. Le dernier paragraphe, la dernière des douze questions annexées à son traité est intitulée : Les eaux thermales sont elles utiles aux goutteux? « Beaucoup de médecins, y est-il dit, recommandent les eaux thermales aux goutteux, et beaucoup de malades s'y réfugient comme vers une ancre sacrée dont ils espèrent le soulagement de toutes leurs douleurs et la fin de leur supplice. Pourtant l'expérience a souvent montré que quelques malades sont retombés, aux thermes mêmes, dans leurs accès et leurs souffrances, et que quelques-uns aussi se sont mal trouvés de l'usage des eaux. Les deux choses sont vraies, les eaux thermales sont tantôt utiles, tantôt nuisibles aux goutteux, aussi faut-il savoir que personne ne peut espérer retrouver une santé parfaite grâce à ces seules eaux. Comme nous l'avons dit, la goutte ne provient pas seulement de la faiblesse des jointures et il ne suffit pas, pour la chasser, de fortifier celles-ci. De plus, si les eaux sont tantôt utiles, tantôt nuisibles, il ne faut pas l'attribuer simplement aux eaux elles-mêmes, mais encore à la constitution du malade et au régime suivi pendant la cure. En effet, si le corps a été convenablement évacué, s'il ne reste que peu de chose à enlever, et s'il suffit de fortifier les jointures, les eaux thermales seront prescrites avec avantage. Elles fondent en effet, elles dissipent, avec plus de puissance que les autres médicaments, les résidus d'humeur dans les articulations, fortifient ainsi les parties affectées, et en outre, s'il en est fait un usage modéré, augmentent la chaleur naturelle. Mais, si le corps est impur, s'il regorge encore d'humeurs mauvaises, les eaux les dissolvent et les fondent, et les malades parfois tombent dans un accès de goutte aux thermes mêmes, sont forcés de cesser l'usage des eaux, ou bien ces humeurs devenues fluides se transportent en d'autres régions et sur les viscères et provoquent des accidents graves. De même encore les eaux thermales nuisent plus qu'elles ne servent quand on n'y suit pas le régime qu'il faut ».

Immédiatement après ces considérations où de sages conseils et de sérieuses observations se revêtent d'une forme à peine vieillie, Sennert qui, à maintes reprises, a invoqué l'autorité de Lucien et cité des passages entiers de son œuvre remplit la promesse qu'il a faite et donne dans toute son étendue la *Tragopodagra*, le texte grec et la traduction latine.

Il manque en vérité peu de chose à cette description de la goutte pour être excellente de tous points, et pourtant elle n'est louée, elle n'est rappelée nulle part. Une étude plus minutieuse de l'accès lui-même fait seule défaut. Le tort en est pour une grande part au plan suivi par l'auteur, et que lui imposait la nosologie de son temps. Embrassant, sous le nom commun d'arthritis, un certain nombre d'affections très différentes les unes des autres, il n'a pu donner à chacune sa physionomie propre. A ne considérer que la goutte proprement dite, il n'a pas assez séparé, isolé la forme clinique qu'il savait de beaucoup la plus fréquente et aussi la plus significative de toutes. Il a groupé les traits communs aux diverses localisations du mal et il en est résulté qu'aucun type bien défini ne surgit de l'ensemble et ne s'impose à la mémoire. Nous dirions volontiers, en forme de conclusion : Ce qui manque le plus à la goutte de Sennert, c'est la podagre.

Ce fut au contraire l'originalité et le mérite essentiel du livre de Sydenham de nous donner la première et la plus belle des descriptions de l'accès de podagre. Quelques lacunes pourraient y être relevées, si on y cherchait une histoire complète et achevée de la goutte ; mais ce que l'auteur a peint d'après nature, ce n'est pas une maladie abstraite, considérée en général, c'est sa maladie à lui ; de là l'air de vérité et de vie qui saisit à la vue de ce tableau. Dans un ouvrage dont les longues citations constituent, dans notre pensée, l'intérêt principal et la véritable utilité, nous ne

pouvions nous soustraire au devoir de le reproduire une fois de plus. Nous en donnerons une version que nous avons voulue fidèle et ressemblante : aussi avons-nous, autant que nous l'avons pu, respecté tous les traits du modèle, ceux-là mêmes que nous aurions préféré effacer.

Mais, avant d'en venir à ces pages, les seules qu'on relise, il est bon de chercher, dans la seconde partie du livre, comment Sydenham comprenait la goutte et comment il la traitait. Ce sera le replacer dans son milieu et à sa date et montrer ce que son instruction médicale devait à ses devanciers, dont il semble ignorer les œuvres et le nom.

« Une tension, nous dit-il (1), une tension aiguë de toutes les forces de mon esprit dans la méditation des phénomènes de cette maladie, m'a amené à penser qu'elle est due à *l'apepsie*, c'est-à-dire à un affaiblissement de la concoction tant dans les parties solides que dans l'ensemble des humeurs du corps. Chez ceux, en effet, qui sont sujets à la podagre, qu'ils soient vraiment déprimés par l'âge, ou qu'ils aient provoqué une vieillesse anticipée par la licence effrénée de leurs mœurs, les esprits animaux sont en défaut dans le corps entier. Le corps languit, la concoction ne s'opère plus correctement, les résidus excrémentitiels des humeurs qui étaient éliminés auparavant, grâce à l'exercice, restent maintenant enfermés dans les vaisseaux, véritable graine de maladie ». A la place des esprits animaux que l'on mette une expression à peu près synonyme, celle de chaleur naturelle, que Sydenham d'ailleurs emploie lui-même quelquefois, et on aura précisément la pathogénie si bien formulée par Sennert.

La thérapeutique rappelle aussi celle du médecin allemand, mais avec plus de modération encore et de timidité. Elle est constamment dominée, nous pourrions dire obsédée, par cette idée qu'il y a une méthode providentielle de gué-

(1) Tractatus de Podagra et Hydrope, per Tho. Sydenham. Editio secunda. Londini, 1685, à la suite des Epistolæ responsoriæ duæ. *Ibid.*, 1685, p. 194.

rison de la goutte, que la nature tend toujours à repousser la matière peccante vers les jointures, pour qu'elle y soit éliminée peu à peu par une transpiration insensible, et qu'il y aurait le plus grand péril à troubler ce travail bienfaisant. Il semblerait logique et naturel de chercher à évacuer la matière morbide par l'un des moyens habituels, la saignée, la purgation, la provocation des sueurs. Mais ces moyens sont tous les trois nuisibles.

« La saignée, malgré sa prétention d'évacuer les humeurs, celles qui sont sous les armes et méditent en quelque sorte leur descente et celles qui assiègent déjà les jointures, est manifestement hostile aux indications que réclame la cause antécédente, qui est une indigestion due à l'altération et au défaut des esprits, qu'une soustraction de sang diminuerait et opprimerait davantage encore. Il ne faut donc pas pratiquer la saignée, ni pour prévenir un accès qui menace, ni pour calmer un accès présent, chez ceux du moins qui sont déjà un peu avancés en âge. En effet, quoique le sang tiré de la veine rappelle le plus souvent le sang des pleurétiques et des rhumatisants, la saignée n'en est pas moins aussi nuisible aux goutteux qu'elle est manifestement utile dans les deux autres affections. Cependant si le malade est encore jeune et échauffé par les excès de boisson, on peut tirer du sang au début du paroxysme, mais si, dans les accès suivants, on use toujours de la phlébotomie, la podagre s'invétèrera très vite, même chez les hommes jeunes, et, en peu d'années, elle étendra son empire ou plutôt sa tyrannie plus loin qu'elle n'eût pu le faire, chez beaucoup, sans cela ».

La purgation est condamnée pour des raisons analogues et Sydenham formule plus nettement encore, à son sujet, sa foi en l'action médicatrice de la nature. « En ce qui concerne la purgation, qu'elle se fasse par le haut ou par le bas, il faut réfléchir que c'est une *loi inviolable de la nature*, loi attachée et liée à l'essence même de cette maladie, que le foyer morbide doive être toujours rejeté vers les articulations ; or, les remèdes purgatifs ou émétiques ne serviront

qu'à rappeler de nouveau dans la masse du sang la matière peccante que la nature avait repoussée dans les jointures ; d'où il arrive que ce qui devait être éliminé dans les articulations se jette sur quelque viscère et que le malade, qui ne courait auparavant aucun danger, est maintenant en péril de mort. A la place d'une douleur articulaire, nulle ou certainement minime, les malheureux sont tués, ou à peu près, par les maux d'estomac, les coliques, la lipothymie et la longue troupe des symptômes anormaux. »

Sydenham invoque les observations qu'il a pu faire sur de nombreux malades et sur lui-même ; mais, peu d'années après, il devait rétracter ce que son sentiment avait d'absolu. S'étant bien trouvé au cours d'une attaque de gravelle de l'usage de la manne, il permet cette purgation aux goutteux, à la condition que leur podagre soit, comme la sienne, compliquée de gravelle. On le voit, c'est bien sa goutte que Sydenham a toujours en vue.

« Si pernicieuse, conclut-il, et si nuisible que soit cette méthode des purgations, elle n'en a pas moins attiré une assez grande réputation à certains empiriques qui ont tous d'ailleurs adroitement caché la drogue cathartique dont ils se servaient. Il faut remarquer, en effet, que, pendant la purgation même, le malade ne souffre pas du tout ou souffre moins, et, si cette purgation peut se prolonger plusieurs jours sans que survienne un nouvel accès, le malade se rétablit aussitôt de celui dont il était atteint. Mais il paiera cela plus tard et cruellement par l'ataxie où cette agitation des humeurs précipite la nature. »

La condamnation sévère dont Sydenham frappe les médications évacuantes qu'on prescrivait alors aux goutteux ne s'explique pas seulement par les raisons qu'il invoque, mais encore, et plus peut-être, par son grand âge, par la longue durée de sa maladie vieille déjà de trente-quatre ans, par la faiblesse générale qu'elle lui a laissée et par les précautions qu'elle lui impose chaque jour. Ses souvenirs, les plus lointains sont les plus frais chez les vieillards, lui ont permis

de décrire, avec une rare exactitude, les symptômes du mal dans leur forme habituelle et dans leur mobilité, dans leur mode d'invasion, de déclin et de retour, dans les changements successifs que leur imprimait le temps, mais sa thérapeutique est toute récente, tout actuelle; c'est celle dont il use et qui convient seule à une goutte invétérée, parvenue à la période d'anémie et de cachexie. C'est, en toute bonne foi, c'est au nom de son expérience personnelle qu'il rejette toutes les médications actives. Il peut les déclarer mauvaises et dangereuses, puisqu'elles ne l'ont pas guéri.

Ce sentiment se devine à chaque ligne des longues pages consacrées au traitement le meilleur de la podagre, au régime suivi par l'auteur. Il a repoussé, comme débilitant à la fois les forces nerveuses et le sang, toutes les médications évacuantes; il est logiquement conduit à ce que nous nommerions aujourd'hui les agents stomachiques et toniques. Voici son raisonnement : « Tout ce qui aide la nature dans l'accomplissement régulier de ses fonctions, en fortifiant, soit l'estomac pour une digestion normale des aliments, soit le sang pour une bonne assimilation du chyle qui lui est apporté, soit les parties solides pour qu'elles convertissent mieux en leur propre substance les sucs destinés à leur nutrition et à leur accroissement; tout ce qui, enfin, peut conserver les divers organes d'excrétion et d'émonction en état d'éliminer, dans le temps et dans l'ordre voulu, les résidus excrémentitiels de chaque partie; tout cela, et les choses analogues, est apte à remplir la première indication, et, en particulier, toutes les médications dites digestives, qu'il s'agisse de médicaments, de régime, d'exercice ou de l'une quelconque des six choses non naturelles, comme on dit. »

« Les médicaments de cette nature sont, en général, ceux qui échauffent modérément, sont amers, irritent doucement la langue, qui sont en somme agréables à l'estomac, améliorent le sang, réchauffent et fortifient les autres parties. Ce sont, par exemple, la racine d'angélique, les feuilles d'absinthe, de petite centaurée, de germandrée d'ivette, etc.

On peut y ajouter les espèces dites antiscorbutiques, comme les racines de raifort sauvage, les feuilles de cochléaria des jardins ou de cresson de fontaine, etc. »

Et Sydenham, modèle classique d'observation terre-à-terre et de bon sens, Sydenham, qui a mis en tête de son petit livre cette pensée de Bacon : « Il ne faut pas inventer ni imaginer, il faut découvrir ce que la nature fait ou ce qu'elle comporte », descend à ces deux erreurs alexandrines, à ces deux superstitions, la polypharmacie et l'emploi des antidotes. Il dissimule, nous l'avons vu, sous le nom de médicaments digestifs, ces espèces que les anciens dotaient de propriétés merveilleuses, mais le choix même de ces plantes montre assez que l'auteur s'est borné à les prendre sans contrôle dans les livres de matière médicale au chapitre des antidotes. Sennert les avait énumérées sous ce nom, mais sans un mot d'éloge ou de recommandation.

Quant à la polypharmacie, c'est sans aucune réserve qu'elle est louée et conseillée : « Un mélange habile de quelques-unes de ces espèces aide mieux, à ce qu'il me semble, à la concoction régulière des humeurs que l'ingestion d'une seule, n'importe laquelle du groupe. Chaque fois que nous sommes forcés de recourir à la vertu spécifique d'un médicament quelconque, la règle tient : *Quo simplicius eo melius* ; mais, quand nous cherchons à guérir un malade en satisfaisant à telle ou telle indication, chaque ingrédient fournit, en quelque sorte, son symbole à la guérison, et, dans ce cas, plus grand est le nombre des simples, plus puissante est l'action du médicament. Il est facile de combiner, à cet effet, des formules avec les espèces précitées et les autres *ejusdem farinæ* que contient la matière médicale. Pour moi, je préfère à toutes les autres formes pharmaceutiques celle d'un électuaire, à l'imitation de la thériaque d'Andromaque. Mais, je laisse volontiers au médecin instruit le choix des ingrédients et la rédaction des formules, car je n'ai jamais cru de mon devoir d'écrire de petits formulaires, comme on dit, mais de fixer les véritables indi-

cations sur lesquelles le traitement doit se régler. On ne s'y conforme pas assez : aussi, je l'ai dit ailleurs, les empiriques en prennent l'occasion de se poser en grands médecins ».

« Cependant, pour les commençants, je vais faire connaître le remède dont j'use d'habitude ; il est ainsi composé : R. Racine d'angélique, roseau aromatique, impératoire, aunée, feuilles d'absinthe vulgaire, petite centaurée, marrube blanc, germandrée, ivette, scordium, calament vulgaire, matricaire, saxifrage des prés, millepertuis, verge d'or, serpolet, menthe, sauge, rue, chardon-bénit, pouliot, aurone, fleurs de camomille, tanaisie, muguet, safran d'Angleterre, semences de thlaspi, cochléaria des jardins, carvi, baies de genièvre. De chaque q. s. Les herbes, les fleurs et les racines seront recueillies dans le temps qu'elles ont le plus de vertu ; on les fera sécher et on les conservera dans des sacs de papier, jusqu'à ce qu'elles se réduisent en poudre très fine. On prendra six onces de chaque que l'on mêlera bien dans une quantité suffisante d'excellent miel et de vin des Canaries et on en fera un électuaire de consistance suffisante, s. a. On en prendra deux drachmes matin et soir ». Cette préparation, qui ne déparerait pas les collections de thériaques et d'antidotes que nous a laissées l'antiquité, ne contient pas moins de trente substances.

« Des médicaments vulgairement connus, le plus efficace pour fortifier les concoctions est la thériaque d'Andromaque. Mais, comme elle contient plusieurs espèces trop échauffantes, et que, de plus, elle renferme trop d'opium, il est plus simple de préparer l'électuaire précédent avec les principales de ses plantes échauffantes et fortifiantes. Il faut avoir soin de choisir des simples qui plaisent au goût du malade, puisqu'il doit en continuer l'usage très longtemps, c'est-à-dire presque toute sa vie ; il ne faut donc pas qu'ils lui soient désagréables au palais. Parmi les médicaments non composés, l'écorce du Pérou tient le premier rang : elle donne au sang de la force et de la vigueur. On en prend quelques grains matin et soir ».

Sydenham insiste sur la nécessité de continuer longtemps, de continuer toujours, l'usage de ces drogues digestives et des pratiques instituées dans le même but, « parce que la cause du mal, ici comme dans la plupart des maladies chroniques, est passée en habitude, est devenue une seconde nature, et qu'il serait insensé de croire qu'une modification légère et momentanée du sang et des humeurs par un genre quelconque de remède ou de régime puisse atteindre le résultat cherché. *C'est toute l'habitude du corps qu'il faut transformer, c'est l'homme tout entier qu'il faut refaire sur une nouvelle enclume* (1) ».

Pour cette œuvre, presque impossible, il faut compter surtout sur le régime. Sydenham en précise les règles avec une sage minutie : quantité, nature des aliments, nombre des repas, il discute tout avec soin, mais la question qui le retient le plus longtemps est celle des boissons. « Les meilleures, à mon sens, sont celles qui, moins généreuses que le vin, ne sont pas aussi faibles que l'eau, par exemple, la bière légère de Londres, qu'elle contienne ou non du houblon, car les deux extrêmes sont également nuisibles. L'usage des boissons trop rafraîchissantes n'est pas plus sûr que celui du vin ; comme elles abattent les concoctions et éteignent la chaleur naturelle, elles sont plus nuisibles encore ; ce ne sont pas des douleurs qu'elles causent comme le vin, c'est la mort même ; l'expérience, en effet, nous enseigne que ceux qui, après avoir usé largement du vin jusqu'à leur vieillesse, le changent brusquement contre l'eau ou des boissons trop légères, se trouvent bientôt avoir changé la vie contre la mort ».

Dans les régions où il n'y a pas de bière, on peut faire une boisson avec beaucoup d'eau et un peu de vin. « Mais l'eau pure est indigeste et dangereuse, je l'ai appris à mes dépens. Cependant elle est plutôt utile, si l'on en a bu toute

(1) *Loc. cit.*, p. 212.

sa vie; aujourd'hui encore, la grande majorité des hommes ne calme pas autrement sa soif, plus heureux dans leur dénûment que nous dans notre abondance et dans notre luxe. J'en prends à témoin cette foule immense de maladies qui, à ce titre, torturent notre corps, la podagre, la gravelle, l'apoplexie, la paralysie et le reste. »

Mais, avec le temps, quand la substance tout entière du corps est en quelque sorte dégénérée en podagre, *cum universa corporis substantia in podagram quasi degeneraverit* (1), il faut proscrire toutes les boissons fermentées quelles qu'elles soient et se contenter d'une infusion de plantes inoffensives, en choisissant celles qui plairont le plus au malade. Non seulement l'usage continuel de ces boissons ne diminue pas l'appétit, mais il l'augmente; de plus il permet un peu plus de liberté dans le reste du régime car il corrige et compense ces erreurs qu'il est au-dessus de la nature humaine d'éviter; enfin, ce qui est le principal, le malade se préserve ainsi de la gravelle, qui est la compagne presque inséparable de la podagre. « La liqueur suivante, qui est d'un goût et d'une couleur agréables, est celle qui me plaît le plus : Salsepareille, six onces; bois de sassafras, squine et râpure de corne de cerf, deux onces; réglisse, une once; faire cuire pendant une demi-heure dans deux conges (seize livres) d'eau de fontaine; laisser ensuite en vase clos sur les cendres chaudes pendant douze heures; ensuite faire bouillir jusqu'à réduction d'un tiers. Aussitôt après avoir retiré du feu, ajouter une once et demie de graine d'anis. Deux heures après, couler, laisser déposer, et mettre la liqueur claire obtenue dans des bouteilles de verre bien fermées (2). »

---

(1) C'est sans doute cette phrase que Trousseau a condensée dans l'expression incorrecte de *totum corpus est podagra*, expression que nous n'avons pas retrouvée dans le texte de Sydenham.

(2) Sennert, nous l'avons vu, conseillait aussi, mais à titre de sudorifiques, la corne de cerf, le sassafras, la salsepareille et la squine.

Mais, nous l'avons dit, Sydenham a une goutte chronique, une goutte atonique; aussi ne peut-il s'accommoder entièrement de cette abstinence absolue des boissons fermentées, et fait-il cette réserve : « Néanmoins, si le malade, soit par suite d'un usage prolongé et excessif des liqueurs enivrantes, soit à cause de son âge avancé ou de sa trop grande faiblesse, ne peut pas digérer les aliments sans l'aide du vin ou de toute autre boisson fermentée, il n'est pas sans danger de le priver de vin brusquement et sans délai, erreur qui a souvent été mortelle. Aussi, s'il m'en croit, qu'il renonce à l'apozème diététique ci-dessus prescrit, ou s'il veut en user, qu'il s'y habitue peu à peu, se permettant pendant quelque temps de boire du vin aux repas, en guise de remède plutôt que comme boisson ordinaire, jusqu'à ce que l'apozème lui soit devenu familier. Le vin d'Espagne (1), en cette occasion, est préférable de tous points tant au vin du Rhin qu'au vin de France; ces derniers, quoique très agréables à l'estomac, sont de nature à exciter les humeurs et à aviver le foyer morbide. Ajoutez à cela qu'étant presque aussi crus, à peine plus cuits que notre cidre, ils ne sont pas aussi cordiaux et chauds qu'il le faudrait. »

« Mais en voilà assez sur la nourriture et la boisson des goutteux. » Sydenham étudie dans ses dernières pages tout ce qui concerne le sommeil, la tranquillité d'esprit, les émotions, l'excès des travaux intellectuels, l'amour même et c'est à ce dernier propos qu'il écrit sa fameuse phrase : « En dehors du mal qu'il se fait, en ne réprimant pas les désirs languissants d'un âge épuisé, le goutteux s'interdit de jouir d'un privilège, de ce jubilé, qu'une spéciale et suprême faveur de la nature accorde aux vieillards, en les délivrant enfin, à la dernière scène de leur vie, de la violence de ces passions, qui, comme autant de bêtes enragées, déchiraient nuit et jour leur jeunesse. La satisfaction de ces

(1) On se rappelle l'éloge du vin d'Alicante dans le chapitre de Sennert.

appétits ne saurait compenser la longue série de maux qui marcherait avec elle ou en serait la suite. »

En revanche, Sydenham insiste longuement sur la nécessité de l'exercice chez les goutteux, exercice varié et gradué selon leurs forces. Il a observé sur lui-même qu'un « exercice long et quotidien, non seulement ne contribue pas à la génération des tophus, mais dissout au contraire même les tophus anciens et indurés, pourvu qu'ils n'aient pas envahi et changé en leur propre substance les parties superficielles de la peau ». De tous les exercices, le meilleur est l'équitation quand elle est possible; il n'est pas d'arcane, de remède secret qui la vaille. Si elle est impossible, il faut se faire promener en voiture, au bon air de préférence, à la campagne plutôt qu'à la ville et qu'à Londres surtout, où l'atmosphère est remplie des vapeurs qui s'exhalent des divers ateliers d'ouvriers, où l'air est confiné par l'amas serré des édifices. « Et les goutteux ont au moins cet avantage que cette même aisance qui a été la cause première de leur maladie leur permet d'avoir une voiture et de jouir de cet exercice, à défaut des autres qui leur sont interdits. »

Les symptômes particuliers et les complications de la goutte réclament chacun leur médication. « Il y a surtout une faiblesse et une langueur d'estomac, accompagnée de coliques comme venteuses, qui arrive à ceux qui ont été de longue date sujets à la goutte, ou à ceux qui, souffrant depuis moins longtemps, ont remplacé les boissons spiritueuses par d'autres plus faibles et trop rafraîchissantes... J'ai souvent ressenti ce symptôme dans les accès de ces dernières années et rien ne m'a satisfait autant que le vin des Canaries pris en petite quantité, lorsque cette langueur, ce malaise menaçait. Ni le vin rouge de France, ni la thériaque d'Andromaque, ni aucun autre des cordiaux à moi connus n'a une pareille vertu. » Décidément le bon Sydenham avait horreur de l'eau et prisait fort le vin d'Espagne.

Sydenham passe rapidement sur le traitement des accidents et complications de la goutte, de la goutte retrocédée :

contre la diarrhée, contre la grvaelle, le grand remède est le laudanum, à la dose d'une vingtaine de gouttes, pourvu que la tête ne soit pas en cause, ni les organes vitaux ».

« Quant aux remèdes externes capables de calmer les douleurs de la goutte, je n'en connais aucun encore, bien que j'en aie essayés beaucoup sur moi-même et sur les autres, à l'exception des réfrigérants et des répercussifs, dont l'usage, je l'ai montré plus haut, n'est pas sans péril. Et je puis assurer, en me fondant sur une large et longue observation, que le plus grand nombre des malades qui passent pour être morts de la goutte, ont été emportés, moins par la maladie que par cette vaine et intempestive médication... Quand la douleur est trop forte, que le goutteux se décide à rester au lit jusqu'à ce qu'elle soit un peu passée, plutôt que de recourir aux anodins. Cependant il n'est pas inutile de prendre un peu de laudanum le soir, mais seulement si la douleur est tout à fait insupportable, autrement il vaut mieux le laisser de côté. »

« Voilà tout ce que je sais du traitement de la podagre. Et si l'on m'objecte qu'il y a beaucoup de remèdes spécifiques de cette maladie, j'avoue de bonne grâce que je ne les connais pas, et je crains bien que ceux qui les vantent ne soient aussi ignorants que moi. C'est une triste chose en vérité de voir la médecine, le plus noble des arts, souillée ainsi par des sornettes que l'ignorance ou la perversité des écrivains donne en pâture aux naïfs et de voir pour presque tous les genres de maladie des choses pareilles prônées à pleine voix, comme *des mains divines*, par ces vendeurs de rien. »

Et Sydenham, à l'exemple de Sennert, renvoie ceux qui le trouveraient trop peu inventif et trop pauvre en remèdes à la Tragopodagra dont il donne une longue citation. Puis, par une contradiction assez étrange, il conclut : « La médication radicale et parfaite, capable de délivrer de toute diathèse goutteuse, gît encore dans le puits de Démocrite : la nature la cache encore dans son sein ; je ne sais ni quand,

ni par qui elle sera ramenée au jour... Cependant une longue série de réflexions me fait croire qu'un remède de cette nature sera trouvé quelque jour ». Sydenham atteste ici la médication spécifique des fièvres intermittentes par le quinquina, mais il nous paraît oublier ce qu'il a écrit lui-même des maladies aiguës comparées aux maladies chroniques, et des conditions si différentes de leur traitement.

Ce que nous avons dit de la manière dont Sydenham a compris la goutte, ramenant à sa propre histoire celle de la maladie, nous dispense d'approfondir les lacunes de cette étude thérapeutique. Il croit que la goutte ne frappe guère les hommes en pleine vigueur, attendant pour naître la déchéance de l'âge, ou l'abandon de la vie active, ou la cessation des excès de tout genre, ce qui est loin d'être vrai. Aussi écarte-t-il, sans y faire la moindre allusion, trois médications puissantes, déjà vieilles de son temps : la médication alcaline dont le mode d'action pouvait être ignoré, mais dont les avantages étaient cliniquement prouvés ; la médication thermale, qu'il s'agisse de l'eau prise en boisson ou des pratiques extérieures ; il écarte enfin implicitement, avec toutes les drogues purgatives, la seule médication qui méritât de son temps d'être dite spécifique, l'emploi des hermodactes, c'est-à-dire du colchique. Sur ces trois points le silence est absolu ; il est vrai qu'il s'agit là des agents qui conviennent surtout à une goutte jeune, floride, sthénique, comme on dira plus tard.

Arrivons enfin à ce qui restera le meilleur titre de gloire de Sydenham, à la description de l'accès, à l'étude de ses variétés de forme, d'intensité et d'allure, selon les âges, les tempéraments et les médications. C'est, suivant l'expression même de l'auteur, un véritable drame, dont il nous fait suivre, dont il nous met sous les yeux, avec une rare puissance d'évocation, les premières scènes, les péripéties et le dénouement.

Une version nouvelle nous a paru nécessaire parce que les précédentes n'ont pas serré le texte d'assez près. Nous

avons conservé dans la nôtre les imperfections et les bizarreries qu'on relève dans l'original, qu'elles soient le fait de Sydenham lui-même ou de ses premiers traducteurs, de ses interprètes latins (1).

DE LA GOUTTE (2)

par Th. Sydenham.

« On ne manquera pas de penser que la maladie dont il s'agit est de sa nature difficile et presque impossible à comprendre, ou que moi-même, qui en suis tourmenté depuis trente-quatre ans déjà, j'ai l'esprit bien lent et tout à fait obtus, puisque mes observations, tant sur la goutte elle-même que sur son traitement, sont si peu satisfaisantes. Quoi qu'il en soit, je n'en dirai pas moins en toute bonne foi ce que j'ai appris jusqu'à ce jour, laissant au temps, maître de la vérité, le soin d'abattre et d'aplanir les difficultés et les obstacles que l'on rencontre, soit dans la conception générale, soit dans le traitement de cette maladie.

La goutte attaque le plus souvent des hommes avancés en âge qui, après avoir passé les meilleurs jours de leur vie dans la mollesse et le plaisir, après s'être adonnés sans assez de mesure à la bonne chère, au vin et aux autres boissons spiritueuses, ont fini, en raison de cette paresse qui vient toujours avec le poids des ans, par délaisser entièrement les exercices du corps auxquels ils étaient accoutumés dans leur jeunesse. Ceux qui sont exposés à cette maladie ont, de plus, le crâne un peu trop volumineux, l'habitus du corps ordinairement plein, humide et lâche ; tous ont une consti-

---

(1) Sydenham, on le sait, écrivait en anglais, mais ses manuscrits étaient immédiatement traduits en latin par ses secrétaires et détruits.

(2) La dédicace du *Tractatus de Podagra et hydrope* est ainsi datée : Londres, 21 mai 1683.

tution luxuriante et mâle (1), une vie du tissu le plus riche et le meilleur (2).

Ce n'est pas à dire que la goutte s'en prenne seulement à ceux qui sont épais et corpulents, car quelquefois, plus rarement il est vrai, elle attaque des sujets grêles et maigres, ni qu'elle attende chez tous l'approche de la vieillesse, car elle s'empare aussi de gens à la fleur de l'âge, de ceux du moins à qui leurs parents ont transmis les tristes semences de la maladie, ou qui, s'il en est autrement, ont usé trop tôt et abusé de l'amour, ont dit absolument adieu aux exercices auxquels ils se livraient auparavant, et même avec trop d'énergie, qui, de plus, ont été de gros mangeurs et ont bu immodérément des liqueurs spiritueuses, avant de se réduire brusquement aux boissons légères et rafraîchissantes.

Si la goutte frappe, pour la première fois, un homme déjà affaibli par l'âge, jamais, dans la suite, elle n'aura les périodes aussi bien réglées, ni les douleurs aussi cruelles que s'il s'était agi d'un plus jeune ; soit que, le plus souvent, la vie termine son cours avant que la maladie, avec son cortège naturel de symptômes, ne soit parvenue à son acmé, soit encore que, la chaleur innée et la vigueur corporelle se trouvant diminuées, le mal ne puisse, avec la même constance et la même violence, faire explosion dans les jointures.

Si, au contraire, l'attaque est précoce, la goutte n'a pas encore établi son siège à demeure, elle maltraite moins sa victime, mais, sans période fixe, elle survient pour peu qu'on lui donne prise, ne causant que de courtes et légères souffrances, paraissant et se retirant sans règle aucune. Peu à peu, cependant, elle prend ses positions, s'impose une loi,

---

(1) Lasègue traduit *virosa* par âpre, mais il n'est pas douteux que l'auteur n'ait voulu dire mâle, bien que l'expression employée soit d'une mauvaise latinité.

(2) Le texte porte : « Les fils de vie les plus riches et les meilleurs, *ditissima atque optima vitæ stamina.* » Quelques pages plus loin, on lit : « *Cum fere virosissimos quosque adoriatur et robustissimis naturæ principiis prædito* », ce qui est une répétition et un peu une explication.

revêt un type, tant pour la saison de ses retours offensifs que pour la durée de l'accès; enfin elle se déchaîne alors avec plus de cruauté qu'à son premier assaut.

Nous traiterons d'abord de la maladie quand elle garde sa règle et son type, ensuite des phénomènes anormaux et irréguliers qu'elle présente chaque fois qu'elle a été dérangée, déviée par un usage intempestif de médicaments mal appropriés, ou que la faiblesse et l'état languissant du sujet l'empêchent de s'élever à ses symptômes propres et légitimes. Toutes les fois donc que la goutte est régulière, voici le début ordinaire de l'attaque.

A la fin de janvier ou au commencement de février, la goutte survient brusquement et presque sans que rien la fasse pressentir, à part une crudité de l'estomac, une *apepsie* de quelques semaines et aussi un gonflement général, comme venteux, et une lourdeur qui augmente de jour en jour jusqu'à ce qu'enfin l'accès éclate. Il y a eu pendant quelques jours un engourdissement et une sensation comme de vents descendant le long de la cuisse, avec tendance spasmodique; enfin, la veille de l'accès, l'appétit est plus vif, sans toutefois être normal.

Le sujet s'est couché bien portant et s'est abandonné au sommeil, mais vers deux heures après minuit, il est réveillé par une douleur occupant le plus souvent le gros orteil, quelquefois le talon, la jambe ou la cheville. Cette douleur rappelle celle de l'entorse et il s'y ajoute la sensation comme d'une eau à peine dégourdie répandue sur la région. Bientôt surviennent une sensation de froid, de frisson et un léger mouvement fébrile.

La douleur, d'abord assez modérée, augmente par degrés, en même temps que le froid et le frisson disparaissent, et cela d'heure en heure, jusqu'à ce qu'elle parvienne à son comble à la tombée de la nuit (1); elle embrasse merveilleu-

(1) Il s'agit ici de la seconde nuit.

sement les petits os du tarse et du métatarse dont elle occupe les ligaments. Elle exprime soit une tension violente ou une déchirure de ces fibres, soit la morsure d'un chien qui rongerait ces os, d'autres fois une pression, un serrement. La partie affectée a acquis une sensibilité si vive, si exquise, qu'elle ne peut supporter le poids des draps qui la recouvrent, ni souffrir que des pas trop lourds ébranlent la chambre.

Le supplice dure toute la nuit : il s'y ajoute un besoin inquiet de tourner de ci de là la partie malade et un changement presque perpétuel de position. Et ces mouvements incessants de tout le corps qui accompagnent chaque accès, surtout à son début, ne le cèdent en rien à l'agitation et à la douleur du membre torturé. De là mille efforts, faits en vain, pour trouver quelque apaisement de la douleur, soit par un changement de position total, soit par un déplacement continuel de la région affectée. Ce soulagement arrive enfin, mais seulement vers deux ou trois heures du matin (c'est-à-dire après un nychthémère écoulé depuis le début de l'accès (1).) A ce moment, la matière peccante se trouvant dans une certaine mesure digérée et dissipée, le malade respire tout d'un coup de ses douleurs et attribue à tort sa délivrance à la dernière position qu'il a donnée au pied malade.

Enfin, couvert d'une douce moiteur, il cède au sommeil. Au réveil, la douleur est très diminuée et l'on aperçoit une tuméfaction locale toute récente, alors qu'antérieurement, comme il est de règle dans tous les accès de goutte, on ne voyait qu'une notable saillie du réseau veineux de la région.

Le lendemain, ou même les deux ou trois jours qui sui-

---

(1) Cette parenthèse n'a pas été traduite par Lasègue, et les auteurs qui ont traité de la goutte s'accordent à ne pas en tenir compte. Mais elle figure dans les éditions publiées du vivant de l'auteur, notamment dans la seconde qui est de 1685 et que nous avons sous les yeux. Elle concorde d'ailleurs avec le commencement de la phrase et avec ce que Sydenham a dit plus haut.

vent, si la matière d'où naît la goutte est plus abondante, la partie affectée souffre encore quelque peu et cela surtout quand vient le soir, puis tout se calme au chant du coq.

A peu de jours d'intervalle, l'autre pied est pris des mêmes douleurs que le premier. Si celui-ci a cessé de souffrir, la faiblesse qu'il avait éprouvée ne tarde pas à s'évanouir; les forces, la santé entière lui reviennent, tout comme s'il n'avait jamais été malade, pourvu toutefois que le pied atteint le dernier ressente à son tour de cruels élancements. Et la même tragédie se déroule, que l'on considère la violence de la douleur ou sa durée.

Quelquefois, dès les premiers jours, lorsque la matière peccante surabonde à ce point qu'un seul pied ne peut la contenir, les deux pieds sont frappés à la fois et avec la même violence ; mais le plus souvent, comme nous l'avons dit, ils sont pris successivement.

A partir du moment où les deux pieds ont été atteints, les accès deviennent anormaux et par l'époque de leur apparition et par leur durée. Mais ils gardent toujours ce caractère que la douleur a des recrudescences nocturnes, des rémissions vers le matin. Et c'est cette série de petits accès, de *paroxysmules*, si on nous passe l'expression, qui constitue ce qu'on appelle l'accès de goutte, plus long ou plus court en raison de l'âge du patient. Il ne faut pas croire, en effet, que lorsqu'on a souffert de ce mal pendant deux ou trois mois, il y ait eu un accès unique : il y a eu plutôt une série, une chaîne de petits accès, chacun d'eux plus doux et plus bref que son devancier, jusqu'à ce qu'enfin l'épuisement de la matière peccante rende au malade sa santé première.

Chez les sujets robustes, chez ceux qui n'ont eu que de rares visites de la podagre, cela arrive souvent dans les quatorze jours ; chez les sujets âgés, chez ceux qui ont été souvent frappés, il faut deux mois ; chez ceux enfin que les années ou la longue durée de la maladie ont déjà brisés, la goutte ne leur dit adieu et ne fuit que devant les progrès de l'été.

Dans les quatorze premiers jours, l'urine est plus colo-

rée, elle laisse se séparer et abandonne par le repos un sédiment rouge et comme un amas de petits grains de sable. Le plus souvent le malade ne rend par la vessie que le tiers des boissons prises ; de même le ventre est d'habitude constipé dans ces premiers jours. La prostration de l'appétit, une sensation générale de froid vers le soir, une pesanteur, un malaise, même des parties non atteintes, accompagnent l'accès dans toute sa durée. Vers la fin survient une démangeaison presque intolérable du pied affecté, surtout entre les doigts, d'où tombe une matière furfuracée ; et les pieds eux-mêmes se desquament comme après un empoisonnement. Le mal dissipé, le bien-être, l'appétit reviennent en proportion même des souffrances de l'accès passé ; c'est aussi dans la même mesure qu'est avancé ou différé l'accès futur. Si, en effet, le dernier a été d'une cruauté extrême, le prochain ne reviendra qu'après l'année exactement révolue.

Ainsi se comporte la goutte régulière qui se manifeste par ses phénomènes propres et légitimes. Mais, si une médication fautive en trouble le cours, ou si une trop longue ténacité du mal transforme la substance même du corps en un foyer morbide, et que la nature devienne incapable d'une élimination suffisante par les méthodes habituelles, les phénomènes sont bien différents de ceux que j'ai décrits.

La douleur n'avait encore envahi que les pieds (qui sont le siège propre de la matière peccante, si bien que lorsque celle-ci occupe d'autres régions, quelles qu'elles soient, on peut être assuré que l'allure de la maladie est toute bouleversée, ou que la vigueur du corps a déjà diminué peu à peu) ; maintenant elle occupe les mains, les poignets, les coudes, les genoux et d'autres parties encore et les torture comme elle faisait jusque-là des pieds.

Il lui arrive de tordre un ou plusieurs doigts, de les faire ressembler à une botte de racines de panais, de les immobiliser peu à peu, de faire naître autour des ligaments articulaires des concrétions tophacées, qui déchirent la mince membrane de la jointure et la peau elle-même, montrant à

un des tophus pareils à de la craie, ou à des yeux d'écrevisse, et qu'il faut enlever avec un stylet. Quelquefois, la matière morbifique provoque l'apparition au niveau du coude d'une tumeur blanchâtre presque aussi grosse qu'un œuf, qui s'enflamme et rougit peu à peu.

Dans certains cas, la douleur occupe les cuisses, y détermine la sensation comme d'un poids considérable, sans douleur notable, toutefois ; mais, quand elle gagne ensuite le genou, elle devient plus aiguë, empêche tout mouvement, en sorte que le malade, comme cloué au lit, ne peut bouger de sa place de l'épaisseur d'un cheveu.

Parfois cette instabilité générale, familière à la maladie, ou l'urgence d'une fonction essentielle, forcent le patient à se faire mouvoir par des mains étrangères : dans ce cas, il faut user de précautions infinies de peur que le moindre faux-mouvement ne réveille une douleur telle qu'elle ne peut être supportée qu'à la condition de s'évanouir aussitôt. Cette nécessité de déplacer le malade avec tant de précautions et de douceur n'est pas la moindre part de misères dont la podagre est chargée. Il n'y a pas, en effet, au cours entier de l'accès, de douleur plus violente, pour peu que la partie affectée reste dans un repos absolu.

Jusqu'ici la goutte ne se montrait qu'à la fin de l'hiver pour disparaître, selon l'usage, deux ou trois mois après ; maintenant c'est pendant toute l'année qu'elle tourmente le malade, à l'exception des deux ou trois mois les plus chauds de l'été. Et, chose à remarquer encore, de même que le grand accès, l'accès entier, se prolonge plus qu'autrefois, de même les accès partiels dont le grand se compose, sévissent eux aussi plus longtemps. Ils ne duraient pas plus d'un ou deux jours, maintenant, quel qu'en soit le siège, surtout si ce sont les genoux et les pieds, ils ne cèdent pas la place avant le quatorzième jour. En outre, dès le premier ou le second jour après le début, le malade, sans parler de la douleur, éprouve un malaise général, en même temps qu'il voit tomber toute sorte d'appétit.

THOMAS SYDENHAM

1624-1689

Portrait en tête des *Opera Medica.* Genève, 1757.

Georges CARRÉ et C. NAUD, Éditeurs.

Georges CARRÉ et C. NAUD, Éditeurs.

Enfin, avant que son mal ne se fût à ce point aggravé, non seulement il jouissait de plus longues rémissions entre les accès, mais, dans ces rémissions mêmes, il était valide des membres comme du reste du corps et ses diverses facultés naturelles s'acquittaient, comme il faut, de leurs fonctions. Maintenant, il a les membres contournés dans tous les sens et perclus, en sorte que, alors même qu'il peut se tenir debout et à la rigueur avancer un peu, il se traîne d'un pas si boiteux et si pénible que, tout en marchant, il paraît ne pas bouger. Vient-il à marcher plus que ses forces ne le permettent, pour donner plus de vigueur à ses pieds, à mesure qu'il fortifie ceux-ci par l'exercice et les rend moins aptes à contracter des douleurs, le foyer du mal, non encore détruit après tout cet intervalle, devient menaçant et dangereux pour les viscères, ne pouvant se répandre librement dans les jointures. Celles-ci, durant cette période, ne sont presque jamais exemptes de douleurs, mais éprouvent constamment des sensations plus ou moins pénibles.

Bien d'autres symptômes encore tourmentent le patient : des douleurs hémorroïdaires, des renvois nidoreux ramenant le goût des aliments mâchés puis décomposés dans l'estomac, chaque fois qu'il a pris quelque chose d'indigeste ou seulement la quantité de nourriture qui conviendrait à un homme sain. L'appétit languit et tout le corps, en raison de l'insuffisance des esprits. Enfin il ne vit plus que pour être malheureux et misérable, et ne peut jouir, si peu que ce soit, des douceurs de la vie. L'urine qui était plus colorée, surtout pendant les accès, et rendue en petite quantité, rappelle maintenant par son abondance comme par sa couleur, celle qui est rendue dans le diabète. Le dos et d'autres régions sont le siège de démangeaisons pénibles, surtout à l'heure du sommeil.

Quand la maladie est confirmée, un autre ennui survient : après un bâillement, le matin surtout, les ligaments des os du tarse éprouvent une secousse violente, qui accompagne la sensation d'une sorte de resserrement ou d'une compres-

sion énergique par une forte main. Parfois même, sans bâillement préalable, le malade, déjà endormi, sent tout à coup comme un coup de massue qui lui briserait les os du pied et il s'éveille en poussant un grand cri. Les tendons des muscles de la jambe sont pris ensuite d'un spasme si aigu et si violent que la douleur provoquée par lui, ne durât-elle qu'un moment, surpasserait et vaincrait toute patience humaine.

Après tant et de si atroces tortures, après ce long supplice, comme un gage du calme que la mort, déjà toute proche, lui apportera bientôt, le goutteux est moins maltraité, quant à la douleur, par les accès suivants (l'organisme accablé d'une part sous le poids de la matière peccante, affaibli par l'âge d'autre part, ne peut plus désormais repousser cette matière avec la même constance et la même force jusqu'aux extrémités du corps). Mais, au lieu de la douleur habituelle, il survient un certain malaise, accompagné de maux de ventre, de lassitude spontanée et quelquefois d'une tendance à la diarrhée. Ces symptômes, tant qu'ils durent, modèrent la douleur des jointures et disparaissent dès que celles-ci souffrent de nouveau ; et ainsi, du fait de ces alternatives de souffrance locale et de malaise général, l'accès s'attarde longuement.

Remarquons, en effet, que lorsqu'on a souffert de longues années, la douleur provoquée par chaque paroxysme diminue graduellement et que c'est plutôt le malaise général que la douleur qui est la cause du dépérissement. En effet, la douleur subie au cours de ces accès, si longs qu'ils soient, n'atteint pas la dixième partie de celle qu'on avait coutume de souffrir quand les forces étaient plus entières. Mais cette sévérité du mal était compensée le plus souvent, et par un intervalle plus grand entre les accès et par une santé satisfaisante durant ce même temps. Dans cette maladie, la douleur est un remède, le plus amer des remèdes, fourni par la nature ; plus elle est violente, plus l'accès est rapide dans son cours, plus longue aussi et plus complète est la rémission et *vice versa*.

Et pourtant, ni la douleur, ni la claudication, ni l'impotence des parties affectées, ni le malaise général, ni les autres symptômes que nous venons de décrire n'achèvent la tragédie. Par surcroît, la goutte engendre chez la plupart la gravelle, soit à cause du décubitus prolongé, soit encore parce que les organes de sécrétion sont aussi lésés et troublés dans leurs fonctions nécessaires, soit enfin parce que le calcul lui-même est en général un morceau de la même matière morbifique, question que je ne tranche pas. — Quelle que soit l'origine du mal, le patient se demande tristement en lui-même quelle est des deux la plus cruelle, la goutte ou la gravelle? Quelquefois aussi, le calcul empêche le passage de l'urine dans la vessie par les uretères et emporte le malade sans attendre plus longtemps les lenteurs et les délais de la goutte.

Et ce n'est pas assez d'être déchiré de si triste manière, de n'être plus son maître, d'avoir toujours besoin de l'assistance d'autrui ; pour comble de misère, l'âme elle-même, au cours de l'accès, comme au souffle d'une contagion, sympathise à ce point avec le corps qu'on ne saurait facilement dire quelle est des deux la souffrance la plus lamentable. Aussi bien qu'on dit accès de goutte, on pourrait dire toujours accès de colère. L'intelligence et la raison sont à ce point énervées par l'affaiblissement général que le moindre mouvement émotif les ébranle et les fait vaciller ; ce qui rend le malade aussi à charge à lui-même qu'aux autres. Il n'en est pas moins d'ailleurs sujet à toutes les autres passions, à la crainte, aux soucis et au reste. Toutes causes d'un même tourment jusqu'au jour où, la maladie s'évanouissant, l'âme convalescente, à son tour, recouvre sa tranquillité première.

Enfin (pour en arriver tout de suite au dénouement de cette funeste maladie), lorsque les viscères intérieurs sont lésés par le dépôt et l'étreinte de la matière peccante, au point que les organes sécréteurs ne remplissent plus leurs fonctions, le sang croupit et se charge d'une sorte de boue et de lie, et la matière n'est plus comme autrefois projetée avec violence vers les extrémités du corps; et le malade,

trois fois infortuné, change avec bonheur sa vie si douloureuse, et qui n'a plus rien de vivant, pour une mort qui lui assure le repos de ses misères.

Il est vrai, et ce peut être une consolation pour moi et pour d'autres, aussi mal pourvus des dons de la fortune et du talent, il est vrai que vécurent ainsi et finirent par mourir de grands rois, des princes, d'illustres généraux ou amiraux, des philosophes et d'autres comme eux. En un mot, cette maladie articulaire, ce que je n'affirmerais d'aucune autre, tue plus de riches que de pauvres, plus de sages que de fous. La nature semble nous montrer du doigt, par cet exemple, combien notre mère et arbitre à tous est juste et impartiale. Est-on pauvre en quelque chose ? elle vous comble, elle vous enrichit de quelque autre bien. Elle mitige au contraire, elle tempère ses largesses envers d'autres en y mêlant une égale proportion de maux. Aussi, est-ce partout une loi ratifiée et inviolable, qu'on ne saurait trouver un homme qui soit ou tout à fait heureux, ou misérable au contraire et malheureux en tout, chacun éprouvant à la fois l'une et l'autre fortune. Et cet équilibre du bien et du mal, conforme à notre faiblesse et à notre destinée mortelle, est peut-être ce qui nous convient le mieux.

La goutte frappe très rarement les femmes et celles-là seulement qui sont déjà âgées, et les viragos aux formes toutes viriles. Les femmes plus grêles qui, dans l'adolescence ou dans l'âge de la force, présentent des symptômes simulant la goutte, les doivent soit à des troubles hystériques, soit à un rhumatisme antérieur dont le foyer n'a pas été suffisamment éteint.

D'un autre côté, je n'ai vu aucun enfant, aucun adolescent atteint de podagre vraie et légitime. J'en sais bien quelques-uns qui, avant d'avoir atteint la jeunesse, en ont eu comme une légère escarmouche avant l'attaque, mais leurs pères avaient été aux prises avec le même mal au moment même où ils travaillaient à leur génération.

Voilà toute l'histoire de cette maladie ».

CHAPITRE XX

LA GOUTTE ET LE COLCHIQUE D'AUTOMNE. — LES HERMODACTES.

L'opinion commune est que les anciens n'ont pas connu les vertus thérapeutiques du colchique d'automne, que celui-ci a toujours été regardé comme une plante vénéneuse, étrangère à la matière médicale, jusqu'au jour où les expériences de Storck, en 1763, établirent qu'on pouvait en ingérer une faible quantité sans péril de mort, qu'on pouvait même tirer quelque profit de cette témérité.

A cela on ajoute que les anciens et les modernes ont usé, sous le nom d'*hermodactes*, des parties souterraines d'une plante qui paraît être une espèce de colchique non déterminée encore, à moinsque ce ne soit quelque autre chose. Les auteurs français, médecins ou botanistes, précisent davantage et considèrent comme démontrée l'opinion reprise et défendue par J.-E. Planchon en 1856 que les hermodactes représentent les bulbes desséchés du *colchicum variegatum*.

Ce sont là autant d'erreurs. Les Byzantins, les Arabes, les Salernitains, les Occidentaux ont employé en connaissance de cause, et sous le nom d'hermodacte, le colchique d'automne jusqu'à l'heure où les érudits de la Renaissance en condamnèrent l'usage parce que Dioscoride l'avait déclaré mortel. Si l'on garda quelque temps encore dans la pharmacopée les hermodactes venus d'Orient, c'est que les mêmes érudits, appuyés sur deux lignes de Paul d'Égine, assuraient que ces bulbes n'avaient rien de commun avec le colchique.

Quant à l'identification des hermodactes et des bulbes de *Colchicum variegatum*, c'est une hypothèse qui doit disparaître avec les raisons qui l'avaient suggérée. Elle est désormais inutile ; elle n'a jamais eu de fondement sérieux.

Il est nécessaire de reprendre *ab ovo* une histoire qui comporte d'utiles enseignements. La tâche d'ailleurs est moins effrayante qu'autrefois et l'on peut l'aborder sans se laisser émouvoir par les réflexions découragées que faisaient au début du XVIe siècle Marcel Virgile et Otto Brunfels. « Nous laissons à de plus forts que nous, dit le premier (1), le soin de rechercher si les hermodactes des médecins et des herboristes sont même chose que l'éphémère ou plutôt que le colchique de Dioscoride. »

« C'est pourtant là, remarque le second (2), un important problème et il est à souhaiter que quelque Apollon vienne le résoudre. Car ces perpétuelles hypothèses n'ont d'autre effet que de jeter l'incertitude, le trouble et le dégoût dans l'esprit du lecteur qui travaille sans relâche, apprend toujours et ne parvient jamais à savoir la vérité. C'est ce qui ne manque pas d'arriver à tous ceux qui étudient de trop près cette question des hermodactes ».

Ceux-là furent des hommes d'une science profonde : ils connurent le grec, la botanique, la médecine ; une seule chose leur manqua, un jugement détaché, à l'égard de l'antiquité classique, de toute superstitieuse vénération. C'est précisément sur cette liberté d'esprit, qui nous est aujourd'hui aussi aisée et coutumière qu'elle était de leur temps courageuse et rare, que nous comptons pour réussir où ils ont échoué, pour apporter quelque lumière dans une question obscurcie comme à plaisir depuis quatre cents ans.

Pour ne pas nous répéter, nous laisserons de côté ce que

---

(1) Marcellus Vergilius. Commentaires sur Dioscoride. Florence, 1518.

(2) Otto Brunfels. Herbarum vivæ eicones, etc. Argentorati, 1536. t. III, p. 11.

nous ont appris les Byzantins et les Arabes des effets physiologiques et thérapeutiques de leur hermodacte (1), et nous rappellerons seulement la conclusion que nous avons tirée de leur enseignement, que la plante employée par eux dans le traitement de la goutte n'était et ne pouvait être que le colchique d'automne, tant l'expérience ancienne se montre semblable à celle d'aujourd'hui. Mais une telle comparaison n'a pu se faire qu'au cours de notre siècle : aussi n'a-t-elle pas suffi à clore plus de trois cents ans de controverses, où les arguments étaient, de part et d'autre, demandés, non à l'observation clinique, mais à la critique des textes, à la botanique et à la toxicologie.

Si peu familières que nous soient les sciences que nous venons de nommer, nous espérons montrer qu'elles s'accordent entre elles et avec la clinique, pour confirmer l'identité de l'hermodacte prescrit par les anciens contre la goutte et de notre colchique. Mais, pour que la preuve ressorte plus claire et mieux assurée, il nous faudra mettre sous les yeux du lecteur de nombreux documents, il nous faudra résumer l'histoire des plantes qui ont porté le nom d'hermodacte avant le colchique d'automne : l'omission de ce soin a été, pour nos devanciers, la première et peut-être la principale cause de l'erreur où ils sont tombés.

Trois plantes ont porté chez les Grecs le nom d'*hermodacte*, de *doigt d'Hermès*, ce sont :

La quintefeuille, potentilla reptans ;

Le colchique d'Egypte, c. bulbocodioides ;

Le colchique d'automne.

La quintefeuille a reçu la première cette appellation mystique ; c'est donc à propos d'elle et sans sortir de son domaine qu'il faut en chercher l'origine et le sens.

---

(1) Voir ch. XI et XII.

I

L'HERMODACTE LONG OU QUINTEFEUILLE

Il existe un poëme « sur les plantes » de date très ancienne et sans doute d'origine alexandrine. Ce poëme anonyme contient un passage intitulé πενταδάκτυλος où on lit : « Cueille bien vite quand il est encore vert *le doigt d'Hermès*, *herbe aux cinq feuilles*, etc. » S'il faut en croire l'auteur, cette plante donne aux mortels des songes d'heureux présage ; portée sur la peau, elle guérit presque toutes les maladies, mais surtout celles des yeux, de la gorge, des dents, de la peau, des nerfs et des jointures. Il suffit de tremper les mains dans une infusion de quintefeuille pour conjurer les terreurs, les maléfices et les démons ennemis ; il faut la cueillir quand la lune est dans sa croissance et le soleil sur le point de se lever (1).

Les Grecs d'Alexandrie avaient recueilli ainsi les croyances les plus ridicules, nées sur le sol de l'Egypte ou apportées de l'Orient, et les avaient admises dans les ouvrages les plus sérieux. Dioscoride, par exemple, ne parle pas de la quintefeuille autrement que l'auteur du poëme : il la donne comme un bon remède contre les maladies de la bouche, des dents, de la peau, contre la sciatique et les affections des jointures ; enfin elle servirait aussi aux expiations, aux purifications et aux enchantements.

L'herbe aux cinq doigts, aux cinq feuilles, c'est notre quintefeuille, la *potentilla reptans*, que l'on trouve dans toute l'Europe et dans l'Afrique du Nord, jusqu'en Abys-

---

(1) Anonymi. Carmen de herbis, vers 50-54. Poetæ Bucolici et didactici. Firmin Didot, 1851.

sinie (1). Les Grecs l'appellent presque toujours πεντάφυλλον, mais Aétius dit πεντάφυλλον τοῦ Ἑρμοῦ Βοτάνη (2) et les plus vieux manuscrits de Dioscoride ajoutent au texte légitime une longue synonymie où se trouve l'épithète de Ἑρμοδάκτυλον, sans parler de quelques autres sur lesquelles nous aurons bientôt à revenir (3). Enfin, longtemps après l'époque alexandrine, Mésué le jeune écrira : « L'hermodacte est la racine d'une herbe de montagne ; il y en a deux espèces, l'une longue en forme de doigt, l'autre ronde (4) ». Et il n'est pas douteux que l'hermodacte long ne soit la quintefeuille.

Mais pourquoi ce nom d'hermodacte, de doigt d'Hermès donné à la quintefeuille ? La chose vaut la peine d'être éclaircie, car c'est pour établir une ressemblance, d'ailleurs lointaine, entre un bulbe de colchique et un doigt humain que Planchon a été amené à choisir comme prototype de l'hermodacte des Grecs un bulbe de *colchicum variegatum*, pourvu par hasard d'un prolongement inférieur, prolongement qualifié, pour les besoins de la cause, de dactyloïde.

En ce qui concerne la quintefeuille, on pourrait croire que le mot hermodacte rappelle la disposition des feuilles qui, au nombre de cinq, divergent à la façon des doigts d'une main. Il est probable que l'expression de pentadactyle n'a pas d'autre origine ; mais en ce qui concerne celle d'hermodacte, il en est tout autrement. Dans cette locution c'est le premier terme qui importe, non le second.

L'Hermès dont il s'agit n'est pas le dieu grec, c'est Hermès Trismégiste, c'est Thôt l'Egyptien, l'inventeur de l'astronomie, de la magie et de la médecine, celui qui envoyait aux hommes les songes doux ou terrifiants, qui savait les moyens de conjurer les sortilèges et de se rendre maître des dieux

---

(1) E. Boissier. Fl. orient., II, p. 723.
(2) Aétius. Édit. grecque. Venise, 1534, p. 19.
(3) Dioscoride. Édit. Sarazin, 1598, p. 465.
(4) Mésué. De simplicibus, ch. VII.

eux-mêmes (1). Une plante lui était consacrée, la quintefeuille. Celle-ci était inséparable du Mercure égyptien et, dans l'astrologie alexandrine où chacune des planètes avait son herbe particulière, la quintefeuille était l'herbe de Mercure. Dans un fragment sur les douze signes du zodiaque et sur les plantes des sept planètes, fragment mis sous le nom d'Hermès Trismégiste lui-même, on lit : Βοτάνον τοῦ Ἑρμοῦ πενταδάκτυλον (2).

La quintefeuille était donc l'herbe d'Hermès ; cherchons pourquoi elle en était dite le doigt. Pour être longue et détournée, l'explication n'est pas moins curieuse et assurée. De même qu'il y avait la planète et l'herbe d'Hermès, il y avait aussi l'oiseau du dieu et cet oiseau était l'ibis. Le dieu Thôt avait pour signe hiéroglyphique un ibis ; il était souvent représenté sous la forme de cet oiseau, et, alors même qu'on lui laissait les membres et le corps d'un homme, il avait la tête et le bec de l'ibis. Comme leurs caractères physiques, leurs qualités légendaires se confondaient aussi. L'oiseau avait tous les mérites, tous les privilèges du dieu ; il avait droit au même culte et ce culte lui était rendu.

Comme à l'aspect du dieu lui-même, les serpents tremblaient à la seule vue de l'ibis. Elien, divers auteurs cités dans les *Geoponica* rapportent cette légende ; le poëte byzantin Phile, étudiant les antipathies des animaux, dit aussi qu'à la vue d'une aile (πτερόν) d'ibis, tous les serpents sont frappés de terreur (3).

Revenons maintenant au livre de Dioscoride, à la liste des surnoms de la quintefeuille ; nous y lisons : « les *prophètes* (prêtres égyptiens) la nomment *ongle d'ibis*, d'autres *aile d'ibis*, d'autres encore *doigt d'Hermès*, hermodacte (4) ».

---

(1) Maspero. Histoire ancienne des peuples de l'Orient, p. 204 et suiv.

(2) Manuscrit grec n° 2180, fol. 85 v°.

(3) Voir Histoire naturelle et mythologique de l'ibis par Jules César Savigny. Paris, 1805, p. 119.

(4) Dioscoride. Éd. de Sarrasin. Francfort, 1598, p. 477.

Voilà, ce nous semble, l'explication que nous cherchions. Le mot hermodacte est synonyme de ongle d'ibis, aile d'ibis. C'est la même métaphore, rapportée ici à la forme animale du dieu, là à sa forme humaine. Il ne viendrait à la pensée de personne de supposer une ressemblance entre la quintefeuille ou l'une de ses parties et l'ongle ou l'aile d'un ibis ; il serait tout aussi étrange d'en admettre une entre un fragment quelconque de la plante et un doigt humain. L'ongle ou l'aile symbolisait la puissance de l'ibis, comme le doigt celle du dieu.

Notons en passant ce fait qui étonnerait si l'on ignorait l'origine et le mode de transmission des croyances populaires : aujourd'hui encore on relève dans la synonymie vulgaire de notre quintefeuille les surnoms de *main de Mars* et de *patte de pigeon*, fort analogues à ceux de doigt d'Hermès et de ongle d'ibis, et qui ne sont sans doute que ces mêmes appellations conservées et altérées tout ensemble par une longue tradition. Main de mars est déjà donné par le pseudo-Apulée comme un des noms de la quintefeuille.

Tout cela pouvait être connu depuis longtemps et l'on s'étonne que Lobel ait été seul à faire remarquer que le terme d'hermodacte était équivoque, s'appliquant à plusieurs plantes à la fois, et, parmi elles, à la quintefeuille « dont la racine a été appelée hermodacte *non tam similitudine quam superstitione et incantatoria expiatione* (1). Une découverte récente est venue confirmer de tous points le sentiment que Lobel avait tiré de l'examen des synonymies insérées dans la matière médicale de Dioscoride, et montrer qu'on avait eu tort de considérer isolément ce mot hermodacte, au lieu de le replacer à son rang parmi les appellations mystiques données aux plantes utiles ou vénéneuses par les Egyptiens. Nous voulons parler d'un papyrus gréco-égyptien du IIIe siècle, aujourd'hui à Leyde, et contenant un passage sur

(1) Lobel. Plantarum seu stirpium historia. Anvers, 1576, p. 55

les noms secrets donnés aux plantes par les prophètes, c'est-à-dire par les scribes sacrés.

Déjà l'on pouvait lire dans les synonymies jointes aux descriptions de Dioscoride par l'auteur lui-même ou par un de ses plus anciens éditeurs, que la ronce était dite par les *prophètes*, *sang d'ibis*, la renouée *ongle de rat*, le cabaret *sang de Mars*, l'ivette *sang de Minerve* et que la plupart des plantes avaient ainsi leur surnom mystérieux, terme de convention, compris d'abord des seuls initiés, puis tombé, par l'effet d'indiscrétions successives, dans le domaine public.

Il suffit de jeter les yeux sur la liste de ces synonymes pour se convaincre qu'il n'y avait aucune relation entre la forme extérieure des plantes et le nom qui leur était imposé. Une telle concordance eût même été contraire au but qu'on se proposait et qui est ainsi dévoilé dans le papyrus de Leyde : « Interprétation tirée des noms sacrés dont se servaient les scribes sacrés afin de mettre en défaut la curiosité du vulgaire. Les plantes et les autres choses dont ils se servaient pour les images des dieux ont été désignées par eux de telle sorte que, faute de les comprendre, on faisait un travail vain, en suivant une fausse route. Mais, nous en avons tiré l'interprétation de beaucoup de descriptions et renseignements cachés (1) ».

Suit l'énumération de 37 noms mystiques mis en regard des termes réels. Or, ces noms sont constitués comme ceux dont nous parlions, d'après Dioscoride, et comme le mot hermodacte qui ne se trouve pas dans le papyrus. Remarquons encore avec Berthelot que « dans le papyrus, comme dans Dioscoride, un même nom s'applique parfois à deux ou à trois plantes différentes ». C'est précisément ce qui est arrivé pour l'expression dont nous cherchons à préciser l'origine et le sens.

---

(1) Berthelot. Histoire des Sciences, t, I, p. 8. Les papyrus de Leyde. Papyrus V.

On trouve, dans notre vocabulaire botanique, un mot que l'on peut rapprocher des précédents, c'est celui de joubarbe, *jovis barba*. La plante qui porte ce nom ne ressemble guère à la barbe du dieu, mais ce dieu était celui qui lançait la foudre et la joubarbe passait pour en préserver les maisons sur le toit desquelles elle poussait. « Ceux qui s'occupent de magie, dit Albert le Grand, prétendent qu'elle écarte la foudre et c'est pour cela qu'on la place sur les toits (1) ». Il est clair que la filiation a été précisément inverse. C'est parce que la joubarbe habite les toits qu'elle a été regardée comme une sauvegarde contre la foudre et c'est ce prétendu privilège qui lui a fait donner le nom du dieu du tonnerre, dieu barbu *(jovis barba)* et éternellement jeune *(sempervivum)*.

La conclusion logique, nécessaire, de ce chapitre, c'est que la quintefeuille et d'autres plantes encore peut-être avaient reçu un même nom mystique, sans rapport avec leurs caractères extérieurs ou leurs propriétés, et que ce serait œuvre vaine de faire de ce mot hermodacte, pris dans son sens littéral, l'occasion et le point de départ d'une théorie nouvelle, « la clef de l'énigme », comme dit Planchon.

II

PETIT HERMODACTE OU PETIT COLCHIQUE

Il existe de nombreuses variétés de colchiques, mais on peut les ramener, comme le fait Baker, à quatre types principaux (2):

---

(1) Alberti Magni de vegetabilibus, libri VII. Éd. E. Meyer et Car. Jessen Berlin, 1867, p. 484.

(2) J.-C. Baker. A synopsis of colchicaceæ and the aberrant tribes of Liliaceæ, in *The Journal of the Linnean Society*, vol. XVII. Londres, 1880, p 405 et suiv.

1° Le colchicum variegatum ;
2° Le c. autumnale ;
3° Le c. arenarium ;
4° Le c. montanum.

Nous laisserons de côté le c. arenarium étranger à l'histoire des hermodactes, ou confondu par les anciens avec le colchicum montanum, et nous étudierons successivement les trois autres dans leurs rapports avec la thérapeutique de la goutte.

Le colchicum montanum a une foule d'appellations tirées de son aspect extérieur, de ses dimensions, des pays où on le trouve, des botanistes qui l'ont décrit. Il a été nommé tour à tour c. bulbocodioïdes, c. ægyptiacum, c. pusillum, sans parler des autres épithètes. Retenons seulement les noms de petit colchique (c. pusillum) et de colchique d'Égypte, car ils résument toute son histoire.

On le trouve dans toute la région méditerranéenne, depuis l'Espagne jusqu'à la Syrie, dans une grande partie de l'Asie, jusqu'au Caucase et à l'Himalaya. Il abonde en Égypte, aux portes d'Alexandrie ; on a recueilli l'une ou l'autre de ses variétés en Arabie Pétrée ; en Syrie, aux environs de Damas ; dans toute l'Afrique du Nord ; en Phocide, sur le Parnasse ; en Attique, sur l'Hymette ; en Argolide, près de Nauplie ; en Étolie ; dans les Cyclades (1).

Les Grecs et les Arabes ont donc pu le connaître de bonne heure et l'étudier à loisir, comme ils avaient étudié les autres plantes bulbeuses ou pseudo-bulbeuses qu'ils faisaient servir à leur alimentation. Cependant, on ne trouve allégués à son sujet que deux passages de l'ouvrage où Prosper Alpin résume sous la forme dialoguée les observations médicales qu'il a pu faire au cours d'un long séjour en Égypte. Il y raconte que les femmes de ce pays mettent leur coquetterie

(1) Éd. Boissier. Flora orientalis, t. V. Genève, 1882, p. 155 et suiv.

à posséder un embonpoint considérable ; les riches y parviennent par l'usage répété des bains et par un régime spécial, les pauvres à l'aide du procédé suivant : « Elles prennent des bulbes communs d'*hermodacte*, les mêmes qu'on trouve dans nos officines, les font griller comme nous faisons de nos châtaignes, et en mangent un grand nombre à la fois, et cela sans aucun trouble intestinal, sans aucun accident, ce qui montre à nos pharmaciens quelle erreur est la leur, quand ils croient employer le véritable hermodacte (1). » Plus haut, il avait dit que ces bulbes communs « considérés par les pharmaciens comme des hermodactes, et que d'autres croient plutôt être le colchique » se prenaient chaque jour, au moment du coucher, au nombre d'une dizaine, pendant quinze ou vingt jours de suite, sans vomissements, sans diarrhée, sans le moindre malaise. Ce qui fait dire à son interlocuteur Guilandinus que ces bulbes, ceux d'Égypte comme ceux des officines, ne sont pas les vrais hermodactes, et qu'il est douteux aussi qu'ils soient le colchique de Dioscoride dont ils n'ont pas les effets funestes, « à moins que la diversité des lieux où on les récolte ne leur donne des propriétés différentes et ne leur enlève toute action toxique (2) ».

Les lignes précédentes de Prosper Alpin ont suffi pour faire admettre que les Egyptiennes faisaient griller et mangeaient comme des châtaignes les bulbes du *colchicum bulbocodioides* fort commun dans leur pays et ne différant guère du colchique d'automne que par sa petitesse. De là, l'erreur de P. Alpin qui confond les deux plantes en une seule, erreur qui lui est commune avec quelques botanistes arabes.

On lit par exemple dans le *Traité des simples* d'Ibn-el-Bei-

---

(1) P. Alpinus. De medicina Ægyptorum, lib. IV, cap. I. Paris, 1645, p. 117.

(2) *Ibid.*, lib. III, cap. XVI, p. 109. Dans son livre *De plantis Ægypti*, P. Alpin ne fait aucune mention de la plante qui fournit les hermodactes.

thar (1), à l'article O'kna (n° 1575) : « C'est la *la'ba berberya*, c'est-à-dire le *sourendjan*, sans aucun doute et c'est se tromper que de prétendre le contraire. On en trouve surtout en Égypte, dans les environs d'Alexandrie, d'où on l'exporte dans toute la Syrie. Les Égyptiens le connaissent sous le nom d'okna, et nous, en Espagne, nous donnons à cette espèce le nom de *menu sourendjan*. On le trouve chez nous dans les montagnes. Il se rencontre aussi en Ifrikya. *En Égypte, les femmes en prennent pour engraisser* avec des racines de Mosta Djela. C'est un remède sûr et qui ne présente aucun inconvénient ».

Sourendjan, on le sait, est le nom arabe du colchique ; le passage cité d'Ibn-el-Beithar confirme donc absolument l'assertion de Prosper Alpin ; il se trouve de plus résumer en peu de mots les principaux caractères de ce petit colchique (c. pusillum), qui croît surtout en Égypte (c ægyptiacum), mais se voit aussi en Espagne, où il habite les montagnes (c. montanum).

Mais, bien avant Ibn-el-Beithar, les Arabes connaissaient le petit colchique. Un des plus vieux auteurs de la littérature arabe, Abou Djorreidj erraheb (2), c'est-à-dire le moine, dit que la la'ba a les apparences extérieures de l'hermodacte blanc et qu'elle provient de la partie occidentale de l'Afrique (au sens ancien du mot). Il rapporte ailleurs, sans l'affirmer, que sous le nom d'Hermodacte on vend de la la'ba berberya.

Razès, lui-même, dit ceci : « L'Okna est aphrodisiaque. Il colore et embellit la face. Pris dans les tisanes, il n'engraisse pas, etc. (3) ». Notons, en passant, cette vertu aphrodisiaque attribuée au colchique d'Égypte ; il la partageait

---

(1) Ibn-el-Beithar. Traité des simples, traduit par L. Leclerc, dans Notices et extraits des manuscrits, t. XXV.

(2) Cité dans le continent de Razès où il est défiguré sous le nom de Bugerig. Nous restituons de même, d'après L. Leclerc, en la'ba berberya, l'écriture elha balbarie, qui se trouve dans le Continent (livres XXIII et XXIV).

(3) Razès. Cité par Ibn-el-Beithar, n° 1575.

d'ailleurs avec les autres hermodactes, on pourrait dire avec les autres bulbes. Nous donnons plus loin l'origine de cette croyance.

Le neveu du célèbre Honein, Hobeich, qui vivait au IXe siècle, condamnait déjà la confusion faite entre les deux sortes de colchique : « On s'est trompé quand on a cru que cet hermodacte (le colchique d'automne) était la la'ba berberya qui provient de l'Afrique, car cette la'ba engraisse les femmes, etc. (1) ».

Enfin, Avicenne sépare non moins nettement les deux variétés de colchique et répète après Abou Djorreidj que le colchique d'Égypte était frauduleusement substitué au colchique ordinaire. Il dit de la'ba berberya : « C'est une substance qui ressemble au colchique et qui nous vient des environs de l'Ifrikya. On la sophistique avec le colchique et c'est un aphrodisiaque ». Nous donnons ici la version de Lucien Leclerc, mais cette citation d'Avicenne étant extraite par Ibn-el-Beithar du Canon (livre II. Traité 2, ch. 433). Il est intéressant de lui comparer la traduction latine : « *Luhabat barbarica quid est? est quiddam quod est sicut hermodactyli et affertur de partibus Aphricæ et adulterantur ab eo hermodactyli* ». Nous ne doutons pas que ce ne soit le traducteur latin qui ait raison. On pouvait, sans grand inconvénient, donner du colchique d'Égypte pour de l'hermodacte blanc, mais on n'aurait pu sans danger substituer aux bulbes comestibles des femmes égyptiennes une dizaine de bulbes de colchique d'automne.

Quelques-uns de ces documents nous reportent aux premiers siècles de l'islam et nous prouvent que sous le nom grec d'hermodacte, sous le nom arabe de petit sourendjan,

---

(1) Ces lignes sont extraites du livre de Sérapion le Jeune où le nom de Hobeich est travesti en Habix, comme le la'ba berberya en lagia agrestis. Mais le rapprochement du passage en question et d'une phrase donnée par Ibn-el-Beithar (n° 1249) comme étant d'Hobeich ne laisse aucun doute sur l'identité de l'auteur.

ou de la'ba berberya, sous d'autres noms encore, variables avec les localités, les Arabes ont connu dès lors le *colchicum montanum* et en ont admis la parenté étroite avec le colchique d'automne, exagérant parfois cette parenté, et de la ressemblance concluant à l'identité.

Mais les Arabes n'ont fait, suivant leur coutume, que recueillir et adopter des notions qu'ils avaient trouvées établies dans les pays conquis; aussi leurs travaux, de seconde main, doivent-ils nous servir à éclairer quelques passages trop concis ou trop obscurs de Théophraste ou de Pline, de Dioscoride ou de Galien, Il convient de relever ces passages et de voir si l'histoire des colchiques n'y peut rien prendre d'utile et de nouveau.

Théophraste, dans le VIIe livre de son histoire des Plantes (1), énumère un certain nombre d'espèces dont les racines, c'est-à-dire les parties souterraines, sont comestibles; il cite l'asphodèle, une variété de scille, l'arum, le narcisse, le glaïeul, le safran, quelques autres encore, parmi lesquelles le *bulbe* et les *bulboïdes*. On s'étonnerait de voir considérer comme des aliments des plantes que nous repousserions aujourd'hui avec dégoût, si nous ne savions avec quelle lenteur a progressé la culture maraîchère. A mesure seulement que quelque plante plus agréable ou plus nourrissante était importée et acclimatée, on rayait de la liste des espèces comestibles l'une ou l'autre des racines anciennement utilisées. C'est ainsi que l'asphodèle, mets estimé encore au temps d'Hésiode, disparut même des tables les plus frugales et les plus pauvres.

L'amertume à l'état frais de toutes ces racines, les propriétés nuisibles ou même toxiques de quelques-unes obligeaient à les faire bouillir plusieurs fois ou à les faire griller avant de les manger. Nous retrouverons ces précautions dans

---

(1) Theophrasti quæ supersunt. Éd. Schneider. Leipzig, 1818-1825, cinq. vol.

l'histoire du bulbe et des bulboïdes dont elles permirent de prolonger l'usage, alors que les autres racines étaient abandonnées.

Il y a, pour Théophraste, plusieurs variétés de bulbes, différentes par le volume, la couleur, la forme et la saveur; mais le bulbe qu'il mentionne et étudie le plus volontiers, qu'il désigne sous le nom de bulbe tout court, appartenait certainement à une seule et même espèce. Les feuilles de cette plante n'avaient pas de pédicules; elles naissaient de la racine, étaient très étroites, un peu moins cependant que celles du safran. Cette variété de bulbes était plus estimée ou plus répandue que les autres, elle servait de modèle aux descriptions, c'était le *bulbe comestible* par excellence. C'était sans doute le muscari, *muscari comosum.*

Mais, à côté de ce bulbe, Théophraste place les *bulboïdes*, qui comprenaient plusieurs variétés ou espèces : le leucoion, la bulbine, l'hopition, le cyix et, dans une certaine mesure, le *sisyringium*. Ces bulboïdes étaient plus petits que le bulbe proprement dit, avaient des racines rondes, blanches, non squameuses. Comme le bulbe, ils avaient une tige dépourvue de feuilles, celles-ci naissant de la racine; ces feuilles, étaient extrêmement étroites πανταχῶς στενα. Il est difficile de déterminer aujourd'hui les plantes que Théophraste a voulu désigner sous les noms de leucoion, de bulbine, d'hopition ou de cyix. Notons seulement que dans les traités gynécologiques insérés dans la collection hippocratique on trouve quelques notions sur l'usage thérapeutique des bulbes. On y lit que le bulbe ingéré avec de la farine et de l'huile est bon pour rappeler le lait; que l'on fait des pessaires avec le petit bulbe Βόλβιον ou Βόλβιτον qui vient dans les blés, avec la fleur et le fruit du bulbe blanc Βολβοῦ τοῦ λευκοῦ. Ces deux dernières plantes sont peut-être la bulbine et le leucoion. Pline, qui traduit assez distraitement l'histoire des plantes, n'ajoute rien aux paroles de Théophraste.

Reste le sisyringion qui mérite de nous arrêter un moment car il n'est rien autre, à notre avis, que le petit colchique,

le *colchicum montanum*. Après avoir exposé les caractères des bulboïdes en général, l'auteur grec ajoute immédiatement : « le sisyrinchium a ceci de particulier : la partie inférieure de la racine, celle qu'on appelle... croît d'abord pendant l'hiver, puis, le printemps venu, elle diminue et la partie supérieure, celle qu'on mange, augmente à son tour ». Cette phrase est la première mention connue du mode spécial de végétation des colchiques ; Pline la traduit ainsi : « *In hoc mirum imas ejus radices crescere hieme : verno autem quum apparuerit viola, minui et contrahi, tum deindè bulbum pinguescere* ».

Les botanistes modernes ont, nous le savons, donné à la suite de Leeluse le nom de Sisyrinchium à une iridée, « que les Portugais appellent petite noix parce que les enfants mangent les bulbes de cette plante comme des noisettes et les aiment beaucoup (1) ». Mais il nous semble que la courte description de Théophraste convient mieux encore à un colchique.

Le sisyringium de Théophraste, c'est un colchique, c'est le colchicum montanum. Mais, ceci admis pour une raison toute botanique, il est impossible de ne pas remarquer l'analogie de ce mot avec les termes de sourendjan, surugen, Surengian, dont se servent les Arabes. Nous ne pouvons dire quelle est la véritable leçon σισυρίγχιον, σισυρίγγιον ou ἰσυρίγχιον, car les manuscrits diffèrent, mais quelle que soit la bonne orthographe, la ressemblance persiste avec le mot employé par les arabes, et il n'est pas téméraire d'attribuer aux deux expressions une même origine, comme elles ont un même sens. C'était sans doute un terme populaire, local, que les arabes recueillirent comme Théophraste lui-même l'avait fait longtemps avant eux.

Les auteurs grecs plus récents n'ont pas étudié séparément les diverses espèces de bulbes : ils les groupent sous une même appellation et, comme une description unique ne

(1) Caroli Clusii. Rariorum plantarum hist. Anvers, 1601, p. 217.

pourrait convenir à toutes, ils n'en font aucune. Dioscoride, par exemple, dans le paragraphe de son livre qui concerne le bulbe comestible, montre assez qu'il n'a pas prétendu désigner une seule et même espèce : le C. montanum faisait certainement partie de ces bulbes dont quelques-uns, les meilleurs pour l'estomac et pour l'intestin, venaient de l'Afrique, engraissaient, étaient échauffants et aphrodisiaques, sans parler de leurs nombreuses vertus thérapeutiques, de leurs propriétés antigoutteuses notamment. Les bulbes du petit colchique étaient sans doute ceux-là mêmes dont la ressemblance avec le colchique d'automne était assez grande pour avoir fait donner à celui-ci le nom de *bulbe sauvage* et pour être l'occasion de méprises dangereuses.

Les bulbes étaient depuis trop longtemps un des éléments de l'alimentation chez les Grecs, pour que les auteurs profanes n'aient à mainte reprise signalé leurs qualités ou leurs défauts. On trouve dans Athénée de nombreux renseignements à ce sujet. Le poète de la cuisine au temps de Périclès. Archestrate, les rejette avec dégoût; le poète Alexis les mentionne parmi les aphrodisiaques. Quant aux médecins, Dioclès les déclare indigestes et nuisibles aux yeux et Héraclide de Tarente nous dit, dans son *Banquet*, pourquoi ils portent à l'amour. « Le bulbe, le limaçon, les œufs et autres choses semblables (c'est-à-dire visqueuses comme Héraclide le dit ailleurs), passent pour fournir beaucoup de fluide spermatique, non parce qu'ils sont fort nourrissants, mais parce qu'ils ont leurs éléments de même apparence et de même nature que la semence ».

Dans le même chapitre d'Athénée, on lit encore que les bulbes royaux sont réellement aphrodisiaques et sont les meilleurs de tous. Après eux viennent les bulbes de couleur rousse, οἱ πυρροί; les blancs et ceux de Libye tiennent de la nature de la scille; ceux d'Égypte seraient les plus mauvais de tous (1).

---

(1) Athénée. Éd. Meinecke. Leipzig. 1858, p. 246.

Enfin Galien s'occupe à son tour des propriétés alimentaires ou médicinales des bulbes en général : ils sont stimulants de l'estomac en raison de leur amertume quand ils sont crûs ; ils sont très nourrissants quand ils ont été bouillis deux fois ; quelquefois ils sont aphrodisiaques. On les prépare de diverses façons : cuits à l'eau ; apprêtés au vinaigre, à l'huile et au garum ; à des sauces variées ; en friture à la poële, en grillade sur la braise (1).

Nous avons vu ces divers détails repris et reproduits par les Arabes à propos du petit colchique. Ils nous montrent que la chaîne est continue qui s'étend de Théophraste à Prosper Alpin. Il ne manque aux descriptions des Grecs qu'une chose, un nom particulier donné à chacune de ces espèces de bulbe, au colchique en particulier.

Peut-être est-il possible de retrouver sous une autre forme quelque trace du colchique d'Égypte aux derniers temps de l'empire. L'auteur qui a écrit sous le nom d'Apulée de Madaure, et qui était sans doute un africain, chose importante dans l'espèce, a un chapitre intitulé l'*hiérobulbe*. Il y est dit : « l'hiérobulbe croît surtout le long des haies et dans les décombres (in locis sordidis) (2) » Suit une formule à l'hiérobulbe contre la douleur des jointures, et le conseil donné aux femmes qui ont des taches de lentigo à la face de les laver avec une infusion de racine de cette plante ; le succès serait immédiat.

Cela paraît bien se rapporter au colchique d'Egypte, d'autant qu'Ali-Abbas écrit de son côté : « Le bulbe est un oignon qui se mange, qui excite au coït et qu'on emploie en cataplasmes : il enlève les taches de rousseur et la morphée ». Le nom même employé par Apulée serait un souvenir du caractère mystique donné à cette plante par les

---

(1) Galien. De alimentorum facultatibus, liv. II, ch. LXVI. Éd. Kuhn. t. VI, p. 652.

(2) L. Apuleius. De virtutibus herbarum, ch. XXI. Paris, 1543.

prêtres égyptiens, une sorte d'ébauche du mot hermodacte. Enfin, sans attacher à ce détail plus de prix que de raison, notons qu'un manuscrit de Paris du xe siècle (1) contient le traité d'Apulée, orné de dessins : or tandis que la plupart des espèces sont figurées luxuriantes de feuilles et de fleurs où la fantaisie de l'artiste s'est donné carrière, l'hiérobulbe est représenté sous la forme d'un oignon de couleur ocreuse, sans tige ni fleurs et muni seulement de feuilles retombantes, insérées sur le bulbe, et fort semblables par leurs dimensions et leur forme à des feuilles de colchique.

Quoi qu'il en soit de ce détail, retenons que, dès les premiers temps de la conquête, les Arabes, et avant eux les Égyptiens, usaient sous le nom d'hermodacte, contre les maladies des jointures, du colchicum montanum, qui ne différait à leur sentiment du colchique d'automne que par ses dimensions plus restreintes, au point qu'on les confondait quelquefois. A défaut de texte précis, le mot même d'hermodacte, dont nous avons dit le sens et l'origine, nous reporte à une époque bien antérieure à la prise d'Alexandrie.

III

L'HERMODACTE OU COLCHIQUE D'AUTOMNE

Le colchique d'automne est inconnu en Égypte; il est rare en Grèce où il faut le chercher sur les pentes les plus élevées du Parnasse ou du Tymphreste. Il devient plus commun en Macédoine et en Thrace, mais son pays de prédilection, c'est l'Asie Mineure. On le trouve surtout dans une vaste région qui s'étend du Caucase au Taurus. Il croît aussi en Perse abondamment.

On peut inférer déjà de cette distribution géographique

(1) M. S. latin 6862, fol. 39.

dans le vieux monde que le colchique d'automne sera peu ou mal connu des premiers botanistes grecs ou égyptiens, qu'il sera toujours pour eux une plante d'importation orientale, et que ceux-là seuls qui l'auront étudié dans les régions que nous avons dites pourront en donner une description fidèle, pourront le reconnaître aux diverses étapes de sa végétation, sous ses formes successives, alors même qu'ils auraient sous les yeux, non la plante entière, mais un fragment séparé, le bulbe par exemple. C'est dire que les Arabes nous fourniront plus de matériaux utiles que les écrivains, même les plus éminents, de l'antiquité classique.

I

Le colchique chez les Grecs.

Le premier chez les Grecs, Théophraste parle du colchique, sous le nom d'éphémère. C'est un poison dont useraient, dit-on, les esclaves désespérés; ils essaient ensuite d'en combattre les effets, car il n'apporte pas une délivrance rapide et douce mais une mort pénible et lente, à moins que cela ne tienne aux soins consécutifs ou à la difficulté de le préparer comme il faut. Une chose connue de tous, c'est que l'éphémère a les feuilles de l'ellébore (veratrum album) (1). Et cela est vrai, surtout pour les colchiques de la Macédoine et des environs de Byzance, remarquables par leurs larges et belles feuilles (c. speciosum et c. byzantinum).

L'école alexandrine, toujours en quête de nouveaux remèdes, compta de nombreux botanistes, médecins comme Héraclide de Tarente, poètes comme Nicandre, simples

(1) Théophraste. *Loc. cit.*, liv. IX, ch. xvi.

rhizotomes comme Cratevas. Mais, s'il faut en croire Dioscoride, les descriptions, les figures mêmes contenues dans leurs ouvrages étaient le plus souvent des fantaisies sans réalité aucune, le reflet d'idées courantes, de notions populaires qu'on ne se donnait pas la peine de vérifier. Seuls les travaux de Cratevas et d'Andreas auraient eu quelque mérite. Dioscoride au contraire aurait toujours peint d'après nature, aurait étudié au cours de ses voyages presque toutes les plantes dont il parle, et cela en toutes saisons de l'année. Il insiste avec raison sur les erreurs grossières qu'on est exposé à commettre si l'on observe une plante à un seul moment de son développement, remarque que justifie amplement l'histoire entière du colchique d'automne.

De cette période il nous reste le poème de Nicandre sur les alexipharmaques (1). L'auteur y consacre trente vers à l'Éphémère, à son action sur l'organisme, aux remèdes qu'il faut lui opposer. L'éphémère, c'est le feu redoutable de Médée, la magicienne de Colchos; il brûle la bouche et les entrailles, fait vomir un liquide semblable à de la lavure de chair, et rejeter par le bas d'infectes matières. Pour conjurer ces accidents, on a de nombreux contre-poisons, entre autres la pellicule qui recouvre les châtaignes, dotées sans doute de cette propriété inattendue à cause de leur ressemblance avec le bulbe de colchique.

L'œuvre de Dioscoride, venue deux cents ans après celle de Nicandre, a un tout autre caractère. Qu'il se soit borné à compléter, à corriger le livre de Cratevas ou que sa contribution personnelle ait été aussi prépondérante qu'il le dit dans sa préface, il nous a donné, en quelques phrases parfaites de concision et de clarté, une excellente description du colchique d'automne. Nous la traduisons ici parce qu'elle a été le texte toujours invoqué dans les controverses nées

---

(1) Nicandre. Alexipharmaca, v. 249-278. Édit. grecque-latine de Didot, p. 149.

à propos des hermodactes et que le moindre terme en a été mille fois pesé, retourné et commenté.

« Le colchique, d'autres disent éphémère, d'autres encore bulbe sauvage, émet à la fin de l'automne une fleur presque blanche, semblable à celle du safran; plus tard viennent les feuilles, pareilles à celles du bulbe, mais moins maigres (mot à mot plus grasses), et une tige longue d'un empan, portant des graines rousses; la racine a une enveloppe roussâtre, mais, quand on la dépouille, on la trouve blanche, tendre, succulente et douce au goût; le bulbe a une fente médiane qui donne passage à la fleur. Le colchique croît surtout en *Messénie* et en Colchide. Ingéré, il tue par suffocation comme les champignons. Nous l'avons décrit pour qu'on ne le mange pas par mégarde à la place du bulbe, car c'est merveille comme les ignorants sont alléchés par son goût agréable. On traite ceux qui en ont mangé comme les empoisonnés par les champignons, et surtout en leur faisant boire du lait de vache: si l'on a ce remède à sa disposition, il ne faut pas en chercher d'autre » (1).

Dans cette admirable page un mot doit être rectifié, celui de Messénie. Le colchique est inconnu dans cette partie de la Grèce, aussi a-t-on soupçonné la faute d'un copiste qui aurait écrit le nom célèbre de Messénie, au lieu d'un autre moins familier. Sprengel se demande s'il ne faut pas lire Mysie ou Mésie. Il est plus naturel, à notre avis, de substituer au mot de Messénie celui de Mossynie qui en est beaucoup plus proche par la consonnance et par l'écriture. La Mossynie était le pays des Mossynes ou Mossynœces, peuple limitrophe de la Colchide (2) et l'on sait que dans une vaste

---

(1) Dioscoride. De mat. med., lib. V. Édit. C. Sprengel. Leipzig, 1829-1830, liv. IV, ch. LXXXIV, t. I, p. 581.

(2) Ce peuple dont il est question dans Orphée, Hérodote, Xénophon, Apollonius, etc., est dénommé Μόσσυνες, Μοσσύνοικοι ou Μόσσυνοι; ce dernier mot est bien voisin de Μεσσηνίοι, Messéniens. Il y a bien un pays qu'on appelait la Mésène et qui est situé sur les bords de l'Euphrate, mais il était peu connu des anciens Grecs et la présence du colchique d'automne n'y est pas signalée.

étendue au sud du Caucase le colchique d'automne est très commun. Il est possible d'ailleurs que la confusion dont nous parlons soit antérieure à Dioscoride.

On a tiré du passage cité de la matière médicale cette conséquence qui n'y était pas contenue : le colchique est un poison d'une violence telle qu'il n'a jamais pu entrer, même à dose minime, dans aucune pharmacopée. Or les paroles de Dioscoride prouvent seulement ceci : le colchique d'automne ne portait pas *encore* de son temps le nom d'hermodacte et on ne lui reconnaissait *encore* aucune propriété utile. Ce qui confirme simplement ce que nous a appris déjà l'histoire de la goutte et des médications qui lui ont été appliquées.

Nous avons établi en effet que, pour la première fois dans le monde grec, le colchique fut considéré comme un agent thérapeutique et prescrit à ce titre, sous le nom d'hermodacte, par Jacques Psychriste, médecin byzantin, vers le milieu du ve siècle de notre ère. La naissance de Jacques à Alexandrie, son origine syrienne, son éducation errante, l'enseignement de son père Hésychius, telles sont les raisons qui nous ont expliqué la connaissance qu'il avait des vertus du colchique et le nom qu'il lui donnait (1).

Les Égyptiens employaient pour leur alimentation les bulbes du petit colchique. Celui-ci, longtemps anonyme ou perdu dans le groupe confus des bulbes, avait fini par recevoir le surnom mystique d'hermodacte qui appartenait déjà à la quintefeuille. Comme nous l'avons dit, les Alexandrins seuls avaient pu imaginer et imposer ces dénominations étranges dont les papyrus grecs récemment découverts nous ont livré le secret.

Les bulbes desséchés de ces hermodactes étaient recherchés partout, à Rome, en Grèce, en Asie, étant, à ce qu'on croyait, nourrissants et aphrodisiaques. Ibn-el-Beithar nous

---

(1) Voir ch. XI, p.

apprend qu'on les exportait surtout *d'Égypte en Syrie*. Or, dans ce dernier pays, on ne put pas ne pas les comparer aux bulbes du colchique d'automne, qui y était si abondant; on y reconnut nécessairement leur ressemblance, leur quasi-identité et cela entraîna leur homonymie. Remarquons que le mot colchique a suivi une marche exactement inverse; et que le colchicum montanum a reçu ce nom de colchique pour les mêmes raisons qui avaient valu au colchique d'automne le surnom d'hermodacte. On s'explique facilement que ce mot, de forme grecque, ait été préféré dans toute l'Asie Mineure au nom dont usaient les indigènes et qui était sans doute voisin du sourendjan arabe. Enfin, pour introduire la nouvelle drogue à Byzance, pour l'imposer à la confiance superstitieuse des profanes, Jacques Psychriste n'eut garde de repousser une appellation mystérieuse qui retenait quelque chose du prestige toujours vivace de la vieille Égypte.

Aucun écrivain grec de la période byzantine ne nous dit en termes formels : l'hermodacte, c'est le bulbe sauvage, c'est le colchique. Mais, la raison de ce silence nous paraît simple. Il n'y a eu, après Dioscoride, aucun botaniste grec, bon ou mauvais, digne ou non d'être comparé à l'auteur de la *Matière médicale*. Et l'on ne peut accuser les ruines du temps, la perte des ouvrages. Les derniers médecins de l'empire, les naturalistes arabes ne citent aucun nom, ne mentionnent aucune œuvre que nous ayons à regretter. Ils connaissent comme nous-mêmes le livre de Dioscoride, la vieille histoire des plantes de Théophraste et le poëme de Nicandre, rien de plus.

Pour la période qui a précédé la division de l'empire, la preuve en est facile à donner : Oribase, qui écrivait à la fin du IVe siècle, voulant comprendre la matière médicale dans sa vaste collection, emprunte l'œuvre de Dioscoride tout entière, en dispose les chapitres par ordre alphabétique et en fait les 11e, 12e et 13e livres de son encyclopédie. L'article colchique est reproduit mot à mot.

A partir du cinquième siècle, alors que les hermodactes sont en usage, la situation ne change guère. Aétius, qui connaît ce remède et l'emploie, ne le fait pas figurer avec les autres dans son premier livre. C'est que les médecins qui rédigeaient, à l'intention de leurs élèves ou de leurs confrères, de petits manuels ou de grands recueils ne prétendaient pas à une compétence universelle. Ils innovaient peu en matière de pathologie ou de thérapeutique ; ils copiaient servilement leurs devanciers pour tout le reste. Or, leurs devanciers n'avaient pas connu les hermodactes.

Ni plus ni moins savant qu'Aétius, Paul d'Égine a voulu paraître l'être davantage. De là, une initiative qui vaut qu'on s'y arrête, car, mal comprise des érudits de la Renaissance, elle a fait rayer pendant trois siècles le colchique de la matière médicale.

Énumérant, dans son cinquième livre, les plantes vénéneuses, il se borne, à propos de l'éphémère ou colchique, à mettre en prose les vers de Nicandre, ce qui ne prouve pas une connaissance bien profonde du sujet ; il y ajoute seulement les derniers mots de Dioscoride, laissant ainsi de côté tout ce qui était botanique sérieuse.

Mais, comme il employait les hermodactes et en savait les propriétés médicinales, il dit, dans son cinquième livre où il traite des médicaments, que la racine d'hermodacte est purgative, ainsi que sa décoction, qu'on la prescrit aux goutteux au fort de l'accès et qu'elle est mauvaise à l'estomac, toutes notions qu'on retrouve dans le chapitre consacré à la goutte et qui n'impliquent aucune connaissance des caractères botaniques de la plante.

Les érudits de la Renaissance ont vu dans cette mention séparée, sous des noms différents, du colchique et de l'hermodacte, une preuve sans réplique, que l'hermodacte des anciens ne pouvait être le colchique d'automne. En réalité, cette créance repose uniquement sur un sentiment presque superstitieux. On croit Paul d'Égine incapable d'ignorance, de distraction ou d'erreur.

On pouvait répondre que Paul d'Égine avait traité du colchique au cinquième livre sous son nom de poison, au septième sous son nom de médicament. La chose est toute naturelle et l'on en pourrait citer nombre d'exemples, même de nos jours. La nitroglycérine est un poison dangereux, la trinitrine est un remède. La réputation de la vieille drogue de Médée était telle que l'on pouvait hésiter à l'offrir au malade sous ce nom de colchique qui lui aurait rappelé les plus effrayantes légendes. C'est à peu de chose près ce que disait Amatus Lusitanus, à la grande indignation de Matthiolle : « Voyant que l'éphémère n'était pas à ce point vénéneux, surtout dans les régions où on le nommait hermodacte, mais qu'il pouvait même avoir quelque utilité médicale, Paul lui a d'abord consacré un chapitre, en tant que poison, à l'exemple de tous les autres Grecs ; puis, il en a traité ailleurs et sous le nom d'hermodacte, comme d'une chose qu'il aurait appris à connaître depuis peu et qui ne serait pas si dangereuse (1) ».

La vérité sans doute est moins favorable à Paul d'Égine. Médecin praticien, ou plutôt chirurgien, rédigeant un manuel où la toxicologie devait avoir sa place, comme elle l'avait eue jusque-là dans les ouvrages analogues, il a copié ce qu'avaient dit Nicandre et Dioscoride, sans chercher à savoir si leurs affirmations n'avaient rien perdu de leur vérité. Un peu plus expert en matière de thérapeutique qu'en matière de botanique, il a placé l'hermodacte parmi les remèdes, sans aucune définition ou description, rapportant uniquement les résultats de son observation clinique et de celle d'un de ses confrères. Le fait que le paragraphe consacré à l'hermodacte ne renferme, à la différence des autres, aucun détail, botanique ou autre, emprunté à des ouvrages plus anciens, nous semble venir à l'appui de ce que nous avons

(1) Amatus Lusitanus. In Dioscoridis anaz. de medica materia libros quinque enarrationes, etc. Strasbourg, 1554, p 438.

dit plus haut, à savoir qu'il n'avait été composé aucun traité sérieux de botanique depuis l'introduction de l'hermodacte dans la thérapeutique. Paul connaissait peut-être la véritable nature de la drogue qu'il employait, mais rien ne le prouve. Que de médecins, et non des moindres, prescrivent tous les jours des agents dont ils ne sauraient dire ni les caractères physiques, ni l'origine, ni le nom scientifique !

Il y a plus ; on pourrait, sans être taxé d'irrévérence à l'égard d'une grande mémoire, prendre Paul d'Égine en flagrant délit d'ignorance ou de distraction, et cela dans ce même septième livre. L'*Erinos* et l'*Echinos* y sont en effet présentés comme deux plantes différentes et y ont chacun leur paragraphe séparé. Dans le premier, Paul abrège le chapitre de Dioscoride sur l'Erinos (livre IV. 29) ; dans le second il résume ce qu'a dit Galien de l'échinos (v. œuvres d'Oribase. Tome II. p. 899). Or, il s'agit d'une seule et même espèce, non déterminée encore.

Ce petit fait nous éclaire sur la manière dont procédaient les auteurs byzantins. En dehors des chapitres où ils pouvaient mettre quelque chose d'eux-mêmes et invoquer leur expérience personnelle, ils se bornaient à un travail de pure compilation, copiant, résumant, mettant bout à bout, sans contrôle sérieux, sans critique, quelquefois sans soin. Ils ne pouvaient prévoir que la moindre phrase tombée de leur plume serait un jour parole d'évangile, qu'une contradiction apparente entre deux lignes, extraites de deux livres différents d'un de leurs ouvrages, bouleverserait la thérapeutique des affections articulaires. Et c'est pourtant ce qui arriva.

Nous avons dit, au cours de ce chapitre, qu'aucun auteur byzantin ne déclarait en termes formels que l'hermodacte était même chose que le colchique. Cela est vrai, mais on peut trouver dans les derniers médecins de la médecine grecque des expressions qui nous paraissent une reconnaissance implicite de cette identité. C'est ainsi qu'Actuarius

mentionne une préparation contre les douleurs des pieds dans laquelle entrent *les hermodactes blancs* (1) ; que Nicolas Myrepse cite parmi les éléments de l'*aurea alexandrina*, l'hermodacte *blanc et rouge* (2). Or, ces dénominations sont empruntées aux Arabes, chez qui elles désignaient, sans aucun doute, les bulbes de colchique, à deux états différents de préparation.

Nous avons enfin, à propos de la médecine stoïcienne, parlé d'un petit livre, intitulé « Le Médecin » et attribué à Hérodote, livre qui a subi d'assez nombreuses altérations. Il a été élagué en beaucoup d'endroits ; en d'autres, au contraire, on remarque d'évidentes interpolations. Il en est une qui intéresse notre sujet et confirme les inductions que l'on peut tirer des citations d'Actuarius et de Myrepse. L'auteur divise les médicaments selon l'action élective qu'ils ont sur tel ou tel organe ; or, parmi ces remèdes προσδοποιητικά qui portent l'effort thérapeutique sur le point précis qu'on veut atteindre, il donne comme les médicaments spécifiques des jointures « *les deux hermodactes* (3) » ; plus loin, à côté d'agents franchement purgatifs, il cite « *l'hermodacte rond* ». C'est dire que l'autre, non purgatif, était l'hermodacte long, et qu'il s'agit dans ce paragraphe de la quintefeuille et du colchique d'automne, ces deux médicaments articulaires, si peu semblables par leurs caractères extérieurs et par leurs propriétés.

Ces mots, qu'on lit aujourd'hui dans *le médecin*, rappellent à la mémoire la phrase par laquelle Mésué commence sa description de l'hermodacte, phrase que nous avons déjà re-

---

(1) Actuarius. Meth. med., liv. IV, ch. IX, dans Medicæ Artis principes, p. 277.

(2) Nicolas Myrepse. De compos. medic., ch. I, in Med. Art. prim., p. 355.

Léon. Fuchs, dominé par une idée préconçue et dans son admiration pour Paul d'Égine, veut qu'on entende *Behen blanc* et *Behen rouge*.

(3) Œuvres de Galien. Éd. Kuhn, t. IV, p. 760.

produite à propos de la quintefeuille : « l'hermodacte est la racine d'une herbe de montagne. Il y a un hermodacte long, en forme de doigt et un hermodacte rond. Celui dont nous nous occupons est l'hermodacte rond ». Suit l'énumération des caractères et des propriétés que tous les Arabes reconnaissent aux hermodactes, blancs, rouges ou noirs, c'est-à-dire au colchique d'automne.

L'interpolation que nous venons de relever est certainement byzantine. A quelle époque remonte-t-elle ? Seule, une étude des manuscrits permettrait de le dire avec quelque précision. Nous remarquerons que dans ce même « médecin » il est question un peu plus loin du camphre, καφουρά, dont Siméon Seth passe pour avoir le premier parmi les médecins grecs prononcé le nom. Or, Siméon Seth, qui connaissait à fond la matière médicale des Arabes, appartient au onzième siècle. Actuarius et Nicolas Myrepse sont un peu plus récents. Dès cette époque, la pharmocologie arabe avait envahi l'empire. S'il y avait eu entre les hermodactes, blancs ou rouges, qu'elle conseillait et qui étaient des bulbes de colchique d'automne et ceux dont usaient les Grecs, une différence absolue de nature, il semble que les auteurs byzantins des traités de matière médicale en auraient averti leurs lecteurs.

2

Le colchique d'automne chez les Arabes.

Les Arabes nous ont laissé sur le médicament qu'ils employaient contre la goutte des renseignements si précis qu'on n'a pu douter, même à l'époque du plus grand aveuglement, nous voulons dire la Renaissance, que leur hermodacte, leur sourendjan, ne fut notre colchique d'automne.

Pour maintenir l'opinion toute contraire qu'on avait au sujet de l'hermodacte des Grecs, on fut obligé d'admettre

entre ces derniers et les Arabes une séparation absolue. On considéra comme deux processus parallèles, étrangers l'un à l'autre, sans communication à leur point de départ, sans contact, sans pénétration dans leur cours ultérieur, le développement scientifique des uns et l'évolution traditionnelle des autres. On creusa entre Paul d'Égine d'une part, Sérapion le Jeune et Avicenne de l'autre, un fossé purement hypothétique.

C'est qu'on négligeait de rechercher les sources premières de la science arabe. Nous avons montré dans un autre chapitre que celle-ci était fille de la science grecque et n'avait jamais renié son origine ; il nous sera facile de le justifier à nouveau par un exemple tiré de l'histoire même des hermodactes.

Dès les années qui suivirent la mort de Mahomet, dès le début de l'ère des conquêtes, les Arabes demandèrent des leçons et des maîtres aux deux centres d'enseignement les plus proches, l'Égypte et la Perse, ou plus exactement Alexandrie et Gandisapora. Dans la première de ces deux villes, ils trouvèrent toute la médecine de Galien ; la Perse, ou plutôt l'école nestorienne d'Édesse, réfugiée dans ce pays, ajouta à ce premier bagage quelques notions de botanique restées ignorées des premiers Byzantins et de Paul d'Égine.

Cela ressort nettement de la lecture des écrivains arabes, à la condition toutefois de suivre dans cette lecture la méthode qui nous a servi à pénétrer le sens et à préciser la valeur des travaux grecs ou latins, à la condition de remonter le plus haut possible à la recherche des sources et de mettre d'abord en lumière les œuvres originales dont toutes les autres ont découlé.

Dans l'espèce, on cite Sérapion le Jeune et Avicenne qui se sont bornés à copier, en les altérant quelquefois, les sentiments et les paroles de leurs prédécesseurs. Et pourtant les originaux de ces copies existent ; ils sont réunis dans le continent, où Sérapion et Avicenne les ont pris ; ils remontent aux premiers temps de la conquête et sont presque con-

temporains de Paul d'Egine ; ils émanent de Masserdjouih, de Massih Eddimachky, d'Abou Djorreidj, de Mésué l'Ancien, des nestoriens de Perse. Pour désigner ces derniers, le Continent dit les Khouzi (Chuzi), c'est-à-dire les gens du Khousistan et le traducteur latin ajoute *id est congregatio hominum.*

On ne saurait douter qu'il ne s'agisse des religieux nestoriens de Gandisapora dans le Khouzistan.

Voici comment ils s'expriment : « *hermodactili sunt quædam radices nascentes in autumno et nascitur de eis flos qui appellatur in uno idiomate assaneam car sed in alio scedscura et ipse flos habet duos colores, album et citrinum ; et precedit alios flores qui aperiuntur in locis montanis ; sed folia hujus herbæ expansa sunt super terram.* »

Ce qui veut dire : « Le sourendjan, ou le colchique, est une racine qui pousse en automne et émet une fleur appelée dans une langue *assahéa'hermes* (doigt d'Hermès en arabe, hermodacte), dans l'autre *scedscura* (1) ; cette fleur a deux couleurs, blanche et jaune ; elle précède les autres fleurs qui s'ouvrent dans les montagnes ; mais (au moment de la floraison), les feuilles sont déjà éparses sur le sol » (2).

Nous avons là l'affirmation la plus ancienne, elle ne saurait guère l'être davantage, de l'identité du sourendjan arabe et de l'hermodacte grec. Elle émane d'hommes qui étaient en situation de connaître à la fois la thérapeutique byzantine, la flore d'une partie de l'Asie Mineure, riche en colchiques comme était la province d'Édesse, leur ancienne patrie, enfin la langue et les pratiques de leurs nouveaux voisins, les Arabes. Le fait d'avoir donné la traduction *assahea hermes* du mot grec hermodacte est à lui seul une preuve péremptoire qui écarte tout soupçon d'une interpolation

---

(1) Nous ne savons comment traduire *scedscura.* En Perse, comme chez les Arabes, la fleur du colchique était quelquefois désignée sous le nom de *Chembelid.*

(2) Razès le Continent. Liv. XXIII (Éd. de Venise, 1506, p. 480).

due à l'interprète latin. Remarquons enfin que l'école syrienne d'Édesse avait été chassée vers la fin du ve siècle, alors que l'usage de l'hermodacte dans le traitement de la goutte était déjà établi dans tout l'empire.

Une réserve pourtant est nécessaire. On s'étonne de voir attribuer au colchique des fleurs blanches ou jaunes. Avicenne ayant reproduit textuellement les termes du Continent, quelques-uns de ses commentateurs ont supposé qu'il avait écrit, comme Dioscoride, fleurs semblables à celles du safran et que le traducteur avait usé à tort de l'adjectif *croceus,* couleur de safran, c'est-à-dire jaune. L'explication est ingénieuse, mais elle nous paraît inutile : il y a en Asie des colchiques à fleurs jaunes et d'autres à fleurs blanches. Il y a un *colchicum luteum* qu'on a rencontré aux Indes sur les pentes de l'Himalaya (Hook et Thomson), en Afghanistan (Griffith), en Beloutchistan (Stokes), ailleurs encore (1). Il est vrai que ce colchique jaune se rapporte plutôt au *colchicum montanum* qu'au colchique d'automne, ses fleurs paraissant au printemps et coïncidant à peu de chose près avec les feuilles. Mais, en admettant que tous les colchiques jaunes appartiennent à cette seule variété, il est possible que les nestoriens aient commis pour leur part une confusion qui, nous l'avons vu, a été souvent faite après eux.

Quant aux colchiques à fleurs blanches, on en trouve dans le Taurus de Cilicie (Boissier) et dans le Kurdistan (Haussnecht). Des exemplaires de cette dernière variété, conservés dans l'herbier du Muséum, offrent même les processus, qualifiés à tort de digitiformes, les plus longs que nous ayons vus, sans appartenir pour cela à l'espèce panachée, comme le supposerait la théorie de Planchon.

Enfin, et c'est sans doute l'explication d'une erreur apparente, il est probable que quelques mots ont été omis dans la phrase du Continent telle qu'elle nous est parvenue. On

---

(1) Voir l'Herbier du Museum.

lit en effet dans l'ouvrage d'Ibn-el-Beïthar les lignes suivantes empruntées à El Ghafeky : « Elle apparaît (la racine de colchique) en automne et, de son extrémité amincie, sort une fleur au ras de terre, de la forme du lys blanc et de la couleur de la rose. On en trouve cependant de blanches et de jaunes » (1). Voilà ce qu'on devait lire dans le texte original mutilé dans le Continent : les Khouzi ne parlaient certainement des colchiques à fleurs blanches ou jaunes, que comme d'une exception.

Bien d'autres, après les nestoriens, ont affirmé aussi l'identité du colchique et de l'hermodacte. Le vieux Mésué dit en toutes lettres : « Le *colchique* convient à la goutte froide ». Si l'on se reporte au livre XXIII du Continent, à la liste des synonymes, dressée par Razès lui-même ou par ses premiers éditeurs, on trouve, en regard du mot hermodacte, le mot colchique, *colgicos*, qui avait alors un sens beaucoup plus étroit qu'il n'a chez nous, puisque les Grecs le réservaient au seul colchique d'automne. D'autres enfin donnent à leur pensée une forme plus saisissante et tout aussi démonstrative ; ils commencent leur description de l'hermodacte ou sourendjan par la citation textuelle du chapitre de Dioscoride sur le colchique. Ainsi font Sérapion le Jeune et Ibn-el-Beïthar.

Mais, nous l'avons dit, les Arabes n'en sont pas restés, comme les Grecs, à Dioscoride, à la succincte notice de la matière médicale. Ils y ont ajouté des notions exactes et nouvelles sur le mode de végétation des colchiques, sur la récolte, le choix et la préparation des bulbes destinés à l'usage médical. Il nous faut résumer et commenter cette partie de leur œuvre. C'est la tâche la plus importante et la plus ardue à la fois qui nous soit imposée par notre sujet.

El Ghafeky, dans un passage que nous avons déjà cité,

---

(1) Dans Ibn-el-Beïthar, traduit par L. Leclerc, n° 1249.

dit du sourendjan : « C'est une racine qui a la forme d'une châtaigne, recouverte aussi d'une écorce qu'on enlève pareillement. Elle apparaît en automne et, de son extrémité amincie, sort une fleur au ras de la terre, de la forme d'un lys blanc et de la couleur de la rose. On en trouve cependant de blanches et de jaunes. De cette fleur desséchée s'élève de terre une feuille pareille à celle de la scille ou plus épaisse et celle-là au printemps. Alors cette sorte de châtaigne, qui est la racine de cette plante, produit un oignon pareil à celui de la scille qui continue à décroître jusqu'à ce qu'on le trouve en automne sous la forme d'une châtaigne. La partie employée de la plante est la racine, alors qu'elle a acquis cette forme. » Cette dernière phrase mentionne une pratique exceptionnelle chez les Arabes, le reste est d'une exactitude presque parfaite et la comparaison est saisissante du bulbe d'automne avec une châtaigne.

Ainsi le bulbe de colchique, sous son nom arabe de sourendjan ou sous son nom grec d'hermodacte, était l'agent le plus efficace de la médication antigoutteuse. Mais ce bulbe avait-il toujours les mêmes vertus, quelle que fût la saison de l'année choisie pour sa récolte ? La nature du sol, le mode et la durée de la dessiccation, était-ce là des conditions négligeables, aussi bien que les différences individuelles qu'on observe toujours entre des produits de même espèce et de même provenance ?

Les Arabes ont usé, à cet égard, de précautions sévères. Ils ont dit, en termes fort clairs, les bulbes qu'il fallait retenir et employer, ceux qu'il fallait rejeter. Nous ne retrouvons pas chez les médecins byzantins les mêmes indications, mais on ne saurait s'en étonner. Ces derniers recevaient tout prêts pour l'usage thérapeutique les bulbes d'hermodacte qui étaient récoltés et préparés loin de Constantinople, au centre de l'Asie Mineure, peut-être plus loin encore. On ne leur adressait que ceux qui avaient subi sans altération l'épreuve d'une longue dessiccation. N'en est-il pas de même aujourd'hui pour un certain nombre des produits exotiques

que nous avons admis dans notre pharmacopée. Nous en ignorons les qualités inférieures, le rebut.

Comme il s'agissait pour eux, ou du moins pour un grand nombre d'entre eux, d'une plante indigène, les Arabes ont été plus instruits. Abou Djorreidj (Bugerig, dans le latin du Continent), médecin des premiers temps de l'Islam, dit déjà des hermodactes : « Les meilleurs sont ceux qui sont blancs à l'intérieur, fermes et cassants à l'extérieur ; les noirs et les roux sont très mauvais ». Masserdjouih s'exprime à peu près de même, ainsi que Mésué l'Ancien. Hobeich reproduit presque les paroles d'Abou-Djorreidj. « Le meilleur est celui qui est blanc à l'intérieur et à l'extérieur et dont la cassure est ferme. Les variétés rouge et noire sont très mauvaises » (1).

La division des hermodactes en blancs, rouges et noirs, les premiers utiles, les autres funestes, a fort embarrassé les botanistes qui ont fini par opposer les hermodactes blancs aux deux autres, et par en faire les parties souterraines d'une espèce différente, à déterminer. Remarquons dès maintenant que cette hypothèse est en contradiction avec le dire des écrivains arabes. Aucun d'eux ne laisse supposer qu'il ne s'agisse pas là d'une seule et même plante : la mention des caractères extérieurs et des propriétés des hermodactes blancs, rouges et noirs est toujours faite dans un même chapitre et sous une même étiquette, celle d'hermodacte tout court. C'est ailleurs qu'il faut chercher la solution du problème. On la trouve dans quelques mots de Mésué le Jeune, de Platéarius et d'autres encore, mots passés inaperçus.

La page suivante de Mésué est tout entière à retenir et à méditer. Autant que le court chapitre de Dioscoride elle a été la proie des commentateurs. Elle fut l'occasion et la matière de la grande querelle qui s'éleva au XVIe siècle et eut un si regrettable dénouement.

---

(1) Dans Ibn-el-Beïthar.

« L'hermodacte est la racine d'une herbe de montagne. Il y a un hermodacte long en forme de doigt, un autre rond ; celui dont nous nous occupons ici, c'est l'hermodacte rond. Il peut être blanc, rouge ou noir. Le meilleur est celui qui offre les trois qualités suivantes, d'être blanc, d'une vraie blancheur au dedans et au dehors, d'être dense, d'être médiocrement dur. Celui qui est lâche, mou, léger, est sans action. Le rouge et le noir sont mauvais tous les deux. Celui qui pousse dans les lieux gras et humides est mauvais aussi, parce qu'il y prend une humidité et une ventosité excessives. S'il croît au contraire dans le voisinage de la scille ou du raifort il en est amélioré. »

« Le temps le plus favorable pour la récolte est le printemps et le meilleur bulbe est celui qu'on a gardé six mois après l'avoir bien desséché... On peut le conserver pendant trois ans » (1).

Les notions suivantes sont exprimées là qui toutes ont été confirmées ou le seront au cours de cette étude.

L'hermodacte long (c'est-à-dire la quintefeuille) et l'hermodacte rond (c'est-à-dire le colchique) sont deux plantes différentes. Mais le bulbe de l'hermodacte rond, qu'il soit blanc, jaune ou rouge, qu'il soit ferme ou mou, qu'il soit lourd ou léger, qu'il soit humide ou sec, appartient toujours à la même espèce. Les différences, dans les caractères extérieurs et même dans les propriétés, sont des accidents variables avec la nature du sol, l'époque de la récolte, le procédé de dessiccation, la durée de la conservation et peut-être le mode de culture. Or c'est là, nous le verrons bientôt, la solution même du problème des hermodactes.

---

(1) Nous avons suivi la traduction latine qui est donnée sous le nom de *versio antiqua* et qui est plus claire, plus complète et sans doute plus exacte que celle de Sylvius ordinairement citée. J. Mesuæ damasceni opera. Venise. 1623, fol. 56 v°.

3

Le colchique d'automne en Occident.
(Moyen âge.)

C'est vers le milieu du ve siècle, alors que la séparation des deux moitiés de l'empire était accomplie, que Jacques Psychriste fit entrer le colchique dans la matière médicale. Faite quelques années plus tôt, sa découverte eût changé entièrement chez les nations latines le traitement des maladies articulaires et prévenu les confusions et les erreurs que nous relevons et que nous essayons de dissiper.

Les deux médecines, la grecque et la latine, étant devenues étrangères l'une à l'autre, le colchique d'automne resta pour les Occidentaux ce qu'il était pour les Grecs et les Romains du temps de Dioscoride, un poison dangereux. Cependant nous avons pu trouver, et l'examen plus prolongé des manuscrits du moyen âge nous en eût sans doute révélé bien d'autres, deux exemples de l'emploi du colchique à titre de remède, de remède local.

D'une part, Val. Rose a relevé dans des manuscrits du XIIe siècle de nombreuses additions au texte de Théodore Priscien et parmi elles une recette contre les douleurs de genou qui commence ainsi : « *Bulbos rusticos tundes* (1), etc. » Or le bulbe sauvage, le bulbe rustique, c'était le colchique chez les Anciens, au dire de Dioscoride.

L'autre exemple est plus probant encore. On lit dans un manuscrit de Bamberg dont nous avons déjà parlé et qui est du IXe siècle, une formule d'onguent, *ad sciam* qui contient une certaine dose de *bulborum rusticorum alborum* (2). Ce dernier

(1) Th. Priscien. Éd. Val. Rose, p. 292.
(2) M. S. lat. 11220. Copie d'un manuscrit de Bamberg du IXe siècle, ch. 118, fol. 60.

mot lève tous les doutes. L'auteur du traité de thérapeutique où se trouve cette recette cite à la fois des Latins comme Pline et Vindicianus et des Grecs comme Théodoret et Stephanus ; il écrit au plus tôt à la fin du VIIe siècle, époque où vivait Stephanus ; il connaît les deux littératures médicales ; il a appris en Orient ce qu'était l'hermodacte et il le dit en latin. Il n'est pas douteux, en effet, que *bulbus rusticus*, nom latin du colchique, ne traduise ici hermodacte, l'hermodacte blanc des orientaux. Dans les autres manuscrits où se trouvent des fragments traduits du grec, on lit simplement hermodactylus sans explication, et c'est ce mot qui remplaça, même dans le langage vulgaire, l'expression *bulbus rusticus*.

Le seul livre qui nous rende quelque image de la botanique populaire au moyen âge est celui de l'abbesse Hildegarde. Elle s'y exprime ainsi au sujet du colchique : « *De heylheubt.* Il est froid et sec et il n'y a en lui ni salut, ni santé ; il n'est bon à manger pour aucun homme ; si on en mange il provoque de la sécheresse et de l'arrêt des fonctions utiles. Et si un homme en mange une petite quantité, au bout de peu de temps (ici une phrase obscure qui paraît faire allusion à des symptômes de suffocation)... et souvent il en meurt, car c'est un poison et non une plante salutaire. Si le bétail mange de l'heylheubt, il n'en meurt pas, mais il se traîne et languit (1) ».

Il n'est pas douteux que sous le nom d'Heilheubt (donné par le manuscrit de Paris), Hildegarde n'ait entendu le colchique d'automne. Les premiers éditeurs ont supprimé ce mot barbare et l'ont remplacé par hermodactylus. Daremberg, qui a publié le même ouvrage dans la pathologie de Migne, maintient l'écriture Heylheubt, mais lui donne aussi comme synonyme hermodacte (2). Enfin, parmi les surnoms popu-

(1) V. M. S. 6952. B. N.

(2) Hildegarde, in patrologie de Migne, t. 197, p. 1147. Éd. Daremberg. Id., in Experimentarius. Strasbourg, 1544. Le mot *heylheubt* est peut être une altération du terme *hiérobulbe* employé par Apulée (v. plus haut).

laires du colchique d'automne, on trouve mentionnés les mots *veilleuse*, *veillotte*, bien voisins par leur consonance, le dernier surtout, du terme employé par l'abbesse, terme dont ils dérivent apparemment.

Au XIe siècle, arrivent en foule les notions thérapeutiques familières à l'Orient, aux Byzantins et aux Arabes. C'est à Salerne qu'elles aboutissent et c'est de là qu'elles se répandent dans tout l'Occident. La matière médicale est condensée dans un livre célèbre le *circa instans* de Platéarius, où les enseignements des botanistes arabes sont exposés avec précision, avec clarté et complétés parfois par les propres résultats de l'expérience de l'auteur ou des autres maîtres salernitains.

Le chapitre *de hermodactilis* est ainsi conçu (1) : « Les hermodactes sont chauds et secs au quatrième degré. C'est une herbe qui présente au niveau des racines des tubérosités ; on les récolte et on les met de côté pour être utilisées et incorporées à des médecines. On les récolte en été, on les dessèche, et, sans qu'elles perdent rien de leur efficacité, on peut les conserver une année entière. Les hermodactes qu'il faut choisir sont ceux qui sont blancs et fermes ; ceux qui sont aqueux (*humorosi*) et trop verts (*viridiores*) doivent être regardés comme gâtés ».

Le même Platéarius, ou l'un de ses proches, annotant l'antidotaire de Nicolas a ces paroles dont on n'a pas tenu un compte suffisant : « C'est une herbe à la racine de laquelle on trouve une certaine tubérosité que l'on administre dans des médecines. On doit la récolter au printemps, la faire sécher quelque peu au soleil et puis la suspendre dans l'ombre, intacte et ses enveloppes non perforées, sans quoi elle se gâterait facilement. On peut du reste la conserver davantage (2) ».

---

(1) PLATEARIUS. De simplici medicina (vulg. *circa instans*, des deux premiers mots de l'exorde), dans le vol. Practica Serapionis. Lyon, 1525, fol. 238 v°.

(2) Antidotarium Nicolai, art. Benedicta, in Œuvres de Mésué, p. 168.

On le voit, les Salernitains, qu'ils aient tiré leur instruction des livres venus de l'Orient ou qu'ils la doivent aux médecins voyageurs, juifs ou autres, ne se sont pas contentés de la théorie, ils parlent en hommes qui ont vérifié par l'expérience les enseignements reçus. Ils ont appliqué aux hermodactes de leur pays, c'est-à-dire au colchique, les procédés qu'on leur disait être en usage dans les pays d'origine des bulbes importés.

Mathieu Sylvaticus qui résume et associe en ses *Pandectes* les enseignements des Arabes et ceux des Salernitains dit, à l'article colchique (colticon), que c'est l'hermodacte des Grecs et des Latins et que c'est aussi le sourendjan des Arabes ; à l'article sourendjan (zirungen), que c'est l'hermodacte d'outre-mer. Il répète que le sourendjan c'est l'éphémère ou le colchique des Grecs, l'hermodacte des Latins, cite ce qu'ont dit du sourendjan Mésué et Sérapion et, tout de suite après, donne l'extrait du *circa instans* qui concerne l'hermodacte (1).

Enfin, pour clore cette période, Saladin d'Ascoli écrivit au xve siècle un *compendium aromatariorum* qui eut assez longtemps l'autorité d'un codex ; il y énumère les plantes qu'on doit récolter *au mois de mai* et dit : « récolte aussi à cette époque les hermodactes, c'est du moins l'avis de quelques-uns, car pour moi je crois qu'il vaut mieux les récolter au mois d'août (2) ».

Les citations précédentes nous paraissent établir à l'évidence que les Salernitains ont transporté à bon escient aux colchiques d'automne de nos régions les propriétés et le nom même que les Grecs donnaient à leur hermodacte. On récolta à l'exemple de ceux-ci les bulbes de colchique, on les prescrivit aux malades aux mêmes doses et sous la même forme que « les bulbes d'outre-mer ».

---

(1) Mathieu Silvaticus. Opus Pandectarum. Lyon, 1541, ch. 179, fol. 59, et ch. 655, fol. 158.

(2) Saladini de Asculo compendium aromat, in Œuvres de Mesué. Venise, 1623, p. 257 v°.

4.

Le colchique d'automne en Occident. (Renaissance).

Les choses allaient ainsi quand survint la Renaissance. Elle apportait avec elle une passion toute nouvelle, qu'elle poussa jusqu'à l'intolérance, au nom de la liberté d'examen. Cette passion, c'était le mépris de tout ce qui avait une origine ou une apparence arabe. Dans leur aveuglement, les érudits de cette époque ne virent pas que leurs coups atteignaient, à travers le fragile rempart de la médecine musulmane, nombre de notions et de méthodes utiles que celle-ci tenait de ses maîtres avoués, de ces Grecs, passés à l'état de modèles parfaits, d'oracles presque divins.

L'œuvre de Salerne, issue d'hybrides mélanges, ne pouvait échapper à cette proscription. Elle se réfugia tout entière, théorie et pratique, au sein de la foule, restée fidèle aux séculaires habitudes de penser et de dire. Ainsi furent préservées quelques notions précieuses, celle des vertus du colchique entre autres, qui devaient sortir un jour et, en apparence spontanément, des ténèbres suspectes de la médecine populaire.

C'est dans cet esprit que les savants de la Renaissance, qu'ils fussent médecins ou botanistes, ou qu'ils fussent l'un et l'autre à la fois, abordèrent l'étude de la matière médicale des anciens et la question qui nous occupe, celle des hermodactes. Pour mettre un peu d'ordre et de clarté dans un sujet compliqué et obscurci à plaisir, nous mettrons d'abord en lumière la notion suivante qu'il importe de dégager de la masse des commentaires où elle est enfouie : *Notre colchique d'automne était, au commencement du seizième siècle, comme il l'avait été à Salerne, connu des médecins, des apothicaires et des herboristes sous le nom d'hermodacte et employé par eux sans accident.*

Le fait a passé inaperçu des écrivains contemporains; et pourtant les preuves en abondent dans les livres mêmes de ceux qui ont fait exclure le colchique de la matière médicale. Un des premiers commentateurs de Mésué, Manardo disait déjà : « Autant est bien connue la racine que nos officines appellent hermodacte, autant est ignoré et incertain le nom qu'on lui donnait chez les anciens, et aussi ce que ces derniers voulaient désigner sous le nom d'hermodacte... *Ce que nous autres nous nommons hermodacte a les caractères de ce colchique que l'on met au rang des poisons...* S'il en est ainsi, il est clair que l'usage de notre hermodacte à nous n'est pas sûr, à moins que l'on ne dise de lui qu'il n'est vénéneux qu'en Colchide. Il est cependant plus prudent de s'en abstenir complètement, pour cette raison surtout que ce n'est pas là la racine tant vantée par les anciens contre les maladies articulaires, puisque Paul d'Égine a parlé de celle-ci séparément sous le nom d'hermodacte, alors qu'il consacrait des chapitres particuliers aux deux éphémères (1). »

Ne retenons, pour le moment, que les lignes soulignées de ce passage : elles suffisent à prouver que le colchique d'automne était alors, en Occident, désigné sous le nom d'hermodacte. Un autre et excellent commentateur de Mésué dit de son côté : « Ce que les Arabes appellent hermodacte rond, *c'est le colchique, celui qui, sous le nom d'hermodacte, est employé aujourd'hui couramment.* Il a toujours quand on le déterre la racine noire, mais celle-ci, dépouillée, est blanche, pour rougir avec le temps et revenir même à la couleur noire. Ils se trompent sans aucun doute ceux qui pensent que cette racine pousse noire ici et blanche ailleurs ; on n'a qu'à consulter des herboristes compétents... Qu'est-ce que l'hermodacte de Mésué et notre hermodacte vulgaire, quelles en sont les propriétés? Nous n'avons pas besoin

(1) Joannis Manardi. Epistolarum medicin. libri XX. — Ejusdem in Joan. Mesue simplicia, etc. Bâle, 1540, p. 542.

d'insister. Il est clair en effet que notre espèce vulgaire a les mêmes caractère et les mêmes attributs que ceux que Mésué donne au sien, et que pour tout le monde c'est le colchique en personne *ipsissimum colchicum*. Le seul point douteux est de savoir si son emploi peut être utile en médecine, alors qu'il s'agit d'une espèce de poison et qu'il provoque, de l'aveu de tous, de fort graves accidents. Aussi peut-on s'étonner que cette même plante n'en soit pas moins employée par nous et couramment, pratique abominable certes pour des gens qui, en connaissance de cause, persisteraient dans la même erreur et, comme à prix fait, travailleraient à la perte de l'humanité ».

« Mais qu'on nous permette ici de recourir au témoignage de l'expérience. Qui donc, à notre époque, pourrait certifier que des hommes ont été empoisonnés par des hermodactes vulgaires administrés à propos et avec précaution? Qui a observé seulement le prurit général, l'ulcération de l'intestin, la brûlure de l'estomac? — Nous n'avons jamais vu certes de pareils accidents, ni n'en avons pu trouver aucun témoin, bien que nous ayons consulté les médecins les plus expérimentés et les plus consciencieux. Du reste qui ignore qu'à Venise les bonnes femmes (tant ce remède est banal de nos jours), prennent, et le plus souvent sans consulter leurs médecins, de cet hermodacte en poudre, ce qu'elles appellent de l'*hermodactylata*, sans ressentir aucun des inconvénients qu'on attribue au colchique? Aussi suis-je porté à penser, et c'est l'avis de nombre de personnes savantes, que le colchique n'a toute sa force que quand il est frais, ce qui est la raison pour laquelle notre auteur (Mésué) dit qu'il faut le garder six mois avant de s'en servir (1). »

Les témoignages de Costéo et de Manardi sont loin d'être isolés et nous pourrions y joindre celui de presque tous les botanistes de leur temps.

---

(1) Costæus. Notes à Mésué, éd. Venise, 1623, p. 57.

Fuchs dit de l'hermodacte ou mort aux chiens : « Cette herbe est nommée en grec colchicon ou ephemeron, en latin bulbus agrestis. *Les apothicaires et herboristes l'appellent hermodactylus.* Les Français lui donnent des noms divers : les uns suyvans les apothicaires l'appellent hermodacte, les autres et le plus commun la nomment mort aux chiens ou chiennée. » Et, après avoir cité la page classique de Dioscoride, il ajoute : « Toutes les notes et marques de ceste description en général conviennent si bien à nostre hermodacte que nul, s'il n'est plus aveuglé que Tirésias, ne peut douter que ce ne soit le colchicon de Dioscoride (1). »

Les moines qui ont fait de l'antidotaire de Mésué une étude critique, une *censure,* sur laquelle nous aurons à revenir, disent de leur côté : « On trouve en grande abondance les hermodactes chez nous dans les prés des montagnes et dans d'autres endroits... Ces hermodactes sont bien connus des droguistes et des herboristes, mais il faut savoir qu'il ne faut pas les administrer à l'état frais (2). » Lonitzer, Ruelle, Bock (Tragus), d'autres encore constatent le même fait et condamnent sans réserve notre colchique d'automne.

Valérius Cordus et Lobel, tout en exprimant un sentiment voisin du précédent, ont été frappés, comme Costéo, de voir le colchique, l'hermodacte des herboristes, ingéré souvent sans dommage et sont amenés à une distinction subtile. « Le colchique croît en abondance en Colchide, dit V. Cordus, et c'est de là que lui vient sont nom. Dans ces régions c'est une herbe vénéneuse. Mais celle qui pousse chez nous est plus amère et cette amertume enlève une partie du poison sans rendre cependant la plante tout à fait inoffensive et

---

(1) L. Fuchs. Histoire des Plantes, traduct. française de Guill. Guéroult. Paris, 1548, ch. 135, p. 248, et de Historia stirpium commentarii. Paris, 1543, ch. 134, p. 144.

(2) In antidotarium Joannis filii Mesuæ censura per venerandos fratres Barth. Urbevetanum et Aug. Palcam-Juvenatiensem. Lyon, 1550, ch. 320, p. 505.

ceux que nous purgerions avec elle encourraient les plus grands dangers (1). »

Lobel énumère, de son côté, les caractères du bulbe de colchique et dit : « c'est cette racine, arrachée en une saison quelconque de l'année, que certains pharmaciens prennent pour de l'hermodacte » et il ajoute : « La plupart des auteurs sont bien ridicules de s'échauffer avec le commentateur de Sienne (Matthiole) et d'insulter les « savants barbares » parce qu'ils mêlent à leurs purgations les hermodactes des officines qui ulcèrent, comme on sait, les intestins et sont vénéneux, n'étant rien autre que le colchique le plus mauvais. Or, c'est là une double erreur : d'une part, ils croient que notre hermodacte est le vrai colchique et d'autre part, ils disent celui-ci mortel, alors que Dioscoride n'attribue pas cette propriété malfaisante à tous les éphémères, mais seulement au colchique, c'est-à-dire à celui-là seul qui croît en Colchide (2). »

Jean Bauhin, qui nous donne un renseignement précieux sur la provenance des hermodactes, se rapproche davantage du sentiment de Costéo et des moines commentateurs de Mésué : « Les hermodactes qu'on trouve dans les officines, nous a-t-il été affirmé par ceux qui les ont souvent récoltés dans la Gaule narbonnaise et en Provence, ont les feuilles noires, pareilles à celles du poireau, la fleur paraissant en automne et semblable à celle du safran, moins le jaune toutefois, la racine noire à l'extérieur. Ce qui montre assez qu'il s'agit du colchique, mais d'un *colchique que nous savons par l'usage être inoffensif ou du moins plus innocent,* peut-être seulement quand il est desséché et qu'on n'en use pas à l'état frais (3). »

---

(1) Valerii Cordi. Annotationes in Dioscoridis. etc. Éd. Conrad Gesner, 1561, p. 68 v°.

(2) Lobel. *Loc. cit.*, p. 54.

(3) J. Bauhin. Historia universalis plantarum. Yverdum, 1660-61, t. II, p. 659.

Les médecins, s'il en était besoin, nous fourniraient encore d'autres preuves de l'emploi du colchique, au moins dans cette médecine que pratique le peuple avec l'assistance de l'herboriste ou du pharmacien. Donat d'Altomare nous dit par exemple dans son *Ars medica* : « Je conseille de s'abstenir absolument de l'usage des hermodactes. Car ce dont les droguistes se servent aujourd'hui sous ce nom n'est pas l'hermodacte, mais un bulbe que les Grecs appellent colchique (1) ». Prosper Alpin, dans un passage que nous avons cité, parle de ces « bulbes communs considérés par les pharmaciens comme des hermodactes et que d'autres croient plutôt être le colchique ». Éraste conseille à tous de ne pas user des hermodactes pour deux raisons : « Parce que ce médicament nous est mal connu et qu'on nous vend sous ce nom une racine vénéneuse, et aussi parce qu'il est très nuisible à l'estomac, d'après Paul d'Égine et quelques autres (2) ».

Enfin, pour en finir, nous donnerons l'opinion de Fallope, parce qu'elle nous permet de pressentir le sort du colchique abandonné des médecins instruits et rejeté dans la médecine populaire, dans le bas empirisme : « Il y a deux sortes d'hermodacte : l'hermodacte dont la racine est longue et ressemble à un doigt, c'est celui de Paul d'Égine; l'hermodacte rond, c'est celui de Mésué, c'est l'éphémère, le colchique de Dioscoride, *et c'est celui dont on se sert dans les officines*. Bien qu'en Colchide ce soit un poison, ce n'en est pas un dans notre pays. Son usage principal est de servir à la confection des pilules d'hermodacte. On l'emploie rarement en décoction ou en infusion. *Les empiriques, au contraire, approuvent l'usage des hermodactes puisqu'ils en donnent la poudre dans le mal français et même en font un certain vin*. Mais les hommes doctes ne donnent pas la

(1) Altomari (Donat. Ant.). Omnia quæ hucusque in lucem prodierunt. Lyon, 1565, p. 689.

(2) Th. Erasti. Varia opuscula medica. Francfort, 1590, p. 209.

substance même des hermodactes, à moins qu'à l'occasion ils n'usent, eux aussi, des drogues des empiriques, mais souvent ils prescrivent des pilules d'hermodacte. La dose des hermodactes, selon Mésué, est d'une à deux drachmes, mais nous, je l'ai dit, nous n'usons pas des hermodactes en nature, et je n'ai jamais vu aucun homme docte en user (1) ».

Ainsi, depuis mille ans, en Orient, depuis trois cents ans au moins en Occident, le colchique d'automne, bien connu dans ses caractères botaniques, était regardé comme un remède efficace de certaines affections articulaires. Les hommes de la Renaissance avaient sous les yeux et les témoignages écrits que nous avons reproduits et les preuves plus saisissantes encore que leur offrait la pratique de leurs contemporains. Par une aberration étrange et dont il n'existe peut-être aucun autre exemple, ils ne virent rien de ce qui se passait autour d'eux. Leur érudition leur fut comme un bandeau.

Fuchs, Ruelle, Bock, Lonitzer, V. Cordus, R. Dodoens, tous les botanistes du temps, rejettent l'hermodacte des pharmaciens, c'est-à-dire le colchique de nos pays. Ils s'accordent pour répéter en fastidieux commentaires : c'est peut-être là l'hermodacte des Arabes ; ce n'est pas, ce ne peut être celui des Grecs, et cela pour deux raisons : Dioscoride a dit que le colchique tuait l'homme par suffocation, donc cette plante ne saurait être un remède ; d'autre part, Paul d'Égine a traité de l'hermodacte et du colchique en deux paragraphes séparés, donc il s'agit de deux espèces différentes.

Nous avons éprouvé l'autorité de Paul d'Égine, en matière de botanique, et montré, par un exemple, jusqu'où pouvait aller son ignorance ou sa distraction. Quant à l'argument tiré d'une affirmation trop brutale de Dioscoride, il serait aujourd'hui superflu de le discuter, alors que le colchique a reconquis dans la thérapeutique la place qu'y tenaient les hermodactes.

---

(1) G. Fallopii. Omnia quæ exstant. Venise, 1584, fol. 74.

5.

Le colchique d'automne et les empiriques.

Les raisons invoquées pour justifier la condamnation du colchique concernaient le seul usage interne de cette plante. Aussi, ceux-là mêmes qui s'étaient montrés les plus sévères à son égard reconnaissaient-ils qu'il pouvait avoir quelque utilité, employé en applications locales. Fuchs déclare qu'il est bon « pour tuer et chasser les poux ». D'autres, plus sérieux, l'associent à divers ingrédients pour la préparation d'onguents ou de cataplasmes destinés à calmer les douleurs de la goutte ou à en dissiper les reliquats. Daniel Sennert emprunte à des auteurs plus anciens la recette suivante : « R. lait fraîchement trait, une once et demie ; mie de pain de froment, cinq drachmes ; farine d'orge, une once et demie ; *hermodactes vulgaires*, six drachmes ; safran, une drachme ; huile de camomille, quantité suffisante. Faire un cataplasme (1) ». L'hermodacte vulgaire, c'est le colchique. Enfin, Nicolas Lémery, dans son dictionnaire des drogues, après avoir répété que « cette racine a été regardée mortelle, prise intérieurement, si l'on en prend une certaine quantité », ajoute : « Elle est propre pour les maux de gorge, pour les rhumatismes et pour la goutte, appliquée extérieurement (2) ».

C'était là tout ce que la médecine savante laissait d'utilité et d'emploi à nos bulbes de colchique, encore ces propriétés, tout hypothétiques et qui n'étaient qu'un souvenir et un vestige des vertus plus puissantes et plus vraies qu'on leur accordait autrefois, furent-elles bientôt oubliées de tous.

---

(1) D. Sennert. Lib. de Arthritide. Opera, 1656, t. II, p. 948.
(2) Lémery. Dictionnaire des drogues, 3e édit., 1733. Art. Colchique.

Mais le colchique, rejeté par les doctes, selon l'expression de Fallope, fut recueilli par les empiriques des divers pays de l'Occident et prescrit par eux, comme on le faisait jadis, *intus et extra*. A la vérité, sous l'une et l'autre forme, il eut à souffrir de cette décadence : il fut désormais et tour à tour un arcane et un amulette. Alors commence pour la médication proscrite une histoire toute de mystère et de secret où quelques traces seulement nous permettent de la suivre jusqu'à son retour à la lumière et à la faveur.

Le document le plus curieux que nous ayons à ce sujet est le petit livre où Wedel, d'Iéna, condamne, avec ses devanciers, le colchique comme un poison mortel et le loue comme le meilleur des alexipharmaques, c'est-à-dire, dans l'espèce, le plus efficace des amulettes (1). Il cite quelques exemples d'empoisonnement causé par l'ingestion de bulbes frais et en conclut qu'il ne faut pas substituer ceux-ci au véritable et inoffensif hermodacte. « Quoi qu'il en soit des expériences faites dans certaines maladies, où l'absorption de notre colchique a provoqué des vomissements, il ne faut pas les renouveler, ni les imiter à la légère et sans distinction. *Latet anguis in herba*, s'efforçant de montrer non sa vertu, mais son venin. Je dois reconnaître cependant que pour d'autres notre colchique n'est pas si vénéneux. Bien qu'on ne puisse rien conclure en faveur des vertus du colchique pris à l'intérieur, il n'en est pas dépourvu, mais est recommandé contre la douleur des jointures ».

Cela dit du colchique ingéré à titre de remède, Wedel raconte comment il a été amené à en user comme d'une application magique. Se trouvant, en 1667, à Gotha, où sévissait une épidémie de dysentérie, il trouva par hasard, dans la bibliothèque ducale, un petit livre de Gaspard Amthor, intitulé : « Courtes réflexions sur l'épidémie générale de

(1) G. W. Wedelii. Experimentum curiosum de colchico veneno et alexipharmaco. Ienæ, 1718.

l'année 1637, avec quelques arcanes et pratiques secrètes ». Il y était dit que certaine racine était considérée en Hongrie comme une sauvegarde contre la peste, pour peu qu'on la portât au cou. « Cette racine, dit l'auteur, c'était le colchique que Dioscoride tenait pour extrêmement vénéneux, mettant en garde contre son usage interne. Je n'en avais pas seulement usé comme d'un amulette, mais je l'avais employé encore avec grand profit, avec une efficacité merveilleusement éprouvée, dans la dysentérie maligne, et cela *pris à l'intérieur* et *en toute sécurité* ».

Wedel cite enfin les bons effets du colchique porté extérieurement, au cours de diverses épidémies, et conclut : « Faisons de même, nous agirons mieux que les charlatans dont parle Camerarius, qui, pendant une épidémie de peste, vendaient au peuple du colchique, *à titre d'antidote* ».

Un anonyme, dans un écrit inspiré par l'opuscule de Wedel, a encore ajouté à l'étude des vertus surnaturelles du colchique (1). Laissant de côté tout ce qui est pure magie, nous n'en retiendrons que cette phrase : « On me fit prendre du colchique à la fin de l'année 1704, en 1705, 1707, 1713 et les années suivantes, et ce ne fut pas à petite dose ; je le pris à moitié conscient, à moitié non, mais dès que j'eus employé cet antidote (dans du lait au lieu d'eau chaude, aussi ne me fit-il aucun mal à l'estomac), je m'en trouvai plus tranquille et beaucoup plus fort ».

Enfin, Le Bègue de Presle, cherchant tout ce qui avait été écrit en faveur du colchique avant l'opuscule de Storck, traduit par lui, dit n'avoir trouvé qu'une seule observation publiée par A.-E. Buchner. « Le résultat de cette observation est que l'oignon de colchique (pris à l'intérieur) doit être regardé comme un très bon remède contre l'asthme humide et celui qui vient de l'hydropisie de poitrine (2) ».

---

(1) Ephemerum venenum colchicum saluberrimum. Helmstaedt, 1718.

(2) Le Bègue de Presle. Mémoire en tête des observations sur l'usage interne du colchique d'automne par Storck, etc. La Haye, 1764.

Les documents que nous venons de résumer, et qui n'ont, par eux-mêmes, qu'une mince valeur, prouvent la persistance, jusque dans le cours du XVIIIe siècle, des notions et des pratiques anciennes concernant l'usage du colchique. Elles enlèvent l'apparence qu'elles avaient d'être des découvertes à deux initiatives également suspectes, celle de Storck, rétablissant le colchique dans la matière médicale, et celle d'un charlatan le donnant, sans le nommer, comme le remède spécifique de la goutte : nous voulons parler d'Husson et de son *eau médicinale*.

Vers 1760 ou 1770, un officier, nommé Husson, en garnison à Sedan, expérimentait une drogue qui avait, à son dire, la vertu de guérir toutes les maladies humorales et la goutte en particulier. En 1776, il vint à Paris produire et propager sa prétendue découverte ; en 1783, il exposa dans une brochure tout ce qu'il lui plut d'en révéler (1). « L'Eau médicinale, employée dans les plus violents accès de goutte, non seulement n'a jamais produit la plus légère apparence d'accidents, mais, au contraire, elle dissipe les douleurs comme par enchantement, suivant le témoignage unanime des personnes qui en ont fait usage dans l'accès. Il doit résulter de ceci que le simple qui forme l'Eau médicinale, renferme spécialement la vertu destructive de l'humeur qui occasionne la goutte. »

« L'Eau médicinale se prend le soir, en se mettant au lit, à la dose de deux gros, ou deux cuillérées à café, dans deux cuillérées à bouche d'eau commune froide, sans avoir soupé ou trois heures après un léger repas — le remède n'agit ordinairement que 8 heures après l'avoir incorporé. — Le lendemain, dès que l'effet de ce remède se manifeste, à chaque évacuation, il faut boire du thé léger, ou du bouillon aux herbes, ou une limonade cuite, aux choix et au goût du malade. Si,

(1) Collection de faits et recueil d'expériences sur le spécifique et les effets de l'Eau médicinale. Bouillon, 1783.

à l'occasion de l'effet du remède, on éprouve des nausées, malaises, vomissements, abondantes évacuations, ou des révolutions, il ne faut nullement s'en inquiéter ; ces sortes d'états, suite ordinaire de l'embarras des premières voies, durent au plus vingt-quatre heures, et arrivent rarement, après lequel temps on éprouve du soulagement ; les superpurgations ne sont pas à craindre. »

Quant à la composition de l'Eau médicinale, si l'on peut ajouter foi au prospectus que nous venons d'analyser, voici ce qu'elle serait : « J'ai déclaré sur mon honneur et scellé de ma signature cette vérité si intéressante que l'Eau médicinale est l'extrait simple d'une plante dont les propriétés ont été ignorées des anciens comme des modernes. » Plus loin, et pour répondre aux suppositions fâcheuses qu'avait fait naître sa discrétion, l'auteur assure qu'il ne s'agit ni de la gratiole, ni de l'ésule, ni de la jusquiame, ni de la belladone, ni de la noix vomique. Chose à remarquer et à retenir, le nom du colchique n'est pas prononcé, alors que les effets du remède sont précisément ceux-là mêmes que détermine le colchique pris à haute dose.

La faveur rapide et les succès incontestables de l'Eau médicinale avaient prouvé qu'elle contenait une substance douée d'une véritable action spécifique sur les arthropathies d'origine goutteuse ; le jour où il fut établi que cette substance était notre colchique d'automne, la thérapeutique de la goutte rentra en possession de son remède le plus puissant. On doit à John Want cette démonstration. Dans une note « sur les qualités vénéneuses du safran des prés », il dit : « Je ne me serais pas déterminé à entretenir le public de cet objet, si je n'avais découvert que cette plante offre un secours puissant contre la goutte, et qu'elle est la base de l'Eau médicinale de Husson..... Comme un grand nombre de mes lecteurs ne connaît pas la manière de préparer le remède, j'en joins ici la recette : prenez deux onces de racine de *colchicum autumnale* ; coupez-les en tranches très min-

ces, et mettez-les dans une bouteille avec quatre onces d'esprit de vin rectifié ; laissez reposer jusqu'à ce que les principes de la racine aient été extraits ; alors filtrez la liqueur pour l'usage. Telle est l'exacte composition de l'Eau médicinale, ce dont je me suis assuré dans un très grand nombre de cas (1). »

La chaîne, dès lors, était renouée et la médecine recouvrait son bien, jadis abandonné par elle aux empiriques. Alors même que nos recherches sur l'usage courant du colchique pendant le moyen âge et jusqu'en pleine Renaissance, et sur les vestiges qui en restèrent sous la forme d'une pratique populaire et secrète pendant les siècles suivants, n'auraient pas d'autre intérêt, il n'était pas inutile, croyons-nous, d'établir que l'empirisme vulgaire s'était borné, une fois de plus, à recueillir et à exploiter les notions qu'il tenait de la science sérieuse et d'une avouable tradition.

Nous examinerons bientôt l'opinion qui fait de Storck le restaurateur de la médication par le colchique et nous dirons quelle confiance on peut accorder à ses expériences, quel crédit à ses affirmations. Mais c'est là une critique inséparable de l'étude des propriétés toxiques du colchique d'automne, propriétés dont on a tour à tour restreint à l'excès ou exagéré l'étendue. Auparavant, il nous faut résoudre le dernier problème que comporte cette obscure question des hermodactes. Les bulbes desséchés qui ont été pendant plusieurs siècles importés en Occident et qui sont encore vendus, sous le nom d'hermodactes, dans les bazars orientaux, appartiennent-ils au colchique d'automne ? La réponse négative faite par tous à cette question est la plus plausible des raisons invoquées contre l'assimilation des hermodactes anciens aux bulbes de notre colchique ; elle ne suffirait pas cependant, même justifiée, à balancer les

(1) Sur les qualités vénéneuses du safran des prés, par M. John Want. *Annales de chimie*, 1re série, t. 94, p. 324.

preuves que nous avons données jusqu'ici, mais ce sera pour ces dernières une consécration finale d'établir que ces bulbes desséchés, ces hermodactes des officines, qu'on nous dit avec raison représenter les hermodactes des anciens, représentent aussi, avec la même exactitude, des bulbes de colchique, différant seulement des nôtres par quelques caractères, qu'ils doivent à leur mode particulier de récolte et de préparation.

IV

LES HERMODACTES DES OFFICINES ET LE COLCHICUM VARIEGATUM

A côté de l'hermodacte récolté dans nos régions, qu'on savait être la même plante que le colchique d'automne et que médecins et apothicaires, sans parler des empiriques, employaient ouvertement dans le traitement de la goutte, il y avait d'autres hermodactes, bulbes desséchés venus de l'Orient par les ports de Syrie ou d'Égypte. Ces derniers survécurent à la proscription du premier, tinrent une grande place dans les pharmacopées jusqu'au commencement de ce siècle et entrèrent dans une foule de formules; ils sont décrits dans la plupart des traités de matière médicale et se voient encore dans quelques droguiers. Ils se présentent aujourd'hui, qu'il s'agisse des exemplaires conservés en Occident ou de ceux que l'on trouve dans les bazars orientaux, avec les mêmes caractères qui leur étaient déjà assignés il y a trois cents ans et il n'est pas douteux qu'il n'y ait entre eux tous identité d'origine et de nature.

Voici comment les décrit Planchon : « On désigne sous le nom d'*hermodactes* des tubercules ovoïdes-cordiformes, à peu près gros comme des châtaignes, un peu comprimés, convexes sur le dos, plus ou moins aplatis sur la face que parcourt un large sillon longitudinal peu marqué. Leur surface, d'une couleur ocreuse, est généralement lisse, rare-

ment avec quelques traces de rides longitudinales ; leur substance, homogène, compacte, légère, cassante et friable, se réduit aisément en une farine blanche, presque entièrement formée de fécule, et dont la saveur douceâtre laisse à peine après elle une légère trace d'âcreté (1). »

Que sont en réalité ces hermodactes ? A quelle espèce de colchique faut-il les rapporter, car il serait oiseux de leur chercher, comme faisait Matthiole, une place en dehors du groupe des colchiques ? Il n'est pas de problème qui ait été discuté avec plus de passion, les hommes de la Renaissance s'étant accordés à répéter que ce ne pouvait être des bulbes de colchique d'automne, en raison de leur innocuité.

Il est, semble-t-il, un moyen facile d'éclairer tous les doutes, c'est de demander à des témoins oculaires le nom, l'origine véritable et les caractères botaniques de la plante d'où ces bulbes proviennent. Malheureusement, le pays où on les récolte est reculé et mal précisé encore, et, quand ils arrivent sur les marchés, ils sont dépouillés des annexes qui seraient les éléments les plus utiles d'une rigoureuse détermination. Cependant il est quelques témoignages dont on ne nous paraît pas avoir tenu un compte suffisant.

Valérius Cordus, par exemple, parlant dans son Histoire des plantes du *colchique blanc*, c'est-à-dire du colchique dont la racine, même séchée, reste blanche, au dehors comme à l'intérieur, ce qui est une périphrase pour désigner nos hermodactes orientaux, s'exprime ainsi : « Le colchique blanc est semblable aux deux précédents (au colchique noir et au colchique rouge, synonymes l'un et l'autre de colchique d'automne) *par la fleur par les feuilles, par les semences et par les racines*. Je n'en ai pas encore vu croître spontanément en Allemagne, j'ai vu seulement la plante à

---

(1) J. E. Planchon. Des hermodactes, 1856, p. 5.

Lémery, Geoffroy, Murray, Pereira, Guibourt, auteurs des meilleurs ouvrages de matière médicale, parlent des hermodactes en termes presque identiques.

l'état cultivé et apportée de loin. » Le commencement de la phrase implique que V. Cordus a vu non seulement le bulbe, mais aussi les parties vertes (1).

Plus autorisée, et absolument péremptoire à nos yeux, est l'affirmation de Tournefort. « Les hermodactes des boutiques sont les racines d'une espèce de colchique oriental, appelé par G. Bauhin colchique à racine desséchée blanche ; car les racines des hermodactes ne sont pas flétries et flasques comme les racines du colchique commun, mais elles sont dures, compactes et disposées à se réduire en une poudre farineuse pour peu qu'on les pile. On ne nous apporte que la partie intérieure de la racine, laquelle a plus d'un pouce de grosseur, représentant en quelque manière un cœur, et d'un côté étant comprimée ou aplatie, de l'autre sillonnée ou creusée et finissant en bec, de même qu'on l'observe dans la racine tubéreuse du colchique commun, après qu'elle a été dépouillée de ses enveloppes ; d'ailleurs j'ai assez souvent rencontré la plante dans l'Asie Mineure *avec les feuilles et les fruits du colchique*. Il n'y a donc nul lieu de douter que les racines hermodattes ne soient celles d'une sorte de colchique, puisque j'ai trouvé la plante dont on les arrache, semblable au colchique ordinaire par ses feuilles et par ses fruits, comme j'ai dit (2). »

Cela concerne la plante fraîche ; quant aux hermodactes desséchés que l'on trouve en Orient ou qui en viennent, leur ressemblance avec les bulbes de colchique n'est pas moins grande. Pereira parlant de bulbes à lui envoyés de l'Inde, dit ceci : « Dans leur forme générale ils ressemblent à ceux du colchique d'automne » et il les décrit minutieusement (3). W. Dymock remarque que cette description s'applique exactement aux hermodactes qui se vendent à Bombay et qui

(1) Val. Cordus. Historiæ de plantis, lib. II, ch. 153, fol. 63 v°.

(2) Pitton de Tournefort. Traité de la matière médicale. Paris, 1717, t. I, p 167.

(3) Pereira. Elements of Mat. med., 1839-1840, t. II, p. 628.

y sont apportés des ports de la mer Rouge (1). Enfin L. Leclerc, dans une note à sa traduction d'Ibn-el-Beïthar, écrit : « Nous avons vu des hermodactyles à l'exposition, avec le synonyme arabe sourendjan, qui nous ont semblé identiques avec les bulbes de colchique (2) ».

S'il en est ainsi, quelles raisons ont pu faire, depuis trois cents ans, distinguer les hermodactes des bulbes de colchique d'automne et les faire rattacher hypothétiquement à une variété de colchique encore inconnue ? Nous allons le rechercher et nous espérons montrer que ces doutes et ces hypothèses ont leur origine dans une interprétation vicieuse de phénomènes bien observés.

Dès le commencement du XVIe siècle, quelques botanistes ne voulant pas, dominés qu'ils étaient par des préventions toutes théoriques, admettre l'identité des bulbes orientaux et des nôtres, constituèrent avec les premiers un type botanique incertain, incomplet, laissant à l'avenir le soin d'en fixer les derniers caractères. C'est ainsi que Lobel admet un *colchicum syriacum alexandrinum*, qu'il a pu voir souvent à Venise et qui diffère beaucoup « de l'hermodacte que les pharmaciens déterrent en toutes saisons dans nos climats. »

« Nous avons encore, dit-il, quelques-uns de ces bulbes que nous devons à Dominici, chirurgien de Venise, qui, revenant avec la flotte de ce pays (la Syrie), où il remplissait les fonctions de chirurgien, en a rapporté un grand nombre *arrachés par lui :* il s'en servait contre la vérole en les mêlant avec de la décoction de bois de Gaïac et à d'autres sudorifiques, et cela à grande économie de remèdes et au grand avantage des malades. Il avait appris cela d'une femme du peuple. Ce bulbe diffère sensiblement du nôtre, *bien qu'il se rapporte tout aussi bien à la description de Dioscoride*; il

(1) W. Dymock. Notes on indian drugs. In *Pharmaceutical Journal*, 28 août 1880, p. 169.

(2) L. Leclerc. Le traité des simples d'Ibn-el-Beïthar. Notices et extraits des manuscrits, t. XXV, p. 304.

ne présente pas de dépression creusée en canal sur un côté, etc. » Il n'est pas noir, flasque, ridé comme le bulbe de colchique, mais il est blanc au dedans et au dehors et a une consistance pleine, friable, farineuse. « A Venise ou à Gênes, sur des milliers de ces hermodactes, on n'en verrait pas un seul, fût-il récemment importé, qui, par une légère pression, ne tombât pas en une poudre farineuse, absolument analogue par la couleur et par le goût à celle du turbith, de l'iris ou de l'agaric (1) ».

Valérius Cordus, dans le passage que nous avons cité, décrit, comme un type séparé, un *colchicum album*. « Il est, dit-il, semblable aux précédents (le noir et le rouge), par la fleur, les feuilles, les semences et la racine, il n'en diffère que par ses propriétés. En effet, cette racine, même desséchée, est blanche au dehors (parfois cependant elle jaunit avec le temps), mais au dedans elle reste tout à fait blanche, elle est tendre, facile à écraser, molle et friable; pilée, elle rappelle la farine de froment. Elle a une saveur douce et très agréable, sans aucun mélange d'amertume (2) ».

Jean Bauhin, dans son Histoire universelle des plantes, attribue les mêmes caractères à ces hermodactes qu'il décrit sous le nom caractéristique de *colchique moins dangereux* ou hermodacte des boutiques : « Ils rappellent, dit-il, notre colchique, mais même quand ils ne sont plus frais, ils ont encore leur enveloppe tendue, sans aucune ride, etc. Leur substance est compacte, sans aucune apparence fibreuse, facile à réduire en une poudre assez douce et emplâtrant la langue d'une sorte de bouillie (3) ».

Enfin, retenant le caractère qui lui paraissait, ainsi qu'à ses devanciers, le plus net, le plus spécifique, Gaspard Bauhin admet dans son *Pinax theatri botanici* une variété *colchicum radice siccata alba* (4).

---

(1) De Lobel. Plantarum seu stirpium hist. Anvers, p. 54.
(2) Val. Cordus. Hist. de plantis, lib. II, cap. 154.
(3) Jean Bauhin. Hist. univers. plant., lib. XIX, cap. 8.
(4) Gasp. Bauhin. Pinax theatri botanici, 1671, p. 67.

Sans entrer dans une étude botanique approfondie qui excéderait notre compétence, il nous est impossible de ne pas remarquer ce fait étrange : tous les auteurs que nous venons de citer comparent les hermodactes des officines, c'est-à-dire les hermodactes venus d'Orient, avec le seul bulbe de colchique récolté en automne; aussi le contraste relevé par eux est-il saisissant. Mais que l'on choisisse pour terme de comparaison le bulbe récolté à la fin du printemps ou au commencement de l'été, ce n'est plus la différence, qui saute aux yeux, c'est la ressemblance, c'est l'identité absolue.

Alors, en effet, le bulbe qui porte encore les feuilles et les semences est plus volumineux qu'en toute autre saison; il est plus plein, plus ferme; il ne présente pas de rides verticales, puisque celles-ci résultent d'une rétraction graduelle qui ne commence qu'un peu plus tard; il n'est pas creusé sur l'une de ses faces d'un profond canal destiné à loger et presque à envelopper la tige florale, qui n'existe pas encore; il n'offre à cette place qu'une dépression, un sillon qui ira s'approfondissant à mesure que la tige grandira, sans qu'on puisse dire d'ailleurs que celle-ci se creuse elle-même son chemin, car la dépression se produit, moins profonde il est vrai, alors même que la végétation du bourgeon floral est arrêtée et que le bulbe est abandonné à la dessiccation, et cela par une sorte d'harmonie préétablie.

Enfin, à cette date, le bulbe dépouillé de ses enveloppes foliacées est blanc, absolument blanc, aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur; le goût en est doucâtre, laissant à peine une sensation légèrement vireuse ou âcre; cette âcreté du colchique a, du reste, été fort exagérée, qu'il s'agisse du bulbe d'automne ou du bulbe du printemps.

Tous ces détails sont connus, établis, faciles à vérifier : ils sont mentionnés par tous ceux qui ont suivi les colchiques à toutes les étapes de leur singulière végétation, par Kuhn (1)

---

(1) Jean Kuhn. Diss. sur les propriétés médicales des colchicacées. *Thèse*, Strasbourg, 1827.

notamment, et par Maclagan (1); nous avons pu nous-même nous en rendre compte sur des bulbes de colchique recueillis au cours du mois de mai.

Or, pour en chercher le prototype et la forme initiale, à quel bulbe devait-on comparer les hermodactes? au bulbe de printemps et d'été ou au bulbe d'automne? Évidemment à celui des deux que les seuls auteurs qui nous instruisent sur la récolte et la préparation des hermodactes désignent en termes formels. Mésué, mieux placé que tout autre, et surtout que les botanistes de la Renaissance, pour connaître la nature et l'origine de ces bulbes, dit nettement ceci : « Le temps le plus favorable pour la récolte est le *printemps*, et le meilleur bulbe est celui qu'on a gardé six mois après l'avoir bien desséché. On peut le conserver pendant trois ans (2) ».

Les autres Arabes qui parlent du colchique ne disent pas en quelle saison il convient de l'arracher pour le soumettre à la dessiccation. Mais les Salernitains ont appris d'eux tout ce qu'ils savaient de botanique et l'on peut, sans crainte d'erreur, faire remonter à une source orientale les notions qu'ils nous ont transmises. Or, Platearius, l'auteur du *Circa instans*, dit des hermodactes : « *On les récolte en été*, on les dessèche, et ils peuvent être conservés pendant un an sans rien perdre de leur efficacité. Les hermodactes qu'il faut choisir sont ceux qui sont blancs et fermes ; ceux qui sont aqueux et trop verts doivent être regardés comme gâtés (3) ». Celui des Platéarius qui a annoté l'antidotaire de Nicolas a une phrase sur laquelle nous aurons à revenir : « On doit récolter cette tubérosité *au printemps*, la faire sécher quelque peu au soleil et puis la suspendre *dans l'ombre, intacte, et ses enveloppes non perforées*, sans quoi elle se gâterait facilement. On peut, du reste, la conserver davantage (4) ».

---

(1) M. Gregor Maclagan. On colchicum automnale etc. *Monthly. Journ. of medic. Science.* Edinb., 1851-1852.

(2) Mésué. *Loc. cit.*, fol. 56 v°.

(3) Platearius. *Loc. cit.*, fol. 238 v°.

(4) Notes à l'Antidotaire Nicolas, in Œuvres de Mésué, p. 168.

Enfin, Saladin dit des mêmes hermodactes : « Récolte aussi à cette époque (*au mois de mai*) les hermodactes. C'est du moins l'avis de quelques-uns, car pour moi je crois qu'il vaut mieux les récolter au mois *d'août* (3) ». On sait que cette opinion est défendue encore par un grand nombre d'auteurs, surtout par les auteurs anglais.

Du rapprochement de ces textes il ressort que les habitants du pays où se récoltaient et se préparaient les hermodactes arrachaient ces bulbes au moment où ils étaient le plus gros, le plus pleins, le plus vigoureux, c'est-à-dire à la fin du printemps ou au commencement de l'été. Comme, à cette même époque, notre bulbe de colchique a atteint lui aussi son plus haut degré de croissance et de plénitude et que, dépouillé de ses enveloppes, il offre, sans différence aucune, tous les caractères extérieurs de l'hermodacte véritable venu d'Orient, nous pourrions croire notre tâche achevée et conclure sans insister davantage à l'identité des hermodactes et des bulbes de colchicum autumnale.

Mais, nous l'avouons, il reste une difficulté. Le bulbe, récolté en Orient dans les conditions que nous avons dites, reste à peu de chose près ce qu'il était à l'état frais : il est plein, tendu, lisse, blanc au dehors comme au dedans. La dessiccation l'a seulement rendu farineux et insipide et a fait apparaître une teinte légèrement ocreuse, quelques stries verticales peu marquées et, sur l'une des faces, un sillon peu profond.

Or, si l'on essaie, sans autre précaution, de conserver et de dessécher des bulbes recueillis dans nos régions, à la même époque, on ne tarde pas à les voir diminuer de volume ; non seulement leurs enveloppes se rident et deviennent brunes, mais la superficie de leur substance elle-même, si on la laisse à découvert, devient ocreuse d'abord, puis rougeâtre, et se fonce rapidement jusqu'à devenir tout à fait

(3) Saladin, in Œuvres de Mésué, p. 257.

noire, en même temps qu'elle se rétracte, se ride et se déforme.

Les remarques que nous venons de faire avaient frappé d'étonnement les deux moines qui ont annoté Mésué : « Les hermodactes, disent-ils, viennent en grande abondance chez nous, dans les montagnes, les prés et autres lieux, et gros et beaux à ce point que, si nous ne savions pas qu'ils sont dangereux, nous en mangerions quelquefois... Mais nous ne savons pas les dessécher comme font les Orientaux. En essayant de mainte façon cette dessiccation, nous n'avons jamais obtenu le résultat que nous voulions. Nous avons interrogé beaucoup de gens à ce sujet et en avons reçu quelques procédés. Et cependant, de toutes manières, nos hermodactes deviennent toujours *durs comme des pierres, ridés et noirs comme des charbons*; peut-être parce qu'ils sont nés dans un autre sol et sous d'autres cieux (1) ».

Les bons pères ont désespéré trop tôt : il manquait à leurs bulbes deux qualités pour être des hermodactes légitimes aussi beaux que ceux qu'on importait d'Orient : d'une part ils ne conservaient pas à l'extérieur leur couleur blanche ou légèrement ocreuse, et d'autre part ils n'avaient plus leur surface tendue et presque lisse, c'est-à-dire leur aspect de plénitude. Or, sur le premier point, le succès est facile si l'on se rappelle le conseil de Platéarius : après une courte dessiccation au soleil, mettre les bulbes *dans l'ombre*, bien couverts de leurs enveloppes. Que cette dessiccation, à l'abri de toute lumière, dure quelques mois, six mois par exemple, comme le demande Mésué, et la coloration extérieure des bulbes, même dépouillés de leurs enveloppes, reste blanchâtre ou plus exactement ocreuse et cela à titre définitif. L'expérience est facile à faire et donne toujours les mêmes résultats. L'explication du reste en est aisée. La coloration noire que prennent les bulbes dépouillés et

(1) In Antidotarium, etc. Lyon, 1550, p. 515.

exposés à l'air, n'est pas, comme le croyaient les Arabes, l'indice d'une décomposition, d'une putréfaction commençante ; c'est l'effet d'une modification toute chimique de la couche superficielle riche en tanin, sous l'influence de la lumière. Or, cette modification ne se produit plus une fois le bulbe desséché.

Laborde et Houdé, donnant les raisons de la préférence qu'ils accordent à l'alcoolature de bulbes, ajoutent : « Et cependant la dessiccation à l'air libre, *à l'abri des rayons solaires, à l'ombre*, constitue bien l'opération exécutée dans toutes les conditions requises pour la conservation des plantes », et plus loin, à propos de la préparation de cette même alcoolature : « Il nous reste donc à tirer un enseignement de tous ces phénomènes, celui de n'avoir recours, dans nos préparations, qu'aux plus faibles températures, *à l'abri de l'air qui joue le rôle d'oxydant, à l'abri de la lumière dont les rayons chimiques (violets) décomposent partiellement et avec lenteur les principes cristallisés au point de les colorer* (1) ».

Restent les autres qualités de plénitude et de friabilité que présentent les vrais hermodactes. Elles sont, il faut l'avouer, plus difficiles à réaliser, mais il ne faut pas s'en étonner. Tant de conditions, dont quelques-unes sont énumérées dans la page de Mésué que nous avons citée, peuvent agir dans l'un ou l'autre sens : la nature du sol, le voisinage d'autres plantes, l'exposition, l'humidité ou la sécheresse, le moment de la récolte, le mode de dessiccation choisi, et sans doute aussi ces précautions ou ces tours de mains que connaissent seuls les hommes du métier.

A défaut d'expériences personnelles, nous pouvons invoquer la pratique de ceux qui fournissent à la droguerie les bulbes de colchique dont elle se sert, bulbes récoltés en automne. Si l'on fait abstraction de leur couleur noire dont

---

(1) Laborde et Houdé. Le colchique et la colchicine, 1887, p. 63.

on ne s'effraie plus et qu'on ne fait rien pour éviter, et aussi des rides verticales qui tiennent uniquement à l'âge du bulbe au moment de la récolte, on voit résolu à souhait le problème que les moines se sont inutilement posé.

« Les bulbes, dit Rochette (1), sont arrachées à la floraison. C'est le moment le plus propice. Elles arrivent au marché vers la fin de l'année, et la dessiccation se fait à l'air libre dans des greniers, après avoir enlevé les enveloppes. Ce procédé donne les meilleurs produits : *la bulbe desséchée reste blanche et farineuse à l'intérieur.* »

« En général, le commerce pratique la dissiccation sur des fours de boulanger, ou au soleil, et dans de bonnes conditions, parce qu'il y a un intérêt pécuniaire à obtenir la matière médicale en bon état. Le *poids, l'aspect rempli* des bulbes sont des caractères faciles à juger. »

Ainsi on arrive à conserver au bulbe d'automne, déjà en voie d'atrophie, déjà un peu ratatiné et flétri, ces qualités : couleur blanche de l'intérieur, consistance farineuse, poids, aspect rempli, qui, au dire des botanistes, distinguent les hermodactes orientaux des bulbes desséchés de nos colchiques. A plus forte raison, les bulbes recueillis à l'époque de leur plus grande vigueur et de leur plus grande plénitude, pourront-ils, par les mêmes méthodes, ou par d'autres analogues, garder des attributs qu'ils ont à un plus haut degré, sans parler de la coloration claire et de l'état lisse de leur surface, marquée d'un léger sillon, caractères qui les séparent déjà nettement des bulbes d'automne pour les rapprocher des hermodactes officinaux. Or, ce sont là tous les traits physiques de ces derniers.

Seules quelques différences dans le moment de la récolte et dans le mode de préparation ont donc fait établir trois variétés d'hermodacte : la blanche, la rouge et la noire, la

---

(1) Paul Rochette. Recherches sur le colchique d'automne. *Thèse*, Paris, 1876. p. 33 et 40.

première utile, les deux autres dangereuses. Nous croyons qu'on doit aux Arabes cette distinction. Quand ils reçurent des Grecs la médication par le colchique, vieille alors de deux siècles, il n'était pas question d'hermodacte blanc. Jacques Psychriste avait dit hermodacte tout court ; Aétius, hermodacte sec et récent ; Paul d'Égine avait cité l'exemple d'un confrère qui employait la plante verte, et plus tard un des leurs, El Kendy, prescrira encore hermodactes frais, *hermodactylos novos*.

Mais, déjà du temps d'El Kendy (IXe siècle), les botanistes et les médecins arabes condamnaient l'usage des bulbes rouges ou noirs qu'ils considéraient comme corrompus, les derniers surtout. Et de fait les hermodactes noirs, qui n'avaient pas subi la longue préparation imposée aux autres, devaient avoir une action, bonne ou mauvaise, plus puissante, retenir une proportion plus grande de principe actif. Les blancs, en effet, n'étaient employés qu'assez longtemps, des années parfois, après leur récolte, et avaient subi une dessiccation parfaite, double condition de nature à en affaiblir soit la vertu, soit la virulence. Nous aurons à revenir sur ce point.

La distinction entre les hermodactes de diverses couleurs existe encore en Orient : W. Dymock, dans une étude sur la pharmacopée de l'Inde actuelle (1), nous dit que les médecins européens établis dans ce pays et qui ont expérimenté les deux variétés, insipide ou blanche, amère ou noire, regardent la première comme inerte ou à peu près, la seconde comme ayant des propriétés semblables à celles du colchique. Puis il reproduit, comme convenant de tous points aux hermodactes actuels de Bombay, la description que fait Pereira de bulbes qui lui avaient été envoyés de l'Inde. Les uns, qui appartenaient au type insipide, étaient gros, d'une couleur jaune sale ou brune à l'extérieur, blancs

(1) W. Dymock. Notes on indian drugs. *Pharmaceutical Journal and trans*, 28 août 1880, p. 169.

au dedans, friables, farineux, opaques, sans odeur et sans saveur ou à peu près, et mangés des vers. Les autres, d'un goût amer, étaient plus petits que les précédents, dont ils différaient par leur surface extérieure ridée ou réticulée. Leur couleur était d'ordinaire plus foncée, dans quelques exemplaires elle était noirâtre. Un de ces bulbes était d'une couleur jaune brunâtre, d'aspect transparent et comme corné, était marqué de rides longitudinales indiquant une structure lamellaire ; un autre était opaque, amylacé, ridé extérieurement, blanc à l'intérieur, moins aplati, et d'une forme remarquable : le côté excavé se continuait un demi-pouce au-dessous du point d'attache des fibres radicales. Il est évident qu'il s'agit là des aspects différents que revêt le bulbe de colchique selon qu'il est recueilli en automne ou dans la belle saison. On remarquera l'existence sur un bulbe du type *colchicum autumnale* d'un de ces prolongements dactyloïdes que Planchon regardait presque comme le privilège du colchicum variegatum, et dont il avait fait, selon sa propre expression, la clef de l'énigme des hermodactes.

Les raisons éclaircies et expliquées qui ont fait douter, depuis la Renaissance, que l'hermodacte des Grecs pût être la même plante que notre colchique d'automne, nous pouvons aborder, en connaissance de cause, l'étude du colchique panaché (*c. variegatum*) et de ses rapports avec le traitement de la goutte chez les Byzantins, les Arabes et les modernes.

L'idée que l'hermodacte des Grecs, que les hermodactes des officines et des bazars étaient peut-être la partie souterraine du colchique panaché avait été émise, sous forme d'hypothèse, par divers auteurs, mais ce fut J.-E. Planchon, qui, en 1856, défendit le mieux cette opinion : « L'hermodacte officinal provient, suivant toute probabilité, du colchicum variegatum » (1).

---

(1) J.-E. Planchon. Des hermodactes *Thèse de pharmacie de Paris.* 1856, p. 45.

Les longs détails dans lesquels nous sommes entrés précédemment, à propos des divers hermodactes, ont établi l'inutilité de la théorie de Planchon ; nous résumerons brièvement les preuves directes qu'on peut lui opposer.

Cette variété de colchique est caractérisée par un bulbe de forme ovoïde, d'un pouce d'épaisseur, par des feuilles apparaissant au printemps, au nombre de deux ou trois, ondulées sur leurs bords ; par des fleurs écloses en automne, fleurs au limbe lilas rehaussé de pourpre et offrant l'aspect très net d'un damier. Elle habite une région assez limitée ; c'est une plante presque exclusivement grecque. On la rencontre dans les prés de la Crète, sur le Taygète et sur les montagnes de l'Arcadie, sur le Parnès, sur l'Hélicon et sur le Mont-Athos ; elle se voit encore dans les diverses îles de l'Archipel, à Cos, par exemple, à Naxos, à Chio, enfin aux environs de Smyrne. « Nous n'en avons pas vu d'exemplaires provenant de la Syrie ou de l'Égypte », ajoute Planchon.

L'apparence extérieure et l'habitat du colchique panaché nous paraissent déjà des arguments sérieux à opposer à l'assimilation proposée. D'une part, ces larges feuilles manifestement ondulées et ces belles fleurs purpurines en damier n'ont pu être confondues dans une description commune avec les feuilles et avec les fleurs du colchique d'automne ; à ce dernier seul convient le passage célèbre de Dioscoride, que nous avons vu si souvent reproduit à propos des hermodactes. Ce fait seul démontre que les Arabes, qui seuls nous ont laissé une étude botanique des hermodactes, n'avaient pas en vue dans leur peinture le colchicum variegatum.

D'autre part, la distribution géographique implique que cette variété de colchique aurait pu être facilement connue des Grecs et décrite par eux, mais qu'elle devait rester étrangère aux Orientaux. Or, c'est chez ces derniers, dans les régions centrales de l'Asie Mineure, qu'on s'accorde à placer le lieu de récolte et de préparation des hermodactes, exportés de là vers l'Inde et vers l'Europe.

Sans revenir sur tant de documents que nous avons cités, nous rappellerons le témoignage formel de Tournefort qui a vu, en Asie Mineure, la plante dont on extrait les hermodactes, or, cette plante, nous dit-il, avait les feuilles du colchique. S'il se fût agi de feuilles ondulées, il n'eût pas manqué de le signaler.

Que reste-t-il donc en faveur du colchicum variegatum ? Une impression personnelle de Planchon et une fantaisie étymologique à laquelle nous avons déjà fait allusion.

L'impression est celle-ci : « Parmi les nombreux colchiques que renferment les riches herbiers du Museum de Paris, de M. Delessert, de M. J. Gay, de M. Cosson, aucun ne nous a semblé mieux répondre que le colchicum variegatum aux hermodactes du commerce. C'est la seule espèce du groupe des colchiques, à fleurs automnales et précoces par rapport aux feuilles, dont les tubercules desséchés conservent une surface à peu près entièrement lisse, c'est-à-dire presque sans trace apparente de rides ou stries longitudinales..... D'autres caractères complètent la ressemblance entre les deux tubercules vus dans le même état de dessiccation : forme, couleur de la surface et de la substance interne, forme des grains de fécule, saveur doucâtre avec un léger arrière-goût d'acridité. Tout cela s'accorde assez pour faire croire à l'identité d'origine des deux produits. Gardons-nous pourtant de présenter cette conclusion comme parfaitement décisive » (1).

Les diverses affirmations formulées par Planchon auraient besoin d'être vérifiées et confirmées; mais, fussent-elles exactes, elles ne sauraient rien prouver contre l'identité des hermodactes et des bulbes de colchique vulgaire, puisqu'elles ne concernent que ceux de ces bulbes que l'on récolte en automne, non les autres : or on sait que les bulbes d'hermodactes, selon Mésué et les Salernitains, étaient recueillis soit au printemps, soit en été.

---

(1) J.-E. Planchon. *Loc. cit.*, p. 16.

Mais, en réalité, ce ne sont là pour Planchon que des arguments accessoires, l'argument dirimant c'est la raison étymologique. « Comment retrouver, dit-il, dans l'hermodacte, la moindre analogie avec la forme d'un doigt, que le nom d'hermodactylos semble supposer chez le tubercule ainsi désigné ? Ceux-là mêmes qui, se fiant à la tradition, reconnaissent dans l'hermodacte actuel l'hermodactylos des Grecs, ceux-là, disons-nous, ont éludé plutôt qu'expliqué cette objection étymologique ».

« Plus favorisé par les circonstances et par le recours à l'étude directe de la nature, nous allons faire de cette objection une preuve et de cette difficulté la clef même de toute l'énigme (1) ».

Et Planchon rappelle que les bulbes du colchicum variegatum sont d'ordinaire ovoïdes-cordiformes et aussi larges que haut, ce qui est d'ailleurs la forme ordinaire des hermodactes du commerce, mais que d'autres fois « ce tubercule offre un corps principal ovoïde-oblong, avec un processus inférieur très allongé, qui présente l'apparence d'un ongle, ou, si l'on veut, de la phalange terminale d'un doigt. Si le mot hermodactylos ou doigt d'Hermès semble peu convenir aux tubercules du colchicum variegatum sous leur forme courte et ramassée, en revanche ce terme s'applique naturellement aux mêmes organes sous leur forme allongée et dactyloïde (2) ».

Il suffirait pour réduire à néant l'argumentation de Planchon, de rappeler que cette disposition, qu'il dénomme, avec un peu de complaisance, dactyloïde, est exceptionnelle, même chez le colchicum variegatum, et qu'il n'est pas d'usage de désigner les objets par un de leurs attributs les plus rares, et que, d'autre part, se rencontrant dans toutes les espèces, elle ne saurait servir à les distinguer les unes des

(1) Planchon. *Loc. cit.*, p. 19.
(2) Planchon. *Ibid.*, p. 20.

autres. Mais nous avons dit longuement la véritable origine et le sens tout mystique de ce surnom de doigt d'Hermès donné à quelques plantes, sans aucun égard à leurs caractères extérieurs. Le fragile fondement que Planchon avait donné à son hypothèse venant à disparaître, elle tombe d'elle-même. Elle n'aurait jamais eu de raison d'être si l'on eût mieux connu en 1856 la vieille Égypte et ses superstitions.

V

CONCLUSION : IDENTITÉ DE L'HERMODACTE ET DU COLCHIQUE D'AUTOMNE

Après avoir suivi les vicissitudes du colchique, depuis l'initiative de Jacques Psychriste jusqu'à nos jours, et établi qu'un seul et même médicament a été regardé, durant cette période, comme le remède héroïque de la goutte, et prescrit, à ce titre, sous le nom d'hermodacte, il convient de jeter un coup d'œil d'ensemble sur la pratique des médecins anciens et modernes. Cet examen nous montrera que l'identité de nature des agents employés a eu ce corollaire, d'ailleurs inévitable, la similitude dans le mode d'administration et dans les résultats.

Il n'est pas besoin de revenir longuement sur l'action de notre colchique dans la goutte, comparée à celle de l'hermodacte ancien. On ne relève de l'une à l'autre aucune différence. Soulagement rapide et survenu comme par miracle ; malaise stomacal et quelquefois troubles intestinaux ; peut-être aussi tendance plus grande de la maladie à revenir plus souvent et à prolonger ses accès ; ce sont encore les effets habituels de la médication ; ce sont encore les craintes qu'elle éveille dans l'esprit du praticien. Le mode d'emploi n'a pas changé davantage et nous cherchons encore à corriger, à l'aide des mêmes espèces, les propriétés irritantes du médi-

cament. Enfin si nous voulions, provoquer des évacuations intestinales au cours d'un accès, ce n'est pas à l'élévation des doses de colchique, c'est à l'adjonction de quelque drogue purgative, scammonée ou autre, que nous aurions recours.

Le colchique, quelque nom qu'on lui donnât, a toujours agi de même, et cela aux mêmes doses. Cette question de mesure a été peu discutée et pourtant elle aurait dû se présenter la première à l'esprit de ceux qui opposaient la malignité terrible du colchique à la bénignité de l'hermodacte. Si le colchique ne pouvait, sans péril de mort, être ingéré aux doses conseillées par les Byzantins pour l'usage interne de l'hermodacte, leur théorie en eût reçu une évidente confirmation. Or, l'histoire et l'expérience nous la montrent précisément en défaut dans ce qui était l'une de ses conséquences logiques, nécessaires.

La comparaison des doses inscrites dans nos formulaires et de celles qui étaient ordonnées par les anciens cause d'abord quelque surprise et paraît ébranler la thèse que nous soutenons. Nos livres disent en effet que la poudre de bulbes s'emploie à une dose qui peut varier de 20 à 30 centigrammes dans les 24 heures. Or les médecins grecs avaient la main plus lourde. Si nous ramenons à nos mesures actuelles les poids anciens, on trouve que Jacques Psychriste prescrivait l'hermodacte à la dose de *quatre grammes et demi* (quatre scrupules), pris en une fois, dans de l'eau tiède avec deux scrupules de scammonée (1).

Aétius a une formule purgative à l'hermodacte où celui-ci est associé à un certain nombre d'épices ou d'aromates pour en prévenir les effets fâcheux. La quantité à prendre en 24 heures correspond à $2^{gr},20$ de bulbe de colchique, et comme, à cette dose, le colchique n'est pas purgatif, Aétius lui associait souvent la scammonée (2).

---

(1) Alexandre de Tralles. Liv. XI. Éd Bâle, 1556, p. 645.
(2) Aétius. Le douzième livre. Paris, 1892, p. 113.

Alexandre de Tralles nous donne plusieurs recettes à l'hermodacte : la première, celle où le médicament est donné à la plus haute dose, porte : hermodacte, une drachme, c'est-à-dire *trois grammes 41 centigrammes*. Dans les autres, les doses varient entre deux ou trois grammes par 24 heures (1).

Les Byzantins venus après Alexandre se conforment d'ordinaire aux mêmes règles : aucun ne conseille plus d'une drachme d'hermodacte dans les 24 heures, et l'on sait que la dose n'était pas renouvelée les jours suivants.

Les Arabes suivent docilement leurs maîtres. Mésué le Jeune a cette formule qu'il dit avoir composée lui-même : R. Hermodacte, aloès, aâ cinq drachmes ; myrobalans citrins, turbith, aâ quatre drachmes ; gingembre deux dr. ; électuaire rosat, q. s. Dose, deux drachmes. Le colchique se trouvait prescrit à une dose approximative de 1gr,70 (2).

Dans les pilules conseillées par Razès et qui « faisaient se lever et marcher les alités », le colchique était donné à cette même dose de 1gr,70, une demi-drachme. Enfin Ibn-el-Beïthar, ou plutôt Ibn-Abi's Salt qu'il cite, a les lignes suivantes : « On le donne (l'hermodacte) jusqu'à la dose d'un Mithkal, avec du sucre et un peu de safran. Associé aux médicaments (purgatifs), on le donne à la dose d'un demi-Mithkal à une drachme (3) ».

Il y a dans cette dernière phrase l'indication très nette d'une distinction nécessaire à respecter, sous peine de rendre contradictoires et inconciliables les assertions d'un même auteur. Si l'on veut, à l'aide de l'hermodacte seul, provoquer des évacuations intestinales, il faut en prescrire plus d'une drachme, mais, si l'on ne demande à cette plante que le bienfait de ses vertus antigoutteuses, on doit ramener les doses à un

---

(1) Alexandre. *Loc. cit.*, p. 643.

(2) Mésué. Grabadin. Liv. I, 10, in Mésué. Œuvres. Venise, 1623, p. 165 v°.

(3) Ibn-el-Beithar. Trad. L. Leclerc. Art. Sourendjan.

poids inférieur. Le même Mésué qui, dans la goutte, prescrit 1gr,70 d'hermodacte, écrit dans son livre *des médicaments purgatifs,* au chapitre des hermodactes : la dose est de un à deux aureus, c'est-à-dire de 4gr,50 à 9 grammes(1).

Les Salernitains n'agissent pas autrement. Dans leurs préparations antigoutteuses les plus célèbres, l'hermodacte est prescrit à une dose journalière inférieure à 1 gramme : 0gr,40 environ dans les *pilules arthritiques* des quatre maîtres (2) ; 0gr,50 dans les *pilulæ de hermodactylis majores* ; 0gr,60 au plus dans la *benedicta laxativa* (3). L'effet laxatif était demandé à l'aloès, à la scammonée, au turbith ou à d'autres espèces purgatives.

Mais quand ils étudiaient isolément l'hermodacte considéré comme un cathartique, ils disaient, avec beaucoup d'exactitude, à quelle dose il fallait atteindre pour obtenir des effets sérieux. L'auteur du *Circa instans*, Mathieu Platearius, conseille d'user contre la podagre, l'arthritis et la chiragre d'un électuaire au fenouil où entraient deux drachmes c'est-à-dire 6gr,80 d'hermodacte, sans autre médicament purgatif(4). Plus tard, Gentile da Foligno dira que les purgatifs du 3e degré, et parmi eux l'hermodacte, se donnent à la dose d'une (3,40), ou même de trois drachmes (10gr,20) (5). Enfin Saladin d'Ascoli reprendra les termes mêmes de Mésué et inscrira les doses de 1 à 2 aureus (4gr,50 à 9gr.) (6).

Quand, après la Renaissance, le colchique de nos pays fut rayé de la matière médicale, on prescrivit l'hermodacte d'Orient, sous la même forme, en même quantité. Sennert conseillait à ses goutteux une poudre composée à

---

(1) Mésué. Œuvres. Venise, 1623, p. 56 vo.

(2) Paraphrase sur la Pharmacopée, par M. Briçon Bauderon. Lyon, 1595, p. 474-476.

(3) Pharmacopée royale, galénique et chimique par Moyse Charas. Paris, 1676, p. 342.

(4) Platearius, in Practica Serapionis. Lyon, 1525, p. 238 vo.

(5) Gent. da Foligno, in Œuvres de Mésué, p. 235.

(6) Saladin d'Ascoli. *Ibid.*, p. 259.

l'hermodacte : on prenait de ce dernier de 65 centigrammes à un gramme dans les vingt-quatre heures (1). Rivière a une poudre où l'hermodacte entre pour un quart, à peu près, et il conseille d'en prendre une drachme, ce qui correspond à près d'un gramme de colchique (2). Une autre poudre, élément principal de l'électuaire caryocostinum de Pierre Bayr, était donnée à la dose moyenne d'une drachme : l'hermodacte, y entrant pour un quart, se trouvait ici encore prescrit à une dose voisine de un gramme (3). L'électuaire caryocostinum resta en usage jusqu'à la fin du XVIIIe siècle : de Haen, en lui associant l'opium, put en élever considérablement les doses. Dans une de ses formules il donne jusqu'à 45 grains, c'est-à-dire 3^gr,28 d'hermodacte (4).

Ainsi, de tous temps, on a admis dans le colchique l'existence de deux propriétés très différentes l'une de l'autre : on lui a reconnu une action purgative, assez infidèle d'ailleurs, et une action antigoutteuse encore inexpliquée, la première demandant pour apparaître l'usage de doses élevées, jusqu'à dix grammes, la seconde n'exigeant que des quantités plus modérées, de 50 centigrammes jusqu'à 3 ou 4 grammes, au plus.

Les chiffres qui précèdent concernent l'hermodacte des Grecs, celui des Arabes, et celui qui est longtemps venu d'Orient sous la forme d'un bulbe desséché. Ils ont servi à opposer la bénignité de cet hermodacte à la malignité de notre colchique qui, disait-on, ne pourrait sans danger être ingéré aux mêmes doses. Or, c'est là une erreur que réfutent de nombreuses expériences ou observations dont nous

---

(1) Sennert. Œuvres. Lyon, 1656. p. 947, t. III.

(2) L. Rivière. Praxeos Medicæ, lib. XVI, cap. II. Éd. Lyon, 1738. p. 416.

(3) In Œuvres de Sennert, t. II, p. 954.

(4) De Haen. Prælect., in H. Boerrhave instit. Vienne, 1780, t. III, p. 195.

citons plus loin quelques-unes. Nous y ajouterons ici les enseignements de la clinique.

Wigan, dans la *rheumatic gout*, donnait le colchique sous la forme suivante : 8 grains, c'est-à-dire 50 centigrammes environ de poudre dans du lait toutes les heures, jusqu'à vomissement sérieux, purgation copieuse ou transpiration abondante, ou du moins jusqu'à ce que l'estomac n'en pût supporter davantage. *La quantité habituelle était de* 8 *ou* 10 *doses (*4 *ou* 5 *grammes)*, mais tandis que quelques-uns pouvaient en prendre 14 (7 grammes), les autres n'en pouvaient supporter que cinq ($2^{gr},50$) (1).

Monneret a traité 25 rhumatisants par la teinture de bulbes de colchique. « La plupart ont pris de 4 à 16 grammes de teinture en 24 heures, les uns en 1 ou 2 fois, les autres en 4 fois. *Nous avons toujours dépassé de beaucoup les doses indiquées dans les formulaires. Jamais nous n'avons commencé par moins de* 4 *grammes*... Je n'ai observé, sur 25 malades qui ont pris de la teinture de colchique à hautes doses, qu'un seul ordre de phénomènes toxiques : ils ont leur siège dans l'appareil intestinal... Parmi les effets presque constants de la teinture de colchique, je dois placer d'abord les nausées et les vomissements, la diarrhée, les coliques et les borborygmes... Les vomissements se répètent à d'assez rares intervalles et reparaissent opiniâtrément quand on veut prendre la teinture à la dose de 12 grammes ; il suffit de 8 et même de 4 grammes pour produire cet effet chez plusieurs sujets... La diarrhée est un phénomène constant, mais le nombre des évacuations alvines est variable ; il est ordinairement proportionné à la dose du médicament ; 4 à 8 grammes de teinture amènent ordinairement 2 à 5 selles ; 12 à 16 grammes en procurent 15 à 20 dans les 24 heures (2). »

---

(1) Wigan. *Lond. med. Gaz.*, juin 1838.

(2) Monneret. Mémoire sur l'emploi de la teinture de bulbes de colchique dans le rhumatisme articulaire. *Archives générales de médecine*, 1844, p. 269 et suiv.

Non moins concluantes sont les observations, ou plutôt les expériences d'Audhoui et de Beaufinet qui ont tenté l'emploi du colchique comme purgatif. Nous n'en retenons que celles où ils ont usé de l'alcoolature de bulbes (parties égales de bulbes et d'alcool à 60°). Ce sont en effet les seules qui soient comparables à la pratique des anciens. On a donné ainsi l'alcoolature, chaque jour, à une dose croissante, jusqu'à effet purgatif ou jusqu'à intolérance manifeste. On a été jusqu'à 8 grammes (Obs. I et III.); 10 grammes (Obs. IV.); 20 grammes (Obs. II.), ce qui correspond à des doses que n'atteignaient jamais les médecins de Byzance et qui sont précisément à l'exception de la dernière plus élevée, celles qu'indiquent les Arabes (Mésué) et les Occidentaux (Platéarius, Gentile da Foligno et Saladin d'Ascoli) comme les doses vraiment purgatives. Chez les malades d'Audhoui, les garde-robes liquides étaient accompagnées souvent de coliques et de nausées ou suivies d'une inappétence prolongée, mais il n'y eut aucun accident plus sérieux (1).

Si l'étude chimique du colchique et de son principe actif était plus complète, si l'extraction de ce principe, la colchicine, était plus facile, nous aurions une sorte de preuve mathématique ou au moins un contrôle sérieux de nos recherches et de nos conclusions. Il nous suffirait de mettre en regard de chacune des recettes proposées par les Grecs, les Arabes ou les Occidentaux, la quantité de colchicine qu'elle se trouverait contenir. On aurait ainsi un moyen vraiment précis, vraiment scientifique, de comparer, dans une de ses médications les plus puissantes, la pratique des anciens à celle des modernes. On aurait enfin une réponse décisive à cette question : le bulbe desséché de colchique d'automne et le bulbe d'hermodacte ont-ils la même composition chimique, et par conséquent la même valeur théra-

(1) Beaufinet. Étude clinique sur le colchique d'automne. *Thèse*, Paris, 1880, p. 43.

peutique? Ce serait, en quelques lignes très claires, poser et résoudre le problème que nous avons discuté si longuement.

Nous ne connaissons qu'un travail qui autorise, à ce sujet, des déductions sérieuses, c'est celui de Laborde et Houdé (1). Les auteurs ont analysé les diverses parties du colchique d'automne, à l'état frais et à l'état sec, ils ont analysé aussi les diverses préparations à base de colchique, enfin, ils ont fait subir la même épreuve aux hermodactes orientaux, aux hermodactes des droguiers.

Certes, ces recherches veulent être poursuivies, vérifiées et contrôlées par d'autres. Mais, telles qu'elles sont à l'heure présente, elles confirment d'une façon inattendue et saisissante, ce que nous a appris l'histoire des hermodactes et du colchique, l'étude de leurs caractères botaniques.

On connaissait, on soupçonnait au moins, les effets de la dessiccation sur la valeur thérapeutique ou la toxicité des bulbes de colchique ; les chiffres suivants nous en donnent l'explication et la mesure :

250 grammes de bulbes frais contiennent 11 centigrammes de colchicine cristallisée ;

250 grammes d'alcoolature de bulbes frais en contiennent également 11 centigrammes ;

tandis que 250 grammes d'alcoolature de bulbes secs n'en contiennent plus que 7 centigrammes.

Il nous paraît plus intéressant encore de comparer la teneur en colchicine des tubercules d'hermodacte qui ne sont, comme nous l'avons montré, que des tubercules de colchique desséchés, à celle des bulbes desséchés des colchiques de nos régions. Or, d'après Laborde et Houdé, tandis que la teinture de bulbes secs de colchique contient 7 centigrammes de colchicine, la teinture de tubercules d'hermodactes en contient 63 milligrammes, nombre qui ne diffère du précédent que par quelques milligrammes en

(1) Laborde et Houdé. Le colchique et la colchicine, 1887, p. 61-63.

moins, diminution qu'explique assez la longue dessiccation, la vétusté même des hermodactes des droguiers.

Nous pouvons présenter sous une forme plus médicale les résultats que nous venons d'exposer. Si l'on admet que la dose à laquelle il convient d'administrer la colchicine dans la goutte est d'environ 2 milligrammes, il faudra prescrire $4^{gr},50$ de poudre de bulbes (1) ou d'alcoolature de bulbes frais ; 7 grammes d'alcoolature de bulbes secs, ou enfin près de 8 grammes d'hermodactes desséchés.

Il serait prématuré et dangereux de prendre à la lettre les conclusions pratiques que paraissent impliquer les recherches que nous venons de rappeler. Il semble bien cependant que de tous temps, et surtout de nos jours, la médecine ait eu une crainte excessive du colchique d'automne et s'en soit exagéré les dangers. La désuétude où étaient tombés peu à peu les hermodactes des officines, le scepticisme de beaucoup de contemporains à l'égard des merveilleux effets du colchique, ont tenu, pour une grande part, à la faiblesse, à l'insuffisance des doses employées.

En tous cas, remarque assez piquante à faire, si l'on n'admettait pas l'identité de l'ancien hermodacte et de notre colchique, il faudrait reconnaître que celui-ci est moins dangereux que celui-là, puisqu'on peut sans danger l'employer à des doses auxquelles on n'osait pas donner l'hermodacte. Ce serait précisément l'envers de l'opinion commune, de celle dont nous croyons avoir prouvé l'inanité.

Fixés maintenant sur la mesure du danger que fait courir l'usage interne du colchique, nous pouvons juger à sa valeur l'œuvre de Storck. Elle est d'une psychologie assez curieuse. On a attribué au médecin viennois la première mention et

(1) C'est précisément la dose d'hermodacte que prescrivait Jacques Psychriste.

la première étude expérimentale du colchique d'automne ; on en a fait un bienfaiteur de l'humanité, presque un héros. Il faut, pour se ranger à cette opinion, n'avoir pas lu le petit opuscule où il raconte sa découverte (1).

La première expérience rapportée par lui nous éclaire déjà sur sa véracité. « J'ai appliqué sur le bout de ma langue, pendant l'espace de deux minutes, de la racine de colchique qui était remplie de suc et qui avait été broyée, ce qui me fit éprouver à la langue une sensation de pesanteur, ensuite cette partie devint roide, enfin elle perdit le sentiment ; elle demeura pendant 6 heures dans une insensibilité presque absolue. »

La seconde prétend nous révéler les effets du colchique ingéré : « J'ai laissé infuser, pendant 3 heures, 3 grains (21 centigrammes) (2) de cette racine succulente de colchique dans 4 onces d'un vin d'Autriche dont je buvais journellement, je l'ai passé et j'ai avalé lentement cette colature... Quelques minutes après, je ressentis de l'ardeur dans les voies urinaires et bientôt il sortit en abondance une urine pâle ; or, le vin d'Autriche seul n'avait jamais produit cet effet chez moi. Du reste, il n'y eut pas le plus petit changement dans les autres fonctions du corps... Je soupçonnai dès lors, et c'était à la vérité voir de loin, que la racine de colchique pouvait bien avoir la vertu diurétique. »

Cette vertu diurétique du colchique ne lui est plus reconnue aujourd'hui et il y a tout lieu de croire que l'expérience précédente concerne un simple cas de polyurie émotive. L'explication n'a rien d'injuste à l'égard de Storck. Il nous est impossible en effet de voir dans l'observation suivante autre chose que le récit d'une male peur et de ses effets.

---

(1) De l'usage interne de la racine du colchique commun, in Observations sur l'usage interne, etc. La Haye et Paris, 1764.

(2) Nous donnons au grain de Vienne sa valeur actuelle, peu différente sans doute de celle qu'il avait au siècle dernier.

« Deux heures après mon dîner, j'ai avalé presque un grain entier (7 centigrammes environ) de cette racine succulente de colchique, enveloppée dans de la mie de pain blanc, j'ai été un quart d'heure sans rien sentir d'extraordinaire. Mais ensuite... » Storck dit avoir éprouvé successivement une ardeur de l'estomac, des feux irréguliers à la tête, des frissons le long de l'épine, des coliques vagues dans le ventre, puis, au bout de deux heures, des démangeaisons dans les lombes et dans les voies urinaires, et une envie d'uriner continuelle; enfin des épreintes accompagnées des plus vives douleurs et suivies de selles composées d'une matière glutineuse, transparente, tremblante et assez abondante, etc. La fin est presque un aveu : « tous ces symptômes me donnaient presque de l'inquiétude sur mon sort; je craignais fort que les suites de cette expérience ne me fussent funestes et je me reprochais intérieurement d'avoir exposé ma vie trop témérairement ».

Nous n'avons pas besoin de rappeler qu'aux doses employées par Storck le colchique est absolument inerte et inoffensif, et le médecin viennois semble bien ne pas l'avoir ignoré. En effet, voulant expérimenter les propriétés du colchique sur un chien de médiocre grosseur, il lui fit ingérer *deux gros* ($8^{gr},76$) de racine succulente de colchique. Le chien mourut au bout de quelques heures après avoir vomi 56 fois et rendu 46 fois des matières qui finirent par être mêlées de sang, de petits morceaux de chair et de fragments de membrane.

Ce sont bien là les caractères de l'empoisonnement par le colchique; mais on est loin aussi des doses infinitésimales ingérés avec tant de crainte par Storck en personne.

Cette même timidité se retrouve dans une autre expérience qu'il fit sur lui-même d'abord. Il avait imaginé un oxymel de colchique qui contenait environ *treize centigrammes* de colchique par petite cuillerée : il en prit chaque matin, et durant plusieurs jours, une *cuillerée à café*; ce qui détermina de la polyurie. Mais, chez quelques malades, il alla jusqu'à

quatre petites cuillerées, et même une fois jusqu'à une once, ce qui représentait une dose sérieuse et vraiment médicale de colchique (près d'un gramme), et cela sans accident.

On sait aujourd'hui que le colchique n'a aucune action diurétique ; quant aux prétendus phénomènes toxiques rapportés par Storck, comme observés sur lui-même, ils ne ressemblent aucunement aux signes ordinaires de l'empoisonnement et demanderaient en tout cas pour se produire des doses beaucoup plus élevées, cent fois plus élevées au moins. Il ne pouvait guère lui-même ignorer ce que son collègue, son ami et son maître Van Swieten racontait, qu'il avait mangé de propos délibéré jusqu'à trois et quatre drachmes de racine de colchique, sans avoir le moindre dérangement intestinal (1).

Du reste, après la publication de l'opuscule sur l'usage interne du colchique, les démentis se multiplièrent. On lit dans l'ouvrage classique de Murray (2), que Kraft dit avoir mangé des bulbes entiers, fraîchement déterrés en Carniole et en Istrie, sans autre incommodité qu'un goût d'amertume désagréable; que Kratochwill et d'autres personnes qu'il nomme, à Vienne et à Francfort-sur-l'Oder, au printemps et en automne, ont ingéré le bulbe de colchique à la dose d'une, deux ou trois drachmes (3 à 10 grammes), que l'un d'eux même en a pris une demi-once, un autre un bulbe entier sans aucun inconvénient.

Nous ne poursuivrons pas cette démonstration, qui prendrait l'apparence d'un paradoxe si nous rapportions ici tous les faits connus d'ingestion de bulbes de colchique non suivie d'accidents. Il est juste de tenir compte de quelques cas d'empoisonnement par la teinture de bulbes, seuls cas

---

(1) De Haen. Prælectiones, in H. Boerrhave Instit. Vienne, 1780, t. III, p. 197.

(2) Murray. Apparatus Medicaminum. Gottingæ, 1790, t. V, p. 195.

que l'on puisse comparer aux précédents. Le plus célèbre est celui qui concerne cinq forçats de Toulon, morts pour avoir avalé chacun 60 grammes de teinture de colchique aux lieu et place de vin de quinquina (1). Ollivier d'Angers a rapporté l'histoire de deux jeunes filles qui s'empoisonnèrent en buvant chacune un verre d'eau d'une teinture vineuse et alcoolique faite avec deux bulbes de colchique (2). Mais les phénomènes présentés par les malades ne ressemblèrent guère à ceux de l'empoisonnement par le colchique et l'on peut se demander si quelque autre poison n'était pas intervenu. Par contre une malade de Leroy des Barres (3) guérit malgré l'absorption de 30 grammes de teinture alcoolique de colchique.

Nous avons vu plus haut que la clinique confirme les enseignements de la toxicologie. Pour l'instant il nous suffit d'avoir montré combien peu de crédit méritaient les assertions de Storck, combien était injuste la réputation qui lui a été faite d'expérimentateur courageux et de thérapeute bienfaisant. Le mieux que l'on en puisse dire c'est que ce fut un inconscient. C'est à peu de chose près la conclusion de Maclagan : « Nous croyons inutile d'insister davantage sur les faits publiés par Storck; mais il nous est impossible de ne pas ajouter que Storck était assez disposé à se faire illusion sur les résultats heureux de sa pratique, et son contemporain de Haen rapporte que, sur 36 cas de cancer que Storck considérait comme guéris par l'usage de la ciguë, il se trouva, toutes recherches faites, que 30 s'étaient terminés par la mort, et que dans 6 autres les malades conservaient

---

(1) Jules Roux. Empoisonnement et mort de cinq personnes par la teinture de colchique. *Union médicale*, 1852.

(2) Ollivier d'Angers. *Annales d'hygiène et de médecine légale*, 1836, t. XVI, p. 394.

(3) *Bulletins de l'Acad. de méd.*, 16 mai 1848, p. 1013. Il n'est pas dit dans l'observation si la teinture absorbée était de la teinture de bulbes ou de la teinture de semences.

encore leur affection (1) ». Ce qui est vrai de la ciguë, l'est aussi du colchique et des autres poisons que Storck, dans son enfantine gloriole, s'était donné le rôle d'introduire dans la matière médicale. Il est triste de penser que les mensonges ou les rêveries inconscientes de cet illuminé ont été reçus et loués comme autant de précieuses découvertes, alors que les enseignements des Grecs et des Arabes, éprouvés pourtant par mille ans de pratique et d'observation, étaient méconnus par tous et laissés dans l'oubli.

---

(1) G. Maclagan. Recherches sur les propriétés physiologiques et thérapeutiques du colchique d'automne. *Union médicale*. 1852, p. 264.

CHAPITRE XXI

CONCLUSION

CONCEPTION ANTIQUE DE LA GOUTTE ET DES AFFECTIONS QUI LUI SONT CONGÉNÈRES

Arrivés au bout de notre tâche, telle que nous l'avions restreinte et définie, nous n'essaierons pas de résumer les observations justes, les pratiques utiles, les théories heureuses qui ont fourni, avec tant d'erreurs, d'ignorances et de rêves, la matière de notre travail. Ces détails échappent, par leur nombre et par leur variété, à tout effort de synthèse, à tout essai de groupement. Mais, ce qui est chose possible et profitable, c'est de rechercher si, sous leur apparence mobile et contradictoire, les idées des maîtres antiques n'ont pas eu un fond commun plus solide et plus durable qu'elles; c'est d'isoler et de mettre en lumière ce qui fut la substance de l'enseignement médical, dès avant Hippocrate et jusqu'au temps de Sydenham, ce qui fut l'âme du vieil humorisme, où, pendant plus de vingt siècles, nos pères ont trouvé des règles sûres pour leur pratique et, pour leur conscience médicale, une tranquille sécurité.

Or, durant cette période de deux mille ans, abstraction faite de quelques théories individuelles sans action durable, l'histoire de la goutte et des affections qui ont la même origine qu'elle a été dominée tout entière par une seule et même doctrine, philosophie médicale dont les idées essentielles peuvent être formulées en quelques propositions :

1° Il y a un rapport nécessaire entre l'alimentation et le travail. Quand la première dépasse les exigences du second, la pléthore survient et, avec elle, l'encombrement de l'organisme par des matières superflues, c'est-à-dire inassimilables, par de véritables poisons formés au sein de l'économie.

2° Les diverses parties du corps, même les plus humbles, ou les plus petites, sont dans un état continuel de lutte, chacune repoussant loin d'elle ce qui pourrait lui nuire et le rejetant sur la partie qui, pour une raison ou pour l'autre, est la plus faible et se défend le moins, qui est un lieu de moindre résistance, comme on dira plus tard.

3° Une conséquence directe de ce conflit, c'est le déplacement possible du principe morbide d'un organe à l'autre selon les changements survenus dans les conditions de résistance de chacun d'eux, que ces changements restent inexpliqués ou qu'ils soient manifestement dus à un accident, à une erreur de régime ou à une faute thérapeutique. De là les suppléances morbides et les métastases.

4° L'organisme entier a, lui aussi, sa défense à assurer. Il le fait de lui-même, qu'il y soit aidé ou non. Le corps de l'homme, selon l'expression même d'Hippocrate, est son propre médecin. La chose est rendue évidente par l'étude des maladies aiguës, de leurs crises et de leurs autres modes de guérison.

5° Les paroxysmes qui surviennent au cours des maladies chroniques ont la même origine et la même signification. Aussi le devoir du médecin est-il de ne rien faire qui puisse troubler l'effort spontané de l'organisme. C'est dire que l'expectation convient seule aux épisodes aigus des maladies chroniques, que la thérapeutique a son champ d'action limité aux périodes intercalaires et doit être surtout prophylactique.

Nous avons, chemin faisant, mentionné ces lois pathologiques et, suivant l'ordre des temps, nous avons noté au passage les applications qu'en ont faites les anciens et les

modernes. Il nous paraît bon de revenir, en terminant, sur chacune d'elles pour en dire l'origine, le sens véritable et les conséquences utiles. Ce sera reconstituer en quelques-uns de ses traits la plus ancienne ébauche de pathologie générale que nous connaissions.

I

Le travail était en honneur chez les Grecs de toute condition. On sait les fières paroles de Périclès : « La richesse, pour nous, est moins un sujet de gloriole qu'une faculté plus grande d'agir, et, d'autre part, s'il est honteux, parmi nous, de ne pas avouer sa pauvreté, il est plus honteux encore de ne pas s'y soustraire par le travail (1) ».

Cette nécessité de l'activité physique pour tous les citoyens, sans distinction d'aisance ou de misère, a été comprise de bonne heure. Bien que le luxe, et la paresse qu'il entraîne après lui, fussent alors de date récente, Socrate, dans les discours que Platon lui prête, regrette déjà le temps où la vie était sobre et laborieuse et condamne l'oisiveté et la bonne chère, pour les maladies, les maladies catarrhales entre autres, qu'elles ont introduites parmi les hommes (2).

Peu de temps auparavant, l'auteur du traité du *Régime*, qui fut sans doute Hérodicus de Sélymbrie, avait affirmé plus nettement encore la même théorie. « Les aliments et les exercices, disait-il, ont des vertus contraires, mais concourent également au maintien de la santé : les exercices dissipent les ressources, les aliments, solides ou liquides, comblent les vides... et si l'on pouvait trouver, pour chaque nature d'homme, la mesure des aliments et la juste propor-

---

(1) Thucydide. Hist. de la guerre du Péloponèse, liv. II, 40.

(2) Platon. La République, liv. III. Éd. grecque-latine de Didot. p. 53 et 54.

tion des exercices, sans écart en plus ou en moins, on aurait trouvé, par cela même, la santé parfaite (1) ».

Une pathogénie si simple, d'où découlaient une prophylaxie et une thérapeutique raisonnables, séduisit les hommes de ce temps; ils l'étendirent à la nosologie entière, au point que Ménon, passant en revue leurs sentiments sur les causes des maladies, les divise en deux groupes : ceux qui incriminent de préférence une altération de nos éléments constituants στοιχεῖα et ceux qui font des résidus excrémentitiels provenant de l'alimentation le point de départ et la matière ἀρχὴν καὶ ὕλην des maladies. Parmi ces derniers, Menon cite Euryphon de Cnide, Hippocrate, Alcamène d'Abydos, d'autres encore et les deux Hérodicus, celui de Cnide et celui de Sélymbrie (2).

La conséquence de ces théories était facile à déduire ; pour prévenir la stase et l'accumulation des résidus, deux seules voies étaient ouvertes : modérer la nourriture, accroître l'énergie des exercices. Nous n'insisterons pas sur le régime alimentaire conseillé par les anciens à ceux que menaçait la pléthore, il nous faudrait rappeler trop de mets étranges, aujourd'hui délaissés et oubliés. Tout, d'ailleurs, se résumait dans les prescriptions suivantes : faire peu de repas, se contenter d'un déjeuner frugal et d'un dîner, éviter la multiplicité et la variété des plats, les assaisonnements et les sauces ; ne prendre les viandes que grillées ou rôties ; s'abstenir de chairs trop nourrissantes, comme celles du bœuf ou du porc, user plutôt du mouton ou mieux encore du chevreau, de l'agneau et du jeune chien ; manger peu de poissons et peu de coquillages ; préférer l'orge aux autres céréales ; choisir, dans la longue liste des légumes, des herbes vertes et des fruits considérés alors comme co-

(1) Œuvres d'Hippocrate. Éd. Littré, t. VI, p. 470.

(2) Anon. londin. ex Aristotelis iatricis menoniis, etc. Berlin, 1893, p. 6 et suiv.

mestibles, ceux qui nourrissent modérément et ne sont ni flatulents, ni échauffants. En fait de boisson, les vins forts, épais, rouges ou sucrés étaient défendus ; seul un vin blanc et léger était permis. En somme, le grand danger, aux yeux des anciens, était l'abus des viandes, la *créophagie*.

Mais les Grecs avaient, contre les affections issues de la polytrophie, une sauvegarde aussi sûre que la sobriété, c'était l'habitude du travail musculaire, la *philoponie*. On sait, les textes abondent qui le prouvent, en quelle estime étaient tenus les exercices du gymnase, mais on n'en précise pas toujours avec assez d'exactitude le caractère véritable et le but avoué. C'était, pour quelques-uns, une préparation aux luttes des jeux publics, c'était, en Crète et à Sparte, un apprentissage de la guerre, mais c'était surtout, et dans le monde hellénique tout entier, une pratique hygiénique, commune à tous ceux qui ne trouvaient pas dans une profession pénible l'occasion et le moyen de dissiper, par la sueur ou autrement, les résidus laissés par l'alimentation. Aussi, la gymnastique fut-elle de bonne heure un élément essentiel de l'éducation.

Sorti, vers l'âge de six ou sept ans, des mains des femmes, l'enfant grec était confié à deux maîtres : le *grammatiste* lui enseignait ce que l'on appelait naguère le rudiment, le *pédotribe* l'initiait aux pratiques du gymnase ; et la tâche de l'un égalait celle de l'autre en dignité, le corps ne méritant pas moins de soins et d'égards que l'âme, au sentiment des anciens. Lucien nous dit, après Platon, Hérodicus et autres, ce qu'était cette éducation physique : « Voici comment (c'est Solon qui parle) nous exerçons le corps de nos enfants dans les gymnases. Nous les mettons nus à un âge où ils ne sont plus trop délicats et commencent à se former. Nous voulons, en agissant ainsi, les habituer au grand air et les familiariser avec les diverses saisons, pour qu'ils supportent facilement la grande chaleur et résistent au grand froid. Ensuite nous leur faisons une onction avec de l'huile et nous

les malaxons pour les rendre plus vigoureux (1) ». Cette mise à nu, expliquée ici par des raisons tout hygiéniques, ces onctions, ce massage étaient les premiers éléments de la gymnastique pédagogique, puis venaient les diverses sortes de lutte, de course ou de saut, le jet du disque ou du javelot, sans parler des exercices respiratoires ou de quelques autres.

Dès que l'enfant touche à l'adolescence, dès que ses formes s'accusent et que son tempérament se dessine, il quitte le pédotribe et appartient désormais au *gymnaste*. Celui-ci n'est pas, comme l'autre, un maître élémentaire, c'est un personnage. Il ne se contente pas de faire répéter à tous les enfants, sans acception d'âge, de constitution ou de santé, les mouvements, les exercices traditionnels; il choisit parmi ces pratiques, adapte, proportionne et dose chaque chose selon les forces, les tendances ou les aptitudes de chacun. Aussi a-t-il quelque prétention médicale et, alors même que son rôle se sera réduit, avec le temps, à des pratiques manuelles, à des onctions, à des massages, il revendiquera encore pour son art, pour l'*aliptique*, le nom et les prérogatives de la médecine. Il pourra, sans trop d'erreur, se couvrir de l'autorité des vieux philosophes qui laissaient aux médecins de profession les remèdes de la pharmacie et se réservaient, comme un domaine propre, tout ce qui concerne le régime, tout ce qui peut prévenir et atténuer d'avance les maladies, toute la prophylaxie.

La virilité, l'âge mûr venus, le gymnase absorbait encore la moitié de l'existence antique. Les exercices volontaires qu'on y pratiquait étaient le contre-poids nécessaire d'une nourriture trop abondante ou trop délicate ; ils suppléaient aux labeurs, aux fatigues corporelles, inconnues de citadins riches, oisifs ou adonnés aux seuls travaux de l'esprit. Aussi un contemporain d'Hippocrate écrira-t-il que seul le gout-

(1) Lucien. Anacharsis, in Œuvres. Éd. Didot, p. 558.

teux qui est jeune, qui est attentif à son régime et qui aime l'exercice, qui est *philopone*, peut espérer la guérison complète de son mal (1).

Malgré d'aussi sages précautions, malgré cette institution des gymnases dont notre civilisation cherche en vain l'équivalent, il arrivait souvent que l'équilibre était rompu, que l'alimentation dépassait non seulement les besoins, mais les forces de l'organisme. Alors survenait la plénitude, la pléthore, alors s'accumulaient les résidus, les matières excrémentitielles, les *perittomata*. On peut railler ce que ces mots ont de vague, ce que les idées exprimées par eux ont de superficiel, mais il est juste de reconnaître que toute tentative d'approfondir les choses davantage, d'analyser et de définir ces produits nuisibles par les seules méthodes que l'on pût suivre alors, l'observation clinique et le raisonnement, eût conduit à de pures hypothèses, à de fragiles inductions.

Aujourd'hui même, nous ne pouvons dire, à beaucoup près, le nombre, les caractères, les effets de ces mêmes déchets dont nous faisons la suite et la preuve d'un véritable empoisonnement. Dans le groupe confus de ces matières, nous ne pouvons même distinguer nettement celles qui sont des résultats indifférents du travail morbide, sans conséquence appréciable pour la santé, sans autre intérêt pour le médecin que de lui fournir, à l'occasion, des signes précieux, et celles au contraire qui, nées comme les précédentes, ont de plus qu'elles une action malfaisante et contribuent, pour une part, à donner à la maladie sa physionomie clinique, son allure particulière et sa gravité. L'histoire de l'acide urique, la discussion de ses origines, l'étude de son rôle dans l'évolution des maladies goutteuses, nous fourniraient mainte excuse à la réserve et au laconisme des anciens.

En somme, pour cette matière peccante, pour ces déchets excrémentitiels, nous pourrions encore accepter la définition

---

(1) Prorrhétique. Liv. II, in Œuvres d'Hippocrate, t. IX, p. 28.

que Galien donnait du *périttoma* : « Ce qui (dans le travail de la nutrition), *n'a pas été élaboré ni assimilé complètement*, (ce sont les expressions mêmes de l'auteur μὴ κατεργασθὲν ἀκριβῶς μηδ' ἐξομοιωθέν), ne saurait s'incorporer à l'organisme, mais erre à travers les espaces libres ouverts au dedans de nous, comme une chose inutile, superflue, περιττόν ; aussi, est-ce à bon droit que nos ancêtres lui ont assigné le nom de *périttoma* (1) ».

II

De quelque nom qu'on l'appelle, une matière inassimilable et nuisible erre donc, mêlée aux humeurs normales, et parcourt avec elles les cavités, les vaisseaux et les moindres lacunes du corps humain. Si elle est peu abondante, elle reste quelque temps sans siège déterminé, modifiant à peine l'ensemble de l'organisme, touchant légèrement les diverses régions sans en léser gravement aucune. Mais bientôt elle s'accroît et devient une charge intolérable pour l'économie, elle créerait même un péril extrême si elle tardait à se fixer en un point unique et circonscrit, si elle ne se localisait, comme nous disons.

Mais quel endroit sera choisi comme refuge, quel sera le mode et la raison de ce choix ? Il n'y a pas en pathologie générale de problème plus important. Ce qu'il s'agit d'expliquer ici, ce sont les déterminations partielles des maladies générales et les localisations morbides qui se font au cours des diathèses. Les anciens ont abordé ce problème avec une belle hardiesse et lui ont trouvé une heureuse solution.

Nous avons cité ailleurs le passage du traité des *Lieux dans l'homme*, où il est parlé du flux qui cause les affections

(1) Galien. De san. tuend., lib. I. Éd. Kuhn, t. VI, p. 8.

articulaires du membre inférieur : repoussé de tous côtés et plus faible que tout ce qui l'entoure, il se réfugie dans les jointures. De même, au déclin de certaines maladies, « ce qui constituait le mal une fois revenu à l'état normal, s'il reste dans la chair quelque chose qui n'ait pas d'issue, qui ne fasse éruption ni au dedans ni vers la peau, ce reliquat se réfugie *vers l'endroit qui cède*, vers les jointures (1) ». Dans les Humeurs, à propos des métastases, l'auteur, sans doute Hippocrate lui-même, mentionne « les lieux suspects qui reçoivent la matière morbide en raison d'une fatigue antérieure, de la pesanteur, ou pour toute autre cause (2) ». Ce sont-là les plus anciennes formules connues de la *loi de moindre résistance*.

Galien a repris et développé ces idées en maint endroit de ses œuvres. Dans son opuscule sur la saignée, il rappelle qu'il a décrit ailleurs les vicissitudes de l'humeur morbide rejetée d'une partie sur l'autre, jusqu'à ce qu'elle parvienne à une partie trop faible pour la repousser. « C'est ce qui arrive aux parties qui ont une faculté d'expulsion plus faible que toutes celles qui les entourent; elles ne peuvent rejeter ce qui leur nuit sur ces dernières qui ne le recevraient pas, en raison même de leur force. Nous avons montré cela dans les commentaires cités, et aussi que chaque partie ne repousse pas seulement autour d'elle ses propres résidus, mais qu'elle renvoie aussi et rejette, sans se l'incorporer, ce qu'elle reçoit d'ailleurs, et *dans cette lutte, c'est le plus faible qui est battu*. C'est la raison pour laquelle les parties les plus faibles sont frappées les premières par les maladies dues aux produits excrémentitiels ; et c'est aussi l'origine des maladies qu'on nomme fluxionnaires, ῥευματικάς (3) ». Ailleurs, Galien dit qu'une partie est faible « ou par un vice datant de la première formation de l'animal, ou par l'effet

(1) Œuvres d'Hippocrate, t. VI, p. 296.
(2) *Ibid.*, t. V, p. 501.
(3) Galien, t. XI, p. 274.

d'une lésion ultérieure, ou encore par destination, comme est la peau (1) ».

Enfin, à propos de la goutte elle-même, Aétius, ou l'auteur qu'il résume, rappelle une fois de plus cette lutte des parties qui se renvoient de l'une à l'autre l'humeur morbide, jusqu'à ce que la matière repoussée de partout arrive enfin à la partie la plus faible de toutes et s'y fixe à demeure. « Les affections fluxionnaires n'ont qu'une seule et même pathogénie : les parties les plus fortes rejettent loin d'elles le superflu, le *peritton*; les parties les plus faibles le subissent ; or *les parties les plus faibles ce sont les jointures en raison de leurs mouvements continuels* (2). »

Il est à peine besoin de rappeler à ce propos les expériences récentes qui ont montré que, dans les maladies infectieuses comme dans les intoxications chroniques, l'agent morbide, qu'il s'agisse d'un être organisé ou d'une substance minérale, envahit de préférence les organes ou les régions qu'une cause antérieure, une lésion préalable, traumatique ou autre, a rendus moins résistants. Les jointures ont même été pour ces études le champ favori de l'expérimentation. Le travail de Max Schüller est célèbre. Charrin et Carnot ont cherché quelle était « l'influence des lésions des tissus sur leur aptitude à fixer des substances dissoutes. » Après avoir provoqué chez un lapin une arthropathie du genou, ils empoisonnent l'animal en lui faisant ingérer pendant quelques jours une solution au dixième d'acétate de plomb : le plomb se retrouve en plus grande quantité que partout ailleurs dans les tissus de la jointure lésée. Les auteurs formulent en ces termes la portée de leur expérience et l'enseignement qu'on en doit tirer : « Elle fait entrevoir le rôle des altérations traumatiques ou autres dans la genèse des accès de certaines maladies dites de nutrition, en aidant

(1) Galien, t. VII, p. 25.
(2) Aétius. Le douzième livre. Éd Costomiris, p. 33.

à comprendre comment, par exemple, un choc sur une articulation va provoquer en ce point le dépôt des urates, ou du moins va faire partie des causes multiples dont la mise en jeu aboutit à ce dépôt. Cette donnée explique pourquoi, au cours d'un empoisonnement général, les tissus antérieurement en souffrance, les lieux de faible résistance seront les plus touchés (1). » L'expérimentation moderne a donc confirmé sur ce point les résultats de l'observation antique et justifié le soin qu'on mettait alors à rechercher les causes locales et les causes provocatrices de l'accès goutteux.

On incriminait tour à tour le labeur continu de certaines jointures, leur position déclive qui faisait que les humeurs y découlaient naturellement, la contusion permanente subie par quelques-unes d'entre elles prises et serrées entre la résistance du sol et le poids du corps. On ajoutait à cela les coups, les heurts, les entorses, les blessures faites par les souliers, les marches forcées, le trouble local résultant d'un bain trop chaud ou trop prolongé, et l'on avait un ensemble de causes qui étaient conformes à la fois à l'observation clinique et à la loi de moindre résistance.

Quelques-uns s'élevaient au-dessus de ces notions presque évidentes et se demandaient pourquoi, dans l'échange des produits nuisibles, les jointures étaient si souvent la *partie recevante*, comme on disait alors, étaient si souvent *en état de réceptivité*, comme nous disons aujourd'hui. Cette recherche a abouti à une théorie séduisante, sortie de l'école stoïcienne, c'est-à-dire de la secte pneumatique.

Selon les disciples d'Athénée, les articulations, celles des extrémités surtout, sont, plus que le reste du corps, sujettes à la goutte pour deux raisons : d'une part, elles sont plus rapprochées de l'air extérieur et moins protégées par les parties molles, d'où les refroidissements plus faciles et la

---

(1) Charrin et Carnot. Note à l'Académie des Sciences, 20 août 1894. *Comptes Rendus*, t. 119, p. 431.

vulnérabilité plus grande ; d'autre part, elles sont plus éloignées du centre de la vie et de la chaleur. « La goutte, dit Arétée, passe le plus souvent des pieds aux mains et en effet ces deux régions sont bien voisines, au regard de la maladie : elles sont de même nature, grêles et décharnées l'une et l'autre, rapprochées du froid extérieur et éloignées de la chaleur interne (1). »

Ce qui revient à dire que les vaisseaux portent aux extrémités un sang moins riche en éléments nutritifs, un pneuma d'une énergie, d'une *tension* moins grande. Or le pneuma réunissait en lui-même les attributs de notre oxygène et ceux de notre influx nerveux ; son rôle était de porter partout la vie, la force et la chaleur, trois choses synonymes pour les stoïciens.

Pour la médecine actuelle, les extrémités des membres, leurs articulations surtout, sont encore le siège prédestiné des lésions trophiques, et les causes qu'elle en donne, vascularisation moins riche, activité vitale plus faible, insuffisance des combustions, diffèrent à peine, même dans la forme, de celles qu'invoquaient Archigène ou Arétée. Aussi les mêmes indications qui règlent encore notre thérapeutique des suites locales de la podagre inspiraient déjà à Hérodote le pneumatique son étude si minutieuse des ressources que la médication externe fournissait au médecin, pour rappeler dans un membre perclus et affaibli par la goutte le sang, la chaleur et la vie.

III

La localisation des maladies humorales étant commandée par l'état de faiblesse, de réceptivité, de certaines parties du corps, devait varier avec les changements survenus dans ce

(1) Arétée. Édit. Kuhn, p. 171.

même état. La loi de moindre résistance impliquait donc l'existence des métastases. Cependant ce n'est pas au raisonnement, c'est à l'observation clinique qu'est due la notion que nous avons de ces dernières.

Hippocrate avait remarqué que les hémorroïdes prévenaient diverses affections cutanées, thoraciques ou autres, et que leur guérison pouvait au contraire provoquer l'apparition ou le retour de ces mêmes accidents. Aussi est-ce à propos des hémorroïdes qu'il définit ce phénomène singulier qu'il nomme ici σκῆψις, ailleurs *métastase*, ailleurs encore et plus souvent *apostase*, bien que ce dernier terme ait chez lui d'habitude un sens plus restreint. « *Scepsis*, dit il, ce qui, venant après certaines maladies, en délivre, venant avant en préserve (1). » On ne saurait dire en mots plus brefs ni plus clairs qu'il s'agit là d'une sorte de substitution, d'une véritable suppléance entre diverses affections.

Quelques lignes plus loin, l'auteur, qui touche plusieurs fois ce sujet au cours du même livre, donne un autre exemple. « Celui qui souffrait de l'intestin à droite fut pris de douleurs articulaires, et il était plus tranquille, mais ces douleurs ayant été guéries les premières revinrent et plus fortes (2). » C'était là, sans aucun doute, un cas de coliques hépatiques alternant avec une affection des jointures. Notre mot colique est d'ailleurs aussi impropre que l'expression grecque, qu'il rappelle. L'auteur inconnu du deuxième Prorrhétique avait mieux dit, parlant des douleurs articulaires qui surviennent chez ceux qui ont eu antérieurement des épitaxis fréquentes, des crises hémorroïdaires, des migraines, des éruptions prurigineuses ou « de vives douleurs de ventre, sans dérangement, dans l'hypochondre droit au niveau du foie (3). »

---

(1) Hippocrate. Ép. liv. VI, 3, 23, t. VI, p. 304.
(2) *Ibid.*, p. 306 et Humeurs, t. V, p. 503.
(3) Deuxième Prorrhétique, t. IX, p. 72.

On le voit, la métastase n'était pas toujours un épisode périlleux : elle était favorable ou funeste selon qu'elle se portait d'un organe essentiel sur une partie plus humble et substituait ainsi une affection légère à une maladie grave, ou qu'elle agissait inversement. L'art devait-il rester spectateur impassible de ce drame sans chercher à en assurer le dénouement heureux ? Les anciens, qu'on nous montre si souvent et à tort contemplant résignés et inertes le cours fatal des grandes maladies, le pensaient si peu qu'on pourrait au contraire leur reprocher d'avoir trop demandé à l'initiative du médecin et d'en avoir trop espéré. Elles sont en effet bien difficiles à suivre et à appliquer les règles que formule Hippocrate (1) : Suivant l'occasion et les circonstances, « le médecin doit prendre les devants et provoquer une métastase, modifier la direction de celles qui sont effectuées ou les accepter telles quelles si elles se font dans le sens et de la manière qui convient, les aidant au besoin si elles sont trop faibles ; il doit au contraire les conjurer si elles sont tout à fait nuisibles, et cela le plus possible quand elles ne font que menacer, ou, sinon, dès leur premier commencement. »

Telles sont les origines lointaines de cette doctrine des métastases qui a dominé si longtemps la pathologie et, plus encore, la thérapeutique des maladies humorales. Nous avons établi que cette doctrine, Rufus l'avait faite vraiment sienne par l'ampleur, par la précision, par la certitude, par la forme brillante qu'il lui avait données. Il a noté le premier les accidents pulmonaires ou cérébraux qui peuvent suivre la disparition brusque des poussées articulaires de la goutte ; il a montré le danger des applications froides qui refoulent l'inflammation vers l'intérieur, il a mentionné avec une exacte prescience les désordres graves qui naissent d'une diminution des excrétions habituelles, d'un défaut d'élimination des matières nuisibles par les reins ou par l'intestin ;

(1) Épid. liv. VI. t. V, p. 282.

il a cité deux exemples de crises convulsives et de coma mortel survenus chez des goutteux qui avaient interrompu brusquement l'usage des laxatifs et des diurétiques, et il a formulé cette conclusion : « Il est nécessaire d'arriver à évacuer graduellement les humeurs invétérées, dans la crainte que ces humeurs pernicieuses séjournant dans le corps et s'accumulant ne causent une mort subite. »

Enfin, reprenant le vieux mot d'Hippocrate sous une forme approchée ἀπόσκημμα et lui laissant l'acception si large que le maître lui avait donnée, il groupe à la fois dans quelques pages admirables et embrasse d'un même coup d'œil les métastases proprement dites, comme celles de la goutte, l'alternance qui s'établit au cours d'une même vie entre affections de même origine et enfin les complications soudaines que cause la rétention dans l'organisme des déchets excrémentitiels, des poisons intérieurs.

La notion des métastases fut dès lors acceptée de tous : Arétée (1) mentionnera à son tour la substitution διαδοχή des maladies l'une à l'autre, et parlera d'une goutte qui s'était changée ἀπέσκηψε en hydropisie et en asthme ; Galien, énumérant les causes possibles d'une affection gastrique écrira : « Il faut aussi rechercher si quelque partie du corps, sujette à des atteintes périodiques, n'y échappe pas en ce moment. Chez quelques-uns, en effet, l'arthritis, la sciatique ou la podagre ; chez d'autres la céphalée, les catarrhes tombés sur l'œil ou sur l'oreille, se sont portés par métastase sur l'estomac (2) » ; l'auteur inconnu de la *thériaque à Pison* donnera son explication des métastases pulmonaires; enfin Démétrius Pepagomène dira dans sa petite monographie que les fluxions goutteuses peuvent se porter sur le cerveau, le foie ou le cœur, et que, si l'accumulation des déchets est extrême, la mort en est la conséquence, à moins que n'intervienne une évacuation rapide et énergique. Démé-

(1) Arétée. Ed. Kuhn. Leipzig, 1828, p. 174.
(2) Galien. Méthode thérap., liv. II, t. X, p. 513.

trius se souvenait sans doute de l'empereur Isaac Commène, mort, à ce que raconte sa fille, parce qu'on n'avait pas su prévoir ni prévenir un transport de la goutte sur le cœur.

IV

Ces deux éléments essentiels de la nosologie antique, la défense individuelle des organes contre les divers agents morbides et la lutte des parties, humbles ou nobles, faibles ou fortes, se renvoyant l'une à l'autre les déchets excrémentitiels, auraient engendré un désordre, un chaos incompatible avec la santé ou même avec la vie, s'il n'y avait eu un pouvoir supérieur, capable d'associer et de diriger vers un but commun tous les efforts épars.

Les Asclépiades, qui étaient les plus positifs des hommes, n'ont pas cherché ce pouvoir en dehors de nous-mêmes, ils n'ont créé aucune entité métaphysique. Pour eux, la structure intime du corps était le point de départ de tout raisonnement en médecine (1); ils savaient que l'organisme est comme un vaste cercle sans commencement ni fin (2); que tout y concourt, y conspire, y sympathise (3); que toutes les parties, qu'elles soient petites ou grandes, communiquent entre elles et subissent de l'une sur l'autre une influence continue. C'est cet ensemble qu'ils nommaient φύσις *nature* et qu'ils dotaient d'une puissance qui n'avait rien de mystérieux.

Hippocrate a dit : « Les organismes φύσιες sont les médecins de leurs maladies. L'organisme trouve de lui-même ses voies, sans réflexion : tels le clignement, les divers offices de la langue et les autres actes du même genre. La nature humaine, sans maître, sans leçons, fait ce qui convient (4) ».

---

(1) Lieux dans l'homme. Hippocrate, t. VI, p. 278.
(2) *Ibid.*, p. 276.
(3) De l'aliment., 23. — Hipp., t. IX, p. 106.
(4) Hippocrate. Épid. VI, 5, 1, t. V. p. 314.

Ces exemples et ceux qui viennent ensuite et que nous omettons sont pris parmi nos mouvements physiologiques involontaires, ce qui éclaire assez la pensée de l'auteur. Pour lui c'est aussi par des actes instinctifs et inconscients que l'organisme se défend contre les maladies.

Tel est le fameux passage obscurci à plaisir par les commentateurs et si mal résumé en ces deux mots : *nature médicatrice* ; au moins aurait-il fallu dire *natures*, au pluriel, comme dans le texte. « Et pourtant, dit Galien, le sens de ces mots est clair, à entendre simplement ce qu'ils disent. Hippocrate nous y livre son intime pensée : il n'est pas de ceux qui croient que la nature n'a pas son art à elle ; elle a au contraire son art propre et sa prévoyance à l'égard de l'être vivant. Et il faut entendre par ce mot de *nature, une force* δύναμιν *immanente aux corps et les gouvernant* » (1).

Galien, dans ces lignes, s'approprie la pensée exprimée par Aristote dans quelques pages de ses *Leçons sur la nature* où se devine, en plusieurs endroits, le souvenir d'Hippocrate et du court paragraphe des Epidémies. Nous croyons utile de nous arrêter un instant à ces Leçons parce qu'on y trouve la définition du mot nature, au sens hippocratique, et aussi une comparaison heureuse entre trois formes distinctes d'activité utile : l'œuvre raisonnée de l'homme, l'instinct des animaux et quelque chose d'approchant qu'on observe chez les plantes. « Les choses naturelles, dit Aristote (Hippocrate disait les natures) diffèrent des autres en ce qu'elles ont en elles-mêmes un principe de mouvement et de repos, que ce soit un mouvement de translation, de croissance ou de décroissance, ou de simple changement (2) ». Cette définition s'appliquant à l'homme, aux animaux et aux plantes, c'est-à-dire à tout le monde organisé, il nous semble que le mot organisme résume et traduit

(1) Galien. Édit. Kuhn, t. XVII, 2, p. 223.

(2) Aristote. Natural. Auscult., lib. II, cap. 1. Édit. grecque-latine de Didot, p. 260.

exactement la pensée commune d'Hippocrate et d'Aristote.

Quelques-uns prétendent que tout, dans la nature, se fait au hasard et sans but ; qu'il en est ainsi dans l'économie humaine et dans chacune de ses parties; que les dents poussent nécessairement, les antérieures aiguës et tranchantes, les molaires larges et bonnes à broyer les aliments, et que ce n'est pas en vue de ce résultat, mais par accident, qu'elles sont faites ainsi ; qu'il en est de même de tous les autres organes qui paraissent avoir une destination. La doctrine entière se résume dans cette phrase, et c'est là, croyons-nous, la première mention de ce qu'on devait appeler la *Sélection naturelle* : « Toutes ces choses étant survenues par hasard, tout comme si elles avaient été faites à dessein, celles-là seules ont été conservées qui se trouvaient faites comme il le fallait, les autres ont péri ou périssent ».

Aristote repousse cette théorie en disant que les œuvres de la nature, si elles avaient été faites par l'art, ne l'eussent pas été autrement, et *vice versa*, et que les œuvres de l'art, ayant une fin manifeste, il s'ensuit que les autres en ont une également. Du reste il ne faut pas considérer isolément ce qui se passe chez l'homme. Or, la finalité « est évidente surtout chez les animaux, autres que l'homme, qui font ce qu'ils font sans art, sans recherche, sans délibération ; de là vient que quelques-uns se demandent si les fourmis, les araignées et bien d'autres, n'agissent pas aussi à l'aide de l'intelligence ou d'une autre faculté quelconque. Et, si nous poursuivons notre chemin, nous voyons se faire dans les plantes des choses ayant une fin, par exemple les feuilles pousser pour le fruit, les racines se diriger en bas et non en haut, en vue de l'aliment. Il est donc évident qu'une cause semblable (à la cause finale) existe dans les choses d'origine et d'essence naturelles ».

Et Aristote songe si peu à quelque entité mystique ou divine que pour lui cette cause finale est loin d'être infaillible. « Il se commet des erreurs dans les choses de l'art :

un grammatiste peut faire une faute d'orthographe, un médecin peut ordonner de travers. Cela arrive aussi dans les choses de la nature. Pour ce qui est de l'art, certaines choses sont bien faites et en vue de quelque chose ; les autres sont mal faites, mais l'art n'en a pas moins agi dans un but pour cela : seulement il a échoué. Il en est de même des choses de la nature et les monstres ne sont que des erreurs commises dans la poursuite d'une fin ».

Ainsi les œuvres de l'intelligence et de la volonté humaines doivent être assimilées, dans leur mécanisme et dans leur exécution, aux actes instinctifs des animaux, à ces phénomènes obscurs qui se passent dans le corps de tous les êtres vivants et qui tendent à leur entretien et à leur préservation, à ces faits plus troublants encore qui nous révèlent chez les plantes un pouvoir analogue de défense et d'adaptation. Où gît la différence ? Aristote l'indique d'un mot : « Il est absurde de ne pas croire qu'une chose a été faite en vue d'une certaine fin, parce qu'on ne voit pas l'agent la délibérer... Cela devient évident si l'on considère quelqu'un qui est son propre médecin. La nature n'agit pas autrement. Elle est donc une cause agissant pour une fin ».

Il faut, sans aucun doute, voir dans ces lignes une allusion à l'axiome hippocratique et nous souvenir de ce dernier pour mieux suivre le raisonnement d'Aristote. L'organisme, sans avoir rien appris, guérit ses propres maladies ; faut-il lui refuser la poursuite d'un but déterminé parce que nous ne le voyons pas réfléchir et délibérer ? Non, car nous devrions agir de même à l'égard d'un médecin qui se soignerait lui-même. Tout se passe alors en effet comme s'il était traité par un autre et le résultat est le même ; la seule différence est que l'on ne peut saisir les pensées dirigeantes et les motifs d'agir, ou plus simplement, comme dit Aristote, la délibération. Ce médecin paraît procéder d'instinct comme l'organisme abandonné à lui-même, comme les animaux, comme les plantes.

On le voit, Aristote et Galien lui-même, qui devait pousser

si loin l'abus des causes finales, quand ils parlent de la nature et de son action prévoyante, n'émettent pas l'hypothèse d'un pouvoir extérieur à l'humanité : ils voient dans des phénomènes logiquement enchaînés et qui nous semblent, à nous autres hommes, supposer intelligence et réflexion, la mise en jeu d'une force inhérente à tous les êtres organisés. Rappelant tout ce qu'il a écrit dans son livre de l'*Utilité des parties*, Galien ajoute : « Il n'est pas étonnant qu'Hippocrate écrive (dans le traité de l'aliment) : la nature suffit en tout et à tout ; lui qui a dit ailleurs : les natures sont les médecins de leurs maladies. Si la nature a tout façonné pour le salut de l'être vivant, elle doit être, c'est une conclusion nécessaire, la première à guérir ses maladies en expulsant les humeurs nuisibles ou par une profusion de sueurs, ou par l'urine, ou par le ventre, ou par le vomissement. L'on voit souvent ce travail se faire par une force inhérente à l'organisme et le gouvernant et qu'Hippocrate a coutume d'appeler nature. Il dit que cette nature est sans maître, sans leçons et que, néanmoins, elle fait le nécessaire. Nous en avons le spectacle évident sous les yeux ; mais comment cela se fait, il est au-dessus de nous de le comprendre, et nous ne pouvons faire mieux que d'admirer (1) ».

Galien revient souvent sur cet effort spontané de l'organisme vers la guérison et il en cite encore, comme une preuve et un exemple, les crises favorables qui surviennent au cours des maladies par rétention des déchets excrémentitiels. « C'est attribuer, dit-il, quelque raisonnement et quelque intelligence à la nature que de dire simplement qu'elle rejette des parties nobles sur les parties plus humbles tout ce qu'il y a en elle d'inassimilé ; il est visible pourtant que les crises heureuses qu'on voit au cours des maladies sont l'effet de quelque force semblable (2) ». Et Galien, sans

(1) Galien. Édit. Kuhn, t. XV, p. 310.
(2) *Id.*, t. VIII, p. 23.

aucun recours à la métaphysique, explique tout par le jeu normal des quatre forces naturelles qu'il a admises, celle qui attire, celle qui retient, celle qui modifie, celle qui élimine. Cette dernière surtout est la cause active des crises et des métastases.

Nous voyons aujourd'hui, comme le voyaient Hippocrate, Aristote et Galien, l'effort de tous les êtres vers la vie, leur tendance et leur aptitude à maintenir ou à rétablir les conditions de leur santé, à se garder et à se défendre de toute offense, qu'elle vienne du dedans ou du dehors. Nous admirons de même une fécondité de ressources, une coordination de moyens qui paraissent trahir une volonté consciente agissant dans un but déterminé. Mais évitant, à leur exemple, de tout mesurer à notre aune, et soupçonnant qu'il peut y avoir d'autres modes d'action que ceux que nous employons nous-mêmes, nous disons : tout se passe *comme si* une force intelligente veillait à la protection de l'organisme.

Ce que nous commençons à entrevoir des voies et méthodes suivies dans la lutte de nos éléments et de nos organes contre les infections et contre les empoisonnements qui les atteignent eût paru à nos vieux maîtres la preuve éclatante de leurs inductions. Il n'est pas jusqu'aux causes finales, restées si ridicules depuis Voltaire, qu'il ne leur fût donné de voir reparaître au jour demandant timidement leur place dans nos tentatives d'explication (1).

Le langage même a peu changé. Pour décrire cette défense de l'organisme contre un envahisseur, pour peindre d'un mot saisissant une lutte méthodique et comme réglée d'avance, Galien puisera, comme nous puisons chaque jour, dans le vocabulaire de la stratégie. Dans un curieux passage où il traite une fois de plus des crises, des métastases et de

(1) Ch. Richet. L'effort vers la vie et la théorie des causes finales. *Revue scientifique*, 2 juillet 1898.

leur mécanisme, il s'exprime ainsi : « La crise s'accompagne le plus souvent d'un combat et d'un grand tumulte et la violence de celui-ci force la nature à se débarrasser des éléments nuisibles, et cela avant l'heure. Il y a en effet une force spéciale qui élimine les déchets non assimilés, et l'heure d'agir vient pour elle quand la force désassimilatrice a fini son rôle; alors en effet, quand celle-ci est au repos et que tout s'est accompli régulièrement, l'autre force entre en action. Mais elle est obligée parfois d'expulser les produits nuisibles avant leur complète élaboration. Cela arrive quand l'organisme a été provoqué, soit par une intervention du médecin lui-même, soit par une cause interne. Mais ce n'est pas seulement du médecin et d'une faute de sa pratique que peut provenir le mal, mais aussi du malade lui-même, de ceux qui le servent et en général de tout ce qui constitue le milieu extérieur; ce sont aussi les conditions somatiques, c'est-à-dire la maladie elle-même, sa cause et ses paroxysmes. Si l'une de ces influences provocatrices se produit, si un paroxysme survient, l'organisme n'a plus ni repos, ni trêve, il mobilise ses troupes (1), les entraîne, les excite au combat (2) ».

La théorie exposée par Galien convient surtout aux maladies aiguës. L'effort de l'organisme vers la guérison y est plus soutenu, plus évident que dans les maladies chroniques. Les réactions de l'économie et les moyens de défense mis en œuvre par elle y frappent davantage les yeux, parce qu'ils constituent, pour la plus grande part, le tableau symptomatique. Il est aussi plus facile de suivre les péripéties de la lutte : soit que l'élément étranger triomphe et cause la mort, soit qu'il soit vaincu et chassé, après une recrudescence du combat, après un effort dernier de l'orga-

---

(1) Ἐπαγείρει, etc. Le mot ἐπάγερσις a dans Hérodote (VII, 19) le même sens exactement que notre mot mobilisation.

(2) Galien. Comment. sur les humeurs d'Hippocrate. Éd. Kuhn, t. XVI, p. 277.

nisme qu'on appelle la *procrise*, effort suivi de la crise proprement dite, que caractérisent un apaisement rapide, quelquefois brusque, des symptômes et l'expulsion en masse par les diverses voies d'émonction, reins, peau, intestin et autres, des déchets, des poisons laissés dans le corps et provenant les uns de l'agent morbide lui-même et de ses effets directs, les autres du travail, du surmenage peut-on dire, et des altérations que cause à l'organisme vainqueur la lutte soutenue par lui. Cette désassimilation des tissus c'est la fonte des chairs, la σύντηξις des anciens.

Parfois aussi la lutte est moins ardente et la guérison survient sans secousse, par *lysis* ; il en est ainsi dans les formes bénignes des maladies aiguës, dans celles que Timée compare, avec plus de bonheur qu'il ne le croyait lui-même, à des animaux, disant qu'elles sont faites comme eux pour vivre un temps déterminé. Ces maladies ont une évolution connue d'avance, une marche cyclique et le médecin doit en suivre des yeux le cours sans le troubler.

Telle était la doctrine hippocratique ; doctrine pure de mysticisme et de chimère. Le Professeur Bouchard en a marqué en quelques traits admirables de précision et de justesse, l'origine, le caractère et le mérite. « C'est le fondement de toute médecine naturiste, c'est l'idée mère de toutes les théories pathogéniques de l'époque moderne. *Ce n'est pas une hypothèse à priori : c'est une déduction des faits empruntés à l'observation journalière des actes morbides ;* c'est l'expression concise et saisissante de cette vérité expérimentale que lorsqu'une cause nuisible lèse une partie du corps ou trouble le jeu d'une fonction, sans que la mort en résulte immédiatement, il se produit dans la partie intéressée ou dans tout l'organisme une série d'actes qui ont pour effet ou pour tendance de réparer la lésion et de rétablir le fonctionnement. De là à dire que la cause nuisible met en jeu une propriété naturelle de l'organisme qui tend au rétablissement de la santé, et que la maladie est l'ensemble des actes qui doivent conduire à la guérison, il n'y avait qu'un

pas et ce pas a été franchi par la plupart des théoriciens de la maladie. Ce fut également l'idée dominante des grands cliniciens de tous les temps (1) ».

V

Il semble, de prime abord, douteux que ces lois de la pathologie générale soient applicables aux maladies chroniques et, parmi elles, à la goutte, objet particulier de notre étude. Ces maladies, en effet, diffèrent précisément des autres, de celles qu'on appelle aiguës, en ce que, tout au long de leur durée, elles ne provoquent, pour ainsi dire, aucune réaction, aucun effort de résistance de l'organisme, ce qui peut tenir soit à la moindre puissance de l'agent morbide, soit à sa masse plus petite, soit encore à son mode d'invasion lent, graduel et insensible. L'économie en subit l'action sans révolte apparente et l'observation relève seulement dans le syndrome clinique les effets directs de la matière morbide, qu'il s'agisse d'un empoisonnement proprement dit, comme est le saturnisme, ou d'une intoxication autochthone, comme est la goutte.

Il y a là une sorte d'accoutumance. Mais un autre élément s'y ajoute qui assure davantage encore la chronicité. L'état morbide devient, selon l'expression consacrée, une seconde nature, un nouveau tempérament. L'organisme tout entier s'est laissé modifier peu à peu, adultérer, au point de conspirer en quelque sorte avec la maladie et de continuer, longtemps après l'éloignement des causes, le mode vicieux de vivre que celles-ci lui avaient imposé.

Il en est ainsi de toutes les diathèses, de celles surtout, c'est le plus grand nombre, qui sont transmises par héré-

---

(1) Ch. Bouchard. Maladies par ralentissement de la nutrition, 1882. p. 6.

dité. Aussi conçoit-on que les anciens aient de bonne heure proclamé l'incurabilité de la goutte et des autres dispositions morbides que l'homme trouve parfois dans son berceau. C'est la notion que le vieil et admirable auteur du *Prorrhétique* a placé la première en tête des remarques pronostiques dont son livre est rempli (1).

Par bonheur, il n'est, en ces matières, rien d'absolu. La patience de l'organisme peut n'être que relative et temporaire. Il suffit souvent, pour en secouer la torpeur, qu'une des influences provocatrices énumérées par Galien intervienne, erreur de régime, excès nouveau ou plus grand, traumatisme, affection intercurrente ou encore simple accroissement de la matière morbide qui parvient à son comble et crée par sa masse même un danger soudain.

Alors survient le paroxysme dont la violence mesure moins l'étendue du mal que la résistance, latente jusque-là, de l'organisme. Et ces épisodes passagers au cours des maladies chroniques sont de tous points comparables aux affections aiguës. Ils ont la même origine, la même signification, la même utilité. Ils sont le résultat du même effort vers la vie, de la même tendance à une guérison spontanée. Aussi pourrait-on dire sans paradoxe que c'est surtout dans le long intervalle qui sépare deux accès que le goutteux est un malade, la crise douloureuse n'étant, comme l'écrira Sydenham, que le remède amer ménagé par la nature.

La conséquence se déduit d'elle-même, et la conduite à tenir à l'égard de l'accès. Il faut le détourner s'il n'est que menaçant, le respecter une fois venu, l'empêcher de revenir une fois passé. Sennert et Sydenham, à seize cents ans d'intervalle, ne penseront pas autrement que Rufus, sur ce point.

De l'aveu presque unanime, il est dangereux d'intervenir au cours même de l'accès ; mais il est une heure, heure

(1) Œuvres d'Hippocrate, t. IX, p. 20.

brève à la vérité, où la voie semble ouverte à l'initiative du médecin : c'est le temps des prodromes, alors que quelques signes seulement annoncent le mal prochain. De vagues troubles digestifs, des vertiges, de la pesanteur, de l'insomnie, d'autres malaises encore, précèdent le paroxysme ; souvent même quelque douleur locale permet de désigner d'avance la région qui sera frappée.

C'est le moment d'agir. « Quelqu'un souffre-t-il d'une jointure, dit Rufus, demandez-lui si la région malade n'a été blessée en rien, et, si la réponse faite est négative, hâtez-vous de le mettre à la diète, de lui faire donner un clystère et de lui ouvrir la veine la plus proche du point endolori. Je fais ces prescriptions, la diète d'aliments, pour diminuer la masse du sang et dégager d'autant les articulations, le clystère parce qu'il convient de vider l'intestin. Je crois donc utile de saigner et de relâcher le ventre modérément, mais si, de ce côté, il se fait spontanément une évacuation sanguine (c'est-à-dire un flux hémorroïdal), c'est mieux encore, car toute aggravation ultérieure de la maladie en est écartée (1) ». A ces précautions, un peu timides, d'autres médecins et Rufus lui-même à l'occasion, ajoutaient ou substituaient la saignée générale quand la pléthore sanguine était manifeste, une purgation douce quand il y avait constipation, un vomitif quand l'estomac était embarrassé. « Autant de *mesures prohibitives* qui devaient modérer l'inflammation (2).

Tout cela avait pour but, sinon pour effet, d'éliminer les produits excrémentitiels avant qu'ils ne fussent établis à demeure dans une région déterminée. On espérait supprimer l'accès dans ce qu'il avait de pénible, le remplacer dans ce qu'il avait d'utile. On supposait que la nature avait pendant quelques jours, ou au moins pendant quelques

(1) Rufus d'Éphèse. Œuvres. Éd. Daremberg, p. 252.
(2) *Ibid.*, p. 286.

heures, une sorte d'hésitation, qu'elle laissait flotter à l'aventure l'humeur morbide, incertaine encore de la direction à lui donner. C'était une occasion propice de détourner des éléments sans attache solide et de les pousser vers l'une ou l'autre des issues encore ouvertes à leur expulsion. Et, de fait, il semble qu'à la veille d'un paroxysme goutteux, comme aussi à l'approche de certaines complications des maladies aiguës, il se passe quelque chose d'approchant. Le malade se sent plus dispos, plus à l'aise, et les organes endoloris ou troublés dans leur fonctionnement sont brusquement soulagés avant que l'invasion d'une région nouvelle puisse expliquer ce mieux-être par un simple déplacement.

L'accès venu, le devoir est tout autre. Sans délai, le médecin doit résoudre un des problèmes les plus délicats de la clinique, un des plus émouvants parfois. Un goutteux est là, cloué au lit et comme paralysé, hurlant de douleur et montrant son pied rougi, gonflé, parcouru, ainsi que la jambe, par des veines gorgées de sang. Un secours paraît urgent et ce secours est facile. Certaines médications locales peuvent en effet faire tomber du même coup et les douleurs et les phénomènes inflammatoires ; certaines drogues peuvent rendre, et cela comme par miracle, la mobilité et l'indolence aux jointures, faire se lever, marcher, agir l'impotent qui gisait inerte tout à l'heure. On ne peut, semble-t-il, refuser au malade un tel bénéfice, immédiat, assuré.

Cependant, l'histoire de la goutte nous révèle ces deux faits en apparence contradictoires : d'une part, les médecins reconnaissent la prompte efficacité de ces médications violentes, instituées au cours même de l'accès, et, d'autre part, ces mêmes médecins s'accordent pour en condamner l'emploi.

Hippocrate dit que l'eau froide soulage les douleurs de la goutte en provoquant l'engourdissement, mais il remarque ailleurs que le froid est l'ennemi des nerfs, c'est-à-dire du tissu fibreux et par conséquent des articulations. Rufus

admet qu'on rafraîchisse les jointures brûlantes avec des cataplasmes de mie de pain triturée avec de l'euphorbe, de l'ache, de la renouée, des feuilles de pavot ou d'autres espèces ; qu'on les recouvre d'huile rosat, qu'on les arrose avec de l'eau, mais il ajoute aussitôt : « Il ne faut pas pousser trop loin ce refroidissement, car le froid fait que l'inflammation rentre au dedans ; les articulations s'affaissent, d'autres douleurs plus fortes surviennent et le mal se fixe à l'intérieur (1) ».

« Il y a des cérats opiacés, dit, de son côté, Alexandre, qui ont mérité chez les anciens le nom de chiliochryses (mille fois en or), mais moi, bien qu'ils aient la propriété de calmer, je ne conseille pas d'en user, à moins d'une nécessité urgente (2) ».

Bien d'autres médications locales, les sangsues, les scarifications, les vésicatoires, les cautères, avaient partagé le sort des affusions d'eau froide et des applications narcotiques. On avait éprouvé leur utilité immédiate et appris à redouter, pour l'avenir, leur action fâcheuse tant sur la région malade que sur l'économie entière. On croyait, en effet, qu'il se faisait au niveau et au voisinage des jointures atteintes un travail de destruction des éléments nuisibles, travail suivi d'une élimination complète des résidus par les pores de la peau ou par quelque autre voie. Si une intervention inopportune venait à supprimer la fièvre locale, avant que les déchets ne fussent brûlés et consumés, à soustraire le sang ou à le refouler à l'intérieur, avant que l'épuration ne fût achevée, les fibres périarticulaires imprégnées de l'humeur morbide, privées de la chaleur et de l'énergie vitale que le sang leur portait auparavant avec le pneuma, finissaient par perdre leur forme normale, leur souplesse et leur mobilité.

---

(1) Rufus. *Loc. cit.*, p. 286.
(2) Alexandre de Tralles. Liv. XI. Éd. grecque-latine. Bâle, 1556, p. 643.

Mais, plus que ces infirmités partielles, le trouble de l'économie entière était à redouter. Chassée de l'endroit qui était en quelque sorte son refuge naturel, l'humeur morbide était rejetée dans la circulation. Nous pouvons user ici de ce terme sans le moindre anachronisme, car il ne s'agit pas de la révolution sanguine et du double cercle qu'elle décrit, mais de ce parcours fermé, de ce circuit περίοδος, comme on disait déjà du temps de Timée, où étaient entraînés et le sang et les humeurs.

La saignée générale, une forte purgation faisaient courir les mêmes dangers. Quel que fût le mode choisi, il en résultait une déplétion sanguine, un vide, et, par suite, un appel à toutes les réserves liquides de l'économie, aux humeurs morbides elles-mêmes, retenues jusque-là dans les extrémités. Une fois versées ainsi dans le courant, comment prévoir où elles se porteraient, comment mettre les organes essentiels à l'abri de leurs assauts, comment, en un mot, détourner la métastase vers les parties moins nécessaires à la vie, moins nobles, comme on disait ? La chose était impossible et l'espoir chimérique. Au moins fallait-il éviter tout ce qui pouvait faire ces périls plus proches, plus grands et plus certains. C'était donc un devoir étroit de proscrire toute évacuation sérieuse, la saignée générale comme la purgation.

Les médecins byzantins étaient dans ces dispositions d'esprit, au cours du ve siècle, lorsque l'un d'eux, Jacques Psychriste, inaugura l'usage de l'hermodacte, c'est-à-dire du colchique, contre les accès de goutte. Or, le colchique, on l'oublie quelquefois, est une espèce purgative et Jacques le prescrivait à une dose (4 grammes et demi) où il provoque d'ordinaire plusieurs selles diarrhéiques. Il devait encourir, à ce premier titre, la condamnation portée contre toutes les drogues évacuantes.

Mais l'observation clinique ne tarda pas à apprendre que l'hermodacte agissait plus et mieux contre la goutte que les autres remèdes doués pourtant d'une action plus énergique

sur l'intestin. Il y avait donc en lui autre chose, comme dira Avicenne. De là un embarras visible des médecins grecs : leur doctrine humorale leur faisait repousser la pratique nouvelle, et cependant ils ne pouvaient nier les effets merveilleux qu'on lui voyait produire. Alexandre de Tralles chercha un des premiers une solution à cette antinomie apparente et proposa un moyen de concilier l'expérience et la théorie. Outre les dangers qu'il faisait courir, quand on l'administrait à dose purgative au fort d'un accès, l'hermodacte avait encore le grand défaut de ne dissiper, de n'évacuer les humeurs morbides que dans une mesure insuffisante, juste assez pour déterminer un soulagement momentané, non pour assurer une longue rémission. Voici les propres paroles d'Alexandre : « Quelques-uns boivent le remède à l'hermodacte et disent que leurs douleurs en sont soulagées, après quelques selles aqueuses, au point qu'ils veulent immédiatement marcher. Et cela est vrai et la recette tient toutes ses promesses, mais elle a cela de mauvais qu'elle cause, chez ceux qui en usent, *des rappels plus fréquents de leur fluxion* (1) ».

Ce sont encore les mêmes scrupules qui rendent si timorés les cliniciens de nos jours dans l'emploi des préparations de colchique. A bien des siècles de distance, Trousseau parle comme un Byzantin : « Quand j'enrayais les accès, et cela est malheureusement trop facile, si j'évitais les dangers de la goutte déplacée, je courais grand risque de voir les accès revenir à des intervalles plus rapprochés et de changer une goutte franche et passagère en une goutte froide, atonique et persistante (2) ».

L'étude historique, dont ces pages sont la conclusion, nous porte à penser, tout au contraire, qu'on a exagéré les dangers du colchique d'automne; elle confirme en effet, et

---

(1) Alexandre de Tralles. *Loc. cit.*, p. 643.
(2) Trousseau. Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu, 1862, t. II, p. 739.

de tous points, les sentiments que d'autres, que Lécorché par exemple, ont demandés à l'expérience journalière et non à l'érudition. « Pour en obtenir les résultats désirables, il faut donner ces médicaments à dose suffisante. Pris à trop petite dose, ils ne font qu'atténuer l'intensité de la manifestation, et, n'enrayant pas suffisamment la production de l'acide urique, ou ne l'éliminant qu'incomplètement, ils peuvent favoriser le retour d'attaques ultérieures. Cet inconvénient disparaît lorsqu'on n'hésite pas à les prendre en quantité suffisante pour juguler la maladie (1) ». Ces remarques de Lécorché concilient heureusement l'observation clinique et la doctrine traditionnelle; elles réhabilitent l'humorisme sur un point où il semblait être en défaut.

Si nous considérons maintenant, non plus les accès eux-mêmes, mais leurs intervalles, c'est-à-dire les périodes plus ou moins longues de rémission et d'apparente santé, la thérapeutique préventive des anciens se règle et se moule plus exactement encore sur les lois générales que nous avons rappelées, qu'il s'agisse de modérer, par la sobriété et par l'exercice, l'accumulation des déchets excrémentitiels ou de les chasser une fois formés par les diverses voies d'émonction; qu'il s'agisse de rendre plus fortes, plus résistantes les parties du corps exposées aux poussées fluxionnaires, ou de refaire l'organisme entier en sorte qu'il soit plus apte à assurer lui-même sa défense, à être son propre médecin.

Le régime conseillé aux sujets sains (nous en avons énuméré les maigres ressources), était si frugal qu'on ne pouvait guère en conseiller un plus sévère à ceux que la goutte menaçait. On insistait seulement davantage sur quelques précautions. Un des auteurs cités par Oribase dit « qu'il faut par-dessus tout éviter, et cela absolument, la *créophagie* et l'*œnoposie* (2) », c'est-à-dire n'user ni de viande, ni de

(1) Lécorché. Traité de la Goutte, 1884, p. 707.
(2) Œuvres d'Oribase, t. IV, p. 592.

vin. Rufus, entrant dans quelques détails, réserve la viande de porc, jugée trop nourrissante, aux athlètes, et permet le chevreau, l'agneau et le veau, parce que les chairs jeunes et en voie de croissance se digèrent plus facilement; il condamne les poissons gras, ceux qui vivent dans les eaux dormantes et proscrit de même le gibier d'eau (1). D'après Alexandre de Tralles, on peut manger avec avantage les faisans et les oiseaux de basse-cour pourvu qu'ils ne soient pas trop gras, les perdrix, les merles et les grives. Parmi les légumes il faut choisir ceux qui relâchent un peu ou sont légèrement diurétiques (2).

Le régime convenable aux goutteux de tempérament sanguin est résumé en quelques lignes par Alexandre: « Il faut qu'il évite, dans son alimentation, tout ce qui est trop nourrissant, tout ce qui augmente la masse sanguine. Sans que je le dise, tous les médecins savent que toutes les viandes, mais surtout celle du porc, ont cet effet, ainsi que les vins sucrés (nous dirions alcooliques), et en général toute nourriture excessive, τροφὴ πολλή, la vie joyeuse et le peu de mouvement. Pour celui qui prend ces deux précautions de se faire saigner au commencement du printemps et de s'abstenir d'aliments qui font trop de sang, qui exerce sans cesse son corps dans les gymnases et ne répugne jamais à un mouvement quelconque, ne sera-t-il pas, celui-là, exempt de tout résidu à excréter, et, par cela même, ne restera t-il pas à l'abri de toute poussée fluxionnaire, ἀρευμάτιστος, n'ayant rien en lui qui puisse fluer sur les jointures? (3) ».

On sait, et nous avons redit, quelle place tenaient les exercices du gymnase et les luttes de la palestre dans la vie journalière des Grecs anciens, qu'ils fussent enfants, jeunes gens ou hommes faits. Le retour à ces pratiques, interrompues par la maladie, était la première mesure conseillée pour

---

(1) Rufus. Œuvres, p. 259 et suiv.
(2) Alexandre de Tralles. *Loc. cit.*, p. 605.
(3) Alexandre de Tralles. *Loc. cit.*, p. 633.

achever la convalescence et pour prévenir les rechutes. Mais avant que le goutteux puisse reprendre dans leur intégrité ses habitudes anciennes, il traverse une période plus ou moins longue de faiblesse et d'infirmité. C'était le moment de substituer à l'activité musculaire, impossible encore, les mouvements communiqués, de remplacer la marche, la course et les autres exercices par la *gestation*. Timée et Celse, ce dernier interprète fidèle des idées d'Asclépiade, nous ont appris les divers modes de gestation qui étaient en usage : la promenade en bateau sur une rivière calme, dans un port ou en haute mer, le transport en litière ou en voiture, et enfin le balancement ou le bercement régulier dans un lit suspendu ou oscillant. Mais tout cela n'était que mesures d'attente : les véritables exercices, les seuls efficaces en dehors des pratiques du gymnase, étaient la promenade à pied, la course et l'équitation. Sur ce dernier point, Rufus lui-même, malgré la sincérité de son culte hippocratique, avait dû déroger aux singulières opinions émises par le maître à ce sujet.

A l'action bienfaisante de la *diète,* entendue au large sens que lui donnaient les anciens, qui comprenaient sous ce nom et le mode d'alimentation et toute la manière de vivre, il fallait ajouter l'effort d'une thérapeutique prophylactique. L'activité musculaire et la frugalité prévenaient, pour une grande part, la formation et la stase des déchets nutritifs, mais ils ne pouvaient toujours suffire à cette tâche, chez les sujets surtout qui devaient leur disposition morbide, non aux fautes commises par eux dans leur régime, mais à une inéluctable hérédité. Un seul moyen restait de s'assurer si quelque accumulation de matières toxiques ne s'était pas faite sourdement, et, le cas échéant, d'évacuer ces matières avant que l'organisme lui-même n'intervînt pour les chasser. Ce moyen, c'était la κάθαρσις, la dépuration, sorte de nettoyage qui rejetait, non seulement par l'intestin, mais encore par toutes les autres voies ouvertes, les résidus excrémentitiels, effets directs de la diathèse et cause provocatrice des accès.

Les modes de dépuration étaient nombreux : les exercices provoquaient les sueurs et augmentaient l'exhalation pulmonaire ; certaines drogues prises journellement pendant l'année entière avaient quelque effet laxatique ou diurétique, et c'était même leur seule raison d'être aux yeux des médecins dignes de ce nom ; enfin on empruntait aux Égyptiens la répugnante pratique des vomissements par indigestion répétés une ou plusieurs fois par mois. Mais la médecine antique appelait encore à son aide deux autres méthodes qui dérivaient logiquement de la doctrine humorale et qui méritent d'autant plus de nous retenir un moment qu'elles tombent à peine en désuétude, nous voulons parler de la saignée et de la purgation, dites préventives, faites une fois par an.

« Une déplétion, dit Galien, est nécessaire chez tous ceux qui sont pris, chaque année, au cours de l'été, de quelque affection due à la pléthore, et cette déplétion doit être faite au commencement du printemps. Il en est de même de ceux qui éprouvent, durant le printemps lui-même, de pareils accidents. »

« Ainsi il faut pratiquer une déplétion au commencement du printemps chez les sujets atteints de podagre ou d'arthritis, soit au moyen d'un remède purgatif, soit au moyen de la saignée. J'ai guéri en effet de nombreux malades qui depuis 3 ou 4 ans avaient eu par intervalles des douleurs aux pieds, soit en purgeant l'humeur surabondante au commencement du printemps, soit en tirant du sang (1) ». Cette saignée devait, chez les goutteux, être faite au pli du coude.

Pour l'autre mode de déplétion, la saison la meilleure était encore le printemps, mais beaucoup de médecins, fidèles en cela aux enseignements d'Hippocrate lui-même, purgeaient une seconde fois, en automne. C'était l'avis de Rufus : « Je crois qu'il est très bon pour le goutteux d'être purgé deux fois par an : une première, à l'entrée du printemps, avant que les humeurs n'entrent en ébullition et ne dirigent leur

(1) Galien, t. XI, p. 272.

course vers les jointures, une seconde fois en automne sous les Pléiades, avant que les premiers froids ne glacent le sang (1) ».

Quant aux agents de cette dépuration, c'étaient la plupart des espèces purgatives connues des anciens, c'était surtout, depuis le traité de Rufus, la coloquinte. Cette dernière fut la base de la première *potion sacrée*, de la fameuse *Hiera* qui, diversement modifiée par l'adjonction de quelques drogues nouvelles, resta le meilleur exemplaire des médecines évacuantes destinées à éliminer les humeurs nuisibles et en particulier les humeurs de la podagre. Quand on connut la colchique, celui-ci fut incorporé à son tour à des compositions analogues et fut donné, avec elles, à titre préventif, même dans l'intervalle des accès.

Restait une indication dernière : rendre à la partie du corps que la goutte venait de frapper, rendre à l'organisme entier les forces dont la défaillance avait permis l'assaut et le triomphe passager de la maladie. Sur le premier point, on ne saurait concevoir la fertilité des ressources employées : frictions, onctions, emplâtres, bains, fumigations, applications de toutes sortes, jusqu'à un essai de traitement électrique par les secousses émanées d'une torpille vivante, tout a été prescrit et appliqué. Celse, Scribonius Largus, Soranus, Alexandre de Tralles, d'autres encore, sans compter Lucien, nous ont laissé le catalogue interminable de ces pratiques et de ces médicaments.

Mais les anciens avaient une ambition plus haute : ils croyaient que l'hygiène et la thérapeutique associées pouvaient refaire à l'homme un corps nouveau ; en modifier les tendances morbides, même celles qu'il apporte en naissant et dont les causes échappent soit à la curiosité, soit à l'action du médecin. Cette métamorphose rêvée, c'était la *métasyncrise* des méthodiques qui prétendait changer en

---

(1) Rufus. Œuvres, p 265.

quelques mois la structure intime du corps, les rapports et le jeu des éléments qui le constituent. Pour la réaliser, on appelait à son aide tout ce qui pouvait agir sur l'économie entière, tout ce qui pouvait, à travers la peau, atteindre les régions centrales où se règlent les conditions de vie propres à chacun. On faisait des frictions générales pour maintenir les pores béants, on donnait des bains généraux, simples ou médicamenteux, on envoyait aux eaux thermales ; on irritait la peau par toutes sortes d'interventions dont la plus vantée et la plus pénible était le *dropax*, emplâtre de poix qu'on appliquait surtout le long de la colonne vertébrale ; on exposait le corps nu à la lumière du soleil, à la flamme d'un foyer, on le plongeait dans le sable chaud du rivage, on cherchait à y faire pénétrer un peu de cette chaleur, de cette force, de cette vie éparse, de ce pneuma enfin dont nous attirons quelque chose avec l'air que nous respirons. Effort inutile : il aurait fallu, selon le mot de Sydenham, remettre le goutteux sur l'enclume et le reforger à nouveau.

Enfin il n'eût pas suffi que le corps fût sain et en état de ferme résistance, si les organes supérieurs, chargés de donner une direction unique, et comme une âme, à la défense étaient restés faibles et chancelants. Les anciens n'ont pas négligé les causes morales de la goutte, et des maladies qui lui sont apparentées ; ils ont noté les soucis, les veilles, l'insomnie, toutes les fatigues de l'esprit et toutes les passions de l'âme avec les excès et les fautes qui en sont la suite nécessaire. Aussi leur suprême conseil était-il de fuir toutes les affections violentes, et l'ambition, et la haine et l'amour.

Soumise aux lois que nous venons de rappeler, docile aux règles de conduite qu'elles impliquaient, la médecine ancienne a fait pour la goutte plus et mieux que pour toute autre maladie ; elle en a connu les origines lointaines, les causes, la marche, les retours et le terme dernier ; elle en a défini avec une justesse admirable le traitement et la pro-

phylaxie. Et pourtant elle n'a pu en arrêter, en ralentir les progrès; et la goutte était dite partout « la honte des médecins ». C'est que la médecine s'adresse à l'individu seul et que, pour anéantir à jamais la goutte, il faudrait remettre sur l'enclume non le goutteux lui-même mais la société qui lui impose un régime vicieux. Jacques Psychriste, apportant aux Byzantins le colchique d'automne, ne diminua pas d'une tête le nombre des goutteux qui peuplaient la ville impériale, au dire des historiens. Mais aussi, à ce que rapporte Alexandre, il avait trouvé ses concitoyens « envahis par la passion des affaires, par l'amour de l'argent, passant leur vie entière dans les soucis de l'âme et dans les préoccupations de l'esprit (1). » Un tel milieu, où qu'on le rencontre, sera toujours le berceau prédestiné des affections que nous groupons sous l'étiquette d'affections arthritiques et dont la goutte est le prototype consacré. La médecine sera toujours impuissante à en prévenir la genèse, car elle ne pourrait, sans sortir de son domaine, remonter à la source d'un mal qui se rattache aux conditions mêmes, les unes favorables, les autres fâcheuses, que l'effort continu vers une culture plus haute fait à notre société.

---

(1) Alexandre de Tralles, liv. V, ch. iv, p. 249.

TABLE DES CHAPITRES

CHAPITRE I

Les commencements de la podagre. — Origine populaire du mot podagre. — Étymologies. — Causes générales de la maladie : la bonne chère, l'abus des viandes surtout, et l'oisiveté physique. — Marche parallèle à celle de la civilisation. — Fréquence en Sicile et à Athènes au ve siècle : témoignages de Platon et d'Aristophane. — Les goutteux aux temples d'Esculape.. 1

CHAPITRE II

L'humorisme ancien. Philosophes et Asclépiades. — Division des maladies ; Philistion et Timée. — La médecine pythagoricienne et la médecine hindoue. — Maladies humorales opposées aux lésions des solides : leur mobilité et leurs retours. — Caractères purement cliniques des humeurs : la bile cause des maladies aiguës, le phlegme cause des maladies lentes, apyrétiques. — Les catarrhes : leur chute sur le lieu de moindre résistance. — Application à la goutte. — Principes de la médication : tendance naturelle de l'organisme à la guérison ; thérapeutique surtout diététique. — Hérodicus de Sélymbrie. 15

CHAPITRE III

Hippocrate. — La théorie génitale de la goutte. — Influence de l'équitation. — Les cavaliers de Thessalie, les impuissants de Scythie, les viragos d'Abdère et de Thasos. — Conséquences thérapeutiques en art vétérinaire, en médecine humaine : castration des goutteux. — Des excès vénériens comme cause de la podagre. 45

CHAPITRE IV

Les Asclépiades de Cos et de Cnide. — Le pronostic de la goutte : l'hérédité, les tophus, l'inaction musculaire. — Parallèle entre la podagre, maladie chronique, et le rhumatisme articulaire aigu, dénommé *arthritis*. — Première ébauche de l'arthritisme. — Dioclès et Praxagore. . 67

CHAPITRE V

La goutte à Alexandrie. — Érasistrate et la pléthore. — L'école empirique, la polypharmacie et les antidotes. — Héraclide de Tarente et les thériaques. — Influence des superstitions orientales et égyptiennes. — Le mysticisme médical : Pline l'Ancien, les rhizotomes et la Kyranide. 90

CHAPITRE VI

La goutte à Rome. — La podagre, maladie grecque importée en Italie. — Asclépiade et Thémison. — Virgile et le méthodisme. — Le rhumatisme articulaire aigu, vieille maladie romaine. — Celse : traitement des diverses formes de la podagre ; la gestation. — Musa : la santé d'Auguste ; une recette merveilleuse. — Scribonius Largus : l'électricité, le rhumatisme chronique. 118

CHAPITRE VII

La goutte et l'école dogmatique. — Rufus d'Éphèse. — La goutte remontée, sous l'action des affusions froides, ou par la suppression des émonctions accoutumées. — Suppléances morbides entre la goutte et quelques autres affections : coliques hépatiques, coliques néphrétiques, hémorroïdes, etc. — Utilité possible de la podagre. — La respecter dans certains cas, dans d'autres chercher à la rappeler. 148

CHAPITRE VIII

La goutte et l'école stoïcienne ou pneumatique. — Athénée et Sénèque. — Archigène et Arétée : *Théorie thermique de la goutte.* — Confusion avec le rhumatisme articulaire. — Hérodote et les médications externes : eaux minérales, sable chaud, héliosis, bandage roulé. 171

CHAPITRE IX

La goutte et le méthodisme. — Soranus. — Le chapitre II du livre V des maladies chroniques : traduction intégrale. — *Lucien de Samosate :* Le scepticisme et la résignation. 199

CHAPITRE X

Galien et la décadence médicale. — Le nouvel humorisme : la théorie des quatre humeurs. — Les lieux de moindre résistance. — La purgation et la saignée de précaution, faites au printemps. — Philagrius et la médication alcaline. — Oribase. 237

CHAPITRE XI

Les Byzantins et le colchique d'automne. — Les hermodactes. —

Jacques Psychriste. — Les galénistes : Aétius, Alexandre de Tralles, Paul d'Égine. — Une réaction hippocratique : Démétrius Pepagomène. — Un cas de goutte viscérale : la maladie et la mort de l'empereur Alexis Comnène. 264

CHAPITRE XII

Les Arabes. — Triomphe de l'humorisme galénique. — Les nouveaux remèdes. — L'étude botanique du colchique. — El Khendy, Mésué et Sérapion. — Le Continent de Razès. — Le livre des signes, extrait des œuvres de Soranus. — Relations médicales avec l'Inde. — Ali-Abbas et Avicenne. 287

CHAPITRE XIII

La goutte en Occident. — L'école africaine : ses écrivains, Vindicianus Afer, Théodore Priscien, Cælius Aurelianus, Cassius Felix ; ses principes, mélange d'humorisme et de méthodisme ; son action prépondérante sur la médecine et sur la langue, au moyen âge. — Quelques manuscrits. — La goutte à Ravenne et à Chartres. 311

CHAPITRE XIV

Le mot goutte (gutta) dans les manuscrits du IXe siècle. — Origine populaire. — Sens de flux pituiteux. — Nombreuses espèces de gouttes : sciatique, sereine, rose, migraine, caduque, paralytique, goutte en l'aine (hémorroïdes), etc. Ce mot considéré comme barbare et détourné, dès le XVe siècle, de son sens premier. 348

CHAPITRE XV

Salerne. — Les Arabistes. — Salerne héritière de Carthage et de Ravenne. Elle associe la médecine néo-latine et la médecine byzantine ; sa thérapeutique est surtout arabe.

Le règne d'Avicenne. — Arnaud de Naples s'élève le premier contre la manie arabiste. — Les consultations médicales. — Les eaux thermales. 366

CHAPITRE XVI

Les derniers galénistes : Ambroise Paré. — *L'alchimie :* Paracelse et les maladies tartaréennes ; Van Helmont et les causes finales. — *La chimiatrie :* Sylvius de le Boë : son éclectisme. 398

CHAPITRE XVII

Le rhumatisme avant Baillou. — La notion de l'arthritis ancienne reprise par Cardan, Th. Duno et Mercado. — La *destillatio* des néolatins et de Fernel. — Le rhumatisme de Pichot. — Les inondations séreuses de Charles Lepois. — Les douleurs de l'habitus externe de Felix Plater. 433

CHAPITRE XVIII

Baillou et le rhumatisme. — Point de départ et évolution des idées de Baillou. — Il emprunte le mot rhumatisme au vulgaire et la théorie de la maladie à Galien. — Le *liber de Rheumatismo* et les thèses quodlibétaires. — Leur publication par J. Thévard en 1643. — La Pratique de Lazare Rivière, 1653. — Le livre de Chesneau. — Le chapitre « du rhumatisme » dans l'œuvre de Sydenham. 467

CHAPITRE XIX

La fin de l'Humorisme : Conrad Schneider et le livre « des Catarrhes ». — L'étude clinique de la goutte ; *Sennert* et le traité de l'arthritis ; *Sydenham* et le traité de la podagre ; version nouvelle du *de podagra*.. 506

CHAPITRE XX

La goutte et le colchique d'automne. — Les Hermodactes.

1. L'hermodacte long ou quintefeuille. — Origine mystique du mot hermodacte.

2. Le petit hermodacte ou hermodacte d'Égypte. Confusion fréquente avec le colchique d'automne.

3. L'hermodacte ou colchique d'automne : chez les Grecs, chez les Arabes, en Occident. Employé vulgairement, et sous le nom d'hermodacte, jusqu'après la Renaissance. Proscrit sous l'influence des érudits, il est recueilli par les empiriques. Il reparaît à la fin du XVIIIe siècle.

4. Le colchique panaché (C. variegatum). N'est ni l'hermodacte des officines, ni l'hermodacte des anciens.

5. Résumé : Identité de l'hermodacte et du colchique d'automne ; mêmes propriétés thérapeutiques ; mêmes caractères botaniques ; mêmes effets physiologiques ou toxiques. — Retour à la tradition. . . . 549

CHAPITRE XXI

Conclusion. — Idée antique de la goutte et des affections de la même famille qu'elle. — Balance de l'alimentation et du mouvement — Accumulation de déchets excrémentitiels. — Lutte des parties entre elles : lieux de moindre résistance. — Déplacements du principe morbide : métastases — Défense de l'organisme : tendance naturelle à la guérison. — Médecine naturiste : thérapeutique surtout prophylactique. 632

APPENDICE

LA MATIÈRE MÉDICALE DES ANCIENS

BOTANISTES ET THÉRAPEUTES D'APRÈS UN MANUSCRIT DU Ve SIÈCLE

Les planches II et III sont empruntées à Lambécius (1). Elles reproduisent deux tableaux peints sur fond d'or qui ornent un manuscrit de Dioscoride conservé à Vienne. Ce manuscrit porte à sa première page le portrait de Juliana Anicia, fille de l'empereur Olybrius qui mourut en 472 : il serait donc du ve siècle.

I

Le premier tableau prétend nous rendre les traits de Chiron, de Machaon, de Nigros, de Pamphile, d'Héraclide de Tarente, de Xénocrate et de Mantias.

Chiron, en dépit de la forme à demi bestiale que lui impose la légende, en dépit de cette épithète de centaure qu'il devait sans doute à son origine thessalienne et aux mœurs cavalières de sa race, fut peut-être un botaniste authentique. Il aurait, au dire de l'auteur, si exact d'ordinaire, du *Médecin,* possédé « quelque connaissance pratique des remèdes et des plantes (2) ». Aussi divers termes

(1) Lambécius. Comment. de aug. bibl. cæs. Vindeb., 1669, p. 525 et 550.

(2) Galeno ascripta Introductio seu medicus, in Œuvres de Galien, éd. Kuhn, t. XIV, p. 675.

de la nomenclature consacraient-ils autrefois et rappellent-ils encore aujourd'hui les découvertes qu'on lui attribuait.

La vigne noire, *Bryonia alba,* était dite ampelos Chironia; une variété de panacée, l'hypericum olympicum, était connue sous le nom de Chironium ; une autre portait et porte encore le nom de centaurée : c'est la grande centaurée, centaurea centaurium (1). Enfin Chiron aurait donné à son élève Asclépios (Esculape) la formule d'un baume adoucissant pour les blessés.

Machaon, c'est le fils de « l'irréprochable Asclépios ». C'est lui qui fait dire à Idoménée, dans l'Iliade : « Un médecin vaut plusieurs hommes, car il sait extraire les flèches et répandre les doux baumes sur les blessures (2). » C'est lui qui pansa et guérit Ménélas : « après avoir examiné la plaie faite par la flèche amère et sucé le sang, il y versa adroitement un doux baume (c'est celui de tout à l'heure), que Chiron avait autrefois donné à son père qu'il aimait (3). »

Machaon tenait sans doute aussi de son père la formule d'un collyre. Scribonius Largus et Galien nous l'ont conservée. Le premier dit qu'on nommait cette préparation *dia smyrnes* (parce que la myrrhe y était associée au safran, à l'opium et à diverses substances métalliques ou minérales) (4), ou encore εὐῶδες à cause de sa bonne odeur ; Galien lui donne son étiquette la plus probable : *Asclepios Machaonis.* (5).

Nigros, de son vrai nom Sextius Niger, est placé par Galien, qui le cite souvent, au même rang qu'Héraclide de Tarente, Dioscoride, Cratevas et Rufus. Pline dit de lui :

---

(1) Pline. Hist. nat. Liv. XXV, 13, 14 et 16, éd. Littré, t. II, p. 170.

(2) Homeri Carmina. Ed. Didot. Iliade, liv. XI, v. 514 et 515. Trad. Leconte de Lisle, p. 204.

(3) *Ibid.*, liv. IV, v. 217, 219, trad. p. 65.

(4) Scribonius Largus. Compositiones, XXVI, éd. G. Helmreich. Lipsiæ, 1887, p. 15.

(5) Galien. De comp. med. sec. locos, lib. IV. Ed. Kuhn, t. XII, p. 774.

« Sextius diligentissimus medicinæ (1). » Il avait, malgré son origine latine, écrit en grec un livre περὶ ὕλης (sur la matière médicale) (2), et passait, si l'on en croit Dioscoride, bon juge en l'espèce, pour le plus brillant des botanistes de la nouvelle école : ὁ διαπρεπὴς ἐν αὐτοῖς (νέοις). Pour Dioscoride ces « nouveaux » sont, avec Niger, Julius Bassus, Niceratus, Petronius et Diodote (3).

Héraclide de Tarente fut surtout un praticien attaché à la secte empirique : il avait écrit sur la préparation et l'épreuve des médicaments (4), sans se soucier des détails purement scientifiques, ce qui fait dire à Dioscoride qu'il avait « touché à peine à l'étude même des plantes et qu'il avait sur ce point laissé faire la tradition botanique (5). » C'était un élève de Mantias qu'il imitait en toutes choses, « non seulement dans la thérapeutique proprement dite, mais encore dans la diététique » (6).

Mantias, médecin de la secte d'Hérophile, avait, le premier à la connaissance de Galien, écrit sur la composition d'un grand nombre de bons remèdes. Il avait traité en particulier des purgatifs, des *propotismes* (breuvages préparatoires de la purgation) et des lavements (7). C'est sans doute cet ouvrage qu'il avait intitulé : « Ce qui concerne l'officine du médecin », ou même « l'officine » tout court (8).

Xénocrate d'Aphrodisie avait fait un livre sur l'usage qu'on peut faire en médecine des animaux. Il avait aussi composé une de ces œuvres singulières qu'on nommait *Antiphrases*

---

(1) Pline. Hist. nat., lib. XXXII, 13.

(2) Erotien. *Diction. méd.*, Paris, 1564, p. 35.

(3) Dioscoride. De mat. méd. Præfatio., éd. Sarrazin. Francfort, s. m., 1598, p. 1.

(4) Galien. De simpl. med. temp., lib. VI, éd. Kuhn, t. XI, p. 795.

(5) Dioscoride. *Loc. cit.*, p. 1.

(6) Galien. De comp. med. sec. gen. cap. 1, éd. Kuhn, t. XIII, p. 462.

(7) Galien. *Loc. cit.*, t. XI, p. 795.

(8) Id. Hipp. de officinâ liber et Galeni in eum com., éd. Kuhn, t. XVIII, b, p. 629.

et où l'on trouvait rapportés tous les noms mystérieux que les Babyloniens et les Égyptiens avaient donnés aux plantes pour égarer le lecteur vulgaire. C'était d'ailleurs « un homme curieux de toutes choses mais non exempt de magie (1) ».

Pamphile nous est surtout connu par une superbe diatribe où Galien explique pourquoi il a suivi l'ordre alphabétique dans son traité des médicaments simples et ajoute : « Pamphile aussi a fait de même pour son traité *des herbes,* mais il s'est égaré dans les contes de vieille femme, dans les radotages des sorciers égyptiens, se gardant d'oublier les chants mystiques dont ceux-ci accompagnaient la récolte des plantes... Il montre assez par ses propres écrits qu'il n'est qu'un homme de lettres γραμματικός, n'ayant pas vu les plantes sur lesquelles il s'étend, ni éprouvé leurs vertus, mais qu'il s'est fié sans contrôle à tous ceux qui ont écrit avant lui... Ainsi, parlant d'une plante nommée *aigle,* il avoue qu'aucun Grec n'en a dit mot, mais qu'elle est décrite dans un des livres attribués à Hermès l'Égyptien et contenant *les 36 herbes sacrées des horoscopes* (2) ».

Ce livre est certainement un de ceux qui étaient nommés *Antiphrases* et dont Galien parle à propos de Xénocrate. Une heureuse découverte a fait retrouver celui-là même, ou un autre très approchant (3). Nous l'avons consulté à propos de l'étymologie et du véritable sens du mot *Hermodacte* (4).

II

Dans le second tableau du manuscrit de Vienne, *Galien* tient la place qu'occupait dans le premier le centaure Chiron : c'est là certainement une des premières ébauches visibles de cette apothéose galénique que le moyen âge de-

(1) Galien. *Loc. cit.*, t. XI, p. 793.
(2) Galien. *Loc. cit.*, t. XI, p. 792.
(3) Berthelot. Hist. des sciences, t. I, p. 8.
(4) Chapitre XX, pp. 552 556.

vait parachever. Les autres personnages figurés sont: Cratevas, Dioscoride, Apollonius, Andréas, Nicandre et Rufus.

On lit dans la préface du livre de Dioscoride : « *Cratevas* le rhizotome et *Andreas* le médecin qui furent, plus que les autres, versés dans cette partie de l'art, ont laissé sans description suffisante beaucoup de racines et quelques plantes parmi les plus utiles. Il n'en faut pas moins rendre témoignage à ces anciens, si peu qu'ils nous aient transmis, pour le soin rigoureux qu'ils ont pris (1) ».

Cratevas avait eu pour son compte une heureuse initiative qui ne mérite pas, à beaucoup près, les critiques que Pline formule en ces termes : « Cratevas, Denys et Métrodore ont employé une méthode très attrayante, mais qui ne fait guère que prouver la difficulté de la chose : en effet ils ont figuré les plantes, puis, en dessous, ils en ont décrit les effets. Mais la peinture est trompeuse et, dans cette multitude de couleurs qu'exige l'imitation de la nature, la diversité des mains compromet beaucoup l'exactitude de la ressemblance. C'est peu d'ailleurs de représenter chacune de ces plantes considérée dans un seul âge, puisqu'elles changent d'aspect dans les quatre saisons de l'année (2). » Que de démentis donnés à Pline par l'histoire ultérieure de la botanique. L'honneur n'est pas négligeable d'avoir donné à cette étude ses premiers atlas coloriés.

En ce qui concerne *Andreas*, Galien est sévère, plus que ne l'était Dioscoride; il l'accuse d'avoir fait parade de magie et d'imposture. « Il faut fuir Andreas et les hâbleurs comme lui et encore plus ce Pamphile qui, même en rêve, n'a pas vu les plantes dont il prétend décrire les formes. Tous ces gens-là, selon la comparaison d'Héraclide de Tarente, sont comme des crieurs publics qui clament le signalement d'un esclave fugitif qu'ils n'ont jamais vu (3) ».

---

(1) Dioscoride. *Loc. cit.*, p. 1.

(2) Pline. Hist. nat. trad. Littré, liv. XXV-4.

(3) Galien. *Loc. cit.*, t. XI, p. 795.

Apollonius de Kition (dans l'île de Chypre) paraît avoir beaucoup écrit. En dehors de ses commentaires sur la langue d'Hippocrate, il avait, en dix-huit livres, combattu les idées d'Héraclide de Tarente, en trois autres celle de Bacchius (1).

Enfin il s'était occupé aussi des maladies internes et notamment de l'épilepsie, des affections de la rate et de leurs différents traitements (2).

Il serait oiseux d'insister sur les auteurs qui complètent le cercle que ferme et domine Galien. Ils sont assez connus, *Dioscoride,* pour sa matière médicale, *Nicandre de Colophon,* pour ses Thériaques que symbolise dans le dessin un serpent dressé en face de lui, *Rufus d'Éphèse,* pour ses traités médicaux dont il nous reste d'admirables pages. Il est vrai que ce dernier doit moins l'honneur de figurer dans ce cénacle de botanistes à ses œuvres capitales qu'à un court poëme que Galien mentionne en ces termes : « Rufus a décrit beaucoup de remèdes, soit dans ses livres de thérapeutique, soit dans un poëme en quatre chants, écrit en hexamètres et ayant les plantes pour sujet (3) ».

Pour conclure, nous rappellerons le jugement que porte Galien et que l'histoire a ratifié : « Dioscoride d'Anazarbe, en cinq livres, a exposé toute la matière médicale utile, et celle qui vient des plantes et celle que fournissent les arbres, les fruits, les humeurs et les sucs, sans oublier les substances métalliques et les diverses parties animales. Aussi me paraît-il être, de tous les auteurs, celui qui a fait de la matière médicamenteuse l'étude la plus achevée (4). »

---

(1) Erotien. *Diction.*, 1564, pp. 6, 18 et 19.
(2) Cæl. Aurel. Morb. Chron., liv. I, ch. 4 et liv. III, ch. 4.
(3) Galien. T. XI, p. 795.
(4) Galien. *Ibid.*, p. 794.

CHARTRES. — IMPRIMERIE DURAND, RUE FULBERT.

ERRATA

Pages	87,	ligne	7 :	lire affections.
»	138,	note	1 :	lire *exstant*.
»	243,	ligne	13 :	lire Théophanes Nonnos
»	275,	»	4 :	lire sauvage.
»	275,	»	23 :	au lieu de (6), lire (1).
»	291,	»	13 :	au lieu de *en*, lire *et*.
»	297,	»	25 :	au lieu de (1), lire (2).
»	307,	»	7 :	après, justifia son titre, ajouter (2).
»	375,	»	27 :	lire *oxylaxativum*.
»	388,	»	26 :	au lieu de (1), lire (2).
»	428,	»	4 :	après (1), ajouter ».
»	577,	»	17 :	lire pharmacologie.